



Bureau du Haut Représentant
pour les pays les moins
avancés, les pays en
développement sans littoral
et les petits États insulaires
en développement



Programme des Nations Unies
pour le développement

La gouvernance pour l'avenir

démocratie et développement
dans les pays les moins avancés



Bureau du Haut Représentant
pour les pays les moins
avancés, les pays en
développement sans littoral
et les petits États insulaires
en développement



Programme des Nations Unies
pour le développement

La gouvernance pour l'avenir :

démocratie et développement dans les pays les moins avancés

Rédactrices en chef

Gita Welch et Zahra Nuru

Équipe de recherche, rédaction et statistique

Aleida Ferreyra, Selim Jahan, Patrick Keuleers, Ramzi Mabsout,
Jocelyn Mason, Tanni Mukhopadhyay, Lily Ohiorhenuan,
Nadia Selim, Pauline Tamesis et Nancy Taylor

Conseillère pour la production

Magdy Martinez-Soliman

Coordonnatrices de production

Lily Ohiorhenuan et Pauline Tamesis

Éditeur

Jeff Hoover

Conception graphique, couverture et texte

Ferro+Ferro Graphic Communication

Préface

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La gouvernance pour l'avenir : démocratie et développement dans les pays les moins avancés

La bonne gouvernance et le développement sont des objectifs intrinsèquement importants, qui sont également interdépendants et qui se renforcent mutuellement. Telle est l'un des enseignements que les Nations Unies ont tiré de l'expérience aussi vaste que diverse qu'elles ont acquise du fait de leurs activités de par le monde. Sans l'état de droit et le respect des droits de l'homme, sans la transparence et la responsabilité redditionnelle et à moins que les gouvernements ne soient investis d'un pouvoir légitime par la voie du scrutin populaire, les pays risquent fort de se heurter à des difficultés considérables sur le chemin de la prospérité et leurs progrès sont exposés à rester fragiles et réversibles. Les dirigeants du monde, réunis au Sommet mondial 2005, ont convenu eux-mêmes que la bonne gouvernance et la primauté du droit aux niveaux national et international sont des conditions essentielles d'une croissance économique soutenue, d'un développement durable et de l'élimination de la pauvreté et de la faim.

La gouvernance pour l'avenir : démocratie et développement dans les pays les moins avancés documente les importantes étapes couvertes par les nations les plus pauvres du monde pour parvenir à la bonne gouvernance et montre que la pauvreté n'est pas un obstacle insurmontable à la démocratie. Ce rapport souligne également ainsi qu'il convient la nécessité d'un renforcement des partenariats entre la communauté internationale et les PMA, de manière à ce que ceux-ci conservent l'élan acquis et fassent fond sur leurs capacités humaines et institutionnelles.

La gouvernance pour l'avenir constitue une addition opportune autant que précieuse à la quête constante de solutions aux défis du développement auxquels font face les 50 nations les plus vulnérables de notre planète. J'en recommande la lecture à un très large public de par le monde.



Kofi A. Annan
Le 19 mai 2006

Avant-propos

de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et du Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

La *gouvernance pour l'avenir : démocratie et développement dans les pays les moins avancés* est le premier rapport des Nations Unies qui se concentre spécifiquement sur les défis qu'ont à relever en matière de gouvernance les 50 nations les plus pauvres du monde, dites collectivement pays les moins avancés (PMA). Produit conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS), il souligne le fait que pour parvenir à un développement durable, les PMA doivent élaborer des systèmes de gouvernance démocratique transparents, responsables et efficaces. L'établissement de liens solides entre l'État et le peuple est d'une importance clé pour réussir le développement et pour parvenir à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

La gouvernance pour l'avenir puise dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, qui souligne l'importance des mécanismes politiques de participation et d'interaction pour le développement durable, importance égale à celle des mécanismes économiques et du bon fonctionnement des marchés. Les marchés doivent impérativement être inclus dans les institutions politiques légitimes. Le présent rapport analyse les défis en matière de gouvernance démocratique que doivent relever les PMA et examine les approches mises en œuvre à ce jour pour ce faire. Il s'articule en cinq chapitres qui portent sur : la gouvernance démocratique, les liens qui existent entre la gouvernance et la pauvreté, le rôle des acteurs étatiques et non étatiques, l'état de droit et la gouvernance mondiale.

Au cours des deux décennies écoulées, les PMA ont connu des améliorations substantielles en matière de développement humain, malgré les graves insuffisances de leurs capacités et leur participation très limitée aux échanges commerciaux et aux systèmes financiers mondiaux. Toutefois, les défis du développement et de la gouvernance restent immenses. Un grand pas en avant a été réalisé en mai 2001 avec l'adoption, à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, dit Programme d'action de Bruxelles. La présente publication considère que les principes de ce programme d'action constituent la base des progrès des PMA.

L'engagement 2 du Programme d'action de Bruxelles, qui en contient sept, introduit pour la première fois les principes de la bonne gouvernance dans la relation entre les PMA et leurs partenaires au développement. *La gouvernance pour l'avenir* explicite et analyse les questions clés liées à la réalisation de cet engagement.

Le rapport, tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de modèle unique de gouvernance démocratique qui conviendrait à tous les PMA, émet cependant trois grands messages. Son premier message est qu'une gouvernance efficace est essentielle pour que les pays puissent inscrire leurs progrès dans la durée et qu'il faut un alliage de bonne gouvernance et de croissance économique équitablement distribuée pour engendrer un développement humain.

Le second message du rapport est que les questions de gouvernance font partie de la vie de toutes les sociétés. Le développement est intrinsèquement lié aux capacités individuelles et institutionnelles et à leurs interactions réciproques. Les modalités de l'organisation de la société en vue de la production et du changement social défini le système de gouvernance et ses modes de fonctionnement.

Le troisième message clé de *La gouvernance pour l'avenir* est que c'est à l'État qu'incombe au premier chef la responsabilité d'améliorer le système de gouvernance, parallèlement à ses responsabilités en matière de développement. La bonne gouvernance a pour point de départ la volonté politique et le processus décisionnel politique au niveau national, qui confèrent aux acteurs étatiques un immense pouvoir d'amélioration de leurs systèmes de gouvernance.

Le présent rapport aborde également la question de la corruption, phénomène largement considéré comme l'un des principaux obstacles au développement. L'exercice d'un leadership politique résolu est essentiel dans la lutte contre la corruption.

Il existe par dessus tout une nécessité générale d'appui des capacités de la part des partenaires au développement et des autres acteurs non étatiques afin d'induire un changement durable, en tenant compte de l'importance du leadership local, des connaissances locales et des institutions locales. Nous espérons que le présent rapport constituera avant tout un document de référence complet pour les PMA, mais également, à terme, pour tous les pays en développement et leurs partenaires.



Kemal Derviş
Administrateur
Programme des Nations Unies
pour le développement



Anwarul K. Chowdhury
Secrétaire général adjoint des Nations Unies
et Haut Représentant pour les pays
les moins avancés, les pays en développement
sans littoral et les petits États insulaires en
développement

Remerciements

Le présent rapport est le produit d'un effort collectif et il n'aurait pas vu le jour sans les généreuses contributions apportées tout au long de son élaboration par un grand nombre de personnes et d'organisations. Le concept initial est dû à Mark Mallock Brown, qui était alors Administrateur du PNUD, et à Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui ont chargé leurs équipes d'entreprendre les travaux. L'équipe du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement était dirigée par Zahra Nuru. Shoji Nishimoto, Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques de développement du PNUD, a fourni des orientations stratégiques au Groupe de la gouvernance démocratique et l'a guidé dans son travail. L'équipe du PNUD était dirigée par Gita Welch.

Le rapport a bénéficié dans une très grande mesure des orientations et des conseils prodigués par les lecteurs et les membres du groupe consultatif, qui ont partagé leurs connaissances et leur expertise concernant les expériences et les pratiques des PMA en matière de gouvernance. Nous tenons à remercier en particulier G. Shabbir Cheema, Ayesha Dias, Andrew Ellis, Nader Fergany, Andrea Goodman, Charles Gore, Jak Jabes, Selim Jahan, James Katorobo, Sheila Kawamara-Mishambi, Jocelyn Mason, Haroub Othman, Irene Ovonji-Odida, Therese Pearce Laanela, Marie Pedersen, Rini Reza, Jean-Claude Rogivue, Sima Samar, Patrick Van Weerelt et Kanni Wignaraja, qui ont tous communiqué des commentaires réfléchis et détaillés sur les différentes versions préliminaires du rapport.

Nos remerciements vont aussi à plusieurs personnes qui ont communiqué des données et divers matériels de recherche, examiné les documents statistiques et apporté à l'équipe de rédaction une aide et des informations précieuses : Iyad Abumoghli, Jacob Assa, Mathew Bells, Giske Charlotte, Martin Chungong, Juan Cruz Perusia, Haishan Fu, Ricardo Fuentes, Linda Ghanime, Chiara Giamberardini, Claes Johansson, Christopher Kuonqui, Linda Maguire, Elizabeth McCall, Andres Montes, Joachim Nahem, Stephen N. Ndegwa, Gonca Okur-Buffington, Christian Oxenboll, Chandra Roy, Petter Stalenheim, Edo Stork, Kevin Watkins et Shahin Yaqub.

Plusieurs personnes et institutions ont été consultées au cours de l'année d'élaboration du rapport. De janvier à mars 2005, nombre de collègues du PNUD et d'autres organismes des Nations Unies ont participé à des séances de travail organisées pour cerner les principales questions, les grandes tendances et les pratiques optimales des PMA. Nous remercions d'avoir aimablement fait don de leur temps et de leurs connaissances à l'équipe de rédaction : Joseph Annan, Jide Balogun, Sam Barnes, Marie-Ange Bunga, Randi Davis, Peter Lunding, Magdy Martinez-Soliman, Alphonse Mekolo, Thord Palmlund, Kadmiel Wekwete, Robertson Work, Atsushi Yamanaka et Raúl Zambrano. Nous tenons également à dire notre gratitude aux bureaux des régions Afrique, Asie et États arabes qui, lors de diverses réunions, nous ont apporté de précieuses contributions. Nous remercions en particulier Musinga T. Bandora et Rini Reza d'avoir partagé avec nous leurs analyses des grandes problématiques régionales touchant les PMA.

Les représentants résidents et les cadres du PNUD affectés aux PMA ont été consultés par l'équipe de rédaction au début de l'élaboration du rapport, au moyen de questionnaires, puis au cours des phases ultérieures des travaux durant lesquelles il leur a été demandé d'émettre des retours d'information sur les versions préliminaires successives. Ces retours d'information provenant des bureaux de pays ont apporté à l'équipe de rédaction des données et des analyses de première main. Nous en sommes particulièrement reconnaissants à Moustapha Soumaré

(Bénin), Nileema Noble (Éthiopie), Moez Doraid (Maldives), Cécile Molinier (Mauritanie), Bineswaree Bolaky (Sao Tomé-et-Principe), Chris Johnson (Sud-Soudan) et Émilie Kpakpo (Togo).

Le 18 juillet 2005, nous avons procédé au premier cycle de consultations avec les points focaux des PMA. Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'atelier : Jacinto Rangel Neto (Angola), Kazi Delwar Hossain (Bangladesh), Eric Emmanuel Adjou (Bénin), Jambay Wangchuck (Bhoutan), Fofana Idrissa (Burkina Faso), Térance Ntabangana (Burundi), Ou Orhat (Cambodge), Alcides Barros (Cap-Vert), Mhadjou Chamsoudine (Comores), Simon Mibrathu (Djibouti), Momodou Jobe (Gambie), Antonia Gomes (Guinée-Bissau), Christian Toussaint (Haïti), Jane Waetara (Îles Salomon), Modeste Raveloson (Madagascar), Charles Kambuwauwa (Malawi), Asim Ahmed (Maldives), Ballo Boubacar (Mali), Abdel Kader Ould Mohamed Mahmoud (Mauritanie), Reino Francisca A. T. (Mozambique), Iro Souley (Niger), Longino Tisasirana (Ouganda), Diba Basile (République centrafricaine), Rachid Ekanza-Ezokola (République démocratique du Congo), Saleumxay Kommasith (République populaire démocratique lao), Mrango Herbert Eliad (République-Unie de Tanzanie), A. Kayitayire (Rwanda), Noumea Simi (Samoa), Adama Dieye (Sénégal), Abie E. Kamara (Sierra Leone), Yassin Eisa Mohamed (Soudan), Manasset Guealbaye (Tchad), Odaye Komlanvi (Togo), Limasene Teatu (Tuvalu) et Kalfau Kaloris (Vanuatu). Lors de cet atelier, nous avons eu la chance de bénéficier de la présence de quatre panélistes qui ont fourni de précieux aperçus sur les défis jetés et les possibilités offertes aux PMA en matière de gouvernance : Alphonse Mekolo (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies – DAES), Alessandro Motter (Union interparlementaire – UIP), Ejeviome Eloho Otobo (Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique – OSAA) et Kadmiel Wekwete (Fonds d'équipement des Nations Unies – FENU).

Le 26 septembre 2005, le PNUD et l'OHRLLS ont organisé un processus de dialogue et de consultation sur la gouvernance avec les 50 ambassadeurs et représentants permanents des PMA auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous adressons nos remerciements aux ambassadeurs qui ont pris part à ce processus et tenons à dire notre gratitude particulière au président, le Haut Représentant Anwarul K. Chowdhury, et aux panélistes : Ismael Abraao Gaspar Martins (Ambassadeur de l'Angola), Alounkeo Kittikhoun (Ambassadeur de la République démocratique populaire lao), Augustin Mahiga (Ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie) et Leo Merores (Ambassadeur d'Haïti). Nous remercions également le professeur Mala Htun de la New School for Social Research de New York, qui a participé à la consultation, ainsi que les Ambassadeurs de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Bénin, du Cambodge, du Mali, du Népal et de la République démocratique du Congo de leurs précieux apports au processus de consultation.

Le présent rapport a bénéficié des travaux de notre éditeur, Jeff Hoover. La couverture et la conception graphique sont dues à Ferro+Ferro Graphic Communication. Des conseils et une aide appréciables concernant la production, la traduction et la diffusion du rapport ont été fournis par le Bureau de la communication du PNUD, tout particulièrement par Rajeswary Iruthayanathan et Maureen Lynch. De même, Adam Rogers, du FENU, et Marta Jaksona, du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain (HDRO), nous ont communiqué des conseils et des idées utiles en matière d'édition, de conception, d'impression et de diffusion. Nous avons reçu de promptes réponses à nos demandes d'information de la part de Sarah Burd-Sharps du HDRO. Katherin Golitzen a émis des suggestions et des conseils utiles sur les questions éditoriales. Nous remercions également de leur aide les collègues dont les noms suivent qui ont facilité l'approbation des documents au sein de leurs diverses unités d'affectation : Josephine Amara-Bangali, Vineet Bhatia, Astrid Bissainthe, Georgina Fekete, Douglas Keh et Rosemary Nuamah.

Le rapport a aussi bénéficié du travail diligent de Johanna B. Fine qui, au cours de son stage au PNUD, a effectué des apports importants sur diverses questions de fond.

L'équipe tient tout particulièrement à dire sa gratitude à Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, dont les connaissances expertes ont été essentielles pour la guider et la conseiller sur les questions de fond relatives aux PMA. En outre, elle tient à reconnaître le rôle critique de l'appui de l'OHRLS durant le processus de consultation et à remercier en particulier Nelly Ahouilhouna, Raúl de Melo Cabral, Aba Davis, Eder García, Shuang Hu, Nosh Nalavala, Om Pradhan, Carol Sakubita, et Harriet Schmidt. Le Département des services de conférence a fourni un soutien logistique et des services de traduction efficaces et opportuns lors de la Réunion de consultation des ambassadeurs du 26 septembre 2005. Nous remercions également Roselyn Odera de sa promptitude et de sa volonté d'aider pour répondre à notre demande de suggestions de noms d'intervenants spécialisés dans les questions d'égalité des sexes.

Le présent rapport sur les PMA a été financé par le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique du PNUD, grâce à de généreuses contributions des gouvernements de l'Allemagne, de la Norvège et des Pays-Bas.

Nous tenons enfin à remercier Tenagne Getahun et Libby Gutierrez du Groupe de la gouvernance démocratique du PNUD, qui ont toutes deux fourni un appui administratif essentiel.

Gita Welch
 Chef de pratique et directrice
 Groupe de la gouvernance démocratique
 Programme des Nations Unies
 pour le développement

Zahra Nuru
 Directeur et conseiller principal
 Bureau du Haut Représentant pour
 les pays les moins avancés, les pays
 en développement sans littoral et
 les petits États insulaires en développement

Processus d'élaboration du rapport sur les PMA

Recherche préliminaire et consultation : Sur la base de la note conceptuelle, de décembre 2004 à mars 2005, l'équipe des PMA a défini les indicateurs de gouvernance, examiné la littérature et établi les tendances préliminaires de chacune des lignes de service du Groupe de la gouvernance démocratique (GGD), ainsi que les tendances concernant le VIH/SIDA, les activités en phase de post-conflit et l'égalité des sexes. L'équipe a mené des interviews personnelles avec les conseillers de politique pour chaque ligne de service du GGD. Elle a également communiqué un questionnaire écrit et procédé à des consultations électroniques avec les représentants résidents du PNUD des 50 PMA. Les consultations se sont poursuivies au cours de la réunion de Johannesburg de janvier 2005.

Retraite des PMA : L'équipe des PMA a effectué une retraite du 14 au 18 mars 2005. Au cours de la semaine, elle a examiné les tendances et organisé des sessions de travail sur chacune des lignes de service du GGD, ainsi que sur les domaines de pratique du PNUD (VIH/SIDA, pauvreté, conflits, environnement). Ont participé à cette retraite des spécialistes en indicateurs du HDRO et du Centre d'Oslo pour la gouvernance et des bureaux régionaux du PNUD, ainsi que des membres d'autres entités compétentes des Nations Unies : DAES, FENU et OHRLLS. Des représentants des bureaux régionaux du PNUD ont assisté à l'une des réunions de travail sur l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes et les États arabes.

Version zéro (plan annoté) : Sur la base des débats qui se sont déroulés durant la retraite, des examens préliminaires de la littérature, des apports des interviews préparatoires avec divers conseillers de lignes de service, l'équipe a élaboré un rapport initial sous forme d'un plan annoté le 23 mars 2005. Achevée le 13 avril 2005, cette « version zéro » a fait l'objet d'un examen à l'interne et de commentaires au sein de l'équipe.

Version jaune : Les documents pertinents ont été examinés et les thèmes des chapitres développés durant le mois de mai, et une version préliminaire jaune a été communiquée aux membres de l'équipe appartenant aux PMA le 23 mai pour examen et commentaires. La version jaune révisée a été communiquée au Groupe de lecteurs le 6 juin 2005. Elle a également été transmise à l'OHRLLS. Les commentaires du Groupe de lecteurs ont été reçus à la fin juin 2005.

Version bleue : Sur la base des commentaires du Groupe de lecteurs et du processus de consultation avec les points focaux des PMA du 18 juillet 2005 (voir ci-après pour plus de détails), l'équipe des PMA a procédé à la rédaction de la version bleue qui était due le 30 août 2005. Cette version a été communiquée au Groupe de lecteurs et au Groupe de conseillers en septembre 2005, ainsi qu'aux représentants résidents des 50 PMA et à l'OHRLLS. Les commentaires sur la version bleue ont été reçus à la fin septembre 2005.

Version rouge : Sur la base des commentaires émis sur la version bleue, l'équipe du rapport sur les PMA a révisé le texte et les analyses statistiques en octobre et novembre, pour produire la version rouge qui a été distribuée au BDP, au Bureau de l'Administrateur du PNUD et à l'OHRLLS pour commentaires. La section statistique du rapport a été communiquée au HDRO pour commentaires.

Outre les consultations des lecteurs et des conseillers sur les différentes moutures du texte, l'équipe des PMA a procédé à d'autres consultations :

- ▶ Consultations préliminaires : Consultation des représentants résidents du PNUD des 50 PMA et des conseillers de politique du GGD; réunion de Johannesburg.
- ▶ Retraite de l'équipe des PMA : Organisée par le GGD; processus décrit ci-dessus.
- ▶ Réunion des points focaux des PMA : Organisé conjointement par l'OHRLLS et le PNUD, le premier cycle de consultations des points focaux nationaux des PMA a eu lieu le 18 juillet

2005. Les débats ont été consacrés à l'examen des défis et des possibilités concernant la réalisation de l'engagement 2 du Programme d'action de Bruxelles. Ont également participé aux travaux (consultation et dialogue) des panélistes appartenant à différents organismes.

► Réunion des ambassadeurs des PMA : Organisé conjointement par l'OHRLLS et le PNUD en septembre 2005, ce dialogue de consultation avait pour objet de réunir les ambassadeurs et les hauts représentants des PMA au sein d'un forum interactif pour débattre des défis relatifs à la gouvernance dans les PMA. Cette activité a bénéficié d'un accueil très favorable des ambassadeurs et des représentants de leurs pays respectifs, qui ont accepté de prendre part à un dialogue avec conférences-débats sur la bonne gouvernance et de partager avec leurs pairs les expériences de leurs pays. Elle a constitué une étape clé de l'élaboration du rapport sur les PMA. Le rapport cite les opinions et les remarques des représentants des pouvoirs publics pour illustrer les arguments qu'il présente sur les réalités des pays. Les expériences dont il s'agit couvrent une large gamme de sujets s'étalant notamment de l'importance du leadership national pour assurer l'application concrète sur le terrain de la vision de la bonne gouvernance jusqu'à la question des partenariats de niveau national et international dans le contexte de la gouvernance mondiale.

Table des matières

10	Processus d'élaboration du Rapport sur les PMA
18	Abréviations, sigles et acronymes
21	Résumé analytique
33	Chapitre 1 : La gouvernance démocratique pour le développement humain durable
34	Introduction
35	Programme d'action de Bruxelles
36	Fonctions de l'État
37	Éléments de la bonne gouvernance
38	Démocratisation de la bonne gouvernance
39	Cadre des droits de l'homme pour la gouvernance démocratique
40	Gouvernance démocratique : la bonne gouvernance pour le développement humain
43	Les défis de la gouvernance démocratique pour les PMA
43	Relativisme culturel des constitutions
45	Démocratie en phase de post-conflit
45	Sexospécificité et gouvernance démocratique
46	Évaluation de la gouvernance
46	Financement de la paix et de la reconstruction en phase de post-conflit
50	Financement des institutions de la gouvernance démocratique
51	Chapitre 2 : Les capacités de l'État
52	Introduction
53	Les capacités de l'État et le contexte du renforcement des capacités dans les PMA
54	Attributs nécessaires des institutions de l'État
54	Principales fonctions des institutions de l'État en matière de développement
55	Tendances récentes de la réforme de l'administration publique dans les PMA
59	Décentralisation : institutions locales participatives et responsables de leurs actions
62	Les capacités des institutions de l'État à relever les défis de la gouvernance
62	Capacités en matière de suivi et évaluation
62	Gestion des performances et responsabilité de l'obtention de résultats
65	Gestion du budget et des dépenses
66	Capacités en matière d'exploration de nouvelles approches et d'innovation
67	Transparence, responsabilité et lutte contre la corruption
74	Les capacités des institutions de l'État à relever les défis économiques
74	Établissement des priorités et des objectifs
75	Analyse et formulation des politiques
77	Suivi et évaluation
78	Association avec les partenaires extérieurs
78	Les capacités des institutions de l'État à répondre aux besoins de développement humain
79	Fourniture de services publics efficaces malgré les contraintes financières

91 Chapitre 3 : Acteurs non étatiques

- 92 Introduction
- 92 Contributions de la société civile à la gouvernance démocratique dans les PMA
 - 93 Participation civique et développement parlementaire
 - 96 Société civile et partis politiques
 - 97 Transparence et responsabilisation de l'État : le rôle de gardien de la société civile
 - 100 Rôle de la société civile dans la communication, la diffusion de l'information et la sensibilisation
- 102 Défis du développement économique et humain dans les PMA et rôle de la société civile
 - 102 Influence sur le débat politique et la formulation des politiques
 - 104 Fourniture des services sociaux de base
 - 107 Rôle de la société civile dans la durabilité de l'environnement
- 109 Limites et défis de la société civile dans les PMA
- 110 Secteur privé
 - 111 Contributions du secteur privé
 - 112 Obstacles s'opposant au développement du secteur privé dans les PMA
 - 115 Partenariats public-privé
- 117 Partenaires au développement extérieurs
 - 117 Défis du développement économique et humain
 - 118 Défis en matière de gouvernance
 - 119 Les partenaires au développement extérieurs et la société civile

123 Chapitre 4 : État de droit, droits de l'homme et accès à la justice

- 124 Introduction
- 125 Respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans les PMA
- 127 Renforcement des institutions nationales de défense des droits de l'homme
- 130 Constitutions et lois
- 133 État de droit et justice
 - 133 Systèmes de justice parallèles
 - 137 Accès à la justice
 - 140 Renforcement de l'appareil judiciaire
 - 146 Réforme du système de justice pénale
- 149 Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme
 - 150 Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme au niveau international
 - 151 Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme au niveau national

153 Chapitre 5 : La gouvernance mondiale et les PMA

- 154 Introduction
- 154 Les défis du développement pour les PMA au niveau mondial, leur forme et leur nature

- 155 Disparités mondiales
- 155 Obstacles au commerce et distorsions
- 157 Flux de ressources financières et humaines
- 159 Fardeau de la dette et allègement de la dette
- 161 VIH/SIDA et gouvernance mondiale
- 162 Conflits armés
- 163 Problématique de l'environnement mondial
- 164 Maux mondiaux
- 164 La structure de la gouvernance mondiale et les PMA
 - 164 Règles défavorables et représentation insuffisante
 - 165 Participation inefficace
- 168 Stratégies de restructuration et réforme de la gouvernance mondiale
 - 168 Nouvelles perspectives
 - 169 Stratégies rénovées
 - 169 Échanges commerciaux et accès aux marchés
 - 173 Mobilisation des ressources
 - 174 Migration et exode des cerveaux
 - 174 Problèmes environnementaux mondiaux
 - 174 Consortiums multinationaux pour les routes transnationales entre pays enclavés
- 175 Cadre régional régissant les migrations
- 176 Normes régionales et sous-régionales communes
- 176 Réformes institutionnelles
 - 176 Implication accrue de la société civile
 - 177 Centres sous-régionaux d'aide juridique pour les négociations commerciales
 - 177 Réforme des institutions de Bretton Woods
 - 178 Réforme de l'OMC

Encadrés

- 37 Encadré 1.1 Caractéristiques fondamentales de la bonne gouvernance
- 40 Encadré 1.2 Résolution de l'Assemblée générale relative à la promotion et à la consolidation de la démocratie par la bonne gouvernance et le développement durable
- 42 Encadré 1.3 La gouvernance démocratique en tant que bonne gouvernance pour le développement humain durable
- 60 Encadré 2.1 Décentralisation : les leçons de l'Ouganda
- 64 Encadré 2.2 Réforme des salaires et rémunération au rendement dans la fonction publique au Cambodge et en Afghanistan
- 68 Encadré 2.3 République démocratique du Congo : la calamité des ressources naturelles, le conflit et la corruption
- 73 Encadré 2.4 La Direction de la lutte contre la corruption et le crime économique (DCEC) du Botswana
- 80 Encadré 2.5 Prestations de services urbains : la formule novatrice et efficace du Burkina Faso dans le domaine de la gestion de l'assainissement

82	Encadré 2.6	Place centrale de l'infrastructure physique dans le développement : l'approvisionnement en eau en milieu rural au Bangladesh
84	Encadré 2.7	Exemples choisis de prestations de services efficaces dans le contexte du VIH/SIDA
89	Encadré 2.8	Mozambique : évolution du dispositif de gestion des catastrophes
94	Encadré 3.1	Programmes d'éducation civique en Zambie
99	Encadré 3.2	La société civile dans la lutte contre la corruption : la surveillance des recettes pétrolières au Tchad
101	Encadré 3.3	Le réseau People First : les TIC pour le développement rural dans les Îles Salomon
105	Encadré 3.4	Les latrines communautaires à Addis-Abeba (Éthiopie)
106	Encadré 3.5	Ouganda : le VIH/SIDA et les effets bénéfiques du partenariat public-privé
107	Encadré 3.6	Les partenariats avec la société civile : le Programme LIFE du Sénégal
108	Encadré 3.7	Gestion communautaire de l'environnement urbain au Sénégal
110	Encadré 3.8	Éléments constitutifs du secteur privé
113	Encadré 3.9	Services de vidange en République-Unie de Tanzanie : l'intervention du secteur privé
116	Encadré 3.10	Adopter une île : les partenariats public-privé aux Maldives
118	Encadré 3.11	Appui de la transition politique en Haïti par les partenaires au développement extérieurs
134	Encadré 4.1	Malawi et Mozambique : droits fonciers
136	Encadré 4.2	Rwanda : application de mécanismes novateurs en quête de la justice
140	Encadré 4.3	Yémen : modernisation du secteur judiciaire
141	Encadré 4.4	Sierra Leone : campagne en faveur de la bonne gouvernance
143	Encadré 4.5	Juges expatriés et itinérants dans les PMA
144	Encadré 4.6	Expériences en matière de justice transitionnelle : les commissions de vérité de la Sierra Leone et du Timor-Leste
147	Encadré 4.7	Mesures d'instauration de services de police sensibles aux différences entre les sexes
166	Encadré 5.1	Conclusions du Sommet mondial 2005
172	Encadré 5.2	Quelques exemples de coopération régionale entre les PMA

Graphiques

36	Graphique 1.1	Évolution du PIB par habitant dans les PMA, 1981-2004
36	Graphique 1.2	Évolution de l'espérance de vie à la naissance dans les PMA, 1980-2005

Tableaux

48	Tableau 1.1	Les systèmes électoraux des PMA
93	Tableau 3.1	Programmes d'éducation des électeurs pour les groupes minoritaires et autres dans divers PMA
129	Tableau 4.1	Statut actuel (mai 2005) des institutions nationales de défense des droits de l'homme dans les PMA

139	Tableau 4.2	Personnes en détention provisoire avant procès dans divers PMA
155	Tableau 5.1	Droits de douane moyens (en %) imposés par les pays développés aux biens généralement produits dans les PMA
157	Tableau 5.2	APD nette octroyée aux PMA, 1990-2002
158	Tableau 5.3	Besoins d'investissement pour les OMD et déficit du financement (estimations en dollars EU 2003) dans les PMA de la région Asie-Pacifique
160	Tableau 5.4	Encours de la dette et allègement de la dette par habitant dans les PMA, 2002
165	Tableau 5.5	Institutions mondiales et composition
165	Tableau 5.6	Pouvoir de vote au sein des institutions de Bretton Woods

Figures

125	Figure 4.1	Ratification par les PMA des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme
-----	------------	---

179 Glossaire général

191 Bibliographie

225 Annexe statistique

228	Tableau 1 : PMA - Caractéristiques de base
230	Tableau 2 : PMA - Situation du développement humain (indicateurs clés)
232	Tableau 3 : PMA - Profil du dénuement humain (indicateurs clés)
236	Tableau 4 : PMA - Accès aux services sociaux de base
238	Tableau 5 : PMA - Performance économique
242	Tableau 6 : PMA - Appui des pays riches (membres du CAD/OCDE)
243	Tableau 7 : PMA - Sécurité humaine
244	Tableau 8 : PMA - Égalité et inégalité des sexes
246	Tableau 9 : PMA - Traités internationaux
248	Tableau 10 : Gouvernance dans les PMA
252	Tableau 11 : Représentation politique dans les PMA

Profils des pays

254	Afghanistan
256	Angola
258	Bangladesh
260	Bénin
262	Bhoutan
264	Burkina Faso
266	Burundi
268	Cambodge
270	Cap-Vert
272	Comores
274	Djibouti
276	Érythrée
278	Éthiopie
280	Gambie
282	Guinée

284	Guinée-Bissau
286	Guinée équatoriale
288	Haïti
290	Îles Salomon
292	Kiribati
294	Lesotho
290	Libéria
298	Madagascar
300	Malawi
302	Maldives
304	Mali
306	Mauritanie
308	Mozambique
310	Myanmar
312	Népal
314	Niger
316	Ouganda
318	République centrafricaine
320	République démocratique du Congo
322	République démocratique populaire lao
324	République-Unie de Tanzanie
326	Rwanda
328	Samoa
330	Sao Tomé-et-Principe
332	Sénégal
334	Sierra Leone
336	Somalie
338	Soudan
340	Tchad
342	Timor-Leste
344	Togo
346	Tuvalu
348	Vanuatu
350	Yémen
352	Zambie

354 **Glossaire des termes statistiques**

366 **Source des indicateurs**

371 **Références statistiques**

Abréviations, sigles et acronymes

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AGOA	Loi en faveur de la croissance de l'Afrique et de son accès aux marchés
APD	aide publique au développement
ARTF	Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan
ASACR	Association sud-asiatique de coopération régionale
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BAoD	Banque asiatique de développement
BRAC	<i>Bangladesh Rural Advancement Committee</i> [Comité de promotion rurale du Bangladesh]
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CDP	Comité des politiques de développement
CEA-ONU	Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Nations Unies)
CNUCC	Convention des Nations Unies contre la corruption
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CRC	Convention relative aux droits de l'enfant
CTCI	Classification type pour le commerce international
DCEC	<i>Directorate on Corruption and Economic Crime (Botswana)</i> [Direction de la lutte contre la corruption et la criminalité économique (Botswana)]
DHD	développement humain durable
DOD	encours de la dette
DSRP	document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EBA	<i>Everything but Arms</i> [Tout sauf les armes]
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
FMI	Fonds monétaire international
GEF	Fonds pour l'environnement mondial
GEO	Rapport/Projet sur l'avenir de l'environnement mondial
GFP	gestion des finances publiques
GGD	Groupe de la gouvernance démocratique (PNUD)
GRC	gestion des risques de catastrophe
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HDRO	Bureau du Rapport mondial sur le développement humain
ICPS	<i>International Centre for Prison Studies</i> (Centre international des études pénitentiaires)
ICVS	Enquête internationale sur les victimes de la criminalité
IDEA	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IDH	Indicateur du développement humain
IDP	personnes déplacées

IED	investissement étranger direct
INDDH	Institutions nationales de défense des droits de l'homme
INGC	Institut national de gestion des catastrophes (Mozambique)
IPH-1	Indicateur de la pauvreté humaine-1
ISDH	Indicateur sexospécifique du développement humain
IVE	indicateur de vulnérabilité économique
LEGED	<i>Local Government Engineering Department</i> [Département d'ingénierie du gouvernement local (Bangladesh)]
LIFE	Fonds d'initiative locale pour l'amélioration de l'environnement urbain
MAEP	Mécanisme africain d'examen par les pairs
MICIVIH	Mission civile internationale en Haïti (OEA/ONU)
MST	maladie sexuellement transmissible
NAG	<i>National Accountability Group</i>
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NGP	nouvelle gestion publique
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OHRLLS	Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA	programme d'action national aux fins de l'adaptation
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PNB	produit national brut
PNH	Police nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	parité de pouvoir d'achat
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPTE	pays pauvre très endetté
PRRP	Programme de réforme et de restructuration prioritaires (Afghanistan)
RAA	<i>Royal Audit Authority (Bhoutan)</i>
RAP	réforme de l'administration publique
RENLAC	Réseau national de lutte anti-corruption
RNB	revenu national brut

RRA	<i>Rwanda Revenue Agency</i>
SAFTA	Zone de libre-échange d'Asie du Sud
SAPTA	régime préférentiel d'échanges de l'ASACR
SGP	Système généralisé de préférences
SGPC	Système global de préférences commerciales entre pays en développement
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
SIPRI	<i>Stockholm International Peace Research Institute</i>
SRAS	syndrome respiratoire aigu sévère
SRP	stratégie de réduction de la pauvreté
TIC	technologies de l'information et des communications
TIRI	réseau d'apprentissage sur la gouvernance
TLPS	Police du Timor-Leste
TPIR	Tribunal pénal international pour le Rwanda
UA	Union africaine
UAC	<i>Uganda AIDS Commission</i> [Commission ougandaise du sida]
UIP	Union interparlementaire
UDN	<i>Uganda Debt Network</i> [Réseau ougandais de la dette]
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPU	Union postale universelle
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
WDI	<i>World Development Indicators</i> [Indicateurs du développement dans le monde]
WIDER	Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement
WOLA	<i>Washington Office on Latin America</i> [Bureau de Washington pour l'Amérique latine]

Résumé analytique

Introduction

Le Document final du Sommet mondial de 2005¹ a réaffirmé la volonté des dirigeants mondiaux et de la communauté internationale de répondre aux besoins spéciaux des pays les moins avancés (PMA), qui continuent de faire face à des défis persistants en matière de développement humain. Dans ce contexte, tous les organismes compétents du système des Nations Unies, notamment les institutions de Bretton Woods, ont été instamment priés de déployer des efforts concertés et d'adopter des mesures d'urgence aux fins d'assurer la réalisation opportune des objectifs et des cibles du Programme d'action de Bruxelles².

Le Programme d'action de Bruxelles vise à renforcer la capacité des PMA à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment celui de la réduction de moitié de la proportion des gens vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015, ainsi qu'à promouvoir le développement durable dans les PMA.

Dans un rapport soumis au Conseil économique et social (ECOSOC) en 2005³, le Secrétaire général des Nations Unies note que, malgré les progrès notables de certains PMA au niveau individuel, ceux-ci en tant que groupe « n'ont pas gagné autant de terrain s'agissant des objectifs d'élimination de la pauvreté, de croissance viable et de développement durables énoncés dans le Programme d'action de Bruxelles »⁴. Le rapport du Secrétaire général attire l'attention sur des faiblesses dans les trois domaines de l'appropriation des pays, des capacités nationales et des ressources comme constituant des obstacles majeurs qui continuent de freiner l'application du Programme d'action. Le rapport souligne en particulier le fait que la réalisation des cibles et des objectifs du Programme d'action de Bruxelles d'ici 2010 exigerait un accroissement des efforts des PMA, une révision à la hausse de l'aide publique au développement (APD), une annulation totale de la dette, l'instauration de relations commerciales équitables et un renforcement de l'assistance technique des donateurs; il est également impératif, note le Secrétaire général, d'exploiter le potentiel énorme de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Ces recommandations reposent sur la reconnaissance de l'importance vitale de la bonne gouvernance pour l'élimination de la pauvreté, les progrès sur la voie de la réalisation des OMD et l'instauration d'un développement humain durable. Il est donc logique que le présent rapport, *Gouvernance pour l'avenir : démocratie et développement dans les pays les moins avancés*, soit le fruit de la collaboration de deux organismes spécifiques des Nations Unies : le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (OHRLLS)⁵, qui a pour mandat d'assurer la bonne application du Programme d'action de Bruxelles, et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont la mission est d'aider les pays en développement à réaliser les OMD en vue de l'instauration d'un développement humain durable.

Quatre des sept domaines d'intervention du Programme d'action de Bruxelles se rapportent immédiatement à la gouvernance : 1) l'encouragement d'une action axée sur la popula-

¹ Assemblée générale des Nations Unies, *Document final du Sommet mondial de 2005*, 20 septembre 2005, A/60/L.1; en ligne à <http://www.un.org/french/summit2005/documents.html>

² Le Programme d'action de Bruxelles, officiellement dénommé Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, a été adopté par le 20 mai 2001 à Bruxelles (Belgique) par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

³ Lors de sa session de fond du 23 mai 2005, l'ECOSOC a examiné la coordination de l'application du Programme d'action de Bruxelles. Nations Unies; voir « Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; Rapport du Secrétaire général », A/60/81-E/2005/68, 23 mai 2005.

⁴ *Ibid.*

⁵ Établi sur la recommandation du Secrétaire général des Nations Unies par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/227, 24 décembre 2001.

La réalisation des objectifs du Programme d'action de Bruxelles exigerait un accroissement des efforts des PMA, une révision à la hausse de l'APD, une annulation totale de la dette, l'instauration de relations commerciales équitables et un renforcement de l'assistance technique des donateurs.

tion; 2) la promotion d'une bonne gouvernance aux niveaux national et international; 3) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et 4) la mobilisation de ressources financières, y inclus l'APD.

Les priorités ainsi retenues reconnaissent qu'outre les facteurs extérieurs qui influent sur les perspectives de croissance et de développement de tous les PMA, la gouvernance démocratique aux niveaux local, national et mondial est d'une importance primordiale pour assurer l'instauration d'un développement humain, la sécurité et la protection des droits de l'homme.

Programme d'action de Bruxelles

Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, dit Programme d'action de Bruxelles, adopté en juin 2001 à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA contient des politiques et des mesures d'appui visant à promouvoir la croissance économique à long terme et le développement humain durable dans ces pays et l'intégration de ceux-ci dans l'économie mondiale. Il constitue un partenariat mondial ayant pour objet de développer les ressources humaines et institutionnelles nécessaires pour accélérer la croissance économique et pour éliminer la pauvreté, l'inégalité et le manque dans les 50 PMA, ainsi que d'assurer la sécurité humaine de leurs plus de 600 millions d'habitants. Ce programme est donc essentiel pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'attention internationale accordée aux PMA date de près de 40 ans. Ce groupe de pays en développement a été reconnu comme le plus vulnérable à la fin des années 1960 et la Stratégie internationale de développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement prévoit des mesures spéciales à leur égard. En 1981, la première Conférence des Nations Unies sur les PMA réunie à Paris a produit le Nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés. La deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA a abouti à la Déclaration de Paris et au Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Les deux Programmes d'action de Paris, annoncés en 1981 et en 1990, sont restés en grande partie sans résultats concrets. Par ailleurs, le nombre des PMA s'est élevé depuis de 24 à 50 et seul l'un des membres du groupe initial, le Botswana, est parvenu à se reclasser parmi les pays en développement.

En vue d'accroître ses chances de réussite, le Programme d'action de Bruxelles de 2001 s'est distingué de ses prédécesseurs par ses objectifs, son orientation, sa portée et les arrangements de suivi dont il est assorti. En général, il se concentre sur l'obtention de progrès substantiels pour les PMA sur la voie de la réalisation des deux OMD de la réduction de moitié de la pauvreté extrême d'ici 2015 et de la promotion du développement durable. Les participants à la conférence de 2001 ont retenu les sept étapes suivantes, qui ont ultérieurement été dénommées « engagements », en vue de la réalisation de ces objectifs :

- ▶ Encourager une action axée sur la population;
- ▶ Promouvoir une bonne gouvernance aux niveaux national et international;
- ▶ Renforcer les capacités humaines et institutionnelles;
- ▶ Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation;
- ▶ Renforcer le rôle du commerce dans le développement;
- ▶ Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement;
- ▶ Mobiliser des ressources financières.

Dans le contexte de l'absence de progrès en matière de développement socioéconomique des PMA et de l'application du Programme d'action pour les années 90, le Programme d'action de Bruxelles souligne le fait que le processus de développement doit être envisagé dans une optique globale, cohérente et à long terme par les PMA et leurs partenaires. Il est attendu notamment qu'un dialogue plus efficace résultera d'un meilleur alignement des politiques et stratégies nationales des PMA et de l'aide extérieure fournie par leurs partenaires. Une coopération pour le développement ouverte et transparente, soutenue par une ferme volonté politique, peut encourager une transformation rapide dans les PMA. Le succès dépendra de la qualité des mesures d'application, de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen aux niveaux national, régional et mondial.

Les notions de bonne gouvernance sur lesquelles se fonde le Programme d'action sont largement conceptualisées : elles couvrent au premier chef l'État, la société civile et le secteur privé, mais elles comprennent également les relations régionales et internationales en tant qu'éléments constitutifs de la gouvernance mondiale.

Pourquoi un rapport sur la gouvernance dans les PMA ?

Le présent rapport est un document de référence complet qui définit et analyse les questions clés ayant trait à la réalisation de l'engagement 2 du Programme d'action de Bruxelles. Il a vu le jour en raison de la place centrale qu'occupe la bonne gouvernance pour assurer l'élimination de la pauvreté et l'instauration d'un développement humain durable dans le groupe des pays les moins avancés (PMA) qui, d'après les critères fixés pour cette catégorie de pays, sont aujourd'hui au nombre de 50. Il porte sur les défis que ces pays ont à relever en matière de gouvernance et examine certaines des causes profondes de ces défis. Il indique également certaines des limites que la pauvreté extrême impose à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants des PMA. Le rapport examine le défi majeur que constitue le développement socioéconomique des PMA pour ces pays eux-mêmes ainsi que pour leurs partenaires au développement et pour le reste de la communauté internationale en cette ère de la mondialisation qui est la nôtre. Il présente une synthèse des modalités selon lesquelles les faiblesses structurelles de l'économie et le manque endémique de capacités humaines, institutionnelles et de production des PMA viennent fréquemment accroître les handicaps inhérents de nature géographique de ceux-ci. Le rapport rappelle également que les PMA sont eux-mêmes en mesure d'apporter certaines des solutions les plus efficaces et les plus créatives à leurs problèmes de développement.

L'un des rôles clés des Nations Unies consiste à aider les pays à atteindre les objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Le but du présent rapport n'est donc pas d'opérer un classement des pays selon les efforts qu'ils semblent déployer ou qu'ils déploient effectivement pour créer des conditions propices à une accélération du développement par le biais de la bonne gouvernance, ni de prescrire ce que les PMA doivent faire pour assurer l'élimination de la pauvreté, la pratique d'une bonne gouvernance et la démocratie. L'immense expérience des Nations Unies sur le terrain est venue confirmer l'hypothèse selon laquelle on ne peut pas décider par voie législative l'instauration de la démocratie et de la gouvernance démocratique dans les pratiques des pays. Les Nations Unies en tant qu'institution conviennent au contraire que chaque pays doit élaborer lui-même ses solutions endogènes durables qui atténueront la pauvreté humaine, le manque humain et le sous-développement, compte tenu de ses propres réalités et des interactions de celles-ci avec l'environnement extérieur.

Le présent rapport est un document de référence actualisé élaboré à l'intention des instances gouvernementales, des organisations de la société civile, du secteur privé et des autres parties prenantes du développement des PMA, des praticiens du développement des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble. Il s'articule en cinq chapitres portant sur la gouvernance démocratique, les relations qui unissent la gouvernance et la pauvreté, le rôle des acteurs étatiques et non étatiques, l'état de droit et la gouvernance mondiale.

Le message central du rapport est que bien qu'elle ne suffise pas à elle seule, la bonne gouvernance est indispensable pour permettre aux pays de maintenir leurs progrès dans le long terme.

Le passage au développement humain, au-delà de la croissance économique, exige que les libertés politiques et économiques soient étayées par le respect des droits de l'homme; ceci

assure de la part de la population une reconnaissance, une acceptation et un appui plus pleins des moyens et des fins de la bonne gouvernance⁶.

Le facteur « ressources »

Bien qu'un grand nombre des défis en matière de développement envisagés dans le présent rapport se retrouvent dans tous les pays en développement, ils se manifestent de façons notablement différentes dans les pays les plus pauvres (en particulier dans les PMA). La riposte à la dévastation causée par le VIH/SIDA, les chocs économiques externes ou les catastrophes naturelles varie considérablement selon que le pays considéré est un PMA ou pas. C'est ainsi, par exemple, qu'en Afrique subsaharienne, la pandémie de VIH/SIDA a réduit les capacités nationales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture dans des proportions considérablement plus graves dans les PMA que dans les autres pays. La communauté internationale a déjà mis en œuvre un certain nombre d'initiatives pour faire face à la triple menace que constituent l'insécurité alimentaire, l'affaiblissement des capacités de gouvernance et le VIH/SIDA. L'une d'elles est l'Initiative de renforcement des capacités de l'Afrique australe (SACI), qui est une contribution directe du PNUD aux efforts du système des Nations Unies visant à formuler une stratégie pour relever ce triple défi⁷.

Les pays sont classés dans la catégorie des PMA en appliquant un certain nombre de critères de développement sélectionnés, et notamment les trois critères ci-après⁸ :

► **Revenu** : Estimation moyenne, établie sur trois années, du produit intérieur brut (PIB) par habitant (moins de 750 dollars pour l'inclusion dans la catégorie; plus de 900 dollars pour la sortie de la catégorie)⁹;

► **Ressources humaines** : Indicateur composite révisé de qualité de vie physique, rebaptisé indicateur de capital humain (ICH) en 2003, fondé sur des indicateurs de nutrition, de santé, d'éducation et d'alphabétisation des adultes;

► **Vulnérabilité économique** : Indicateur de vulnérabilité économique (IVE), composite, rendant compte de la stabilité de la production agricole, de la stabilité des exportations de biens et de services, de l'importance économique des activités non traditionnelles, de la concentration des exportations de marchandises, des handicaps créés par la petite dimension économique et du pourcentage de la population déplacé par les catastrophes naturelles.

Il convient de noter que les 50 pays actuellement classés dans la catégorie des PMA se distinguent les uns des autres par d'importants facteurs, par le degré de complexité des problèmes auxquels ils font face et par les types de solutions à appliquer pour résoudre ces problèmes.

⁶ Les liens entre la bonne gouvernance et la gouvernance démocratique sont explicités au chapitre premier. La plupart des définitions de la gouvernance démocratique pèchent par tautologie en se référant aux institutions et processus démocratiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles les auteurs du présent rapport ont évité d'employer les termes de « gouvernance » et de « démocratique » dans un sens étroitement défini. Par ailleurs, ils se sont également abstenus d'appliquer une formule spécifique pour définir la gouvernance, car il s'agit en l'occurrence d'un concept dynamique. Certains éléments sont présents dans la bonne gouvernance et doivent l'être impérativement dans la gouvernance démocratique. La notion de la gouvernance démocratique dont traite le présent rapport a été élaborée à partir de divers textes et déclarations des Nations Unies sur la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme et à partir des positions du PNUD sur ces questions.

⁷ OHRRLLS (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), *Hoping and Coping: A Call for Action: The Capacity Challenge of HIV/AIDS in Least Developed Countries* [Espérer et faire face : Appel à l'action : le défi des capacités de lutte contre le VIH/SIDA dans les pays les moins avancés], 2005, p. 31.

⁸ Voir www.un.org/special-rep/ohrrlls/ldc/ldc%20criteria.htm et www.un.org/special-rep/ohrrlls/ldc/E-2004-33.pdf.

⁹ Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar (\$) dans le présent rapport, il s'agit du dollar des États-Unis.

La dévastation causée par le VIH/SIDA, les chocs économiques externes ou les catastrophes naturelles varie considérablement selon que le pays considéré est un PMA ou pas.

Le Représentant permanent de la République populaire démocratique lao (RPD lao) auprès de l'Organisation des Nations Unies a illustré certains des facteurs de différenciation en rappelant que les PMA sans littoral se heurtent à des obstacles supplémentaires en matière de croissance, devant relever ce qu'il a appelé « le double défi de la distance et de la traversée des frontières ». Le défi de la distance évoqué ici est celui des frais supplémentaires d'assurance et de transport qui se montent à 13 % des recettes d'exportation des PMA sans littoral, contre 7 % seulement dans les pays à façade maritime¹⁰.

L'éradication de la pauvreté peut être accélérée en réduisant et, à terme, en éliminant ces différences de coût. Elle dépend aussi incontestablement de l'accès aux ressources. La plupart des études récentes et les derniers engagements internationaux soulignent l'importance de l'accroissement des ressources pour combattre la pauvreté et pour instaurer un développement durable. Le Projet Objectifs du Millénaire, initiative des Nations Unies dirigée par Jeffrey Sachs, a demandé aux pays riches de doubler leurs apports cumulatifs d'aide publique au développement (APD) en faveur des pays à bas revenu; les pays donateurs ont ainsi été invités à porter leurs contributions d'APD de 0,25 % de leur revenu national brut (RNB) en 2003 à environ 0,44 % en 2006 et à 0,54 % en 2015¹¹. Par ailleurs, en mars 2005, la Commission pour l'Afrique, établie par le Premier ministre britannique Tony Blair, a présenté un rapport aux dirigeants du Groupe des 8 (G8) et à l'ensemble de la communauté internationale, qui propose une enveloppe d'aide plus substantielle, plus complète et plus intégrée, conçue pour accroître la prospérité du continent¹². De même, lors du Sommet mondial 2005, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à accroître l'aide de 50 milliards de dollars par an jusqu'en 2010. Dans le Document final du Sommet, les pays développés promettent de fixer des calendriers pour l'allocation d'une APD d'un montant de 0,7 % de leur PNB en 2015 au plus tard, et d'au moins 0,5 % de leur PNB en 2010 au plus tard. Sur la base du Programme d'action de Bruxelles pour les PMA, ils se sont également engagés à allouer de 0,15 à 0,20 % de leur PNB en aide aux PMA en 2010 au plus tard, et ils ont prié instamment les pays en développement qui ne l'avaient pas encore fait de fournir des efforts concrets dans ce sens, conformément aux engagements pris¹³.

En outre, les donateurs internationaux octroient une part de plus en plus significative de leur aide sous forme d'appui budgétaire direct, en particulier dans le cas des PMA. Si les mécanismes de décaissement peuvent présenter des variations, tous les instruments d'appui budgétaire direct (ou « général ») transfèrent des sommes relativement importantes directement au gouvernement partenaire, en faisant usage des systèmes d'affectation, d'achat et de comptabilité de celui-ci. Il y a là une rupture nette par rapport à la plupart des instruments antérieurs, par lesquels l'aide était octroyée sur la base de projets ou sous forme d'aide-programme et était directement liée à des conditionnalités *ex ante*.

Même si les montants de l'APD octroyée aux PMA doubleraient immédiatement, toutefois, les efforts visant à accroître le développement seraient vraisemblablement entravés par le manque d'efficacité, de transparence et d'inclusivité de la gouvernance. L'augmentation de l'APD doit être accompagnée d'améliorations substantielles des institutions et des pratiques en matière de gouvernance aux niveaux national ainsi qu'international.

¹⁰ Remarque émise par le Représentant permanent de la RPD lao lors d'une consultation et séance d'information sur la gouvernance à l'intention des ambassadeurs des PMA, organisée conjointement par le PNUD et l'OHRLS, le 26 septembre 2005 à New York.

¹¹ Projet Objectifs du Millénaire, *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*, 2005; en ligne à http://www.unmillenniumproject.org/reports/fullreport_french.htm.

¹² Voir www.commissionforafrica.org/.

¹³ Nations Unies, Assemblée générale, « Document final du Sommet 2005 », 20 septembre 2005, A/60/L.1; en ligne à <http://www.un.org/french/summit2005/documents.html>

On a assisté, au cours de la vingtaine d'années écoulée, à une révision des principes généralement acceptés dans le domaine du développement. Au lieu de considérer l'État comme le problème (et les marchés comme la solution), on attache aujourd'hui une importance primordiale au rôle des institutions de l'État dans l'instauration d'un développement durable. Cette évolution est due à l'incapacité des marchés d'assurer à eux seuls le respect de ces valeurs sociales que sont l'équité, la légalité, l'inclusivité et la transparence dans la gestion des affaires publiques. Comme le note l'économiste politique Francis Fukuyama, « la science économique ... est puissante pour expliquer les marchés, mais pas les institutions; elle rend compte généralement mal de la valeur de toute activité humaine qui ne peut pas se réduire à des achats, et rares sont les activités humaines qui le peuvent ». Dans son ouvrage le plus récent, Fukuyama estime qu'il est vital d'encourager la bonne gouvernance dans toute la mesure du possible, car « si l'on peut parachuter dix technocrates brillants dans un pays en développement et induire des améliorations massives des politiques publiques ..., il n'est aucun système juridique au monde dont les problèmes puissent être résolus par dix technocrates, si brillants qu'ils soient »¹⁴.

De plus, la bonne gouvernance ne saurait faire l'objet d'un examen sans que l'on reconnaisse également l'importance des rapports de puissance et du leadership national. Dans la plupart des PMA, l'engagement des détenteurs du pouvoir peut faire une différence cruciale dans la promotion du changement et du progrès. La qualité et la portée des relations entre tous les acteurs étatiques ainsi que des relations de ceux-ci avec les acteurs non étatiques sont d'une importance égale.

La formation et l'éducation sont essentielles pour créer des institutions étatiques attachées aux principes de l'efficacité, de la transparence et de la responsabilisation, et ces principes ne peuvent s'implanter qu'avec l'appui d'un leadership éclairé et déterminé. Les bons dirigeants peuvent guider les instances gouvernementales pour les amener à pratiquer des politiques qui répondent aux besoins de tous les membres de la société. Ils formulent et appliquent des politiques qui reconnaissent la sécurité de l'État ainsi que celle de ses ressortissants; ils ont donc davantage tendance à accorder une place prioritaire à un état de droit effectif, à l'apport de services sociaux, notamment d'éducation et de santé, et à l'instauration d'un cadre propice à la croissance économique. Ils veillent à la mise en place de circuits commerciaux efficaces et au respect des libertés individuelles; ils autonomisent la société civile et protègent l'environnement.

Il existe heureusement une poignée de dirigeants de PMA qui ont adhéré ces dernières années aux principes de la bonne gouvernance et de la promotion du développement humain. C'est ainsi, par exemple, que les chefs d'État et de gouvernement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont adopté lors de leur dixième sommet en RDP lao en novembre 2004 le Programme d'action de Vientiane (PAV) 2004-2010, qui a d'importantes implications pour les PMA de la région¹⁵.

On voit aussi apparaître des exemples de ce nouveau type de leadership en Afrique. En juin 2005, 15 anciens chefs d'État et de gouvernement africains ont lancé une initiative à Bamako (Mali), dans le but de relever les défis urgents du continent. La Déclaration de Bamako appelle à l'instauration de régimes démocratiques et à un transfert pacifique du pouvoir « pour assurer une paix durable, la sécurité, la croissance économique et le bien-être social »¹⁶. Ces anciens dirigeants s'engagent à continuer de servir leur pays en favorisant le

Bien que la plupart des PMA soient aujourd'hui des démocraties à régime multipartite et que leurs processus électoraux aient considérablement progressé, il faut encore renforcer le système de freins et de contrepoids de l'État.

¹⁴ Francis Fukuyama, *State Building: Governance and the World Order in the 21st Century*, Profile Books, 2004.

¹⁵ Voir www.aseansec.org/VAP-10th%20ASEAN%20Summit.pdf.

¹⁶ Initiative des chefs d'État africains, Déclaration de Bamako, 8 juin 2005, Bamako (Mali). Disponible à : http://asi.ndi.org/about/declaration/bamako_declaration_fr.pdf.

dialogue, la résolution pacifique des conflits et la gouvernance démocratique. La déclaration de Bamako est l'expression d'un leadership attaché aux processus et aux institutions respectueux de la constitution et de la gouvernance démocratique en tant qu'approches du changement de pouvoir et de la succession politique ainsi que de la résolution des conflits.

Le présent rapport souligne l'importance d'une séparation effective des pouvoirs. Bien que la plupart des PMA soient aujourd'hui des démocraties à régime multipartite et que leurs processus électoraux aient considérablement progressé, il faut encore renforcer le système de freins et de contrepoids de l'État. Le manque de séparation nette et d'indépendance des différents pouvoirs prive chacun de ceux-ci, dans une certaine mesure, de la capacité, du droit et de l'obligation de se surveiller mutuellement. Dans les PMA, le pouvoir exécutif est souvent bien plus puissant que le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Ce net déséquilibre limite la capacité de chaque entité de faire usage de son autorité pour exercer de manière efficace les fonctions qui lui sont attribuées.

Le pouvoir législatif se trouve fréquemment dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations, en raison de graves pénuries de ressources humaines et financières; il souffre également d'un manque de représentativité, d'autonomie et d'indépendance financière. Le parlement ne peut donc résister aux pressions directes de l'exécutif¹⁷. Par ailleurs son autorité est affaiblie lorsqu'il est relégué en marge de processus décisionnels importants tels que les négociations commerciales et l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté.

De même, l'indépendance du pouvoir judiciaire est essentielle pour garantir la primauté du droit et pour veiller généralement à ce que les acteurs étatiques et non étatiques soient tenus responsables de leurs actes. Le système judiciaire souffre fréquemment de carences structurelles inhérentes, d'une insuffisance de ressources financières et opérationnelles et de sa subordination au pouvoir exécutif.

Le présent rapport réitère le fait que les défis du développement ne sauraient être relevés par l'État seul et que les agents non étatiques, notamment les organisations de la société civile et le secteur privé, sont des parties prenantes clés du développement durable et de la gouvernance démocratique. Toutefois, les agents non étatiques des PMA se heurtent à leurs propres défis et contraintes, qui sont nombreux; il faut donc qu'ils interviennent en tant que partenaires de l'État et ils ne sauraient se substituer à celui-ci. En outre, les activités des agents non étatiques doivent s'inscrire dans le cadre des principes de la gouvernance démocratique.

La plupart des PMA ont besoin d'aide pour seconder leurs efforts visant à relever les défis dans les domaines de l'économie, du développement humain et de la gouvernance et cette aide peut s'avérer inadéquate de diverses manières. Les donateurs peuvent se montrer insensibles aux priorités nationales et fournir leur soutien au moyen de mécanismes particulièrement rigides; cet soutien peut être inapproprié, non coordonné et assorti de conditionnalités excessives. Les partenaires au développement extérieurs oublient souvent que leur rôle dans le processus du développement est celui de catalyseur. Ils se doivent de respecter les aspirations et les priorités nationales et de se montrer sensibles aux spécificités locales. Les carences sur ces divers points se traduisent souvent par des redondances d'efforts et d'activités et par la définition de cibles peu réalistes. Le manque de coordination des donateurs peut aussi, dans de nombreux PMA, avoir un effet négatif sur les demandes d'appui extérieur.

L'apport d'appuis financiers appropriés, pertinents et efficaces par les partenaires extérieurs est d'une importance majeure pour la gouvernance dans les PMA. Les problèmes qui se posent à cet égard sont analysés dans les pages qui suivent sous l'angle des limitations des ressources. Les fonds de l'extérieur sont souvent alloués dans des domaines qui conviennent davantage aux donateurs qu'aux pays bénéficiaires; la qualité et l'efficacité de l'appui financier font rarement l'objet de questions. Par ailleurs, la transparence et la responsabilisation des

Les défis du développement ne sauraient être relevés par l'État seul; les agents non étatiques, notamment la société civile et le secteur privé, sont des parties prenantes clés du développement durable et de la gouvernance démocratique.

¹⁷ PNUD, *Challenges to Democracy*, novembre 2004, pp. 5-6.

partenaires extérieurs sont aussi d'une importance critique pour la gouvernance. Il faut noter en effet que les PMA font face à une structure de gouvernance mondiale qui ne leur est pas favorable. Dans les domaines des échanges commerciaux, ils se heurtent à de sérieux obstacles tarifaires et non tarifaires; les règles et instruments de la gouvernance mondiale émanent des pays riches; et les PMA ne sont pas représentés de manière appropriée ni efficace au sein des institutions mondiales¹⁸.

Les objectifs du Millénaire pour le développement dans les PMA : des progrès modestes; des défis et des revers considérables

Certains pays les moins avancés ont certes fait des progrès notables s'agissant de la réalisation de certains objectifs, mais les progrès enregistrés par ce groupe de pays pour ce qui est de réaliser la plupart des objectifs ont été lents et irréguliers et n'ont pas permis d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Bruxelles, notamment celui consistant à éliminer la pauvreté et à assurer une croissance soutenue et le développement durable dans les pays les moins avancés. En outre, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême pourrait, selon les estimations, passer de 334 millions en 2002 à 471 millions en 2015 si la tendance actuelle se poursuit¹⁹.

En dépit de défis et de contraintes considérables, les PMA ont réalisé récemment des progrès significatifs en matière de gouvernance, de développement humain et de croissance économique.

Selon le rapport du Secrétaire général de mai 2005 sur le Programme d'action de Bruxelles, la plupart des PMA ont fait état de progrès sur la voie de la bonne gouvernance, visant notamment les objectifs suivants : « promotion de la démocratie et du respect des droits de l'homme, mise en place de réformes institutionnelles, lutte contre la corruption, renforcement des moyens d'action offerts à la population, en particulier aux femmes, et promotion de la réconciliation et du dialogue au niveau national »²⁰.

La plupart des PMA connaissent aujourd'hui une forme de régime démocratique plus ou moins libéral²¹. En 2004 et 2005, plus d'une dizaine d'élections y ont eu lieu aux niveaux national ou municipal²². Dans la majorité de ces pays, les processus d'inclusion et de représentation ont progressé grâce aux élections locales²³. En outre, la représentation féminine au sein des instances gouvernementales a augmenté dans une mesure considérable. C'est ainsi que la proportion de femmes siégeant au parlement national du Mozambique et du Rwanda est pas-

La représentation féminine au sein des instances gouvernementales a augmenté dans une mesure considérable.

¹⁸ Ces questions sont abordées en détail au chapitre 5.

¹⁹ Nations Unies, « Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; Rapport du Secrétaire général », A/60/81-E/2005/68, 23 mai 2005, p. 21.

²⁰ Ibid., p. 5.

²¹ Voir Nicolas Van de Walle, « Africa's Range of Regimes », *Journal of Democracy*, Vol. 13, N° 2, avril 2002; Patrick Keuleers, *Governance in Least Developed Countries in Asia and Pacific: An Assessment of the Current Situation*, PNUD, 2004, pp. 9-11; Michael Cowen et Liisa Laakso, eds., *Multi-party Elections in Africa*, Palgrave, 2002; Dieter Nohlen, Florian Grotz et Christof Hartmann, eds., *Elections in Asia and the Pacific: a Data Handbook*, Oxford University Press, 2001; Dieter Nohlen, Michael Krennerich et Bernhard Thibaut, eds., *Elections in Africa: a Data Handbook*, Oxford University Press, 1999; John Daniel, Roger Southall et Morris Szeftel, eds., *Voting for Democracy: Watershed Elections in Contemporary Anglophone Africa*, Ashgate, 1999.

²² Voir le tableau 10 sur les indicateurs de la gouvernance annexé au présent rapport.

²³ Christine L. Fletcher, *Local Democracy: Electoral Systems and Representation in Asia and the Pacific*, PNUD 2005.

Près de 43 % des enfants de moins de 5 ans accusent un déficit pondéral pour leur âge, ce qui les rend plus sujets aux 5 grandes maladies que sont la pneumonie, les maladies diarrhéiques, le paludisme, la rougeole et le VIH/SIDA.

sée de 16 % et 17 % respectivement en 1990 à 34,8 % et 48,8 % en 2005, soit un taux supérieur de beaucoup à nombre de pays développés²⁴. Il convient aussi de noter qu'en novembre 2005, les Libériens ont élu la première femme chef d'État de l'Afrique.

En termes de développement humain, les PMA ont aussi effectué des progrès notables, ainsi que le reflètent les indicateurs suivants :

- ▶ La mortalité infantile a été réduite de plus d'un tiers, passant de 244 à 157 décès pour 1 000 naissances vivantes de 1970 à 2002.
- ▶ L'alphabétisation des adultes est passée de 42 % à 53 % sur la période 1990-2002. Dans 16 PMA, 7 enfants sur 10 effectuent 5 années d'études.
- ▶ Au cours de la décennie écoulée, les PMA ont vu leur PIB par habitant croître de 1,5 % par an.
- ▶ Le ratio du service de la dette a diminué de plus de moitié de 1990 à 2002, étant passé de 16,2 % à 7,7 %.
- ▶ La consommation d'électricité par habitant a augmenté de 83 à 95 kilowatts au cours de la décennie écoulée.
- ▶ Sur 50 PMA, 26 ont ratifié les 8 conventions fondamentales du travail; 26 ont signé la Convention des Nations Unies contre la corruption et 4 l'ont ratifiée; et 28 ont signé la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.
- ▶ En 2002, le taux d'alphabétisation des filles a atteint 57 %, soit 81 % du taux d'alphabétisation des garçons. En 2002 également, le taux d'activité économique des femmes des PMA se situait à 64 %, soit 74 % du taux masculin.

Toutefois, tous ces progrès sont à situer dans leur contexte, en tenant compte des faits suivants :

- ▶ Les réalisations ne sont pas égales d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. C'est ainsi que le service de la dette par rapport aux exportations a diminué de plus de moitié et est tombé de 20 % en 1999 à 7 % en 2002 dans les PMA de la région Asie-Pacifique, mais qu'il est resté stationnaire (à 65 %) au cours de la même période dans des pays tels que le Burundi²⁵. Le Bangladesh est parvenu à réduire sa mortalité infantile de près de deux tiers pour le ramener de 145 à 46 décès pour 1 000 naissances vivantes de 1960 à 2003, mais la Zambie n'a obtenu qu'une diminution plus modeste au cours des mêmes 43 ans, son taux de mortalité infantile étant passé de 126 à 102 décès pour 1 000 naissances vivantes²⁶.
- ▶ Même au sein des pays, on a relevé des disparités entre les groupes de population. C'est ainsi qu'au Cambodge, par exemple, le taux moyen de mortalité infantile du dernier quintile est de 109,7 pour 1 000 naissances vivantes, soit le double de celui du premier quintile qui s'établit à 50,3 pour 1 000 naissances vivantes²⁷. Au Tchad et au Yémen, le taux d'alphabétisation des femmes en pourcentage de celui des hommes est respectivement de 31,4 % et de 41,1 %²⁸.
- ▶ Les effets du développement dans les PMA sont inférieurs à ceux des autres pays en développement. C'est ainsi que le taux de mortalité infantile se situe à 60 pour 1 000 naissances vivantes dans les pays en développement, soit à un niveau bien plus bas que dans les PMA où il est de 99 pour 1 000 naissances vivantes²⁹. De même, l'emploi de l'Internet qui est de

²⁴ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005.

²⁵ Banque mondiale, *World Development Indicators 2005*. Disponible à : <http://publications.worldbank.org/WDI/>.

²⁶ UNICEF, *Statistiques par pays 2005*. Disponible à : www.unicef.org/french/infobycountry/index.html.

²⁷ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005, p 244.

²⁸ UNESCO, Institut de statistique, 2005. Disponible à : http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=5187_201&ID2=DO_TOPIC.

²⁹ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005, p 253.

53 habitants sur 1 000 dans le monde en développement n'atteint que 4 habitants pour 1 000 dans les PMA³⁰.

Comme le signale le rapport du Secrétaire général de mai 2005, en dépit de la croissance économique, « l'incidence de la pauvreté dans les PMA demeure élevée puisqu'elle atteint 43 % »³¹. Par ailleurs, le rapport indique que la proportion de gens qui souffrent de la faim n'a que légèrement diminué au cours de la dernière décennie, de 38 % à 36 %. Les enfants sont les plus affectés par la malnutrition. Dans les PMA, près de 43 % des enfants de moins de 5 ans accusent un déficit pondéral pour leur âge, ce qui les rend plus sujets aux 5 grandes maladies que sont la pneumonie, les maladies diarrhéiques, le paludisme, la rougeole et le VIH/SIDA³².

Dans l'ensemble, les PMA ont subi de graves revers et souffrent de manques significatifs au plan du développement. Il en est ainsi notamment pour le fléau qu'est le VIH/SIDA en Afrique subsaharienne. La gravité de la pandémie est telle que l'espérance de vie a chuté dans des proportions alarmantes au cours de la décennie écoulée et n'atteint plus que 39 ans environ dans certains PMA³³. En Zambie, par exemple, cet indicateur a accusé une diminution de 18 ans : il était de 50 ans durant la période 1970/1975 mais n'est plus que de 32 ans pour 2000/2005.

Il est d'autres statistiques tout aussi décourageantes. Deux habitants des PMA sur cinq ne dépasseront pas l'âge de 65 ans. La même proportion de la population de ces pays est malnutrie. L'incidence de la pauvreté monétaire dans les PMA est de 43 % globalement et de plus de 82 % pour les ménages ruraux. Dans les PMA, un enfant sur cinq souffre de déficit pondéral à la naissance et trois enfants sur cinq ne sont pas vaccinés. Le taux de mortalité maternelle est de 890 pour 100 000 naissances vivantes. (Ces manques, il va sans dire, sont inégalement répartis suivant les régions, les pays, les groupes sociaux économiques, les sexes et selon qu'il s'agit de la population rurale ou urbaine³⁴.) La dévastation due aux tsunamis de la fin 2004 a eu de graves impacts sur le logement et l'infrastructure matérielle des Maldives, qui était alors sur le point de se reclasser et de sortir de la catégorie des PMA.

La gouvernance démocratique élargit la gamme des options offertes en vue du développement humain.

Principaux messages contenus dans le rapport

Les indicateurs du développement évoqués ci-dessus brossent un tableau mitigé des réalisations des PMA par rapport au Programme d'action de Bruxelles. Comme il est souligné dans le rapport du Secrétaire général de mai 2005 et ailleurs, il reste beaucoup à faire aux niveaux national et international pour améliorer les conditions de vie et le bien-être de la population de ces pays. Les questions de gouvernance occupent une place de premier plan dans toutes les stratégies visant à ce but. Le présent rapport émet les messages suivants concernant les raisons qui militent en faveur d'un renforcement de la gouvernance et les modalités à appliquer pour ce faire.

³⁰ *Ibid.*, p. 265.

³¹ Nations Unies, « Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; Rapport du Secrétaire général », A/60/81-E/2005/68, 23 mai 2005, p. 4.

³² *Ibid.*, p. 8.

³³ OHRLLS et PNUD, *Hoping and Coping. A Call for Action: the Capacity Challenge of HIV/AIDS in the Least Developed Countries*, 2005, p. 1.

³⁴ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié*, 2004; Nations Unies, « Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; Rapport du Secrétaire général », A/60/81-E/2005/68, 23 mai 2005. Disponible à <http://www.un.org/french/ecosoc/2005/document.htm>

► **La gouvernance démocratique élargit la gamme des options offertes en vue du développement humain.** Le chapitre 1 établit un cadre analytique concernant les relations entre développement humain et gouvernance. Il analyse ces relations dans le contexte particulier des PMA et de la réalisation des cibles fixées dans la Déclaration du Millénaire et le Programme d'action de Bruxelles.

► **Les activités de renforcement des capacités doivent viser à créer une administration publique qui reflète les valeurs fondamentales de la gouvernance démocratique (transparence, responsabilité redevable, prévisibilité, réactivité et participation).** Le chapitre 2 traite des grands défis que doivent relever les PMA pour renforcer les capacités de l'État en matière de développement humain durable et de gouvernance démocratique. Il repose sur l'idée que les acteurs étatiques ont un rôle central et irremplaçable à jouer dans l'instauration du développement humain. Il examine les difficultés que présentent l'accroissement des capacités de l'État et la promotion du changement institutionnel dans les PMA, ainsi que les obstacles qui s'opposent à l'amélioration des performances en vue de la réalisation des OMD dans ces pays. L'analyse porte sur les mécanismes institutionnels clés de niveau national dont dépendent l'amélioration des institutions de la nation ainsi que l'accroissement de leur légitimité et de leur efficacité pour appuyer un développement pro-pauvres.

► **Le dialogue et la coopération entre les acteurs étatiques et non étatiques sont essentiels pour promouvoir le développement et la gouvernance démocratique.** Le chapitre 3 analyse les éléments qui font des acteurs non étatiques (notamment la société civile et le secteur privé) des parties prenantes clés du développement durable et de la gouvernance démocratique. Il examine également les défis et les contraintes des acteurs non étatiques. Il note que les principes de la gouvernance démocratique doivent régir les actions de toutes les parties prenantes, acteurs étatiques comme non étatiques.

► **La bonne gouvernance et le développement durable exigent l'existence d'un état de droit, à savoir que toutes les personnes et les institutions, qu'elles relèvent ou non de l'État, doivent se conformer aux lois en vigueur, promulguées, appliquées de manière équitable et soumises au contrôle d'un pouvoir judiciaire indépendant.**

L'état de droit doit être cohérent avec les règles et normes internationales en matière de droits de l'homme et être informé par celles-ci. Le chapitre quatre souligne l'importance de l'établissement et du maintien de l'état de droit au moyen de systèmes juridiques rationnels propres à favoriser le respect des valeurs et des normes démocratiques et des droits de l'homme. Il examine les diverses approches du renforcement des capacités appliquées pour appuyer les réformes législatives et judiciaires, l'intégration des valeurs et des normes relatives aux droits de l'homme et la prise en compte des questions y ayant trait. Il note par ailleurs que les réformes législatives devraient viser au-delà de la croissance économique et des systèmes de gestion financière, à savoir à la protection des droits de l'homme, à l'élargissement de l'accès des gens à la justice et aux ressources et à la promotion de la participation à la vie citoyenne et de l'inclusion sociale.

► **La gouvernance démocratique dans les PMA ne peut pas manifester in vacuo : elle exige une pratique effective de la bonne gouvernance de par le monde et au niveau international.** Le chapitre cinq traite des règles défavorables et de l'insuffisance de la représentation auxquelles se heurtent les PMA dans l'arène internationale. Il souligne également par ailleurs l'importance de pratiques positives pour susciter une gouvernance mondiale favorable aux PMA, qui doivent venir de la coopération Sud-Sud, notamment de la coopération entre les PMA, ainsi que d'une coopération régionale et internationale plus large.

CHAPITRE 1

La gouvernance démocratique pour le développement humain durable

Introduction

Les modifications géopolitiques de l'ère de l'après-guerre froide se sont alliées à la mondialisation pour induire des changements majeurs dans toutes les régions du globe. Les autorités gouvernementales comme les citoyens ont commencé à s'interroger sur la cohérence entre la politique intérieure et la politique étrangère, alors que la stabilité interne et la sécurité des populations dans leur existence quotidienne prenaient une importance accrue. Pour les habitants des pays développés, le sourçage extérieur de services et les crises actuelles de la gouvernance de nombreux conglomérats fortement capitalisés sont venus accroître l'incertitude. Pour les pays en développement comme pour les pays développés, toutefois, des efforts mondiaux visant à influencer sur le progrès social ont été déployés sur le terrain par l'entremise de groupes de soutien populaires, de politiciens et de syndicalistes et de groupes d'intérêts commerciaux. L'évaluation des effets de la mondialisation a amené une révision des perspectives concernant le commerce et l'aide et a contribué à ce qu'une place plus grande soit faite à une vision politique du développement. Des recherches ont donc été engagées aux fins de définir des paradigmes de développement pertinents qui établiraient une base commune dans trois domaines interreliés : les droits de l'homme, le développement humain durable et la gouvernance démocratique. Le développement international s'est axé plus résolument sur ces trois domaines, du fait que les organismes d'aide eux-mêmes ont répondu aux appels en faveur d'actions qui appuieraient la réalisation d'objectifs interdépendants qui en relèvent. Les mesures mises en œuvre ont bénéficié d'une visibilité sans précédent, en raison de l'accroissement constant de la portée et de l'influence des médias, qui informent par les nouvelles et les informations un nombre de ménages lui aussi sans précédent. Ces événements significatifs ont convergé au début du XXI^e siècle, la gouvernance devant alors le lieu géométrique du changement dans l'ordre du jour mondial du développement.

Le cadre de la gouvernance démocratique doit être pragmatique et souple, pour conserver sa pertinence par rapport aux réalités mouvantes des 50 PMA.

Le présent chapitre propose un cadre conceptuel pour procéder à une analyse de la gouvernance démocratique, aligné sur les concepts onusiens de la démocratie, de la bonne gouvernance et du développement en tant que droit de l'homme. Dans ce contexte, on peut définir une approche du développement axée sur les droits de l'homme comme intégrant l'équité et la croissance, entre les nations et pour les êtres humains considérés individuellement. Le présent rapport a adopté une définition de travail de la gouvernance démocratique dont les PMA pourraient faire usage pour définir les priorités de leur développement national et pour prendre des positions en vue des négociations au sein des forums internationaux. La gouvernance démocratique est définie comme un système de gouvernance qui intègre dans la notion non seulement des processus efficaces, mais également des principes et des institutions qui assurent à tous, y inclus aux plus pauvres et aux groupes marginalisés, l'exercice de leurs droits et libertés civils. De plus, toute notion de bonne gouvernance qui valorise le progrès humain doit, en bonne logique, répondre à deux critères : elle doit, au minimum, ne pas freiner le développement et devrait, dans la meilleure des hypothèses, y apporter une contribution positive. Cette notion de la gouvernance démocratique fondamentalement normative vise à la cohérence et à l'acceptabilité générale. Elle doit également être pragmatique et souple, de manière à conserver sa pertinence par rapport aux réalités mouvantes des 50 PMA.

Le présent chapitre examine l'évolution des trois thèmes de la gouvernance démocratique dans la doctrine onusienne du développement et leur convergence avec les vues du PNUD sur le développement humain et la gouvernance démocratique. En particulier, il considère le développement humain durable comme un paradigme légitime approprié pour les PMA qui, du fait d'un triple jeu de vulnérabilités, sont structurellement limités. En raison de la fragilité de leur économie, ces pays sont exposés aux chocs externes et affectés par eux de manière disproportionnée. Ils sont également plus lents à s'en relever et donc moins résilients en tant

que groupe que les autres pays en développement. L'aptitude des PMA à assurer le bon fonctionnement de leur économie et leur croissance est limitée par la faiblesse de leurs capacités humaines et matérielles. Le présent chapitre porte également sur l'adoption des droits de l'homme en tant que cadre universel du développement telle qu'il ressort des déclarations des Nations Unies, ce qui a l'avantage d'apporter une valeur normative et de la cohérence aux formes de gouvernance démocratique compatibles avec ce cadre. L'intégration du développement humain durable et de la gouvernance démocratique crée un ensemble de principes fondamentaux qui peuvent former la base d'options de politiques en matière de bonne gouvernance et favoriser la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles.

Le Programme d'action de Bruxelles

Les PMA ont été reconnus comme étant le groupe de pays en développement le plus vulnérable à la fin des années 1960, du fait des mesures spéciales les visant contenues dans la Stratégie internationale du développement de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Un peu plus de dix ans après, en 1981, la première Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a eu lieu à Paris et a produit le Nouveau Programme substantiel d'action. Une deuxième série de délibérations sur les questions intéressant spécifiquement les PMA a suivi, lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en 1990, et a débouché sur la Déclaration de Paris et le Programme d'action pour les années 90. Toutefois, les buts et objectifs fixés pour la décennie n'ont essentiellement pas été atteints³⁵. Comme l'illustrent les deux graphiques ci-dessous (1.1 et 1.2), ces indicateurs que sont l'espérance de vie et le PIB par habitant sont restés tous deux essentiellement au même niveau de 1980 à 2000. Sur cette même période, le nombre de PMA est passé de 24 à 50, et seul un des pays du groupe initial a rempli les conditions requises pour se reclasser; il s'agissait des Maldives qui s'apprêtaient à sortir de la catégorie des PMA avant les ravages du tsunami de décembre 2004.

Le Programme d'action de Bruxelles (BPoA) 2001-2010, adopté en juin 2001 lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, énonce des politiques et des mesures d'appui visant à promouvoir la croissance économique à long terme et le développement humain durable des PMA³⁶. Il vise à assurer l'intégration des PMA au sein de l'économie mondiale, au moyen de partenariats qui s'attachent à doter ces 50 pays des ressources humaines et institutionnelles nécessaires pour améliorer les conditions de vie de leurs quelque 600 millions d'habitants. Le Programme d'action de Bruxelles revêt donc une importance de premier plan pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté énoncés dans la Déclaration du Millénaire pour le développement³⁷; en fait, le 8e OMD, qui concerne l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, se rapporte directement à la gouvernance démocratique. Le Programme d'action de Bruxelles et les OMD sont d'une

Le Programme revêt une importance de premier plan pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

³⁵ Assemblée générale, juin 2001, « Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, adopté par la troisième Conférence sur les pays les moins avancés à Bruxelles le 20 mai 2001 », A/conf/191/11, p. 3.

³⁶ Peu après l'adoption du BPoA en mai 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 55/279 du 12 juillet 2001, a souscrit au Programme d'action, et le Conseil économique et social (ECOSOC), par sa résolution 2001/320, a décidé d'établir un mécanisme de suivi pour l'examen et la coordination de la Déclaration et du Programme d'action de Bruxelles lors de sa session de fond de 2002. Voir OHRLLS, « Mise à jour sur le Programme d'action / Update on the Programme of Action », avril 2003, p. 2.

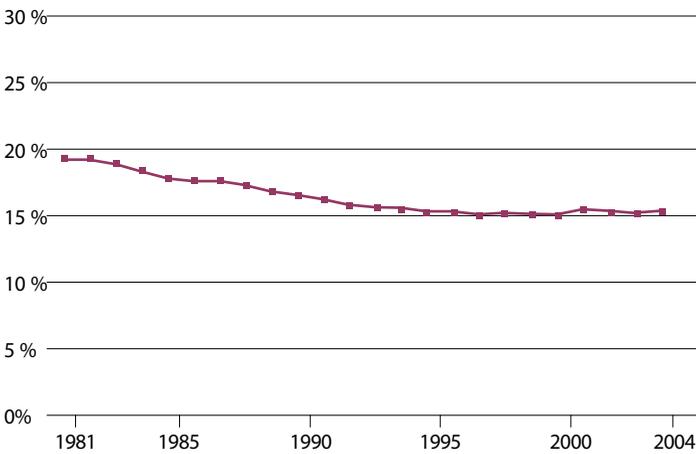
³⁷ Selon l'OHRLLS, l'objectif fondamental du BPoA est de permettre aux PMA de faire des progrès substantiels dans la réalisation des OMD visant à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015 et à la promotion du développement durable. Voir OHRLLS, « Mise à jour sur le Programme d'action / Update on the Programme of Action », avril 2003, p. 2.

importance particulière pour les PMA car leurs perspectives de développement subissent de plus en plus l'influence d'événements extérieurs essentiellement indépendants de leur volonté. La complémentarité et les effets synergiques des efforts visant à appuyer ces deux programmes pourraient bien apporter aux PMA des changements attendus de longue date.

S'agissant de gouvernance, le Programme d'action de Bruxelles précise les objectifs, la portée et les arrangements relatifs au suivi que devront exercer les instances nationales et, séparément, leurs partenaires au développement. Son approche du développement s'inscrit dans la ligne de celles des Nations Unies et du PNUD, en ce qu'elle est globale, cohérente et axée résolument sur le long terme. Les implications pour la gouvernance aux niveaux national et

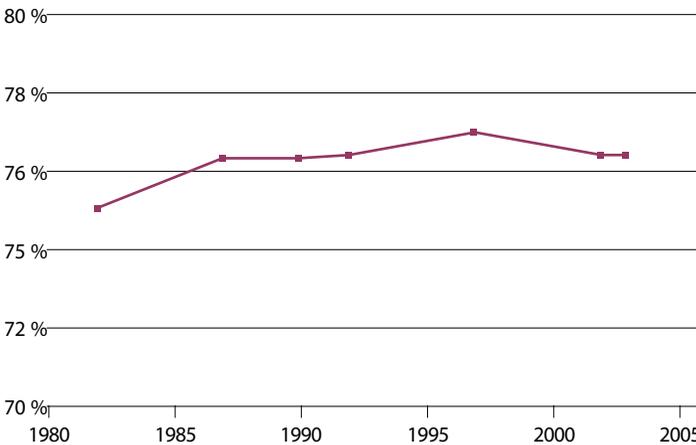
Graphique 1.1. Évolution du PIB par habitant dans les PMA, 1981-2004

PIB (ppa) par habitant en dollars constants 2000 dans les PMA par rapport au PIB par habitant dans le monde



Graphique 1.2. Évolution de l'espérance de vie à la naissance dans les PMA, 1980-2005

Espérance de vie à la naissance dans les PMA par rapport à l'espérance de vie dans le monde



Source : *World Development Indicators* (2005)

mondial sont soulignées dans le Programme qui attend un élargissement du cercle du dialogue à venir du fait de l'alignement des politiques et stratégies nationales des PMA sur les efforts d'assistance extérieure de leur partenaires. Le Programme d'action de Bruxelles énonce sept engagements, dont la liste figure ci-dessous, le second de ceux-ci visant spécifiquement la bonne gouvernance :

- ▶ Encourager une action axée sur la population
- ▶ Bonne gouvernance aux niveaux national et international
- ▶ Renforcer les capacités humaines et institutionnelles
- ▶ Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation
- ▶ Renforcer le rôle du commerce dans le développement
- ▶ Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement
- ▶ Mobiliser des ressources financières

Fonctions de l'État

Pour Arthur Lewis, lauréat du prix Nobel d'économie et pionnier du développement économique du Sud, la fonction première de l'État est de maintenir l'ordre public. Sa position, brièvement énoncée, est que les fonctions politiques, économiques et sociales de l'État, intérieures et extérieures, sont les suivantes³⁸ :

- ▶ Maintien des services publics (ordre public, services sociaux fondamentaux, protection de la population, conclusion de traités, défense du territoire);

³⁸ Formulation d'après Arthur W. Lewis (1955), *The Theory of Economic Growth*, Londres : George Allen and Unwin Ltd, réimprimé en 2003; pp. 376-383.

- ▶ Influence sur les attitudes (par rapport au travail, à la taille de la famille, à l'inégalité des revenus, aux nouvelles techniques, à la sécularité et à la culture);
- ▶ Façonnement des institutions sociales et économiques (création de cadres législatifs et administratifs, offres d'incitatifs à l'entreprise privée et alignement des institutions et rôles traditionnels et coutumiers sur ceux du monde actuel);
- ▶ Influence sur l'emploi des ressources (contrôle de l'utilisation des terres, détermination des sites d'implantation des unités de production industrielles et des installations de loisirs, définition de normes environnementales pour les ménages, les établissements commerciaux et les installations industrielles, contrôle des échanges de biens et de services);
- ▶ Influence sur la répartition du revenu (rémunération juste et équitable compte tenu des aptitudes et connaissances, administration de la fiscalité, bien-être de tous les membres de la société);
- ▶ Contrôle de la masse monétaire et des fluctuations économiques (exercice de pouvoirs discrétionnaires pour stabiliser l'économie, atténuation des répercussions des variations de la conjoncture mondiale sur l'économie interne);
- ▶ Maintien du plein emploi et influence sur le niveau d'investissement (résolution des difficultés politiques et techniques de la formation de capital, apport de nouvelles ressources et facilitation de l'emploi des ressources existantes).

Éléments de la bonne gouvernance

Aux fins du développement, toute définition de la gouvernance doit situer l'État, en termes de qualité et de fonctions, par rapport à l'ensemble de la société. La gouvernance englobe

Encadré 1.1. Caractéristiques fondamentales de la bonne gouvernance

- ▶ **Participation** — Tous, hommes et femmes, participent au processus décisionnel, soit directement, soit par l'intermédiaire d'institutions légitimes représentatives de leurs intérêts. Cette participation doit être large et reposer sur la liberté d'association et d'expressions ainsi que sur des capacités qui les autorisent à participer de manière constructive.
- ▶ **État de droit** — Le cadre législatif et juridique est équitable et appliqué de manière impartiale, en particulier sa composante relative aux droits de l'homme.
- ▶ **Transparence** — La transparence repose sur la libre circulation de l'information, sur son accessibilité directe pour les parties prenantes et sur sa disponibilité en quantité suffisante pour être compréhensible et pour en autoriser le suivi.
- ▶ **Réactivité /Sensibilité** — Les institutions et les processus visent à servir toutes les parties prenantes.
- ▶ **Orientation sur le consensus** — La bonne gouvernance concilie les intérêts divergents pour parvenir à un large consensus sur ce qui va dans le sens des intérêts collectifs et, dans la mesure du possible sur les politiques et procédures.
- ▶ **Équité** — Tous, hommes et femmes, disposent de possibilités d'accroître ou de maintenir leur bien-être.
- ▶ **Efficacité et efficience** — Les processus et les institutions produisent des résultats qui répondent aux besoins tout en faisant un usage optimal des ressources.
- ▶ **Responsabilité** — Les décideurs de l'État, du secteur privé et des organisations de la société civile sont responsables de leurs actes auprès du public, ainsi que des parties prenantes institutionnelles. Cette responsabilité varie selon l'organisation dont il s'agit et selon que la décision se situe au niveau intérieur ou extérieur.
- ▶ **Vision stratégique** — Les dirigeants et les administrés envisagent la bonne gouvernance et le développement humain selon une large perspective s'inscrivant dans le long terme et se rendent compte des exigences liées à un tel développement. Ils comprennent également les complexités des bases historiques, culturelles et sociales sur lesquelles repose cette perspective.

les traditions, les institutions et les processus qui déterminent les modalités de l'exercice du pouvoir, de l'accession des citoyens au pouvoir et des processus décisionnels concernant les questions d'intérêt public. Les fonctions de l'État ne sont pas liées à un type donné de régime politique et il est possible d'instaurer une bonne gouvernance dans les multiples modalités selon lesquelles l'État opère et s'acquitte de ses fonctions. En conséquence, si les fonctions fondamentales de l'État restent les mêmes que le but visé soit la croissance économique ou le développement, il apparaît des différences opérationnelles dans la répartition des extrants et dans les façons d'évaluer et de mesurer la production de la société.

Du point de vue du PNUD, la gouvernance fait référence à « l'exercice du pouvoir économique, politique et administratif pour gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle comprend les mécanismes, processus et institutions par l'intermédiaire desquels les particuliers et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légitimes, s'acquittent de leurs obligations et résolvent leurs différends »³⁹. Sur la base des connaissances et des informations accumulées grâce à son expérience et à ses réseaux mondiaux, le PNUD a compilé un ensemble d'éléments qui caractérisent la bonne gouvernance, ainsi qu'il est exposé dans l'encadré 1.1.

Pour que le développement soit durable, il faut que les fins et les moyens de la bonne gouvernance soient démocratisés.

Démocratisation de la bonne gouvernance

L'exercice effectif de la bonne gouvernance peut, l'expérience de nombreux pays en développement en atteste, produire croissance économique et développement. Toutefois, la position du présent rapport est que pour que le développement ainsi induit soit durable, il faut que les fins et les moyens de la bonne gouvernance soient « démocratisés »⁴⁰. Pour le PNUD, la conceptualisation du développement est influencée par les travaux d'un autre lauréat du prix Nobel d'économie, Amartya Sen, dont les idées sont reflétées dans certains des Rapports mondiaux sur le développement humain depuis 1990. La démocratisation de la bonne gouvernance exige deux choses : 1) que les libertés du développement soient des fins en elles-mêmes, et 2) que la liberté soit l'étalon appliqué par les particuliers et les instances gouvernementales au suivi et évaluation du progrès humain. Pour les États Membres des Nations Unies, cette vision du développement relie les droits de l'homme à la poursuite de la réalisation des objectifs dont ont convenu tous les pays (dans la Déclaration du Millénaire) et les PMA en particulier dans le Programme d'action de Bruxelles. Abstraction faite des différences idéologiques qui existent au sein des pays et entre les pays, il est incontestable que les êtres humains attachent de la valeur non seulement à leur vie et à leurs moyens d'existence, mais également aux moyens et à la liberté nécessaires pour y apporter des améliorations. La capacité d'exprimer ces besoins établit la base du contrat social conclu entre gouvernants et gouvernés. Au niveau macrosocial, les processus de la gouvernance influent sur l'existence des gens par le biais des relations sociales avec les membres de leur famille, de leur communauté et de la société dans son ensemble. Les politiques définissent la répartition du pouvoir entre ces entités au niveau intérieur ainsi qu'au niveau de la coopération internationale entre les pays.

³⁹ PNUD. *Governance for Sustainable Human Development*, Document de politique, 1997; en ligne à <http://magnet.undp.org/policy/chapter1.htm#b>.

⁴⁰ L'Ambassadeur et Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, S.E. M. Augustin Mahiga, s'exprimant lors d'une réunion d'information et de consultation sur la gouvernance organisée conjointement par le PNUD et l'OHRLS le 26 septembre 2005, à laquelle participaient les ambassadeurs des PMA, a noté que « la bonne gouvernance est ce qui fait fonctionner la démocratie en assurant le fonctionnement d'institutions représentatives, la tenue d'élections, l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'état de droit et le respect des droits de l'homme ».

Cadre des droits de l'homme pour la gouvernance démocratique

La Charte, les déclarations et les résolutions des Nations Unies ont été interprétées comme contribuant à établir un cadre de normes et de valeurs internationales reliant les droits de l'homme au développement et à la gouvernance démocratique⁴¹. Les instruments relatifs aux droits de l'homme fournissent un cadre constitutionnel dans les limites duquel les pays peuvent viser au développement durable en ce qu'il définit des directives universellement acceptables qui ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. L'appel en faveur du respect des droits de l'homme définit un terrain commun où peuvent s'implanter des systèmes de gouvernance mondiaux apportant aux particuliers, aux groupes et aux nations les moyens d'œuvrer en vue de l'instauration des libertés du développement. La Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques constituent une base normative des obligations redditionnelles à divers niveaux de gouvernance. La promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales est inscrite au cœur des buts et principes originels des Nations Unies, ainsi qu'il est énoncé aux articles 1 et 2 du chapitre 1 de la Charte, signée le 26 juin 1945 par 50 pays.

Les droits de l'homme font l'objet, depuis plusieurs décennies, d'un large soutien international et rares sont les États qui condamnent publiquement leur valeur morale. Ils revêtent une importance suprême pour les pays qui n'existaient pas avant la création des Nations Unies en 1945, l'acte d'indépendance étant en soi le résultat de l'exercice qu'ont fait leur population de leurs droits. Ces pays (dont beaucoup sont des PMA) peuvent donc revendiquer à juste titre avoir eu une influence fondamentale sur l'ordre du jour des droits de l'homme, de par l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du droit à l'identité nationale, du droit au développement et du droit au contrôle des ressources naturelles.

Bien avant le Sommet du Millénaire de 2000, l'importance des droits de l'homme pour le développement a été rappelée en 1995 dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action correspondant. Nombre des principes et objectifs énoncés dans la déclaration ont également formé le thème central du Programme d'action de Bruxelles, notamment la souscription « à une action conception politique, économique et spirituelle du développement social fondée sur la dignité humaine, les droits de l'homme, l'égalité, le respect d'autrui, la paix, la démocratie, la responsabilité mutuelle et la coopération, et le plein respect des diverses valeurs éthiques et religieuses et des milieux culturels des populations » (§ 25). À l'époque, les États ont convenu spécifiquement de promouvoir la démocratie, (§ 26, alinéa f). Ils se sont également engagés à « promouvoir la jouissance effective par tous ... de tous les droits de l'homme, qui sont universels, indissociables, interdépendants et liés entre eux, notamment le droit au développement, droit universel et inaliénable faisant partie intégrante des droits fondamentaux de la personne humaine, et nous veillerons à ce qu'ils soient respectés, protégés et observés » (§ 26 alinéas j) et i) et Engagement 1, alinéa n)).

Dix ans après la réunion de Copenhague, les pays ont réaffirmé leur attachement aux mêmes valeurs, en se concentrant de nouveau sur l'état de droit et la démocratie. Ils déclarent dans le Document final du Sommet mondial de 2005 qui vient de s'achever en septembre : « Nous renouvelons notre engagement à défendre et promouvoir activement tous les droits

⁴¹ Voir Yash Ghai, *Human Rights and Social Development: Toward Democratisation and Social Justice*, Democracy, Governance and Human Rights Programme Paper Number 5, UNRISD, 2001; Adel A. Abdellatif, « Good Governance and Its Relationship to Democracy and Economic Development », Troisième Forum mondial sur la lutte contre la corruption et le respect de l'éthique, Séoul (République de Corée), 20-31 mai 2003.

Encadré 1.2. Résolution de l'Assemblée générale relative à la promotion et à la consolidation de la démocratie par la bonne gouvernance et le développement durable

- ▶ Promotion du pluralisme
- ▶ Promotion, protection et respect de tous les droits de l'homme
- ▶ Renforcement de l'état de droit
- ▶ Mise au point, entretien et soutien d'un système électoral qui permette au peuple d'exprimer librement et régulièrement sa volonté au moyen d'élections honnêtes ayant lieu périodiquement
- ▶ Création et amélioration du cadre juridique et des mécanismes nécessaires pour permettre la participation de tous les membres dans la société civile à la promotion et à la consolidation de la démocratie
- ▶ Renforcement de la démocratie par la bonne gouvernance
- ▶ Renforcement de la démocratie par la promotion du développement durable
- ▶ Renforcement de la cohésion et de la solidarité sociales.

Source : Résolution de l'Assemblée générale A/RES.55/96, « Promotion et consolidation de la démocratie ». 28 février 2001

de l'homme, l'état de droit et la démocratie ... et nous demandons à tous les organismes des Nations Unies de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales conformément à leurs mandats respectifs » (§ 119, p. 28). S'il est exact que, dans l'ensemble, le mouvement international des droits de l'homme a réalisé plus de progrès sur le papier que dans la pratique, le Document final témoigne de la conscience croissante de l'importance de la démocratie et de la volonté d'y réserver une place dans les mesures stratégiques de base.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée et proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948, exprime les valeurs de la démocratie; elle note que « la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics » (article 21) et considère qu'il est « essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit. Peu après cette date, l'Assemblée générale a

adopté sa première résolution portant explicitement sur la Promotion et la consolidation de la démocratie pour fournir des orientations aux États Membres (voir l'encadré 1.2⁴²).

Gouvernance démocratique : la bonne gouvernance pour le développement humain

Les premières sections du présent chapitre identifient les sources, l'origine et les relations subséquentes des conceptions de la démocratie, de la bonne gouvernance et du développement durable telles que les ont formulées les Nations Unies. L'élément final de l'assemblage est la gouvernance démocratique qui a fait l'objet d'un traitement approfondi dans le *Rapport mondial sur le développement humain 2002* du PNUD (RMDH 2002), qui avait pour thème l'approfondissement de la démocratie dans un monde fragmenté. Comme il est noté dans le rapport, dans tout le monde en développement, les gens espèrent que leur gouvernement accordera une attention accrue à leurs conditions de vie et interviendra pour les améliorer. Ces attentes de la population se retrouvent avec la même force dans les PMA, où les possibilités des pauvres sont plus limitées que dans les autres pays en développement. La bonne gouvernance est nécessaire, mais pas suffisante, pour que les pays progressent de façon soutenue dans le long terme. Il existe un vaste corpus de recherches et d'études qui s'attachent à analyser la corrélation du développement et de la démocratie et plusieurs études empiriques qui examinent les effets de la démocratie sur la croissance économique⁴³. En revanche, il existe bien moins de travaux consacrés à l'examen de la gouvernance démocratique du point de vue

⁴² Résolution de l'Assemblée générale A/RES.55/96, « Promotion et consolidation de la démocratie », 28 février 2001.

⁴³ Voir par exemple les documents de travail du *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, qui contiennent des références aux principales recherches.

du développement humain, dans lequel l'individu est un être humain constitutif d'aptitudes, d'incapacités et de capacités⁴⁴.

Le concept de la gouvernance démocratique tel qu'il est employé dans le présent rapport est axé sur les gens, conformément à l'étymologie du terme, qui signifie littéralement le pouvoir, la règle, le contrôle (*kratia*) du peuple (*demos*)⁴⁵. La gouvernance démocratique pour le développement humain incarne le plus fondamental des principes démocratiques, qui veut que les gens se gouvernent par l'intermédiaire de dirigeants qu'ils se choisissent librement. Dans les pays où le développement humain est une priorité, la gouvernance doit être démocratisée pour que les résultats du développement se pérennisent. Cela signifie que la gouvernance démocratique englobe les principes, les normes et les institutions démocratiques dans la notion de bonne gouvernance. De plus, la gouvernance démocratique élargit la gamme des options de développement humain disponibles. La prévisibilité des principes permet aux agents économiques de réagir aux incitatifs et de prendre des décisions rationnelles. La responsabilité réciproque entre acteurs étatiques et non étatiques promeut la transparence et la confiance requises pour l'édification de la nation et améliore les processus décisionnels délibératifs. La gouvernance démocratique cherche, point commun avec la bonne gouvernance, à instaurer des institutions efficaces et un environnement économique et politique prévisible, grâce à quoi la croissance économique devient possible et les services publics efficaces. Il faut toutefois, pour dépasser la croissance économique et parvenir au développement humain, une participation politique et une liberté économique soutenues par une large plate-forme des droits de l'homme. Ceci n'est nulle part plus évident que dans le domaine de la gouvernance mondiale, où les processus et les institutions gouvernementaux – ceux des gouvernants et des gouvernés – sont à des lieues de distance des réalités de la vaste majorité des habitants des PMA⁴⁶. Il existe un consensus, résultant des perceptions mais également appuyé par les faits, entre les chercheurs et les commentateurs, les politiciens et le grand public, sur la légitimité démocratique des organisations internationales dont les activités touchent des millions de gens. Ces organisations sont perçues comme présentant un « déficit démocratique » car elles font trop peu pour remédier au fait que les gens des pays en développement sont largement maintenus dans l'incapacité de tirer parti des opportunités qu'apporte la mondialisation. Les organisations internationales couvrent de vastes domaines géographiques, ce qui vient compliquer la délibération et la prise de décision démocratiques. De plus, elles ne possèdent pas les institutions de responsabilisation directe ou indirecte des groupes d'intérêt qui sont présentes dans les systèmes nationaux. La transparence, la responsabilisation et la participation démocratique doivent trouver leur place dans les institutions multilatérales existantes, de manière à instaurer des règles et à créer des institutions qui soient non seulement efficaces mais également équitables, et qui soient élaborées par un processus démocratique donnant aux gens la possibilité de s'exprimer et tenant compte de leurs souhaits.

L'histoire politique des pays en développement qui se sont engagés sur la voie de la démocratisation de la « troisième vague » est marquée par l'obtention de résultats inégaux⁴⁷. Certains pays sont restés sous la coupe d'un régime autoritaire ou y sont tombés, tandis que

⁴⁴ Notion fondamentale de l'approche des capacités, à laquelle les travaux de Sen ont largement contribué.

⁴⁵ Voir Richard Joseph, « Democracy in Africa after 1989: Comparative and Theoretical Perspectives », dans Lisa Anderson (ed.) *Transitions to Democracy*, New York: Columbia University Press, 1999, Chapitre 11. L'article de Joseph examine les changements politiques dans le contexte desquels ont eu lieu les réformes qui ont mené à l'instauration de systèmes plus concurrentiels et pluralistes dans plus de la moitié des 47 États de l'Afrique subsaharienne après la chute du mur de Berlin.

⁴⁶ Voir Andrew Moravcsik, « Is there a 'Democratic Deficit' in World Politics? A Framework for Analysis », dans *Government and Opposition*, avril 2004, pp. 336-363.

⁴⁷ Samuel Huntington a défini la troisième vague comme étant la troisième grande phase de démocratisation moderne qui a commencé en Pologne en 1974. Voir Samuel P. Huntington, *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century* (Norman and London: University of Oklahoma Press, 1991).

d'autres ont réalisé des progrès soutenus dans le sens d'une libéralisation politique. Tous, toutefois, ont tracé eux-mêmes la voie de leur démocratie en adoptant diverses variations des modèles démocratiques classiques⁴⁸. Un point de vue répandu parmi les politologues et les observateurs politiques est que toutes les démocraties sont une combinaison de démocratie pure et de son opposé, l'oligarchie. Dans son analyse de la gouvernance démocratique dans divers contextes sociaux et culturels, le RMDH 2002 examine ces notions, entre autres, et réunit un ensemble d'éléments centraux qui permettent de répondre à la question : la bonne gouvernance pour quoi faire ? Ces éléments sont énoncés dans l'encadré 1.3. Ils vont au-delà d'une liste de vérification des institutions, processus et principes pour identifier ce qui doit se produire et où les gens doivent se trouver, aujourd'hui et dans les générations futures, pour que le développement humain puisse se maintenir.

Encadré 1.3. La gouvernance démocratique en tant que bonne gouvernance pour le développement humain durable

La gouvernance démocratique signifie concrètement que :

- ▶ Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont respectées, ce qui permet à chacun de vivre dans la dignité;
- ▶ Les individus ont leur mot à dire sur les décisions qui affectent leur vie;
- ▶ Les populations sont à même de demander des comptes aux décideurs;
- ▶ La vie en société est gouvernée par des pratiques, des institutions et des règles équitables et applicables à tous;
- ▶ Les femmes sont les égales des hommes dans les sphères publique et privée de la vie en général et de la prise de décisions en particulier;
- ▶ Les individus échappent à toute discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la classe, le sexe ou toute autre caractéristique;
- ▶ L'action publique d'aujourd'hui tient compte des besoins des générations futures;
- ▶ Les politiques économiques et sociales s'attachent à répondre aux besoins et aux aspirations des individus;
- ▶ Les décisions économiques et sociales visent à éradiquer la pauvreté et à élargir les choix accessibles à tous.

Source : *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, p. 51.

Nombre de PMA ont progressé sur la voie de la démocratisation et sont déjà parvenus à entreprendre la mise en place d'un ensemble d'institutions. Pour eux, le défi central qui leur reste à relever est celui de la création et du renforcement des institutions clés de la gouvernance démocratique⁴⁹:

- ▶ Un système de représentation, avec des partis politiques et des groupes de défense d'intérêts qui soient opérationnels;
- ▶ Un système électoral garantissant des élections libres et non entachées d'irrégularités, ainsi que le suffrage universel;
- ▶ Un système de freins et contrepoids reposant sur la séparation des pouvoirs et assurant l'indépendance du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif;
- ▶ Une société civile active, à même de surveiller les actions du gouvernement et des entreprises privées et de proposer des modes différents de participation politique;
- ▶ Des médias libres et indépendants;
- ▶ Un contrôle effectif des civils sur les forces armées et autres forces de sécurité.

La liste ci-dessus énonce les diverses options qui s'offrent à un PMA donné, compte tenu de son passé historique et de sa situation présente, pour orienter la société

vers la démocratie. Comme il est noté ailleurs dans le présent rapport, l'expérience de la gouvernance démocratique dans les PMA est souvent façonnée par la dynamique de la répartition du pouvoir entre les différents partis politiques. Dans ces cas, les structures de représentation et les processus de responsabilisation hérités sont adaptés conformément à la nature de la

⁴⁸ Voir John Gerring, Strom C. Thacker et Carola Moreno, « A Centripetal Theory of Democratic Governance: A Global Inquiry », article republié dans la *American Political Science Review*, 13 mars 2005; en ligne à <http://smalln.spri.ucl.ac.be/GerringEtAl2005.pdf>. Leur argument est qu'entre la centralisation et la décentralisation, la bonne gouvernance démocratique émane d'institutions qui concilient deux objectifs, l'autorité et l'inclusion, dans un modèle centripète.

⁴⁹ Voir PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, 2002.

participation et des traditions délibératives de la population. Comme l'indique le tableau 1.1, il existe effectivement dans la plupart des pays des modèles de démocratie représentative où les conditions de l'exercice de la responsabilité et de la reddition de comptes sont clairement définies. Au sein de ces systèmes, les arrangements institutionnels nécessaires à l'inclusion et à la participation, éléments fondamentaux de la gouvernance démocratique, sont souvent en place bien que pas toujours opérationnels. Par ailleurs, les progrès en matière de communications mondiales facilitent la transmission des informations et des connaissances sur le fonctionnement des sociétés au-delà des frontières nationales, ce qui permet aux habitants des PMA de se familiariser avec de nouvelles formes de systèmes démocratiques⁵⁰.

Les défis de la gouvernance démocratique pour les PMA

Tous les pays en développement présentent certaines caractéristiques analogues, et notamment la lenteur du processus de développement, qui reflètent une large variété concernant le niveau des ressources (humaines et matérielles), des types d'institutions (économiques et politiques), des attitudes sociales et culturelles, et de la connaissance et de l'innovation entre autre facteurs. Les 50 pays du groupe des PMA se distinguent en outre par la convergence de caractéristiques géophysiques et d'un manque de ressources qui entrave et complique leurs efforts de développement. Ils consacrent une grande part de leurs ressources au renforcement de leur aptitude à se relever au lendemain de catastrophes naturelles et à réduire leur vulnérabilité aux effets des catastrophes d'origine anthropique. Les pays de petites dimensions, par exemple, souffrent de l'absence d'une masse critique qui leur permettrait d'intervenir de manière concurrentielle sur les marchés internationaux; les pays enclavés doivent faire face aux problèmes liés à la sécurité des frontières; d'autres pays encore connaissent de graves limitations liées à l'insuffisance des ressources. Ce sont ces diverses raisons qui font que la population des PMA connaît souvent des conditions de vie d'une extrême difficulté et que les pays eux-mêmes ne sont pas en mesure de faire valoir leurs points de vue au sein des instances internationales où se discutent leurs options de développement. En résumé, les PMA font face à des contraintes en matière de capacités humaines et institutionnelles qui réduisent le contrôle qu'ils peuvent exercer sur les questions qui les concernent et qui les maintiennent souvent, dans une grande mesure, dans la dépendance d'autres pays. Cela signifie pour la gouvernance mondiale et nationale que les pays ne peuvent pas gérer de manière efficace ce qui échappe à leur contrôle et qu'ils ne peuvent pas non plus s'acquitter de leur part du contrat social. Les individus, quant à eux, ne peuvent pas accéder aux capacités qui leur permettraient de vivre pleinement leur vie. Les habitants des PMA sont souvent trop préoccupés par leur survie immédiate pour faire entendre leur voix et pour exercer les droits et s'acquitter des obligations qui sont les leurs au titre du contrat social. Une telle situation présente divers types de défis pour les PMA, selon les spécificités des contextes nationaux et sous-nationaux.

Relativisme culturel des constitutions

Durant la deuxième moitié du XXe siècle, de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de la région des États arabes se sont attelés à la tâche de la rédaction de leur constitution nationale, jalon marquant de leur histoire post-coloniale. Beaucoup d'entre eux

Les PMA font face à des contraintes en matière de capacités humaines et institutionnelles qui les maintiennent souvent, dans une grande mesure, dans la dépendance d'autres pays.

⁵⁰ Voir Anders Hanberger, « Democratic Governance and Evaluation », communication à la Sixième Conférence de la Société européenne d'évaluation ayant eu lieu à Berlin, du 30 septembre au 2 octobre 2004. L'auteur s'intéresse tout particulièrement aux entités détentrices du pouvoir dans trois modèles de régime démocratique : la démocratie représentative, participative et délibérative.

étaient des pays en développement en cours de démocratisation et un débat s'est engagé parmi les politologues sur le relativisme culturel de la démocratie⁵¹. Plusieurs analystes du droit constitutionnel ont conclu qu'il existait des limitations culturelles à l'autorité morale de la démocratie libérale et des appels ont émergé en faveur d'une conceptualisation moralement neutre. Ainsi par exemple, Abdullahi Al-Na'him considère, dans un article intitulé « Religious Minorities under Islamic Law and the Limits of Cultural Relativism »⁵², que « l'on ne saurait éliminer entièrement l'Islam dans la question des droits de l'homme, car les gens comprennent les choses par l'intermédiaire de leur culture ». Il conclut toutefois que les musulmans eux-mêmes « doivent rechercher des moyens de concilier la shari'ah et les droits de l'homme fondamentaux », car « l'argument du relativisme culturel ne peut pas être invoqué pour justifier une dérogation à l'obligation fondamentale de soutenir et de protéger les droits de l'homme pleins et entiers des minorités religieuses, que ce soit dans le contexte islamique ou dans un autre contexte culturel quel qu'il soit ».

Le gouvernement constitutionnel est une forme de gouvernement limité fondée sur la séparation des pouvoirs et leur attribution à diverses entités publiques⁵³. Il est souvent défini par le respect de l'état de droit en tant que principe fondamental, qui veut qu'aucune autorité politique n'est supérieure à la loi du pays. En outre, les droits des gens leur sont conférés par la loi et pas par le bon vouloir arbitraire des dirigeants, et ces droits sont protégés par des tribunaux indépendants, dans la mesure où l'état de droit est respecté. Toutefois, étant donné que ni la démocratie ni le gouvernement constitutionnel ne sont jamais pleinement réalisés dans la pratique, les systèmes politiques tendent à être un alliage de démocratie et d'oligarchie, contraire de la démocratie. En conséquence, il échoit aux constitutionnalistes et aux spécialistes de l'interprétation des constitutions la tâche, ardue, d'identifier les formes et les méthodes de gouvernement qui minimisent le risque d'autoritarisme et qui protègent les droits des gouvernés. Nombreux sont les PMA qui font face à des crises où la légitimité de la constitution est remise en question; d'autres émergent de crises et sont confrontés aux difficultés inhérentes de l'élaboration d'une nouvelle constitution. Le présent rapport est fondé sur la constatation que les processus politiques et la gouvernance sont parvenus à divers stades dans les divers PMA et qu'il existe une large variété de cadres et d'institutions démocratiques en place. Le tableau 1.1 illustre la diversité des systèmes électoraux prévus par les constitutions des 50 PMA.

Au cours de l'élaboration du rapport, des personnes appartenant à divers domaines politiques et institutions d'enseignement ont été consultées, notamment des spécialistes actuellement actifs dans le domaine de la formulation des politiques dans les PMA et les pays en développement. Leurs remarques et leurs opinions ont indiqué que les questions relatives à la sensibilité culturelle des aspects de la démocratie restent pertinentes et d'actualité. La conclusion dominante est qu'il est éminemment nécessaire de renforcer le dialogue interculturel pour concevoir et appréhender de manière adéquate et appropriée ce que l'on entend par démocratie dans les PMA dans le monde contemporain. La notion de démocratie libérale en tant que modèle de gouvernance démocratique des Nations Unies représente un idéal normatif par rapport auquel les nations peuvent mesurer leurs progrès. Les concepts prennent forme et ne deviennent réalisables que par la pratique et le dialogue. Ce processus contribue à assurer la durabilité du contexte culturel du développement et à faire en sorte que démocratie et développement s'orientent dans la même direction positive.

⁵¹ Certains chercheurs considèrent que le relativisme culturel, la hiérarchie des droits et la définition de nouveaux droits aboutissent souvent à une impasse. Voir Marshall Conley et Daniel Livermore, *Human Rights, Development and Democracy: The Dilemmas of Linking Theory and Practice*, en ligne à <http://plato.acadiau.ca/COURSES/POLS/conley/pols4883/CONLIV.html>.

⁵² *Human Rights Quarterly* 9, février 1987, pp. 1-18.

⁵³ Le présent paragraphe est une formulation de Richard L. Sklar, « On the Study of Constitutional Government in Africa », dans Okon Akiba, ed. *Constitutionalism and Society in Africa*, Ashgate, 2004.

Il est éminemment nécessaire de renforcer le dialogue inter-culturel pour concevoir et appréhender ce que l'on entend par démocratie dans les PMA...

Démocratie en phase de post-conflit

Les PMA qui émergent de situations de conflit font face à la tâche immédiate du rétablissement de l'ordre dans les plus brefs délais. Ils doivent donc songer aux éléments électoraux et aux procédures qui contribueraient à orienter l'énergie de la population dans le sens de la consolidation de la paix, le danger étant, toutefois, que les exigences du développement à long terme soient sacrifiées devant la nécessité urgente de rétablir une société capable de fonctionner à un niveau minimum. Dans ce type de situation, certains analystes ont suggéré d'adopter des modèles de démocratie qui mettent l'accent sur les aspects communautaires de la formation de l'opinion et des processus décisionnels traditionnels dans de nombreux PMA. D'autres ont souligné la nature consensuelle de la politique qui prévaut dans les pays stables d'Afrique et d'Asie et où le partage du pouvoir offre un moyen viable de négocier un accord post-conflit, alors que planent de grandes incertitudes sur l'avenir du pays. Pour ces pays, le risque de l'application de la règle de la majorité tient à ce qu'une faction donnée de l'éventail politique veuille usurper le pouvoir et évincer ses rivaux à long terme. Si le partage du pouvoir doit, en principe, atténuer la tendance à l'évolution vers l'oligarchie, il s'est avéré difficile dans la réalité que les éléments de la société parviennent aux niveaux de confiance mutuelle qui seraient nécessaires pour que ce partage du pouvoir soit effectif. Il y a cependant là une option envisageable et qui peut être retenue pendant la phase de renforcement des institutions sociales d'appui⁵⁴.

Il faut veiller à ce que les propositions et les réformes visant la participation des femmes soient protégées par la loi de manière à égaliser la situation dans le long terme.

Sexospécificité et gouvernance démocratique

Le pouvoir mobilisateur des femmes des PMA qui ont évolué dans le sens d'une libéralisation politique est amplement documenté dans la littérature. En outre, les donateurs internationaux s'intéressent de plus en plus aux groupements féminins en tant que ressources précieuses pour appuyer les efforts de lutte contre la propagation du VIH/SIDA, de réinsertion des ex-combattants, de prise en charge des orphelins de guerre (ou du SIDA), de développement économique et de génération de revenus. La participation des femmes à la vie politique ou à la politique ne fait pas, elle, l'objet d'une attention aussi grande. À mesure que les femmes entrent de plus en plus nombreuses dans l'arène politique, les changements en matière d'exercice de leur droit de vote, leur présence dans les assemblées parlementaires nationales et leur rôle actif dans la société civile se répercutent incontestablement sur le processus de démocratisation. La participation des femmes à la politique affecte et est affectée par la démocratisation, et bien que ce ne soit pas là un nouveau constat, ni un phénomène spécifique des pays en développement, l'analyse sexospécifique peut contribuer à la compréhension des systèmes politiques et à leur étude comparative⁵⁵. Les acquis de l'expérience pourraient renforcer le partage des connaissances pour les PMA, qui sont moins nombreux que les autres pays du monde en développement. Une modalité qui prend de l'ampleur est l'emploi de quotas pour promouvoir la participation des femmes aux élections. Comme pour toutes les formules à base de quotas pour la répartition des ressources et le rééquilibrage des processus décisionnels, le succès dépend ici de la volonté du pays de placer des femmes à des postes où elles pourront faire une différence réelle. Il faut également veiller à ce que les propositions et les réformes visant à accroître la participation des femmes soient protégées par la loi de manière à égaliser la situation dans le long terme.

⁵⁴ Pour une analyse de ces questions, voir Pippa Norris, « Stable Democracy and Good Governance in Divided Societies: Do Power-Sharing Institutions Work? », Faculty Research Working Paper Series, Harvard University, John F. Kennedy School of Government, RWP05 -014, février 2005.

⁵⁵ Voir Jane S. Jaquette, « Regional Differences and Contrasting Views », *Journal of Democracy*, Vol. 12, No. 3, 2001, pp. 111-125.

Évaluation de la gouvernance

La mesure de la qualité des divers aspects de la gouvernance ne se situe pas au cœur du sujet du présent rapport. Néanmoins, l'évaluation constitue un objectif valable de l'analyse comparative des systèmes politiques et nombreux sont ceux qui se sont attachés à élaborer et à utiliser des indicateurs de gouvernance. Les organisations d'aide internationales emploient des instruments de mesure spécifiques à des fins d'analyse, de suivi et d'évaluation dans la préparation de leurs rapports sur les stratégies de pays⁵⁶. Ceci reflète dans une grande mesure l'influence du débat sur « le nouvel institutionnalisme ». Ce terme fait référence au rôle des institutions dans le façonnement des résultats du développement et il sous-tend les thèmes des partenariats mondiaux qui appellent à des améliorations de la gouvernance dans les institutions publiques comme dans les entreprises privées⁵⁷. Comme il a été noté plus haut dans le présent chapitre, l'économie et la société des PMA sont plus sensibles aux chocs extérieurs que les autres pays, en raison de facteurs géographiques souvent défavorables et de leur faible niveau de développement. En outre, leurs vulnérabilités font que ces pays doivent être particulièrement vigilants aux initiatives régionales et mondiales qui concernent leur développement et qu'ils doivent veiller à ce que leurs propres points de vue soient pris en considération. De nombreux PMA ont exprimé les préoccupations que leur inspirent les normes utilisées pour mesurer la gouvernance, et ces préoccupations ont gagné en pertinence pour les approches de l'autoévaluation qui ont été adoptées par les groupements régionaux⁵⁸.

Financement de la paix et de la reconstruction en phase de post-conflit

Pour les PMA qui ont connu les guerres civiles, les luttes de libération, les conflits frontaliers et autres formes de perturbation violente, l'ampleur de la catastrophe humaine dépasse de loin les coûts économiques. Parmi les victimes figurent en nombre disproportionné les femmes, les enfants et les membres les plus faibles de la société. Les hostilités surviennent pour la majorité au niveau intérieur et elles sont souvent localisées dans certaines zones sujettes aux troubles ethniques, religieux ou culturels. Ce constat a amené à suggérer que des efforts accrus soient déployés pour comprendre les causes premières des guerres, et une meilleure appréhension des sensibilités des parties en présence peut contribuer à la formulation de solutions durables. Les causes et les effets des guerres présentent des variations significatives selon le pays dont il s'agit. Si tous les pays qui connaissent ce type de situation souffrent dans une certaine mesure d'une désintégration de l'État, l'ampleur de l'effondrement des capacités varie. Et chose peut-être plus importante pour l'avenir, les ressources utilisables en phase de post-conflit dans chacun de ces pays sont de type différent et présentes en quantités différentes.

Malgré l'accroissement (depuis la fin de la guerre froide) de la volonté de la communauté internationale d'intervenir dans ces conflits, on ne dispose que de peu d'information concernant l'impact de l'aide économique sur le succès des opérations de soutien de la paix⁵⁹.

L'absence de cadre financier clairement défini pour l'établissement de la paix vient compliquer la tâche de la remise sur pied des institutions de l'État.

⁵⁶ Pour un ensemble complet d'indicateurs de gouvernance, voir par exemple Abdul Malik, « State of Art in Governance Indicators », document de base du *Rapport mondial sur le développement humain 2002*; Kaufmann, D., A. Kraay et M. Mastruzzi, *Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004*, Vol. 1 et 2, 2005; OECD DAC *Evaluation of Development Programmes – Governance and Capacity Development*; en ligne à www.oecd.org/department.

⁵⁷ C'est ainsi que la Commission Blair pour l'Afrique, le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* du PNUD et le Sommet mondial 2005 des Nations Unies soulignent tous la notion de responsabilité mutuelle dans la gouvernance mondiale.

⁵⁸ Le Mécanisme d'examen par les pairs du NEPAD est l'une de ces approches qui a été effectivement mise en place et les pays africains sont de plus en plus nombreux à procéder à des analyses du fonctionnement de leurs institutions de gouvernance.

⁵⁹ Voir Susan L. Woodward, « Local Governance Approach to Social Re-integration and Economic Recovery in Post-Conflict Countries: The Political Context for Programs of UNDP/UNCDF Assistance », Document de discussion de l'atelier « A Local Governance Approach to Post-Conflict Recovery », 8 octobre 2002, New York, organisé par l'Institute of Public Affairs et hébergé conjointement par le FENU et le Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR).

Pour les PMA en particulier, il y a encore moins de données disponibles pour élaborer des programmes qui appartiennent aux ressources et aux besoins, étant donné la faiblesse des capacités de suivi des données de ces pays. L'absence de cadre financier clairement défini pour les efforts d'établissement de la paix vient compliquer la tâche de la remise sur pied d'institutions de l'État opérationnelles. Les activités prévues pour opérer la transition qui mène à une gouvernance démocratique dans ces contextes fragiles doivent commencer par le rétablissement de la sécurité de la vie et des moyens d'existence. L'aide extérieure fournie par les organisations internationales et régionales a généralement fait appel jusqu'ici à de multiples sources d'appui financier et matériel pour mettre en œuvre des programmes de courte durée. Il existe des recherches de plus en plus nombreuses, complétées par des initiatives pilotes, sur les avantages potentiels d'arrangements de financement décentralisés dans les zones en situation de post-conflit. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) est actif dans 37 des 50 PMA où sont mis en œuvre des programmes conçus pour rétablir le secteur financier par la microfinance au lendemain de catastrophes⁶⁰. D'autres programmes fournissent des appuis aux investissements publics au moyen d'une planification et d'une gestion des ressources participatives et inclusives dans des domaines relevant de la gouvernance locale.

Les PMA d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique se tournent de plus en plus vers les organisations régionales pour solliciter de l'aide aux fins de la reconstruction et du relèvement. Des organisations telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et son Forum régional, l'Organisation des États américains (OEA) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) s'attachent à renforcer leurs capacités à réagir face aux urgences, aux catastrophes et aux conflits violents en appelant continuellement leurs membres à une coopération significative. C'est ainsi que le Secrétariat du NEPAD a élaboré un cadre concerté, avec le soutien de ses États membres, qui présente un programme africain conçu pour traiter des problèmes de la reconstruction en phase de post-conflit. Ce cadre a pour objet d'établir un lieu de convergence des activités de paix, de sécurité, de secours humanitaires et de développement pour les opérations de reconstruction et de paix au lendemain des conflits⁶¹. Le but visé est d'assurer la cohérence des politiques et des programmes des commissions économiques régionales, de l'Union africaine (UA) et des États membres, et de les aligner avec les programmes des organismes internationaux et des intervenants privés qui composent le secteur extérieur. De même, les participants à la 12^e réunion du Forum régional de l'ASEAN, qui a eu lieu en juillet 2005, ont réaffirmé l'importance du forum en tant que principale instance multilatérale de la région pour les questions de politiques et de sécurité et ont résolu d'en poursuivre le renforcement. En général, les ministres ont convenu de continuer d'appliquer les principes fondamentaux de la décision par consensus et de la non-ingérence. Ils ont également accueilli favorablement l'idée d'arrangements prévisionnels pour les secours en cas de catastrophes sous l'égide des Nations Unies, prévoyant des efforts de réhabilitation et de reconstruction à moyen et long terme. En vertu de l'Accord de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence, les participants à la réunion espèrent assurer la prompte mise en place de mécanismes régionaux de réduction des effets des catastrophes, comportant notamment des mesures de réparation et d'atténuation. Le thème du soutien autonome de l'UA a trouvé un écho dans les pays du Forum régional de l'ASEAN qui ont noté les efforts des pays affectés, et de leurs coordonnateurs nationaux, visant à assurer un

Les PMA eux-mêmes ont lancé des appels résolus visant à faire du leadership politique une priorité de premier rang.

⁶⁰ L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2005 Année internationale du microcrédit et un Sommet de la microfinance a eu lieu à New York en septembre 2005. Ce sommet a reconnu l'efficacité des efforts du secteur privé, des médias, de la société civile et des instances gouvernementales qui ont contribué à faire connaître le microcrédit en tant qu'instrument ayant fait ses preuves pour améliorer les conditions de vie des pauvres.

⁶¹ Secrétariat du NEPAD, « Cadre politique de reconstruction post-conflit en Afrique », Programme pour la gouvernance, la paix et la sécurité, juin 2005.

acheminement et un emploi rationnels de l'aide fournie en vue de la reconstruction⁶².

L'accroissement du soutien régional en faveur de l'établissement de la paix et de la recons-

⁶² Déclaration du président, Douzième réunion du Forum régional de l'ASEAN, Vientiane, 29 juillet 2005.

Tableau 1.1. Les systèmes électoraux des PMA

Pays	Système électoral pour l'assemblée législative nationale	Type	Niveau	Nombre de représentants (membres votants élus directement)	Système électoral pour la présidence
Afghanistan	N	Autre	1	249 (249)	Système à deux tours
Angola	RP avec liste	RP	2	220 (220)	Système à deux tours
Bangladesh	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	300 (300)	
Bénin	RP avec liste	RP	1	83 (83)	Système à deux tours
Bhoutan	N	-	-	-	-
Burkina Faso	RP avec liste	RP	2	111 (111)	Système à deux tours
Burundi	RP avec liste	RP	1	81 (179)	-
Cambodge	RP avec liste	RP	1	-, (123)	-
Cap-Vert	RP avec liste	RP	1	72 (72)	Système à deux tours
Comores	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	18 (33)	Système majoritaire uninominal
Djibouti	Liste de parti	Pluralité/majorité	1	65 (65)	Système à deux tours
Érythrée	N	-	-	-	-
Éthiopie	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	-, (547)	-
Gambie	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	48 (53)	Système à deux tours
Guinée	Systèmes parallèles	Mixte	2	114 (114)	Système à deux tours
Guinée équatoriale	RP avec liste	RP	1	100 (100)	Système majoritaire uninominal
Guinée-Bissau	RP avec liste	PR	1	102 (102)	Système à deux tours
Haiti	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	83 (83)	Système à deux tours
Îles Salomon	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	50 (50)	-
Kiribati	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	40 (42)	Système à deux tours
Lesotho	Système mixte proportionnel	Mixte	2	120 (120)	-
Libéria	N	-	-	-	-
Madagascar	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	-	-, (160)	Système à deux tours
Malawi	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	193 (193)	Système majoritaire
Maldives	Scrutin de bloc	Pluralité/majorité	1	42 (50)	Élection indirecte
Mali	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	-, (147)	Système à deux tours
Mauritanie	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	-, (81)	Système à deux tours

truction devrait accroître aussi les possibilités des PMA dont les ressources ont souffert d'une érosion systématique sous l'effet des guerres et des catastrophes. Les PMA eux-mêmes ainsi que leurs voisins régionaux, d'anciens chefs d'État et des groupes civils ont lancé des appels résolus visant à faire du leadership politique une priorité de premier rang dans les efforts

Pays	Système électoral pour l'assemblée législative nationale	Type	Niveau	Nombre de représentants (membres votants élus directement)	Système électoral pour la présidence
Mozambique	RP avec liste	PR	1	250 (250)	Système à deux tours
Myanmar	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	485 (485)	-
Népal	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	205 (205)	-
Niger	RP avec liste	PR		83 (83)	Système à deux tours
Ouganda	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	214 (295)	Système à deux tours
RDP lao	Scrutin de bloc	Pluralité/majorité	1	109 (109)	-
République centrafricaine	Système à deux tours	Pluralité/majorité	1	105 (105)	Système à deux tours
République démocratique du Congo	N	-		-	-
République-Unie de Tanzanie	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	231 (295)	Système à deux tours
Rwanda	RP avec liste	PR	1	53 (80)	Système majoritaire uninominal
Samoa	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité		49 (49)	-
Sao Tomé-et-Principe	RP avec liste	PR	1	55 (55)	Système à deux tours
Sénégal	Systèmes parallèles	Mixte	2	120 (120)	Système à deux tours
Sierra Leone	RP avec liste	PR	1	112 (124)	Système à deux tours
Somalie	N	-		-	-
Soudan	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	270 (360)	Système à deux tours
Tchad	Scrutin de bloc de parti	Pluralité/majorité		-, (155)	-
Timor-Leste	Systèmes parallèles	Mixte	2	88 (88)	Système à deux tours
Togo	Système à deux tours majorité	Pluralité/majorité	1	81 (81)	Système à deux tours
Tuvalu	Scrutin de bloc	Pluralité/majorité	1	15 (15)	-
Vanuatu	Vote unique non transférable	Autre	1	52 (52)	-
Yémen	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	301 (301)	Système à deux tours
Zambie	Système majoritaire uninominal	Pluralité/majorité	1	150 (158)	Système majoritaire uninominal

Note : RP = représentation proportionnelle.

Sources : ESD (Electoral System Design); Electoral Systems at the ACE Project; International IDEA au mois de janvier 2005.

déployés pour inverser les tendances négatives en matière de développement humain dans les divers continents et sous-continent⁶³. L'exercice d'un leadership engagé et positif est le premier pas à faire pour obtenir le soutien des populations qui ont besoin d'espoir et de confiance au lendemain des conflits. Pour ces populations, la démocratisation des moyens de la gouvernance, par une réforme des procédures électorales et des politiques, doit être suivie de la démocratisation des fins de la gouvernance. Les gens attendent de leur participation à la reconstitution des capacités humaines qu'elle bénéficie aux générations à venir et ils espèrent des mesures d'encouragement à l'instauration d'une paix durable dans les communautés locales ainsi qu'à une échelle plus large.

Financement des institutions de la gouvernance démocratique

Comme le note l'OEA, la démocratie ne saurait se réduire à la tenue d'élections⁶⁴. La gouvernance démocratique doit également s'exercer dans les sphères économique et sociale, notamment par la fourniture de biens publics, et assurer l'instauration de conditions dans lesquelles les gens peuvent participer en continu au processus démocratique et influencer sur les politiques entre les élections. Dans certains pays, la constitution prévoit des mécanismes de responsabilité des représentants de l'État en matière de finances publiques. Dans ces conditions, les citoyens sont informés, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, des décisions financières qui se répercutent sur leur existence. Toutefois, dans la grande majorité des PMA, la gestion des deniers de l'État manque de transparence, ce qui accroît la tendance à la corruption et au mésusage de ces fonds par les agents publics. En outre, les mécanismes par lesquels ces agents seraient tenus responsables de leurs actes et passibles de poursuites pénales font souvent défaut et l'impunité qui en résulte porte atteinte à la confiance du public sur laquelle repose la gouvernance démocratique.

L'équilibre du pouvoir et de l'autorité à tous les niveaux de la société, qui accroît la bonne gouvernance, impose également des contrôles et des limites au pouvoir discrétionnaire, contrôles et limites inhérents aux institutions de gouvernance démocratique. Dans tout pays, les instances du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire doivent disposer de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de leurs obligations d'assurer à la population un accès équitable à la justice et la sécurité de la nation. L'ouverture des processus de planification et de gestion des ressources publiques et la possibilité d'interpeller les autorités et de contester leurs décisions réduisent les risques de mécontentement des divers groupes de la société. Au niveau sous-national, la décentralisation des décisions et des responsabilités peut atténuer les pressions auxquelles sont sujettes les autorités centrales qui s'efforcent de répartir de manière adéquate les ressources financières et les services limités dans les régions isolées ou au sein de groupes hétérogènes. Toutefois, toutes les situations locales ne se prêtent pas à une gestion locale des ressources et chaque pays doit donc envisager d'appliquer les modèles de gouvernance décentralisée les mieux adaptés à ses réalités. En dernière analyse, la chose importante pour le développement durable est qu'un équilibre entre les moyens et les fins, en matière d'approches de la résolution des problèmes ou de mobilisation collective de ressources, soit maintenu à tous les niveaux de la société et avec les parties extérieures.

⁶³ Cette remarque a été émise par plusieurs des participants à la réunion de consultation des Ambassadeurs organisée par le PNUD/BDP et l'OHRLS le 26 septembre 2005 pour examiner les défis de la gouvernance dans les PMA.

⁶⁴ Voir le texte de la Charte démocratique interaméricaine de l'OEA en ligne à www.oas.org.

CHAPITRE 2

Les capacités de l'État

Introduction

La nécessité d'un État capable est reconnue dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies de 2000 et, à l'appui du pacte mondial, l'Assemblée générale a rappelé dans sa résolution 57/277 du 7 mars 2003 que « l'efficacité, la responsabilité, l'efficacité et la transparence de l'administration publique, aux niveaux national et international, ont un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs convenus au plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire ». Cette résolution vient renforcer l'Engagement 3 du Programme d'action de Bruxelles, qui réaffirme que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en vue d'établir un État capable est un impératif pour parvenir à réaliser les OMD et, de ce fait, pour éliminer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des habitants des PMA⁶⁵.

Dans les PMA comme dans les pays en développement en général, l'État joue un rôle central dans les efforts visant à relever les défis du développement. Du point de vue des droits de l'homme, qui est celui des obligations de l'État en tant qu'obligé à l'égard de ses ressortissants, l'existence de capacités de l'État à protéger les droits de l'homme et à assurer la fourniture de services de base est d'une importance critique⁶⁶. Les États sont, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, plus ou moins capables d'exercer leurs attributions et de s'acquitter de leurs obligations en matière de protection des droits de l'homme. Le manque de capacités ne constitue toutefois pas une excuse qui les dispenserait de leurs obligations dans ce domaine. Au contraire, la reconnaissance de ce manque offre un point d'entrée important qui permet d'envisager les types d'intervention nécessaires pour renforcer la gouvernance démocratique et, à terme, pour contribuer à la réalisation des OMD ce qui, à son tour, promeut le droit des gens au développement ainsi que les autres droits de l'homme.

Le présent chapitre s'ouvre sur une brève analyse du concept de capacités de l'État. Il examine également comment les capacités ou le manque de capacités de l'État exigent l'application d'approches différentes selon le contexte national et il propose un exemple de typologie des PMA du point de vue de leurs besoins de capacités. En second lieu, le chapitre passe brièvement en revue l'évolution des réformes de l'administration publique au cours des deux décennies écoulées et leurs effets sur les PMA en particulier. En troisième lieu, le chapitre examine les capacités de l'État dans trois grands domaines où ces capacités doivent s'exercer, à savoir la gouvernance du développement, la gestion économique et l'encouragement du développement humain. Le sujet de la corruption fait l'objet d'une analyse détaillée dans cette section, étant donné l'effet corrosif du phénomène sur les capacités de l'État (et sur la gouvernance en général) dans les PMA comme ailleurs. Le chapitre étudie enfin les défis auxquels font face de nombreux PMA et le rôle des capacités de l'État pour les relever. Le chapitre repose sur deux idées maîtresses qui sont : 1) que les problèmes liés aux capacités de l'État dans les PMA diffèrent non seulement quantitativement mais aussi qualitativement de ceux des autres pays, et 2) que les capacités de l'État sont le résultat d'un processus à long terme, impulsé par la demande et la participation de nombreuses parties prenantes et soutenu par les institutions démocratiques légitimes, compte tenu des contrôles, freins et contrepoids efficaces relatifs à l'utilisation des ressources, des limites acceptables du pouvoir et de l'accessibilité et de la protection des libertés et de la justice.

⁶⁵ Déclaration et Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

⁶⁶ Le rôle de l'État en matière de respect des droits de l'homme découle de ses obligations envers ses ressortissants. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2000*, qui avait pour thème les droits de l'homme, a analysé la notion de « obligations imparfaites » relative au respect des droits de l'homme étant donné les divers degrés de capacité ainsi que les chevauchements des obligations des obligés (notamment de l'État). Chose importante, la notion d'obligation imparfaite est associée à celle de la « réalisation progressive » des droits de l'homme; malgré les divers degrés de compétence et le chevauchement des obligations, l'État en tant que principal obligé est chargé au premier chef de la protection et de la promotion des droits de l'homme.

Les problèmes liés aux capacités de l'État dans les PMA diffèrent non seulement quantitativement mais aussi qualitativement de ceux des autres pays

Les capacités de l'État et le contexte du renforcement des capacités dans les PMA

La notion de capacité telle qu'elle est employée dans le présent rapport est une notion dynamique qui fait référence à « l'aptitude des gens, des institutions et des sociétés à exercer des fonctions, à résoudre des problèmes et à fixer et à atteindre des objectifs »⁶⁷. Les capacités sont rarement considérées *in vacuo*; elles doivent l'être au contraire, aux fins présentes, dans le contexte des relations complexes qui caractérisent les environnements institutionnels dans lesquels l'État exerce ses activités. Elles ne peuvent pas être renforcées par la simple adjonction de ressources matérielles ou humaines ou de connaissances. Au contraire, elles exigent l'instauration d'une dynamique positive qui permet aux gens d'interagir de manière informée et habilitée avec des institutions et des processus opérants afin d'obtenir les résultats recherchés⁶⁸. L'une des composantes importantes de cette dynamique est que les institutions et les processus favorisent une responsabilité, une participation et une transparence accrues, de manière à ce que les gens jouent un rôle actif dans les décisions qui affectent leur existence. Il est important, à cette fin, de reconnaître trois caractéristiques essentielles du renforcement des capacités⁶⁹:

- ▶ Il existe toujours des capacités locales, si faibles qu'elles soient, même dans les situations de conflit, et elles doivent constituer le point de départ des travaux de renforcement des capacités;
- ▶ La libération des capacités doit aller de pair avec l'exercice d'un leadership politique qui est habilitant et qui permet aux acteurs étatiques et non étatiques d'intervenir;
- ▶ Les instances gouvernementales et les partenaires extérieurs doivent reconnaître dans le renforcement des capacités un processus ainsi qu'un objectif de développement; ce renforcement contribue non seulement à l'efficacité des prestations des institutions en matière de développement, mais il définit également l'orientation et le contenu des politiques de développement.

Le succès des initiatives de l'État visant à donner accès aux services sociaux de base ainsi qu'à protéger et à promouvoir la dignité de l'existence dépend de son aptitude à se doter d'institutions stables et habilitantes. Les institutions sont de types très divers; elles comprennent des systèmes politiques et des organisations publiques et privées, qui sont créées et qui évoluent conformément aux normes sociales et à la culture locale. Pour que les institutions réussissent, elles doivent d'une part être légitimes aux yeux de la population et d'autre part faire preuve d'efficacité et d'efficience dans leurs activités d'application du programme de développement et d'exercice des fonctions de gouvernance. On distingue dans ces critères deux composantes, la première qui concerne les attributs et les caractéristiques des institutions de l'État qui les rendent légitimes, et la seconde qui a trait à leur efficience et à leur capacité d'exercer certaines fonctions qui les rendent efficaces. Mais bien que les recherches indiquent l'existence d'une corrélation positive entre la qualité et les prestations des institutions de l'État et les effets du

La libération des capacités doit aller de pair avec l'exercice d'un leadership politique habilitant qui permet aux acteurs étatiques et non étatiques d'intervenir.

⁶⁷ Lopes, Carlos et Thomas Theisohn, *Appropriation, leadership et transformation. Pouvons-nous faire mieux pour développer les capacités ?*, New York : Earthscan Publications Ltd/PNUD. 2003, p. 1.

⁶⁸ PNUD et Christian Michelsen Institute, *Unleashing Capacities to Achieve the MDGs: Summary Note. Bergen Seminar Series*, 2005; en ligne à www.capacity.undp.org/IndexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentID=5384.

⁶⁹ Voir Lopes, Carlos et Thomas Theisohn, *Appropriation, leadership et transformation. Pouvons-nous faire mieux pour développer les capacités ?*, New York : Earthscan Publications Ltd/PNUD. 2003; Stephen Browne, ed., *Renforcer les capacités par la coopération technique : expériences de pays*, New York : Earthscan Publications Ltd/PNUD. 2002; Banque mondiale, *Enabling Country Capacity to Achieve Results: 2005 CDF Progress Report*, Washington : Banque mondiale, 2005.

La présence de systèmes appropriés de gouvernance décentralisée et locale est critique pour assurer la fourniture de services sociaux efficaces et sensibles aux besoins.

développement⁷⁰, on ne dispose encore que d'informations incomplètes sur les facteurs déterminants du changement institutionnel favorables à la stabilité politique et sur les options de politiques propres à induire des innovations institutionnelles dans les pays à faible revenu⁷¹.

L'existence d'une fonction publique efficace, transparente et responsable de ses actes est une condition élémentaire de l'établissement d'institutions légitimes et de la fourniture des services de développement nécessaires. Il est crucial de réformer l'administration publique pour établir une fonction publique qui incarne les valeurs fondamentales de la gouvernance démocratique dans ses activités. En outre la présence de systèmes appropriés de gouvernance décentralisée et locale est également critique pour assurer la fourniture de services sociaux efficaces et sensibles aux besoins au niveau local. Il est de plus en plus important que l'État possède la capacité d'encourager les méthodes de prestation de services créatives qui font intervenir le secteur privé et les organisations de la société civile. Une nécessité commune à toutes ces mesures est celle de l'efficacité de l'emploi des ressources.

La définition d'interventions appropriées pour soutenir et renforcer les capacités de l'État dans les PMA exige une évaluation des réalités actuelles ainsi qu'une compréhension du contexte global dans lequel ces réalités ont évolué. Historiquement, la plupart des PMA ont fait leur apparition en tant que nations souveraines, ayant acquis leur indépendance des puissances coloniales et s'étant établis en tant qu'États modernes⁷². Nombre d'entre eux ont hérité de graves déficits institutionnels, qui continuent d'exercer des effets de distorsion, et des frontières territoriales tracées arbitrairement, sans égards pour les facteurs ethniques, culturels ou géographiques. En dépit de ce passif, beaucoup de PMA ont pris des mesures dans le sens d'une démocratisation croissante, notamment par des réformes de leurs institutions officielles pour devenir plus attentifs, plus responsables et plus transparents, de manière à ce que la vie civique soit plus ouverte, plus informée et plus participative.

Attributs nécessaires des institutions de l'État

Les institutions d'État efficaces possèdent certains attributs et caractéristiques qui amènent le public à les soutenir et à les considérer comme légitimes et compétentes. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- ▶ Une conception institutionnelle conforme aux principes démocratiques tels que la séparation des pouvoirs, un système de freins et de contrepoids, l'indépendance du pouvoir judiciaire et le contrôle civil des forces armées;
- ▶ La prévisibilité des prestations, qui provient de l'aptitude des institutions à exécuter des tâches régulières perpétuant la légitimité au moyen de consultations avec la population (notamment par des élections) et assurant une concurrence équitable pour accéder au pouvoir politique. C'est ici un élément essentiel pour promouvoir les changements de direction politique démocratiques, pacifiques et conformes aux règles⁷³;
- ▶ La réactivité et l'adaptabilité, à savoir l'aptitude à réagir aux changements de l'environnement politique, social et économique et à s'y adapter par des politiques rationnelles souples;
- ▶ La durabilité et l'autosuffisance, à savoir l'aptitude à mobiliser des ressources et à se procurer

⁷⁰ Tous les observateurs ne considèrent pas que les institutions sont le facteur dominant. Pour Jeffrey Sachs, c'est la géographie qui est le facteur le plus important qui explique des différences des taux de croissance. Voir Jeffrey Sachs, « Institutions Don't Rule: Direct Effects of Geography on Per Capita Income », *NBER Working Paper*, No. w 9490, 2003.

⁷¹ Le Fonds monétaire international (FMI) admet que l'on comprend encore mal quels sont spécifiquement les cadres institutionnels qui fonctionneront de manière optimale dans un contexte local donné. Voir *World Economic Outlook: Growth and Institutions*, Washington, DC, FMI, 2003.

⁷² Mick Moore, « Political Underdevelopment: What Causes Bad Governance », dans *Public Management Review*, Vol. 3, Issue 3, 2001.

⁷³ Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, la capacité de l'État est étroitement liée à l'état de droit en ce que cela comporte la réglementation des interactions et le règlement impartial des différends.

des revenus pour assurer le fonctionnement des institutions de l'État, en veillant à ce qu'elles possèdent les capacités d'absorption appropriées.

L'existence d'une fonction publique efficace est une condition essentielle de la fourniture des services de développement nécessaires au pays.

Principales fonctions des institutions de l'État en matière de développement

Dans la perspective traditionnelle de l'administration publique, la capacité de l'État est traitée comme une question interne étroitement liée à l'autorité politique elle-même. Du point de vue de la gouvernance, l'administration publique est considérée comme un système bien plus ouvert, devant se conformer aux principes de la bonne gouvernance (transparence, responsabilité, réactivité, participation, non-discrimination, efficacité et efficacie). Ces principes deviennent aujourd'hui les valeurs fondamentales par rapport auxquelles sont mesurées les prestations du secteur public. Les institutions qui opèrent conformément à ce système de valeurs établi voient leur légitimité et leur efficacité s'accroître⁷⁴.

Les principales fonctions relatives au développement et à la gouvernance sont :

- ▶ La sécurité et la protection des droits;
- ▶ La fourniture des principaux services de base pour lesquels on ne peut s'en remettre aux seules forces du marché. Ces services peuvent, par exemple, exiger une couverture territoriale uniforme ou comporter des investissements substantiels ayant un rendement à moyen ou long terme;
- ▶ Les fonctions de réglementation, comportant notamment la formulation, la mise en place et l'application des lois et règlements;
- ▶ Certaines fonctions redistributives visant à améliorer la justice sociale, par exemple en faveur de l'égalité des sexes et pour remédier aux déséquilibres régionaux et sectoriels.

Les forces et les faiblesses des capacités de l'État peuvent être envisagées de trois points de vue : les capacités de l'État à relever les défis en matière de gouvernance, les défis économiques auxquels font face les PMA et les défis du développement humain.

Tendances récentes de la réforme de l'administration publique dans les PMA

Les réformes de l'administration publique engagées dans les PMA dans les années 1980 étaient généralement des initiatives impulsées par les donateurs qui visaient la machinerie interne du gouvernement, la gestion financière et la revalorisation de la fonction publique. Ces efforts de rationalisation de l'administration publique étaient généralement imposés aux PMA par des programmes d'ajustement structurel (PAS) formulés par les institutions financières internationales. La plupart visaient à résoudre les problèmes de la surexpansion, du gonflement de la dette publique et de la baisse des recettes budgétaires en appliquant, par exemple, des réformes conçues pour réduire les dépenses du secteur public, essentiellement par des compressions du personnel et le plafonnement des salaires de la fonction publique, ainsi que par la privatisation des secteurs économiques. L'accent mis sur les réformes macroéconomiques et les réductions des dépenses publiques qui en ont résulté se sont traduits toutefois par une diminution des activités et de l'efficacité de l'État. La plupart de ces réformes n'ont pas atteint les objectifs visés, même pas ceux, limités, de la stabilité budgétaire.

Les programmes de réformes de grande envergure, pour les pays développés et en déve-

Du point de vue de la gouvernance, l'administration publique est considérée comme un système bien plus ouvert, devant se conformer aux principes de la bonne gouvernance...

⁷⁴ Au Botswana, modèle d'ancien PMA, par exemple, les réformes de l'administration publique instaurées depuis les années 1970 faisaient partie d'une vision du changement clairement formulée, avec une forte participation du public à la formulation et à l'application des politiques publiques.

loppement, connus sous le nom de nouvelle gestion publique (NGP) sont le résultat de travaux entrepris dans plusieurs pays et notamment de pays anglo-saxons tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni⁷⁵. La NGP visait à réduire le rôle de l'État en appliquant les méthodes de gestion du secteur privé aux organismes gouvernementaux. Selon une analyse de ce modèle, « Les instruments caractéristiques de la NGP sont la concurrence, la « markétisation », l'autonomisation, la désagrégation et la déréglementation, qui procèdent tous d'une philosophie anti-bureaucratique. La critique fondamentale de la bureaucratie de l'État est que sa seule réponse aux demandes d'efficacité consiste en l'instauration de règles et de règlements supplémentaires qui ont habituellement pour effet d'accroître l'inefficacité ».⁷⁶ Ce modèle a fait l'objet d'une diffusion enthousiaste dans les pays en développement dans les années 1990 et, comme on pouvait s'y attendre, les réformes qui en sont issues ont mieux réussi dans les pays à tradition administrative d'origine anglo-saxonne. Par ailleurs, même dans les pays en développement où ces réformes ont remporté des succès relatifs, ceux-ci ont été entravés par le fait que la NGP suppose qu'il existe au préalable une administration publique professionnalisée et efficace, ce qui n'est généralement pas le cas dans les pays en développement. Cependant, la terminologie de la NGP et les principes de la focalisation sur le client, de la décentralisation, de la séparation entre formulation des politiques et application des politiques, et du recours au secteur privé pour les prestations de services continuent d'informer la pensée actuelle de la réforme de l'administration publique.

Dans son évolution au cours des années 1990, la pensée du développement a fait une place croissante à la gouvernance, notion qui a trouvé largement droit de cité au cours de cette décennie. Ainsi qu'il est noté dans le présent rapport, cette notion a été définie par le PNUD comme consistant en l'exercice du pouvoir économique, politique et administratif pour gérer les affaires d'un pays⁷⁷. Plus récemment, des observateurs ont constaté l'émergence d'un nouveau paradigme possible de l'administration publique, désigné par le terme de gouvernance réactive (*responsive governance* en anglais) dans le dernier rapport des Nations Unies sur le secteur public dans le monde⁷⁸. Selon ce rapport, « un objectif important des institutions de gouvernance est celui de la promotion d'une interaction constructive entre l'État, le secteur privé et la société civile. Cette notion est devenue ultérieurement, dans le discours de la Banque mondiale et des donateurs, un appel aux armes en faveur de l'application d'un nouvel ordre du jour de l'aide au développement, la perception étant qu'il ne saurait être fait bon usage de l'aide financière ou de l'assistance technique sans que des notions telles que la transparence et la responsabilité, la respect de la légalité, la probité et l'efficacité ne soient institutionnalisées dans les systèmes de gouvernement des pays bénéficiaires. » Le modèle de la gouvernance réactive se concentre davantage sur l'intégration et l'inclusion du public en tant que partie prenante et moins sur la fourniture directe de services et l'application de fortes doses d'autorité gouvernementale. Il accorde la préférence à l'auto-réglementation et aux partenariats avec les institutions non gouvernementales.

L'ouverture et la transparence qui font partie de ce modèle émergent exigent également de nouvelles formes de compétences et de leadership de la part des fonctionnaires de l'État, et

Ce modèle émergent exige de nouvelles formes de compétences et de leadership de la part des fonctionnaires de l'État, et notamment une valeur accrue accordée à l'impartialité politique et à la responsabilité sociale.

⁷⁵ PNUD. *UNDP Practice Note: Public Administration Reform*, New York, 2004.

⁷⁶ Nations Unies, *World Public Sector Report 2005: Unlocking the Human Potential for Public Sector Performance*, ST/ESA/PAD/SER.E/63, New York, Nations Unies, 2005; en ligne à <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan021616.pdf>.

⁷⁷ PNUD. *Public Sector Management, Governance, and Sustainable Human Development*, New York, PNUD, 1995, p. 18

⁷⁸ Le terme de gouvernance réactive et la description du nouveau paradigme de l'administration publique sont tirés du chapitre 1 du *World Public Sector Report 2005* des Nations Unies et des actes de l'Atelier sur les innovations axées sur la gouvernance pour accroître les capacités de l'État, qui a eu lieu lors du Forum mondial sur la réinvention du gouvernement, à Séoul (République de Corée), en mai 2005. En ligne à http://6thglobalforum.org/eng/documents/workshops_list.asp?gubun=2&catid=w2.

notamment une valeur accrue accordée à l'impartialité politique et à la responsabilité sociale. L'importance émergente des technologies de l'information et des communications (TIC) pour l'administration publique a également joué un rôle de poids dans l'adoption de nouvelles approches, qui autorisent un processus décisionnel plus dispersé mais simultanément plus informé et plus transparent, une meilleure coordination des prestations de services et des communications plus faciles entre le public et l'État, tous faits qui ont des implications au plan de la responsabilité et de la réactivité. Comme le note le Rapport sur le secteur public mondial, « Cette vision de la gouvernance réactive est loin d'être réalisée et elle comporte un certain nombre d'éléments utopiques. S'agissant des politiques et pratiques de gestion des ressources humaines, ses implications n'ont pas encore été clairement énoncées. Au nombre de ces implications pourraient figurer la nécessité de nouveaux types de compétences et le développement de cultures de la fonction publique qui encouragent des formes plus diverses d'acquisition et de diffusion des connaissances, c'est-à-dire des systèmes de gestion des connaissances plus sophistiqués, ainsi que l'instauration d'un climat organisationnel favorable à l'ouverture, aux partenariats et à la participation, et non pas tendant à la fermeture et répondant au souci primordial d'assurer la continuité du système. » Cette analyse renforce le consensus émergent selon lequel la capacité de l'État n'est plus comprise seulement comme un paradigme étroit applicable dans le cadre de réformes du secteur public mais comme une notion qui s'étend également aux autres institutions telles que les organes judiciaires et législatifs et autres entités constitutionnelles.

Ces dernières années ont également vu le développement des partenariats régionaux visant à faciliter les interventions régionales pour soutenir la gouvernance nationale et pour appuyer les efforts d'amélioration de l'administration publique parmi les PMA d'Asie ainsi que d'Afrique. En Asie, ces partenariats comprennent le Plan pour le Pacifique de renforcement de la coopération et de l'intégration régionales et le Plan d'action de Vientiane (2004-2010); en Afrique, les principales initiatives sont le NEPAD, le Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) et la Charte africaine de la fonction publique. Dans le cadre d'engagements généraux en faveur de la bonne gouvernance, ces initiatives visent spécifiquement à renforcer les capacités de l'administration publique par le partage des connaissances, le recueil de données et le soutien de partenariats. Elles s'efforcent en outre de réorganiser les institutions de la fonction publique pour en faire des entités dépolitisées et professionnelles qui incarnent les valeurs de l'efficacité, de la légitimité, de la crédibilité et de l'éthique, et qui sont capables de répondre de manière efficace aux besoins de tous, y inclus des groupes vulnérables et marginalisés.

L'évolution clairement visible des approches de l'administration publique, et de la gouvernance en général, laisse toutefois apparaître une large diversité de niveaux d'adoption et d'application de ces approches entre les pays et les régions. Les approches sont conditionnées par le contexte du pays dans lequel les réformes s'inscrivent, contexte qui, s'agissant des PMA, peut être classé dans l'une des cinq catégories ci-dessous :

- ▶ La première catégorie est celle des pays en transition passant d'une économie planifiée à une économie de marché. Dans ces pays, l'amélioration du secteur public est entreprise par le biais de réformes incrémentielles caractérisées par la souplesse et le pragmatisme (cas du Cambodge et de la RDP lao, par exemple).
- ▶ La seconde catégorie regroupe les pays qui émergent d'une crise ou d'une guerre, dont l'administration publique ayant été essentiellement détruite dans la plupart des cas et qui font face à l'immense tâche du rétablissement des institutions nationales. La restauration des services sociaux de base et le rétablissement de l'ordre figurent parmi leurs principales priorités, le séquençage de leurs interventions reflétant ces priorités (cas de l'Angola, de la Sierra Leone et du Timor-Leste, par exemple).

Les grandes initiatives de bonne gouvernance ... s'efforcent de réorganiser les institutions de la fonction publique pour en faire des entités dépolitisées et professionnelles qui incarnent les valeurs de l'efficacité, de la légitimité, de la crédibilité et de l'éthique...

La réforme de l'administration publique dans le contexte d'une démocratisation comporte nécessairement une habilitation de la population et une meilleure reconnaissance des droits de l'homme.

► Dans les pays de la troisième catégorie, la réforme de l'administration publique repose au premier chef sur les performances macroéconomiques. L'accent est mis sur le rétablissement de la discipline financière et monétaire et de strictes mesures d'austérité sont mises en œuvre aux fins de rétablir le bon fonctionnement de la fonction publique et son efficacité par rapport au coût. Les pays de cette catégorie souffrent généralement de graves déséquilibres financiers et sont fortement influencés, du fait de la proximité ou d'une culture administrative commune, par l'un des réformateurs les plus progressistes parmi les pays développés. (Plusieurs PMA du Pacifique appartiennent à cette catégorie, par exemple, ainsi qu'il est décrit plus en détail ci-après.)

► Appartiennent à la quatrième catégorie les PMA qui sont encore en situation de conflit ou ceux où la paix n'a pas encore été établie et qui connaissent encore des tensions ethniques et une violence appréciables et une insécurité générale (cas de l'Afghanistan, d'Haïti et des Îles Salomon). La priorité pour ces pays est de traiter les problèmes immédiats de la violence et de l'anarchie ainsi que de s'attaquer simultanément à la résolution des problèmes politiques, sociaux et économiques sous-jacents.

► Il existe enfin, cinquième catégorie, un nombre limité de PMA où les nouvelles approches de la réforme de la gouvernance peuvent trouver une application immédiate. Ces pays concentrent maintenant leurs réformes sur un renforcement de la réactivité, de la focalisation sur le client, de l'orientation sur les extrants, sur la transparence et sur la responsabilité. Ils mettent l'accent sur l'éthique et les conflits d'intérêt, la rationalisation des processus administratifs et la décentralisation accrue au niveau local (cas du Bhoutan, du Cap-Vert, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Sénégal).

Il n'est pas facile d'établir une typologie à base régionale des expériences de la réforme du secteur public. On voit toutefois se dessiner dans les PMA asiatiques une tendance à être moins enclins aux réformes de grande envergure et politiquement délicates (telles que les compressions de personnel et le transfert de responsabilités) et à s'attacher plutôt à la modernisation de l'administration. Ceci n'est pas surprenant, étant donné les succès remportés au fil des quatre décennies écoulées par plusieurs des tigres asiatiques, dont la Malaisie, la République de Corée et Singapour, qui sont parvenus à des niveaux élevés de développement humain⁷⁹ et de réduction de la pauvreté par des stratégies de développement orientées du sommet vers la base et mises en œuvre par un gouvernement central fort. En conséquence, la réforme de l'administration publique vise davantage à soutenir la compétitivité économique⁸⁰ qu'à contribuer à la démocratisation de la société.

Les PMA du Pacifique, quant à eux, se sont fortement inspirés du modèle de NGP appuyé par les responsables du développement australiens et néo-zélandais. Sauf au Samoa, la plupart de ces réformes ne font pas l'objet d'une appropriation nationale. Le thème central dans ces pays a été la réduction des coûts et des effectifs de la fonction publique⁸¹. Il en a été de même dans la plupart des pays africains, qui ont ensuite connu un influx massif d'assistance

⁷⁹ La formation et le développement se situent au cœur des stratégies de développement des « tigres asiatiques ». La Malaisie, la République de Corée et Singapour ont fondé leurs progrès économiques sur des améliorations constantes du développement humain, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

⁸⁰ La croissance économique et le développement du secteur privé peuvent offrir des débouchés aux nouveaux diplômés et atténuer ainsi les pressions que subit la fonction publique.

⁸¹ Dans les Îles Cook, l'emploi dans le secteur public a été réduit de 57 % de 1996 à 1998; dans les Îles Salomon, l'enveloppe des salaires a diminué de 9 % de 1998 à 2000; à Vanuatu, les effectifs de la fonction publique ont été allégés de 10 % en 1996; et à Nioué, si petit que soit le pays, la fonction publique a été réduite de 50 % en 1995 (Voir Centre régional du PNUD de Bangkok, *Trends and Challenges in Public Administration Reform in Asia Pacific*, novembre 2005). Avec un taux d'emploi dans la fonction publique relativement élevé d'un fonctionnaire pour trente habitants, les Maldives doivent également envisager de sérieuses réformes de la fonction publique (Banque mondiale, « Examen des dépenses publiques, Maldives », 2002).

technique extérieure, laquelle a mis l'accent sur les modèles administratifs des anciennes puissances coloniales. Cela explique la remarquable similitude des recommandations relatives aux réformes gouvernementales qui ont été émises dans une large gamme de PMA. Cela explique aussi pourquoi « nombre de textes juridiques et de règlements visant le secteur public ... ne sont pas adaptés aux paysages socioculturels spécifiquement africains dans lesquels ils sont mis en application »⁸². Les choses changent à présent et l'on constate la tendance dans les PMA africains à envisager l'application de réformes administratives plus étroitement liées à la maturation du processus de démocratisation. Pour certains d'entre eux, la réforme de l'administration publique dans le contexte d'une démocratisation comporte nécessairement une habilitation de la population et une meilleure reconnaissance des droits de l'homme.

Pour résumer, l'impact des anciennes puissances coloniales reste visible de nos jours dans la plupart des PMA. Les PMA asiatiques semblent avoir un peu mieux réussi à s'approprier les réformes, le Bhoutan se distinguant comme l'exemple par excellence d'un PMA qui a fait preuve de prudence dans son ouverture aux influences extérieures et à la modernisation à l'occidentale. Il continue de promouvoir l'application de solutions endogènes conformément à sa politique dite du « bonheur intérieur brut », en une approche du développement qui s'efforce de parvenir à une harmonie entre les forces économiques, l'environnement et les valeurs spirituelles et économiques (PNUD. *RDH du Bhoutan 2000*)⁸³. Le choix de cette approche est l'une des raisons du succès relatif que le Bhoutan est arrivé à remporter pour limiter la corruption dans toute la société.

Décentralisation : institutions locales participatives et responsables de leurs actions

Les PMA reconnaissent de plus en plus que la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et la réduction des inégalités régionales et individuelles exigent que le gouvernement se rapproche des gens et que les institutions entreprennent un processus de développement participatif et responsable. Dans ce but, et afin d'accéder à un développement durable et de favoriser la réalisation des OMD, la plupart des PMA ont choisi une forme de décentralisation politique, administrative et financière. Il reste, certes, beaucoup à faire à cet égard car il se trouve, dans la plupart de ces pays, des structures administratives locales en place, mais qui sont subordonnées à l'administration centrale. En Afrique, tout particulièrement, la décentralisation est un processus qui s'est avéré difficile, le pouvoir central s'efforçant d'affirmer et d'étendre son contrôle sur le territoire national et ses ressources rares, en des efforts instinctifs souvent compréhensibles devant la jeunesse et l'insécurité relatives de nombreuses nations. De plus, le pouvoir central justifie la nécessité d'une exécution centralisée aux fins de la fourniture de services dans la lutte contre la pauvreté et explique la faiblesse des capacités au niveau local. Mais cette centralisation ne garantit pas la qualité des services fournis, ce qui a amené récemment de nombreux PMA à adopter une approche plus équilibrée de la gouvernance et des prestations de services qui renforce le mandat et les fonctions des instances locales et autorise un développement plus participatif. On notera que ceci ne résout pas tous les problèmes, comme l'indique l'expérience ougandaise (voir l'encadré 2.1). Beaucoup ont fait remarquer que l'ambitieuse décentralisation décidée par le pouvoir central de l'Ouganda avait, selon eux, créé d'une part un système technocratique centralisé à l'excès et d'autre part un système de clientélisme local. De plus, estiment les critiques, les pouvoirs publics locaux n'ont qu'un contrôle limité du processus. Il est donc à craindre que cette décentralisation d'inspiration centrale ait pour effet de consolider le contrôle du pouvoir

Afin d'accéder à un développement durable et de favoriser la réalisation des OMD, la plupart des PMA ont choisi une forme de décentralisation politique, administrative et financière.

⁸² Allocution prononcée lors de la signature de la Charte africaine de la fonction publique.

⁸³ Le « bonheur intérieur brut » est, au lieu du produit intérieur brut (PIB), l'indicateur qu'utilise le Gouvernement du Bhoutan pour mesurer le succès du développement.

Encadré 2.1. Décentralisation : les leçons de l'Ouganda

Le plan de décentralisation de l'Ouganda était des plus complets et soigneusement élaboré. Il visait à parer à l'accroissement du pouvoir des élites en associant directement les communautés locales à la planification, à l'allocation des ressources, à la gestion et à la responsabilité des projets et à renforcer la focalisation des investissements sociaux sur la lutte contre la pauvreté. Également, afin de remédier aux inégalités économiques régionales, le gouvernement a appliqué à partir de 1999 une politique de subventions d'égalisation en tant que composante de tous les plans de décentralisation. Au titre de cette politique, qui cherchait à améliorer les performances, le montant de la subvention était fondé sur des normes de performance minima établies au niveau national. Les régions dont la performance laissait à désirer par rapport à ces normes au cours de l'année voyaient leur part des fonds de développement réduite de 20 % l'année suivante.

Le gouvernement central se préoccupait également de légitimer le processus en s'efforçant de lutter contre la corruption et d'accroître la transparence et la responsabilité. Il annonçait d'entrée de jeu, par divers moyens de communication dont la radio, combien il transférait aux diverses localités, à l'intention de quelle institution et à quelle fin. Il réduisait de la sorte les possibilités de corruption des pouvoirs publics locaux en permettant à la population de demander des comptes aux responsables politiques. Les autorités locales devaient également rendre compte de leurs actes aux autorités centrales, tous les districts bénéficiaires d'une subvention étant dans l'obligation de soumettre des rapports trimestriels sur leur dépenses. En un effort visant à concilier la nécessité d'un contrôle central aux fins de l'exercice de la responsabilité redditionnelle et celle d'accorder une autonomie locale adéquate, le gouvernement central, ainsi qu'il l'a annoncé dans sa récente proposition de budget 2005/2006 (8 juin 2005), a décidé d'abolir les impôts locaux censitaires progressifs qui constituaient la principale source de recettes fiscales au niveau local et de les remplacer en versant aux instances locales 30 milliards de shillings (17 millions de dollars). Le gouvernement a également repris parmi ses attributions la nomination de l'Administrateur principal (CAO - *Chief Administrative Officer*) et il assumera le paiement du traitement des trois premiers fonctionnaires élus de l'administration locale.

Malheureusement, à ce jour, le gouvernement central n'est pas encore parvenu à vaincre la résistance au processus de décentralisation. D'une part, la politique de transfert du pouvoir réduit ses possibilités d'intervention. Il ne peut affecter du personnel aux instances locales qu'avec le consentement de celles-ci, consentement rarement accordé. D'autre part, privé de son autorité, le gouvernement central se voit réduit au rôle d'observateur impuissant tandis que de nombreuses instances locales tirent parti des nouveaux cadres juridiques pour se livrer à des pratiques financières frauduleuses.

En outre, le suivi et le fonctionnement des systèmes de freins et contrepoids établis entre le niveau central et le niveau local dépendent des capacités du gouvernement central, qui sont souvent défaillantes. Par ailleurs, le manque de gestion efficace des systèmes d'information et l'absence de données de niveau local réduisent l'efficacité des prestations de service. Les administrations locales disposent de très peu de ressources du fait des dimensions limitées de leur assiette fiscale et de l'insuffisance des transferts centraux. Le gouvernement central se montre peu enclin à établir une entité de planification nationale et préfère recourir à un accroissement des conditionnalités. L'absence de capacités au niveau local comme au niveau central fait obstacle à la fourniture et à l'exploitation des rapports d'activité trimestriels qui deviennent de ce fait de pures formalités administratives.

Les tentatives de décentralisation ougandaises ont abouti à l'instauration d'un « mode technocratique » inégalement centralisé d'une part et d'un système de clientélisme local d'autre part. En outre, malgré les transferts de recettes fiscales, les instances locales n'exercent qu'un contrôle limité. Cet état de choses fait craindre que cette décentralisation partant du centre ait pour effet de renforcer le contrôle du gouvernement central au lieu d'habiliter les instances locales.

Source : Paul Francis et Robert James, « Balancing Rural Poverty Reduction and Citizen Participation: The Contradictions of Uganda's Decentralisation Program » in World Development, Vol. 31, No. 2, pp. 325-337, 2003; et Local Governance for Poverty Reduction in Africa, 5e Forum africain sur la gouvernance, Concept Paper, 2002.

central plutôt que celui des instances locales. D'où l'appel en faveur d'une « décentralisation appropriée » envisagée par le Programme d'action de Bruxelles.

La tendance actuelle à la décentralisation dans les PMA est due à plusieurs raisons. En particulier, les donateurs extérieurs exercent des pressions sur le gouvernement dans le sens d'un allègement des effectifs et d'une rationalisation de l'administration publique pour accroître à la fois l'efficacité de celle-ci et ses capacités à répondre aux besoins des pauvres et pour relier la bonne gouvernance à la réduction de la pauvreté et à la croissance⁸⁴. Une autre raison tient à la nécessité de répondre à la demande d'infrastructure, face à l'urbanisation accélérée. Par ailleurs, phénomène plus récent, la décentralisation répond souvent aussi aux revendications infranationales d'autonomie accrue ainsi qu'aux crises économiques, financières, budgétaires et politiques. Le processus est également stimulé par l'accroissement de la démocratisation et de l'activisme politique des acteurs non étatiques et par les pressions de la société civile demandant une ouverture et une participation plus grandes, comme en Éthiopie, au Mali et en Ouganda.

L'octroi d'une autonomie accrue et de responsabilités décisionnelles aux entités administratives locales risque toutefois de n'être qu'une geste de pure forme si les autorités centrales ne disposent pas de réelles capacités de mise en œuvre de l'initiative. On a donc accordé une attention croissante, par exemple, aux mécanismes de transfert des recettes fiscales, aux mesures visant à assurer l'information et l'intégration de la planification et de la budgétisation locales dans les cadres nationaux, aux systèmes de suivi et de supervision liés aux budgets et aux régimes appropriés d'affectation de ressources humaines. Malheureusement, le manque persistant de ressources fait que, dans de nombreux PMA, la décentralisation budgétaire marque un temps de retard sur la décentralisation politique et administrative. Par ailleurs, l'assiette fiscale et les pouvoirs délégués ou transférés au niveau local restent très limités et la gestion en la matière laisse souvent à désirer. Un autre facteur qui limite l'autonomie locale dans la plupart des pays tient aux conditionnalités attachées aux transferts de fonds du centre. C'est ainsi qu'en Ouganda, pays qui a fait le plus de progrès au plan de la décentralisation financière et budgétaire, 90 % des transferts de fonds du gouvernement central sont des subventions conditionnelles.

En Ouganda et ailleurs, la responsabilité fiscale et administrative des instances locales envers leurs administrés ainsi qu'envers l'État central reste faible. En fait, une forte décentralisation fiscale n'indique pas nécessairement la mise en œuvre de réformes pro-pauvres. Il ressort de recherches récentes qu'il n'y a pas de corrélation statistique entre le degré de décentralisation fiscale et les dépenses publiques en faveur des pauvres. Il a ainsi été constaté que « les gouvernements des pays à décentralisation administrative tendent à allouer une plus grande part de leurs recettes aux dépenses sociales en faveur des pauvres, alors que les États à décentralisation politique dépensent peu dans les secteurs sociaux. Par ailleurs, il n'existe pas d'association statistique constante et significative entre le degré de décentralisation fiscale et les dépenses publiques en faveur des pauvres. »⁸⁵ En outre, c'est là l'une des grandes difficultés liées à la décentralisation, celle-ci a parfois eu pour effet de renforcer le pouvoir des élites locales et d'amplifier les inégalités spatiales et les divisions sociales. C'est ainsi, par exemple, que malgré la décentralisation considérable mise en œuvre dans la région Asie au cours de la décennie écoulée, les avantages du développement ne sont toujours pas équitablement répartis en faveur des pauvres.

L'octroi d'une autonomie locale accrue et de responsabilités décisionnelles aux administrations locales risque toutefois de n'être qu'une geste de pure forme si les autorités centrales ne disposent pas de réelles capacités de mise en œuvre.

⁸⁴ Dele Olowu, « Local Institutional and Political Structures and Processes: Recent Experience in Africa », *Public Administration and Development*, Vol. 23, 2003.

⁸⁵ Institute of Development Studies, University of Sussex, Royaume-Uni. En ligne à www.id21.org/society/s8aas1g1.html.

Les capacités des institutions de l'État à relever les défis de la gouvernance

L'État est le principal protagoniste parmi les divers acteurs qui contribuent à la gouvernance du pays. Il doit, pour être en mesure de relever les défis auxquels il fait face à ce titre, appliquer les normes et les valeurs de la culture démocratique et de la primauté du droit, défendre les droits de l'homme de sa population et ménager l'espace politique requis pour le développement des acteurs non étatiques. Il doit également veiller au développement des institutions pour assurer l'exercice cohérent et scrupuleux de toutes les responsabilités.

Étant donné la diversité des caractéristiques culturelles, historiques et géophysiques et des réalités de terrain des PMA, il n'existe pas d'approche unique du développement des capacités de l'État. Les réformes s'inscrivent dans le cadre d'un processus de transformation à long terme qui exige des stratégies globales et une approche concertée. De plus, les réformes ne sont pas des initiatives techniquement neutres qui peuvent être mises en œuvre hors du contexte social et politique. Parmi les composantes clés des capacités de l'État à jouer son rôle dans la gouvernance figurent : 1) les capacités en matière de suivi et évaluation, 2) la gestion des performances et la responsabilité de l'obtention de résultats, 3) la gestion du budget et des dépenses, 4) les capacités en matière d'exploration de nouvelles approches et d'innovation, 5) la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption. Chacune de ces composantes fait l'objet d'une analyse détaillée ci-dessous.

La démocratisation et les innovations technologiques alimentent la demande d'information et incitent les gouvernements des PMA à partager l'information.

Capacités en matière de suivi et évaluation

La disponibilité de données exactes et l'efficacité des flux d'information au sein des institutions ainsi qu'entre les institutions et les acteurs non étatiques sont des conditions nécessaires au renforcement des capacités à élaborer et à mettre en œuvre les politiques. Il est impératif, tout particulièrement dans les PMA au lendemain des conflits, d'assurer le développement des systèmes de gestion de l'information. Les cadres institutionnels et les pratiques organisationnelles appropriés peuvent contribuer à promouvoir l'indépendance relative et la crédibilité de l'administration publique au plan de la collecte et du partage de l'information ainsi que de l'élaboration des politiques. Une bonne connaissance et des informations précises sur les questions touchant à l'égalité des sexes, par exemple, peuvent appuyer considérablement les efforts visant à assurer une meilleure prise en compte des besoins des femmes par la fonction publique.

Dans de nombreux PMA, le manque de capacités et de légitimité des divers organismes de l'État les empêchent de prendre part au processus d'élaboration des politiques en tant que parties prenantes clés. De plus, des règlements ou des obstacles juridiques empêchent souvent ceux qui pourraient faire un usage utile de données importantes d'accéder à celles-ci. Cette situation évolue toutefois dans certaines régions. La démocratisation et les innovations technologiques alimentent la demande d'information et incitent les gouvernements des PMA à partager l'information au lieu de s'en réserver jalousement la propriété. L'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie sont deux des PMA cités en exemple pour leur rigueur statistique car ils emploient du personnel qualifié pour effectuer dans ce domaine des travaux dont les résultats informent les débats du processus d'élaboration des politiques.

Gestion des performances et responsabilité de l'obtention de résultats

Les récentes initiatives de réforme ont souligné l'importance de la gestion des performances dans l'administration publique. La plupart des réformes visent à établir un système où les objectifs organisationnels sont reliés aux plans de travail, aux évaluations, aux formations et aux salaires et incitatifs pour les individus et les équipes. Dans la plupart des PMA, les mesures

d'amélioration du rendement ont porté davantage sur la rémunération des fonctionnaires que sur l'instauration d'un environnement porteur qui faciliterait le travail de ceux-ci et qui pourrait avoir un impact de longue durée sur le développement de l'administration publique. Parmi les facteurs qui contribuent à l'absentéisme, au cumul d'emplois, au manque de motivation, à la faiblesse du rendement et à la corruption figurent la perte de capital humain et de motivation due au VIH/SIDA, le bas niveau de la rémunération dans le secteur public, la faiblesse de l'environnement réglementaire et une culture d'impunité. Les audits de gestion des performances sont encore très peu utilisés, mais certains pays commencent à présent à s'y intéresser et à renoncer aux audits financiers de vérification de conformité. C'est ainsi qu'en 2001, la Royal Audit Authority (RAA) du Bhoutan s'est dotée d'une petite unité d'audit des performances qui a entrepris la production d'un manuel d'audit des performances et qui a effectué certains de ces audits à titre pilote. Les capacités institutionnelles de la RAA font actuellement l'objet d'un renforcement en vue d'amplifier cette initiative pilote et d'appliquer la pratique de ces audits dans toute l'administration. La Rwanda Revenue Agency (RRA) offre également un exemple intéressant des possibilités d'amélioration du rendement et de l'efficacité dans la fonction publique, même dans les pays pauvres et faibles. Six ans seulement après sa transformation, selon une analyse indépendante, la RRA est devenue une institution performante et respectée qui a porté la part des recettes fiscales intérieures de 9,5 % à 13 % du PIB⁸⁶.

Si l'augmentation des salaires de la fonction publique ne se traduit pas automatiquement par des accroissements d'efficacité et d'efficience, on ne saurait guère espérer des réformes durables sans offrir une rémunération suffisante, permettant d'attirer et de retenir les compétences requises. Le versement de salaires appropriés autorisant un niveau de vie décent est une marque de respect et d'équité à l'égard du capital humain qui fait profession de servir le public. Toutefois, si le relèvement des salaires promis ne se matérialise pas, il devient extrêmement difficile de restaurer l'attachement des fonctionnaires à l'administration et d'obtenir une amélioration des performances. Il convient de noter également que les augmentations de salaires sont aujourd'hui de plus en plus souvent liées aux bonnes performances.

Du fait des nombreux défis que présentent les questions de la rémunération, pour des raisons politiques et institutionnelles, la tendance dans les PMA a été d'offrir diverses formes d'incitatifs axés sur les performances et de procéder notamment à des réformes ciblées des salaires de la fonction publique (voir l'encadré 2.2). Pour améliorer l'application et le suivi de la politique des salaires, plusieurs pays ont créé des organes indépendants chargés de ces questions. Le Malawi a établi une commission indépendante de la rémunération de la fonction publique pour superviser la mise en œuvre d'une politique des salaires à moyen terme, commission composée de sept notables indépendants. Le Bangladesh met en place des commissions nationales de rémunération formée de membres de divers secteurs de la société, y inclus du secteur privé.

Les recherches indiquent toutefois que, jusqu'à présent, ces efforts n'ont pas été très efficaces. Comme le note un rapport : « Chaque fois que des augmentations de salaires sont annoncées en fanfare, il se produit simultanément un bond des prix des marchandises essentielles, source de graves difficultés financières pour pratiquement tous les membres de la société »⁸⁷. Les résultats peuvent être décevants parce que les réformes touchant à la rémunération ne peuvent pas être appliquées isolément des autres politiques, notamment de celles qui touchent aux contrôles macroéconomiques, à la réduction des dépenses militaires et

On ne saurait espérer des réformes durables sans offrir une rémunération suffisante, permettant d'attirer et de retenir les compétences requises.

⁸⁶ Land, A., « Developing Capacity for Tax Administration, the Rwanda Revenue Authority », ECDPM Discussion paper no. 57DE, novembre 2004.

⁸⁷ Habib Zazarullah, Mohammad Mohabbat Khan et Mohammad Habibur Rahman, *Civil Service Systems*, Bangladesh. Document produit pour le Comparative Civil Service Research Consortium, Indiana University, 2005, p. 13.

Encadré 2.2. Réforme des salaires et rémunération au rendement dans la fonction publique au Cambodge et en Afghanistan

Pour tenter de corriger l'effet de distorsion induit par les suppléments de salaire versés par les donateurs et par les entités de mise en œuvre des projets, le Cambodge a entrepris des réformes de grande envergure. La stratégie dite rectangulaire appliquée par le gouvernement comportait un relèvement annuel de 10 à 15 % des salaires de la fonction publique. Par ailleurs, son initiative des « groupes de mission prioritaire » a apporté aux ministères un instrument souple leur permettant d'accroître rapidement leur capacité à éliminer les goulets d'étranglement au niveau de la fourniture des services ou de se concentrer sur d'autres tâches stratégiques. Selon ce système, des équipes de fonctionnaires qualifiés se sont vu attribuer des primes mensuelles spéciales (d'un montant de 48 à 130 dollars) à condition de satisfaire à certaines normes de rendement et de se conformer à un strict code de déontologie prévus dans leur contrat de service.

Ces réformes n'ont toutefois pas été exemptes de problèmes. En premier lieu, l'initiative des groupes de mission prioritaire comportait le risque d'exercer des pressions en faveur de l'octroi de primes supplémentaires dans d'autres secteurs (tels que la police et les forces armées). Mais le plus grand risque provenait sans doute de systèmes incitatifs parallèles financés par les donateurs. C'est ainsi que le Plan de gestion des finances publiques (GFP), auquel plusieurs donateurs ont accordé leur appui, comportait également une initiative de rémunération au rendement pour les responsables de la réforme de la GFP. Cette initiative accordait des primes d'un montant pouvant être du triple de celles du système national, mais seuls 15 % des fonctionnaires des instances centrales y étaient admis, d'où un risque d'intensification des inégalités de revenu non seulement au sein de la fonction publique mais également entre les fonctionnaires pouvant prétendre aux divers systèmes incitatifs.

La concurrence dans l'obtention de ressources humaines qualifiées est plus intense que d'ordinaire dans les situations de post-conflit; il en est ainsi en Afghanistan, par exemple, où la demande dépasse de beaucoup l'offre. Il en résulte une hausse des salaires et des niveaux de rémunération ainsi que des différences appréciables entre les salaires versés directement par l'administration gouvernementale et indirectement par les programmes gouvernementaux financés par les donateurs. Différentes solutions ont été appliquées en Afghanistan pour résoudre ces problèmes. L'une des principales mesures de réforme structurelle et fonctionnelle a été le Programme de réforme et de restructuration prioritaires (PRRP). Ce programme relie les augmentations de salaires aux initiatives des ministères en faveur de la réforme du secteur public, les montants octroyés étant de 40 à 500 dollars par mois. Le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (ARTF), les groupes de renforcement des capacités financés par la Commission européenne et l'USAID ont tous versé des salaires supérieurs aux membres du personnel faisant fonction de conseillers sous contrat. Une composante de l'ARTF a également appuyé le recrutement et le paiement d'expatriés afghans. Il n'est pas encore possible de déterminer à quel point ces réformes ont été opérantes.

Sources : Keuleers, Patrick, « An Analysis of Public Administration Reform in Cambodia, Mission Report », PNUD-RCB, décembre 2004; Flaman, R., « Discussion paper on UNDP's assistance in the area of merit-based recruitment and local level administrative reform », novembre 2003.

aux mesures de réduction de la corruption et de la gabegie.

D'autres PMA ont choisi pour stratégie d'appliquer des barèmes spéciaux de rémunération des fonctionnaires de niveau élevé, comme en Sierra Leone, et de définir clairement les fonctions principales avec des augmentations de salaire sélectives pour le personnel technique et administratif, comme en République-Unie de Tanzanie⁸⁸. Malgré ces divers efforts, la plupart des PMA sont encore aux prises avec les multiples difficultés associées à ces réformes.

Outre les salaires et la rémunération, les réformes récentes de l'administration publique ont également porté sur la structure de l'emploi dans la fonction publique. La distinction

⁸⁸ Valentine T., « Revisiting and Revising Tanzania's Medium-term Pay Reform Strategy », Public Service Reform Program, décembre 2001.

traditionnelle établie entre le système dit de l'emploi et le système de la carrière⁸⁹ semble s'estomper en faveur de solutions qui intègrent les avantages de ces deux systèmes, une attention croissante étant accordée à la gestion des cadres supérieurs de la fonction publique. Le Timor-Leste, par exemple, a adopté une nouvelle Loi de la fonction publique fondée sur le système de la carrière mais comportant certains éléments clés du système de l'emploi.

Les pays en situation de post-conflit semblent attacher une grande importance à la question des structures de l'emploi et du recrutement. En 2003, la Sierra Leone a établi une commission présidentielle chargée d'examiner la structure de la fonction publique et les capacités de ses cadres; l'objectif visé était d'établir une « fonction publique supérieure » possédant de larges compétences dans les domaines techniques et en gestion. Ces réformes, importantes pour le recrutement de futurs cadres hautement compétents et pour instaurer une fonction publique axée sur les performances, sont également vitales pour accroître la mobilité des cadres au sein de l'administration. Les efforts de réforme en phase de post-conflit bénéficient aussi considérablement des programmes de formation au leadership. C'est ainsi qu'avec l'appui des donateurs, le gouvernement afghan met actuellement en œuvre une stratégie ayant pour but de concevoir et de lancer plusieurs programmes de développement axés sur les compétences visant à renforcer les capacités des cadres supérieurs de la fonction publique. Le Timor-Leste a lui aussi entrepris de se doter d'un programme de formation au leadership et à la gestion qui ciblera les fonctionnaires de l'État de niveau supérieur et intermédiaire.

Dans les PMA, les réformes de la structure de l'emploi ont aussi commencé récemment à s'intéresser à la problématique de l'inégalité des sexes dans le recrutement des fonctionnaires. La mesure dans laquelle l'administration de l'État, grand employeur dans les PMA, offre des chances égales aux hommes et aux femmes, est importante pour plusieurs raisons. En premier lieu, les pratiques de l'État en matière d'emploi constituent une occasion critique d'établir des normes équitables dans ce domaine et de donner l'exemple. En second lieu, les possibilités d'emploi sont directement liées à la promotion sociale et économique des femmes et au respect de leurs droits. Enfin, l'affectation de femmes à des postes d'autorité peut influencer sur les priorités nationales et locales et sur les décisions relatives à l'allocation des ressources de manière à ce que les besoins et les préoccupations des femmes soient pris en considération.

Gestion du budget et des dépenses

Les pays pauvres se trouvent dans la situation paradoxale suivante : la capacité d'engager des réformes de grande envergure qui pourront accroître l'efficacité et les recettes fiscales exige des investissements significatifs; or ces investissements sont limités par la faiblesse des ressources disponibles, faiblesse due précisément, en partie, aux problèmes de perception des recettes fiscales. La réduction des effectifs de la fonction publique a généralement été la solution adoptée pour faire face aux contraintes budgétaires et pour s'assurer que les PMA puissent subvenir de façon durable au financement d'une fonction publique mieux rémunérée. Toutefois, bien que le dégraissage de la fonction publique ait été l'un des grands thèmes des programmes d'ajustement structurel des années 1980, plusieurs PMA accroissent aujourd'hui leurs effectifs pour s'efforcer d'atteindre les OMD et d'accélérer le développement. Ces dernières années, par exemple, la Guinée a conclu que la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté exigerait le recrutement de 5 000 fonctionnaires de plus par an. Pour ce faire, compte tenu des limitations des ressources, le gouvernement a décidé de satisfaire la majorité de ses besoins de personnel par le biais du recrutement d'agents au titre de contrats de durée

Les réformes de l'emploi ont aussi commencé à s'intéresser à l'inégalité des sexes dans le recrutement des fonctionnaires.

⁸⁹ Le système de l'emploi met l'accent sur la sélection du candidat approprié par un processus de recrutement ouvert, alors que le système de la carrière recrute à l'interne. Le système de l'emploi peut apporter des compétences nouvelles à la fonction publique et laisser les cadres se concentrer sur les résultats, mais le système de la carrière est plus apte à encourager les performances et à protéger l'investissement réalisé par l'administration dans la formation.

limitée. Il a déjà engagé ce processus dans les domaines de l'enseignement primaire et des soins de santé primaires, ainsi que dans les services de vulgarisation agricole, d'élevage et d'aménagement rural. Cette nouvelle approche a eu pour effet d'accroître la masse salariale de l'État guinéen de 6,6 % en 2003 par rapport à 2001 (10,4 % en valeur nominale). Le danger, dans un environnement aux ressources fiscales limitées, est que les dépenses non salariales essentielles pour assurer la fourniture effective de services risquent d'être sacrifiées⁹⁰.

Devant les limitations des ressources, plusieurs donateurs recommandent à présent l'apport d'un soutien budgétaire direct qui augmenterait les capacités des pays bénéficiaires dans les domaines des finances et de la gestion en vue de la réalisation de leurs objectifs de développement. Le soutien budgétaire vise à accroître l'appropriation nationale, à renforcer les performances et la responsabilisation de tous les intervenants faisant usage du système de gestion des finances publiques, à harmoniser l'évaluation des performances, à augmenter la prévisibilité des ressources, à réduire la volatilité et à minimiser les coûts de transaction pour les récipiendaires de l'aide. Un certain nombre de donateurs s'orientent à présent dans cette direction dans plusieurs PMA, notamment en Afrique, au Cap-Vert, au Malawi, au Mozambique, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.

Toutefois, bien que le soutien budgétaire soit incontestablement une modalité intéressante des efforts visant à harmoniser le processus de l'aide et à encourager l'appropriation nationale des réformes, une approche prudente et soigneusement planifiée s'impose. Rares sont les PMA où les institutions gouvernementales nécessaires pour assurer le succès de ce soutien sont en place. Par ailleurs, certains secteurs critiques de la gouvernance se situent, par leur nature, hors du champ de l'appui budgétaire. Il s'agit principalement ici des institutions concernées par la responsabilisation, tels que les organismes de lutte contre la corruption, les médias indépendants, les partis politiques et les organismes de supervision, ainsi que, plus généralement, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. Lorsque les conditions requises pour la fourniture d'un soutien budgétaire direct ne sont pas encore présentes, on peut utiliser des mécanismes de mise en commun des ressources à titre de solution de transition.

Capacités en matière d'exploration de nouvelles approches et d'innovation

Le gouvernement des pays pauvres fait face à des demandes de services exceptionnellement fortes et doit relever à cet égard des défis exceptionnels. Il est donc particulièrement important de conserver la flexibilité requise pour explorer de nouvelles approches et pour innover. Les réformes de l'administration publique ont procédé à des expériences pour tester diverses modalités alternatives de prestation des services, notamment l'exécution par une agence, le sourcing extérieur, la privatisation, l'exécution par des ONG et les partenariats public-privé, dont beaucoup englobent toute la gamme des intervenants du paradigme de la gouvernance. Ces modalités permettent d'appliquer des approches participatives et inclusives de l'élaboration des politiques, de la fourniture des services et de la responsabilité. Une large participation permet de partager les ressources et les opportunités de manière plus transparente, plus responsable et plus équitable. Elle peut également aider à prendre en considération les exigences et les besoins des communautés concernant les processus de planification. La participation peut aussi déboucher sur de réels partenariats qui accroissent les possibilités d'implication des groupes marginalisés. L'association de toutes les parties prenantes au processus de réforme peut accroître l'efficacité de sa mise en œuvre et en pérenniser les effets, en favorisant l'appropriation locale des programmes et des politiques.

L'exécution par les ONG et les partenariats public-privé se sont avérés d'une importance critique dans de nombreux PMA pour les prestations de services. Au Bangladesh, par

Le gouvernement des pays pauvres fait face à des demandes de services exceptionnellement fortes et doit relever à cet égard des défis exceptionnels.

⁹⁰ Banque mondiale, « Strengthening Public Expenditure Management for Poverty Reduction and Growth », *Public Expenditure Review*, Guinée, 2004.

exemple, les ONG sont actives dans les domaines de l'enseignement, des services de santé, de l'alimentation en eau, de l'assainissement de base et de la régénération environnementale. Des partenariats public-privé efficaces ont été formés au Bhoutan et aux Maldives. Toutefois, à l'évidence, l'association du secteur privé à la fourniture de services doit être abordée prudemment. Dans de nombreux cas, la privatisation de services sociaux de base a abouti à l'instauration de monopoles privés, à une augmentation des coûts pour les usagers et à un ciblage des services sur les riches qui fait obstacle à leur accessibilité pour les pauvres. L'inclusion des acteurs non étatiques dans les prestations de services sociaux est analysée en détail au chapitre 3.

Transparence, responsabilité et lutte contre la corruption

Les appels réitérés en faveur « d'une administration publique efficace, responsable et transparente » et la nécessité d'un État capable se situent au cœur même du discours actuel de la lutte contre la corruption. La corruption est un phénomène complexe, mais on s'entend largement à considérer qu'il s'agit là principalement d'une question de gouvernance, à savoir d'une défaillance des institutions⁹¹. Les institutions, lorsqu'elles sont faibles, sont incapables d'offrir un cadre dans lequel peuvent se dérouler des processus concurrentiels et leur faiblesse fait obstacle aux procédures légitimes qui relient la politique et l'économie. Faute de capacités de gestion de la société au moyen d'un ensemble de freins et de contrepoids sociaux, judiciaires, politiques et économique, il devient difficile pour l'État de mettre en œuvre et d'appliquer les lois et des politiques qui assurent la responsabilité et la transparence⁹². Toutefois, bien que l'État joue un rôle central dans la lutte contre la corruption, une multitude d'autres facteurs contribuent au renforcement des systèmes et processus de gouvernance qui assurent la responsabilité, la transparence et l'intégrité. En tête de liste, se placent un leadership fort et un engagement politique résolu ainsi qu'une large participation du public à la lutte contre la corruption. En tout état de cause, les efforts visant à bâtir une administration publique efficace, responsable et transparente accroissent considérablement les chances de succès dans la mise en œuvre de mesures qui empêchent la corruption de prendre racine et de fleurir.

La corruption est l'un des principaux défis qu'ont à relever les PMA. La présente section est consacrée à l'examen des effets de la corruption qui mine les capacités de l'État à assurer la fourniture de services publics. (D'autres chapitres proposent des analyses de l'émergence d'un large ordre du jour de la gouvernance démocratique qui crée les conditions dans lesquelles de nouvelles voies peuvent être suivies et de nouveaux partenariats instaurés pour combattre la corruption et accroître la responsabilisation et la transparence.) On trouvera ici des références aux expériences du Botswana, du Burkina Faso, du Mozambique et de la République démocratique du Congo en matière de lutte contre la corruption. L'étude de cas de la République démocratique du Congo brosse le tableau des conditions graves et complexes qu'il faut surmonter et des défis futurs à relever, situation que connaissent de nombreux PMA. L'étude de cas du Mozambique remet en question la notion selon laquelle la corruption sévirait dans le secteur public en raison de la faiblesse des salaires. L'expérience du Burkina Faso souligne l'importance du rôle de la société civile pour appuyer le lancement de la lutte anti-corruption par l'État. L'exemple du Botswana illustre les moyens qui ont permis à un ancien PMA de s'attaquer au phénomène de la corruption principalement avec l'aide d'un organisme dédié à la combattre en tant que pièce maîtresse d'une stratégie générale de réforme de la gouvernance.

La corruption est un problème dans toutes les sociétés, tant dans le monde développé que dans le monde en développement. Mais elle cause des dommages plus grands dans certains pays que dans d'autres. Les problèmes les plus graves touchent généralement les pays où

Les efforts visant à bâtir une administration publique efficace, responsable et transparente accroissent considérablement les chances de la prévention de la corruption.

⁹¹ PNUD. *Fighting Corruption to Improve Governance*, 1999, p. 10.

⁹² PNUD. *UNDP Practice Note: Anti-Corruption*, 2004, p. 2.

Encadré 2.3. République démocratique du Congo : la calamité des ressources naturelles, le conflit et la corruption

La République démocratique du Congo émerge d'un passé non démocratique dans lequel les fragiles institutions de l'État et les dirigeants politiques se souciaient davantage de leur propre intérêt et de leur richesse personnelle que du développement du pays. La corruption se présentait sous différentes formes déterminées par les circonstances politiques et économiques ainsi que par le type de ressources économiques présentes dans les diverses régions géographiques.

L'exploitation des ressources naturelles du pays a commencé alors que celui-ci était le fief personnel du roi Léopold II de Belgique. Le système établi sous le régime colonialiste était celui d'une exploitation des ressources minérales consistant en l'extraction des matières premières pour l'exportation, avec un investissement des plus limités ou nul dans le pays et sans grand souci de protection de l'environnement. Ce système est resté intact depuis l'indépendance, acquise en 1960; les immenses richesses du pays continuent d'attirer de nombreux étrangers qui trouvent tôt ou tard des collaborateurs locaux pour les aider à piller les ressources naturelles. Comme au temps de Léopold II, la richesse nationale est monopolisée par les dirigeants du pays et par leurs partenaires commerciaux étrangers, au détriment de la grande masse de la population qui figure toujours parmi les plus pauvres des pauvres du monde.

Si l'on peut facilement repérer des relations complexes entre la petite et la grande corruption en République démocratique du Congo, il est difficile d'établir un ordre de causalité linéaire. D'une part, la pratique massive de la petite corruption portait atteinte à l'efficacité des contrôles intérieurs et extérieurs et instaurait un environnement dans lequel la grande corruption restait non détectée et impunie. D'autre part, la grande corruption légitimait et entretenait la petite corruption en tant que moyen d'obtenir la complicité requise pour s'assurer l'impunité.

La petite corruption, souvent dénommée « tracasseries », sévissait dans la vie quotidienne et touchait toute la population, avec un impact disproportionné sur les plus pauvres. La pratique systématique des dessous-de-table pour obtenir la fourniture d'essentiellement tous les services publics et l'extorsion de pots-de-vin dans les activités de la police enfonçaient les ménages pauvres plus sûrement dans la pauvreté et constituaient des obstacles qui leur interdisait l'accès aux services publics de base, tels que les soins de santé et l'éducation.

La corruption omniprésente dans les services des impôts et des douanes, ainsi que dans les marchés publics, résultait également en des pertes massives de ressources publiques. Selon les estimations de l'ONG internationale Innovative Resource Management, en 2002, seuls 4 % des impôts perçus sur les cours d'eau du pays parvenaient au Trésor national, le reste étant empoché par les agents du secteur public (IRM, 2004).

Les informations disponibles suggèrent que la grande corruption⁹³, qui bénéficiait d'une impunité quasi totale, portait atteinte d'une part à la légitimité déjà fragile de l'État mais aboutissait aussi d'autre part à un épouvantable gaspillage de ressources économiques qui auraient pu atténuer l'extrême pauvreté dans laquelle

l'État est faible, caractérisé par l'absence de la primauté du droit et généralement⁹⁴, conditions souvent réunies dans les PMA. L'exemple de la République démocratique du Congo (voir l'encadré 2.3) fait ressortir la complexité du problème de la corruption dans les PMA riches en ressources, tout particulièrement dans les situations de crise, et souligne l'immensité de la tâche à accomplir.

D'un point de vue institutionnel, la corruption se manifeste lorsque les agents publics ont une large autorité, une responsabilité limitée et des incitatifs pervers, ou lorsque leur responsabilité est définie par des règles informelles et non pas formelles. Parmi les autres

⁹³ La chose était caractérisée par l'implication de politiciens de haut niveau ou de hauts fonctionnaires qui tiraient parti de leur pouvoir pour s'enrichir ou pour se maintenir au pouvoir. À son summum, la grande corruption comportait souvent des pots-de-vin internationaux substantiels, des comptes en banque secrets et le pillage des biens publics, tels que les avoirs des entreprises d'État, les ressources naturelles, etc. (voir le Forum d'Utstein à www.u4.no).

⁹⁴ PNUD. *Fighting Corruption to Improve Governance*, 1999, p. 7.

vivaient plus de 80 % de la population congolaise. Les entreprises d'État et le système financier national faisaient fonction essentiellement de trésors personnels. Une partie des fonds détournés servait à appuyer les parties politiques et les marchés publics de grande envergure ainsi que les concessions minières et forestières donnaient généralement lieu au versement de juteuses commissions.

Des relations complexes s'étaient établies entre les différents niveaux de corruption et les différents niveaux de la chaîne hiérarchique. Il existait des systèmes de distribution où les fonctionnaires subalternes versaient une part de leurs « revenus » à leurs supérieurs ou à leurs collègues plus anciens dans la fonction publique. Les fonctionnaires des douanes chargés du recrutement et de l'affectation aux divers postes s'attendaient à recevoir des paiements réguliers de la part des agents qu'ils avaient nommés, faute de quoi ces derniers s'exposaient au limogeage (OAC, 2005). Les officiers de police chargés de la circulation routière imposaient à leurs subordonnés qu'ils perçoivent certains quotas d'amendes illicites et une part substantielle des fonds ainsi perçus devant être reversée aux supérieurs. En conséquence, les stratégies dites d'adaptation des petits fonctionnaires qui touchaient un salaire de misère s'inscrivaient indissociablement dans un système institutionnalisé de cupidité et d'enrichissement personnel.

Par ailleurs, la petite et la grande corruption étaient associées en un mélange plus explosif dans l'exploitation des ressources naturelles et continuaient d'alimenter la violence armée dans l'est du pays, faisant ainsi obstacle aux capacités ou à la volonté de l'État d'assumer le contrôle effectif de son territoire (et donc de ses richesses nationales). L'intrusion généralisée des réseaux commerciaux illicites dans les institutions de l'État créait un environnement favorable aux conflits⁹⁵. La petite corruption, en particulier dans les services des douanes et des impôts, était enracinée dans des systèmes de niveau plus élevés, qu'elle alimentait, favorisant ainsi le trafic des armes, la contrebande et le blanchiment d'argent.

L'une des grandes difficultés de l'élaboration de futures stratégies de lutte contre la corruption consiste à trouver un moyen de trancher ce nœud gordien. Il s'agit de déterminer si la maîtrise de la petite corruption est une étape préparatoire de la lutte contre la grande corruption, celle-ci étant plus difficile à combattre en raison des personnalités politiques qui y participent, ou, dans l'éventualité où il s'avèrerait impossible de maîtriser la petite corruption dans le contexte d'une grande corruption généralisée, de définir des mesures qui permettront de sortir du cercle vicieux d'une grande corruption auto-entrenue.

Sources : Georges Nzongola-Ntalaja, « The International Dimensions of the Congo Crisis », PNUD. En ligne à : www.undp.org/oslocentre/docs05/The%20International%20Dimensions%20of%20the%20Congo%20Crisis.pdf; Dani Wadada Nabudere, « The Political Economy of Conflict and War in the Great Lakes Region »; en ligne à : www.ijr.org.za/publications/nabudere; et Karen Hussmann et Marie-Ange Bunga, « Anti-Corruption Case Study on DRC », PNUD. 2005.

facteurs qui contribuent à ce phénomène complexe figure la structure de la rémunération dans l'administration de l'État. La corruption tend à se développer lorsque les fonctionnaires sont mal rémunérés et ont de multiples possibilités de commettre des actes frauduleux et de le faire impunément, soit parce que ces actes sont rarement détectés, soit parce qu'ils ne font pas l'objet de sanctions sévères⁹⁶. Toutefois, l'augmentation des salaires, qu'elle résulte de la

⁹⁵ Pour l'ancien président Mobutu Sese Seko, seuls importaient le montant des sommes que les entreprises étrangères étaient disposées à verser d'entrée de jeu pour se faire adjuger des marchés lucratifs et le pourcentage des revenus qui étaient subséquemment alloués aux autorités politiques ou aux seigneurs de guerre. Les groupes rebelles, et en premier lieu l'AFDL de Joseph Kabila, ont découvert que ce type d'arrangement était un moyen efficace de mobiliser des fonds pour financer les opérations militaires. (Voir Nzongola-Ntalaja, « International Dimensions of the Congo Crisis »; en ligne à www.undp.org/oslocentre/docs05/The%20International%20Dimensions%20of%20the%20Congo%20Crisis.pdf).

⁹⁶ Jon S. T. Quah, « Corruption in Asian Countries: Can It Be Minimized? », *Public Administration Review*. Vol. 59, No. 6, 1999, p. 7.

croissance économique ou de réductions de personnel améliorant le rendement de la fonction publique, ne produit généralement pas l'effet souhaité. Une ferme volonté politique de changer les mentalités et la culture de la gestion, d'établir une fonction publique méritocratique et d'appliquer strictement les règlements anti-corruption est également nécessaire pour que les réformes des salaires se traduisent par une responsabilisation et un accroissement de la transparence dans l'administration, ainsi que l'illustre le cas du Mozambique.

Selon les Directives générales de la stratégie anti-corruption du Mozambique, la faiblesse des salaires du secteur public et la pauvreté qui touche la majorité des Mozambicains ne sont pas les causes directes de la prolifération des actes et des pratiques de corruption. Au contraire, ces actes sont commis par certains agents de l'administration qui connaissent les normes et la loi et qui ont accès aux informations mais qui, motivés par le désir de vivre dans le luxe, font usage de leur pouvoir et de leurs connaissances pour exploiter la population et piller les coffres de l'État. Au Mozambique, la corruption est favorisée et intensifiée par l'inertie de l'administration et par le refus de nombreux agents publics de la condamner. Comme dans de nombreux autres pays, l'omniprésence de la corruption et son enracinement dans les mœurs contribuaient à la tolérance de ce type de pratiques frauduleuses au point où celles-ci en venaient à être considérées comme des moyens acceptables d'acquisition de richesses. Pour réussir dans un tel contexte, les efforts de lutte contre la corruption doivent s'inscrire dans un cadre stratégique à trois composantes interdépendantes et complémentaires : prévention, action administrative et action judiciaire. La mise en œuvre de cette stratégie exige également un leadership politique fort et une participation concertée de tous les acteurs, notamment de l'État, de la société civile et du secteur privé. La participation et la transparence sont les éléments clés dont dépendent la responsabilisation et l'adaptabilité accrues de l'administration; elles contribuent à la démocratisation, à la professionnalisation et au progrès éthique au sein des instances gouvernementales ainsi qu'à la réduction de la corruption dans le secteur public⁹⁷.

La position de l'administration publique en ce qui concerne la corruption est sans équivoque : elle la considère comme incompatible avec les valeurs bureaucratiques que sont l'équité, l'efficacité, la transparence et l'honnêteté. La corruption affaiblit la trame éthique de la fonction publique et s'oppose à l'émergence d'un gouvernement performant, capable d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques qui promeuvent le bien-être social. La machinerie gouvernementale moderne, telle qu'elle s'est constituée dans les pays industrialisés et telle qu'elle est transférée dans les pays en développement, comporte des systèmes qui protègent les organismes publics de la corruption et qui favorisent la responsabilisation. Parmi ces systèmes figurent une fonction publique méritocratique, des institutions de supervision telles que les cours des comptes, les médiateurs et les commissions de la fonction publique. Dans le modèle de la nouvelle gestion publique, la « gestion des risques de corruption » établit un cadre de réformes visant à améliorer les performances gouvernementales. Cette amélioration est obtenue au moyen de systèmes robustes de contrôle de la gestion financière et d'une insistance réitérée sur les valeurs déontologiques de la fonction publique. Bien que la croissance économique puisse se poursuivre dans les pays où la corruption est fortement enracinée dans le secteur public, il est considéré, dans le modèle de la nouvelle gestion publique, que les phases successives du développement économique et social se heurteront à des difficultés croissantes voire insurmontables en l'absence d'un gouvernement performant. À terme, les pays doivent se doter d'institutions durables afin d'encourager l'intégrité dans les affaires publiques pour que les politiques publiques puissent atteindre les objectifs (tels que la

Bien que la croissance économique puisse se poursuivre ... les phases successives du développement économique et social se heurteront à des difficultés croissantes voire insurmontables en l'absence d'un gouvernement performant.

⁹⁷ République du Mozambique, *Directives générales de la stratégie anti-corruption (2005-2009)*, Maputo, Mozambique, septembre 2005, p. 5. (Document approuvé par le Cabinet à sa 24^e séance, le 6 septembre 2005).

réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement) qui se situent au cœur même du développement économique et social durable⁹⁸.

Le modèle de la gouvernance démocratique fait sienne la prémisse fondamentale de la nouvelle gestion publique, mais en adoptant une optique plus large. Il considère que bien que l'État joue un rôle central pour relever les défis du développement, d'autres acteurs, notamment la société civile et le secteur privé, peuvent y contribuer et que leurs interventions sont d'une importance critique. Dans la lutte contre la corruption, ces acteurs non étatiques jouent un rôle crucial pour sensibiliser le public aux graves conséquences de la corruption et pour faciliter le dialogue nécessaire au lancement de réformes, pour exercer un suivi des engagements des pouvoirs publics en matière d'amélioration de la responsabilité et des performances, pour définir des normes supérieures et une stricte déontologie de la conduite des affaires, et pour proposer des alternatives, en particulier en l'absence de liberté de l'information. L'exemple du Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC) du Burkina Faso illustre les contributions que peut apporter la société civile aux interventions de l'État, notamment en matière de responsabilisation et d'accroissement de la transparence. (Le rôle des acteurs non étatiques dans l'amélioration de la gouvernance et du développement fait l'objet d'un examen détaillé aux chapitres 3 et 4.)

Au Burkina Faso, les récentes interventions sont le fruit d'un long processus d'engagement avec toutes les parties prenantes appropriées sur le terrain, dans le but de forger un consensus national à large base sur les priorités de politiques dans le domaine de la programmation anti-corruption. Ce processus a eu pour point de départ effectif l'élaboration d'un rapport national sur le développement humain (RNDH)⁹⁹ consacré à la corruption en 2003, rapport qui a contribué à attirer l'attention sur le problème et à établir un consensus sur la nature de celui-ci et sur les points d'action prioritaires. Avant la parution du rapport, il était difficile de faire admettre aux acteurs locaux que la corruption constituait effectivement un problème auquel il fallait s'attaquer. Une organisation qui a joué un rôle clé dans la campagne de sensibilisation est le RENLAC, groupe de la société civile qui rassemble des membres d'horizons divers, qui possède une base solide au plan national et qui intervient principalement en dénonçant les actes de corruption dans la presse. Avec l'appui de donateurs internationaux, le RENLAC est devenu un partenaire crédible, voire indispensable, du gouvernement et de toutes les parties actives dans la lutte contre la corruption. La plupart des institutions gouvernementales, notamment la police et le service des douanes, sont aujourd'hui disposés à coopérer avec lui. Avant la publication du RNDH, les rapports du RENLAC étaient essentiellement ignorés par les instances gouvernementales (mais ils possédaient toutefois un vaste lectorat au sein de grand public)¹⁰⁰.

L'importance de la lutte contre la corruption dans les pays les plus pauvres du globe est mise en évidence par les chiffres cités ci-dessous concernant les pertes en investissements en vue du développement résultant des différentes formes de corruption et du blanchiment d'argent. L'Institut de la Banque mondiale estime à au moins un billion de dollars le montant total des pots-de-vin versés chaque année au niveau mondial¹⁰¹, soit plus de 10 fois le montant

⁹⁸ Banque mondiale, *Helping Countries Combat Corruption: Progress at the World Bank since 1997*, Washington. Banque mondiale OCS/ PREM, 2000, p. 17; en ligne à www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/helpingcountries.pdf.

⁹⁹ Les RNDH reçoivent l'appui du PNUD. Ils sont conçus en tant qu'instruments de débats sur les politiques nationales, visant à placer le développement humain au premier plan de l'ordre du jour politique national. Ce sont également des instruments d'analyse des politiques qui reflètent les priorités de la population, de renforcement des capacités nationales, d'implication des partenaires nationaux, d'identification des inégalités et de mesure des progrès.

¹⁰⁰ Sebastian Silva Leander, « Burkina Faso Case Study on Anti-Corruption », PNUD. 2005.

¹⁰¹ Nguyen, L. « Poor Victimized by Extortion, Large and Small ». Inter Press Service News Agency, 20 septembre 2005. Voir aussi www.worldbank.org/wbi/governance/mediamentions-current.html.

total de l'aide au développement décaissée. Les activités de blanchiment d'argent se classent au troisième rang des activités commerciales mondiales, leur valeur étant estimée par le FMI à quelque 500 milliards de dollars par an. À titre de comparaison, le dernier *Rapport mondial sur le développement humain* (celui de 2005) estime qu'il faudrait environ 300 milliards de dollars pour extirper le milliard de pauvres du monde de la pauvreté extrême où ils vivent. Ces estimations viennent confirmer les projections de ce rapport selon lesquelles la plupart des pays n'atteindront pas les OMD. Le rapport conclut que d'ici 2015, il restera encore dans le monde quelque 380 millions de pauvres, malgré les engagements pris dans la Déclaration du Millénaire en 2000¹⁰².

Dans l'optique de la gouvernance démocratique, la corruption est incompatible avec la croissance économique : elle aggrave la pauvreté et l'inégalité et intensifie les problèmes dans le contexte des PMA. La corruption détourne les ressources déjà maigres dont disposent les PMA et vient diminuer les recettes fiscales et douanières qui, au départ, reposent sur une assiette fiscale réduite. Elle porte atteinte à la stabilité d'institutions démocratiques déjà fragiles dans les PMA et opère une discrimination dans les prestations de services gouvernementaux. Elle prive les règlements de leur efficacité, accroît la criminalité et favorise les conflits. Et surtout, lorsqu'elle atteint des niveaux élevés, la corruption aggrave la pauvreté dans des proportions significatives. Dans les PMA, où les pauvres souffrent déjà des difficultés inhérentes en matière de développement, la corruption impose un tribut supplémentaire à ceux qui ne disposent que de maigres ressources et qui se voient contraints de verser des pots-de-vin.

La corruption intensifie la discrimination, l'injustice et le manque de respect de la dignité humaine. C'est pourquoi il importe de mettre l'accent plus résolument sur les droits de l'homme, qui sont un élément clé de la gouvernance démocratique et de la réalisation des OMD. Quand la corruption règne, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont menacés et les contrats économiques et sociaux deviennent imprévisibles. Les États doivent prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que l'inégalité et la discrimination ne fassent pas obstacle aux efforts déployés par leurs ressortissants pour exercer leurs droits au développement, à l'emploi, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et les autres droits fondamentaux de la personne. Le lutte contre la corruption doit constituer une priorité de tout premier rang à tous les niveaux et la responsabilité des pays pauvres comme des pays riches; il est important par ailleurs que le secteur public, le secteur privé et la société civile s'engagent dans le combat.

Nombre de PMA reconnaissent aujourd'hui la gravité des obstacles opposés par la corruption à la réalisation des OMD et la nécessité d'initiatives endogènes plus nombreuses. Avec l'appui de la société civile et de la communauté internationale, ils ont entrepris de se concentrer sur les activités de développement des capacités intérieures pour renforcer les mécanismes institutionnels de lutte contre la corruption. Ils sont de plus en plus nombreux, à cette fin, à se doter ou à s'être dotés d'entités anti-corruption (Bangladesh, Malawi, République-Unie de Tanzanie) ou (Cambodge, RDP lao) à avoir adopté ou à élaborer des dispositions législatives contre la corruption comportant des dispositions de renforcement de l'application de la loi et des mécanismes de suivi.

Les bonnes pratiques généralement reconnues de la Direction de la lutte contre la corruption et le crime économique (DCEC) du Botswana prouvent que les PMA, lorsqu'ils sont animés par une volonté politique résolue et qu'ils disposent de ressources dédiées, sont capables de relever certains des grands défis de la lutte contre la corruption. Toutefois, malgré la réussite générale du Botswana, ancien PMA, des problèmes subsistent. L'un de ceux-ci est l'impression que la DCEC ne s'est pas attaquée aux grands criminels et qu'elle se contente de poursuivre surtout le menu fretin des fonctionnaires subalternes. La DCEC figure néan-

Nombre de PMA reconnaissent aujourd'hui la gravité des obstacles opposés par la corruption à la réalisation des OMD et la nécessité d'initiatives endogènes plus nombreuses.

¹⁰² PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005.

Encadré 2.4. La Direction de la lutte contre la corruption et le crime économique (DCEC) du Botswana

La corruption était relativement inconnue en politique au Botswana jusqu'au début des années 1990, et cela constituait un motif de fierté pour la fonction publique. À cette époque, toutefois, trois commissions présidentielles consécutives ont révélé l'existence de plusieurs cas de corruption de haut niveau. Ces révélations ont amené le gouvernement à établir la Direction de la lutte contre la corruption et le crime économique (DCEC) au sein du Cabinet présidentiel en 1994.

La DCEC se distingue des autres organismes africains chargés de fonctions analogues en ce qu'elle ne s'est pas limitée à reproduire la triple approche de l'investigation, de la prévention et de l'éducation qui est celle de la Commission indépendante de lutte contre la corruption de Hong-Kong et en ce qu'elle a également obtenu des résultats utiles qui sont venus compléter le travail des autres institutions du pays établies aux fins d'améliorer la gouvernance et d'accroître la responsabilisation et la transparence. Son succès a été attribué à plusieurs facteurs, notamment à ce que l'acte constitutif de la DCEC précise qu'elle est un organisme indépendant chargé de créer des programmes d'information communautaires pour le secteur public et le secteur privé sur le coût de la corruption, à ce que les autres principales entités formant le Système national d'intégrité fonctionnent relativement bien et à ce que la structure politique et le système d'incitatifs en place au Botswana contribuent au rôle complémentaire important joué par la Direction par rapport aux institutions fondamentales. De plus, la DCEC dispose d'un budget de fonctionnement prévisible (2,4 millions de dollars alloués en 2001-2002 et 2,2 millions l'année précédente).

En revanche, plusieurs autres facteurs limitent l'efficacité de la DCEC. Bien que le pouvoir judiciaire soit considéré comme entièrement indépendant et libre de s'acquitter de ses fonctions sans craintes ni faveurs, et qu'il ait rempli ses obligations de traduire en justice les individus coupables d'actes de corruption, les poursuites ont été retardées dans plusieurs cas. Ceci s'est répercuté sur les taux de condamnation dans les instances introduites devant les tribunaux par la DCEC. Certains procès ont également été retardés au niveau de la Chambre du procureur général, ce qui est venu compliquer les problèmes. Dans ces deux cas, les difficultés sont attribuables à un manque de personnel ainsi que de ressources. En réaction, la DCEC s'est doté de ses propres ressources et de la capacité d'engager elle-même les poursuites. Mais le mal a déjà été fait, au niveau de l'impression du public concernant les efforts anti-corruption. Il a également été allégué que la DCEC poursuivait le menu fretin et se gardait de toucher aux fonctionnaires de haut niveau coupables de corruption.

La position de la DCEC au sein du Cabinet présidentiel a également soulevé la question de savoir si la Direction disposait d'une indépendance suffisante pour s'acquitter de son mandat. Cette difficulté pourrait être résolu en exigeant que la DCEC rende compte de ses actes à l'Assemblée nationale et non pas au président. Une autre difficulté évoquée est que le directeur de la DCEC ne bénéficie pas de l'inamovibilité. Dans le cas du Bureau du médiateur, entité faisant partie de la fonction publique comme la DCEC, certains ont considéré qu'il ne jouissait pas d'une indépendance suffisante pour s'acquitter efficacement de son mandat et ont demandé à ce que la législation pertinente soit amendée pour y remédier.

Contrairement à la DCEC et au Bureau du médiateur, le Bureau du vérificateur général est indépendant et celui-ci est inamovible. Il est perçu que le vérificateur général est très actif et très efficace par les rapports qu'il émet sur les cas de corruption et de mésusage des fonds de l'État. Toutefois, les observateurs notent également que l'Assemblée nationale n'a pris aucune mesure pour tenir compte des recommandations contenues dans ces rapports.

Il convient enfin de noter que la DCEC accorde la priorité aux enquêtes sur la corruption qui affecte les pauvres.

Source : Patrick Keuleers et Nils Taxell, Institutional Arrangements to Combat Corruption: A Comparative Study, PNUD, Octobre 2005, pp. 44-47.

moins parmi les quelques modèles inspirés par la Commission indépendante de lutte contre la corruption de Hong-Kong, dont les succès sont souvent évoqués, qui est parvenu à obtenir des résultats effectifs au moyen d'une triple démarche alliant l'investigation, la prévention et l'éducation. Bien qu'il n'y ait pas de remèdes instantanés ni de formules toutes faites pour lutter contre la corruption, et bien que les intentions soient toujours plus nombreuses que les réalisations, l'expérience du Botswana contient un certain nombre de leçons importantes pour les PMA (voir l'encadré 2.4).

Les capacités des institutions de l'État à relever les défis économiques

Les principaux défis économiques que doivent relever les PMA consistent au premier chef à favoriser la stabilité macroéconomique et à encourager la croissance économique de manière à promouvoir la développement humain et la réduction de la pauvreté. La plupart des pays ont entrepris à ces fins des réformes institutionnelles visant à améliorer la gestion de leur système budgétaire et fiscal, à maintenir les taux d'inflation à des niveaux peu élevés, à assurer la discipline financière, à appliquer de strictes politiques monétaires, à instaurer des régimes de taux d'intérêt et de taux de change mieux coordonnés et fondés sur le marché et à créer un environnement économique plus propice à l'investissement privé. Beaucoup de PMA ont aujourd'hui des déficits budgétaires réduits, atteignent plus fréquemment leurs cibles de mobilisation de revenus et améliorent la transparence et la responsabilité de leurs systèmes financiers. Ils instituent également de meilleures règles en matière de marchés et renforcent leurs systèmes d'audit. Beaucoup ont une économie relativement ouverte; 31 PMA sont déjà membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tandis que d'autres ont statut d'observateur et ont engagé la procédure d'adhésion à l'Organisation.

L'examen de la gouvernance économique dans les PMA au fil des ans indique qu'à l'ère de la mondialisation, ces pays n'ont encore qu'un impact politique limité et ne jouissent pas d'une grande autonomie. Leur faiblesse économique prononcée, leur dépendance excessive des partenaires au développement extérieurs et leur manque de capacités nationales les assujettissent à des conditionnalités, à des pressions et à des politiques imposées de l'extérieur. L'époque de l'ajustement structurel des années 1980 et 1990 témoigne de ces faiblesses. La mondialisation a, de multiples manières, aggravé la situation du fait de l'amenuisement général de l'espace politique national, de la perte de capacités qui se poursuit en raison de l'exode des cerveaux et de l'émergence de nouvelles règles, de nouveaux instruments et de nouvelles institutions sur la scène mondiale.

L'évaluation des performances économiques des PMA et des obstacles auxquels ils continuent de se heurter indique que pour que les institutions de l'État puissent relever les défis économiques de manière efficace, il faut développer les capacités de l'État sur trois fronts : la définition des priorités et des objectifs, l'analyse des politiques et la formulation de politiques, et le suivi et évaluation. Ces trois domaines sont analysés en détail ci-après. Par ailleurs, il est d'une importance critique que les pouvoirs publics des PMA engagent un réel dialogue sur les questions économiques avec les partenaires au développement extérieurs et au sein des forums mondiaux.

Établissement des priorités et des objectifs

Les PMA sont souvent peu à même de relever efficacement les défis économiques auxquels ils font face, en raison de la non adaptation des objectifs et des priorités de développement au contexte national. Les processus relatifs aux documents de stratégie pour la réduction de

L'examen de la gouvernance économique dans les PMA indique qu'à l'ère de la mondialisation, ces pays n'ont encore qu'un impact politique et une autonomie limités.

la pauvreté (DSRP), et plus récemment et plus en détail aux OMD, sont de bons exemples des conditions nécessaires à cet égard. La bonne adaptation des objectifs exige des capacités techniques ainsi que des consultations, une inclusion et une participation réelles aux niveaux national et local. Il est essentiel d'établir des partenariats à large base avec toutes les parties prenantes, instances gouvernementales, collectivités locales, société civile, secteur privé et partenaires au développement extérieurs. En outre, le dialogue doit également déboucher sur des options réalistes pour obtenir la participation de la population.

Au Timor-Leste, par exemple, près de 40 000 personnes des diverses régions du pays se sont exprimées sur les OMD et ont demandé à leurs dirigeants, à une majorité écrasante, de se concentrer sur les soins de santé de base et l'enseignement primaire. En République-Unie de Tanzanie, un nombre appréciable d'ONG a participé aux débats sur le DSRP, notamment sur les objectifs et les buts, et a apporté une contribution significative à l'établissement des priorités. Au Rwanda, le gouvernement s'est servi des objectifs de développement en tant que base commune pour associer les groupes de la société civile aux débats relatifs aux problèmes du relèvement en phase de post-conflit. Toute une gamme représentative de parties prenantes nationales a pris part à des consultations à large base dans les PMA, notamment à Djibouti, en Éthiopie et en Gambie. Les dialogues de niveau national et local ont eu lieu avec le parlement, les administrations locales et les organisations de la société civile, y inclus les organisations communautaires, le secteur privé, le monde de l'enseignement, les instituts de recherche et les médias. Ces consultations ont contribué à renforcer l'appropriation nationale des stratégies en encourageant les débats nationaux, en sensibilisant le grand public à la problématique de la pauvreté et en faisant mieux comprendre les politiques relatives à la réduction de la pauvreté. Les parties prenantes nationales ont effectué des apports d'une importance critique à la formulation des DSRP, notamment par des travaux analytiques et des études de contexte sur l'égalité des sexes (Cambodge, Gambie et Niger), la durabilité environnementale (Burkina Faso et Guinée), le VIH/SIDA (Burundi, Cameroun, Éthiopie et Ouganda) et la sécurité alimentaire (Érythrée et Éthiopie).

Les PMA sont souvent peu à même de relever efficacement les défis économiques, en raison de la non adaptation des objectifs et des priorités de développement au contexte national.

Analyse et formulation des politiques

Dans les PMA, c'est sans doute l'analyse et la formulation des politiques qui constituent le maillon le plus faible des capacités de l'État par rapport aux défis économiques. Il est nécessaire de renforcer ces capacités pour que les PMA soient en mesure de formuler des politiques de manière plus pragmatique, plus significative et plus transparente.

La bonne analyse des politiques exige des informations fiables, à savoir des données et des statistiques crédibles, ainsi que des ressources humaines améliorées. Il faut, pour satisfaire à ces deux exigences, une formation et une amélioration des connaissances, un renforcement des institutions et une structure incitative appropriée. Dans de nombreux PMA, les commissions ou les organismes de planification chargés de l'analyse des politiques sont relativement faibles. De même, les services des politiques des ministères sectoriels n'ont pas été renforcés. Les ministères et organismes puissants, tels que le ministère des Finances et la Banque centrale, marginalisent souvent les ministères plus faibles, en particulier dans les secteurs sociaux. Certains PMA, comme le Cambodge, se sont dotés de capacités de renforcement des institutions pour la recherche et l'analyse des politiques.

Compte tenu des questions essentielles tenant à l'indépendance, aux incitatifs et à la durabilité, les capacités de formulation des politiques doivent porter sur les grands domaines de politiques suivants :

► **Stabilité macroéconomique, croissance économique et développement humain.** Fréquemment, les déficiences relatives à l'élaboration des politiques induisent des tensions entre les différents services de l'État qui aboutissent à des compromis peu judicieux. C'est

ainsi, par exemple que le ministère des Finances et la Banque centrale visent souvent à la stabilité macroéconomique sans grands égards pour les autres objectifs socioéconomiques. En conséquence, le budget national est équilibré aux dépens du développement humain à long terme. Or la stabilité macroéconomique et le développement humain ne sont pas des options entièrement distinctes entre lesquelles on peut opérer un choix. Bien que la stabilité économique soit une condition préalable essentielle de la croissance économique et du développement humain, elle ne saurait constituer le seul objectif et la seule priorité de développement et il est important de veiller à la cohérence et à l'équilibre des politiques.

► **Stratégies de réduction de la pauvreté.** Dans de nombreux PMA, les initiatives concernant les stratégies de réduction de la pauvreté souffrent sur plusieurs fronts. Les partenaires extérieurs insistent sur la nécessité d'un nouveau départ qui est en fait parfois inutile étant donné que les décideurs politiques ont déjà entrepris l'élaboration de stratégies nationales dans le cadre du processus du DSRP (ou ont déjà élaboré leur stratégie). Il arrive souvent que les OMD et certains objectifs de développement nationaux ne soient pas intégrés dans le DSRP. Dans quelques cas, les relations entre les stratégies de réduction de la pauvreté et les questions relevant d'autres domaines des réformes (tels que la gouvernance, l'environnement et l'égalité des sexes) ne sont pas bien établies. Il faut, pour accroître l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté renforcer les capacités de formulation de politiques macroéconomiques et de stratégies sectorielles, notamment de politiques pro-pauvres. Il faut aussi élaborer des méthodes d'évaluation des besoins, ainsi que des manuels et des guides pour intégrer les OMD dans le DSRP. Et surtout, il faut définir une approche intégrée qui contribue à faire progresser l'ensemble du processus. Les OMD sont pleinement intégrés dans les perspectives à long terme retenues dans le DSRP dans des PMA tels que le Cambodge, l'Éthiopie, la République-Unie de Tanzanie et le Yémen; des relations entre les OMD et les stratégies de réduction de la pauvreté et les DSRP ont également été établies au Rwanda et en Zambie. Des politiques pro-pauvres de création d'emplois et des réformes du marché du travail ont été lancées au Cameroun, aux Comores, en Gambie et en Guinée.

► **Mobilisation des ressources intérieures et rationalisation des dépenses.** La discipline fiscale a connu des améliorations dans certains PMA, mais dans beaucoup d'autres, les dépenses prodigues posent toujours problème. Les incitations aux dépenses peuvent provenir dans certains pays de la reconstruction au lendemain des conflits ou de récents processus de démocratisation (en particulier l'organisation d'élections). La faiblesse des investissements et de l'épargne oppose un obstacle majeur à la stabilité macroéconomique et à la croissance économique dans les PMA. Parmi les mesures clés visant à accroître les investissements figurent la réduction de la recherche de la rente, l'élimination des incertitudes des affaires commerciales et industrielles et l'adoption de politiques publiques crédibles, ainsi que l'encouragement de la confiance du public dans les marchés et les entreprises; il est important de même de veiller à ce que les politiques et les interventions institutionnelles soient fondées sur les circonstances, les capacités et les priorités locales. Mais l'accroissement des investissements n'induit pas automatiquement une croissance économique. En fait, certains pays sont parvenus à des taux d'investissement élevés mais sans recueillir les bénéfices de la croissance, ce qui est indicatif d'une faiblesse du rendement de l'emploi des ressources. Les capacités de l'État et l'efficacité des institutions doivent se concentrer sur ces points.

Du côté des recettes, il est souvent nécessaire dans les PMA de moderniser le régime fiscal et l'administration de l'impôt. Les structures fiscales régressives, les lacunes réglementaires et l'inefficacité de l'administration de l'impôt sont monnaie courante dans de nombreux PMA. L'établissement d'un système d'impôt plus progressif et d'une assiette fiscale à large base résultant d'une concentration accrue sur l'impôt direct (tel que l'impôt sur le revenu) peut avoir des effets puissants pour réduire la pauvreté, en particulier si ces mesures s'accompa-

Les principaux obstacles au développement du secteur privé dans les PMA sont liés à la gouvernance : lourdeurs administratives, inefficacité et corruption.

gnent d'une amélioration des taux de perception. Les réformes relatives aux recettes de l'État du Bangladesh et du Rwanda ont apporté des solutions efficaces à certains de ces problèmes. Dans de nombreux PMA, les réformes du secteur financier sont appuyées par les partenaires au développement extérieurs.

S'agissant de la rationalisation des dépenses, la restructuration visant à allouer davantage de fonds au développement humain pose un défi économique majeur dans de nombreux PMA. L'efficacité et la responsabilité redditionnelle en matière d'emploi des ressources peuvent aider ces pays à atteindre leurs objectifs de développement. Le renforcement des capacités à l'élaboration des budgets, l'amélioration de l'emploi des instruments fiscaux et l'accroissement de la transparence et de la responsabilité redditionnelle peuvent faire beaucoup.

► **Encouragement du développement du secteur privé.** Les principaux obstacles qui s'opposent au développement du secteur privé dans les PMA sont liés à la gouvernance : lourdeurs administratives, inefficacité et corruption. La conduite des affaires reste difficile, notamment en Afrique : dans un PMA spécifique, il faut par exemple 19 formalités distinctes et 75 jours pour fonder une entreprise et 52 procédures et 526 jours pour assurer l'application d'un contrat¹⁰³. Par ailleurs, la privatisation est toujours inégale. Dans certains cas, elle a abouti à une augmentation du chômage et des coûts des biens et services; souvent, elle n'a fait que remplacer les monopoles d'État par des monopoles privés, avec tous les inconvénients de ceux-ci sans les avantages de ceux-là.

L'adhésion à des règles et règlements reconnus, transparents, et leur stricte application sont des conditions nécessaires de l'expansion du secteur privé et de la bonne gouvernance économique. Ces règles et règlements doivent être reconnus et appliqués dans le secteur privé comme dans le secteur public. Pour qu'une bonne gouvernance des entreprises soit possible, les services gouvernementaux compétents doivent connaître le corpus législatif et les conventions en vigueur concernant le secteur privé. Il faut à cette fin qu'une base d'information actualisée soit disponible et que le pays puisse accorder autant d'attention à l'analyse des conventions mondiales et régionales pertinentes qu'à celle de la législation nationale.

Suivi et évaluation

La mise en place d'institutions efficaces capables d'assurer le suivi et évaluation est essentielle pour que les PMA soient en mesure de relever les défis économiques. Le suivi et évaluation permet d'identifier les progrès et les lacunes en matière de développement et, sur la base de cette information, de formuler de nouvelles politiques. Il permet également d'identifier les individus et les entités responsables de diverses fonctions et d'obtenir des informations sur la qualité de leurs prestations dans l'exercice de ces fonctions.

Les données et la statistique sont des composantes essentielles pour le suivi et évaluation. Il convient donc, pour prendre des mesures complètes en la matière, d'établir un système de statistique avec des enquêtes de référence, des systèmes de collecte des données au moyen de recensements et de sondages, un recueil de données sexospécifiques et désagrégées sur la base des différences régionales, des groupes socioéconomiques et des disparités ethniques, et de prévoir les moyens d'une actualisation régulière et d'une diffusion systématique de l'information. Bien que tous les éléments d'une telle démarche globale n'aient pas été introduits dans de nombreux PMA, certains (le Lesotho, le Malawi et le Sénégal) ont su renforcer leurs capacités dans le domaine du suivi et évaluation de la pauvreté en renforçant leur service de statistique national. Le Cambodge et le Mozambique ont mis en place des systèmes de suivi du DSRP.

Le renforcement des capacités implique un développement des entités nationales de statistique au moyen d'une amélioration de leur mandat et de leurs ressources humaines et d'un accroissement de leurs ressources financières.

¹⁰³ Andy Mold, *Trade Preferences and Africa: The State of Play and the Issues at Stake*, CEA (Commission économique pour l'Afrique, Nations Unies), 2005; en ligne à www.uneca.org/eca_programmes/trade_and_regional_integration/meetings/TunisNovember2004/African%20trade%20and%20preferences%20-%20Tunisia%20version.pdf.

Des « observatoires », systèmes décentralisés de suivi des tendances économiques et sociales, ont été mis en place au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Haïti et au Sénégal.

La capacité inférieure des bureaux nationaux de statistique due à l'absence de ressources financières et humaines est commune parmi les PMA. Le renforcement des capacités implique un développement des entités nationales de statistique au moyen d'une amélioration de leur mandat et de leurs ressources humaines et d'un accroissement de leurs ressources financières. L'accent devrait être mis davantage sur les méthodes, les techniques et les instruments statistiques, ainsi que sur la mise en place de systèmes.

Association avec les partenaires extérieurs

L'État doit posséder des capacités appropriées pour que ses services puissent collaborer efficacement avec les partenaires au développement extérieurs. Deux grandes stratégies doivent être envisagées : une collaboration avec les partenaires au développement pour définir les priorités et fixer les objectifs, et la définition des mesures à prendre pour être un partenaire valable et efficace des partenaires extérieurs. La première exige un engagement constant en termes de débat et de dialogue avec les partenaires au développement extérieurs, pour leur rappeler que leur rôle est d'appuyer la définition des priorités et la réalisation des objectifs nationaux et qu'ils doivent aligner leurs buts et leurs priorités sur ceux de l'État. La seconde exige un renforcement des capacités internes en matière de travaux analytiques, d'analyse des politiques et d'appréhension des problèmes à résoudre.

La question des capacités de l'État et de l'efficacité des institutions revêt une importance significative dans le cadre des négociations au sein de divers forums mondiaux. En effet, la plupart des défis économiques extérieurs auxquels sont confrontés les PMA, et sur lesquels ils exercent le moins d'influence, sont débattus lors de ces réunions où sont prises des décisions qui les concernent. Il s'agit notamment des questions du commerce, de l'accès aux marchés (en particulier pour les PMA sans littoral tels que le Népal et le Rwanda), de l'investissement étranger direct (IED), de l'APD, du fardeau de la dette et de l'allègement de la dette. Il faut développer les capacités nationales pour que les PMA puissent définir leur priorités efficacement et les faire valoir au sein des forums mondiaux. Dans certains cas, les positions collectives des PMA peuvent faire une différence. C'est ainsi, par exemple, que la question des subventions cotonnières a retenu récemment l'attention internationale, du fait, au moins en partie, d'une action collective vigoureuse de la part du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad lors des réunions de l'OMC.

Les capacités des institutions de l'État à répondre aux besoins de développement humain

Malgré des défis et des obstacles considérables, la plupart des PMA ont accompli des progrès substantiels en matière de développement humain depuis leur indépendance. Ils sont toutefois loin d'être parvenus au but. La satisfaction des besoins de vastes populations pauvres impose des contraintes considérables à l'administration publique de tous les pays, mais celles-ci sont particulièrement intenses dans les PMA. Ces pays éprouvent également plus de difficultés que les autres à remédier aux inégalités régionales en allouant des ressources plus importantes aux régions pauvres, ou à veiller à ce que les inégalités intrarégionales, telles que celles qui existent entre les groupes sédentaires et les groupes nomades, ou entre différents groupes ethniques, ne s'aggravent pas. Mais alors que certains États allouent plus d'un tiers de leur

budget à la santé et à l'éducation, la plupart des PMA allouent très peu de leurs ressources en faveur des pauvres, c'est-à-dire pour assurer les prestations de services dont les pauvres ont besoin pour améliorer leur santé et leur éducation.

Fourniture de services publics efficaces malgré les contraintes financières

Les PMA font face à un ensemble spécifique de défis qui pèsent d'un poids supplémentaire sur les capacités déjà faibles de l'État. Ces défis, décrits ci-dessous en détail, comprennent l'urbanisation rapide, les obstacles géographiques et d'infrastructure à la fourniture des services en milieu rural, le VIH/SIDA et son impact sur les capacités, les conflits qui menacent la stabilité institutionnelle, et les risques de catastrophes naturelles.

► **Urbanisation rapide.** La croissance rapide de la population urbaine est l'une des caractéristiques les plus frappantes des tendances démographiques en marche aujourd'hui dans les PMA. Dans ces pays, environ 26 % de la population vivent en milieu urbain et, d'ici 2015, ce taux atteindra 33 %. La croissance urbaine des PMA est due en majeure partie à l'accroissement démographique naturel, à la transformation de zones péri-urbaines rurales en zones urbaines et à l'exode rural.

Cette augmentation de la population urbaine s'accompagne d'un accroissement majeur du nombre de pauvres urbains, phénomène qui intensifie encore les pressions que subissent les pouvoirs publics centraux. En conséquence, nombre de gouvernements ont choisi de se décentraliser et de permettre aux administrations locales de traiter et de gérer les divers problèmes interreliés qui se posent spécifiquement en milieu urbain. Ces problèmes sont les suivants : déficit important et croissant en matière de prestations de services fondamentaux aux populations urbaines, la capacité institutionnelle étant dépassée par la demande; insuffisance des ressources financières et de la capacité de charge environnementale; accroissement de l'inégalité en milieu urbain, qui se manifeste par une ségrégation résidentielle marquée; montée de la violence qui touche les femmes et les pauvres de manière disproportionnée; et accès limité au logement ou à la propriété qui se traduit par un grave surpeuplement, le phénomène des sans-abri et des problèmes de santé environnementaux.

Les difficultés croissantes d'accès au logement et à la sécurité de la propriété freinent considérablement la fourniture des services de base, ce qui intensifie les inégalités et la pauvreté en milieu urbain. La croissance la plus forte de la population urbaine ayant lieu dans les quartiers pauvres, informels et non planifiés, les groupes non desservis sont de plus en plus difficiles à atteindre dans les PMA. Du fait que les établissements informels ne génèrent pas de recettes fiscales, ils sont souvent oubliés dans les décisions relatives à l'allocation des ressources, les investissements formels étant orientés vers les zones planifiées dont le statut juridique est clair et où les risques pour le capital sont faibles. La fourniture efficace de services aux pauvres urbains exige des efforts pour concilier les exigences et les contraintes techniques, institutionnelles, sociales, financières et économiques. Au nombre des grandes contraintes qui limitent les prestations de services en milieu urbain figurent l'incapacité des pauvres à payer les services les plus élémentaires, l'insécurité de la propriété et de la résidence, la nature non planifiée et sauvage des établissements, la rigidité des normes techniques, les carences de la gestion et l'inadaptation des politiques et des cadres législatifs.

Dans de nombreux cas, l'absence de services est le résultat de politiques ou de lois rigides ou dépassées ainsi que de l'absence de reconnaissance officielle de la magnitude et de l'ampleur du problème. Les habitants des établissements informels n'ont souvent pas accès à une alimentation en eau, à des services d'assainissement et à des logements appropriés et d'un coût abordable. Ils peuvent aussi n'avoir qu'un accès limité ou nul aux autres infrastructures et services tels que l'enlèvement des ordures, l'évacuation des eaux pluviales, l'éclairage de la voie publique, l'aménagement de routes et de chemins. En conséquence, les ménages urbains sont

Les PMA font face à un ensemble spécifique de défis qui pèsent d'un poids supplémentaire sur les capacités déjà faibles de l'État.

La croissance la plus forte de la population urbaine ayant lieu dans les quartiers pauvres ..., les groupes non desservis sont de plus en plus difficiles à atteindre dans les PMA.

Encadré 2.5. Prestations de services urbains : la formule novatrice et efficace du Burkina Faso dans le domaine de la gestion de l'assainissement

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, a une population estimée à 900 000 habitants, soit 60 % de la population urbaine totale du pays. En 1991, quelque 70 % de la population se servaient de latrines à fosse traditionnelles, 18 % se servaient de latrines améliorées, 5 % s'étaient dotés de fosses septiques et 7 % ne disposaient d'aucun de ces types d'installations. Seuls 38 % des ménages avaient un accès suffisant à l'eau potable. Du fait des problèmes d'approvisionnement en eau et de l'insuffisance de l'assainissement, une visite médicale sur quatre était attribuée aux maladies hydriques ou liées aux excréta.

Afin d'améliorer l'assainissement, la Municipalité de Ouagadougou a conclu un partenariat en 1985 avec un organisme autonome, l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Pour établir une forme de financement durable pour l'assainissement sur site, la municipalité et l'ONEA ont opté pour la formule d'une surtaxe d'assainissement, faisant appel strictement aux ressources locales. La surtaxe, à laquelle sont assujettis tous les ménages, sert à subventionner l'installation de latrines domestiques et publiques améliorées. Les fonds recueillis sont déposés dans un compte dit d'assainissement, administré par l'ONEA, grâce auquel les ménages se voient accorder une aide financière et technique pour se doter de latrines ventilées améliorées, de latrines à siphon hydraulique, de puits et de toilettes améliorées.

En 1999, la surtaxe avait produit 500 000 dollars de recettes et autorisé la mise en place de 20 000 installations sanitaires. En outre, toutes les écoles publiques primaires sont dotées de systèmes d'assainissement, dont bénéficient quelque 100 000 enfants. Actuellement, les subventions couvrent plus ou moins les coûts supplémentaires des services d'assainissement améliorés et le recours à des entrepreneurs homologués pour l'installation. Les normes techniques appliquées par l'ONEA visent à maintenir les coûts à un niveau modéré et la construction des aménagements est effectuée par des maçons locaux formés par l'ONEA et inscrit sur ses registres, avec l'appui de la municipalité et d'ONG locales. La formule de la surtaxe d'assainissement est en cours d'expansion pour couvrir Bobo-Dioulasso, deuxième agglomération urbaine du Burkina Faso.

Source : Better Water and Sanitation for the Urban Poor: Good Practices from Sub-Saharan Africa, Water Utility Partnership for Capacity Building in Africa, 2003.

plus vulnérables aux catastrophes naturelles et sont souvent plus exposés à de multiples maladies. De plus, les habitants des établissements urbains informels paient souvent davantage que les autres citoyens pour se voir fournir des services de qualité notablement inférieure. Dans les villes africaines, les pauvres urbains non alimentés en eau potable doivent souvent payer aux vendeurs de rues de 5 à 20 fois plus que leurs voisins mieux nantis ne versent aux services municipaux¹⁰⁴. Toutefois, même dans des situations aussi difficiles, les approches novatrices permettent d'obtenir de remarquables résultats (voir l'encadré 2.5).

Vu la complexité fréquente de la fourniture de services d'alimentation en eau et d'assainissement aux pauvres urbains, ainsi que la faiblesse des capacités de nombreuses municipalités, il est devenu crucial d'adopter des méthodes alternatives et novatrices pour assurer les prestations. Les méthodes créatrices faisant intervenir le secteur privé national et les organisations de la société civile en partenariat avec les institutions publiques peuvent être plus efficaces que le recours au seul secteur public. C'est ainsi que le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) œuvrent de concert pour renforcer les capacités d'aménagement des ressources en eau et améliorer l'accès à l'eau dans plusieurs villes d'Afrique, tant dans les PMA que dans d'autres pays. Ils visent à améliorer la gestion de l'eau et l'approvisionnement en eau en milieu urbain en partageant les pratiques optimales, en établissant des réseaux de professionnels sectoriels et en travaillant avec divers partenaires au développement et parties prenantes. Toutefois, il appartient toujours aux instances gouvernementales de suivre de près

¹⁰⁴ Nations Unies, *Supporting Africa's Efforts to Achieve Sustainable Development: Dialogues at the Economic and Social Council*, New York, ECOSOC, 2002, p. 118.

et de réglementer les activités de ces acteurs et de leur fournir un appui législatif et financier efficace, ce qui, à son tour, exige le développement de nouvelles formes de capacités.

► **Obstacles géographiques et d'infrastructure à la fourniture des services en milieu rural.** Malgré la croissance rapide de la population urbaine dans les PMA, environ les trois quarts des pauvres du monde vivent encore en milieu rural. Selon la plupart des projections, la majorité d'entre eux continueront de le faire durant une bonne partie du XXI^e siècle. Ceci indique que la pauvreté dans les PMA, au niveau élevé où elle s'établit, a des dimensions rurales spécifiques. Il est donc impératif d'examiner les questions de fourniture des services dans les régions rurales car elles affectent directement les efforts de réalisation des OMD et d'instauration d'un développement humain durable.

En milieu rural, les pauvres dépendent au premier chef de l'agriculture et des activités connexes pour subsister. Dans le contexte des PMA, les régions rurales sont souvent négligées du point de vue de la fourniture de services en raison de l'incapacité matérielle où se trouvent de nombreux services de l'État d'atteindre les villages depuis les centres administratifs urbains. Les obstacles géographiques accroissent également le coût des prestations, ce qui les met hors de portée de nombreux États. Il en est ainsi tout particulièrement dans les petits États insulaires. En outre, les politiques administratives de nombreux PMA défavorisent les régions rurales par rapport aux régions urbaines et concentrent leurs ressources humaines et financières dans ces dernières. C'est ainsi, par exemple, que les enseignants et les agents de santé qualifiés tendent à quitter les villages pour les villes où ils trouvent de meilleures conditions de vie et de travail, aux dépens de la qualité et de la quantité des services fournis en milieu rural.

Les biens matériels tels que l'eau, le combustible ménager et la technologie occupent une place centrale dans la vie des pauvres ruraux, mais ils sont rarement fournis à ceux-ci dans les PMA. L'accès insuffisant aux biens matériels a non seulement un immense impact sur la production agricole et la vie des gens, mais il touche également les femmes de manière disproportionnée car ce sont elles qui sont les principaux consommateurs de ces services (voir l'encadré 2.6). De manière analogue, le manque d'éducation et de connaissances fait que les habitants des régions rurales sont souvent mal équipés pour faire usage des technologies modernes qui leur permettraient de mieux s'adapter aux fluctuations et aux exigences du marché.

L'insuffisance des prestations de services et de l'infrastructure de base affecte également la demande de services de base chez les pauvres ruraux. En raison des distances qui séparent les villages des écoles et des hôpitaux dans de nombreux PMA, la majorité des familles pauvres n'ont pas le moyen ou pas le temps d'envoyer leurs enfants à l'école ou de se faire hospitaliser en cas de maladie. Au Bhoutan, par exemple, la moitié des habitants vivent dans des zones éloignées et n'ont donc pas accès aux routes, à l'électricité, à l'eau courante ou au téléphone. Ils sont loin des écoles, des dispensaires de santé, des marchés et des transports publics qui se trouvent presque tous dans les villes. Ces limitations affectent l'accumulation de capital humain des gens ainsi que le développement humain et leur dignité.

Enfin, l'accès au marché et l'information sont essentiels pour vaincre la pauvreté rurale. Une participation efficace des habitants ruraux aux marchés leur permet de tirer des bénéfices de la production agricole et de la vente des produits. En revanche, l'absence d'information et de connaissances sur les marchés transforme les producteurs en acteurs passifs incapables de tirer la pleine valeur de leur production et qui sont exploités par les forces du marché. La mauvaise qualité des routes et des systèmes d'information, ou leur absence, réduit l'accès aux marchés et limite les possibilités de génération de revenus en limitant les possibilités de commercialisation, en réduisant le rendement de la main-d'œuvre et du capital et en accroissant les coûts des intrants tels que les transports. Les frais de transport et les difficultés de stockage revêtent une pertinence particulière pour les femmes qui font généralement le commerce des

fruits et légumes frais et autres denrées périssables au niveau local. Vu le manque de moyens de transport vers les marchés urbains et l'impossibilité de conserver les produits pour les vendre ultérieurement, elles font face généralement à une offre massivement excédentaire sur les marchés locaux en saison sèche.

En Afrique en particulier, la qualité du réseau routier est problématique. Même lorsqu'elles existent, les routes sont souvent en mauvais état. L'aménagement des routes rurales facilite l'accès aux marchés non seulement pour les pauvres ruraux, mais également pour les producteurs et les consommateurs urbains. Il encourage la diversification de l'économie villageoise en ouvrant les marchés des biens et services. Ils facilitent également la fourniture d'autres services. C'est ainsi qu'au Bangladesh et au Népal, l'amélioration des routes et des moyens de transport a amené un influx de services d'éducation et de santé. Dans certaines régions du Bhoutan, l'accès aux marchés s'est accru dans les régions où le réseau routier a été amélioré. Les agriculteurs de ces régions ont réagi en faisant un usage accru d'intrants et du crédit et en adoptant des pratiques culturales améliorées. Les ménages agricoles disposent également à présent d'un meilleur accès aux services de santé et d'éducation.

En général, l'élimination des obstacles qui s'opposent à la fourniture des services en milieu rural est susceptible d'aboutir à un accroissement de la productivité agricole et à une diversification de la production. Ces améliorations se répercutent de façon positive sur le développement général et la viabilité économique des PMA.

Encadré 2.6. Place centrale de l'infrastructure physique dans le développement : l'approvisionnement en eau en milieu rural au Bangladesh

L'économie du Bangladesh est en grande partie à base rurale et ses principales ressources rurales sont la terre arable, la main-d'œuvre et l'eau. Toutefois, la productivité de la terre et de la main-d'œuvre est faible du fait de l'insuffisance de l'infrastructure d'alimentation en eau. Pour résoudre ce problème, le Service d'ingénierie de l'administration locale (LGED), avec l'aide d'ONG, a mis en œuvre un projet de développement des ressources en eau de petite envergure dans l'ouest du pays, région rurale fortement paupérisée. L'objectif principal était d'appuyer les efforts gouvernementaux de réduction de la pauvreté en accroissant la production de l'agriculture et des pêcheries durables ainsi que le revenu des petits producteurs.

Le projet a réussi sur plusieurs fronts. Tout d'abord, il a produit 10 millions de jours-personnes d'emploi pour la population locale et un total de 12 millions de dollars de revenus supplémentaires. Il a également accru la production agricole et la diversité des cultures; dans une région, la production céréalière et non céréalière a augmenté de 25 % de 1999 à 2000. Une telle hausse de la production a non seulement accru les revenus des petits agriculteurs, mais elle a aussi augmenté la demande de travailleurs, d'où une augmentation de leur salaire et un changement du régime de la propriété foncière. Les possibilités se sont également accrues pour les pêcheries, possibilités dont les travailleurs sans terre ont bénéficié tout particulièrement car ils ont été autorisés à prendre à bail des masses d'eau appartenant à l'État. Enfin, la région a réalisé des progrès significatifs en développement humain et le projet a eu un impact positif sur l'alphabétisation, la scolarisation et la fréquentation scolaire.

En sus de ces accomplissements, le projet s'est distingué par sa volonté de promotion des femmes défavorisées. Il s'est attaché en priorité à associer les femmes, ainsi que les hommes, à ses activités d'élaboration et de mise en œuvre. Il a également ciblé les femmes en vue de leur inclusion dans la main-d'œuvre et il leur a offert des possibilités de génération de revenus spécifiques ainsi que des programmes d'acquisition de connaissances et de microcrédit. Grâce à ces efforts, les femmes jusqu'alors marginalisées ont pu mieux tirer parti des nouvelles possibilités résultant de l'amélioration de l'infrastructure d'alimentation en eau, ce qui a relevé leur statut social et économique.

Source : Rahman, Atiur et coll., Infrastructure and Poverty Reduction in Bangladesh, rapport produit pour le projet Japon-PNUD sur l'infrastructure et la réduction de la pauvreté, New York, 2005

► **Le VIH/SIDA et son impact sur les capacités.** En moins de trois décennies, le VIH/SIDA est devenu l'un des plus grands défis sociaux, économiques et développement au monde. La pandémie touche toutes les strates sociales, aggrave la pauvreté et menace d'annihiler le résultat d'années de développement. À la fin 2004, selon les estimations, quelque 39 millions d'adultes et d'enfants vivaient avec le VIH/SIDA. Cette même année, cinq millions de gens ont été infectés par le virus et plus de trois millions sont morts du SIDA¹⁰⁵.

Les pertes de ressources humaines imputables au VIH/SIDA limitent considérablement l'efficacité de l'administration publique et des autres institutions de l'État. Nombreux sont les PMA où les décès liés au VIH/SIDA sont la principale cause de la baisse des effectifs de la fonction publique. Les fournisseurs de services qui tombent malade ou qui meurent sont extrêmement difficiles à remplacer, tout particulièrement en Afrique, en raison des limites des capacités humaines. Au Malawi, par exemple, on prévoit que jusqu'à 25 % des fonctionnaires de l'État tomberont gravement malades ou décèderont du SIDA au cours de la période 1995-2005. Plus de 30 % des enseignants du Malawi, estime-t-on, sont actuellement infectés par le virus; en 1999, autre estimation, 860 000 élèves africains au total ont perdu un enseignant au SIDA. En conséquence, ces pays n'assurent pas le transfert des connaissances et des savoirs à la génération suivante, ce qui limite le potentiel de développement sur le plan individuel et collectif.

La perte d'effectifs et l'affaiblissement des capacités résultant du VIH/SIDA ont un impact disproportionné sur le secteur de la santé. Du fait des pertes de personnel et de l'absentéisme, une grande partie des soins est dispensée à domicile par les femmes et les filles auxquelles le système de santé formel n'apporte pas un appui suffisant. Nombre de personnes et de familles touchées par le VIH/SIDA se voient forcées de faire face à leurs dépenses de santé en vendant leurs avoirs personnels. Dans la majorité des PMA d'Afrique subsaharienne, où se trouvent les pays qui ont le taux de prévalence du VIH le plus élevé au monde, les dépenses individuelles peuvent dépasser 35 % des dépenses totales de santé. Ce fait est particulièrement préoccupant étant donné l'incidence des bas revenus, de la grande pauvreté et des dépenses de santé croissantes parmi un grand nombre de familles de ces pays.

Les niveaux élevés de stress, d'épuisement professionnel, de frustration et les autres impacts psychologiques liés au travail affectent le moral du personnel et induisent une baisse de la productivité, des performances individuelles, et de la qualité et de la demande des prestations de services. La demande de services baisse également du fait de l'augmentation du nombre d'orphelins du SIDA qui n'ont pas les moyens de faire des études ou de demander des soins de santé. Les filles sont touchées de manière disproportionnée car elles sont les premières à se voir forcées par leur famille ou leur communauté d'interrompre leurs études pour subvenir aux besoins familiaux.

Le succès du renforcement des capacités humaines et institutionnelles en vue de la fourniture efficace de services de base et d'une riposte à l'épidémie repose d'une part sur une gouvernance efficace, notamment sur la gestion des ressources nationales et internationales, et sur le renforcement des partenariats entre l'État, le secteur privé et la société civile. La fourniture des services dans le contexte du VIH/SIDA s'est révélée particulièrement bonne en présence d'une volonté politique forte et de dirigeants engagés qui se sont concentrés sur la mobilisation et la participation de la société, plaçant ainsi la problématique du VIH/SIDA au cœur de l'ordre du jour général du développement. L'encadré 2.7 signale certains des meilleurs exemples de prestations de services dans ce contexte spécifique.

L'épidémie réduit la mobilisation de ressources financières intérieures dans les PMA et plus particulièrement dans les PMA à forte prévalence du VIH en Afrique. Les coûts du remplacement des fonctionnaires décédés, des enterrements, du versement des prestations de décès et des soins et du soutien des fonctionnaires malades grèvent lourdement le budget du secteur

Les pertes de ressources humaines imputables au VIH/SIDA limitent considérablement l'efficacité de l'administration publique et des autres institutions de l'État.

¹⁰⁵ ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004*, Genève, juin 2004.

public. Heureusement, ces dernières années, on a assisté à une augmentation sans précédent de l'apport de ressources financières mondiales pour faire face à ces coûts. Les fonds disponibles au niveau mondial pour la lutte contre le VIH/SIDA qui étaient de 300 millions de dollars en 1996 avaient atteint 4,7 milliards de dollars en 2003 (estimation). Ce montant comprend le financement accru octroyé par les pouvoirs publics nationaux ainsi que les dépenses effectuées sur leurs fonds propres par les personnes et les familles directement touchées par la maladie. Toutefois, la plupart des observateurs en conviennent, ce montant est de moins de la moitié de celui qui serait nécessaire en 2005 et d'un quart seulement de ce qu'il faudrait en 2007. Au Sommet d'Abuja de 2001, les États membres de l'Organisation de l'unité africaine se sont engagés à porter les dépenses de santé à 15 % de leur budget national. Aujourd'hui, seuls le Mozambique, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République-Unie de Tanzanie et le Tchad ont atteint cette cible. Étant donné que l'accès aux services de santé est un droit de l'homme universel, il incombe à l'État d'assurer cet accès, tout particulièrement pour les groupes pauvres et marginalisés qui sont les plus vulnérables à la maladie et les moins capables de faire face eux-mêmes aux augmentations des coûts. Dans certains PMA, au moins un tiers des dépenses de santé est financé sur des ressources extérieures. De même, moins de la moitié des PMA fournissent 50 % ou plus des dépenses totales de santé.

Encadré 2.7. Exemples choisis de prestations de services efficaces dans le contexte du VIH/SIDA

À la fin 2003, quelque 61 000 adultes et enfants népalais vivaient avec le VIH. Le taux de prévalence du VIH, bien qu'il soit relativement bas parmi la population générale (0,5 %), était de 17 % chez les travailleurs et travailleuses du sexe. Conscient de la menace que représente un tel taux, le ministère de la Défense et de l'Intérieur a inscrit les questions relatives au VIH/SIDA au programme de formation des forces armées et de police du Népal. Les armées et la police œuvrent actuellement avec le Centre national de lutte contre le SIDA et les MST pour élaborer des matériels de formation. Avec 7 000 nouvelles recrues par an dans ces deux institutions, le programme atteindra de 35 000 à 40 000 personnes au cours des cinq années à venir. Le VIH/SIDA a également été inclus dans deux programmes du ministère de la Population et de l'Environnement.

Avec environ 920 000 personnes vivant avec le VIH à la fin 2003, l'une des priorités les plus urgentes pour la Zambie était de prendre en compte systématiquement les questions du VIH/SIDA dans tous les secteurs gouvernementaux. À cette fin, le gouvernement a entrepris de former le personnel du ministère de l'Agriculture et des Coopératives pour l'encourager à intégrer la problématique du VIH/SIDA dans son travail. La formation met l'accent sur l'effet de l'épidémie qui érode la sécurité alimentaire et sur les façons d'atténuer cet impact au moyen de technologies et de pratiques d'économie de main-d'œuvre. Elle porte également sur la préservation des connaissances, l'accroissement de l'égalité des sexes, l'amélioration de la nutrition et l'encouragement à la mise en place de filets de sécurité alimentaire et économique. De même, compte tenu du fait que l'un des principaux instruments de prévention du VIH/SIDA est l'éducation, le ministère de l'Éducation œuvre avec le ministère du Développement communautaire pour identifier les enfants qui ont besoin de subventions pour encourager leur scolarisation. Le gouvernement zambien recourt pour cela aux TIC de manière novatrice et inspirante. C'est ainsi que l'Initiative de radio interactive a démontré que l'apprentissage pouvait avoir lieu hors du contexte traditionnel de la salle de classe; grâce à l'aide de programmes didactiques radiodiffusés, les enfants des zones vulnérables obtiennent systématiquement des résultats supérieurs à ceux de leurs homologues scolarisés de manière traditionnelle.

Sources : Supporting Africa's Efforts to Achieve Sustainable Development: Dialogues at the Economic and Social Council, *ECOSOC*, 2002, p. 121-122; Results: HIV/AIDS and UNDP: Regional Report on HIV/AIDS, *PNUD*, 2004; Facing the Future Together: Report of the Secretary-General's Task Force on Women, Girls and HIV/AIDS in Southern Africa, *ONUSIDA*; Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004, *ONUSIDA*, 2004; L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance : Synthèse du Rapport sur la gouvernance en Afrique 2005, *Commission économique pour l'Afrique*, 2004; Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié, *PNUD*, 2004.

Même lorsque les fonds disponibles pour lutter contre la maladie sont suffisants, de graves goulets d'étranglement au niveau du décaissement effectif présentent des difficultés. Les initiatives de renforcement des capacités au niveau national comme au niveau international ont porté sur l'amélioration des mécanismes institutionnels afin d'assurer un prompt transfert des fonds du niveau national au niveau local ou communautaire, sur le renforcement des mécanismes de comptabilité et d'audit et sur l'harmonisation des processus administratifs de financement.

► **Conflits qui menacent la stabilité institutionnelle et la fourniture de services.** Ainsi que l'a fait remarquer Rawan Farhadi, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Afghanistan auprès des Nations Unies en 2005, « les problèmes les plus importants dans les PMA, en particulier en phase de post-conflit, sont la restauration de l'infrastructure et le renforcement des capacités »¹⁰⁶. D'un point de vue institutionnel, a ajouté M. Farhadi, « le manque de capacités de la part des institutions de l'État à se constituer et à continuer d'opérer selon les principes démocratiques ou à exercer les fonctions clés relatives au maintien de la paix et de la sécurité matérielle, au soutien de la primauté du droit, à la fourniture des services de base ou à la production des droits de l'homme sont autant de facteurs qui contribuent à la survenue de conflits ».

Les conflits, en particulier les conflits prolongés et généralisés, peuvent provoquer l'effondrement de l'administration publique. L'État se trouve dans l'incapacité de percevoir les impôts, ce qui entraîne une perte de capacités financières ainsi que des capacités humaines requises pour assurer la fourniture de biens publics tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité. La guerre, avec ses vastes mouvements de population, contribue à des dysfonctionnements et à des perturbations des prestations de services prononcés et différentiels dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'insécurité mène à la fermeture des centres de santé urbains et ruraux, au déplacement du personnel et à la perturbation des programmes de services sociaux. Ainsi, par exemple, en République démocratique du Congo, des années de conflit ont affaibli les capacités limitées de l'État et ont abouti à l'effondrement de l'administration centrale, ce qui a précipité l'arrêt du versement des salaires de la plupart des fonctionnaires hors de la capitale. Dans de telles situations, l'absence de revenus et de sécurité physique amène de nombreux fonctionnaires à quitter leur pays d'origine, ce qui accroît encore l'affaiblissement des institutions de l'État¹⁰⁷.

Un autre problème potentiel en phase de post-conflit tient à la prédominance du pouvoir exécutif, ce qui, au cours des premières années qui font suite au conflit, peut être nécessaire et approprié. Au Timor-Leste, par exemple, il est considéré qu'un cabinet présidentiel puissant est important pour que le processus de maturation de la démocratie se déroule bien. Compte tenu de la faiblesse et de l'inexpérience du parlement, le pouvoir exécutif peut être appelé à continuer de jouer un rôle dominant dans la politique nationale¹⁰⁸. Toutefois, cela comporte aussi le risque d'une pérennisation de cette prédominance du pouvoir exécutif, risque porteur de graves conséquences pour l'instauration d'une société équitable.

Mais les capacités de l'État peuvent aussi être sous-estimées. Ainsi qu'il est mentionné ailleurs dans le présent rapport, les capacités locales sont toujours présentes, quelle que puisse être leur faiblesse dans les situations de conflit. Un rapport de la Banque mondiale sur

L'épidémie réduit la mobilisation de ressources financières intérieures dans les PMA et plus particulièrement dans les PMA à forte prévalence du VIH en Afrique.

¹⁰⁶ M. Farhadi a fait ces commentaires lors d'une séance d'information sur la gouvernance à l'intention des ambassadeurs des PMA, séance organisée conjointement par le PNUD et l'OHRLLS, le 26 septembre 2005 à New York.

¹⁰⁷ Robin Luckham, Robin, Ismael Ahmed, Robert White et Sarah Muggah, *Conflict and Poverty in Sub-Saharan Africa: an Assessment of the Issues and Evidence*, [IDS Working Paper 128], Institute of Development Studies, 2001.

¹⁰⁸ PNUD. « Assessment of capacity development efforts and outline of a framework for future UNDP support to Public Sector Management », Centre régional du PNUD de Bangkok, août 2005.

l'Afghanistan note ainsi que « malgré de nombreuses déficiences, il est peut être surprenant de constater que la structure administrative de l'État dans sa situation actuelle est bien plus robuste et fonctionnel que quiconque ne s'y attendait »¹⁰⁹. Au Timor-Leste, les règles à base communautaire appliquées par les *liurai* (chefs traditionnels) relevaient du système législatif traditionnel, qui s'est maintenu au cours de la période de transition ayant fait suite à l'effondrement de l'administration locale financée par l'Indonésie. Dans ces deux pays, certains processus et structures clés en place avant le conflit ont survécu et continuent d'être utilisés malgré les pénuries de personnel, de ressources et de services de télécommunications. Cela indique que même dans les situations de conflit, il peut y avoir des plates-formes utiles de compréhension et de discipline communes sur lesquelles les réformes actuelles et futures pourraient faire fond.

Durant les conflits, les combattants prennent souvent pour cible les ouvrages d'infrastructure de base telles que les routes, établissements d'enseignement et hôpitaux, ce qui limite les capacités de l'État à fournir les services sociaux de base. Les conflits s'accompagnent aussi généralement d'une augmentation des dépenses militaires, habituellement dans le contexte d'une réduction des recettes fiscales et du PIB. C'est ainsi que les conflits prolongés en Érythrée et dans le sud du Soudan ont lentement érodé les capacités nationales à se procurer des revenus et à alimenter le PIB par la perception des impôts, le commerce et la croissance économique. De même, au cours de leurs années de conflit, le Mozambique et le Tchad ont vu leurs recettes fiscales accuser une réduction spectaculaire résultant de la baisse de la production imposable ainsi que de la capacité administrative de perception de l'impôt¹¹⁰. Les dépenses militaires restent élevées par rapport aux dépenses de santé et d'éducation en pourcentage du PIB dans plusieurs PMA, ce qui se traduit par des réductions correspondantes des budgets des services sociaux et des droits à prestations des pauvres.

Dans les PMA, les résidents des camps de réfugiés et de personnes déplacées sont aussi source de difficultés car ils intensifient les pressions que subissent les ressources sociales et environnementales fragiles tant du pays d'origine que du pays d'accueil. Dans la plupart des camps de réfugiés, le manque d'eau et d'assainissement ainsi que l'insuffisance des services de santé et d'éducation contribuent à une incidence élevée des maladies, qui atteignent parfois des proportions épidémiques. L'effondrement des services de santé affecte les femmes davantage que les hommes en raison de leurs besoins de soins de santé en matière de reproduction et de santé maternelle. En outre, la violence sexuelle, dans les camps comme hors des camps, crée des problèmes de santé sexospécifiques. Elle provoque une augmentation de l'incidence des maladies sexuellement transmissibles (MST) et du VIH/SIDA, dont la prise en charge présente des difficultés supplémentaires dans le contexte des situations de conflit ou des camps de réfugiés.

Les défis relatifs à la fourniture des services qui se manifestent durant les conflits ne s'évanouissent pas immédiatement à la fin des hostilités. Étant donné l'importance des pénuries de ressources, les PMA émergeant de conflits dépendent souvent d'une aide extérieure substantielle pour la reconstruction. La fourniture immédiate de services au lendemain des conflits se concentre sur l'apport de secours humanitaires tels qu'aliments, médicaments, logement et rapatriement, sans que l'on vise à renforcer les capacités ou à assurer la responsabilité des fournisseurs de services envers les utilisateurs. Les efforts de réhabilitation institutionnelle portent au premier chef sur la restauration de l'État, l'obtention de la légitimité de l'usage de la violence pour l'État seul, le maintien de la primauté du droit et la stabilisation de

¹⁰⁹ Banque mondiale, *Assessing Subnational Administration in Afghanistan: Early Observations and Recommendations for Action*, Document de travail, Washington DC, 2003.

¹¹⁰ Robin Luckham, Robin, Ismael Ahmed, Robert White et Sarah Muggah, *Conflict and Poverty in Sub-Saharan Africa: an Assessment of the Issues and Evidence*, [IDS Working Paper 128], Institute of Development Studies, 2001.

Même dans les situations de conflit, il peut y avoir des plates-formes utiles de compréhension et de discipline communes sur lesquelles les réformes actuelles et futures pourraient faire fond.

l'environnement économique et politique. Ces efforts sont compliqués par la présence de grands nombres de réfugiés et de personnes déplacées, la poursuite des troubles civils, la destruction de l'infrastructure, les dimensions limitées des secteurs industriel et des services et le manque de ressources dans ces secteurs, la corruption et la faiblesse des capacités de recueil de données.

Il est important de noter que, contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre, les indicateurs sociaux agrégés d'un pays peuvent parfois marquer une amélioration durant la phase des conflits si ceux-ci sont circonscrits dans une région donnée. Les données agrégées dissimulent souvent le fait que le développement a subi des revers significatifs dans les zones touchées par les hostilités. Au Soudan, par exemple, les indicateurs sociaux agrégés ont connu une amélioration pendant le conflit, alors même que le sud du pays était déchiré par une guerre qui détruisait son économie et qui supprimait essentiellement tout accès aux services sociaux. Pour l'ensemble du pays, la mortalité infantile est passée de 102 pour 1 000 naissances vivantes en 1991 à 73 en 1996. L'éducation, la santé et les autres services sociaux se sont eux aussi améliorés et l'indicateur du développement humain a augmenté de 1987 à 1995¹¹¹. En revanche, dans le sud du pays, moins de 25 % des établissements d'enseignement et de recherche ouverts en 1983 ont continué de fonctionner en 1998.

► **Menaces pour la durabilité environnementale.** Dans de nombreux PMA, la gestion de l'environnement revêt une importance critique. Il y a trois grandes questions environnementales qui affectent la vie des gens et plus particulièrement des pauvres dans ces pays. La première est celle de la propriété des ressources naturelles et des biens communautaires; la seconde est l'accès des gens aux ressources naturelles; la troisième est la dégradation et la régénération de l'environnement.

Les pauvres sont ceux qui souffrent le plus des carences de la gestion environnementale et du manque d'information dans ce domaine. Avec la monétisation de l'économie, la plupart des biens communaux tels que les forêts, mares et pâturages communautaires ont disparu, ce qui limite l'accès des pauvres aux moyens d'existence traditionnels, plantes médicinales et autres avantages. Les pauvres font également face à d'autres difficultés, n'étant pas propriétaires terriens et ne jouissant pas de droits formels d'utilisation des ressources naturelles. En outre, cas fréquent chez les populations pauvres, du fait de leur pauvreté et de leur manque de connaissances, ils tendent à faire un usage non durable des ressources dont ils disposent (par exemple par la surexploitation des terres agricoles et les pratiques peu rationnelles de conservation de l'eau). Enfin, la relation environnement-pauvreté est fortement sexospécifique. Les filles et les femmes, par exemple, constituent la majorité des près de deux millions de personnes qui meurent chaque année, victimes de la pollution atmosphérique intérieure.

Dans les PMA, la volonté et la capacité de l'État de faire face aux problèmes environnementaux sont souvent limités par les réalités de terrain. Tout d'abord, la majorité des problèmes environnementaux dans ces pays sont essentiellement des problèmes qui concernent les pauvres, notamment l'érosion et la salinisation des sols (néfastes pour l'agriculture), le déboisement et la perte de biodiversité, la pollution atmosphérique intérieure et la contamination de l'eau. Il n'existe donc pas de groupe de pression puissant dans la machinerie gouvernementale qui milite en faveur d'un ordre du jour environnemental. En second lieu, dans de nombreux cas, de puissantes multinationales sont actives dans l'agriculture, la foresterie de plantation, l'extraction minière et dans le secteur industriel, toutes activités qui sont susceptibles de dégrader l'environnement si elles ne sont pas soigneusement réglementées. Les pouvoirs publics de nombreux PMA n'ont toutefois pas les moyens d'appliquer ou d'imposer des normes environnementales rationnelles. En troisième lieu, en termes de priorités politiques, l'environnement est encore traité comme un domaine secondaire par rapport aux

Étant donné les pénuries de ressources, les PMA émergeant de conflits dépendent souvent d'une aide extérieure substantielle pour la reconstruction

¹¹¹ *Ibid.*

Les PMA connaissent des contraintes, non seulement dans leur contexte national, mais également dans le contexte mondial face à des phénomènes tels que les pluies acides ou le réchauffement planétaire.

politiques macroéconomiques fondamentales. Dans la plupart des PMA, le ministère de l'Environnement n'a guère de pouvoir ni d'influence par comparaison aux ministères des Finances ou du Plan, par exemple. Et les ressources humaines et financières allouées à l'environnement sont, en conséquences, plutôt limitées. Les PMA connaissent des contraintes, non seulement dans leur contexte national, mais également dans le contexte mondial face à des phénomènes tels que les pluies acides ou le réchauffement planétaire.

Depuis le Sommet mondial sur le développement durable de 1992, nombre de pays en développement, y inclus les PMA, se sont dotés de plans d'action environnementaux. Le Fonds des PMA du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) fournit des appuis pour renforcer les capacités d'adaptation des PMA et pour mettre en œuvre leur programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA). Il accorde également des subventions dans six domaines : biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des sols, épuisement de la couche d'ozone et polluants organiques persistants. Pratiquement tous les PMA, 48 sur 50, ont eu régulièrement accès aux financements du FEM pour mettre en œuvre des autoévaluations des capacités nationales, des programmes de pays, des projets de renforcement des capacités et des activités habilitantes. Ce type d'assistance aide de nombreux PMA dans leurs efforts visant à réaliser le 7^e OMD (concernant la durabilité de l'environnement).

► **Risques de catastrophes naturelles.** Selon un rapport du PNUD de 2004, « Les catastrophes naturelles exercent une pression considérable sur le développement. Ce faisant, elles réduisent considérablement les chances de réalisation des Objectifs de développement du Millénaire, et en particulier celui de réduire de moitié la pauvreté extrême, d'ici à 2015. Les pertes économiques annuelles associées à ces catastrophes se sont élevées en moyenne à 75,5 milliards de dollars dans les années 60, à 138,4 milliards dans les années 70, à 213,9 milliards dans les années 80 et à 659,9 milliards dans les années 90. La plus grande partie de ces pertes est concentrée dans le monde en développement et ne reflète pas de manière appropriée l'impact des catastrophes sur les pauvres qui supportent souvent les coûts les plus importants en termes de vies humaines et en termes de pertes de revenus ainsi que, de capacités de reconstruction de leurs communautés et des infrastructures ayant subi des destructions. Aujourd'hui, 85 % de la population exposée aux tremblements de terre, aux cyclones tropicaux, aux inondations et à la sécheresse vit dans des pays qui connaissent un taux de développement faible ou moyen. »¹¹²

L'urbanisation rapide et la pauvreté rurale sont, entre autres causes, partiellement responsables de la création de nouveaux risques de catastrophes et d'aggravation des risques existants. Le développement des établissements informels et des taudis urbains a créé des environnements urbains instables. Ces établissements sont souvent situés dans des ravins, sur des pentes abruptes, dans des plaines inondables ou à proximité d'installations industrielles ou de transport insalubres ou dangereuses. De même, la pauvreté rurale est l'un des facteurs clés qui accroissent les dangers présentés par les inondations ou la sécheresse. Ce sont souvent les plus pauvres qui, en milieu rural, occupent les terres les plus marginales. Ils se procurent à grand mal des moyens d'existence précaires dans des zones sujettes aux sécheresses, aux inondations et autres dangers. Les changements environnementaux locaux résultant de certaines pratiques agricoles peuvent, d'eux-mêmes, être des facteurs de risque.

Le manque de capacités à gérer les risques liés au climat et à s'y adapter est d'une importance essentielle dans les PMA, tout particulièrement pour les petits États insulaires. Bien que ce soient les pays développés qui produisent la majorité des gaz à effet de serre, l'impact des changements climatiques sera indubitablement plus dur dans les pays à faible revenu étant donné qu'une part considérablement plus grande de leur population vit dans des environne-

¹¹² PNUD. *La réduction des risques de catastrophes : un défi pour le développement*, 2004.

Encadré 2.8. Mozambique : évolution du dispositif de gestion des catastrophes

Le Mozambique possède un dispositif de gestion des catastrophes et d'atténuation des risques relativement bien développé, dont la mise en place initiale remonte aux années 80. En septembre 1980, le gouvernement mozambicain a institué le Conseil de coordination des interventions de prévention et de lutte contre les catastrophes naturelles. Les principales responsabilités de cet organisme, au cours de ses premières années (1982-1994), étaient d'assurer les interventions d'urgence et la fourniture des secours. Pendant la plupart de cette période, le pays était en proie à une longue guerre civile.

En 1992, après l'accord de paix de Rome, le gouvernement mozambicain a commencé à mettre l'accent davantage sur l'atténuation des effets des catastrophes et la réduction des risques à long terme que sur les secours immédiats. En 1996, il a lancé un processus, avec l'appui du Programme alimentaire mondial, pour dans ce domaine une politique nationale cohérente, qui a été approuvée en 1999 et l'Institut national de gestion des catastrophes a été établi (INGC). L'INGC est l'organe technique permanent du gouvernement dans ce domaine et il a pour mandat d'élaborer des politiques et de coordonner la gestion des catastrophes ainsi que de recommander l'adoption de mesures législatives ou la ratification d'accords internationaux y ayant trait, d'engager du personnel et de conclure des contrats en son nom propre.

Si le dispositif de gestion des catastrophes mozambicain est relativement bien développé, il présente néanmoins un certain nombre de faiblesses. Il est encore fortement centralisé au niveau national. La décentralisation n'a pas été prioritaire, de sorte que les organismes en place au niveau provincial manquent de capacités opérationnelles et de ressources humaines. Les capacités et les ressources humaines sont de même insuffisantes au niveau central comme l'indique le grand nombre de postes de cadres vacants au siège de l'INGC. Le budget de l'INGC est également limité, les fonds alloués ne couvrant que les coûts de fonctionnement. La gestion de l'information reste faible et l'INGC n'est pas en mesure d'exercer son autorité en tant que mécanisme de coordination, faute de loi d'autorisation.

Source : A Global Review: UNDP Support to Institutional and Legislative Systems for Disaster Risk Management, PNUD. Bureau de la prévention des crises et du relèvement, 2005.

ments vulnérables (tels que les régions côtières de basse altitude, comme au Bangladesh) et que ces pays disposent de moins de ressources à allouer aux activités de préparation prévisionnelle et aux services de secours. De plus, l'économie nationale des PMA est souvent tributaire de la production agricole, qui est gravement affectée par les catastrophes naturelles.

Comme l'ont démontré les tsunamis qui ont frappé l'Asie en décembre 2004, les catastrophes naturelles peuvent infliger des revers aux PMA et annihiler leurs progrès en matière de développement. Grâce à leurs remarquables accomplissements économiques et dans le domaine du développement humain, les Maldives étaient sur le point de se reclasser et de sortir de la catégorie des PMA; elles seraient devenues le deuxième pays à ce faire depuis l'établissement de la catégorie en 1971. Les vagues qui ont déferlé sur l'archipel le 26 décembre ont causé une destruction généralisée de l'infrastructure dans les atolls de faible altitude au-dessus du niveau de la mer. Bien que les pertes de vies humaines aient été de moins de 100 sur près de 300 000 habitants, les Maldives ont été parmi les pays les plus gravement affectés. Quelque 100 000 personnes ont perdu leur logement ou leur entreprise. La catastrophe a eu des répercussions considérables sur l'économie nationale qui repose principalement sur le tourisme, les pêcheries et l'agriculture. Environ un dixième des 200 îles habitées ont subi une grave dévastation et 14 d'entre elles ont dû être évacuées. Du fait de l'impact économique du tsunami, les Maldives conserveront leur statut de PMA.

La communauté du développement continue de percevoir les catastrophes naturelles comme des événements exceptionnels qui interrompent le cours normal du développement,

la position générale étant que ces événements peuvent être gérés par les seules interventions humanitaires. Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement qu'un système spécifique de gestion des catastrophes et d'atténuation des risques et des dangers est d'une importance vitale pour accroître les capacités de l'État. Les efforts de renforcement des capacités ont porté sur les arrangements institutionnels et juridiques relatifs à la préparation, aux services de secours, au recueil des données et à la diffusion de l'information pour les alertes avancées, et l'adoption des pratiques optimales peut faire beaucoup pour réduire les impacts négatifs des catastrophes naturelles. En conséquence, il faut à présent mobiliser la volonté politique de réorienter les acteurs étatiques et non étatiques pour que les mesures ayant trait aux catastrophes naturelles soient intégrées dans le programme général de développement du pays, tout particulièrement si celui-ci est exposé aux catastrophes.

La création d'un dispositif global de gestion des risques de catastrophe (GRC) prend du temps et exige de l'expérience. De nombreux PMA ont achevé leur processus de création ou d'actualisation de leurs lois, politiques et plans pour se doter d'un dispositif de GRC complet et ont mis en place les mesures de suivi nécessaires. D'autres, en revanche, sont encore à la tâche (voir l'encadré 2.8). Les dispositions de suivi ont souffert du fléchissement de l'appui et de la volonté politiques, de l'absence de consultation et de participation des acteurs locaux et du manque de sensibilisation du grand public. Dans certains cas, le processus a été interrompu par l'instabilité politique ou par un conflit interne. Bien que la GRC puisse resserrer les liens intercommunautaires, et malgré certaines expériences encourageantes, le potentiel de la gestion des catastrophes en tant qu'instrument de prévention des conflits est resté négligé, voire entièrement ignoré.

Il est de plus en plus clair qu'un système spécifique de gestion des catastrophes et d'atténuation des risques et des dangers est d'une importance vitale pour accroître les capacités de l'État.

CHAPITRE 3

Les acteurs non étatiques

Introduction

Dans les PMA, les capacités de l'État sont limitées par de nombreux facteurs économiques, institutionnels et géographiques. En conséquence, les acteurs non étatiques, à savoir les collectivités, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement extérieurs, ont un rôle critique à jouer dans l'instauration d'une gouvernance démocratique et pour relever les défis du développement. Ce rôle repose sur deux prémisses. En premier lieu, les acteurs non étatiques sont d'importants partenaires de l'État pour la promotion de la gouvernance démocratique et du développement. Les partenariats et les interactions entre l'État et les acteurs non étatiques incitent le gouvernement à se montrer plus réactif, plus transparent et plus responsable de ses actes devant tous les membres de la société. En outre, ces partenariats et interactions peuvent améliorer les pratiques démocratiques en facilitant la participation de la population à la politique et aux processus décisionnels, en habilitant les groupes locaux pour leur ouvrir l'accès à l'autonomie économique et en permettant aux gens de plaider en faveur de réformes de politiques auprès de l'administration publique et des politiciens. Les OMD ainsi que le Programme d'action de Bruxelles reconnaissent que les défis du développement ne peuvent être relevés que si des relations permanentes et efficaces sont établies entre les instances gouvernementales et tous les membres de la société. Ceci exige à son tour l'existence d'une société inclusive et engagée où tous les groupes peuvent faire entendre leur voix dans les processus décisionnels et qui promeut l'adoption de politiques de développement axées sur les gens.

En second lieu, outre les partenariats avec l'État, les acteurs non étatiques peuvent fournir des appuis significatifs pour relever les défis du développement dans les PMA, notamment par l'apport de voix alternatives dans les débats de politiques et les dialogues, en assurant les prestations de services et en assurant une surveillance des pouvoirs publics. Cependant, tout comme les institutions gouvernementales qu'ils cherchent à améliorer, les acteurs non étatiques doivent se conformer eux-mêmes aux principes de la transparence, de la responsabilité et de l'inclusivité.

Le présent chapitre analyse le rôle des acteurs non étatiques dans l'instauration de la gouvernance démocratique et dans les efforts de développement dans les PMA. Il commence par évaluer les contributions apportées par la société civile dans divers domaines de la gouvernance démocratique. Tout en reconnaissant l'importance de son rôle pour la gouvernance démocratique, le présent chapitre souligne aussi le fait que la société civile a ses limitations et que son intervention ne constitue pas une panacée pour le développement. On trouvera ci-dessous des considérations sur les accomplissements de la société civile en matière de formulation des politiques et de fourniture de services, sur le rôle du secteur privé et des partenariats public-privé face aux défis du développement dans les PMA, et sur les interactions entre la société civile et les partenaires au développement extérieurs.

Contributions de la société civile à la gouvernance démocratique dans les PMA

La gouvernance démocratique exige l'existence de relations constantes et efficaces entre les instances gouvernementales et tous les membres de la société. La société civile se distingue de la société en général, étant constituée de gens qui s'organisent et qui agissent de concert dans le domaine des affaires publiques, en vue d'atteindre des buts collectifs, d'exprimer des idées et des vues partagées, d'échanger de l'information et pour améliorer le fonctionnement des

Tout comme les institutions gouvernementales qu'ils cherchent à améliorer, les acteurs non étatiques doivent se conformer eux-mêmes aux principes de la transparence, de la responsabilité et de l'inclusivité.

institutions de l'État et les rendre plus responsables, parmi de nombreuses autres fonctions¹¹³. La société civile fournit un espace où les institutions de l'État et les membres de la société peuvent se consulter, interagir et échanger des vues sur les affaires publiques. Elle crée également des espaces institutionnels où les minorités et les groupes vulnérables peuvent participer activement aux processus décisionnels et accroître la représentation politique de leurs opinions et de leurs intérêts au sein des institutions de l'État.

La société civile, il importe de le souligner, n'est pas un groupe homogène : elle englobe une large gamme d'organisations, d'associations et de mouvements sociaux formels et informels. Les organisations communautaires, les ONG, les associations caritatives, les groupements bénévoles et les syndicats du travail en font tous partie. Cette diversité intrinsèque d'origines et d'idées est l'une des principales contributions de la société civile à la gouvernance démocratique. Ces contributions varient d'un pays à l'autre selon le stade de développement des organisations de la société civile (OSC) ainsi que selon les besoins des pays et leur ouverture à la participation.

Participation civique et développement parlementaire

Dans de nombreux PMA, la société civile a réussi à accroître la participation civique à la gouvernance démocratique. Dans de nombreux cas, elle a sensibilisé le public à l'importance de la participation aux élections, soulevé des questions à inscrire dans les manifestes électoraux et lancé des débats et des dialogues sur divers sujets intéressant le public. Elle a également joué un rôle significatif dans les programmes d'éducation des électeurs, en particulier parmi les groupes minoritaires, chez les jeunes, les gens qui votent pour la première fois, les femmes et les groupes autochtones (voir le tableau 3.1). Les programmes d'éducation des citoyens ont accru la participation électorale dans de nombreux PMA (voir l'encadré 3.1). Dans plusieurs cas, des groupes de la société civile ont fait fonction d'observateurs électoraux. Le rôle de la société civile a été très visible dans l'organisation de dialogues à large base sur les DSRP et les questions de la dette dans un grand nombre de PMA.

Tableau 3.1. Programmes d'éducation des électeurs pour les groupes minoritaires et autres dans divers PMA

Des programmes spéciaux d'éducation des électeurs ciblant certains groupes et individus ont été élaborés lors des élections nationales les plus récentes dans ces PMA

	Personnes handicapées	Jeunes/ personnes votant pour la première fois	Femmes	Minorités ethniques	Groupes autochtones	Illettrés	Autres
Bangladesh	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Burkina Faso	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Cambodge	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Lesotho	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Mozambique	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Népal	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Ouganda	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non

Source : http://epicproject.org/epic-fr/we/Epic_view/VE06

¹¹³ Larry Diamond, « Civil Society » dans *Developing Democracy: Toward Consolidation*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1999.

Encadré 3.1. Programmes d'éducation civique en Zambie

Au début des années 80, en Zambie, deux ONG et un groupe de fonctionnaires du ministère de l'Éducation et d'enseignants ont lancé une série de programmes d'éducation civique aux fins de sensibiliser la population zambienne à la politique et de l'inciter à l'action civique. Les programmes comprenaient des ateliers sur les droits civils et politiques à l'intention de formateurs, lesquels organiseraient ensuite eux-mêmes des ateliers au niveau de base, l'élaboration de nouveaux cursus d'éducation civique dans l'enseignement secondaire, et l'exécution de programmes novateurs et non traditionnels de sensibilisation à l'éducation civique tels que des présentations théâtrales, des débats publics, spots publicitaires, marches, concerts et shows vidéo.

Les sondages nationaux et autres activités de suivi des programmes ont révélé que les activités d'éducation civique avaient un impact significatif sur les connaissances, la promotion des valeurs et des aptitudes civiques, l'expression des préférences politiques et l'action civique (en particulier le vote). Pour les élections de 1996, 86 % des participants aux programmes se sont inscrits sur les registres électoraux, alors que la moyenne nationale était de 60 %. Il convient de noter toutefois que les programmes n'ont remporté que des succès limités auprès des segments pauvres et marginalisés de la population. Du fait de leurs bas niveaux d'éducation/d'alphabétisation ainsi que de leur manque d'accès aux médias, beaucoup des membres de ces groupes semblent avoir été moins réceptifs aux méthodes utilisées dans cette initiative.

Source: Bratto, M. et Aldfelder, P., « The Effects of Civic Education on Political Culture: Evidence from Zambia », World Development, Vol. 27, No. 5, 1999.

Les médias, autres parties prenantes du développement particulièrement efficaces à condition d'être indépendants des pouvoirs publics, jouent actuellement un rôle important dans la promotion de la gouvernance démocratique. Du fait de l'inclusivité croissante de l'espace politique, l'information est devenue plus facilement accessible dans les PMA. Les médias ont lancé des programmes d'éducation civique visant à accroître les connaissances du public et à sensibiliser celui-ci à ses droits et à ses devoirs, ainsi qu'à promouvoir l'instauration d'une société civile informée et participative. Par ailleurs, du moins dans les PMA où une transition politique s'est engagée, on relève certains signes qui indiquent que l'information se décentralise et est diffusée plus librement.

Dans les PMA d'Afrique orientale et australe, par exemple, l'émergence de régimes multipartites s'accompagne d'un accroissement du nombre des médias¹¹⁴. En Afrique occidentale, il existe de nombreux groupes de médias privés à but commercial qui constituent une source significative d'information sur les initiatives de santé et d'éducation ainsi que sur les activités communautaires. En Asie du Sud-Est, en revanche, l'industrie des communications reste généralement sous la férule des pouvoirs publics; dans un certain nombre de pays de la région, la liberté de la presse a été érodée par la politique et la riposte des pouvoirs publics à la violence persistante. Du fait de l'ambiguïté qui en résulte, la prudence s'impose et les journalistes pratiquent généralement l'autocensure en tenant compte de leur appréciation des sensibilités des autorités¹¹⁵.

Si les transitions politiques ont généralement favorisé la liberté des médias, les processus électoraux multipartites ont également eu des effets négatifs dans certains pays où l'accroissement de la pression politique s'est traduit par un resserrement du contrôle des pouvoirs publics sur les médias et l'information. Dans de nombreuses démocraties émergentes, on constate une tendance à continuer d'utiliser les médias pour soutenir les élites au pouvoir, l'expression d'opinions critiques étant perçue comme susceptible de menacer l'unité nationale.

¹¹⁴ Wisdom Tettley, « The Media, Accountability and Civil Engagement in Africa », Document de base du RMDH, 2002.

¹¹⁵ Waseem Mahmood, *Policy Analysis of Electronic Media Practices in South Asia: A Comparative Study*, Birmingham, UK, PNUD et Baltic Media Centre, 2001, pp. 20-21.

Les partisans d'un ferme contrôle gouvernemental considèrent les médias indépendants et les partis et groupes d'opposition forts comme des facteurs de troubles et d'instabilité politique.

La société civile a pris part activement aux efforts de mobilisation de l'opinion et de sensibilisation du public aux OMD dans les PMA¹¹⁶. Beaucoup d'OSC ont induit une mobilisation à large base et suscité une demande de responsabilisation des décideurs, situation essentielle pour introduire les OMD dans les débats publics et dans l'élaboration des politiques¹¹⁷. Les activités des OSC ont été cruciales non seulement dans le plaidoyer en faveur des objectifs au niveau local, mais également dans le suivi des progrès et le maintien de l'intérêt du public.

La montée du multipartisme dans les PMA a eu pour effet un accroissement des pouvoirs et du rôle des organes parlementaires. Au lendemain d'élections multipartites, l'aide au renforcement des capacités a été orientée vers l'adoption de dispositions constitutionnelles reconnaissant le rôle du parlement non seulement en tant que contrepoids efficace face au pouvoir de l'exécutif, mais également en tant que mécanisme utile pour accroître l'inclusion et la représentation des minorités et des groupes vulnérables dans les affaires publiques. En conséquence, la constitution de nombreux PMA contient des clauses en vertu desquelles l'État s'engage à assurer une plus grande représentativité de ses institutions, compte tenu du profil social de la nation. Mais il reste des défis de taille à relever dans un grand nombre de PMA avant que le parlement ne soit en mesure de jouer pleinement son rôle dans la gouvernance démocratique; parmi ces défis, on peut noter la dominance du pouvoir exécutif, la faiblesse de la société civile ou des autres institutions représentatives ainsi que les tensions ethniques d'origine historique et l'exclusion qui en résulte.

L'engagement civique avec les législateurs et la participation de la population aux processus législatifs, notamment les efforts visant à mieux faire comprendre au public le rôle du parlement et à l'informer sur l'accès aux représentants élus, restent limités dans les PMA, l'éducation civique ayant porté davantage sur l'éducation des électeurs et sur l'apport d'appuis aux législateurs pour les aider à comprendre et à exercer leurs fonctions de représentants. En conséquence, bien que dans le passé les relations des législateurs avec la société civile aient souvent été ténues dans les PMA, les parlements sont de plus en plus nombreux à trouver des moyens de collaborer de manière constructive avec la société civile et d'offrir des possibilités d'association du public au processus d'élaboration des politiques¹¹⁸. La situation des PMA a souvent fait obstacle à la représentation, notamment lorsque les représentants et leurs mandants sont séparés par de grandes distances géographiques, ce qui est le cas des PMA du Pacifique¹¹⁹. Les limites à l'interaction entre les électeurs et les élus provenant des institutions et de l'infrastructure ont aussi contribué à une faible représentativité parlementaire dans de nombreux PMA.

Les communications s'améliorent également dans l'autre sens. Les parlements des PMA sont de plus en plus conscients de l'importance d'aider les OSC à mieux comprendre leur rôle en diffusant des informations sur le travail parlementaire. Au Mozambique, un appui technique a permis de produire des matériels qui visent à informer les OSC sur les activités et processus législatifs, notamment sur l'adoption des lois depuis le stade des projets de loi et sur les travaux du parlement en réunion plénière et au sein des commissions¹²⁰.

Un certain nombre de parlements ont également joué un rôle crucial dans les situations

Un certain nombre de parlements ont également joué un rôle crucial dans les situations de post-conflit en rassemblant les diverses parties et en favorisant l'établissement d'un dialogue entre elles.

¹¹⁶ Voir Susan Alexander, « The Role of the Media in Attaining the MDGs », *Development* 48, No. 1, 2005, pp. 129-131; Roberto Bissio, « Civil Society and the MDGs », *Development Policy Journal*, No. 3, 2003, pp. 151-160; Nations Unies, « NGOs Assess the Millennium Development Goals », *NGLS Roundup*, No. 105, 2003, pp. 1-6.

¹¹⁷ Carol Barton, Martin Khor, Sunita Narain et Victoria Tauli-Corpuz, *Civil Society Perspectives on the Millennium Development Goals*, New York, Nations Unies, 2005.

¹¹⁸ PNUD et UIP, *Dix ans de renforcement des parlements en Afrique, 1991-2000*, 2003.

¹¹⁹ Voir John K. Johnson et Robert Nakamura, *Concept Paper on Legislatures and Good Governance*, 1999.

¹²⁰ *Ibid.*

de post-conflit en rassemblant les diverses parties, en favorisant l'établissement d'un dialogue entre elles et en rétablissant l'état de droit. Dans ces situations, le parlement peut offrir une plate-forme où peut s'élaborer une nouvelle culture politique et où le dialogue peut s'engager entre les parties de tendances opposées, ce qui promeut la participation de la société civile aux affaires publiques et assure la responsabilité de l'État et la prise en compte des besoins de la population. Au Burundi et au Rwanda, les parlements ont ainsi apporté une contribution importante au récent processus de paix en encourageant le dialogue entre les parties ennemies et en établissant un cadre législatif propice à la restauration de l'état de droit¹²¹.

Société civile et partis politiques

Les partis politiques jouent un rôle indispensable dans la gouvernance démocratique: Aucun système démocratique ne peut fonctionner sans choix de partis et de candidats. Les partis politiques sont essentiels pour agréger les intérêts, présenter des choix politiques aux citoyens, nommer des candidats et mettre les électeurs en rapport avec les représentants élus. De plus, ils peuvent jouer un rôle central en produisant un groupe de dirigeants qui prônent le respect des principes de la gouvernance démocratique et qui surveillent les représentants élus. Également, une fois leurs membres élus, les partis politiques peuvent influencer sur l'élaboration des politiques publiques. Ils réunissent des ressources, obtiennent le soutien de différentes forces politiques et axent les instances gouvernementales sur des questions et des plates-formes spécifiques¹²². Bien que les partis politiques puissent ne pas être en mesure de faire face aux complexités des réalités nationales de manière optimale, aucun système démocratique ne saurait en faire l'économie et il convient de déployer des efforts pour en faire des institutions efficaces, inclusives et responsables de leurs actions.

La population voit souvent les partis politiques d'un œil peu favorable et les considère dans une grande mesure comme inefficaces, corrompus et peu responsables¹²³. Cette attitude est encore plus courante dans les PMA, où il n'existe généralement pas de tradition de gouvernement multipartite et où les efforts déployés et les ressources allouées pour améliorer la qualité et la portée des partis en place ont été limités, voire inexistantes. Les partis politiques sont souvent perçus aussi comme impulsés par les politiques personnelles et déconnectés par rapport à l'ensemble de la société. Parmi les critiques communément émises, il leur est reproché de ne pas appliquer de procédures internes clairement définies pour choisir les candidats démocratiquement, de ne pas accorder un rôle suffisant aux femmes et aux minorités au sein du parti, et de négliger l'intégration des jeunes dans leurs rangs.

Il est essentiel pour la gouvernance démocratique qu'une relation saine et équilibrée existe entre la société civile et les partis politiques, mais cette relation n'est pas toujours facile à établir et à entretenir. Dans certains pays, les OSC et les partis politiques se confrontent et s'opposent; dans d'autres, il est difficile de les distinguer les uns des autres, car les OSC jouent un rôle politique important et sont des alliées déclarées des partis politiques. Cette dernière situation n'est pas nécessairement un bien, cependant, car il peut survenir des conflits d'intérêts quand l'équilibre n'est plus respecté. « La difficulté consiste à maintenir l'équilibre et à apporter un soutien en faveur d'institutions et d'organisations démocratiques plus responsables et plus inclusives d'une part, tout en continuant d'encourager et d'entretenir le développement d'une société civile à large base et active. »¹²⁴

Il est essentiel pour la gouvernance démocratique qu'une relation saine et équilibrée existe entre la société civile et les partis politiques.

¹²¹ PNUD et UIP, *Dix ans de renforcement des parlements en Afrique, 1991-2000*, 2003, p. 1.

¹²² PNUD. *Handbook on Opportunities in Political Party Programming; UNDP Experiences and Perspectives*, 2005, p. 8 [version préliminaire]

¹²³ Ivan Doherty, « Democracy Out of Balance; Civil Society Can't Replace Political Parties », *Policy Review*, avril/mai 2001, p. 27.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 32.

Transparence et responsabilisation de l'État : le rôle de gardien de la société civile

L'une des fonctions les plus importantes de la société civile est celle de frein et de contrepoids face au pouvoir gouvernemental. Dans ce contexte, la société civile agit en gardienne des institutions démocratiques et veille à ce que celles-ci soient responsables de leurs actions envers leurs mandants. Elle promeut la responsabilisation de l'État dans de nombreux cas en permettant au système de freins et de contrepoids de l'État de fonctionner efficacement. Dans d'autres situations, lorsqu'il n'existe pas de mécanismes de responsabilisation des pouvoirs publics, la société civile peut exercer des pressions pour qu'il soit créé de tels mécanismes. Dans ce sens, elle se pose pas en adversaire de l'État mais, au contraire, l'encourage à s'améliorer et à rester fidèle à sa nature démocratique. En dénonçant les abus de pouvoir et les fautes des instances gouvernementales, en accroissant les attentes de performances efficaces et en créant des pressions politiques, elle peut amener les mécanismes de l'État à cibler les pratiques corrompues, l'inefficacité et l'absence de responsabilité. Dans certains cas, toutefois, la capacité de la société civile à tenir l'État responsable est limitée par des lois restrictives. Dans ce type de situation, les OSC se concentrent sur les instruments non institutionnels tels que la mobilisation sociale de grande envergure et les dénonciations dans les médias; les pressions exercées par de tels moyens sont peut-être plus symboliques, mais elles ont cependant leur importance.

Dans le contexte des PMA, la société civile organisée milite souvent en faveur de la fin des régimes autoritaires et du monopartisme, et plaide pour l'établissement de processus démocratiques et d'un système politique pluripartite. Dans de nombreux PMA africains, les OSC ont contribué à accroître la responsabilité de l'État envers les citoyens en exposant et en dénonçant les malversations. Au Bénin, au Malawi et au Tchad, par exemple, les acteurs de la société civile ont eu recours aux médias pour exposer les violations des droits civiques et politiques en un effort visant à rétablir ou à instituer la démocratie dans le pays. Au Sénégal, les membres de la société civile ont participé à la supervision du processus électoral et ont pu dénoncer les cas de bourrage des urnes et autres irrégularités, ce qui a accéléré la prise d'engagement des pouvoirs publics en faveur de la prévention de la fraude et de la transparence dans le processus¹²⁵.

Au Bangladesh, des campagnes de mobilisation sociale massive organisées par la société civile ont aidé à rétablir la démocratie en 1991¹²⁶. Depuis, les OSC exercent une fonction critique de gardiennes pour contribuer à assurer la responsabilisation de l'État. Vingt-cinq OSC se sont unies pour former le « Forum de la démocratie », qui bénéficie également de l'appui du Programme des partenariats démocratiques de l'USAID, de la Fondation pour l'Asie et du Comité de promotion rurale du Bangladesh (BRAC)¹²⁷. Les objectifs du Forum sont d'améliorer la performance et d'accroître la responsabilité de l'administration locale, de promouvoir l'intercession civique, d'assurer la tenue d'élections libres et régulières, de sensibiliser le public aux droits et aux droits des femmes, et d'encourager la résolution des différends par un processus de médiation local¹²⁸. Cette coalition d'acteurs de la société civile

Dans de nombreux PMA, les OSC ont concentré leurs activités sur la surveillance des budgets en vue d'accroître la responsabilité et la transparence de l'État.

¹²⁵ Wisdom Tettley, « The Media, Accountability and Civil Engagement in Africa », Document de base du RMDH 2002, p. 6, p. 11.

¹²⁶ Habib Zafarullah et Mohammad Habibur Rahman, « Human Rights, Civil Society and Nongovernmental Organizations: The Nexus in Bangladesh », *Human Rights Quarterly*, Vol. 24, 2002, p. 1013.

¹²⁷ Le BRAC, anciennement connu sous le nom de *Bangladesh Rural Advancement Committee* (Comité de promotion rurale du Bangladesh), a été constitué en 1972 en tant qu'organisme de secours et de réhabilitation. Au fil des ans, il a évolué pour devenir un vaste organisme de développement polyvalent visant le double objectif de l'atténuation de la pauvreté et de l'habilitation des pauvres. En ligne à www.brac.net.

¹²⁸ Habib Habib Zafarullah et Mohammad Habibur Rahman, « Human Rights, Civil Society and Nongovernmental Organizations: The Nexus in Bangladesh », *Human Rights Quarterly*, Vol. 24, 2002, pp. 1030-1031

s'emploie à renforcer la responsabilité de l'État tout en encourageant le public à participer dans le contexte de son cadre institutionnel.

Dans de nombreux PMA, les OSC ont concentré leurs activités sur la surveillance des budgets dans le cadre d'un effort visant à accroître la responsabilité et la transparence de l'État¹²⁹. En Ouganda, par exemple, la surveillance budgétaire a été portée au niveau de base par l'action de l'*Uganda Debt Network* (Réseau ougandais de la dette - UND), une ONG qui s'emploie à promouvoir l'inclusion de l'opinion des pauvres dans les processus décisionnels économiques et politiques¹³⁰. En formant des bénévoles dans différents domaines, l'UND a établi un réseau d'observateurs communautaires qui mesurent les prestations de services et les initiatives gouvernementales visant à l'atténuation de la pauvreté. Bien que les travaux de l'UND aient été source de frictions initialement, les observateurs communautaires et les administrations locales sont devenus des alliés, « les membres de l'administration percevant le projet comme un moyen de surveiller ce qu'ils devraient recevoir des instances gouvernementales supérieures et comme un vecteur d'apports constructifs des communautés »¹³¹. Une initiative analogue est en cours d'exécution au Ghana, où l'*Integrated Social Development Centre* (Centre de développement social intégré) a créé un Centre de plaidoyer budgétaire pour informer les OSC sur les budgets local et nationaux et pour les former en vue d'une participation à la formulation des budgets selon des modalités qui promeuvent la gouvernance démocratique et la responsabilité¹³² (voir l'encadré 3.2).

Beaucoup d'OSC connaissent des limitations et se heurtent à des obstacles lorsqu'elles entreprennent de surveiller les budgets et la transparence des processus relatifs aux politiques publiques. Nombreux sont les pays en développement où les responsables gouvernementaux considèrent le processus budgétaire comme trop délicat et trop important pour que la société civile y fournisse des apports. En conséquence, il est rare que les élus débattent publiquement de propositions de projets ou sollicitent l'opinion de leurs mandants. Il y a peu d'exemples d'évaluations des besoins ou de débats de planification qui se tiennent au niveau régional et local et les procédures relatives aux budgets et aux marchés publics sont souvent longues et complexes¹³³. La surveillance budgétaire est également compliquée par le manque de données, la méfiance des institutions gouvernementales pour la participation de la population aux activités de plaidoyer et de suivi budgétaires et le manque de connaissances techniques des OSC dans le domaine du budget. Il faut toutefois noter que d'importantes initiatives sont en cours pour renforcer la participation des citoyens au suivi budgétaire et leurs connaissances des questions budgétaires dans les PMA, beaucoup de ces initiatives avec le soutien financier et technique des donateurs internationaux. C'est grâce à de telles initiatives que s'est généralisée, par exemple, la pratique de la budgétisation sexospécifique.

Beaucoup d'organisations de la société civile connaissent des limitations et se heurtent à des obstacles lorsqu'elles entreprennent de surveiller les budgets.

¹²⁹ Voir Kate Dyer et Chris Pain, « Civil Society Budget Monitoring for National Accountability », Rapport d'atelier, 17–19 février 2004, Malawi, OXFAM GB; Jim Shultz, *Follow the Money: A Guide to Monitoring Budgets and Oil and Gas Revenues*, New York : Open Society Institute, 2005; The International Budget Project, « CSOs Examine Chad-Cameroon Pipeline Project and Chad Budget Process », *The International Budget Project Newsletter*, No. 26, March 2005.

¹³⁰ Jim Shultz, *Follow the Money: A Guide to Monitoring Budgets and Oil and Gas Revenues*, New York : Open Society Institute, 2005, p. 49.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² PNUD. *Partenaires pour le développement humain : le PNUD et les organisations de la société civile*, 2003, p. 26.

¹³³ The International Budget Project, « CSOs Examine Chad-Cameroon Pipeline Project and Chad Budget Process », *International Budget Project Newsletter*, N° 26, mars 2005.

Encadré 3.2. La société civile dans la lutte contre la corruption : la surveillance des recettes pétrolières au Tchad

Bien que la découverte de pétrole au Tchad remonte à plus de 30 ans, des années de conflit et des difficultés techniques ont empêché le pays d'exploiter cette ressource jusqu'à une date récente. En 2000, la Banque mondiale a apporté son concours à la construction d'un oléoduc pour acheminer le pétrole du Tchad par le Cameroun jusqu'à la côte Atlantique en vue de son exportation. Le projet du développement pétrolier du Tchad et de l'oléoduc Tchad-Cameroun de 4,2 milliards de dollars représente non seulement le plus gros investissement privé réalisé aujourd'hui en Afrique, mais également un effort significatif de promotion de la réduction de la pauvreté par l'emploi ciblé des recettes pétrolières.

L'aspect le plus novateur du projet a été l'établissement d'un cadre juridique qui permet l'allocation des ressources aux dépenses de réduction de la pauvreté et la création d'un organe de supervision, le Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières, pour assurer une gestion transparente des avoirs pétroliers du pays. Le Collège est un organisme paritaire du gouvernement tchadien et de la société civile, qui compte quatre représentants de la société civile (un pour chacun de quatre groupements distincts réunissant des ONG locales, des syndicats, des groupements de défense des droits de l'homme et des groupes religieux), deux législateurs nationaux, le directeur de la Banque centrale, le directeur du Trésor et un membre de la Cour suprême. Il a trois fonctions principales :

- ▶ Surveiller les recettes du pétrole et veiller à ce que les sommes déposées dans un compte offshore correspondent aux chiffres de production déclarés et aux conditions des contrats de vente;
- ▶ Veiller à ce que le gouvernement alloue les recettes du pétrole conformément à une loi approuvée par le Parlement tchadien qui prévoit les dispositions relatives à l'emploi des recettes, 10 % des redevances et des recettes devant être conservés en fiducie pour les générations futures, 5 % devant être réservés pour le développement régional de la zone pétrolifère, et la quasi totalité des 85 % restants devant être consacrés à l'éducation, à la santé, aux services sociaux, au développement rural, à l'infrastructure et à la gestion des ressources environnementales et des ressources en eau;
- ▶ Approuver le décaissement, projet par projet, des allocations accordées dans les secteurs prioritaires et vérifier que les projets sont exécutés de manière satisfaisante.

Au cours de sa brève existence, le Collège a réalisé des progrès prometteurs, agissant avec rigueur et transparence malgré les difficultés. En sus des membres du Collège, d'autres OSC locales se sont mobilisées pour garantir que les recettes pétrolières soient allouées à l'atténuation de la pauvreté. Des efforts substantiels sont déployés pour renforcer la participation à la surveillance budgétaire au moyen de programmes d'initiation aux processus budgétaires exécutés au niveau local.

La Banque mondiale et divers groupes de la société civile ont exprimé les préoccupations que leur inspirent les propositions d'amendement de la Loi sur la gestion des revenus du pétrole présentés à l'Assemblée nationale par le gouvernement tchadien à la fin 2005. Les amendements envisagés modifieraient considérablement le système actuel de gestion des revenus pétrolier, notamment par l'abolition du Fonds des générations futures, principal élément de réduction de la pauvreté. Ces changements sont perçus par le gouvernement comme une solution à la crise financière du pays, alors que la Banque mondiale, principal partenaire du gouvernement tchadien dans le cadre du projet d'oléoduc, estime qu'ils auraient un impact négatif sur le développement et l'élimination de la pauvreté dans le long terme.

Sources: Jim Shultz, Follow the Money: A Guide to Monitoring Budgets and Oil and Gas Revenues, New York: Open Society Institute, 2005, p. 33; The International Budget Project, « CSOs Examine Chad-Cameroon Pipeline Project and Chad Budget Process », The International Budget Project Newsletter, No. 26, March 2005; Ian Gary et Nikki Reisch, Chad's Oil: Miracle or Mirage?, Catholic Relief Service et Bank Information Center, 2005; Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières, « Rapport de mission sur sites des projets financés sur les ressources pétrolières », disponible en ligne à <http://ccsrp-tchad.org/site/index2.cfm> et www.worldbank.org/afri/ccproj.

La large disponibilité d'outils des technologies de l'information et des communications (TIC) ... a contribué à un recul du monopole de l'État en matière d'information et d'opinion.

Rôle de la société civile dans la communication, la diffusion de l'information et la sensibilisation

Un élément important pour la promotion et la défense des droits de l'homme est l'existence de connaissances relatives à ces droits au sein de la population. La société civile peut jouer un rôle substantiel pour produire et diffuser de telles connaissances ainsi que pour documenter et dénoncer les atteintes aux droits. Dans de nombreux PMA d'Asie et d'Afrique, par exemple, les organisations de la société civile ont été les premières à accroître la visibilité de l'épidémie de VIH/SIDA, à sensibiliser le public et à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées à la maladie¹³⁴. Elles contribuent à l'adoption d'une approche de la lutte contre le VIH/SIDA fondée sur les droits de l'homme, approche qui vise à réduire la vulnérabilité des gens en s'attaquant aux causes profondes telles que l'exclusion sociale, le manque économique et la discrimination.

La société civile des PMA asiatiques a recours aux médias pour assurer l'accès à l'information concernant certaines questions de santé telles que le SRAS, la grippe aviaire et le VIH/SIDA, ainsi que la dégradation de l'environnement. Ces efforts encouragent la circulation des idées, la formation d'une société civile plus inclusive et une participation accrue de la population à la définition des politiques de l'État. C'est ainsi que les médias sont devenus l'un des principaux instruments de lutte contre le VIH/SIDA. Malgré la nature délicate de l'information relative à l'épidémie, celle-ci étant liée aux questions relatives aux actes sexuels et à la sexualité, les médias ont tiré parti de leur immense potentiel pour atteindre des publics d'une grande diversité, notamment les jeunes, les femmes et les travailleurs migrants, pour accroître la sensibilisation du public et pour informer sur la prévention.

La société civile a joué un rôle positif dans de nombreux processus de paix et de réconciliation, en favorisant la circulation de l'information et les prestations de services de l'État¹³⁵. Au Soudan et en Somalie, les OSC ont organisé des symposiums et des ateliers sur la résolution des conflits; elles sont intervenues auprès des dirigeants nationaux et locaux et ont exercé des pressions pour les amener à engager des négociations afin de mettre un terme aux conflits; elles ont donné des exemples concrets et ont diffusé leurs vues par les médias pour inciter la population exprimer son désir de paix. Ces organisations ont aussi élaboré des plans pour faire face aux situations de post-conflit, notamment pour la réinstallation des personnes déplacées, le lancement de la reconstruction et l'accroissement des prestations de services¹³⁶.

Dans les zones en situation de conflit ou de post-conflit, les OSC ont également souligné l'importance des efforts visant à améliorer le sort des femmes par des campagnes de sensibilisation aux effets de la guerre et de la discorde sur les femmes et les enfants, effets qui touchent ceux-ci de manière disproportionnée. Les réseaux de femmes ont mené des campagnes efficaces pour diffuser des informations sur la violence sexiste, notamment la violence intra-familiale. Au Rwanda, par exemple, au lendemain du génocide, plusieurs nouvelles OSC ont été formées pour offrir aux femmes des services d'éducation et une aide sociale, financière et psychosociale, ainsi que l'accès à des services relatifs à la violence sexiste, notamment à la violence intra-familiale, comprenant une assistance juridique pour les victimes souhaitant poursuivre leurs agresseurs en justice¹³⁷. En Sierra Leone, PMA ayant connu récemment des conflits prolongés, de nombreuses OSC locales œuvrent pour la promotion et l'autonomisation des femmes. Elles collaborent avec les médias pour réduire la stigmatisation des femmes associée à la violence sexiste, pour offrir aux femmes des possibilités d'éducation, accroître

¹³⁴ Voir PNUD. *Partners in Human Development: UNDP and Civil Society Organization*, 2003, pp. 67-77.

¹³⁵ *Ibid.*, pp. 48-65.

¹³⁶ PNUD. *Rapport 2004 sur le développement humain dans le monde arabe*, 2005, p. 28.

¹³⁷ Jeanne Ward, *If Not Now, When? Addressing Gender-based Violence in Refugee, Internally Displaced, and Post-conflict Settings*, New York: The Reproductive Health for Refugees Consortium, 2002.

Encadré 3.3. Le réseau People First : les TIC pour le développement rural dans les Îles Salomon

Le réseau People First (PFNet) est un projet novateur situé au niveau communautaire de base qui promeut et favorise le développement rural durable et équitable dans une zone isolée des Îles Salomon par l'amélioration du partage de l'information et de l'accroissement des connaissances au sein des communautés locales et entre elles. PFNet, administré par la Rural Development Volunteers Association, ONG locale, consiste en un réseau de stations de courrier électronique alimentées en électricité solaire, qui sont reliées à un café Internet d'Honiara, la capitale. Les courriels sont transmis par radio à haute fréquence, offrant ainsi accès à des communications d'un coût abordable aux communautés isolées.

La participation active des communautés locales à la mise en œuvre et à la surveillance du projet est l'une des caractéristiques distinctives de celui-ci. L'établissement du réseau de courriel est dû à l'initiative des communautés, ce qui a assuré une large participation populaire pour déterminer les sites d'implantation, l'organisation du système et l'identification d'experts locaux dans les villages. En outre, pour encourager la participation féminines, ce sont majoritairement des femmes qui ont été choisies en tant qu'administratrices des différentes stations.

Aux premiers stades du projet, pour se faire connaître et pour établir sa crédibilité, PFnet a pris part à divers grands concours internationaux dans le domaine des TIC pour le développement. Ceci lui a valu un soutien accru des donateurs et la confiance des parties prenantes. Lancé en mars 2001 en tant que projet pilote doté d'un café Internet et d'une station de courriel, PFnet possède aujourd'hui (moins de 5 ans plus tard) 13 stations de courriel réparties dans tout le pays, et le projet sera reproduit à Vanuatu.

PFnet soutient les entreprises en milieu rural en les aidant à s'approvisionner en marchandises, à passer leurs commandes (pour les magasins ruraux), à recevoir des informations agricoles, à se renseigner sur les horaires d'expédition; il les met également en rapport avec les banques pour faciliter les opérations financières et avec les services administratifs de l'État à Honiara. Les évaluations indiquent que PFnet sert aussi à la fourniture de services d'éducation. En outre, le réseau est devenu un outil important pour les médecins, le personnel infirmier et les agents de santé qui s'en servent pour se faire communiquer les résultats des analyses médicales des patients, poser des diagnostics, fournir des conseils sur le traitement et commander des médicaments. Enfin, PFnet a contribué à la diffusion d'informations exactes sur les questions d'actualité concernant la gouvernance.

Sources : www.peoplefirst.net.sb/ ; www.undp.org/rbap/BestPrac/FIJ_PFnet.pdf ; www.peoplefirst.net.sb/Downloads/PFnet_JICA_USP_Research_Final_Report.pdf

leur bien-être et relever leur statut social. Au Timor-Leste, des initiatives de la société civile au niveau local visent à éduquer et à former le public dans le domaine des droits de l'homme en mettant notamment l'accent sur les droits des femmes. Par ailleurs, de nombreuses organisations timoraises offrent aux femmes et aux filles des services d'information sur la sexualité et l'égalité des sexes.

La large disponibilité d'outils des technologies de l'information et des communications (TIC), notamment la radio à ondes courtes, les réseaux satellitaires, la télévision et les télécopieurs (et, dans une moindre mesure, les ordinateurs et l'Internet), a contribué à un recul du monopole de l'État en matière d'information et d'opinion. La radio communautaire est d'une importance critique pour la diffusion de l'information et le renforcement de la gouvernance local dans les régions isolées et les zones rurales situées hors de portée des programmes publics. Dans de nombreux PMA, on relève dans les régions reculées une augmentation des programmes de radio et de bulletins d'information communautaires en langues locales diffusés par des groupes et organisations autochtones¹³⁸ (voir l'encadré 3.3).

¹³⁸ Jeff Liew, « Traditional Strengths and Modern Technologies: Exploring and Building Synergy in the Pacific », dans *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction - An Examination of Nine Case-Studies*, ed. Anridh Krishna, New York, 2000, pp. 106-117.

Dans les PMA africains où les taux d'alphabétisation sont faibles, les médias ont joué un rôle de premier plan dans les échanges d'information et d'idées, notamment dans le contexte de la pandémie de VIH/SIDA¹³⁹. C'est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, les entreprises médiatiques communautaires diffusent, outre des émissions de loisirs, des informations sur la santé et l'éducation¹⁴⁰. Au Mali, où le taux d'alphabétisation est d'environ 30 %, on compte 60 stations de radio indépendantes (l'une d'elles étant la première station de radio africaine ciblant exclusivement les femmes) ainsi que 40 quotidiens indépendants. Les programmes de radio éduquent le public sur les questions touchant aux droits civiques et politiques et 75 % des hommes et 50 % des femmes considèrent la radio comme leur principale source d'information sur le VIH/SIDA¹⁴¹.

Par ailleurs, les échanges d'information et d'idées entre les acteurs de la société civile peuvent appuyer le rétablissement de la paix en phase de post-conflit et jouer un rôle critique pour prévenir une récurrence de la crise. Radio Kwizera (Radio Espoir), par exemple, qui dessert les camps de réfugiés de la frontière entre le Burundi et le Rwanda, diffuse des programmes d'éducation du public (en particulier sur la santé) et vise à soutenir la paix et la réconciliation parmi les réfugiés¹⁴².

Ces progrès appréciables ne doivent pas dissimuler le fait que dans de nombreux PMA, les médias se heurtent encore à des défis et à des obstacles qui limitent considérablement leur contribution à l'instauration de la gouvernance démocratique. Les défis les plus communs proviennent du contrôle exercé par les pouvoirs publics sur les médias, les obstacles juridiques s'opposant à la fourniture ou à la divulgation d'information officielles, l'autocensure pratiquée par les journalistes intimidés, l'influence politique ou économique sur les institutions médiatiques (souvent en rapport avec leur propriété), les questions financières (ressources limitées et situation financière précaire des médias), la sujétion excessive aux annonceurs publicitaires qui cherchent à influencer sur le contenu, l'hostilité des politiciens et des fonctionnaires envers les médias et la divulgation d'information, et le manque de compréhension de l'importance d'une presse indépendante et libre pour les institutions démocratiques¹⁴³.

Défis du développement économique et humain dans les PMA et rôle de la société civile

La société civile peut contribuer à relever les défis auxquels font face les PMA dans les domaines du développement économique et humain de deux manières : 1) en prenant part activement aux débats et dialogues de politiques, et en influant ainsi sur la formulation des politiques, et 2) en intervenant en tant que partenaire actif au plan de la fourniture des services.

Influence sur le débat politique et la formulation des politiques

La société civile favorise l'instauration d'une gouvernance démocratique en fournissant aux décideurs politiques des informations sur les besoins et les demandes de la population et en prenant part directement au processus décisionnel. Par l'entremise des organisations commu-

¹³⁹ IATT (Équipe spéciale interinstitutions d'ONUSIDA sur l'éducation et le VIH/SIDA), *Le rôle de l'éducation dans la protection, les soins et le soutien des orphelins et enfants vulnérables vivant dans un monde avec le VIH et le sida*, 2004, p. 7.

¹⁴⁰ Pippa Norris et Dieter Zinnbauer, *Giving Voice to the Voiceless: Good Governance, Human Development and Mass Communication*, Document de base du RMDH 2002, p. 28.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁴² *Ibid.*, p. 28.

¹⁴³ Waseem Mahmood, *Policy Analysis of Electronic Media Practices in South Asia: A Comparative Study*, PNUD et Baltic Media Center, août 2001, p. 20.

Les processus de collaboration de l'État et de la société civile ... semblent particulièrement appropriés pour traiter d'une large gamme de questions sociales complexes, telles que l'environnement et le développement durable, le crime et la sécurité, la discrimination et la justice sociale, et la pauvreté et l'équité sociale.

nautaires et des groupements de base, la société civile peut faire connaître les besoins des groupes vulnérables, qui n'ont souvent pas voix au chapitre et faire fonction d'intermédiaire entre ces groupes et les institutions gouvernementales. Elle peut exprimer, agréger et représenter les intérêts spécifiques de la population et en particulier de ceux de ses membres qui sont traditionnellement exclus du pouvoir et non représentés, tels que les femmes, les minorités et les peuples autochtones, et agir en leur lieu et place auprès des partis politiques et des institutions de l'État. La société civile peut ainsi contribuer à accroître la sensibilité des politiques publiques aux besoins et opinions de ces groupes et à en assurer une meilleure prise en compte.

Les processus de collaboration de l'État et de la société civile en matière d'élaboration des politiques semblent particulièrement appropriés pour traiter d'une large gamme de questions sociales complexes et difficiles, telles que l'environnement et le développement durable, le crime et la sécurité, la discrimination et la justice sociale, et la pauvreté et l'équité sociale. La mise en place d'une structure du développement au sein de laquelle la société civile et le gouvernement collaborent aux niveaux local (village), intermédiaire (commune, district, région ou province) et national dans un cadre unique cohérent revêt une importance fondamentale. Une telle intégration peut aider les pays à faire fond, en termes de politiques, sur l'expérience acquise au niveau communautaire de base et à institutionnaliser la participation de la population aux processus décisionnels.

La société civile de nombreux PMA s'est mobilisée dans le domaine de l'atténuation de la pauvreté, notamment dans le cadre du processus des DSRP. Pour beaucoup d'OSC, qui plaident constamment et efficacement en faveur de la réduction de la pauvreté, le DSRP offre la possibilité de prendre part à la formulation de la politique nationale, et la plupart des apports de la société civile visent à faire en sorte que la stratégie relie explicitement la réduction de la pauvreté et les mesures d'allègement de la dette. Toutefois, les études indiquent que la participation de la société civile à ce processus a été jusqu'ici inégale. Le fait que le DSRP relève d'un processus mandaté par les institutions financières internationales, dont les autorités nationales ont la propriété et qu'elles gèrent est souvent source de tensions avec la société civile. Celle-ci refuse fréquemment les consultations symboliques dans lesquelles elle voit un moyen de favoriser l'acceptation de politiques sujettes à controverse¹⁴⁴. En particulier, les OSC des PMA se sont plaintes d'un manque de prise en compte des sexospécificités.

Abstraction faite de ces plaintes et de ces inconvénients, l'expérience indique que la participation de la société civile au processus des DSRP a été essentielle pour que les choix de politiques retenus dans ces documents soient axés sur les gens. En Ouganda, par exemple, l'engagement actif de la société civile a mené à la création d'un fonds d'allocation spéciale substantiel et stratégique pour lutter contre la pauvreté, fonds actuellement géré par les OSC en collaboration avec d'autres partenaires au développement¹⁴⁵.

Divers exemples d'autres PMA indiquent que, par son implication, la société civile a joué un rôle de premier plan pour aider les groupes marginalisés et déshabités à s'exprimer et à revendiquer leurs droits. Au Cambodge et en RDP lao, un projet entrepris en partenariat entre le PNUD et des organisations autochtones de la sous-région du Mékong s'est attaché à renforcer le dialogue de politiques sur le développement durable dans les communautés autochtones. Le projet couvre trois domaines généraux d'un grand intérêt : la propriété, l'utilisation des terres et des ressources naturelles et la gestion de l'environnement; l'autonomie culturelle et la protection de la propriété culturelle et intellectuelle; la participation aux processus décisionnels formels de l'État¹⁴⁶.

Divers exemples d'autres PMA indiquent que la société civile a joué un rôle de premier plan pour aider les groupes marginalisés et déshabités à s'exprimer et à revendiquer leurs droits.

¹⁴⁴ PNUD. *Partners in Human Development: UNDP and Civil Society Organization*, 2003, p. 27.

¹⁴⁵ PNUD. *UNDP and Civil Society: Partnerships at a Glance*, août 2002.

¹⁴⁶ PNUD. *Partners in Human Development: UNDP and Civil Society Organization*, 2003, pp. 26-27.

L'expérience montre que la participation des OSC aux efforts de secours et de relèvement en phase de post-conflit peut contribuer considérablement au succès et à la durabilité de ces efforts¹⁴⁷. Inversement, l'exclusion de la société civile contribue à l'inefficacité et aux échecs et elle peut avoir un impact négatif sur les moyens d'existence des gens. Les entités de la société civile représentant les groupes vulnérables et marginalisés revêtent une importance toute particulière, car elles peuvent assurer la défense des intérêts de ces groupes durant les processus de reconstruction au lendemain des conflits.

La participation de la société civile à l'élaboration des politiques exige l'établissement et le maintien de liens constants entre les responsables gouvernementaux et les donateurs. Bien que la méfiance entre les deux secteurs puisse limiter la coopération, l'expérience indique que c'est précisément lorsque les OSC collaborent avec les institutions de l'État qu'elles ont le plus de possibilités de renforcer et d'améliorer les politiques de l'État. Au Mozambique, par exemple, elles ont œuvré étroitement avec les législateurs pour sensibiliser aux questions d'égalité des sexes. Elles ont pu, ce faisant, établir des caucus de femmes et favoriser l'adoption de politiques importantes pour la promotion des femmes, tout en acquérant de l'expérience en matière de règles et de procédures parlementaires¹⁴⁸.

Fourniture des services sociaux de base

Ces dernières années, dans de nombreux PMA, la société civile est intervenue plus activement dans la fourniture des services de base aux communautés. Les ONG et les organisations à base communautaire peuvent fournir les informations nécessaires pour bien comprendre les besoins et les attentes des pauvres en matière de fourniture de services. Elles peuvent ainsi apporter des connaissances pratiques et des ressources dont l'État ou le secteur privé ne disposent peut-être pas. Ces interventions de la société civile ont contribué à combler d'importantes lacunes en matière de capacités.

Les OSC se sont attachées à sauvegarder l'environnement et à assurer un aspect effectif aux ressources forestières et aux ressources en eau. En RDP lao, où les ressources forestières sont une source majeure de devises et d'énergie pour la consommation intérieure, des membres de la société civile ont organisé des comités villageois de foresterie. Par l'entremise de ces comités, ils peuvent gérer et contrôler l'accès aux ressources de manière efficace et veiller ainsi à ce qu'il soit fait un usage responsable et rationnel des ressources en minimisant la dégradation de l'environnement.

Dans de nombreux PMA, les OSC ont été particulièrement actives dans les domaines de l'enseignement primaire, des services de santé et de l'approvisionnement en eau. Le programme d'éducation du Comité de promotion rurale du Bangladesh (BRAC)¹⁴⁹, décrit par le comité comme étant « non formel », est connu dans le monde entier. En Zambie, grâce aux travaux de CARE¹⁵⁰, un réseau d'adduction d'eau par canalisation a été établi indépendamment du réseau public existant aux ressources limitées. Ce réseau dessert actuellement quelque 6 500 ménages, soit 45 000 personnes. En République-Unie de Tanzanie, à Arusha, un nouveau système de bornes fontaines géré par des représentants des communautés (dits « chefs de *mtaa* ») a été lancé en 1993 dans le cadre d'un programme de réhabilitation des ressources en eau et de l'assainissement. L'eau ainsi acheminée coûte 0,03 dollar pour 20 litres, alors que le prix de l'eau du réseau public est de 0,10 dollar les 20 litres. On trouvera un exemple des

¹⁴⁷ PNUD. *Experiences from the Field: UNDP-CSO Partnerships for Conflict Prevention*, juillet 2005.

¹⁴⁸ John K. Johnson et Robert Nakamura, « Concept Paper on Legislatures and Good Governance », 1999, pp. 29-32.

¹⁴⁹ Voir www.brac.net.

¹⁵⁰ CARE International est une organisation humanitaire mondiale qui œuvre avec plus de 45 millions de personnes défavorisées dans 70 des pays les plus pauvres de la planète. En ligne à www.care.org/.

Encadré 3.4. Latrines communautaires à Addis-Abeba

Depuis la nationalisation de la propriété foncière par l'ancien gouvernement militaire de l'Éthiopie, la majorité des habitants à faible revenu d'Addis-Abeba vivent dans des logements appartenant aux *kebeles* (plus petite entité administrative des municipalités). L'assainissement au niveau des ménages consistent principalement en des latrines à fosse et en des fosses septiques. Dans les zones urbaines à forte densité de population, où vivent la plupart des pauvres, les habitants font usage de latrines communes que se partagent 5 à 10 familles. La gestion et l'entretien de ces installations collectives sont souvent difficiles.

Grâce à un projet entrepris par une ONG, le Programme de développement urbain par une approche holistique intégrée (PDU-AHI), l'assainissement a pu être amélioré dans quatre *kebeles*. Quelque 5 000 ménages, soit 42 000 personnes environ, dont 76 5 ne disposaient pas de latrines, ont bénéficié du projet. L'approche adoptée par l'ONG était fondée sur le renforcement du sentiment de propriété et la responsabilisation des usagers par la délégation à ceux-ci des tâches de gestion des installations.

Chaque bloc sanitaire, implanté dans une zone publique, compte de 2 à 10 cabinets d'aisance, dont chacun est utilisé par 3 ou 4 ménages qui possèdent une clé et qui se chargent de leur nettoyage à tour de rôle. Quand la fosse d'aisance est pleine, les usagers contribuent collectivement aux frais de la vidange. Les usagers élisent également un représentant qui est chargé de la gestion générale des latrines, y inclus de la tenue des registres de nettoyage et de la collecte des fonds pour payer l'entreprise de vidange lors du passage du camion.

Sources: ONU-HABITAT, Better Water and Sanitation for the Urban Poor, Nairobi, Kenya, European Communities and Water Utilities Partnerships, 2003; Simie, E., « Ethiopia Case Study, Water Utilities Partnership », Projet n° 5, document inédit.

activités de la société civile dans le domaine de l'assainissement dans l'encadré 3.4¹⁵¹.

L'un des exemples peut-être les plus frappants des interventions de la société civile dans la fourniture des services est celui de ces interventions face à la crise croissante du VIH/SIDA (voir l'encadré 3.5). Dans beaucoup de PMA africains, en particulier, les OSC ont élaboré des projets et programmes pour fournir des services d'éducation en matière de prévention, de traitement et de soins de santé en rapport avec le VIH. L'Initiative de renforcement des capacités en Afrique australe (SACI) a été conçue pour relever les défis du VIH/SIDA. Le Lesotho, le Malawi et le Mozambique sont membres de cette initiative, qui se concentre sur la formation de partenariats et de coalitions pour lutter contre la maladie¹⁵². Ces mesures sont incontestablement importantes et utiles, mais l'efficacité des prestations de services par la société civile est mise en danger par la large propagation de l'épidémie qui a causé la mort d'un grand nombre de personnes qui fournissaient des services sociaux au public.

En général, les services fournis dans les PMA l'ont été essentiellement par des partenariats publics établis entre le secteur privé et la société civile. Les exemples de PMA africains et asiatiques montrent que les partenariats peuvent améliorer la fourniture de services aux pauvres s'ils sont adaptés aux conditions locales et s'ils habilent les communautés et les pouvoirs publics locaux. C'est ainsi que des partenariats public-privé ont mis au point des systèmes d'assainissement économiques par rapport au coût et efficaces après des entretiens avec les membres des communautés pour déterminer leurs besoins et leurs souhaits spécifiques¹⁵³. Au Cambodge, plus d'un tiers de la population est alimenté en électricité par des petits fournisseurs privés.

Au Bangladesh, le BRAC a identifié trois facteurs fondamentaux qui font obstacle à l'emploi rémunéré des gens à faible revenu et marginalisé en milieu rural : le manque de fonds de roulement, le manque d'appui marketing et le manque de possibilités d'acquisition

¹⁵¹ ONU-Habitat et Communauté européenne et Partenariats pour le service de l'eau, *Better Water and Sanitation for the Urban Poor*, Nairobi (Kenya), 2003.

¹⁵² PNUD. *UNDP in Africa: Supporting Africa to Meet the Challenges of the 21st Century*, p. 19.

¹⁵³ ONU-Habitat. « Water and Sanitation for Cities », *Habitat Debate*, Vol. 9, n° 3, septembre 2003, p. 6.

Encadré 3.5. Ouganda : le VIH/SIDA et les effets bénéfiques du partenariat public-privé

En Ouganda, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, le VIH/SIDA a causé d'immenses souffrances, infligé des revers au développement, réduit l'espérance de vie au cours des deux dernières décennies et fait plus de 1,5 million d'orphelins depuis le début de l'épidémie.

Toutefois, situation unique parmi les pays durement frappés par la maladie, l'Ouganda a remporté des succès significatifs en matière de réduction de la prévalence du VIH ces quelques dernières années. À Kampala, la capitale, le taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes recevant des soins de prénatalité est passé de 31 % en 1993 à 14 % en 1998. Hors de Kampala, le taux d'infection des femmes enceintes de moins de 20 ans est passé de 21 % en 1990 à 8 % en 1998. Ailleurs, parmi les hommes se présentant dans les dispensaires pour MST, les taux d'infection par le VIH sont tombés de 46 % en 1992 à 30 % en 1998.

Cette réduction des taux de prévalence du VIH en Ouganda est attribuable dans une grande mesure à des efforts de prévention à large base faisant intervenir toute une gamme de partenaires et tous les secteurs de la société et appuyés par une ferme volonté politique. Le gouvernement a collaboré avec les chefs religieux et traditionnels, les groupements communautaires, les ONG et d'autres groupes pour forger un consensus sur la nécessité d'enrayer la propagation croissante du virus. La Commission ougandaise du sida (UAC) mène les activités conjointes de planification, de suivi et d'évaluation de la riposte nationale. Les principales parties prenantes se réunissent périodiquement pour déterminer les domaines prioritaires du programme national et les régions d'intervention spécifiques. Ceci assure une perspective et une focalisation partagées sur un problème commun qui favorise l'appropriation du programme national par les diverses parties prenantes.

La Stratégie de mobilisation politique de la nation a pour but de favoriser la mise en œuvre de ripostes nationales et communautaires face au VIH/SIDA. Elle renforce l'engagement politique et administratif des divers dirigeants en identifiant ce qu'ils font, ce qu'ils ne font pas et pour quelles raisons, puis elle recommande des moyens de les mobiliser et de faciliter leurs actions, et elle émet des projections sur l'impact possible de leur implication active. La stratégie vise ainsi à déterminer les obstacles qui s'opposent à la participation. Elle relie la lutte contre le VIH/SIDA à l'élimination de la pauvreté en Ouganda, tout en traitant la pandémie comme une crise du développement.

Source : Partner Reduction in HIV Prevention: The Neglected Middle Child of 'ABC', James D. Shelton, Daniel T. Halperin, Vinand Nantulya, Malcolm Potts, Helene D. Gayle et K. K. Holmes, US Agency pour le développement international et Centre d'information de la Commission nationale de l'Ouganda sur le SIDA.

de connaissances. En 1978, il s'est doté d'un organe de marketing dénommé Aarong, dans le but de fournir des emplois stables et rémunérés aux artisans ruraux. Le projet a contribué considérablement à l'atténuation de la pauvreté et à l'autonomisation des pauvres; plus de 30 000 personnes, dont 85 % de femmes, bénéficient actuellement de services et d'appui fournis par Aarong¹⁵⁴.

Au Sénégal, comme dans les autres PMA, l'urbanisation accélérée a eu un impact considérable sur les transformations sociales et culturelles, la croissance économique et le développement. Les villes font face à des structures de gestion chaotiques et beaucoup de citoyens n'ont pas accès aux services les plus élémentaires. Les OSC sénégalaises ont fait équipe avec des organisations multilatérales pour résoudre les problèmes environnementaux qui affectent les pauvres dans les agglomérations urbaines et elles influent sur les politiques au moyen de processus participatifs (voir l'encadré 3.6).

¹⁵⁴ Voir www.brac-aarong.com.

Encadré 3.6. Les partenariats avec la société civile : le Programme LIFE du Sénégal

En 1998, le gouvernement du Sénégal a lancé un programme dénommé « Propreté et gestion de notre cadre de vie : la réponse des femmes ». Trois projets d'aménagement urbain, dans les villes de Kolda, de Thiès et de Yeumbeul respectivement, en rapport avec ce programme ont été financés par le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE), établi par le PNUD en 1992. Les projets de Kolda et de Yeumbeul se sont distingués aux yeux du gouvernement du Sénégal qui a reconnu l'efficacité de leur mise en œuvre.

À Kolda, le projet visait à améliorer l'assainissement et l'alimentation en eau potable. Il s'articulait en quatre composantes : ramassage des ordures ménagères, construction de latrines, construction de toilettes publiques et réhabilitation de puisards ménagers. À Kolda comme à Yeumbeul, le projet comptait des représentants de tous les domaines communautaires et gouvernementaux. Les bénéficiaires des travaux étaient principalement les citoyens pauvres qui ont eu un accès à l'assainissement, au ramassage des ordures, à l'eau potable et à des services de crédit-épargne. Des emplois permanents ont également été créés du fait de l'établissement du service de ramassage des ordures, ainsi que des emplois temporaires pour les travaux d'infrastructure. En outre, en termes d'égalité des sexes, la formation dispensée aux femmes a considérablement accru leur sensibilisation aux questions de santé et leurs capacités de prise de décision.

Des artisans locaux ont participé aux divers travaux d'infrastructure, notamment pour la construction de bornes fontaines et de toilettes publiques, ce qui leur a permis d'acquérir de nouveaux savoirs utiles. Des jeunes, pour la plupart chômeurs et peu qualifiés, y ont également pris part et ont bénéficié d'une formation et d'une importante expérience professionnelle. Enfin, chose tout aussi importante, tous les partenaires des projets ont participé directement sur des bases égalitaires au processus décisionnel et ont pu observer l'impact positif qu'un partenariat local actif peut avoir sur l'aménagement urbain.

Étant donné que les projets avaient été conçus en tenant compte des besoins réels des bénéficiaires, ceux-ci ont accordé un soutien résolu, sinon enthousiaste, à leur mise en œuvre. Il y a de fortes chances que les améliorations apportées au cadre de vie urbain seront durables, vu le rôle important joué par la population dans la réalisation des projets.

Source : Actes du Premier Forum de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté, 12-14 octobre 1998, Lyon (France); e-discussion : « Grass Root Development Institute : le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) ».

Rôle de la société civile dans la durabilité de l'environnement

Dans de nombreux PMA, la société civile est intervenue pour contribuer à la régénération environnementale et pour assurer l'instauration d'un environnement durable. Les travaux ont été accomplis par des ONG, certaines se consacrant exclusivement à l'environnement et d'autres ayant des intérêts plus larges. Dans de nombreux cas, les communautés se sont également mobilisées pour faire face aux problèmes et pour réagir aux politiques environnementales. Les contributions de la société civile sont généralement concentrées sur trois fronts : 1) la sensibilisation à l'environnement par un plaidoyer auprès du public; 2) les actions visant à assurer la jouissance des droits de communautés aux biens communs, forêts, pâturages, parcours d'élevage et mares; 3) le renforcement de la régénération environnementale et la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Au Bangladesh, des OSC ont mis en œuvre des programmes de reboisement à proximité de villages, d'écoles et de routes. Certaines aident à éduquer le public sur la conduite à tenir en cas de catastrophes naturelles telles que les inondations. Au Népal, des ONG locales s'emploient à minimiser la pollution atmosphérique intérieure en améliorant l'accès des pauvres à des sources d'énergie propre. Au Sénégal, des communautés et des ONG œuvrent de concert pour résoudre les problèmes liés aux déchets et aux ordures au niveau local (voir l'encadré 3.7).

Encadré 3.7. Gestion communautaire de l'environnement urbain au Sénégal

Rufisque est une petite ville du Sénégal située non loin de Dakar, la capitale. Pendant des années, la plupart de ses habitants n'avaient au mieux qu'un accès très limité à l'eau potable et aux services d'assainissement, ce qui se traduisait par une forte incidence de diverses maladies. En 1991, en conjonction avec les dirigeants communautaires de la ville, l'ONG internationale ENDA Tiers monde a entrepris un nouveau projet d'assainissement de basse technologie visant à résoudre les problèmes locaux liés aux eaux usées et aux déchets.

En 1996, le projet concernait environ un tiers de la population de neuf quartiers à faible revenu, la plupart des participants actifs étant des femmes. Des jeunes y ont aussi participé; beaucoup d'entre eux exploitent aujourd'hui des stations d'épuration d'eau et de traitement des déchets ménagers et sont également chargés de l'entretien des réseaux d'égouts.

L'ONG fait fonction de gestionnaire du projet et a la responsabilité générale du projet, mais des comités de gestion locaux démocratiquement élus contrôlent les processus de planification, de suivi et d'évaluation. Grâce à un fonds autorenouvelable qui mobilise l'épargne locale et octroie des prêts, la durabilité du projet est assurée et celui-ci est parvenu à une autonomie quasi complète.

Source : Anne Marie Goetz et John Gaventa, Bringing Citizen Voice and Client Focus into Service Delivery, Royaume-Uni : Institute of Development Studies, July 2001, IDS Working Paper 138.

Dans de nombreux PMA, la biodiversité est essentielle pour les moyens d'existence des pauvres. Ceux-ci peuvent dépendre, par exemple, de forêts communautaires où ils pratiquent la collecte de produits divers tels que le miel, qu'ils vendent pour se procurer des revenus, où ils s'alimentent en bois de feu et en combustible (charbon de bois), en médicaments et en articles utilisés lors de festivals ou d'événements sociaux. La dégradation de l'environnement fait peser des risques sur la survie des communautés pauvres.

Les communautés agissent toutefois pour résoudre ces problèmes. La Réserve forestière de Jozani, en République-Unie de Tanzanie, lieu touristique populaire, était menacée depuis un certain temps par une dégradation de grande ampleur sous l'effet d'une croissance démographique rapide et de l'augmentation de la demande de bois de feu qui en résultait, par les conflits opposant le pouvoir central et les communautés, et par des ambiguïtés en matière de droits de propriété. En 1995, le Projet de conservation de Jozani Chwaka Bay a été élaboré pour réduire la sujétion des communautés aux produits de la forêt, améliorer les moyens d'existence communautaires, encourager la gestion commune des ressources et établir une zone forestière protégée. Les villages ont institué des comités pour formuler des plans de gestion des ressources forestières environnantes. Des gardes forestiers ont été engagés pour lutter contre les prélèvements de bois non autorisés. Des ateliers ont éduqué les villageois sur la problématique globale et des visites d'autres villages où les ressources sont gravement dégradées ont sensibilisé les membres des communautés à la nécessité de protéger leur environnement. Sous la pression de la communauté, les pouvoirs publics ont convenu d'allouer 30 % des recettes des droits d'entrée à un fonds de développement local. (En 1997, par exemple, Jozani a attiré 18 000 visiteurs et a recueilli 40 000 dollars de droits d'entrée dans la réserve). Les communautés ont décidé d'employer ces fonds pour améliorer les établissements d'enseignement et de santé, réparer des puits et améliorer les routes. Le projet promeut l'établissement de micro-entreprises alternatives pour diversifier les sources de revenu, ce qui réduit la dépendance des produits ligneux, et pour accroître la valeur des ressources recueillies et utilisées conformément à la loi. L'expérience de Jozani est aussi un exemple d'alliance efficace entre les communautés locales, les instances gouvernementales et les organisations internationales¹⁵⁵.

¹⁵⁵ Robert Wild, *The Jozani-Chwaka Bay Conservation Project, Zanzibar, 1998.*

Les organisations de la société civile des PMA ont également déployé des efforts de plaidoyer significatifs concernant l'environnement mondial. C'est ainsi, par exemple, que des ONG du Bangladesh et des Maldives ont soulevé la question du réchauffement planétaire lors de diverses manifestations régionales et internationales et ont fait pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils en fassent une priorité.

Limites et défis de la société civile dans les PMA

L'influence de la société civile continue de croître dans la plupart des PMA, mais le secteur n'en connaît pas moins des défis et des limites. La puissance de la société civile varie selon les pays. Les régimes démocratiques sont souvent aux prises avec des problèmes de fonctionnement, de représentativité et de légitimité. Ces problèmes sont liés au manque de mécanismes de dialogue et de participation, ou à leur faiblesse, qui permettraient à la société civile et à l'ensemble de la population, en particulier aux plus pauvres et aux plus marginalisés, de participer davantage aux décisions politiques et aux procédures de suivi. Ces carences sont extrêmement graves car la participation de la société civile est d'une importance cruciale pour le développement démocratique.

Beaucoup d'organisations de la société civile des PMA ne peuvent pas donner leur pleine mesure en raison de contraintes humaines, financières et juridiques. Le manque d'autonomie financière et de statut juridique constitue ici un facteur limitatif important qui entrave leurs activités. Dans de nombreux PMA, les OSC sont fortement dépendantes de ressources extérieures et elles éprouvent des difficultés à survivre sans l'appui d'organismes de financement internationaux ou de leurs homologues que sont les ONG internationales. Bien que les apports extérieurs aient été d'une incontestable utilité pour accroître le nombre d'ONG locales efficaces, ils se sont également accompagnés d'une tendance de la part des donateurs internationaux à imposer, activement ou passivement, leur propre ordre du jour aux organisations nationales et locales qu'ils soutiennent. Ceci pose la question de l'autonomisation et de l'appropriation locales.

Le financement peut s'accompagner de complications pour beaucoup d'OSC qui fournissent des services sociaux. Celles-ci souhaitent généralement rester indépendantes des autorités tout en recevant des fonds publics pour financer certaines de leurs services; trop souvent, toutefois, les fonds de l'État ne sont accordés qu'en échange d'un soutien politique, d'où une perte d'indépendance pour de nombreuses organisations. Ces considérations sont importantes. Par ailleurs, on a pu constater dans certains PMA qu'une fois que les OSC ont établi leur crédibilité auprès des communautés qu'elles desservent, les contributions monétaires de l'État en échange des services fournis ou sous forme de dons annuels ne portent pas nécessairement atteinte à leur indépendance¹⁵⁶.

Les activités de la société civile sont également limitées lorsque les cadres réglementaires sont faibles. Dans de nombreux PMA, les lois et normes qui réglementent les activités des ONG et des autres OSC limitent leur potentiel en leur interdisant d'influer sur les politiques ou de faire fonction de chien de garde. Par ailleurs, beaucoup d'OSC ne sont pas assujetties à la responsabilité et à la transparence qu'elles exigent des pouvoirs publics, ce qui affecte leur crédibilité et leur autorité. Le manque de mécanismes internes de responsabilisation et le manque de capacités font aussi gravement obstacle à l'aptitude de la société civile à recevoir et à absorber les ressources financières. Pour que la société civile joue son rôle avec une efficacité maximale, les conditions suivantes doivent être présentes : 1) un environnement porteur comprenant des normes juridiques qui facilitent sa reconnaissance et son institutionnalisation; 2) une culture de dialogue et de transparence (que la société civile et l'État ont tous deux

Beaucoup d'organisations de la société civile des PMA ne peuvent pas donner leur pleine mesure en raison de contraintes humaines, financières et juridiques.

¹⁵⁶ Thuy Mellor et Jak Jabes, *Governance in the Pacific: Focus for Action 2005-2009*, BAfD, 2005, p. 39.

contribué à instaurer); 3) les ressources matérielles (notamment celles fournies par l'État) nécessaires pour apporter une contribution significative au débat social. Dans les situations de post-conflit, la société civile a un impact substantiel sur les efforts de reconstruction qui, en l'absence de responsabilité et de transparence, peuvent engendrer la corruption¹⁵⁷.

Enfin, nombre d'organisations de la société civile des PMA ignorent comment les institutions de l'État fonctionnent et comment les politiques publiques sont conçues et mises en œuvre, et manquent de capacités administratives et managériales. Il est donc crucial de développer les ressources humaines de la société civile pour parvenir à une participation dynamique et pour instaurer une bonne gouvernance.

Secteur privé

Le secteur privé est un acteur de premier plan de la gouvernance démocratique. L'instauration et le maintien de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance dépendent en partie des possibilités économiques et de l'offre d'emplois qui génèrent des revenus suffisants pour relever le niveau de vie. Le secteur privé est une source essentielle d'emplois productifs et de croissance économique; sa force contribue à la création d'une société dynamique et offre aux gens la possibilité de faire usage de leur énergie et de leurs connaissances de manière créative et productive. Le développement résulte donc de l'interaction constante de trois agents de changements : l'État, la société civile et le secteur privé. Il faut, pour bien comprendre le rôle du secteur privé, savoir distinguer les diverses entités de ce secteur, en sachant que leur structure, leurs objectifs et leur mode d'opération peuvent présenter des asymétries (voir l'encadré 3.8).

Pour contribuer efficacement à la promotion de la gouvernance démocratique, le secteur privé doit non seulement être fort, mais aussi être sensible aux besoins de la société. Le secteur privé peut contribuer à la paix, à la stabilité et à la bonne gouvernance en veillant au maintien de marchés équitables et concurrentiels, en s'assurant que les pauvres (tout particulièrement les femmes et les autres groupes vulnérables) aient un accès égal aux opportunités économiques, à l'emploi productif et au crédit, en favorisant l'établissement

Encadré 3.8. Éléments constitutifs du secteur privé

Le secteur privé englobe les entreprises transnationales, les petites et moyennes entreprises et le secteur informel. Il n'est pas rare que les activités des transnationales créent au sein d'un pays des enclaves économiques sans liaisons amont ou aval avec le reste de l'économie. Beaucoup rapatrient leurs gains, ce qui limite les bénéfices qu'elles apportent aux communautés locales. Elles profitent souvent d'aménagements financiers et réglementaires (activité, par exemple, dans des zones franches industrielles) mais font fi des droits des travailleurs (par exemple, refus du droit d'association dans les zones franches industrielles). Les transnationales négligent parfois leur responsabilité sociale, par exemple pour ce qui a trait à la dégradation de l'environnement.

Les petites et moyennes entreprises ne reçoivent souvent pas l'appui de l'État au niveau des procédures et des politiques, qu'il s'agisse d'une simplification des procédures d'approbation ou d'incitatifs accordés par les politiques fiscales. Le secteur informel, qui se situe au bas de l'échelle, contribue dans des proportions significatives à la création d'emplois et à la croissance économique dans de nombreux pays. Il fait cependant face à des difficultés liées à la légalité, à un traitement injuste et à la discrimination, ne bénéficie d'aucun appui politique et est soumis à des actes d'extorsion et de violence de la part des autorités chargées de l'application des lois.

Source : Selim Jahan, « *Informal Sector in Developing Countries: Issues and Strategies* », Rashid Amjad ed., Rapport du Forum mondial de l'emploi, Genève, OIT, Mars 2002, pp. 123-135.

¹⁵⁷ Daniel Large, *Corruption in Post-War Reconstruction: Confronting the Vicious Circle*, The Lebanese Transparency Association, PNUD et TIRI (The Governance Access Learning Network), 2003.

d'entreprises créatrices d'emplois et d'opportunités, en attirant les investissements et en aidant au transfert des connaissances et des technologies, en particulier pour les pauvres, en offrant des encouragements au développement des ressources humaines, et en protégeant l'environnement et les ressources naturelles.

Les petites et moyennes entreprises sont souvent novatrices et souples et constituent une source importante de création d'emploi et d'entrepreneuriat. Dans de nombreux PMA, toutefois, elles occupent une place marginale dans l'économie nationale. Beaucoup sont actives dans le secteur informel (hors du système juridique formel), auquel cas elles ne contribuent guère aux recettes fiscales et n'ont pas accès au financement et au capital à long terme, fondations sur lesquelles reposent les entreprises¹⁵⁸. L'instauration d'un environnement porteur exige l'adoption de mesures de réduction de la part du secteur informel dans l'économie, les meilleures de ces mesures consistant en une réforme et une ouverture de l'économie formelle.

Le défi consiste à faire fond sur les progrès en matière de stabilité macroéconomique et de gouvernance démocratique (notamment de la primauté du droit) et à lancer des réformes qui induisent d'autres changements dans les cadres institutionnels, de manière à libérer le secteur privé et à favoriser son développement. De même, il est essentiel pour promouvoir une croissance rapide de l'investissement intérieur privé d'accroître les flux d'aide au développement et de réformer le système d'échanges commerciaux mondial de manière à offrir des opportunités économiques équitables aux producteurs des pays en développement.

Bien que le secteur privé soit de dimensions relativement limitées dans de nombreux PMA, on lui doit dans ces pays de nombreuses initiatives positives. C'est ainsi que dans certains PMA, par exemple, le secteur privé fournit des services essentiels à un pourcentage appréciable de la population, notamment dans les communautés les plus défavorisées.

Contributions du secteur privé

Les petites et moyennes entreprises et celles du secteur informel ont une importance toute particulière pour les efforts visant à relever les défis du développement économique et humain des PMA. L'industrie vestimentaire du Bangladesh, par exemple, composée majoritairement de petites et moyennes entreprises, génère 2 milliards de dollars de revenus par an grâce à ses relations avec le reste de l'économie et contribue par ailleurs aux recettes directes d'exportation¹⁵⁹. En Afrique subsaharienne, où se trouvent la plupart des PMA, le secteur informel fournit 72 % des emplois non agricoles et 41 % du PIB¹⁶⁰.

Les microentreprises sont souvent le type le plus commun d'organisation économique dans les PMA. Elles opèrent principalement dans le secteur informel et fournissent des emplois à des travailleurs qui n'en trouveraient pas dans le secteur formel. Il faut toutefois noter que les emplois de piètre qualité, les bas salaires, la surexploitation des travailleurs et les conditions de travail insalubres sont monnaie courante dans le secteur informel. Des initiatives ont été lancées dans certains PMA pour améliorer les conditions de travail et la viabilité économique. En Ouganda, par exemple, par l'entremise des TIC (principalement de la radio), certains programmes ont été mis en œuvre pour aider les petites entreprises à accéder à la formation ainsi qu'à d'autres ressources¹⁶¹.

Dans de nombreux PMA, le secteur privé fournit déjà des services lorsque l'État n'est pas en mesure de le faire.

¹⁵⁸ Commission du secteur privé et du développement, *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*, New York, 2004, p. 1.

¹⁵⁹ Hafiz Pasha, « When Textile Quotas Disappear », *International Herald Tribune*, IHT Online, 30 décembre 2004.

¹⁶⁰ Selim Jahan, *Reorienting Development: Towards an Engendered Employment Strategy*, PNUD, 2004, p. 4; en ligne à www.undp.org/poverty/docs/gender-employment-delhi.doc.

¹⁶¹ Mary McVay, *An Information Revolution for Small Enterprise in Africa: Experience in Interactive Radio Formats in Africa*, Genève, BIT, 2002, Document SEED n° 27.

Les petites et moyennes entreprises, ainsi que le secteur informel, présentent également des caractéristiques sexospécifiques particulières. Dans certains PMA, les femmes constituent un élément important du secteur informel, travaillant à partir de chez elles dans les régions rurales comme urbaines. Il en est particulièrement ainsi dans les pays où l'accès des femmes à l'économie formelle est limité par des facteurs culturels ou juridiques. Quelque 2 millions de femmes sont employées dans le secteur vestimentaire au Bangladesh. En Afrique subsaharienne, 84 % des travailleurs du secteur informel non agricole sont des femmes; dans le secteur informel de la région, deux femmes sur trois sont travailleuses autonomes. Au Bénin et au Tchad, la proportion de femmes dans le secteur informel non agricole atteint 95 %. Dans les PMA, les femmes les plus pauvres sont employées dans l'agriculture ou dans le secteur informel et leur travail est largement sous-estimé dans les statistiques de l'emploi; leur contribution, dans les PMA, représente plus de 75 % du travail agricole de post-récolte¹⁶².

La prestation des services est un domaine où le secteur privé peut jouer un rôle très important dans l'amélioration de la qualité de vie des pauvres; ce sont ceux-ci qui, dans la plupart des régions du monde, paient les services le plus cher et se voient fournir les services de la plus basse qualité. Dans de nombreux PMA, le secteur privé fournit déjà des services lorsque l'État n'est pas en mesure de le faire. Au Cambodge, par exemple, les petites entreprises privées fournissent de l'énergie, depuis la recharge de batteries jusqu'à l'alimentation en électricité par réseau, à plus d'un tiers de la population. Au Mali, à Bamako, le quartier de Yirimadio n'est pas desservi par la compagnie publique des eaux, l'Énergie du Mali (EDM) : ses 11 000 habitants sont alimentés par un fournisseur privé dont les services ont été établis à l'origine par le Projet d'alimentation en eau potable des districts périphériques de Bamako. Deux autres entreprises privées se sont implantées dans les quartiers de Sebenikaro et de Sikorori; ces deux quartiers sont alimentés en eau grâce à des puits privés et ils sont reliés au réseau électrique de l'EDM. Le secteur privé assure également la fourniture de services d'assainissement (voir l'encadré 3.9).

On relève toutefois aussi des cas où l'intervention du secteur privé dans la fourniture de services s'est soldée par un échec et où il a fallu recourir à des ONG pour prendre la relève. C'est ainsi que Dakar et 50 autres zones urbaines du Sénégal sont alimentées en eau par la Sénégalaise des Eaux (SDE), société privée ayant conclu un contrat de 10 ans (1996-2006) avec la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES) pour gérer et fournir les services d'alimentation en eau. Étant donné que les procédures et pratiques de la SONES et de la SDE pour le raccordement des abonnés n'étaient pas considérées comme appropriées pour les quartiers défavorisés, où il faut appliquer des solutions communautaires et non pas individuelles, en 1999, la SDE et la SONES ont formé un partenariat avec ENDA, ONG expérimentée en matière d'ingénierie sociale, pour élaborer une stratégie visant à atteindre les consommateurs à bas revenu¹⁶³.

Obstacles s'opposant au développement du secteur privé dans les PMA

La conduite des affaires dans les PMA est souvent compliqué par les insuffisances de l'infrastructure (carences dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications) et

¹⁶² Selim Jahan, *Reorienting Development: Towards an Engendered Employment Strategy*, PNUD, 2004, p. 5; en ligne à www.undp.org/poverty/docs/gender-employment-delhi.doc.

¹⁶³ Voir ONU-Habitat et Communauté européenne et Partenariat eau et assainissement, *Améliorer l'accès des populations urbaines démunies aux services d'eau et d'assainissement*, Nairobi (Kenya), 2003; ONU-Habitat, « Water and Sanitation for Cities », *Habitat Debate*, Vol. 9, n° 3, 2003; OHRLLS, *Critical Importance of Water Issues for the Least Developed Countries (LDCs)*, 2003; WUP Africa, *Améliorer l'accès des populations urbaines démunies aux services d'eau et d'assainissement : Recueil des bonnes pratiques en Afrique subsaharienne*, 2003.

Encadré 3.9. Services de vidange en République-Unie de Tanzanie : l'intervention du secteur privé

En 1996, la Commission municipale de Dar es-Salaam, qui est chargée de l'assainissement dans la capitale commerciale et la plus grande ville de la Tanzanie, a décidé de déréglementer les services de vidange des fosses d'aisance. Précédemment, seul le Département des égouts et de l'assainissement de Dar es-Salaam était autorisé par la loi à fournir ces services au public. Mais le département ne pouvait plus satisfaire la demande et en 1995, sa liste d'attente de clients, dont beaucoup avaient versé un acompte équivalent à 25 dollars par service, s'allongea. Pendant plusieurs années, des entreprises de vidange clandestines palliaient à cette insuffisance.

Les inondations de 1996 ont provoqué des flambées de choléra d'une ampleur sans précédent dans plusieurs quartiers de la ville. La Commission municipale de Dar es-Salaam s'est vue forcée de trouver des solutions de remplacement pour la fourniture des services de vidanges, et notamment d'autoriser des exploitants privés à fournir ces services. Au début du processus, en 1996, on connaissait trois entreprises privées qui opéraient sans permis; après la déréglementation, en 1999, huit entrepreneurs privés ont demandé et obtenu un permis, augmentation qui indique clairement que l'activité est profitable, même sur un marché fortement concurrentiel.

La concurrence reste un facteur clé qui maintient les prix à un niveau abordable : le tarif pratiqué actuellement par les exploitants privés est inférieur d'environ 50 % aux anciens tarifs du Département des égouts et de l'assainissement.

Source : Wandera, B., Tanzania Case Study - Strengthening the Capacity of Water Utilities to Deliver Water Sanitation Services, Environmental Health and Hygiene Education to Low Income Urban Communities, Partenariat eau et assainissement pour le renforcement des capacités en Afrique, Abidjan, 2000.

par les coûts de transaction qui en résultent pour le secteur privé¹⁶⁴. De nombreux PMA africains et asiatiques sont en quête de solutions novatrices à certains de ces problèmes, notamment par le recours aux partenariats public-privé. Plusieurs PMA (tels que Madagascar, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie) ont simplifié les réglementations relatives à la création, aux activités et à la dissolution des entreprises privées. Il reste cependant bien plus à faire.

Le développement du secteur privé exige des mécanismes améliorés de dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé ainsi qu'entre les diverses entreprises. Les consultations auxquelles participent les associations professionnelles, les syndicats du travail, les petites et moyennes entreprises, les grands dirigeants du monde des affaires et le gouvernement peuvent améliorer considérablement l'application des politiques et accroître le développement du secteur privé. Au Cambodge et en Ouganda, des forums auxquels ont participé le secteur privé et les pouvoirs publics ont joué un rôle important dans la promotion des réformes juridiques, la lutte contre la corruption et l'instauration d'un climat de confiance et d'un esprit d'entrepreneuriat. Au Sénégal, des mécanismes consultatifs réunissant toutes les parties prenantes, syndicats du travail, monde de l'enseignement, médias, ONG, ainsi que les pouvoirs publics et le secteur privé, ont permis d'engager des dialogues de politiques utiles et d'établir des réseaux¹⁶⁵.

La création de réseaux avec le secteur privé peut contribuer au transfert des connaissances, des technologies et de la qualité, assurer l'obtention de retombées positives de l'investissement étranger direct, amener des entreprises dans le secteur formel, ouvrir des marchés aux petites entreprises et leur apporter des intrants au moyen de relations avec des partenaires plus importants, et accroître la capacité d'emprunt des petites et moyennes entreprises. Au Bangladesh, par exemple, une coentreprise entre une société locale et Daewoo, société coréenne, a abouti à la formation d'une industrie vestimentaire axée sur l'exportation qui représente actuellement

¹⁶⁴ Voir CEA-ONU, *Quatrième Forum pour le développement de l'Afrique : Gouvernance pour une Afrique en marche*, octobre 2004, p. 39.

¹⁶⁵ Benjamin Herzberg et Andrew Wright, *Competitive Partnerships - Building and Maintaining Public-Private Dialogue to Improve Investment Climate*, Documents de travail de la Banque mondiale (WPS3683), septembre 2004, p. 14.

La question de la transparence et de la responsabilité est d'une importance primordiale pour le secteur privé dans les PMA, tout particulièrement pour les entreprises étrangères et les multinationales.

plus de la moitié des exportations du pays. Ce partenariat était fondé sur la formation des employés locaux aux toutes dernières techniques de production¹⁶⁶.

La question de la transparence et de la responsabilité est d'une importance primordiale pour le secteur privé dans les PMA, tout particulièrement pour les entreprises étrangères et les multinationales. Un développement prometteur est l'Initiative de la transparence dans les industries extractives, qui est mise en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique. Dans cette initiative, les compagnies pétrolières et minières divulguent tous les paiements qu'elles effectuent aux instances gouvernementales et celles-ci, à leur tour, publient les montants qu'elles reçoivent de ces compagnies. Les particuliers et les groupes intéressés peuvent alors analyser ces informations. Le système en est à sa première phase et des travaux sont encore en cours pour préciser les exigences relatives à sa mise en œuvre. L'initiative ne résoudra peut-être pas immédiatement tous les problèmes de transparence, mais elle constitue un premier pas important dans le sens d'une responsabilisation accrue. Elle doit recueillir le soutien de la communauté internationale et de gouvernements de pays africains plus nombreux et tous les pays riches en ressources doivent être encouragés à y participer.

Sao Tomé-et-Principe est l'un des PMA de la région qui a déjà adhéré à l'initiative, qui alloue des fonds pour assurer la formation des fonctionnaires et la mise en place de mécanismes publics pour assurer le fonctionnement du système. Les OSC qui surveillent l'initiative auront besoin d'appuis analogues. Par ailleurs, le secteur pétrolier et le secteur minier ne sont pas les seuls où la mauvaise gestion et la corruption sont causes de pertes de ressources financières. Des secteurs tels que la foresterie et les pêcheries pourraient eux aussi bénéficier d'une ouverture accrue concernant leurs recettes et la communauté internationale devrait également soutenir les changements orientés dans ce sens¹⁶⁷.

Les petites et moyennes entreprises tendent à être des moteurs de la création d'emploi et des centres d'innovation et d'entrepreneuriat. Toutefois, dans de nombreux PMA, elles font face à de sérieux défis qui font qu'elles n'ont joué à ce jour qu'un rôle marginal dans l'économie¹⁶⁸. Les petites et moyennes entreprises des PMA « connaissent des difficultés liées à l'accès au financement, aux conseils, à l'information, aux connaissances, à la technologie et aux marchés. L'environnement politique, commercial et industriel dans lequel elles opèrent, en rapide évolution du fait des réformes axés sur les marchés et des changements technologiques, constitue un défi supplémentaire.¹⁶⁹ »

Les possibilités de croissance des petites et moyennes entreprises peuvent également être réduites par les grandes entreprises qui tirent parti de la faiblesse de l'environnement institutionnel et qui élèvent des barrières à la concurrence pour protéger leur position dominante. Il existe néanmoins des exemples, dans certains PMA, de grandes entreprises qui ont soutenu des petites et moyennes entreprises. En Angola, après la signature de l'accord de paix de 2002, le gouvernement, le PNUD et ChevronTexaco ont établi le Programme des entreprises de l'Angola aux fins d'appuyer le développement des microentreprises et des petites entreprises. Le programme est axé sur la formation professionnelle, le développement des entreprises et les microfinancements; il comporte également une composante de recherche sur le secteur informel et sur les politiques de développement qui permettent aux microentreprises et aux petites entreprises de prospérer¹⁷⁰.

¹⁶⁶ Commission du secteur privé et du développement, *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*, New York, 2004, p. 31.

¹⁶⁷ Voir http://www.commissionforafrica.org/french/report/thereport/french/11-03-05_cr_report_fr.pdf

¹⁶⁸ Commission du secteur privé et du développement, *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*, New York, 2004, p. 13.

¹⁶⁹ PNUD. « Small and Medium Enterprise Development », *Essentials*, n° 1, novembre 1999.

¹⁷⁰ Jennifer Barsky, *UNDP and the Private Sector: Building Partnerships for Development*, mai 2004, p. 28.

Les entreprises informelles se heurtent à de sérieux obstacles qui les empêchent d'accéder aux ressources et de bénéficier des avantages offerts par le système législatif et juridique en place. En général, elles ne peuvent pas emprunter auprès des institutions financières, n'étant pas officiellement enregistrées en tant qu'entreprises commerciales ou industrielles ou n'étant pas propriétaires des terres qu'elles utilisent. Par ailleurs, la nature informelle de l'économie pose des problèmes aux propriétaires de petites et de moyennes entreprises qui souhaitent opérer dans le secteur formel. De leur côté, les entrepreneurs du secteur formel font face à une application inégale des lois et ne disposent pas de mécanismes efficaces pour la protection des biens et des contrats¹⁷¹. Les petites et moyennes entreprises du secteur formel ont du mal à faire concurrence aux entreprises informelles qui, n'étant pas assujetties à l'impôt, pratiquent des prix plus bas. Pour les PMA, l'établissement d'un secteur privé solide exige une ferme implantation dans l'environnement macroéconomique mondial et domestique, une bonne infrastructure physique et sociale et des lois claires et applicables.

On relève actuellement des exemples, dans certains PMA, de sérieux efforts visant à résoudre le problème de l'informalité et à améliorer l'emploi par des interventions conjointes des salariés, des employeurs et du gouvernement. Au Bénin, par exemple, par l'intermédiaire du Groupe des petites entreprises de l'OIT, des femmes se livrant à des activités de transformation de produits alimentaires ont reçu des appuis pour leur permettre de fonder des entreprises formelles : conseils et formations dans les domaines de la création de systèmes d'épargne et de crédit, de la gestion, de la préparation des aliments et du lancement de nouveaux produits.¹⁷²

Il faut, la chose est importante, prendre des mesures de renforcement des capacités. La disponibilité d'une main-d'œuvre éduquée et en bonne santé est essentielle pour accroître la productivité et la compétitivité au sein du secteur privé. L'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre doit donc être inscrite au rang des priorités de l'État et de l'ensemble de la société. Les pouvoirs publics doivent améliorer la fourniture des services d'éducation et de santé et le secteur privé peut investir dans la formation des travailleurs. En fait, dans de nombreux pays en développement, les services d'éducation et de santé sont fournis dans une grande mesure par le secteur privé, notamment par l'entremise de coopératives et de mutuelles d'assurance-santé¹⁷³.

Partenariats public-privé

L'instauration d'un développement durable exige que les États et leurs partenaires au développement (le secteur privé, les communautés locales et les organisations de la société civile) unissent leurs efforts et leurs ressources pour améliorer la qualité des services de base et pour en assurer la fourniture à tous les citoyens, en accordant une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin. Le PNUD définit les partenariats public-privé comme la gamme des relations possibles entre les acteurs publics et privés pour la fourniture coopérative de services d'infrastructure¹⁷⁴. Dans des conditions optimales, les partenariats public-privé peuvent combiner ce que les deux secteurs ont de meilleur : les notions de responsabilité redditionnelle envers le public et de responsabilité sociale et environnementale du secteur public, et les valeurs d'efficacité managériale et d'entrepreneuriat ainsi que les ressources et la technologie du secteur privé. Ces partenariats doivent en tout état de cause relever le défi qu'est la garantie de

Dans certains PMA, de sérieux efforts visent à résoudre le problème de l'informalité et à améliorer l'emploi par des interventions conjointes des salariés, des employeurs et du gouvernement.

¹⁷¹ PNUD. « Small and Medium Enterprise Development », *Essentials*, No. 1, novembre 1999.

¹⁷² Organisation internationale du Travail, *Decent Employment through Small Enterprises: A Progress Report on SEED Activities*, Genève, 2003, p. 31.

¹⁷³ Commission du secteur privé et du développement, *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres, Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*, New York, 2004, p. 16.

¹⁷⁴ Voir <http://pppue.undp.org>.

l'accès aux services sociaux pour tous les citoyens, tout en maintenant la rentabilité.

Au Bhoutan, l'agriculture, l'élevage et la foresterie assurent l'existence de 85 % de la population et contribuent pour environ 36 % au PIB. Les exploitations agricoles sont groupées dans les vallées, sur des terrains escarpés et dans la zone de piémont du sud. Le riz est la principale culture du pays. À la fin des années 80, la production de riz satisfaisait environ 70 % de ses besoins, mais elle a baissé et se situe aujourd'hui à moins de 60 % de l'autosuffisance. Les projections de la demande pour les 20 années à venir font apparaître la nécessité d'une augmentation rapide et durable de la productivité. L'autosuffisance en riz n'est plus considérée comme réaliste, mais le maintien d'un niveau raisonnable de production reste une haute priorité. Au Bhoutan, les partenariats public-privé sont d'une importance cruciale pour améliorer la sécurité alimentaire¹⁷⁵.

Les partenariats public-privé ont apporté des contributions significatives dans les PMA en situation de conflit et au lendemain de catastrophes naturelles. Les tsunamis de décembre 2004 en Asie du Sud-Est en sont un bon exemple. La catastrophe a endommagé environ un quart de l'infrastructure essentielle, base de la majorité des moyens d'existence aux Maldives. Elle a dévasté le système de transports du pays, détruit les jetées, quais, digues et autres ouvrages portuaires, ainsi que les réseaux de télécommunications, d'alimentation en électricité, d'adduction d'eau et d'assainissement. Le rétablissement des moyens d'existence de la population est l'un des plus grands défis que les Maldives aient à relever. Les terres agricoles

Encadré 3.10. Adopter une île : les partenariats public-privé aux Maldives

Le bureau du PNUD aux Maldives a lancé une initiative dite « Adopter une île » pour appuyer les travaux de relèvement entrepris par le gouvernement maldivien au lendemain du tsunami dans trois secteurs clés : reconstruction du logement, réhabilitation de l'infrastructure et rétablissement des moyens d'existence. Le programme vise à rallier le soutien du secteur public et du secteur privé en faveur des efforts de relèvement. Il réunit des entreprises, des organisations de la société civile, des fondations, des entités gouvernementales et des particuliers. L'adoption d'îles est un moyen personnel extrêmement efficace de contribuer au relèvement de ce pays insulaire, car tous les dons sont alloués à des projets facilement identifiables. Conformément à l'ordre des priorités reconnu pour le rétablissement du pays, le programme vise à répondre dans un premier temps au besoin urgent de logement tout en jetant les fondations d'un relèvement durable et intégré à long terme dans tous les atolls du pays.

Trois mois après que le tsunami a emporté la plupart des bâtiments de l'île de Naalaafushi, tous les logements ont été reconstruits et toutes les familles ont un toit au-dessus de leur tête. Une station balnéaire privée, Banyan Tree, a fait don bénévolement de ses services, de son temps, de son personnel et de fonds, et œuvre avec la communauté de Naalaafushi et le PNUD. La reconstruction d'une maison sur une île isolée peut coûter plus de 10 fois le revenu annuel des gens, étant donné que les matériaux de construction doivent être importés et acheminés par bateau. À Naalaafushi, le PNUD a fourni les outils, le matériel et l'expertise en matière de développement et le groupe Banyan Tree a mis à disposition des charpentiers, des plombiers et autres ouvriers du bâtiment pour venir en aide aux habitants. Pendant des semaines, des bateaux ont fait la navette entre la capitale, Malé, et l'île pour transporter des tonnes de matériaux. Des dizaines d'hommes et de femmes affectés par le tsunami ont participé au programme de travail rémunéré qui leur a procuré des revenus et leur a dispensé une formation pour réparer plus de 70 maisons en un peu plus de deux mois. Ce partenariat public-privé, qui a habilité la population de l'île de Naalaafushi et lui a permis de reconstruire rapidement et efficacement, présente un grand intérêt et peut constituer un modèle applicable dans le cadre des efforts de relèvement des Maldives.

Source : www.mv.undp.org/adopt/banyantree.htm.

¹⁷⁵ Centre de recherches pour le développement international au Bhoutan; en ligne à http://reseau.crdi.ca/fr/ev-30321-201-1-DO_TOPIC.html.

et les pêcheries ont été détruites et des dizaines de milliers de gens ont perdu les outils et le matériel essentiels à l'exercice de leur profession. De nombreux ménages ont perdu l'épargne de toute leur vie, qu'elles conservaient au domicile familial. Des programmes de travaux publics rémunérés apportent des revenus pour la reconstruction des communautés, et des initiatives de microcrédit aident les gens à relancer leurs entreprises familiales. Des partenariats public-privé ont été mis en place à ces fins (voir l'encadré 3.10).

La gouvernance démocratique aux niveaux national et local promeut l'instauration d'un environnement solide pour faire face aux obstacles et pour établir la confiance et la compréhension parmi les entités du secteur public et du secteur privé. L'expérience des partenariats public-privé dans les PMA indique que ces partenariats souffrent des carences institutionnelles, politiques et juridiques, lesquelles s'opposent à la fourniture de services aux populations pauvres. L'une des raisons est qu'en l'absence de cadres juridiques et institutionnels clairement définis, la corruption fleurit et constitue une désincitation à l'investissement du secteur privé. En outre, il est essentiel d'attribuer des responsabilités claires aux administrations nationales et locales et d'établir fermement le rôle de l'État en matière de fourniture et de réglementation des services. Il faut également que le secteur privé, de son côté, se conforme aux normes convenues pour la fourniture des services sociaux aux communautés et s'abstienne d'exploiter les situations monopolistiques qui peuvent se présenter¹⁷⁶.

Partenaires au développement extérieurs

Les partenaires au développement extérieurs, bilatéraux et multilatéraux, sont d'importants acteurs non étatiques dans les PMA. Ils contribuent non seulement à pallier le manque de ressources, mais également à améliorer le débat politique et le dialogue, à traiter des problèmes de gouvernance et à renforcer les capacités nationales qui permettent au pays de s'attaquer aux défis du développement.

Défis du développement économique et humain

Avec l'introduction des DSRP, qui sont devenus en fait pour un certain nombre de PMA le plan de développement à moyen terme, les partenaires au développement extérieurs ont pris une place de premier plan dans les débats sur les politiques. Les partenaires multilatéraux et bilatéraux interviennent aujourd'hui plus profondément dans les questions de politique sectorielle relevant des domaines de la fiscalité et du commerce. Dans de nombreux PMA, ils jouent un rôle significatif en matière de fourniture de services. Il en est ainsi, on le sait, de l'UNICEF qui contribue à l'alimentation en eau potable et à la vaccination des enfants. Certains donateurs bilatéraux tels que le Canada, le Danemark, la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède sont très actifs dans les secteurs sociaux de nombreux PMA. Des partenaires au développement bilatéraux tels que les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni, participent activement aux activités des secteurs de l'infrastructure physique. Les partenaires au développement extérieurs œuvrent avec les pouvoirs publics et les ONG dans les pays durement touchés par le VIH/SIDA pour atténuer les effets particulièrement dévastateurs de l'épidémie. Ils jouent aussi un rôle appréciable en matière de durabilité environnementale et de gestion des catastrophes naturelles. Ils couvrent également les déficits des ressources dans de nombreux PMA et déploient des efforts d'harmonisation et de coordination de l'aide.

Dans les situations de post-conflit, les partenaires au développement extérieurs contribuent fortement au rétablissement des services. C'est ainsi qu'au Timor-Leste, leurs efforts initiaux ont porté sur la réfection des routes, des ports et des réseaux d'alimentation en eau et en électricité, d'une nécessité urgente pour asseoir le développement socioéconomique sur

Les partenariats public-privé ont apporté des contributions significatives dans les PMA en situation de conflit et au lendemain de catastrophes naturelles.

¹⁷⁶ Voir <http://pppue.undp.org>.

Encadré 3.11. Appui de la transition politique en Haïti par les partenaires au développement extérieurs

Au cours d'une bonne partie de l'année 2005, des préparatifs se sont déroulés en Haïti en vue de la mise en place d'un nouveau gouvernement au moyen d'élections générales prévues pour octobre, novembre et décembre de cette année, premières élections législatives municipales et présidentielles depuis la démission et le départ du pays du président Jean-Bertrand Aristide en février 2004. Entre autres activités, le gouvernement haïtien et les Nations Unies ont tenu en juillet 2005 un atelier d'information et d'échanges à l'intention des partis politiques et des organisations de la société civile, qui visait à favoriser une transition pacifique dans ce pays caribéen déchiré par les troubles civils.

L'atelier, organisé par le gouvernement intérimaire avec l'appui du PNUD, a rassemblé des représentants des formations politiques, toutes tendances confondues, qui prévoyaient de faire acte de candidature lors des élections à venir. La rencontre a permis aux participants d'examiner en profondeur diverses grandes questions telles que le budget national, la mise en œuvre du Cadre de coopération intérimaire (CCI) – élaboré par le gouvernement de transition avec l'appui de la communauté internationale –, l'environnement, la lutte pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Participaient également à la rencontre des représentants d'organisations de la société civile et d'organismes de coopération au développement.

« À quelques mois des élections et dans le cadre du processus de dialogue national, le gouvernement, avec l'appui du système des Nations Unies, a tenu à partager les informations disponibles sur certains grands dossiers d'intérêt national », a déclaré Gérard Latortue, Premier ministre du Gouvernement de transition. « Cela rentre dans le cadre des efforts visant le renforcement des capacités des acteurs politiques et de la société civile afin de leur permettre de préparer conséquemment leurs programmes et l'exercice fructueux du pouvoir d'État », a-t-il ajouté.

Source : www.undp.org.

une base solide. Grâce à leurs interventions concertées, les travaux de réfection et d'entretien des routes ont permis de relier des communautés précédemment isolées et ont créé selon les estimations quelque 300 000 personnes-jours d'emploi. En Afghanistan, pour appuyer la réhabilitation du système d'enseignement, les donateurs œuvrent en coordination avec le gouvernement et les ONG pour renforcer les capacités du ministère de l'Enseignement et du ministère de l'Enseignement supérieur. Les activités visent à satisfaire les besoins en matière de formation, de planification et de gestion.

Défis en matière de gouvernance

Outre leurs efforts pour relever les défis du développement économique et humain, les partenaires au développement extérieurs contribuent aussi de manière appréciables à l'amélioration de la gouvernance dans les PMA. Les partenaires au développement multilatéraux comme bilatéraux aident les autorités nationales à élaborer et à mettre en œuvre des réformes parlementaires, à assurer l'accès à la justice au moyen de réformes judiciaires, à promouvoir la réforme de l'administration publique et à combattre la corruption. Ils peuvent également apporter un soutien vital pour accroître le dialogue et l'information sur la transition politique, comme ils l'ont fait en Haïti (voir l'encadré 3.11).

Les partenaires au développement extérieurs ont appuyé les réformes de l'administration publique dans de nombreux PMA par l'apport de connaissances et de ressources financières et techniques, qui renforcent la confiance et encouragent les nouvelles idées et les nouvelles pratiques. Mais l'innovation peut être porteuse de risques, en particulier si elle n'est pas suffisamment ancrée dans la situation et le contexte locaux. C'est ainsi que l'introduction dans les PMA du Pacifique de solutions d'origine australienne et néo-zélandaise relevant de la nouvelle gestion publique (NGP) a été critiquée pour leur demande excessive de capacités

d'absorption et leur tendance à éliminer les bonnes pratiques. La fourniture des services a été négligée dans les efforts visant à accroître l'efficacité de l'administration fiscale centrale et dans les initiatives d'inspiration extérieure favorisant la substitution du secteur privé au secteur public. En conséquence, sauf au Samoa, l'appropriation locale fait défaut dans les PMA du Pacifique et diverses caractéristiques culturelles importantes semblent avoir été oubliées.

Le Bhoutan, quant à lui, donne l'exemple d'un PMA qui continue d'adapter avec succès les techniques extérieures efficaces aux réalités endogènes et de se doter de stratégies nationales appropriées pour renforcer les capacités de l'État. Ses efforts s'inscrivent dans la ligne d'une approche du développement qui vise à concilier les forces politiques et économiques, l'environnement et les valeurs culturelles bhoutanaises. Grâce à quoi le pays, bien que disposant de moins de ressources que beaucoup d'autres, a réussi dans une mesure appréciable à prévenir et à limiter la corruption dans les institutions de l'État et dans l'ensemble de la société.

Les organismes de développement extérieurs cherchent souvent à améliorer les performances et la motivation des fonctionnaires en augmentant sélectivement leur rémunération par des « compléments de salaire ». Si cette pratique est rarement vue d'un bon œil par les responsables du siège de ces organismes, qui la considèrent comme non durable et induisant des distorsions, elle est souvent inévitable sur le terrain, en particulier dans les pays où les capacités sont limitées. Pour résoudre cette contradiction idéologique, divers moyens ont été employés pour essayer d'inscrire les compléments de salaire dans le cadre officiel de la rémunération des fonctionnaires et d'identifier des solutions et des processus plus durables, à effet de distorsion moindre et transparents.

Le soutien de partenaires au développement extérieurs peut constituer une option viable pour combler les graves insuffisances de ressources qui s'opposent à la décentralisation dans les PMA. Mais une sujétion excessive à l'aide extérieure présente aussi des dangers. En particulier, elle inhibe l'appropriation nationale des réformes et établit des conditions dans lesquelles le développement s'arrête, voir régresse, lorsque le soutien des donateurs s'interrompt; il convient d'insister sur l'implication, la volonté, les capacités et la durabilité locales au cours de la mise en œuvre des projets, pour éviter ce phénomène. Au Cambodge, par exemple, on ne sait si les capacités actuellement fournies et les fonctions actuellement exercées par le Projet du partenariat pour la gouvernance locale, appuyé par de multiples donateurs, pourront faire l'objet d'une bonne internalisation et d'une appropriation adéquate aux niveaux provincial et local. Avec un Fonds d'investissement provincial intégralement financé par les donateurs, on peut concevoir des doutes sur la capacité de l'administration provinciale à faire face aux priorités locales lors du désengagement des donateurs.

Les partenaires au développement extérieurs et la société civile

Les partenariats entre les OSC et les donateurs internationaux et les organismes de développement sont devenus essentiels pour la promotion de la paix, du développement durable et de la gouvernance démocratique dans les PMA. Les groupes de la société civile jouent souvent un rôle crucial d'intermédiaires entre les partenaires au développement extérieurs et les communautés, en exprimant et en expliquant les besoins et les exigences des pauvres d'une part et les priorités de développement des donateurs d'autre part. Ces partenariats ont contribué à formuler des stratégies ciblées qui maximisent les ressources ainsi que l'expertise de la communauté des donateurs.

Au cours de ces dernières années, les relations qui existent entre les partenaires au développement extérieurs et les OSC ont changé. La portée des partenariats s'est élargie pour couvrir des domaines tels que le plaidoyer, la définition des programmes, la protection des droits de l'homme et l'atténuation de la pauvreté. Les OSC ont non seulement mis en œuvre de nombreux programmes internationaux et interventions d'aide, mais elles ont également fait

Il convient d'insister sur l'implication, la volonté, les capacités et la durabilité locales au cours de la mise en œuvre du projet pour éviter l'arrêt du développement une fois le projet fini.

fonction de conseillers de politique et d'assistants de terrain auprès des donateurs et des organismes de développement. Dans les PMA comme dans les pays développés, la société civile a contribué « à améliorer la gouvernance internationale en galvanisant l'opinion publique et en faisant pression sur les pouvoirs publics pour les amener à adopter des politiques pro-pauvres en vue d'apporter une aide au développement aux PMA »¹⁷⁷.

L'intérêt manifesté par les partenaires au développement extérieurs pour la collaboration avec la société civile provient de la perception de l'importance critique de celle-ci pour tenir les pouvoirs publics responsables de leurs actes, promouvoir le changement social et accroître l'action auprès des groupes vulnérables et la participation de ces groupes. De plus, les partenaires au développement extérieurs conviennent maintenant que la paix, le développement et la démocratie ne peuvent pas être imposés de l'extérieur¹⁷⁸ et qu'ils doivent être créés de l'intérieur. Compte tenu de cette réalité, l'appui accordé par les donateurs aux organisations locales contribue à accroître la participation aux programmes de développement, ainsi que leur appropriation et leur durabilité.

La collaboration des partenaires au développement extérieurs avec les organisations de la société civile occupe une place essentielle dans les efforts de consolidation de la paix et de la reconstruction en phase de post-conflit lorsque les institutions de l'État sont faibles ou inexistantes. L'expérience de la société civile dans des domaines tels que le plaidoyer, la fourniture de services et l'élaboration des politiques au niveau communautaire est utile durant les processus de consolidation de la paix. Dans les situations de post-conflit, les interventions de développement de la communauté internationale bénéficient d'alliances avec les OSC qui ont pour effet d'élargir la participation à la vie politique, de promouvoir l'harmonie ethnique et la réconciliation et de donner espoir dans l'avenir.

Les partenaires au développement internationaux peuvent contribuer au développement des OSC dans les PMA dans trois grands domaines ainsi qu'il est décrit ci-dessous : ressources financières, renforcement des capacités, et consultation et collaboration.

► **Ressources financières.** Les partenaires au développement extérieurs peuvent apporter aux OSC les ressources financières nécessaires pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mission. Les exemples provenant de PMA indiquent que les mécanismes de responsabilisation et les exigences en matière de suivi doivent être appliqués de manière stricte aux partenaires au développement extérieurs comme aux organisations bénéficiaires pour assurer un emploi transparent des fonds. Les deux parties doivent se rappeler également que les organisations nationales et locales doivent répondre aux besoins et aux intérêts nationaux, bien qu'elles reçoivent des fonds de l'étranger. En outre, les donateurs doivent penser en termes plus larges. En effet, une critique commune de l'aide internationale apportée à la société civile est que les donateurs internationaux tendent à appuyer des groupes de plaidoyer qui ne représentent qu'un segment très étroit de la société civile du pays. Dans ces situations, l'appui n'est fourni qu'aux groupes qui s'intéressent principalement aux questions considérées comme importantes par les donateurs et pas nécessairement aux groupes qui reflètent des intérêts et des exigences définis au niveau local¹⁷⁹. Ceci crée des problèmes concernant l'appropriation et la durabilité des programmes exécutés par les organisations bénéficiaires.

Les partenaires au développement internationaux peuvent contribuer au développement des organisations de la société civile dans les PMA dans trois grands domaines ... : ressources financières, renforcement des capacités, et consultation et collaboration.

¹⁷⁷ Remarques de l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès de l'Organisation des Nations Unies, S.E. M. Augustin Mahiga, lors d'une réunion d'information et de consultation sur la gouvernance organisée conjointement par le PNUD et l'OHRRLLS le 26 septembre 2005, à laquelle participaient les ambassadeurs des PMA.

¹⁷⁸ Voir PNUD. *Experiences from the Field: UNDP-CSO Partnerships for Conflict Prevention*, New York, PNUD BRSP-BCPR, juillet 2005.

¹⁷⁹ Voir Christopher Sabatini, *Who Do International Donors Support in the Name of Civil Society*, 2001, pp. 3-4; Thomas Carothers, *Aiding Democracy Abroad: The Learning Curve*, Washington, DC, Carnegie Endowment for International Peace.

► **Renforcement des capacités.** Étant donné l'importance de la société civile pour la réalisation des OMD, il faut que dans les PMA celle-ci se voit donner la possibilité de se développer; en effet dans beaucoup de ces pays, elle tend actuellement à être faible et/ou d'une ampleur limitée. Les partenaires au développement extérieurs peuvent aider à renforcer les capacités de la société civile en dotant les organisations locales de connaissances et des installations dont elles ont besoin pour exercer efficacement leurs fonctions. « Si le contenu exact et la portée précise de ces efforts dépendent naturellement du contexte national, le renforcement des capacités peut englober la facilitation des échanges d'expérience et d'expertise entre les ONG nationales et internationales, la formation, ou la fourniture aux ONG des moyens techniques nécessaires pour qu'elles s'acquittent de leur mission de manière efficace »¹⁸⁰.

► **Consultation et collaboration.** Il est essentiel que les partenaires au développement extérieurs et les OSC se consultent et collaborent lorsqu'ils visent des objectifs communs. Les partenaires au développement extérieurs peuvent faciliter les échanges entre divers segments de la société et avoir une influence considérable pour créer des conditions propices au renforcement de la société civile. Ces objectifs peuvent être atteints, par exemple, par des débats et des négociations avec les autorités gouvernementales nationales sur les cadres juridiques et réglementaires appropriés, et notamment sur la garantie par le gouvernement des libertés fondamentales telles que la liberté d'expression et la liberté d'assemblée. Les partenaires au développement peuvent aussi jouer un rôle important en soulignant la nécessité d'un accès total aux lois d'information. Par ailleurs, il importe que les membres de la communauté des donateurs évitent les redondances d'efforts et la concurrence peu constructive, tant dans leurs programmes que dans l'appui qu'ils offrent aux OSC.

Une société civile habilitée et un pluralisme d'opinions sont importants pour faire pression en vue d'assurer le fonctionnement légitime du gouvernement et pour tenir celui-ci responsable de ses actes. Plus active est la participation de l'ensemble de la société, plus grande est la responsabilisation du leadership politique et des institutions de l'État. L'accent mis sur une participation accrue contribue à l'instauration d'une gouvernance démocratique, pas seulement du point de vue de la légitimité mais également de celui de l'efficacité des politiques publiques et de l'emploi des ressources. Les possibilités résultant d'initiatives du secteur privé qui caractérisent une société dynamique permettent aux gens de faire usage de leur énergie de manière créative et de s'impliquer personnellement dans les efforts en cours visant à promouvoir le développement.

Le développement résulte de l'interaction créative de divers agents de changement : l'État, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement extérieurs, interaction qui habilite tous les acteurs sociaux, lesquels influent sur l'orientation et le contenu des politiques de développement et sur le progrès. Toutefois, cette interaction exige une structure systématique et durable comportant des règles d'engagement clairement établies pour les divers acteurs. Cette problématique est traitée au chapitre 4.

¹⁸⁰ « Donor Support to Civil Society Organizations as a Means to Reduce Corruption », Utstein Anti-corruption Resource Center. Voir www.u4.no/helpdesk/helpdesk/queries/query34.cfm.

CHAPITRE 4

État de droit, droits de l'homme et accès à la justice

Introduction

Ainsi qu'il est souligné dans tout le présent rapport, les droits de l'homme et le développement humain sont étroitement liés et se situent au cœur même des OMD. Lorsqu'ils sont promus ensemble, ils se renforcent mutuellement et résultent en un élargissement des capacités des gens assorti de la protection de leurs libertés et droits fondamentaux¹⁸¹. Le développement humain s'instaure dans de meilleures conditions lorsque l'on prend en considération les questions relatives aux droits, notamment l'égalité, la non-discrimination, la participation, l'inclusion, la responsabilité, la justice sociale, et la solidarité et la coopération internationales¹⁸². Par ailleurs, les droits de l'homme constituent un instrument normatif et objectif d'une utilité essentielle pour traiter des questions relatives au pouvoir qui sous-tendent un grand nombre des problèmes de développement actuels.

Les principes et normes relatives aux droits de l'homme concernent la liberté et la dignité de tous les êtres humains; ils définissent les droits de ceux-ci en la matière ainsi que les obligations correspondantes des États¹⁸³. En conséquence, la promotion et la protection des droits de l'homme et la réalisation du développement humain ne sont possibles que lorsque les États instituent des systèmes de gouvernance transparents, les rendant responsables et fondés sur l'état de droit, et qu'ils assurent l'accès à la justice à tous les membres de la société en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables. Parmi les différents mécanismes par lesquels les États garantissent le respect des droits de l'homme et de l'état de droit figurent : 1) des lois conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme; 2) une séparation institutionnelle des pouvoirs, et notamment un pouvoir judiciaire indépendant; 3) des tribunaux, un système judiciaire et des forces d'application des lois opérants ainsi que des institutions de défense des droits de l'homme ou un service de médiateur indépendants¹⁸⁴.

Le respect des droits de l'homme et de l'état de droit promeut la formation d'une société habilitée et participative, capable de s'opposer aux intérêts politiques et économiques qui tendent à l'exploitation d'autrui. Il est important pour cela que les normes soient connues de tous, applicables en droit et appliquées en réalité, et que des mécanismes de recours soient en place. Bien que le premier garant du respect des droits de l'homme soit l'État, l'état de droit et les droits de l'homme ne peuvent pas se réaliser sans l'engagement de la société en faveur de ces normes et règles¹⁸⁵. Il faut donc que les interactions entre les particuliers et les groupes de la société reflètent ces principes.

Le présent chapitre commence par une évaluation de l'attachement des PMA au respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il examine ensuite les institutions nationales de défense des droits de l'homme, puis analyse la constitution et les lois de ces pays. Le chapitre traite également des questions concernant les systèmes de justice

¹⁸¹ PNUD. *Les droits de l'homme au PNUD - Note de pratique*, avril 2005, p. 2.

¹⁸² *Ibid.*, p. 5

¹⁸³ Il existe pour chaque droit particulier un titulaire du droit (dans le cas des droits de l'homme, tous les êtres humains sans exception) et un obligé (généralement l'État) qui est tenu de prendre les mesures appropriées pour assurer le respect du droit.

¹⁸⁴ PNUD. *Les droits de l'homme au PNUD - Note de pratique*, avril 2005; PNUD. *Access to Justice: Practice Note*, mars 2004.

¹⁸⁵ C'est là un facteur important qui a souvent été ignoré par les donateurs. Dans *Promoting the Rule of Law Abroad: The Problem of Knowledge* (Carnegie Endowment for International Peace, Rule of Law Series, N° 34, janvier 2003, p. 9), Thomas Carothers note que dans la promotion de l'état de droit, les donateurs ont souvent adopté une approche simpliste selon laquelle « le pays instaure l'état de droit en refaçonnant ses grandes institutions sur le modèle des pays où il est considéré qu'un état de droit existe, ce qui fait qu'ils [les donateurs] se heurtent rapidement à une résistance au changement profondément ancrée dans de nombreux pays ».

Le développement humain s'instaure dans de meilleures conditions lorsque l'on prend en considération les questions relatives aux droits : égalité, non-discrimination, participation, inclusion, responsabilité, justice sociale, et solidarité et coopération internationales.

parallèles, l'accès à la justice, les approches novatrices des systèmes judiciaires et les systèmes de justice pénale.

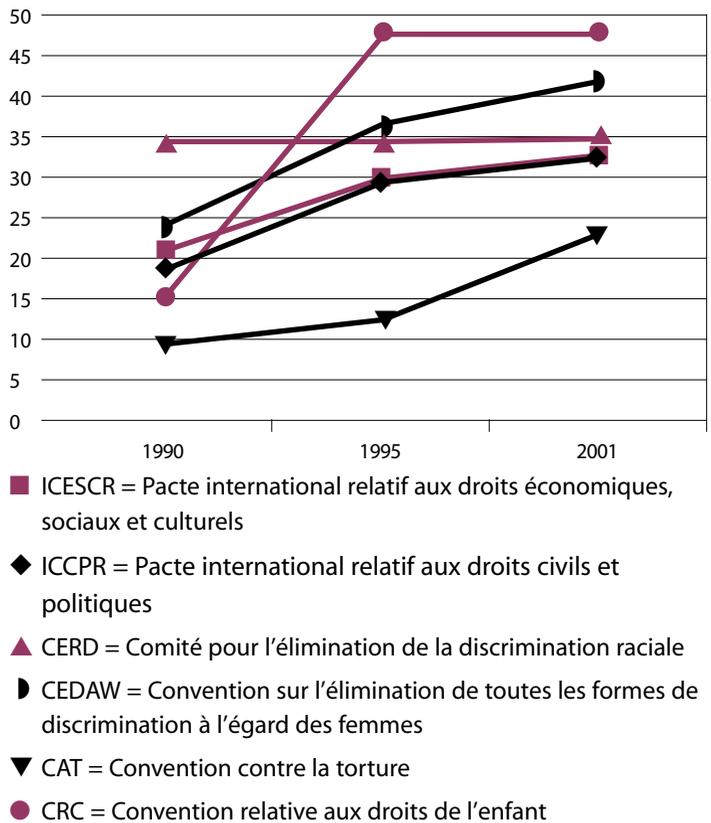
Respect des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans les PMA

Bien qu'il reste beaucoup à faire, des progrès notables ont été réalisés en matière de droits de l'homme dans les PMA. Au cours de la dernière décennie, de nombreux PMA ont ratifié les grands instruments internationaux régissant ce domaine (voir figure 4.1). Certains ont inscrit des dispositions sur les droits de l'homme dans leur constitution alors que d'autres se sont dotés de mécanismes tels que des institutions nationales de promotion des droits de l'homme.

En Afrique, par exemple, les PMA ont bénéficié au cours des deux dernières décennies d'une expansion de l'architecture normative et institutionnelle du système régional des droits de l'homme. Cette période a été témoin d'importants développements en matière de droits de l'homme, tels que l'instauration du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant en 1990, l'entrée en vigueur en 1998 du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, et l'adoption par l'Assemblée de l'Union africaine, le 11 juillet 2003, du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes et de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption¹⁸⁶.

Des PMA d'autres régions du monde ont également pris des mesures positives en vue de la promotion des droits de l'homme dans le cadre d'initiatives régionales. En 1986, par exemple, un groupe d'experts de pays arabes ont composé un projet de Charte des droits de l'homme dans la nation arabe dont il était prévu qu'elle s'appliquerait à tous les pays arabes (y inclus les PMA arabes)¹⁸⁷. Ce projet contenait des dispositions relatives à la protection des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ainsi que

Figure 4.1. Ratification par les PMA des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme



Source : Nations Unies, Assemblée générale, Human Rights, Poverty and Governance in the Least Developed Countries: Rights-based Approaches Towards a New Framework of Cooperation, A/CONF.191/BP/8, New York, 13 mai 2001.

¹⁸⁶ Paul T. Zeleza et Philip J. McConaughay, eds., *Human Rights, the Rule of Law and Development in Africa*, University of Pennsylvania Press, 2004.

¹⁸⁷ Le PNUD classe dans la catégorie des États arabes 17 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Dans cette catégorie, les PMA sont les suivants : Djibouti, Somalie, Soudan et Yémen. Voir www.undp.org/regions/arabstates.

des droits collectifs du peuple arabe. Huit ans plus tard, la Ligue arabe a parrainé la rédaction de la Charte arabe des droits de l'homme, qui visait à remédier à un grand nombre de défauts de l'instrument précédent. Il manque toutefois à cette nouvelle charte certaines des protections prévues par le droit de l'homme international, notamment la liberté d'expression, de croyance et d'association, ainsi que des dispositions spécifiques appelant à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des enfants¹⁸⁸.

Malgré ces progrès, la mise en œuvre et l'application des normes convenues sont restées inégales. Dans de nombreux PMA, les droits de l'homme continuent de faire l'objet d'atteintes et d'être gravement négligés, tout particulièrement ceux des membres des groupes les plus vulnérables de la société, à savoir les femmes, les enfants, les minorités et les peuples autochtones. Il subsiste des lois et des pratiques discriminatoires dans de nombreux PMA, et l'on constate dans certains cas un manque évident de volonté politique de remédier à la situation.

Les droits de l'homme ont également pâti, dans de nombreux PMA, du manque d'intégration des instruments internationaux y afférents dans la constitution et les lois nationales. La ratification des instruments juridiques internationaux favoriserait selon toute vraisemblance de réels progrès en matière de compréhension, de reconnaissance, de promotion et de protection des droits de l'homme aux niveaux national et local, en particulier si les principales normes étaient adoptées dans la constitution et les cadres juridiques. Bien que nécessaires aux fins de la protection des droits de l'homme, la ratification des traités et l'amendement et la promulgation des lois ne suffisent pas : il faut également la volonté de mettre en œuvre et d'appliquer les principes et les normes ainsi énoncés.

Par ailleurs, dans les PMA, la protection des droits est fréquemment limitée par l'absence d'une réelle séparation des pouvoirs, le manque de freins et de contrepois et les faiblesses institutionnelles du secteur de la justice. Plus spécifiquement, il se présente des problèmes du fait des carences de l'application des lois (même lorsque celles-ci existent) et de l'insuffisance des connaissances des garanties juridiques des droits de l'homme, ainsi que du fait de l'absence, intentionnelle ou non, de la volonté politique de réprimer les violations des droits de l'homme. En outre, les PMA ont dû relever les défis particuliers de l'intégration des droits de l'homme dans les systèmes de justice traditionnelle, de la consolidation des valeurs de la dignité et de l'égalité des êtres humains dans les situations de post-conflit, et de la protection des droits des groupes minoritaires et notamment des femmes.

De nombreux PMA, ainsi que de nombreux pays de par le monde, éprouvent des difficultés à fournir des rapports appropriés sur les progrès qu'ils réalisent en matière de respect des droits de l'homme conformément aux différents instruments y ayant trait. Dans certains PMA, ces rapports ne sont pas considérés comme prioritaires par les pouvoirs publics; dans d'autres leur piètre qualité ou leur absence provient d'un manque de connaissances spécialisées en matière de droits de l'homme. De plus, les rapports sont souvent traités comme un exercice ponctuel et non pas comme un document permanent de l'instauration d'une culture des droits de l'homme dans le pays considéré. Dans certains cas, les PMA ne possèdent pas la capacité de fournir le travail nécessaire, qui exige des recherches considérables et une documentation détaillée, ni les ressources financières requises à cette fin. Dans de nombreux pays, différents acteurs interviennent dans la fourniture de ces rapports, en particulier des ONG de défense des droits de l'homme. Mais la société civile de certains PMA manque elle aussi de capacités, ce qui l'empêche de participer à la production d'un document où seraient consignées les pratiques nationales en matière de droits de l'homme.

Il est nécessaire d'adopter au niveau mondial une approche du suivi qui permette de repérer les atteintes aux droits de l'homme et de mettre en marche des mécanismes pour y porter

¹⁸⁸ Voir PNUD. *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe 2004 : Vers la liberté dans le monde arabe*, New York, 2005, pp. 76-77.

remède immédiatement. Ceci est particulièrement approprié pour les pays qui ont signé les instruments internationaux des droits de l'homme en émettant des réserves. Un juriste, Dieter Weiss, a noté à ce propos : « Le suivi et l'évaluation du processus législatif mérite l'attention et l'appui au niveau international. Pour le Bénin, le Ghana [qui n'est pas un PMA] et le Togo, des ONG activistes ont établi un *Observatoire de suivi de la situation du droit* qui a pour mission de procéder à des évaluations périodiques, de militer et de faire pression en faveur de réformes de politique, de recueillir des informations crédibles pour la recherche et les médias, et de formuler des critères pratiques pour mesurer l'intégration des conventions internationales dans le droit national. L'ONG *Center Africa Obota* a établi un réseau d'évaluation dans cinq autres pays d'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire [qui n'est pas un PMA], Mali, Niger et Sénégal. »¹⁸⁹ Le suivi ne doit toutefois pas s'en tenir là : il doit aller un peu plus loin pour déterminer si les tribunaux et les pouvoirs publics ont respecté les grands principes des instruments internationaux des droits de l'homme qui font partie de la législation nationale et comment ils ont procédé pour ce faire.

Renforcement des institutions nationales de défense des droits de l'homme

Depuis les années 90, de nombreux PMA ont manifesté leur volonté de promouvoir les droits de l'homme par la création d'institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDDH). Il est important de distinguer ces institutions et les offices des médiateurs. Ces institutions sont des organismes nationaux chargés de mandats généraux en matière de droits de l'homme, alors que les offices des médiateurs sont des institutions nationales chargées de traiter des carences ou des irrégularités de l'administration publique. Les INDDH sont des institutions spécialisées et autonomes créées par la loi aux fins d'intégrer « les principes internationaux des droits de l'homme dans le discours politique national et les structures et pratiques de l'État¹⁹⁰ ». Bien que leurs réalisations varient d'un pays à l'autre, de nombreuses INDDH ont contribué, dans les PMA, à accroître les capacités et l'expertise nécessaires pour promouvoir les normes internationales des droits de l'homme et pour les incorporer dans la législation, les politiques publiques et les pratiques de la nation¹⁹¹.

Le tableau 4.1 indique le statut des institutions nationales des PMA qui sont accréditées par un comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme. Les INDDH ont l'appui des Nations Unies depuis 1946¹⁹² car elles constituent un mécanisme important pour relier les efforts de promotion des droits de l'homme déployés par les instances gouvernementales et la société civile, bien qu'elles soient financées par l'État et, le plus souvent, bien qu'elles aient été créées par le parlement; malgré cela, elles sont censées fonctionner de manière indépendante et autonome.

En 1991, le premier Atelier international des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme a formulé un ensemble de recommandations et de principes dit « Principes de Paris », qui énoncent les critères d'admission et d'accréditation de telles institutions nationales. Les Principes de Paris ont été adoptés et confirmés par la Commission des droits de l'homme en 1992 et par l'Assemblée générale en 1993. Selon ces principes, les

De nombreuses INDDH ont contribué, dans les PMA, à accroître les capacités et l'expertise nécessaires pour promouvoir les normes internationales des droits de l'homme et pour les incorporer dans la législation, les politiques publiques et les pratiques de la nation.

¹⁸⁹ Voir Dieter Weiss, *The Law, Legal Certainty and Empowerment, the Concept of Law within a Cultural Context*, Institut d'économie internationale, Université libre de Berlin, Allemagne, 2002; en ligne à www.inwent.org/ef-texte/law/rep.htm#52.

¹⁹⁰ Institut danois des droits de l'homme; en ligne à www.humanrights.dk/frontpage/short/.

¹⁹¹ Voir ICHRP (International Council on Human Rights Policy - Conseil international pour l'étude des droits humains), *National Human Rights Institutions: Impact Assessment Indicators*, Genève, 2005.

¹⁹² ECOSOC, Résolution 2/9 de 1946.

INDDH doivent présenter les caractéristiques brièvement résumées ci-dessous pour être accréditées :

- ▶ Elles doivent être investies d'un mandat largement défini mettant l'accent sur la mise en œuvre nationale des normes internationales en matière de droits de l'homme, ce qui comporte un certain nombre de responsabilités
- ▶ Elles doivent être investies d'un mandat leur imposant d'exercer les fonctions principales suivantes :
 - Suivre la situation des droits de l'homme
 - Conseiller l'État sur la conformité aux normes internationales des droits de l'homme
 - Coopérer avec les organisations de défense des droits de l'homme régionales et internationales
 - Faire œuvre d'éducation et de formation dans le domaine des droits de l'homme
 - Recueillir et examiner les plaintes individuelles et les pétitions (facultatif)
 - Elles doivent avoir été établies par voie législative
 - Elles doivent être indépendantes du processus décisionnel gouvernemental
 - Il doit exister une représentation pluraliste de la société civile et des groupes vulnérables dans les organes de direction¹⁹³.

Les INDDH font face à de nombreuses difficultés dans les PMA et ailleurs. Leur efficacité est fortement limitée étant donné que beaucoup d'entre elles n'ont pas le pouvoir de régler les griefs des parties dont les droits de l'homme ont été violés. Dans certains pays, un tribunal spécial des droits de l'homme a été institué au sein du système judiciaire général, de manière à offrir aux INDDH un organe devant lequel des poursuites peuvent être intentées en cas d'atteintes aux droits de l'homme. Une autre source de difficultés commune tient à la lutte que ces institutions doivent livrer pour assurer leur indépendance et leur crédibilité vis-à-vis des pouvoirs publics ainsi que pour pouvoir agir en médiatrices entre l'État et la société civile.

Les études consacrées aux INDDH démontrent que leurs dirigeants ont joué un rôle clé pour faire en sorte qu'elles aient un impact réel sur la promotion et la protection des droits de l'homme au sein de la nation¹⁹⁴. L'efficacité de ces institutions est compromise lorsque leurs dirigeants ne sont pas disposés à protester contre les atteintes aux droits de l'homme, ou pas en mesure de le faire, soit par crainte de représailles, soit parce que l'institution est sous le contrôle du pouvoir exécutif. Malgré les difficultés notées ci-dessus, il est évident que de nombreuses INDDH des PMA sont fortement attachées à la promotion des droits de l'homme, et efficaces en la matière, non seulement au niveau national mais aussi au niveau régional. Elles ont également atteint un niveau élevé de crédibilité, de légitimité et de professionnalisme.

Parmi tous les PMA, l'Afrique se distingue comme la région où les INDDH ont été le plus généralement établies et où elles se sont montrées les plus efficaces. Sur un total de 14 INDDH, six sont pleinement accréditées¹⁹⁵ (Malawi, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, et Togo) et six sont accréditées avec réserve (Burkina Faso, Madagascar, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Tchad et Zambie). Bien que toutes les INDDH des PMA africains ne soient pas entièrement conformes aux Principes de Paris, leur création par la plupart des pays signale l'acceptation croissante de ce type d'instrument pour la promotion des droits de l'homme dans la région. En Asie, le Népal est le seul PMA qui possède une INDDH accréditée par la Commission des droits de l'homme des Nations

¹⁹³ Institut danois des droits de l'homme; en ligne à www.humanrights.dk/frontpage/short/

¹⁹⁴ Institut danois des droits de l'homme, « Country Reports: Supporting National Human Rights Institutes - a Strategic Niche for UNDP? ». Octobre 2004.

¹⁹⁵ Les INDDH obtiennent leur accréditation lorsqu'elles sont conformes aux normes énoncées dans les Principes de Paris.

Parmi tous les PMA, l'Afrique se distingue comme la région où les INDDH ont été le plus généralement établies et où elles se sont montrées les plus efficaces.

Tableau 4.1. Statut actuel (mai 2005) des institutions nationales de défense des droits de l'homme dans les PMA

Institutions nationales	Statut	Année de réexamen
AFRIQUE		
Malawi : Commission malawienne des droits de l'homme	A	2000
Niger : Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales	A	2001, 2002
Rwanda : Commission nationale des droits de l'homme	A	2001
Sénégal : Comité sénégalais des droits de l'homme	A	2000
Togo : Commission nationale des droits de l'homme	A	2000
Ouganda : Commission ougandaise des droits de l'homme	A	2001
Tchad : Commission nationale des droits de l'homme	A [®]	2000
République démocratique du Congo : Observatoire national des droits de l'homme	A [®]	2005
Madagascar : Commission des droits de l'homme	A [®]	2000, 2002
République-Unie de Tanzanie : Commission nationale des droits de l'homme	A [®]	2003
Zambie : Commission zambienne des droits de l'homme	A [®]	2003
Burkina Faso : Commission nationale des droits de l'homme	B	2002, 2005
Bénin : Commission béninoise des droits de l'homme	C	2000
Mauritanie : Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion	--	--
ASIE ET PACIFIQUE		
Népal : Commission nationale des droits de l'homme du Népal	A	2001, 2002
Afghanistan : Commission afghane indépendante des droits de l'homme	--	--
Maldives : Commission des droits de l'homme des Maldives	--	--
AMÉRIQUES		
Haïti : Office de la protection du citoyen	--	--

Classification aux fins de l'accréditation :

A : Conformité aux Principes de Paris

A[®] : Accréditation avec réserve, octroyée lorsqu'une analyse préliminaire indique la conformité de l'institution aux Principes de Paris, mais lorsque la documentation présentée est insuffisante pour qu'il soit conféré le statut A.

B : Statut d'observateur : institution n'étant pas pleinement conforme aux Principes de Paris ou documentation insuffisante pour déterminer sa conformité.

C : Non conforme aux Principes de Paris.

Sources : www.nbri.net/pdf/ICC%20Accredited%20NIs%202005.pdf; www.nbri.net/NationaldataList.asp.

Unies (qui en a accrédité 13 au total pour la région Asie-Pacifique)¹⁹⁶, mais l'on note des changements positifs dans la région. Ces dernières années, l'Afghanistan¹⁹⁷ et les Maldives se sont dotées d'une commission des droits de l'homme, et le Cambodge envisage d'établir une INDDH. (Il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'INDDH accréditée par les Nations Unies dans les Caraïbes, le Pacifique, ni au Moyen-Orient.) De nombreux PMA possèdent également des organes parlementaires spécialisés dans le domaine des droits de l'homme¹⁹⁸.

¹⁹⁶ L'INDDH du Népal s'est toutefois heurtée à des difficultés opérationnelles causées par les conflits et les situations d'urgence, qui ont limité sa capacité d'exercer ses fonctions fondamentales dans l'ensemble du pays ainsi que son indépendance.

¹⁹⁷ Voir www.aihrc.org.af/.

¹⁹⁸ On trouvera des détails sur les organes législatifs compétents en matière de droits de l'homme dans les profils des pays figurant à la fin du présent rapport.

Les INDDH sont importantes en raison de l'effet qu'elles peuvent avoir pour la promotion et la défense des droits de l'homme en inscrivant les normes des droits de l'homme à l'ordre du jour politique national, en proposant des mesures législatives nationales conformes aux normes internationales des droits de l'homme, en assurant le suivi et la documentation des atteintes aux droits de l'homme, et en faisant œuvre d'éducation et d'information dans ce domaine.

Constitutions et lois

De nombreux PMA ont procédé à des réformes de la législation et de la constitution pour améliorer et promouvoir la gouvernance démocratique; cette façon commune de procéder a été appliquée en particulier dans les situations de post-conflit où l'élaboration d'une constitution est devenue un élément essentiel des initiatives visant à asseoir l'État sur des fondations juridiques¹⁹⁹. Les limites des capacités des PMA peuvent faire obstacle à leurs efforts d'information et d'association de l'ensemble de la population à la formulation de la constitution. Dans de tels cas, la présence d'une société civile robuste est un atout de grande valeur. L'intervention de celle-ci dans le processus constitutionnel resserre les relations entre les détenteurs du pouvoir et le public et permet aux organisations de la société civile d'engager les citoyens dans une démarche qui intéresse la population de la nation toute entière. L'accroissement de la participation populaire exige une volonté de la part des pouvoirs publics et des organisations de la société civile d'éduquer et d'informer la population sur les développements relatifs à la constitution²⁰⁰. Dans les situations de post-conflit où la société civile n'est pas forte, il est difficile d'instaurer immédiatement un système politique pluraliste et le processus d'élaboration de la constitution peut alors comporter d'abord l'adoption d'une constitution intérimaire affirmant les valeurs de l'ouverture et de l'inclusion.

La participation à l'élaboration de la constitution a pris de multiples formes dans les PMA, qui dépassent de loin la simple ratification par voie de référendum²⁰¹. L'Afghanistan et l'Érythrée ont adopté des approches participatives distinctes, mais sont parvenus tous deux à encourager l'engagement des citoyens de manière transparente et à instaurer un cadre propice à la formation d'une société ouverte et inclusive respectant l'état de droit et les droits de l'homme de toute la population.

En Afghanistan, au lendemain des conflits, la Commission constitutionnelle a procédé à des consultations publiques de manière à rendre le processus d'élaboration de la constitution plus inclusif et plus participatif²⁰². La Commission d'examen de la constitution a établi des bureaux régionaux à Kaboul, Kandouz, Mazar-e-Sharif, Bamyán, Hérat, Gardez, Djalalabad et Kandahar, ainsi qu'au Pakistan et en Iran pour associer les réfugiés afghans au processus. Les consultations se sont déroulées en deux phases. La première a consisté à sensibiliser et à

L'intervention de la société civile dans le processus constitutionnel resserre les relations entre les détenteurs du pouvoir et le public.

¹⁹⁹ Voir Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'état de droit et l'administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit*, 23 août 2004, S/2004/616; PNUD, Centre d'Oslo pour la gouvernance, « Exploring the Paths toward Peace and Human Development », *Update*, juillet 2004; PNUD. « Evaluation of Afghanistan's State-building Process from a Human Security Perspective », *Afghanistan Human Development Report 2004: Security with Human Face*, Chapitre 5.

²⁰⁰ Bureau de l'USAID pour l'Afrique, Office du développement durable, « African Voices, A Newsletter on Democracy and Governance in Africa », Vol. 6, n° 3, Automne 1997, p. 4.

²⁰¹ Hassen Ebrahim, *Constitution-Making in Southern Africa - Challenges for the New Millennium*, 9-11 mai 2002, John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

²⁰² Voir Constitutional Commission of Afghanistan, *The Constitution-Making Process in Afghanistan*, 10 mars 2003; Babar Shah, *The Constitution Process in Afghanistan*, Institute of Strategic Studies (ISS), Islamabad, Pakistan, 2004; en ligne à www.issi.org.pk/strategic_studies_htm/2004/no_1/article/4a.htm; Bernett R. Rubin, « Crafting A Constitution for Afghanistan », *Journal for Democracy*, Vol. 15, n° 13, juillet 2004; Larry P. Goodson, « Afghanistan in 2004: Electoral Progress and an Opium Boom », *Asian Survey*, Vol. 45, n° 1, 2005, pp. 88-97.

éduquer le public pour lui faire comprendre l'importance de la nouvelle constitution dans la construction de la nation. Lors de la seconde phase, la Commission d'examen a recherché activement les apports d'Afghans de tous les groupes et de toutes les régions et en a tenu compte pour apporter des changements au texte du projet de constitution. Plus de 150 000 personnes ont participé à 523 réunions où elles ont ouvertement émis leurs opinions. Des dizaines de milliers de questionnaires ont été distribués et plus de 80 000 ont été remplis et renvoyés à la Commission d'examen. Quelque 6 000 propositions écrites et 17 000 opinions verbales issues des réunions ont également été soumises à l'appréciation de la Commission. Celle-ci a également publié un rapport résumant le vaste processus de consultation du public²⁰³. La Commission d'examen de la constitution a achevé ses travaux en l'espace de 5 mois et le texte définitif du projet de constitution a été rendu public pour commentaires complémentaires et réponses avant d'être présenté à la *Loya jirga* (grande assemblée tribale nationale).

En Érythrée, la Commission constitutionnelle a été formée par le gouvernement en 1994 avec pour mandat d'élaborer une constitution pour la nation qui venait d'accéder à l'indépendance. Près de la moitié des membres de la commission étaient des femmes et les neuf groupes ethniques érythréens y étaient représentés. Au début du processus constitutionnel, l'Érythrée a lancé des campagnes d'éducation civique qui consistaient en la production et la diffusion de documents décrivant le processus constitutionnel à l'intention du public, dans la langue nationale ainsi que dans les dialectes locaux. En outre, dans le cadre d'un plan en quatre parties visant à éduquer le public sur l'importance et le sens de la constitution, quelque 400 formateurs ont été mobilisés et ont ciblé les membres analphabètes de la société au moyen de chants, poèmes, pièces de théâtre, contes et émissions radio. Ils sont parvenus à atteindre plus d'un demi-million d'habitants²⁰⁴.

De même, au Rwanda, le public a été associé à chaque phase du processus d'élaboration de la constitution nationale, qui a abouti en 2002. Conformément aux dispositions arrêtées, le Plan d'action de la Commission constitutionnelle comportait de multiples phases, notamment « la formation et la sensibilisation de la population sur la Constitution; la consultation de la population sur le contenu de la Constitution; la validation et l'élaboration du projet de Constitution; [et] le référendum sur le texte de la Constitution tel qu'approuvé par le Parlement »²⁰⁵. Les membres du comité de rédaction ont effectué une tournée de six mois dans tout le pays, durant laquelle ils ont éduqué les Rwandais sur la constitution et ont recueilli leurs opinions.

Dans certains autres PMA, toutefois, le processus de formulation de la constitution a manqué de transparence et le public n'a pas été associé à ses diverses phases. La conséquence de ces déficiences a été le rejet du texte lors du référendum de ratification.

Outre une constitution solide qui établit un cadre propice à l'état de droit et au respect des droits de l'homme, les pays doivent également se doter de lois qui reflètent leur attachement à ces normes. Ainsi que le note la Banque mondiale, « l'existence d'un ensemble adéquat de règles constitue l'un des principaux piliers de l'état de droit »²⁰⁶. Les PMA font face à de multiples contraintes logistiques, humaines et financières dans leurs efforts visant à établir un tel cadre législatif. Les obstacles logistiques tels que le manque de locaux administratifs et de matériel pour la rédaction des textes législatifs posent des problèmes à de nombreux PMA. Même lorsque ces ressources existent, le manque de mécanismes de coordination entre les

²⁰³ « The Constitutional Process »; en ligne à www.unama-afg.org/constitution/draft.

²⁰⁴ Hassen Ebrahim, *Constitution-Making in Southern Africa - Challenges for the New Millennium*, 9-11 mai 2002, John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

²⁰⁵ Voir www.cjcr.gov.rw/plandactioncjc.PDF

²⁰⁶ Banque mondiale, *Cambodia - Legal and Judicial Reform Project, East Asia and Pacific Region*, Project ID #: KHPE71289.

différentes institutions qui doivent intervenir dans le processus de rédaction de la législation peut s'opposer à leur allocation et à leur emploi efficaces.

L'un des plus grands défis à relever pour l'établissement d'un ensemble adéquat de règles tient à la longueur et à la complexité du processus d'élaboration des lois et au fait que l'adoption de celles-ci n'est ni systématisée ni coordonnée. Les complications procédurales empêchent le public de comprendre la législation et donc d'y donner son adhésion. De plus, les capacités en matière de rédaction législative peuvent être particulièrement limitées. De nombreux PMA souffrent d'une pénurie de juristes et de nombreux officiels chargés de fonctions d'élaboration des textes ne possèdent pas une expérience juridique suffisante pour bien appréhender les complexités de la formulation et de la mise en œuvre des lois, notamment dans le domaine des transactions économiques complexes. Une bonne compréhension de ces procédures est essentielle pour formuler des lois qui instaurent un environnement attractif pour les investisseurs étrangers, d'où la nécessité d'une formation juridique pour les législateurs, ministres, avocats et autres membres des institutions de l'État. Certains PMA, tels que le Cambodge (avec l'assistance de la Banque mondiale), ont entrepris des programmes de réforme législative qui comprennent une formation juridique des législateurs chargés de la création des lois. Des cours de droit sont dispensés par la Faculté de droit de l'université de Phnom Penh, l'Institut national d'économie, l'Institut national de gestion et le Groupe de la réforme législative du Conseil des ministres (LRU)²⁰⁷. Ces initiatives de renforcement des capacités assurent un transfert de connaissances en matière d'élaboration des lois aux législateurs appropriés et leur permet de formuler un corpus législatif culturellement approprié. Par ailleurs, elles réduisent la nécessité de recourir aux donateurs pour l'élaboration de la législation et le risque de subir leur influence, ceux-ci ne tenant souvent pas compte des spécificités nationales.

Une autre exigence concernant la rédaction de la législation est que celle-ci (lois et constitution) soit cohérente par rapport aux accords internationaux relatifs aux droits de l'homme et que les normes de ces accords soient intégrées dans la législation nationale. Les efforts déployés dans ce sens favorisent l'adhésion à ces normes d'une importance cruciale²⁰⁸. Parmi les PMA, certains (tels que le Sénégal) adoptent l'approche dite moniste, selon laquelle lors de la ratification d'un instrument international ou de l'adhésion à un tel instrument, celui-ci est automatiquement intégré dans la législation nationale. D'autres PMA (tels que la Zambie) préfèrent l'approche dualiste, qui exige que les instruments internationaux fassent l'objet d'une incorporation distincte dans le droit national après leur ratification. L'approche dualiste peut être problématique car de nombreux pays sont lents à amender leur constitution et leurs lois pour les aligner sur les dispositions des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les normes reflétées dans ces instruments divergent souvent de celles qui sous-tendent la législation nationale et de nombreux gouvernements se montrent peu enclins à remédier à cette dichotomie. En conséquence, bien que beaucoup de PMA aient ratifié un grand nombre d'accords relatifs aux droits de l'homme, les normes correspondantes ne sont pas toujours intégrées dans la législation nationale et l'adhésion des pays aux accords reste purement formelle.

Parmi les exemples de PMA ayant entrepris des réformes parlementaires pour assurer la conformité de leur constitution aux dispositions des accords internationaux relatifs aux droits de l'homme figurent le Sénégal, qui a amendé son code pénal pour l'aligner sur la CEDAW et la Convention relative aux droits de l'enfant, et la Zambie, qui a adopté une loi sur la filiation et l'entretien des enfants de manière à ce que sa législation soit conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 5.

²⁰⁸ Christof Heyns et Frans Viljoen, « The Impact of the United Nations Human Rights Treaties on the Domestic Level », *Human Rights Quarterly*, 23, 2001, p. 487.

L'un des plus grands défis à relever pour l'établissement d'un ensemble adéquat de règles tient à la longueur et à la complexité du processus d'élaboration des lois.

État de droit et justice

L'existence de bonnes lois et d'une bonne constitution ne signifie pas que celles-ci sont appliquées. Les lois et les règlements sont vides de sens s'il n'y a pas de système judiciaire efficace et efficient pour en assurer l'application. Les PMA doivent posséder des institutions qui promeuvent l'état de droit non seulement dans sa lettre mais aussi dans la pratique. Cela exige une réelle séparation des pouvoirs entre les institutions de l'État, qui favorise l'exercice de la responsabilité redditionnelle. Il est essentiel également de renforcer le système judiciaire et de garantir l'accès à la justice pour tous les citoyens, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, et d'établir un système de justice pénale qui serve et qui protège la population.

Systèmes de justice parallèles

Les systèmes de justice traditionnels/coutumiers et les systèmes de justice fondés sur les lois modernes coexistent dans de nombreux PMA. Il en résulte une complexité juridique inutile et des problèmes liés à la légitimité, à la transparence, à la cohérence et à l'accessibilité²⁰⁹.

Le système de justice dit coutumier est régi par les règles traditionnelles et administré par les dirigeants ou les institutions sociales traditionnelles selon les normes traditionnelles. En revanche, le système de justice fondé sur les lois modernes est régi par ces lois, soutenu par des preuves documentaires et administré par l'État. On a pu avancer l'argument que les systèmes de justice traditionnels sont souvent plus accessibles pour les gens pauvres et défavorisés et qu'ils peuvent leur apporter des remèdes rapides, d'un coût abordable et effectifs. Le recours en justice devant les tribunaux coutumiers est populaire dans de nombreux PMA car les tribunaux modernes sont perçus comme lents, coûteux et difficilement accessibles. Au Bangladesh, par exemple, il est estimé que 60 à 70 % des différends locaux sont résolus par les systèmes traditionnels des *salish* (conseils d'arbitrage locaux), car le système judiciaire formel est perçu comme excessivement coûteux, particulièrement lent et moins accessible pour les groupes défavorisés²¹⁰. Toutefois, les systèmes traditionnels ne sont pas toujours efficaces et leurs décisions ne sont pas nécessairement justes²¹¹. Certains mécanismes coutumiers ont été accusés d'être discriminatoires à l'égard de certains groupes et de ne pas respecter le droit et les principes universels des droits de l'homme.

Les tribunaux modernes souffrent également de problèmes d'accessibilité dans de nombreux PMA. Ils fonctionnent généralement dans la langue officielle du pays, qui n'est pas toujours celle de la majorité des gens ou de certains grands groupes ethniques. L'appareil juridique et réglementaire officiel est généralement faible et insuffisamment développé car le système judiciaire ne possède pas les ressources ni les compétences nécessaires pour appliquer la loi et car il manque de transparence et de cohérence dans ses décisions. Dans certains PMA, le système judiciaire formel ne dispose pas de ressources suffisantes pour mener les enquêtes et il dépend dans une grande mesure de ressources étrangères pour ce faire.

Par ailleurs, les systèmes de justice parallèles sont souvent problématiques car leurs composantes traditionnelles et modernes ne sont généralement pas adéquatement intégrées et leurs sphères d'influence respectives ne sont pas clairement délimitées. C'est ainsi, par exemple, que la plupart des constitutions des PMA du Pacifique reconnaissent la place spéciale des traditions et des coutumes et confèrent aux chefs et anciens traditionnels le pouvoir de rendre la justice. Cependant, dans la plupart des pays, compte tenu de l'existence de systèmes de

Le recours devant les tribunaux coutumiers est populaire dans de nombreux PMA car les tribunaux modernes sont perçus comme lents, coûteux et difficilement accessibles.

²⁰⁹ Voir Dieter Weiss, *The Law, Legal Certainty and Empowerment, the Concept of Law within a Cultural Context*, Institut d'économie internationale, Université libre de Berlin, Allemagne, 2002; en ligne à www.inwent.org/ef-texte/law/rep.htm#t52.

²¹⁰ PNUD. *Programming for Justice: Access for All. A Practitioner's Guide to a Human Rights-Based Approach to Access to Justice*, Bangkok, PNUD, 2005, p. 100.

²¹¹ PNUD. *Practice Note: Access to Justice*, mars 2004, p. 4.

Encadré 4.1. Malawi et Mozambique : droits fonciers

La sécurité de la propriété foncière, à savoir le système d'institutions qui régit l'accès à la terre et l'utilisation de la terre, est d'une importance fondamentale pour le développement durable en Afrique australe. Elle confère aux agriculteurs des droits individuels de propriété de parcelles agricoles et garantit les droits collectifs d'utilisation des ressources communes dont dépendent des villages entiers.

Le gouvernement du Malawi et celui du Mozambique ont réagi aux conflits fonciers survenant de longue date sur leur territoire par l'adoption d'une politique foncière nationale et d'une loi foncière respectivement. Ces nouvelles mesures traitent toutes deux du problème de l'aliénation des terres résultant de la transition de la tenure foncière coutumière à la tenure à bail et elles reconnaissent l'existence de droits fonciers indépendants pour les femmes.

Au Malawi, la Politique foncière nationale a été adoptée en janvier 2002. Elle porte la tenure foncière coutumière au rang de régime juridique de « common law » et reconnaît les terres détenues selon le régime coutumier comme des propriétés privées. La politique prévoit l'enregistrement des terres coutumières et la délivrance de titres de propriété afin d'assurer la sécurité de la tenure aux propriétaires actuels de ces terres. En outre, les terres sont enregistrées au nom de tous les membres de la famille nucléaire, que les coutumes de la société soient matrilineaires ou patrilineaires, de manière à établir l'égalité des droits pour les hommes et les femmes en matière d'héritage de la propriété foncière. Par ailleurs, des comités fonciers de village et des tribunaux fonciers de village ont été institués pour démocratiser le processus d'allocation des terres villageoises et le rendre plus transparent.

Au Mozambique, le Parlement a adopté la Loi et réglementation foncières en 1997, en vertu desquelles la terre est propriété de l'État et ne peut être ni vendue ni hypothéquée. La loi reconnaît les droits de tenure foncière coutumiers, exige la consultation et la participation des communautés locales en cas d'aliénation des terres, permet aux communautés locales de solliciter un titre d'utilisation des terres et accorde aux femmes des droits fonciers. Elle renforce la capacité des petits agriculteurs à défendre leurs droits fonciers lorsqu'ils font face à la concurrence d'intérêts commerciaux. De plus, le Mozambique a déjà procédé à l'harmonisation de son régime foncier, de son régime matrimonial et de ses lois sur l'héritage. Pour assurer la bonne mise en application de la loi, quelque 200 organisations de la société civile ont mené une campagne d'information des communautés locales sur le nouveau régime foncier. Elles ont ainsi informé les producteurs, les exploitants et les gens d'affaires sur leurs droits et leurs obligations au titre de la loi foncière, ce qui a eu un effet habilitant sur la population.

Sources : Commission économique pour l'Afrique, Land Tenure Systems and Sustainable Development in Southern Africa, ECA/SA/EGM.Land/2003/2, Bureau de la CEA pour l'Afrique australe, Lusaka, Zambie, décembre 2003; Laurel L. Rose, « Women's Strategies for Customary Land Access in Swaziland and Malawi: A Comparative Study », Africa Today, Vol. 49, n° 2 pp. 123-149.

justice parallèles, le rôle de ces chefs et anciens n'est pas clairement défini.

Le droit coutumier et le droit étatique moderne sont souvent en contradiction directe, cette contradiction se manifestant de façon courante dans le domaine des droits fonciers, par exemple²¹². Dans de nombreux PMA africains, les petits agriculteurs détiennent leur terre conformément au régime foncier coutumier (voir l'encadré 4.1), mais ils risquent d'en être dépossédés au profit de ceux qui l'achètent en vertu du droit législatif moderne ou du fait d'une intervention directe de l'État. Ces appropriations ont souvent lieu selon un processus clandestin qui fait que les personnes affectées ne peuvent strictement rien pour s'opposer au transfert de la terre. Les pays qui ont connu la colonisation font face à des problèmes d'une ampleur particulière en matière de propriété foncière en raison des conflits du régime tradi-

²¹² Voir Commission économique pour l'Afrique, *Land Tenure Systems and Sustainable Development in Southern Africa*, ECA/SA/EGM.Land/2003/2, Bureau de la CEA pour l'Afrique australe, Lusaka, Zambie, décembre 2003.

tionnel de propriété et d'exploitation et du régime foncier moderne appuyé par les pouvoirs publics, et il en résulte une insécurité de la propriété.

Les systèmes de justice parallèles ont eu des effets particulièrement déshabilitants pour les femmes. Il arrive souvent qu'en vertu du droit législatif, les femmes aient le droit d'être propriétaires terriennes, mais elles ont rarement les ressources qui le leur permettraient. En vertu du droit coutumier, elles jouissent d'un droit secondaire de tenure foncière, mais elles sont déchues de ce droit dès que le mariage se termine (quelle qu'en soit la raison). De plus, les femmes sont souvent exposées à des actes de discrimination et de violence lorsqu'elles cherchent à exercer leurs droits fonciers, leurs droits à l'héritage et leurs autres droits sociaux et économiques. Bien que les législateurs de la plupart des pays aient tenté de résoudre ces difficultés, ils se sont souvent arrêtés avant d'apporter des améliorations significatives à la situation. Le principal problème est que dans beaucoup de pays, la constitution contient des contradictions internes et qu'elle autorise l'application des lois coutumières/religieuses dans le domaine du droit des personnes et de la famille (avec le consentement des parties), malgré la nature discriminatoire de ces lois. Même dans les constitutions qui font une place privilégiée au droit législatif, l'application de la loi est souvent défailante; en outre, étant donné les contraintes de temps et de ressources financières, les femmes ne s'adressent pas à ces systèmes judiciaires pour faire valoir leurs droits. Dans certains PMA africains, par exemple, bien que la constitution prévoit des actions palliatives pour remédier aux déséquilibres historiques du pouvoir, elle s'en remet également aux pratiques coutumières dans les domaines du mariage, de l'héritage, de la succession et des droits de propriété, qui peuvent être discriminatoires à l'égard des femmes.

En outre, les systèmes de justice parallèles ont été accusés d'inefficacité dans de nombreux cas, étant donné que les demandeurs se pourvoient de manière opportuniste devant les deux systèmes, dans l'espoir d'obtenir un jugement qui leur donne gain de cause. Par ailleurs, la sécurité de la tenure foncière dépend parfois des bonnes relations des petits propriétaires avec le chef ou le représentant des autorités traditionnelles. (La situation actuelle n'est pas entièrement mauvaise : le Samoa et Vanuatu, par exemple, ont mis en œuvre de nouvelles initiatives pour résoudre les problèmes complexes présentés par les différends fonciers coutumiers de manière efficace.)

Les oppositions et les contradictions entre les deux systèmes de justice ont amené beaucoup de gens à percevoir leur culture et leurs valeurs traditionnelles comme incongrues avec les principes et les structures de la démocratie libérale, notamment avec le principe de la séparation des pouvoirs. L'intégration des modes de gouvernance traditionnels et modernes est donc souhaitable en ce qu'elle peut encourager une large acceptation des rôles et des systèmes législatifs, inspirer confiance dans la démocratie participative et établir sa légitimité, ainsi que permettre de tirer parti des connaissances locales (voir l'encadré 4.2).

Dans plusieurs PMA de la région Asie-Pacifique, par exemple, la collaboration avec les organes du pouvoir traditionnel local a aidé les membres de la société civile à mieux comprendre le système démocratique et le processus législatif. Elle leur a également apporté l'occasion d'éduquer les habitants sur le système démocratique, ce qui les a encouragés à participer au fonctionnement de ses institutions²¹³. Par exemple, en novembre 2001, le Bhoutan a entrepris la rédaction d'une constitution conçue pour instaurer un système politique unique incorporant des éléments de la démocratie occidentale et puisant simultanément dans les traditions et la culture historique du pays²¹⁴. De même, le fait de s'appuyer sur les structures gouvernementales traditionnelles existantes a aidé le nouveau gouvernement du Timor-Leste

L'intégration des modes de gouvernance traditionnels et modernes peut encourager une large acceptation des systèmes législatifs, inspirer confiance dans la démocratie participative et établir sa légitimité, et tirer parti des connaissances locales.

²¹³ John K. Johnson et Robert Nakamura, *Concept Paper on Legislatures and Good Governance*, 1999, pp. 25-28.

²¹⁴ Patrick Keuleers, *Governance in the Least Developed Countries in Asia and Pacific*, Bangkok, 2004, p. 10.

Encadré 4.2. Rwanda : application de mécanismes novateurs en quête de la justice

A la suite du génocide de 1994 au Rwanda, divers efforts ont été déployés aux fins de déterminer les modalités optimales qui permettraient de faire justice, pour les victimes comme pour les auteurs des faits, et de rétablir la paix et la confiance au sein de la population. À une extrémité du spectre, le Conseil de sécurité a créé le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour juger les auteurs du génocide. Simultanément, et compte tenu de la lenteur fréquente des procédures formelles, le Rwanda a également appliqué une solution alternative à base communautaire, celles des juridictions « gacaca ».

Le TPIR a pour mandat de poursuivre les responsables du génocide et d'autres violations du droit humanitaire commis en 1994. Il a inscrit à son actif des accomplissements significatifs en matière d'interprétation et de concrétisation du droit international des droits de l'homme; il a été, par exemple, le premier tribunal international qui ait interprété la notion de génocide selon la définition qu'en donne la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. En outre, pour la première fois de l'histoire, le TPIR a défini le viol comme un crime de génocide, dans la mesure où cette violation est commise dans l'intention de détruire un groupe donné. De plus, par leur collaboration avec le TPIR, d'autres PMA africains ont manifesté leur attachement à l'établissement de l'état de droit en Afrique. Le Mali et le Bénin, par exemple, ont conclu des accords avec le TPIR en vertu desquels ils assureront l'incarcération des auteurs de génocide.

En 1998, le gouvernement du Rwanda a proposé d'employer les juridictions gacaca pour juger les 120 000 auteurs et collaborateurs du génocide de 1994 encore détenus dans l'attente d'un procès dans le système de justice formelle. Le système des gacaca souligne l'importance de la participation du public au processus judiciaire. Il offre un forum au sein duquel les témoins, les survivants et les accusés débattent des faits qui ont eu lieu au cours du génocide, aux fins d'établir la vérité et d'identifier les victimes et les coupables. Après l'adoption en mars 2001 de la « Loi gacaca », le gouvernement a créé environ 11 000 juridictions. Des juges non professionnels, les « inyangamugayo » (personnes intègres), ont été élus par les communautés pour former des groupes de 19 membres chargés de présider les débats communautaires et de décider des sanctions à imposer aux coupables. Les inyangamugayo ont reçu une formation en 2002 et la phase pilote des gacaca a commencé en juin 2002.

Les procès s'articulent en trois phases. La première phase consiste à recueillir l'information sur les événements et les personnes impliquées et à identifier les plaintes et les accusations contre chaque prévenu. La seconde phase porte sur la préparation du procès intenté aux accusés et sur leur classement selon quatre catégories de crime de génocide de gravité distincte. La troisième phase est celle du prononcé du jugement aux quatre niveaux juridictionnels. Les juridictions gacaca, qui ont été largement soutenues par la communauté internationale et le PNUD, offrent une solution alternative novatrice face à la lenteur du processus judiciaire formel. Elles ont contribué à unir la société rwandaise, à rétablir la confiance, à faire connaître la vérité sur le génocide et à assurer au public l'accessibilité de la justice.

Sources : www.fas.harvard.edu/~socstud/rwanda/; UNDP Query: Rwanda/Consultants/Post Conflict Justice and Information Systems, Kjetil Hansen, 16 février 2004.

à établir des conditions favorables à la stabilisation de la situation au lendemain des conflits et à opérer une transition vers une société inclusive²¹⁵.

Dans de nombreux petits États insulaires, tels que les Îles Salomon et Tuvalu, les systèmes parallèles de justice formelle et de justice traditionnelle ont été institutionnalisés et les décisions des tribunaux autochtones peuvent faire l'objet de procédures d'appel devant les tribunaux formels. L'expérience a montré que les processus de réformes visant à élargir l'accès des gens à la justice doivent chercher à intégrer de manière optimale les formes de justice traditionnelles et de droit public. À Vanuatu, le Conseil national des chefs s'emploie, avec une aide extérieure, à élaborer un projet de loi prévoyant la codification des lois orales. Il a été recommandé de reconnaître le potentiel que peuvent avoir les chefs de par leur statut et

²¹⁵ PNUD. *Challenges to Democracy*, 2004.

les contributions qu'ils peuvent apporter à l'amélioration de la gouvernance et de la conduite des agents publics²¹⁶.

L'élimination des contradictions des systèmes parallèles et l'intégration des lois traditionnelles dans les systèmes formels peuvent accroître la protection des droits des femmes. Dans certains pays, des mesures législatives formelles ont été prises aux fins de réformer le droit coutumier. Beaucoup ont également adopté des lois nationales qui éliminent les disparités entre les sexes. Ces lois portent sur l'égalité des femmes dans le mariage, établissant notamment des protections contre le viol marital, les droits d'acquisition de biens meubles et immeubles et les droits des femmes dans le travail : égalité des salaires, congés de maternité, actions palliatives et protection contre le harcèlement sexuel sur les lieux de travail. C'est ainsi, par exemple, que la Zambie a créé des tribunaux pour enfants et que la République-Unie de Tanzanie a élaboré des lois pour réprimer la violence sexuelle masculine à l'encontre des femmes et des enfants. Au Malawi et au Mozambique, de nouvelles lois foncières traitent de l'aliénation des terres résultant de la transition du régime coutumier au régime de la tenure à bail. Au Mozambique, la reconnaissance des droits de tenure collectifs pour les associations et les communautés favorise la démocratie et la responsabilisation de l'administration foncière. De plus, le pays a déjà harmonisé son régime foncier avec les lois sur le mariage et l'héritage pour s'assurer que les femmes puissent bénéficier des avantages du nouveau droit foncier.

Dans la préparation et la planification des réformes juridiques, il est important de tenir compte du fait que le droit coutumier n'est pas statique et qu'il évolue en fonction des besoins des communautés. Les réformes doivent donc se concentrer non seulement sur le contenu des lois coutumières mais aussi sur la réalité sous-jacente qui est que ce sont des règles visant à un partage durable et équitable des ressources. Les femmes étant aujourd'hui majoritaires dans le secteur agricole dans tous les PMA, les réformes du droit coutumier doivent s'attacher à leur accorder des protections spécifiques. La réforme de la République-Unie de Tanzanie exige la collation et l'analyse de toutes les lois coutumières ayant trait à la terre. Le Plan d'action ougandais comporte des dispositions analogues et recommande que la Commission de réforme foncière soit renforcée pour lui permettre de tenir des consultations, en particulier avec les femmes, avant d'émettre des propositions. Dans l'ensemble, étant donné la faiblesse persistante du système de justice formel dans de nombreux PMA ainsi que les récents défis du VIH/SIDA et des conflits qui viennent l'affaiblir encore, il y a des mérites incontestables à se tourner vers les systèmes traditionnels pour régler les différends, rendre la justice et protéger les droits des habitants.

Accès à la justice

La non-discrimination et l'égalité constituent deux des principes des droits de l'homme et de l'état de droit. Toutefois, dans de nombreux PMA, l'application des lois interdisant la discrimination et assurant la protection des droits est fortement discrétionnaire. Bien trop souvent, les pauvres et les gens les plus vulnérables (notamment les femmes, les minorités et les personnes vivant avec le VIH/SIDA) sont privés de leurs droits et de l'accès à la justice.

Dans les PMA, comme dans de nombreux pays de par le monde, la distance, la lourdeur, les coûts et la lenteur excessif du système judiciaire font que les pauvres et les membres de groupes vulnérables n'essaient même pas d'y accéder. En 2002, il y avait moins de 10 juges ou magistrats professionnelles pour 100 000 habitants aux Maldives et moins de 1 pour 100 000 habitants en Éthiopie. Le nombre de femmes juges dans ces pays était insignifiant. Le nombre de personnes traduites en justice en Afghanistan était de moins de 4 pour 100 000 habitants. Le personnel du ministère public en Zambie était de 0,18 personne pour 100 000 habitants en 2001. Au Népal, en 2000, les effectifs des forces de police étaient de moins de 200 pour

Les réformes visant à élargir l'accès à la justice doivent chercher à intégrer de manière optimale les formes de justice traditionnelles et de droit public.

²¹⁶ Thuy Mellor et Jak Jabes, *Governance in the Pacific: Focus for Action 2005-2009*, BASD, 2004, p. 37.

L'accès à l'information juridique et la connaissance des lois pertinentes sont des composantes cruciales des efforts visant à créer un ensemble de lois adéquates et à instaurer l'état de droit dans les PMA.

100 000 habitants, le personnel féminin étant de moins de 6 pour 100 000 habitants²¹⁷.

Une autre réalité troublante est que même lorsque ces groupes vulnérables parviennent à accéder à la justice, ils se heurtent à une discrimination grave et systématique. Les données provenant de toutes les régions indiquent que l'accès à la justice est limité dans les PMA par la corruption et l'abus de pouvoir. En Asie, en un effort visant à traiter plus efficacement les problèmes complexes de la corruption et des crimes qui y sont liés, les forces d'application de la loi ont souvent été complétées par des organismes anti-corruption spécialisés. Ces organismes sont soit indépendants, soit intégrés dans les entités d'application de la loi existantes et ils ont pour mission explicite de combattre la corruption. Toutefois, dans la plupart des PMA de la région Asie-Pacifique, les organismes de lutte contre la corruption ne sont pas habilités à régler eux-mêmes les affaires; le succès de leurs travaux dépend donc dans une grande mesure de la coopération et des bonnes communications avec les autres organismes d'application de la loi, notamment la police, le ministère public et les tribunaux, ainsi que du bon fonctionnement de ceux-ci. La réforme de ces organismes n'a pas fait l'objet ces dernières années d'une grande attention²¹⁸.

Les rapports de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies indiquent que la corruption dans le système judiciaire de certains PMA affecte directement la capacité et la volonté des institutions de ce système d'assurer la protection juridique de tous les droits de l'homme²¹⁹. Ces circonstances mettent tout particulièrement en cause la capacité de l'appareil judiciaire de garantir le droit à un procès équitable et à l'application non discriminatoire de la loi²²⁰.

Un autre obstacle à l'accès à la justice dans les PMA est le fait que les tribunaux et les institutions de protection des droits de l'homme sont absents des communautés locales, des régions rurales et des îles isolées. Dans les PMA du Pacifique, ainsi que dans d'autres PMA d'Asie et d'Afrique, les tribunaux sont situés à des distances considérables et les gens vivant dans les îles éloignées ou hors des grands centres urbains éprouvent des difficultés à y accéder. Même lorsque ces institutions possèdent des antennes dans les collectivités locales, le manque de capacités opérationnelles les empêchent de rendre la justice. Les tribunaux de la plupart des PMA sont insuffisamment dotés en ressources financières et humaines. La plupart des PMA n'ont pas assez de juges et d'avocats formés, ce qui se traduit par une charge de travail excessive et de longs retards dans le traitement et la résolution des affaires; dans de nombreux cas, les suspects sont détenus pendant des années en attente de procès. Comme l'indique le tableau 4.2, plus de la moitié de la population carcérale de 17 PMA est composée de personnes en détention provisoire avant leur procès.

Les faiblesses et les défaillances institutionnelles en sont pas les seuls facteurs qui limitent l'accès à la justice. L'élaboration d'une culture des droits de l'homme exige une connaissance générale des droits. Il est particulièrement difficile pour les citoyens de demander justice s'ils ne sont pas bien informés et éduqués sur leurs droits; il faut également qu'ils sachent comment opèrent les institutions judiciaires de l'État. Les tendances actuelles de toutes les régions indiquent que la plupart des habitants des PMA manquent de connaissance en la matière, le problème étant encore compliqué par la lourdeur des procédures et des lois.

L'accès à l'information juridique et la connaissance des lois pertinentes sont des composantes cruciales des efforts visant à créer un ensemble de lois adéquates et à instaurer l'état

²¹⁷ ONUDC, *7e et 8e Enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale*, en ligne à www.unodc.org/unodc/en/crime_cicp_survey_eighth.html#responses.

²¹⁸ Voir l'Initiative BAD/OCDE de lutte contre la corruption dans la région Asie/Pacifique; en ligne à www1.oecd.org/daf/ASIAcom/.

²¹⁹ Commission des droits de l'homme, *Civil and Political Rights, Including the Question of Independence of the Judiciary, Administration of Justice, Impunity*, E/CN.4/2004/60/Add.1, 4 mars 2004.

²²⁰ Patrick Keuleers, *Governance in the Least Developed Countries in Asia and Pacific*, Bangkok, 2004, p. 19.

de droit dans les PMA. Le respect de l'état de droit suppose au préalable non seulement qu'il existe un ensemble de règles, mais également que celles-ci soient connues à l'avance et portées constamment à la connaissance de la population. Certains PMA se sont assurés que le grand public comprend bien les lois en les publiant régulièrement. Cette pratique confère également de la transparence au processus législatif, permet aux citoyens de tenir les institutions judiciaires et les organismes d'application de la loi responsables de leurs actes, et entretient un environnement juste qui encourage l'investissement et incite à la confiance la population du pays et la communauté internationale. Toutefois, dans de nombreux PMA qui se sont engagés à publier les lois, des contraintes financières ont fait obstacle à la parution régulière des publications et des autres véhicules médiatiques, qui n'exercent donc plus qu'imparfaitement leur fonction de promotion de la connaissance. Au Cambodge, par exemple, où la constitution prévoit la publication des lois au Journal officiel, les limites de capacités rendent cette publication irrégulière²²¹. Les ONG et les autres organisations de la société civile peuvent être particulièrement utiles ici en œuvrant avec les instances gouvernementales pour diffuser les connaissances sur la législation et pour éduquer le public.

Dans plusieurs PMA, les services d'assistance judiciaire sont rares et, lorsqu'ils existent, sont faibles. Au Bangladesh, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, les organisations de la société civile se sont avérées très actives pour pallier aux carences en la matière, en dispensant des services d'assistance judiciaire et d'éducation sur les droits. Dans les PMA, les réformes visant à garantir l'accès à la justice se sont généralement concentrées dans un premier temps sur l'amélioration du système judiciaire et du secteur de la justice pénale. En Ouganda, par exemple, le centre d'aide judiciaire de l'Association ougandaise des femmes juristes (FIDA), établi en 1987,

Tableau 4.2. Personnes en détention provisoire avant procès dans divers PMA

Pays	Année	Personnes en détention provisoire avant procès en pourcentage de la population carcérale
Angola	2003	59
Bangladesh	2004	60
Bénin	1999	65
Burkina Faso	2001	58
Burundi	2004	63
Cambodge	2004	31
Cap-Vert	1999	37
Comores	1998	50
Djibouti	1999	57
Gambie	1999	19
Guinée	2002	51
Haïti	1999	84
Îles Salomon	2005	35
Kiribati	2004	6
Lesotho	2005	16
Madagascar	1999	65
Malawi	2003	24
Mali	2002	67
Mauritanie	2003	13
Mozambique	1999	73
Myanmar	2004	13
Népal	2002	60
Ouganda	2005	58
RDP lao	2004	1
République-Unie de Tanzanie	2004	49
Rwanda	2002	2
Samoa	2003	7
Sao Tomé-et-Principe	2002	59
Sénégal	2000	33
Soudan	2003	10
Tchad	2002	23
Timor-Leste	2003	71
Togo	1998	55
Vanuatu	2003	9
Zambie	2003	39

Source : www.kcl.ac.uk/depsta/rel/icps/worldbrief/highest_to_lowest_rates.html.

²²¹ Banque mondiale, « Cambodia - Legal and Judicial Reform Project, East Asia and Pacific Region », Project ID #: KHPE71289.

Encadré 4.3. Yémen : modernisation du secteur judiciaire

Le Yémen a apporté des améliorations notables à son secteur judiciaire, grâce au Projet de modernisation du secteur judiciaire appuyé par le PNUD. Les principaux objectifs de ce projet étaient de renforcer l'autonomie du pouvoir judiciaire, d'accorder à la population un accès élargi à la justice et d'assurer une administration équitable et efficiente de la justice. De plus, les mesures de réforme visaient à accélérer la croissance économique et à créer un environnement propice à l'investissement. Au Yémen, les principales réalisations du Projet de modernisation ont été l'établissement d'un système de gestion des affaires judiciaires (SGAJ) dans deux tribunaux pilotes, d'une ligne téléphonique et d'un bureau d'aide juridique assurant une assistance juridique gratuite, d'un système d'information judiciaire électronique avec un site web, et d'un Groupe de recherche juridique sur Internet.

Le Projet de modernisation a mis le SGAJ en application au tribunal de Sana'a-Ouest. Toutes les affaires soumises à l'appréciation du tribunal sont enregistrées dans le système et classifiées de manière à permettre l'extraction de statistiques et d'informations et la production de rapport à des fins de gestion. Ceci vise à améliorer le suivi, à lutter contre la corruption, à fournir un système d'alerte avancée et à rationaliser les procédures judiciaires.

Les services de la ligne téléphonique et du bureau d'aide sont gratuits; ils sont assurés par un juriste professionnel qui donne des renseignements juridiques et offre une assistance judiciaire au public. Ce juriste dispense également, dans les locaux du tribunal, des conseils juridiques aux femmes et aux autres groupes vulnérables tels que les analphabètes et les enfants. Le bureau d'aide fournit également des informations aux plaideurs sur leurs droits en tant que défendeurs et sur les frais de justice.

La base de données juridiques électronique soutenue par le Projet de modernisation contient les textes de toutes les lois du Yémen et de toutes les décisions de la Cour suprême; le public et les juges peuvent y accéder par le site web du ministère de la Justice (www.moj.gov.ye). Grâce à cette base de données, les juges peuvent suivre plus facilement la jurisprudence de la Cour suprême et s'y conformer, ce qui accroîtra la transparence.

Le Groupe de recherche juridique sur Internet, établi au siège du ministère de la Justice à Sana'a, offre accès à Internet 24 heures sur 24 aux magistrats et au personnel. Il leur permet d'effectuer des recherches sur les expériences en matière juridique d'autres régions du monde susceptibles de bénéficier au Yémen et d'en tirer des enseignements. Le Projet de modernisation a également développé un site web en langue anglaise où les investisseurs étrangers peuvent trouver facilement des informations sur le ministère de la Justice du Yémen, ce qui ne peut que favoriser l'apport d'investissements.

Source : Communiqué de presse du PNUD, « UNDP Launches Hotline for Free Legal Assistance and Supports Automated Legal Information and Case Management System », 19 mars 2005; www.yemen.gov.ye/egov/justice-english/index.html.

a joué un rôle d'une grande importance dans l'accroissement des connaissances relatives aux droits dans le pays²²².

Renforcement de l'appareil judiciaire

Étant donné que seul l'État peut garantir les droits, le renforcement de l'appareil judiciaire est un objectif important dans les PMA. Le système judiciaire est le gardien de la constitution et il joue un rôle clé dans l'établissement de l'état de droit, la protection des droits de l'homme et l'instauration de conditions favorables à la croissance économique. Il doit être capable de garantir la résolution équitable, prompt et transparente des différends aux particuliers, aux agents économiques et à l'État. Certains PMA, tels que le Yémen, ont accompli des progrès appréciables en matière de modernisation de leur système judiciaire et de la fourniture de services à leur population (voir l'encadré 4.3).

Dans la plupart des régimes démocratiques, le pouvoir judiciaire partage à parts égales avec le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif la responsabilité d'assurer la bonne gouvernance. Un

²²² Voir www.wougnet.org/Profiles/fidau.html

système judiciaire efficace analyse soigneusement les cadres juridiques du point de vue de leur crédibilité et veille à ce que les entités des autres pouvoirs soient pleinement responsables de leurs actes et de leurs décisions, conformément à la loi. Le système judiciaire joue ainsi un rôle clé dans la lutte contre la corruption. L'importance spécifique des institutions judiciaires est reconnue par la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui consacre un article spécifique (article 11) aux questions judiciaires. Dans de nombreux pays, cependant, le pouvoir judiciaire est le maillon le plus faible de la chaîne de la gouvernance. Lorsque la corruption est répandue, la majorité de la population regarde d'un œil sceptique les groupes internes de lutte contre le phénomène qui sont rattachés aux services du procureur général, par exemple. (Au Mozambique, la capacité du procureur de la république à prendre des mesures de prévention et à coordonner ses actions avec la société civile et les organisations de jeunes a été gravement compromise par la corruption, réelle et perçue.) Si le système judiciaire est faible et imprévisible, les efforts visant à fournir des voies de recours par l'intermédiaire des tribunaux sont problématiques. C'est au niveau du pouvoir judiciaire que la corruption fait le plus grand mal et c'est à ce niveau aussi que les réformes ont le plus grand potentiel d'amélioration de la situation. L'expérience de la Sierra Leone en est une bonne illustration (voir l'encadré 4.4).

L'indépendance du pouvoir judiciaire est d'une importance cruciale pour assurer le bon fonctionnement des institutions. Le système judiciaire doit être perçu par le public comme un organe impartial et accessible qui s'attache à protéger les droits de la population. La séparation des pouvoirs au sein du gouvernement est indispensable est essentielle à cet égard. Bien que la constitution de nombreux PMA établisse les fondations d'un système judiciaire autonome et de la séparation des pouvoirs, le pouvoir judiciaire n'a souvent pas le même respect qui est

Encadré 4.4. Sierra Leone : campagne en faveur de la bonne gouvernance

En 2002, les Sierra-Léonais ont institué le Groupe national de responsabilité (*National Accountability Group - NAG*) en tant qu'organisation de la société civile autonome pour lutter contre la corruption généralisée résultant de décennies de guerre civile. Le NAG est actuellement affilié à Transparency International, ONG internationale luttant contre la corruption qui est aussi l'organisation point de contact locale de la Campagne pour la bonne gouvernance de la Sierra Leone. La mission du NAG est de « surveiller attentivement la conduite des fonctionnaires publics et de s'efforcer d'éliminer la corruption, les irrégularités fiscales et l'injustice de la Sierra Leone ».

Le NAG a déjà commencé à développer des relations avec la Commission anti-corruption gouvernementale et cherche à établir des partenariats avec d'autres entités du secteur public chargée de lutter contre ce phénomène. Il s'efforce également de collaborer avec d'autres organisations de la société civile afin de former une coalition anti-corruption.

Le NAG œuvre avec les entités gouvernementales et les organisations de la société civile pour sensibiliser le public sierra-léonais à la corruption par des activités d'éducation, des pièces de théâtre, des bulletins d'information et des communiqués de presse. Transparency International fournit au NAG des affiches, des manuels et d'autres documents à diffuser dans le cadre d'une campagne publique contre la corruption. La campagne comporte une semaine nationale anti-corruption durant laquelle le NAG collabore avec des groupements théâtraux pour coordonner des représentations de sketches et de pièces de théâtre qui peuvent être diffusées à la radio et à la télévision. Les établissements d'enseignement sont encouragés à informer les étudiants sur la corruption et la transparence. Le NAG facilite des débats à large base qui ont lieu à Freetown, la capitale, ainsi que dans d'autres régions du pays et qui sont radiodiffusés. Il s'efforce également d'organiser un forum public où les candidats à la présidence de la république pourront débattre des questions liées à la corruption. Enfin, le NAG a formé un partenariat avec la Commission anti-corruption pour distribuer régulièrement aux législateurs des matériels qui signalent les effets néfastes de la corruption et encouragent les parlementaires à lancer des campagnes législatives pour l'exposer et pour la réduire.

accordé aux autres pouvoirs. Il fait fréquemment l'objet de pressions de la part d'un pouvoir exécutif ou d'un parlement puissants, ce qui peut le reléguer au rang de conseiller du pouvoir exécutif, par exemple, et à la perte de son indépendance dans ses décisions. En l'absence d'une bonne séparation des pouvoirs, les politiciens peuvent apporter des changements à l'état de droit à leur gré pour des raisons de commodité, ce qui met en cause le droit du peuple et des agents économiques à entreprendre des activités économiques, sociales et politiques et à participer à de telles activités de manière prévisible.

Dans de nombreux PMA, les droits et les libertés occupent généralement une place prioritaire dans la constitution, et des dispositions sont prévues pour assurer l'indépendance du système judiciaire. C'est ainsi que l'article 5 de la Constitution du Yémen proclame l'attachement du pays aux droits codifiés dans les grands instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et que l'article 147 établit l'indépendance du système judiciaire en tant qu'institution ainsi que celle des juges individuels. Toutefois, dans les PMA, beaucoup de ces dispositions sont compromises par la domination historique du pouvoir judiciaire par le pouvoir exécutif. Le chef de l'État assure généralement la présidence des instances constitutionnelles et les jugements sont prononcés et exécutés en son nom. Ce déséquilibre des pouvoirs ôte son efficacité au système judiciaire et réduit sa capacité de protéger les droits de l'homme et de soutenir l'état de droit démocratique. En outre, certaines constitutions contiennent des dispositions contraires au droit international des droits de l'homme car elles autorisent l'application de principes idéologiques ou religieux; il en est ainsi notamment dans de nombreux PMA arabes, où la constitution inclut la shari'a (loi islamique) en tant que source de législation. Ceci peut donner lieu à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire dans l'interprétation des textes de la shari'a au lieu d'exiger que les jugements soient fondés sur des principes juridiques préétablis²²³.

L'indépendance du système judiciaire doit s'accompagner d'une responsabilité du système judiciaire. Pour que le public ait confiance dans les organes de la justice, les juges doivent avoir la responsabilité de juger de manière équitable et impartiale, sans se laisser influencer par des forces extérieures tels que les médias, l'opinion publique, leurs collègues ou même leurs souhaits personnels. Leur volonté de résister à ces influences prévient la corruption et assure la transparence et l'efficacité du processus judiciaire.

La responsabilité du système judiciaire est renforcée lorsque les magistrats sont protégés des caprices et des représailles politiques par l'inamovibilité de leur charge; ceci consiste en la garantie donnée par la loi qu'ils ne seront pas démis de leur charge sauf pour incapacité ou faute professionnelle. Ces dernières conditions doivent être interprétées de manière stricte et consister en des handicaps physiques ou mentaux, ou des crimes, infractions ou actes de négligence grave qui rendent les juges inaptes à exercer leurs fonctions²²⁴. De plus, les juges doivent avoir un salaire adéquat de manière à ce qu'ils rendent des décisions impartiales, sans favoriser leurs intérêts personnels²²⁵. L'établissement des salaires judiciaires à des niveaux adéquats peut améliorer la qualité de la justice en ce que cela permet aux magistrats de répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille.

En outre, les juges doivent posséder les compétences professionnelles requises pour exercer leurs fonctions. De nombreux PMA connaissent des difficultés en raison de l'insuffisance des connaissances de leurs magistrats et ils ont institué des programmes de formation pour y remédier. Certains ont aussi recours à des juges expatriés et itinérants (voir l'encadré 4.5). Les

²²³ PNUD. *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe 2004 : Vers la liberté dans le monde arabe*, New York, 2005.

²²⁴ Luu Tien Dung, *Judicial Independence in Transitional Countries*, Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD, 2003, p. 20.

²²⁵ *Ibid.*, p. 21.

Plusieurs PMA du Pacifique ont institutionnalisé le recours aux juges itinérants qui permettent de répondre aux besoins des îles isolées.

Encadré 4.5. Juges expatriés et itinérants dans les PMA

De nombreux pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique ont eu recours à des juges expatriés à divers moments de leur histoire. La pratique était commune à l'époque coloniale, où la plupart des membres du secteur judiciaire étaient des ressortissants des puissances colonisatrices. Après l'indépendance, la tendance générale a été de remplacer les juges expatriés par des juges nationaux. Ces dernières années, toutefois, des circonstances particulières, la plupart liées à un manque de capacités ou de légitimité, ont amené plusieurs pays à revenir à la pratique de l'emploi de juges expatriés dans le système judiciaire national.

Nombre de PMA du Pacifique, dont Vanuatu, Kiribati et les Îles Salomon, font usage de juges et de juristes expatriés. Ceci leur a permis d'accroître l'accessibilité de la justice pour leurs ressortissants, malgré les contraintes humaines et institutionnelles. Dans les Îles Salomon, par exemple, certains magistrats et certains juges de la Cour suprême sont des expatriés, de même que le Solliciteur général.

Certains PMA ont eu recours à des juges étrangers lors de procès où les institutions judiciaires sont fortement politisées et perçues comme partiales ou corrompues. Dans d'autres cas, des juges expatriés siègent à des tribunaux connaissant de crimes graves contre l'humanité pour contribuer à assurer l'impartialité et l'équité du procès. Les Nations Unies ont joué un rôle important pour appuyer ce type de procédures. Ainsi, l'Organisation et le gouvernement de la Sierra Leone ont-ils convenu d'établir « un Tribunal spécial pour la Sierra Leone chargé de poursuivre les personnes qui portent la responsabilité la plus lourde des violations graves du droit international humanitaire et du droit sierra-léonais commis sur le territoire de la Sierra Leone depuis le 30 novembre 1996 ». Les juges de ce tribunal sont nommés par le gouvernement de la Sierra Leone et le Secrétaire général sur la base de nominations émises par divers États, notamment les États membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, à l'invitation du Secrétaire général.

Sources : PNUD, Centre de contact sous-régional de Bangkok, « Substantive Research Piece – East Timor: Global Experiences Using Expatriate Judges », août 2002. Documents disponibles à www.sierra-leone.org/specialcourtagreement.html et à www.gfbv.de/gfbv_e/uno/geneva00/kambod_2.htm.

compétences des magistrats sont également accrues par l'application de procédures appropriées de nomination qui contribuent à la légitimité du système judiciaire et qui renforcent le rôle de celui-ci. « Si le processus de sélection et de nomination est plus transparent, plus ouvert et plus participatif, le système judiciaire peut employer des juges plus compétents, plus indépendants et plus impartiaux²²⁶. »

La disponibilité de ressources financières suffisantes assure l'autonomie du système judiciaire et la bonne exécution des fonctions judiciaires. Dans de nombreux PMA, l'insuffisance des budgets judiciaires a donné lieu à une sous-dotation en personnel, qui a pour répercussions une inefficacité et des retards dans le traitement des affaires. Ceci peut constituer un problème majeur, en raison des effets négatifs qui en résultent sur la confiance du public dans les institutions judiciaires ainsi que par les possibilités accrues de corruption des juges que présentent de telles situations. Certains PMA ont adopté des mécanismes novateurs pour pallier ces limitations financières. Plusieurs PMA du Pacifique, par exemple, ont institutionnalisé le recours aux juges itinérants qui permettent de répondre aux besoins des îles isolées où il ne serait pas rentable d'affecter un juge à plein temps (voir l'encadré 4.5).

La préparation du budget du secteur judiciaire est importante pour de nombreux PMA. Les décisions y ayant trait doivent être prises par les autorités compétentes, avec la participation du système judiciaire. Le processus d'élaboration du budget offre l'occasion de communications entre les différents pouvoirs de l'État. Il permet spécifique au parlement d'exercer ses fonctions de supervision et d'acquiescer de la crédibilité en tant qu'institution démocratique. L'une des attributions fondamentales du parlement consiste à s'acquiescer de son mandat de veiller à l'application de politiques financières et économiques responsables. Dans de

²²⁶ *Ibid.*, pp. 27-28.

nombreux PMA, toutefois, le parlement est essentiellement dans l'incapacité d'exercer ses fonctions de contrôle du fait des négociations directes engagées avec les donateurs en vue de l'apport de fonds et d'appuis au niveau des ministères ou parce que les emprunts de fonds sont négociés directement entre le pouvoir exécutif et l'organisme bailleur de fonds.

De nombreux PMA ont adopté au lendemain des conflits divers mécanismes de justice transitionnelle pour rétablir la paix, la justice et la démocratie sur leur territoire (voir l'encadré 4.6). On entend par justice transitionnelle tous les processus et mécanismes associés aux efforts de la société pour faire face à l'héritage des violations des droits de grande envergure survenues dans le passé. Les grands objectifs de la justice transitionnelle sont notamment de tenir les diverses parties responsables de leurs actes et de jeter les fondations de la réconciliation. En quête de mécanismes appropriés à ces fins, nombre de PMA en situation de post-conflit ont fait appel à des commissions de vérité, organismes officiels, temporaires et non judiciaires, qui enquêtent sur les violations répétées des droits de l'homme ou du droit humanitaire commises au cours de plusieurs années. Elles procèdent généralement selon une approche axée sur les victimes et concluent leurs travaux par la publication d'un rapport final sur leurs constats, assortis de recommandations. Les commissions de vérité, qui sont généralement établies en consultation avec la population locale, créent un document historique sur le conflit (ou les conflits, selon le mandat qui leur est conféré) pour révéler la vérité sur les violations commises par l'État et par État de droit, droits de l'homme et accès à la justice. Leur sensibilité à la

Encadré 4.6. Expériences en matière de justice transitionnelle : les commissions de vérité de la Sierra Leone et du Timor-Leste

En Sierra Leone, l'accord de paix conclu en 1999 entre les belligérants prévoyait l'établissement d'une commission de vérité et de réconciliation. Le PNUD a appuyé la formation de la commission en facilitant un processus de consultation avec les parties prenantes, des experts internationaux, des coordonnateurs de district et d'autres aux fins d'examiner les méthodes de réconciliation et d'élaborer un système de réconciliation adapté spécifiquement aux réalités sierra-léonaises. La commission, mise en place en 2000, avait pour mandat de produire un rapport sur les violations des droits de l'homme survenues depuis le début du conflit en 1991 et d'émettre des recommandations pour encourager la réconciliation et prévenir de futures violations. La commission a fourni une plate-forme aux auteurs des violations et aux victimes en tenant des audiences dans tout le pays. Elle a également recueilli les déclarations de plus de 7 000 victimes et défini le cadre du processus de paix.

Dans le cas de la Sierra Leone, la quête de la justice pour sanctionner les violations passées des droits de l'homme ne s'est pas limitée à la création de la commission de vérité. En 2002, un Tribunal spécial pour la Sierra Leone a été institué en parallèle pour connaître des atteintes graves au droit humanitaire. La commission et le Tribunal spécial ont convenu tous deux d'œuvrer indépendamment et de ne pas partager leurs informations sur les affaires et enquêtes, de manière à garantir la confidentialité des renseignements communiqués. Les activités simultanées des deux organismes ont révélé leur complémentarité, mais elles ont également mis en évidence certaines des difficultés et des confusions susceptibles de survenir.

En juillet 2001, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental a établi la Commission Accueil, Vérité et Réconciliation, qui a fait usage de manière intégrée de mécanismes de résolution des conflits relevant du droit formel ainsi que des traditions et des coutumes locales pour s'acquitter de son mandat qui était de « rechercher la vérité » en enquêtant sur les violations des droits de l'homme commises entre avril 1974 et octobre 1999. La commission s'est attachée à obtenir une « réconciliation communautaire » en facilitant le réinsertion des auteurs d'infractions mineures qui soumettaient volontairement des confessions à un groupe de dirigeants communautaires locaux et à un commissaire régional. Les membres de ce groupe agissaient en médiateurs entre les contrevenants et les victimes « pour parvenir à un accord sur un acte de réconciliation devant être exécuté par le contrevenant ». La commission a également émis des recommandations et fait rapport de ses constats au gouvernement qui continue de rechercher la réconciliation et la promotion des droits de l'homme.

culture, aux traditions et aux coutumes locales contribue à rétablir la confiance du public dans les institutions nationales de gouvernance. Toutefois, les commissions de vérité présentent également des risques d'impunité, en particulier lorsqu'elles se penchent sur les questions touchant à la responsabilité de violations passées des droits de l'homme et lorsque les poursuites judiciaires ne sont pas engagées. La recherche de la vérité doit, l'expérience des commissions de la vérité l'a démontré, s'accompagner de poursuites judiciaires, d'un renforcement des tribunaux locaux et de l'instauration de mesures visant à prévenir de futures violations.

Les mécanismes de justice transitionnelle sont très variés par leur approche et leurs options de politique, et il n'existe pas de modèle unique à appliquer. En effet, en dernière analyse, les spécificités du contexte national, des cadres institutionnels et des ressources déterminent le mécanisme qui est approprié aux fins de la recherche de la justice. Les défis à relever, eux, restent semblables, quel que soit le mécanisme retenu : définir clairement les concepts et les objectifs, aborder des questions financières, traiter les victimes de façon juste et avec compassion et reconnaître toute la gamme des violations, éviter les disparités entre les diverses réparations judiciaires, et renforcer la dignité des victimes en établissant la relation entre les réparations et la recherche de la vérité, la responsabilisation et la réforme.

Réforme du système de justice pénale

De nombreux PMA ont engagé un processus de réforme de leur système de justice pénale

Les discussions de groupes de réflexion ont également joué un rôle important dans la création de la commission. Menées par le Centre international pour la justice transitionnelle, elles visaient à recueillir les opinions et les vues de la population timoraise sur les façons de traiter des violations des droits de l'homme passées. La commission a procédé à des centaines d'audiences et d'enquêtes et recueilli les déclarations de milliers de personnes dans tout le pays. Elle a soumis son rapport final au Président le 31 octobre 2005, marquant ainsi l'achèvement de plus de trois ans de travaux intensifs, puis a procédé à sa dissolution. Le mandat de la commission qui consistait à rechercher la vérité et à rapporter les faits, à contribuer à la dignité des victimes et à recommander des mesures de prévention de futures violations ne saurait être rempli sans la publication de son rapport final. Celui-ci est un document détaillé et exhaustif relatant les violations des droits de l'homme commises sous l'occupation indonésienne, fondé sur une analyse rigoureuse et sur une somme considérable d'informations recueillies auprès d'un large éventail de sources et notamment de milliers de témoins et de victimes. Dans son rapport final, la commission recommande également des mesures à instaurer pour que justice soit fait et que des réparations soient accordées aux victimes timoraises et à leur famille.

D'autres PMA ont décidé au lendemain de conflits d'instituer des commissions de vérité en tant que mécanisme de justice transitionnelle préféré. L'Accord de paix global du Libéria a créé la Commission Vérité et Réconciliation, qui s'emploie actuellement à définir son mandat. La République démocratique du Congo a entrepris d'établir une Commission Vérité et Réconciliation en tant que l'une des institutions de sa constitution transitionnelle, mais les sensibilités politiques liées au conflit et les capacités limitées dont elle dispose font obstacle à sa mise en place effective.

*Sources : www.easttimor-reconciliation.org/mandate.htm#Purpose; Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice transitionnelle dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit, Rapport du Secrétaire général; *Network consolidated replies on Transitional Justice*, 20 mai 2005, en ligne à www.usip.org/library/truth.html; Thierry Cruvellier, *The Special Court for Sierra Leone: The First Eighteen Months*, Case Study Series, Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ), mars 2004; Megan Hirst et Howard Varney, *Justice Abandoned? An Assessment of the Serious Crimes Process in East Timor*, *Occasional Paper Series*, ICTJ, juin 2005.*

et principalement de la police. L'amélioration des institutions policières est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, car la police est chargée de l'application des lois et des règlements. Les citoyens sont souvent si distants des tribunaux et des avocats que la police est la seule institution de justice avec laquelle ils sont en contact dans leur vie quotidienne. La nature de leur travail met aussi les agents de police en contact régulier avec la population dans les espaces publics. La qualité du travail de la police, son adaptation aux besoins de ceux qu'elle dessert et son respect des droits ont un impact considérable sur la perception du public et sur son évaluation des performances globales des pouvoirs publics. Il est également important de reconnaître que les abus et la corruption des forces de police ont un impact négatif direct sur la vie et les moyens d'existence des membres de la société. La chose est particulièrement vraie pour les membres des groupes pauvres et vulnérables qui sont affectés de manière disproportionnée par la criminalité ainsi que par les abus de pouvoir des institutions de sécurité publique, ce qui contribue à son tour à accroître leurs sentiments d'insécurité et de vulnérabilité²²⁷.

Dans de nombreux PMA, les forces de police ne sont pas en mesure de satisfaire à la demande de sécurité accrue de la part des habitants en raison de graves contraintes institutionnelles, sociales et financières. La police manque de personnel de supervision et de gestion, est sous-dotée en ressources et en personnel formé, manque de capacités techniques spécialisées pour faire face aux formes de criminalité émergentes et elle accorde une priorité insuffisante à la planification stratégique générale, notamment au développement des ressources humaines et des carrières, à la transparence des activités, à la responsabilité et à la durabilité du service. En outre, les forces de l'ordre inspirent souvent de la méfiance aux communautés du fait de leur implication dans la corruption et les abus de pouvoir. Les groupes vulnérables tels que les pauvres, les minorités, les femmes et les jeunes sont, de manière disproportionnée, très maltraités par la police.

Il convient de souligner l'incapacité ou le refus des forces de police de reconnaître leur insensibilité à l'égard des femmes ou d'y remédier. D'une part, les femmes des PMA subissent des violations de leurs droits sous forme de violence intrafamiliale ou d'autres manifestations de violence sexiste, violations qui sont souvent tolérées et perpétrées par des officiers de police, soit sciemment, soit parce que ceux-ci ne savent pas comment faire face aux cas de violence sexiste sans ajouter encore aux atteintes aux droits des victimes. D'autre part, dans certains cas, les officiers de police sont eux-mêmes les agresseurs. Les mauvais traitements infligés par la police aux détenues ou aux professionnelles du sexe sont connus dans beaucoup de régions. Face à ces problèmes, certains PMA entreprennent des réformes qui mettent l'accent sur la sensibilité aux sexes (voir l'encadré 4.7).

Les efforts de réforme de la police dans les PMA se sont généralement concentrés sur deux points : l'amélioration de la réactivité de l'État en matière de sécurité du public et l'amélioration des mécanismes de responsabilisation et de contrôle de la police. Les premières mesures visent à long terme à améliorer la qualité des prestations de services alors que les secondes ont pour objectif d'accroître le respect et la protection des droits de la population.

Étant donné le rôle clé de la police dans le maintien de l'ordre public dans la société, les efforts de réforme doivent être examinés dans le contexte de la réforme de tout le secteur de l'état de droit et de l'appareil de l'État, qui comprend le secteur judiciaire ainsi que le secteur pénitentiaire. Les réformes de la police sont fortement étayées par la présence d'un système judiciaire indépendant, responsable et efficace, un tel système étant en mesure de faire face de manière transparente et équitable aux cas d'inconduite et d'abus de la l'ordre, ce qui renforce la légitimité et la responsabilité de celle-ci.

Dans de nombreux PMA, les forces de police ne sont pas en mesure de satisfaire à la demande de sécurité accrue des habitants en raison de graves contraintes institutionnelles, sociales et financières.

²²⁷ Voir UK Department for International Development (DFID), *Safety, Security and Accessible Justice: Putting Policy into Practice*, juillet 2002, p. 14.

Encadré 4.7. Mesures d'instauration de services de police sensibles aux différences entre les sexes

Nombre de PMA ont mis en œuvre des réformes des services de police qui s'efforcent de promouvoir une inclusion accrue des femmes dans les services de police et à assurer une protection et un respect accru de leurs droits. Les femmes sont largement sous-représentées dans les forces de police de nombreux PMA. Au Bangladesh, par exemple, elles ne représentent que 1,2 % des effectifs. Toutefois, certains PMA tels que le Bangladesh et la Sierra Leone ont mis en œuvre des projets de réforme de la police pour combattre ces tendances et ils accordent à présent une attention particulière aux aspects sexospécifiques de la protection de la police. Ces pays se sont employés à renforcer les capacités des officiers de police pour que ceux-ci soient en mesure d'exercer leurs fonctions en tenant compte des différences entre les sexes, notamment lors de l'interrogation de victimes de crimes sexuels ou lors de l'arrestation de suspectes sans se livrer à diverses formes d'agression sexuelle. Ces réformes ont accru la légitimité des forces de police de ces pays, encouragé une participation plus active de la population dans le domaine de la sécurité et renforcé le respect des droits de l'homme et de l'état de droit de la part des officiers de police.

En Sierra Leone, des officiers de police femmes de grade élevé ont collaboré avec un fonctionnaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour élaborer un système conçu pour faciliter la déclaration des cas de violence sexiste par les victimes. Elles ont formé au sein de la police un groupe de lutte contre la violence intrafamiliale et ont élaboré des programmes de formation et des protocoles conçus pour aider les officiers de police à traiter de manière appropriée les victimes de violence intrafamiliale et de viol. Elles s'emploient également à établir un foyer d'hébergement pour les victimes et à forger des relations de collaboration entre la police, les programmes de conseils psycho-sociaux et les services de santé pour améliorer le traitement des victimes de la violence sexiste.

Au Bangladesh, le PNUD et le Department for International Development du Royaume-Uni ont lancé un Programme de renforcement de la police du Bangladesh en janvier 2003. Entre autres objectifs, ce programme d'une durée de trois ans vise à aider les femmes à accéder aux services de police et à faire carrière dans la police au moyen d'une campagne nationale de recrutement. Le Bangladesh a actuellement le deuxième taux de violence intrafamiliale au monde, selon un rapport des Nations Unies, et ce programme de réforme devrait permettre aux forces de police de mieux comprendre les traumatismes subis par les victimes, mettre en place des mécanismes de soutien appropriés et faire en sorte que les femmes surmontent leur réticence à demander l'aide de la police.

Sources : If Not Now, When? Addressing Gender-based Violence in Refugee, Internally Displaced, and Post-conflict settings, *Women's Commission for Refugee Women and Children*; Communiqué de presse du PNUD, « Government launches 'pro-people' police reform project, UNDP and DFID to provide funds and technical support », *British High Commission, Dacca, Bangladesh, 11 janvier 2003*; William O'Neill, Police Reform and Human Rights: A HURIST Document, *PNUD, 2004*.

Le renforcement institutionnel des forces de l'ordre est aussi un élément important des efforts à visée plus générale de création d'un système de justice pénale qui soit responsable et qui respecte et promeuve les droits de l'homme. La plupart des officiers de police comprennent que la torture, l'acceptation de pots-de-vin et la participation aux trafics sont des activités illicites, mais ils sont peu encouragés, lorsqu'ils le sont, à s'abstenir de telles activités. En conséquence, les structures incitatives qui encouragent les officiers de police à exercer leurs fonctions conformément aux principes de l'état de droit et qui les découragent d'enfreindre ces principes au moyen de sanctions sont d'une importance essentielle pour assurer l'efficacité des réformes de la police et pour implanter fermement le respect des droits de l'homme dans la culture des institutions policières. Les sauvegardes institutionnelles qui préviennent l'inconduite et l'impunité sont d'une égale importance. La présence d'organes de supervision indépendants, transparents, objectifs et efficaces et ayant l'autorité d'enquêter et de sanctionner les violations peut limiter l'incidence de l'inconduite dans les forces de police.

Par ailleurs, et simultanément, les mécanismes de responsabilité tels que les procédures de plaintes du public et les mesures de discipline internes peuvent amener la police à se conformer aux normes des droits de l'homme et imposer des sanctions appropriées en cas d'inconduite. De tels mécanismes encouragent le professionnalisme, l'intégrité et la discipline et ils inscrivent ces concepts dans la culture institutionnelle. « Les mécanismes de supervision de la police contribuent à la réalisation du double objectif d'une pratique policière respectueuse [des normes] et efficace; les comportements disciplinés et appropriés de la part de la police réduisent les atteintes aux droits et accroissent la coopération du public, ce qui aboutit à une diminution de la criminalité ²²⁸ ».

Parmi les autres instruments qui encouragent le renforcement institutionnel de la police figurent « les diagnostics des faiblesses institutionnelles, le recueil et l'analyse des données, les évaluations des prestations axées sur le mérite, les mesures d'évaluation de l'impact des programmes, le développement des cadres et la supervision budgétaire²²⁹ », ainsi qu'une tenue méticuleuse des registres. Ces mesures de protection promeuvent la responsabilité et le respect des normes des droits de l'homme de la part de la police et préviennent la corruption et le camouflage des abus commis par la police.

En Sierra Leone, le renforcement institutionnel a occupé une place importante dans les réformes de la police. Des contrôles financiers et une surveillance budgétaires plus stricts ont eu un effet dissuasif sur les officiers de police tentés par la corruption et il en est résulté une amélioration de l'image publique et de l'intégrité des forces de police. En Haïti, avec l'aide de la Mission civile internationale conjointe OEA/ONU et du gouvernement des États-Unis, les dirigeants ont réformé les services de police en septembre 1994 et ont créé la Police nationale haïtienne (PNH). Dans le cadre des réformes, la PNH a institutionnalisé la diffusion publique des statistiques et tendances de la criminalité, et notamment la divulgation du nombre de plaintes déposées contre la police, du nom des personnes sous le coup d'une enquête et du statut des enquêtes. Ces mesures ont constitué un avertissement que l'impunité ne serait pas tolérée dans la nouvelle force de police et que les coupables d'infractions aux règlements s'exposaient à une mise à pied ou à des poursuites. Ces réformes hautement efficaces créaient ainsi les incitatifs nécessaires pour assurer le respect des droits de l'homme par les officiers de police et pour prévenir la corruption. Malheureusement, elles se sont désintégrées à la suite de la crise politique haïtienne au début 2000²³⁰.

Les efforts de réforme de la police doivent également demander le soutien du personnel lui-même pour assurer l'application des mesures de réforme. La réforme policière est un processus de longue durée qui exige la transformation des rapports de puissance au sein de la société. Pour assurer de manière satisfaisante et constante la protection du public et le respect des droits de l'homme, il faut que les forces de police renoncent aux méthodes fondées sur la répression et le contrôle social. Cela exige donc, outre la formation à la protection des droits de l'homme, que les officiers de police participent de manière active et opérante à tous les aspects du processus de réforme. Il importe de demander aux effectifs de donner d'émettre des suggestions et de donner leur avis, et d'en tenir compte dans les stratégies de réforme; une simple formation aux questions relatives aux droits de l'homme ne suffit pas à assurer une application effective des principes inculqués dans l'exercice des fonctions policières. Il convient également de rappeler aux forces de l'ordre que la criminalité et les troubles sont appelés à diminuer sous l'effet de réformes policières qui mettent l'accent sur le respect des droits de l'homme.

Les réformes de la police doivent associer la société civile aux efforts et viser à modifier la relation négative qui existe souvent entre la police et le public, pour que celui-ci perçoive

Les réformes de la police doivent associer la société civile aux efforts et viser à modifier la relation négative qui existe souvent entre la police et le public.

²²⁸ William O'Neill, *Police Reform and Human Rights: A HURIST Document*, PNUD. 2004, p. 14.

²²⁹ Ibid., p. 5.

²³⁰ Ibid., p. 43.

la police comme le protégeant et veillant au respect des droits de l'homme. Pour opérer un tel changement, qui a souvent pour résultat supplémentaire de renforcer la volonté du public d'apporter son aide à la police pour la prévention et la résolution des crimes, la police doit également cultiver ses relations avec la société civile, informer celle-ci sur son rôle et créer des espaces de dialogue. Les services de police doivent mener des campagnes d'information du public décrivant les réformes et les modalités concrètes de collaboration et de coopération de la population pour contribuer à la réduction de la criminalité et à la protection des droits. Ces campagnes doivent être suivies par des mises à jour périodiques sur le progrès des réformes, les statistiques de la criminalité, et le nombre et la nature de plaintes déposées par le public contre la police.

Au Timor-Leste, la participation communautaire a été un facteur significatif des efforts des Nations Unies visant à la mise en place du Service de police est-timorais (TLPS). Avant l'établissement du TLPS, la population locale se méfiait de la police qui appartenait aux forces indonésiennes d'occupation. Pour associer la communauté aux efforts d'entrée de jeu, les Nations Unies ont établi un Comité de renforcement institutionnel du TLPS, où siègent des ONG locales qui participent à l'examen et à la révision des procédures opérationnelles permanentes de la police, de manière à ce que la communauté comprenne les normes régissant le comportement de la police et contribue à leur élaboration. Par ailleurs, compte tenu du fait que plus de 50 % de la population est-timoraise a moins de 21 ans, la police a bénéficié d'une formation, dispensée avec l'aide de l'UNICEF, sur les façons d'aborder les problèmes des jeunes et le respect de leurs droits de l'homme. Les membres de la police ont ainsi appris à interroger les enfants victimes de mauvais traitements de manière à obtenir les renseignements nécessaires sur les auteurs des faits, mais sans infliger de nouveaux traumatismes aux enfants.

En Sierra Leone, le Programme des besoins locaux de police a été lancé en 2000, en partenariat avec des spécialistes britanniques, pour associer les communautés aux réformes policières. Par l'entremise de ce programme, les membres des communautés ont été consultés sur les activités de la police et il leur a été demandé d'identifier les problèmes. Face aux préoccupations exprimées sur la violence intrafamiliale, une formation spécialisée a été dispensée à la police pour l'aider à traiter ce problème de manière adéquate et appropriée.

Dans les situations de post-conflit, les forces de l'ordre et les systèmes de justice pénale doivent généralement faire l'objet de réformes massives. Dans de nombreux cas, les forces de police en place manquent de légitimité, soit du fait de leur participation à des violations des droits de l'homme, soit en raison de leur manque de représentativité de l'ensemble de la société provenant de ce que leurs membres appartiennent majoritairement à l'un des groupes ayant pris part au conflit. De plus, ces situations exigent la création d'institutions qui permettent l'instauration de la paix, de l'ordre public et de l'état de droit. Le paradoxe des réformes policières en phase de post-conflit est que les circonstances offrent à la fois des possibilités inégalées de repenser et de reconcevoir les institutions policières, et des environnements profondément hostiles à la mise en œuvre de plans de réforme ambitieux²³¹.

Le paradoxe des réformes policières en phase de post-conflit est que les circonstances offrent à la fois des possibilités inégalées de repenser les institutions policières, et des environnements profondément hostiles à la mise en œuvre de plans de réforme ambitieux.

Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme

Les considérations qui précèdent indiquent clairement que la protection des droits de l'homme et le maintien de l'état de droit dans les PMA sont des processus complexes qui exigent notamment des réformes des institutions nationales de défense des droits de l'homme, des

²³¹ Mariza Ziegler et Rachel Neild, *From Peace to Governance: Police Reform and the International Community*, WOLA, 2002, p. 3.

réformes constitutionnelles et des réformes des dispositions législatives, en particulier celles qui régissent le système judiciaire et le droit pénal. Il est de même approprié dans de nombreux cas, en sus des réformes apportées aux structures en place, de créer de nouvelles institutions et d'envisager l'application d'approches novatrices fondées sur la culture et les traditions locales. Par ailleurs, la mise en œuvre ne constitue pas la phase finale du processus : il faut également assurer un suivi-évaluation approprié et objectif des processus et des résultats.

Le suivi-évaluation des réformes du système judiciaire a de multiples fonctions. Il permet en premier lieu d'évaluer la réalisation progressive des droits de l'homme de la population. En second lieu, il contribue à renforcer les efforts de réforme en dégageant les informations nécessaires pour apporter des améliorations au processus d'élaboration des politiques et pour le rendre plus efficace. Sans un bon suivi, on ne peut pas mesurer les résultats tangibles des programmes conçus pour guider la réforme du système judiciaire. En troisième lieu, le suivi-évaluation peut réunir divers groupes sociétaux et organismes de l'État, et accroître ainsi la participation, l'inclusion et la transparence. Un examen de l'application des dispositions législatives est essentiel pour créer des institutions étatiques transparentes et responsables.

Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme au niveau international

Au niveau international, l'application des traités relatifs aux droits de l'homme fait l'objet d'un suivi par des rapporteurs spéciaux²³² et des comités (également dits « organes de suivi des traités »). Dans le système des Nations Unies, il existe sept comités chargés de ce suivi : le Comité des droits de l'homme, qui surveille l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques; le Comité contre la torture; le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale; le Comité des droits de l'enfant; le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; le Comité des droits économiques, sociaux et culturels; et le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. La plupart des organes de suivi des traités ont pour base juridique les traités eux-mêmes; ces organes sont composés d'experts indépendants possédant des compétences reconnues dans le domaine des droits de l'homme, qui sont élus par les États Membres des Nations Unies.

Les informations présentées dans les rapports des comités proviennent de rapports périodiques des gouvernements²³³ ainsi que de sources non gouvernementales (organisations de la société civile, institutions d'enseignement et médias). Après avoir analysé les informations disponibles, les membres des comités examinent les rapports avec des représentants des gouvernements. Sur la base de ces dialogues les comités publie ses remarques et ses recommandations dites « observations finales » ou « constatations »²³⁴.

Dans de nombreux PMA, le suivi national est compliqué par l'absence de données fiables et par le manque de connaissances spécialisées sur les droits de l'homme et le système judiciaire.

²³² Les personnes faisant fonction de rapporteurs spéciaux, représentants ou experts indépendants sont nommées par le Président de la Commission des droits de l'homme après consultation avec les cinq groupes régionaux qui réunissent les États Membres de la Commission. Les rapporteurs spéciaux sont indépendants et non rémunérés et ils exercent leurs fonctions à titre personnel pour une durée maximale de six ans. Les mandats des rapporteurs varient, mais ils comportent généralement l'examen, le suivi, la fourniture de conseils et la production de rapports publics sur les situations des droits de l'homme dans certains pays ou sur un grand phénomène de violation des droits de l'homme à l'échelle mondiale (mandat dit thématique). Ils peuvent entreprendre diverses activités au titre de procédures spéciales, notamment mener des études, fournir des conseils sur la coopération techniques, répondre aux plaintes individuelles et engager des activités promotionnelles générales. Voir www.unhcr.ch/html/menu2/2/mechanisms.htm.

²³³ Par la ratification de l'un de ces instruments internationaux, le pays assume l'obligation d'assurer la réalisation des droits et de soumettre des rapports périodiques sur ce point au comité de suivi établi en vertu de l'instrument considéré. Ce système de suivi est appliqué pour la plupart des traités des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Voir Haut Commissariat aux droits de l'homme, Introduction aux organes de suivi des traités, www.unhcr.ch/html/menu2/6/intro.htm.

²³⁴ Voir Haut Commissariat aux droits de l'homme, Monitoring the Core International Human Rights Treaties; en ligne à www.ohchr.org/english/bodies/treaty/.

Les mécanismes de suivi internationaux s'appuient sur les processus nationaux de suivi et de responsabilité (ceux de l'État comme ceux de la société civile) et sur l'existence de données fiables. Les fonctions de gardiens et de superviseurs qu'exercent les organisations de la société civile et les organes parlementaires à l'égard des droits de l'homme et du système de justice sont essentielles pour le suivi de l'état de droit. La surveillance peut être assurée par des ONG menant des activités de suivi et de plaidoyer, les médias et des commissions parlementaires. Ainsi qu'il a été noté précédemment dans le présent chapitre, il y a d'importants exemples de suivi de l'état de droit par la société civile dans des pays tels que le Bénin et le Togo²³⁵.

Suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme au niveau national

Le suivi de l'état de droit et de la situation des droits de l'homme est souvent perçu dans les PMA comme ne constituant pas une tâche prioritaire pour les pouvoirs publics et comme un exemple de pression internationale. C'est là une opinion à courte vue. Le suivi-évaluation de niveau national est vital pour améliorer l'apport de services judiciaires à tous les membres de la société; il devrait réunir les cinq composantes fondamentales suivantes :

- ▶ Des indicateurs repères;
- ▶ Des enquêtes systématiques;
- ▶ Des analyses d'impact;
- ▶ Une diffusion des résultats;
- ▶ L'identification des responsabilités.

Dans de nombreux PMA, le suivi national est compliqué par l'absence de données fiables et par le manque de connaissances spécialisées sur les droits de l'homme et le système judiciaire. Les PMA doivent accorder une attention particulière à la production d'indicateurs et de données pour mesurer les progrès accomplis en matière de jouissance des droits et d'accès à la justice des gens, et pour ce qui a trait à l'engagement des pouvoirs publics et à la satisfaction de leurs obligations dans le domaine des droits de l'homme.

Les services de statistiques de gouvernance, qui recueillent et diffusent des données relatives au secteur de la justice et de la justice pénale (nombre de juges, effectifs de la police, prisons, population carcérale, etc.), sont essentiels pour les activités de suivi²³⁶. Le recueil et l'analyse de données désagrégées par sexe, âge, régions et grands groupes ethniques et minoritaires constituent le meilleur moyen de déterminer dans quelle mesure les droits des membres des divers segments de la société sont respectés²³⁷. Il faut, à cette fin, élaborer des indicateurs pertinents et procéder à une analyse des données quantitative et qualitative pour appréhender la discrimination, l'exclusion et l'inégalité dont font l'objet les groupes vulnérables dans le processus de développement et dans l'exercice de leurs droits.

Les enquêtes d'établissement des repères et les indicateurs doivent être compris, formulés et interprétés compte tenu des circonstances locales. Les données et les indicateurs sont des moyens d'amélioration des politiques; ils ne sauraient constituer une fin en soi²³⁸. L'accessibilité, le coût et la fiabilité des données sont des critères primordiaux qui doivent guider le choix des indicateurs. Il est souvent difficile de trouver des données fiables et

Les données dés-agrégées par sexe, âge, régions et grands groupes ethniques et minoritaires constituent le meilleur moyen de déterminer dans quelle mesure les droits des membres des divers segments de la société sont respectés.

²³⁵ Voir Dieter Weiss, *The Law, Legal Certainty and Empowerment, the Concept of Law within a Cultural Context*, Institut d'économie internationale, Université libre de Berlin, Allemagne, 2002; en ligne à www.inwent.org/ef-texte/law/rep.htm#t52.

²³⁶ L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) publie périodiquement des rapports d'Enquêtes internationales sur les victimes de la criminalité (ICVS), comprenant des données sur le système de justice et de justice pénale (tels que le nombre de juges et de personnes poursuivies). Toutefois, seuls trois PMA sont couverts par ces enquêtes. En ligne à www.unodc.org/unodc/en/research_icvs.html.

²³⁷ Voir Isabel Kempf, « Expert Workshop on Data Collection and Disaggregation on Indigenous Peoples », Haut Commissariat aux droits de l'homme, 19-21 janvier 2004.

²³⁸ Conseil international pour l'étude des droits humains, *National Human Rights Institutions: Impact Assessment Indicators*, 2005, p. 59. [rapport préliminaire pour consultation].

accessibles sur les problèmes relatifs à l'accessibilité de la justice et il convient d'envisager d'autres méthodes efficaces par rapport au coût d'en trouver (par des processus participatifs, par exemple²³⁹).

Les institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDDH) jouent un rôle important dans le suivi-évaluation des droits de l'homme dans les PMA. Du fait de leur position intermédiaire entre l'État et la société, elles ont accès à différents types d'information et de données (de sources gouvernementales et non gouvernementales) et elles peuvent exercer un suivi des droits de l'homme de différents points de vue. Les INDDH ne sauraient toutefois pas, en tout réalisme, se substituer aux services de statistique officiels. Elles doivent, en fait, se servir des informations disponibles auprès de ces services ou d'autres sources dignes de confiance. À un niveau très élémentaire, les INDDH peuvent être utiles en identifiant tout simplement les types d'informations dont elles estiment qu'elles devraient être recueillies pour autoriser une évaluation critique de l'efficacité des politiques gouvernementales par rapport aux droits de l'homme. Elles peuvent également identifier les indicateurs de mesures positives prises par les pouvoirs publics dans ce domaine (telles que la formation du personnel judiciaire et de police à l'application des normes des droits de l'homme)²⁴⁰.

L'évaluation objective des impacts des politiques et des réformes peut orienter toutes les parties concernées dans la bonne direction. La transparence et la responsabilité exigent que les résultats des évaluations et des analyses d'impacts soient largement diffusés et qu'ils fassent l'objet de débats pour repérer les obstacles, tirer des enseignements et créer les conditions d'une réforme future. Il est également d'une importance critique, parallèlement, de déterminer lesquels des responsables de la réalisation des droits ont satisfait à leurs obligations et lesquels ne s'en sont pas acquittés, et de proposer des mesures appropriées pour remédier à la situation.

²³⁹ Le PNUD suggère de recourir à la participation pour compléter l'analyse des données secondaires. En appliquant des techniques appropriées dans le cadre d'une consultation participative avec les membres de groupes vulnérables et défavorisés, il est possible de recueillir des données pertinentes sur leurs difficultés d'accès à la justice. Voir PNUD. *Programming for Justice: Access for All; A Practitioner's Guide to a Human Rights-Based Approach to Access to Justice*, Bangkok, Initiative du PNUD pour les droits et la justice dans la région Asie-Pacifique, 2005.

²⁴⁰ Conseil international pour l'étude des droits humains, National Human Rights Institutions: Impact Assessment Indicators, pp. 49-50. [rapport préliminaire pour consultation].

CHAPITRE 5

La gouvernance mondiale et les PMA

Introduction

Le présent rapport a traité, dans les chapitres qui précèdent, de l'importance de la gouvernance démocratique pour la réalisation des OMD et pour l'instauration du développement durable. Toutefois, au niveau national, la gouvernance démocratique ne s'élabore pas *in vacuo* : elle subit l'influence de divers acteurs, institutions et processus décisionnels de niveau international. Les structures de la gouvernance mondiale²⁴¹ sont rarement adaptées aux besoins des PMA. Les PMA sont souvent intégrés dans les systèmes de gouvernance économiques et politiques mondiaux à partir d'une position de faiblesse. S'agissant de l'économie, ils sont souvent incapables de pénétrer les marchés des pays développés, leurs propres marchés étant, eux, facilement et régulièrement pénétrés. Il en résulte une amplification de leur faiblesse et de leur vulnérabilité économiques. Les PMA sont également privés de possibilités d'expression efficace au sein des institutions politiques et économiques mondiales, ce qui renforce leur marginalisation, limite leurs capacités à appliquer certaines politiques de développement et réduit leur influence déjà insuffisante lors des négociations.

Le présent chapitre a pour propos d'examiner le rôle que peut avoir la gouvernance mondiale pour aider les PMA à relever les défis du développement. Il décrit d'abord les défis auxquels font face les PMA au niveau mondial et les progrès réalisés et à réaliser. Il expose ensuite dans sa deuxième section certaines des contraintes structurelles que comporte le système mondial pour les PMA. Sur la base du Programme d'action de Bruxelles et d'autres instruments internationaux, la troisième section passe en revue certains des principes de la gouvernance mondiale qui sont susceptibles de favoriser une meilleure inclusion des PMA au sein des institutions mondiales et une participation accrue de leur part aux processus décisionnels. La dernière section porte sur les mesures à prendre, mesures stratégiques et réformes, dans le domaine de la gouvernance mondiale pour que les PMA se voient accorder un soutien efficace dans leurs efforts visant à relever les défis du développement.

Les défis du développement pour les PMA au niveau mondial, leur forme et leur nature

Les défis en matière de développement auxquels font face les PMA au niveau mondial vont depuis l'accès aux marchés mondiaux jusqu'aux flux financiers, depuis la migration et l'exode des cerveaux jusqu'aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), depuis les conflits jusqu'aux problèmes de l'environnement mondial. Ces défis, dont certains ont des dimensions régionales et sous-régionales, sont l'effet des disparités mondiales des revenus et de la répartition des richesses entre les pays, de l'accès asymétrique aux opportunités, de l'inégalité des conditions d'intervention sur les marchés et de l'insuffisance de leur représentation dans l'arène mondiale. Tous ces problèmes ont des incidences significatives sur les efforts des PMA face aux défis du développement qu'ils connaissent.

Les structures de la gouvernance mondiale sont rarement adaptées aux besoins des PMA.

²⁴¹ Dans ce contexte, la gouvernance mondiale fait référence « aux institutions, organisations, réseaux et processus établis par les acteurs mondiaux aux fins de guider et de contrôler leurs comportements et ceux d'autres intervenants dans les domaines nationaux ainsi qu'internationaux. Parmi ces acteurs mondiaux figurent des gouvernements, des organisations multilatérales ou inter-États, des acteurs du secteur privé qui organisent et exercent leurs activités commerciale sur une base mondiale, et des ONG dont la composition, les valeurs, le domaine d'activité, l'organisation ou les actions ont des dimensions transnationales ou supraterritoriales. Le terme de gouvernance mondiale est d'une acception plus large que celui de gouvernement mondial qui suggère un pouvoir centralisé capable de créer des obligations formelles sans le consentement exprès des États et autres parties concernés. » Ngairé Woods, « Accountability in Global Governance », document de base du *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, p. 5; en ligne à http://hdr.undp.org/docs/publications/background_papers/2002/Woods_2002.pdf.

Disparités mondiales

Les disparités mondiales en matière de revenu, de richesse et de développement humain sont particulièrement marquées. En 2004, le PIB par habitant (ajusté en fonction de la ppa) était de 1 270 dollars pour les PMA, de 4 306 dollars pour les pays en développement et de 29 624 dollars pour les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)²⁴². Le PIB des PMA ne constitue que 0,6 % du PIB mondial; de même, leur part du commerce mondial n'est que de 0,6 %²⁴³. En termes de développement humain, les habitants des PMA avaient en 2003 une espérance de vie de 51 ans, soit 12 ans de moins que la moyenne des pays en développement²⁴⁴. Le taux d'alphabétisation des adultes dans les PMA, 53 %, était inférieur de beaucoup à celui de l'ensemble du monde en développement²⁴⁵. Seuls 61 % des habitants des PMA ont accès à l'eau potable, contre près de 79 % de la population des pays en développement²⁴⁶.

Il existe des disparités mondiales non seulement entre les pays mais également entre les individus. Les revenus combinés des 500 personnes les plus riches du monde sont supérieurs à ceux des 416 millions de personnes les pauvres. Les revenus de quelque 40 % des plus pauvres de la population mondiale représentent 5 % seulement des revenus mondiaux; les gens appartenant à cette catégorie disposent de moins de 2 dollars par jour pour vivre. En revanche, les 10 % les plus riches, qui vivent pratiquement tous dans des pays à revenu élevé, disposent de 54 % des revenus mondiaux²⁴⁷.

Obstacles au commerce et distorsions

Les PMA connaissent des difficultés considérables pour participer aux activités commerciales internationales. Beaucoup des obstacles auxquels ils se heurtent proviennent de leur incapacité à diversifier leurs exportations, à réduire les coûts de la conduite des affaires et à améliorer les systèmes de transports, de communications et d'alimentation en énergie. Toutefois, ils font également face à des obstacles tenant à la structure du commerce international, au manque d'accès aux marchés des PMA et aux politiques économiques intérieures des pays développés.

Les droits de douane et les contingents du régime commercial international limitent l'aptitude de nombreux PMA à accéder à des marchés dont ils ont grand besoin ou à diversifier leur production pour exporter des produits transformés à haute valeur ajoutée. Les droits de douane les plus élevés, d'environ 15 %, sont souvent imposés pour la plupart des biens tels que les produits agricoles, vestimentaires et textiles, qui sont les grandes exportations des pays en développement. Les droits relativement élevés qui sont conçus pour protéger les producteurs des pays développés ont également pour effet de limiter les importations en provenance des

Tableau 5.1. Droits de douane moyens (en %) imposés par les pays développés aux biens généralement produits dans les PMA

	2000	2002
Produits agricoles	2,5	3,2
Produits textiles	3,8	3,6
Produits vestimentaires	8,1	8,3

Source : DAES, *Progress of the Least Developed Countries on the Millennium Development Goals, 23 juin 2004*.

²⁴² Banque mondiale, *World Development Indicators 2005*. Données en dollars des États-Unis 2000. En ligne à <http://publications.worldbank.org/WDI/>.

²⁴³ Assemblée générale des Nations Unies, *Application du consensus de Monterrey : perspective régionale, note du Secrétaire général*, 27 mai 2005, p. 8.

²⁴⁴ Banque mondiale, *World Development Indicators 2005*; en ligne à <http://publications.worldbank.org/WDI/>; PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005; Infoplease 2005; en ligne à www.infoplease.com/countries.html.

²⁴⁵ Voir UNESCO Website Indicators 2005; en ligne à www.uis.unesco.org/ev.php?URL_ID=5187&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.

²⁴⁶ Banque mondiale, *World Development Indicators 2005*. En ligne à <http://publications.worldbank.org/WDI/>.

²⁴⁷ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*, 2005, p. 4.

PMA. Les droits de douane imposés par les pays développés pour les produits agricoles et vestimentaires ont augmenté en moyenne pour les PMA de 2000 à 2002 (voir tableau 5.1) et ont baissé marginalement pour les produits textiles. La Banque mondiale estime que dans les pays africains non exportateurs de pétrole (Afrique du Sud exclue), les pertes cumulées résultant des termes de l'échange défavorables durant près de trois décennies (1970-1997) se sont montées à 119 % du PIB combiné de ces pays en 1997. Par rapport à 1980, les termes de l'échange se sont détériorés pour 17 PMA²⁴⁸.

Les subventions accordées aux producteurs agricoles des pays développés ont également pour effet de s'opposer aux exportations des pays en développement. Par exemple, en 1997, les subventions cotonnières des États-Unis et de l'Union européenne ont causé des manques à gagner atteignant 300 millions de dollars aux pays africains producteurs de coton. Ce montant est supérieur au total de l'allègement de la dette (230 millions de dollars) approuvé par la Banque mondiale et le FMI au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) en faveur de neuf pays exportateurs de coton d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale la même année²⁴⁹. De plus, l'écart considérable qui sépare les prix payés par les consommateurs finals et les prix payés aux producteurs signifie que malgré le boom commercial que connaissent plusieurs produits de base provenant de PMA africains, les bénéfices ne sont pas partagés avec les producteurs de ces pays²⁵⁰. Selon l'Organisation internationale du café, les recettes des pays producteurs de café se situaient entre 10 et 12 milliards de dollars au début des années 90, alors que la valeur des ventes au détail était d'environ 30 milliards de dollars. Dix ans plus tard, la valeur des ventes au détail était montée en flèche pour atteindre 70 milliards de dollars, mais les revenus des producteurs avaient diminué de moitié, s'établissant aux environs de 5,5 milliards de dollars²⁵¹.

Certains signes indiquent que les pays développés reconnaissent la nécessité de remédier à ces disparités. L'accès préférentiel aux marchés et le traitement spécial et différentiel des PMA sont les pierres angulaires du Programme d'action de Bruxelles, de la série de négociations de Doha en cours sous l'égide de l'OMC et de la Déclaration du Millénaire. Quelque 35 membres et observateurs de l'OMC, les 25 membres de l'UE étant comptés pour un, ont pris des mesures pour accroître l'accès des PMA aux marchés au moyen du Système généralisé de préférences (SGP), du Système global de préférences commerciales (SGPC) et de préférences spéciales accordées aux PMA telles que l'initiative Tout sauf les armes de l'UE et la Loi en faveur de la croissance de l'Afrique et de son accès aux marchés (AGO) des États-Unis²⁵². Toutefois, la moitié des préférences relatives à l'accès aux marchés accordées selon ces modalités restent sous-utilisées par les PMA, principalement du fait des contraintes qu'ils continuent de connaître du côté de l'offre, du manque de capacités en matière de commerce et des obstacles non tarifaires tels que les règles d'origine et les normes de produits.

Par ailleurs, l'impact de ces modalités varie. C'est ainsi que les participants à l'initiative Tous sauf les armes font état de progrès sectoriels, le Malawi, l'Ouganda, la République-Unie

²⁴⁸ Voir DAES, *Progress of the Least Developed Countries on the Millennium Development Goals*, 23 juin 2004; en ligne à www.un.org/ohrlls/; DAES, *Millennium Indicators Database*; en ligne à <http://millenniumindicators.un.org>.

²⁴⁹ CNUCED, *Le développement économique en Afrique : Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, 2003, p. 25.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 24.

²⁵¹ Tadesse Woldemariam Gole, *Conservation and Use of Coffee Genetic Resources in Ethiopia: Challenges and Opportunities in the Context of Current Global Situations*, p. 12; en ligne à www.gdnet.org/pdf/2002AwardsMedalsWinners/HealthEnvironmentDevelopment/tadesse_gole_paper.pdf.

²⁵² À partir de novembre 2005, par exemple, les États-Unis ont exempté les importations des PMA de droits de douane et de contingentement dans 83 % de leur plus de 2 000 catégories d'importations; le Japon les a exemptés dans 87 % de ses catégories d'importation; et l'UE les a exemptés dans toutes les catégories d'importation sauf le sucre, les bananes, le riz et les armes.

de Tanzanie et la Zambie étant les principaux gagnants; mais au titre de cette initiative, les produits les plus importants pour un grand nombre d'autres PMA ne seront libéralisés qu'en 2006 (bananes) ou en 2009 (riz et sucre). De même, seuls 9 % des exportations de l'Éthiopie et 4,3 % des exportations de l'Ouganda bénéficient des dispositions de l'AGOA à leur entrée aux États-Unis, contre 90 % de celles du Mozambique et 95 % de celles du Lesotho. Même avec l'AGOA, les exportations africaines ne représentent que 0,2 % de toutes les importations américaines, c'est-à-dire que la valeur des produits agricoles et alimentaires exportés aux États-Unis par tous les pays africains en 2003 n'était, selon les estimations, que de 1,12 milliard de dollars²⁵³. Le pays le plus touché par les barrières commerciales américaines est le Bangladesh, car 90 % de ses exportations figurent parmi les 20 principaux produits non couverts par le SPG américain. Le Cambodge et le Népal sont eux aussi affectés dans des proportions significatives pour des raisons analogues²⁵⁴.

L'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements de l'OMC en janvier 2005 a suscité de graves préoccupations parmi les PMA tributaires d'exportations de ces produits. Les études préliminaires indiquent que les PMA d'Asie, les plus fortement spécialisés dans l'exportation de produits textiles, seront sans doute les plus durement touchés²⁵⁵. Le problème présente également un aspect sexospécifique significatif, étant donné que la plupart des ouvriers de l'industrie vestimentaire sont des femmes. Les fermetures d'entreprises et la mise à pied des travailleurs affecteraient plus durement les femmes, ce qui se traduirait par différents types de problèmes économiques et sociaux²⁵⁶. L'impact effectif de l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements dépendra toutefois de l'effet compensateur que pourront avoir les préférences unilatérales relatives à l'accès aux marchés accordées aux PMA.

Flux de ressources financières et humaines

De nombreux PMA sont toujours largement tributaires de l'aide extérieure pour subvenir aux dépenses, à la consommation et aux investissements de l'État. Par exemple, l'APD représente plus de 50 % du budget de l'État en Ouganda, 60 % au Rwanda et 70 % au Mozambique²⁵⁷. Bien qu'à un niveau record en valeur absolu, l'APD se situe à un niveau d'étiage historique en proportion du revenu des pays donateurs. La plupart de ceux-ci n'ont pas atteint la cible de l'APD nette fixée par le Programme d'action de Bruxelles à 0,20 % au moins de leur RNB pour 2002 (voir tableau 5.2). L'APD croissante n'a toujours pas accru la valeur réelle des transferts vers les pays pauvres : les flux nominaux nets d'APD par habitant vers les PMA ont augmenté de plus d'un tiers depuis 1999, mais en termes réels étaient inférieurs d'environ 16 % en 2002 à ce qu'ils

Tableau 5.2. APD nette octroyée aux PMA, 1990-2002

	1990	2002
En pourcentage du RNB des donateurs	0,09	0,06
En pourcentage de l'APD totale	28	26
En pourcentage de l'APD totale aux pays en développement	32	30
En pourcentage du PIB des PMA	12	9

Source : DAES, *Progress of the Least Developed Countries on the Millennium Development Goals*, 23 juin 2004.

²⁵³ Andrew Mold, « Trade Preferences and Africa: The State of Play and the Issues at Stake », *ATPC Work in Progress* No. 12, CEA-ONU, mars 2005.

²⁵⁴ CESAP et PNUD. *Voices of the Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Achieving the Millennium Development Goals through a Global Partnership*. New Delhi, Inde : Elsevier, 2005: p. 19; CNUCED, *Manuel de statistiques 2004*; en ligne à www.unctad.org/en/docs/tdstat29_enfr.

²⁵⁵ Hafiz Pasha, « When Textile Quotas Disappear », *International Herald Tribune*, 30 décembre 2004.

²⁵⁶ Selim Jahan, *Reorienting Development: Towards an Engendered Employment Strategy*, PNUD. 2004, p. 4; en ligne à www.undp.org/poverty/docs/gender-employment-delhi.doc.

²⁵⁷ CEA-ONU, *Rapport économique sur l'Afrique 2003 : accélérer le rythme du développement*, 2003, p. 7.

Tableau 5.3. Besoins d'investissement pour les OMD et déficit du financement (estimations en dollars EU 2003) dans les PMA de la région Asie-Pacifique

	Projections pour 2006		Projections pour 2010		Projections pour 2015	
	Total (en MM\$)	Par habitant	Total (en MM\$)	Par habitant	Total (en MM\$)	Par habitant
Besoins d'investissement totaux pour réaliser les OMD	20,7	76	31,0	104	47,3	145
Financement intérieur	8,7	31	13,3	45	21,1	65
APD d'appui direct pour la réalisation des OMD	1,9	7	2,0	7	2,2	7
Déficit total	10,1	37	15,7	52	24,0	73

Source : ESCAP et PNUD. *Voices of the Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Achieving the Millennium Development Goals through a Global partnership. Delhi, Inde : Elsevier, 2005.*

étaient au début des années 90²⁵⁸. La proportion de l'APD visant à renforcer les capacités commerciales des PMA n'est que de 1,5 % de l'APD totale. En dernière analyse, selon les projections, l'APD allouée en vue de la réalisation des OMD ne sera pas suffisante pour combler le déficit de ressources prévu (voir tableau 5.3).

L'investissement étranger direct (IED) net dans les PMA se montait à moins de 3 % de leur PIB en 2003, et les autres flux de capitaux à moins de 0,5 %²⁵⁹. Cette faiblesse des flux de capitaux constitue un problème en ce qu'il contribue à la faiblesse des taux d'épargne et d'investissement dans les PMA. Les flux nets d'IED vers l'Afrique subsaharienne, par exemple, n'étaient que de 8 milliards de dollars en 2003 et étaient concentrés de surcroît dans quelques pays qui n'étaient pas des PMA. Si la faiblesse des flux de capitaux était liée dans le passé à une gouvernance économique et politique déficiente dans les PMA, facteur de risque et de difficultés pour la conduite des affaires, l'amélioration actuelle de la gouvernance dans de nombreux PMA devrait mener à une augmentation des flux d'investissement et de capitaux. Une telle augmentation est nécessaire pour soutenir la croissance économique et le développement d'un secteur privé encore émergent et faible dans de nombreux PMA. Toutefois, l'accroissement de l'investissement ne contribue à la croissance économique que s'il est accompagné d'un emploi plus efficace des ressources.

La situation est inverse en ce qui concerne les sorties de capitaux. Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA-ONU), la fuite de capitaux de 30 pays d'Afrique aux cours des 27 dernières années s'est montée à quelque 187 milliards de dollars. Des pays tels que l'Angola et la République démocratique du Congo détiennent les records en la matière. Les données de la CEA indiquent également qu'en Afrique, les influx de capitaux résultant de prêts étrangers ont été suivis la même année d'une sortie de capitaux à raison de 80 cents par dollar, ce qui suggère une vaste fuite des capitaux alimentée par la dette²⁶⁰.

L'absence de possibilités de migration et les obstacles aux déplacements de la main-d'œuvre, en particulier pour la main-d'œuvre non spécialisée en provenance des PMA, continuent d'entraver les efforts de développement de beaucoup de ces pays. La force de travail de la plupart des PMA est fortement segmentée : les travailleurs hautement spécialisés peuvent entrer sur le marché mondial du travail, et y entrent, mais les travailleurs non spécialisés éprouvent des difficultés à vendre leurs services, même sur le territoire national. L'exode

²⁵⁸ Déclaration de Habib Ouane, Chef, Programme spécial de la CNUCED pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement à la réunion préparatoire de haut niveau de l'ECOSOC tenue au siège des Nations Unies à New York, le 17 février 2004.

²⁵⁹ CEA-ONU, *Rapport économique sur l'Afrique 2003 : accélérer le rythme du développement*, 2003, p. 3.

²⁶⁰ Population Research Group. « Brain Drain in Africa », Université du Natal, Afrique du Sud, octobre 2001.

L'accroissement de l'investissement ne contribue à la croissance économique que s'il est accompagné d'un emploi plus efficace des ressources.

des cerveaux continue de produire une érosion du capital humain des PMA. Depuis 1990, l'Afrique perd 23 000 spécialistes par an; aujourd'hui, 300 000 spécialistes nés en Afrique sont établis hors du continent. De 1980 à 1991, l'Éthiopie a perdu 75 % de sa main-d'œuvre spécialisée. Pour combler le déficit des ressources humaines résultant de l'exode des cerveaux, l'Afrique emploie 150 000 spécialistes expatriés à un coût de 4 milliards de dollars par an²⁶¹. L'exode des cerveaux inverse, qui enrichit actuellement des pays tels que la Chine et l'Inde, est inconnu dans les PMA, où le phénomène est toujours à sens unique. Étant donné que tant de leurs ressortissants vivent à l'étranger, les PMA devraient plaider plus vigoureusement dans les forums mondiaux en faveur d'une prise en compte des questions des remises de l'étranger et du bien-être de la main-d'œuvre dans les pays étrangers.

Fardeau de la dette et allègement de la dette

Le fardeau de la dette est devenu insupportable dans de nombreux PMA, où il paralyse les pouvoirs publics, où il limite la capacité de l'État à fournir les services de base et les biens publics dont la population a besoin et où il mine la croissance économique. Pour l'ensemble de PMA, le ratio du service de la dette est de quelque 6,81 % des exportations de biens et de services; pour certains pays particuliers, en revanche, il est extrêmement élevé : 65,7 % pour le Burundi, 27,6 % pour la Mauritanie, 30,8 % pour Sao Tomé-et-Principe, et 29,5 % pour la Zambie²⁶². Ces ratios indiquent clairement que les PMA ne disposent pas de ressources suffisantes à allouer aux secteurs sociaux importants que sont la santé, l'éducation, la nutrition et la sécurité humaine. Des ressources importantes qui pourraient servir à réduire le nombre d'enfants qui meurent de maladies traitables ou évitables servent au service de la dette. Dans certains PMA, les paiements du service de la dette atteignent neuf fois les dépenses de santé primaire et quatre fois les dépenses d'éducation primaire.

Nombre de pays développés et d'institutions financières internationales reconnaissent les effets nocifs que peut avoir le service de la dette sur les habitants et le développement humain des pays en développement. En conséquence, ils ont convenu bilatéralement et multilatéralement de dispositions de réduction et d'annulation de la dette. Par exemple, pour contribuer à résoudre les problèmes de l'aide et de la dette, l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) de la Banque mondiale et du FMI vise à stabiliser le ratio de la dette extérieure par rapport aux exportations. C'est là un pas dans la bonne direction, mais il faut se rappeler que la durabilité financière de l'État dépend de facteurs autres que la dette extérieure, à savoir de la gérabilité de la dette de tout le secteur public, qui comprend la dette extérieure et intérieure. Le seuil d'endettement tolérable et la période très brève établis en tant que conditions d'admissibilité des pays à l'initiative des PPTE font que cette initiative n'apporte pas aux pays le soutien et la latitude nécessaires pour une reprise de la croissance et une accélération du développement humain. En Ouganda, par exemple, premier pays à atteindre le point de décision pour le programme renforcé des PPTE en 2000, la valeur actuelle nette du ratio dette-exportations est passée de 170 % en 2001 à 200 % en 2002 et, selon les projections, atteindra 208 % en 2003, valeurs qui se situent bien au-dessus du seuil d'admissibilité à l'initiative des PPTE, fixé à 150 %. La détérioration des termes de l'échange a également contribué à l'encours total de la dette des pays africains. Le FMI note que « quasiment tous les pays touchés par la baisse des prix des produits de base figurent aussi parmi les plus pauvres du monde; ... plus de la moitié se trouvent en Afrique subsaharienne; et 16 sont des pays pauvres très endettés ».²⁶³

Les ratios élevés du service de la dette indiquent que les PMA ne disposent pas de ressources suffisantes à allouer aux secteurs sociaux importants : santé, éducation, nutrition et sécurité humaine.

²⁶¹ Banque mondiale, *World Development Indicators 2005*; en ligne à <http://publications.worldbank.org/WDI/>.

²⁶² CNUCED, *Le développement économique en Afrique : Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, Nations Unies : New York; Genève, 2003 : p. 24

²⁶³ CESAP et PNUD, *Voices of the Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Achieving the Millennium Development Goals through a Global partnership*: Delhi, Inde : Elsevier, 2005 : p. 26.

Tableau 5.4. Encours de la dette et allègement de la dette par habitant dans les PMA, 2002

	Encours de la dette par habitant		Allègement de la dette par habitant	
	Montant en \$	Rapport (b/a)	Montant en \$	Rapport (b/a)
PMA de la région Asie-Pacifique (a)	150	-	0,16	-
Autres PMA (b)	255	1,7	1,64	10,3

Source : PNUD. « *The G8 Summit : The Aid Equation* », 2005, p. 8. En ligne à http://doku.cac.at/undp_hdr2005_note_aid.pdf.

L'initiative des PPTE vise, comme son nom l'indique, à alléger la dette des pays pauvres très endettés. Sur les 38 pays actuellement classés dans cette catégorie (qui répondent donc aux premières conditions d'admissibilité), 32 se trouvent en Afrique subsaharienne. Deux PMA asiatiques, la RDP lao et le Myanmar, figurent sur la liste; toutefois, d'après les définitions standard de la Banque mondiale relatives à l'endettement, trois pays de la région Asie-Pacifique, la RDP lao, le Myanmar et le Samoa, sont considérés comme gravement endettés et deux autres, le Cambodge et les Îles Salomon comme modérément endettés.

Le tableau 5.4 donne les montants par habitant de l'encours de la dette et de l'allègement de la dette dans les PMA pour 2002. Il met en évidence deux points fondamentaux : le premier est que l'allègement de la dette est généralement insignifiant par rapport au fardeau de la dette; le second est que le fardeau de la dette relatif des PMA africains et l'allègement de la dette dont ils bénéficient sont de beaucoup supérieurs à ceux de leurs homologues asiatiques. Au niveau des pays, le ratio dette-PIB et l'encours de la dette par habitant restent très élevés aussi dans certains pays de la région Asie-Pacifique, notamment en RDP lao (146 % et 471 dollars), à Vanuatu (71 % et 785 dollars) et aux Maldives (41 % et 830 dollars)²⁶⁴.

L'allègement de la dette sera-t-il efficace pour apporter des ressources aux PMA ? L'opinion générale est qu'il ne parviendra pas, selon toute vraisemblance, à dégager des ressources suffisantes pour les PMA pour trois raisons principales :

- ▶ En premier lieu, plusieurs PMA fortement endettés ne bénéficient pas de l'initiative. Ils ne sont pas admis à y participer parce que les seuils fixés pour déterminer le degré d'endettement tolérable sont arbitraires et encore trop élevés. Un autre problème lié à celui-là est que la durabilité est définie en termes économiques et pas en termes de développement humain et social, bien que beaucoup de membres de la communauté internationale pensent que la dette doit être envisagée dans un contexte plus large et qu'il faudrait axer l'initiative des PPTE sur le développement humain.
- ▶ En second lieu, la réduction de la dette ainsi offerte est trop faible. Le Niger et la Zambie devront en fait payer davantage après l'initiative qu'avant. De plus, certains pays connaîtront une forte volatilité dans le service de la dette, ce qui perturbera gravement les processus budgétaires de l'État. Pour 11 des 13 PMA-PPTE pour lesquels les données relatives à la dette après 2005 sont disponibles, le service de la dette commence à augmenter après 2005; pour 9 de ces 13 pays, par ailleurs, les niveaux prévus du service de la dette sont de beaucoup supérieurs aux niveaux actuels²⁶⁵.
- ▶ En troisième lieu, l'initiative est assortie de conditions beaucoup trop nombreuses. L'adoption du DSRP pour pouvoir bénéficier de l'allègement de la dette, par exemple, implique non seulement un changement d'emphase mais aussi une expansion des conditions politiques. De nombreux PMA se retrouvent à essayer de se conformer à différents critères et étalons pour remplir leurs engagements.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Voir Eurodad / WIDER Development Conference on Debt Relief, *Debt Reduction for Poverty Eradication in the Least Developed Countries: Analysis and Recommendations on LDC Debt*, juillet 2001; en ligne à www.wider.unu.edu/conference/conference-2001-2/poster%20papers/EURODAD%20Mills.pdf.

VIH/SIDA et gouvernance mondiale

De tous les défis que nous avons à relever en matière de développement, le VIH/SIDA est peut-être le plus urgent et le plus universel²⁶⁶. Il ne s'arrête à aucune limite, frontières, revenu national, race, âge ou sexe. La lutte contre l'épidémie exige la mise en œuvre d'initiatives internationales, régionales, nationales et locales multisectorielles, reposant fermement sur un processus de partenariats participatifs.

Une vaste mobilisation financière internationale et nationale était nécessaire depuis longtemps et l'on ne peut que se féliciter de ce qu'après des années de réticence et de détours, il y ait eu récemment une augmentation sans précédent des ressources financières internationales allouées à la lutte contre l'épidémie. Le montant total affecté à la riposte contre le VIH/SIDA de par le monde est passé de 300 millions de dollars en 1996 à quelque 4,7 milliards de dollars (estimation) en 2003. Ces chiffres comprennent les financements alloués par les instances gouvernementales nationales ainsi que les dépenses personnelles effectuées par les individus et les familles directement touchées. Toutefois, bien que considérablement plus élevées, les sommes actuellement engagées restent insuffisantes et ne se montent qu'à un quart des sommes qui seront sans doute nécessaires en 2007²⁶⁷.

Toutefois, la seule mobilisation financière, même efficace, n'est pas une riposte suffisante. Il est d'une importance tout aussi vitale d'améliorer l'accessibilité des traitements pour les millions de personnes vivant avec le VIH. L'accès aux médicaments pour traiter le VIH/SIDA et les autres maladies qui affectent principalement les membres des groupes pauvres et vulnérables est devenue l'une des grandes questions de santé publique, étant donné tout particulièrement l'impact des brevets sur le prix de beaucoup de ces médicaments dont il est un besoin urgent. L'application des dispositions de l'OMC relatives aux ADPIC qui visent à protéger les brevets a limité dans de nombreux pays la disponibilité des médicaments essentiels, ceux-ci atteignant des prix qui les mettent hors de portée des systèmes de santé publique et des patients. Un approvisionnement d'un an en médicaments brevetés pour le traitement du VIH/SIDA coûte de 10 000 à 15 000 dollars par personne dans les pays développés. Les coûts sont bien moindres, d'environ 200 dollars par personne pour les combinaisons les plus habituelles, dans les pays en développement où des médicaments génériques sont disponibles. Toutefois, les règlements commerciaux internationaux continuent d'entraver les efforts d'exportation des médicaments génériques en quantités suffisantes vers de nombreux PMA²⁶⁸.

La Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, émise à la Conférence ministérielle de l'OMS en 2001, souligne l'importance des besoins de santé publique, qui priment sur toutes les autres considérations. Elle réaffirme que l'Accord sur les ADPIC ne doit pas empêcher les États membres de protéger la santé publique, que l'accord peut être interprété pour appuyer le droit des États membres de protéger la santé publique et en particulier de promouvoir l'accès de tous aux médicaments. Les flexibilités ainsi reconnues permettent aux pays de fabriquer les produits génériques localement en vertu de licences obligatoires ainsi que de les importer et de les exporter dans certaines limites et dans certaines circonstances particulières (telles qu'une urgence de santé publique déclarée). Étant donné que beaucoup des pays qui ont le plus besoin d'antirétroviraux ont des capacités de fabrication insuffisantes ou nulles, il a été accordé une exemption temporaire autorisant certains pays à procéder à des importations illimitées. Ceci ne résout toutefois pas tous les problèmes, car beaucoup d'entreprises et de gouvernements éprouvent des difficultés à se conformer aux

De tous les défis que nous avons à relever en matière de développement, le VIH/SIDA est peut-être le plus urgent et le plus universel. Il ne s'arrête à aucune limite, frontières, revenu national, race, âge ou sexe.

²⁶⁶ Voir OHRLLS et PNUD, *Hoping and Coping. A Call for Action: the Capacity Challenge of HIV/AIDS in the Least Developed Countries*, 2005; OHRLLS et PNUD, *Capacité à susciter l'espoir : Les pays les moins avancés face aux défis du VIH/SIDA*, 2005.

²⁶⁷ ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004; Vaincre le SIDA : la nouvelle donne*, p. 131.

²⁶⁸ CEA-ONU, « Scaling Up AIDS Treatment in Africa: Issues and Challenges », 2004; en ligne à www.uneca.org/chga/botswana/scaling%20up_bg_nw_2.pdf.

conditions d'admissibilité. En outre, divers accords commerciaux bilatéraux et régionaux imposent de strictes obligations en matière de propriété intellectuelle à plusieurs PMA, qui ont dû adopter et appliquer des lois au titre de ces accords et qui se conforment donc déjà de fait à l'Accord sur les ADPIC²⁶⁹.

Les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient dépensent en moyenne 22 milliards de dollars par an en armement, somme qui permettrait à la plupart des PMA de réaliser les OMD.

Conflits armés

Les conflits actuels, à l'ère de la mondialisation, ne se soldent pas seulement par des pertes de vies, de moyens d'existence et de possibilités d'échapper à la pauvreté. Ils sont également liés à un commerce des armes florissant qui les alimente et les entretient, quelles qu'en soient les conséquences. Les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient dépensent en moyenne 22 milliards de dollars par an en armement, somme qui permettrait à la plupart des PMA de réaliser les OMD relatifs à l'éducation primaire et à la réduction de la mortalité infantile et maternelle. La prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre contribue à l'incidence des conflits armés en favorisant les flambées de violence, en intensifiant les tensions et en aggravant et/ou en prolongeant les conflits. Les nations les plus puissantes du monde sont également les plus grands pourvoyeurs d'armes du monde, leur part des exportations d'armes classiques atteignant 88 %²⁷⁰. La plupart de ces armes sont exportées vers les pays en développement. La valeur de tous les accords de transfert d'armes vers ces pays dépassait 13,7 milliards de dollars en 2003 et la valeur des armes livrées cette même année avoisinait 17 milliards de dollars²⁷¹.

Le commerce des armes légères est d'une grande complexité et présente toutes sortes de défis liés à la réglementation, à la transparence et à la responsabilité. Ces armes suscitent des préoccupations particulières car elles sont d'un coût relativement bas et donc abordable pour les acteurs non étatiques et faciles à transporter, à dissimuler et à introduire subrepticement dans les régions en proie aux conflits. Les activités de commerce des armes échappent à la compétence de l'OMC, de la CNUCED et du régime de non prolifération des armements. La plupart des dispositions de contrôle nationales sont truffées d'échappatoires et rarement appliquées; en conséquence, l'accès aux armes est relativement facile dans le monde entier, y inclus dans les zones de conflit et dans les pays peu respectueux des droits de l'homme et à taux de criminalité organisée élevés, et même dans les pays sous le coup d'un embargo des Nations Unies, tels que l'Afghanistan, l'Angola, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone, pour n'en nommer que quelques-uns²⁷². L'une des caractéristiques du commerce des armes est la perméabilité de la frontière qui sépare les ventes licites et illicites. La campagne actuelle de lutte contre le commerce des armes légères ne vise pas le commerce licite, bien que la plupart des armes illicites aient une origine licite, leur transfert étant facilité par l'intervention de pays tiers et échappant aux règlements nationaux et internationaux en raison de l'absence de dispositions efficaces. Les armes sont également recyclées d'un conflit à l'autre, généralement après la conclusion d'un traité de paix qui ne prévoit pas le désarmement des ex-combattants. En outre, nombre de pays développés vendent des armes aux forces de police et de sécurité de pays où les droits de l'homme et l'état de droit sont systématiquement violés et où les membres desdites forces revendent les armes pour leur bénéfice personnel.

Les PMA en proie aux conflits ont besoin du soutien de la communauté mondiale pour traiter de la multitude de problèmes et de questions liés aux conflits, à savoir ceux des réfugiés

²⁶⁹ ONUSIDA, *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004; Vaincre le SIDA : la nouvelle donne*, pp. 118-119.

²⁷⁰ OXFAM International et Amnesty International, *Shattered Lives: The Case for Tough International Arms Control*, Londres, Royaume-Uni, 2003.

²⁷¹ Richard F. Grimmett, « Conventional Arms Transfer to Developing Nations, 1996-2003 ». [CRS Report for Congress RL32547], Congressional Research Service, The Library of Congress, 2004.

²⁷² OXFAM International and Amnesty International, *Shattered Lives: The Case for Tough International Arms Control*, Londres, Royaume-Uni, 2003.

et des personnes déplacées, de la fourniture des services de base, de la prise en compte des besoins des femmes et des enfants durant et après les conflits, de l'accueil et de la réinsertion des personnes de retour au pays et de la transition vers la paix et le développement. Il est exact que les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les organisations internationales font beaucoup dans les PMA dans tous ces domaines, mais les efforts de prévention des conflits, de rétablissement de la paix et de relèvement doivent s'inscrire dans le cadre du dialogue mondial actuel car leur issue est lourde de conséquences pour les PMA qui ont été, qui sont ou qui seront en situation de conflit.

Problématique de l'environnement mondial

Les menaces qui pèsent à long terme sur l'environnement mondial sont une source commune de préoccupation pour tous les pays et la responsabilité dans ce domaine incombe elle aussi à tous les pays. Les PMA sont gravement vulnérables à divers chocs naturels, notamment aux catastrophes naturelles, et souffrent de lourds handicaps structurels. Ils sont sujets à des phénomènes environnementaux mondiaux tels que la perte de biodiversité et les effets adverses des changements climatiques qui ont entre autres effets ceux d'aggraver la sécheresse et la désertification et d'accroître la montée du niveau des mers. Parmi les autres phénomènes qui touchent les PMA figurent les pluies acides, les émissions de gaz à effet de serre, les incendies de forêt, la contamination des eaux internationales et l'exploitation forestière transnationale. Dans de nombreux cas, ces pays ne sont pas à l'origine des dégradations environnementales mais n'en sont pas moins les victimes. C'est ainsi que la part des émissions mondiales de gaz à effet de serre du Bangladesh n'est que de 0,3 %, mais qu'une montée du niveau des mers causée par le réchauffement mondial pourrait réduire sa superficie émergée de 17 %²⁷³. Une désertification modérée à grave touche environ 73 % des terres en Afrique, où se trouvent 34 PMA. La désertification réduit le PIB de quelque 9 milliards de dollars par an, rien que pour le continent africain. Les relations du phénomène avec les mouvements de population et les conflits sont aujourd'hui de plus en plus reconnues. En Afrique, les guerres, la sécheresse et l'appauvrissement des sols ont forcé de grands nombres de personnes à se déplacer dans leur pays ou à émigrer. Les ressources environnementales des villes et des camps où ces personnes s'établissent, ainsi que celles des zones environnantes subissent un stress particulièrement grave. La difficulté des conditions de vie et la perte d'identité culturelle contribuent à miner la stabilité sociale. Près d'un tiers des habitants de notre planète, pauvres pour leur quasi totalité, dépendent immédiatement de ce qu'ils cultivent, cueillent et attrapent pour vivre²⁷⁴. La perte de biodiversité transnationale menace leurs moyens d'existence et leur vie.

Dans certains cas, le partage des ressources naturelles de biens communs mondiaux peut provoquer des conflits entre les pays d'une même région ou sous-région. Les querelles relatives aux ressources en eau sont déjà fréquentes (par exemple entre le Bangladesh et l'Inde) et, dans les années à venir, l'eau deviendra une source majeure de conflits de par le monde, conflits qui opposeront de nombreux PMA. Les ressources forestières peuvent être un autre motif de discorde. Les actions unilatérales de certains pays occasionnent des problèmes environnementaux pour leurs voisins; il en est ainsi par exemple dans le cas du barrage de Farraka, en Inde, qui détourne les eaux du Gange vers Calcutta et assèche les terres agricoles du nord du Bangladesh.

Les PMA sont gravement vulnérables à divers chocs naturels, notamment aux catastrophes naturelles, et souffrent de lourds handicaps structurels.

²⁷³ PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain* 1998, p. 4.

²⁷⁴ Voir la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD); en ligne à www.unccd.int/actionprogrammes/africa/africa.php.

Maux mondiaux

Il existe plusieurs « maux mondiaux » qui affectent gravement les PMA. Nombre de ces pays sont situés sur les grands itinéraires du trafic de la drogue, ce qui fait qu'ils sont fortement exposés aux crimes violents et à la corruption qui accompagne fréquemment ce trafic. Au niveau mondial, la criminalité organisée est une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires de 1,5 billion de dollars et qui touche directement et indirectement les PMA.

Au cours de la décennie écoulée, la traite des êtres humains a atteint des proportions épidémiques. Il s'agit là d'un trafic criminel dans lequel les victimes sont déplacés de milieux pauvres vers des milieux plus aisés, et dont les bénéfices sont orientés en direction inverse, ce modèle étant souvent répété aux niveaux national, régional et mondial. La recherche de travail à l'étranger est favorisée par les disparités économiques, la montée du chômage et la disparition des moyens d'existence traditionnels. Les trafiquants peuvent réaliser des bénéfices considérables en exploitant les très nombreux émigrants potentiels. En Asie, dans les villages du Népal et du Bangladesh, par exemple, des adolescentes qui ont la plupart moins de 18 ans sont vendues à des maisons de prostitution en Inde. Europol estime que cette industrie réalise à présent plusieurs milliards de dollars par an. Par ailleurs, la traite des êtres humains ne se limite pas à l'industrie du sexe. Selon les estimations de l'UNICEF, en Asie de l'Ouest et du centre, plus de 200 000 enfants font l'objet d'un trafic transfrontières et sont réduits à l'esclavage. Ils sont souvent « vendus » par des parents naïfs qui croient que leurs enfants seront bien traités, qu'ils apprendront un métier ou qu'ils feront des études. Dans de nombreux cas, le scénario de la traite va aussi de pair avec les situations de conflit, car les combattants (et même les soldats de la paix) créent un marché pour les services des victimes, et les effets des conflits réduisent les capacités des services de répression et des autres autorités à lutter contre le phénomène²⁷⁵.

Le système de gouvernance mondiale se caractérise par des règles inégales et défavorise les pays dont la représentation est insuffisante et la participation inefficace.

La structure de la gouvernance mondiale et les PMA

Pour les PMA, le système de gouvernance mondiale se caractérise par des règles inégales et défavorise les pays dont la représentation au sein du système est insuffisante et dont la participation aux activités de ce système est inefficace. Le problème des PMA est dû en partie aux systèmes en place (par exemple dans les domaines des règles et de la représentation) et en partie aussi au manque de capacités appropriées (notamment dans le domaine de la participation). En conséquence, ces pays ne peuvent pas tirer parti des opportunités offertes par le système mondial et, de surcroît, ne sont pas non plus protégés des vulnérabilités résultant de la mondialisation.

Règles défavorables et représentation insuffisante

Dans la plupart des institutions internationales, il existe d'importantes inégalités au plan du pouvoir économique et de l'influence. Cette situation est souvent justifiée en invoquant pour argument le fait que ceux qui ont le plus gros enjeu et le plus grand intérêt à obtenir des résultats sont ceux qui ont le plus à perdre et qu'ils doivent par conséquent avoir une influence plus grande pour assurer la prise de décisions responsables. Si l'enjeu concerne les résultats financiers, l'argument peut être considéré comme valable, mais s'il concerne le nombre de personnes touchées, souvent négativement, l'argument perd beaucoup de sa valeur (voir tableau 5.5). Bien que les pays en développement soient fortement affectés par les décisions d'institutions telles que la FMI, la Banque mondiale et l'OMC, ils ont fort peu d'influence

²⁷⁵ Voir www.unodc.org/unodc/en/trafficking_human_beings.html.

Tableau 5.5. Institutions mondiales et composition

Institutions	Part du PIB mondial (en %)	Part de la population mondiale (en %)
Conseil de sécurité (membres permanents)	41	31
Puissances économiques du G7 a)	64	12
Puissances économiques et pays émergents du G22	82	65
Grands pays en développement du G24	9	35
Pays en développement et en transition du G77	17	76

Note : a) Le G7 s'est élargi dans les années 90 pour devenir le G8 par l'adjonction de la Russie. Les données mentionnées ici ne comprennent pas la Russie

Source : PNUD. Rapport mondial sur le développement humain 1999

Tableau 5.6. Pouvoir de vote au sein des institutions de Bretton Woods

	Poids des votes à la Banque mondiale	Poids des votes au FMI
Arabie saoudite, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon et Royaume-Uni	46 %	48 %
Reste du monde	54 %	52 %

Source : PNUD. Rapport mondial sur le développement humain 2002 : approfondir la démocratie dans un monde fragmenté.

dans leurs processus décisionnels (voir tableau 5.6). De plus, bien que tous les pays aient un siège à l'OMC et une voix, les décisions se prennent de fait au sein de petits groupes qui sont fortement influencés par quelques pays et dont sont généralement exclus la plupart des pays en développement. Par ailleurs, outre les processus formels, les processus informels favorisent également les pays industriels. Les graves carences qui existent en matière de transparence sont aussi fortement préoccupantes.

Les pays à développement humain élevé et intermédiaire constituent près des trois quarts des pays du monde, mais ils ne sont pas représentés en proportion dans les négociations mondiales. Par exemple, pour les accords internationaux relatifs aux ressources phylogénétiques, leur représentation était de moins de 50 %, et pour la Convention sur la diversité biologique, de moins d'un tiers. Le système de base pour la gestion de l'Internet, le système des noms de domaine, est administré par une organisation à but non lucratif basée aux États-Unis, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.

Participation inefficace

L'intégration des PMA au sein de l'économie mondiale exige qu'ils aient une voix et qu'ils participent de manière efficace au système multilatéral d'échanges commerciaux fondé sur des règles. Mais l'accès des PMA à l'OMC est limité par un certain nombre de facteurs : problèmes de politique réfractaires liés à l'ajustement des stratégies de développement des PMA; instruments et cadres législatifs de mise en œuvre relatifs aux exigences de l'OMC; manque de connaissances, de ressources, d'infrastructure et de capacités analytiques pour participer aux négociations d'accession; demandes croissantes de la part de certains pays membres de l'OMC en faveur d'obligations et d'engagements plus contraignants de la part des nouveaux membres. Malgré l'adoption de procédures simplifiées et rationalisées par le Conseil général de l'OMC

L'intégration des PMA au sein de l'économie mondiale exige qu'ils aient une voix et qu'ils participent de manière efficace au système multilatéral d'échanges commerciaux fondé sur des règles.

Encadré 5.1. Conclusions du Sommet mondial 2005

Lors du Sommet mondial qui s'est tenu au siège des Nations Unies à New York du 14 au 16 septembre 2005, les dirigeants des États Membres ont convenu d'entreprendre des actions en vue de la résolution de toute une gamme de problèmes mondiaux dont la plupart revêtent une importance majeure pour les PMA.

- ▶ OMD : Ils ont résolu d'adopter, en 2006 au plus tard, des stratégies complètes de développement national pour atteindre les buts et objectifs du développement convenus au niveau international, notamment les OMD.
- ▶ Financement du développement : Ils ont accueilli avec satisfaction l'accroissement des ressources qui résultera du respect du calendrier que nombre de pays développés se sont fixé pour parvenir à la cible qui consiste à allouer une APD de 0,7 % de leur PNB, en 2015 au plus tard, avec une cible intermédiaire fixée à au moins 0,5 % du PNB en 2010 et d'autre part, conformément au Programme d'action de Bruxelles pour les PMA, à allouer de 0,15 % à 0,20 % de leur PNB à l'APD en faveur de ces pays, au plus tard en 2010, et ils ont prié instamment les pays en développement qui ne l'avaient pas encore fait de fournir des efforts concrets dans ce sens, conformément aux engagements pris.
- ▶ Investissement : Ils ont souligné la nécessité de maintenir des flux financiers privés suffisants et stables vers les pays en développement et en transition économique. Ils ont considéré important de promouvoir des mesures dans les pays sources et les pays destinataires pour améliorer la transparence et les informations sur les flux financiers destinés aux pays en développement, en particulier aux pays d'Afrique, aux PMA, aux petits États insulaires en développement et aux pays en développement sans littoral. Ils ont estimé essentiel d'envisager des mesures conçues pour atténuer l'impact d'une volatilité excessive des flux de capitaux à court terme.
- ▶ Dette : Ils ont souligné la nécessité d'envisager des mesures additionnelles visant à assurer la viabilité à long terme de la dette au moyen d'un accroissement du financement sous forme de dons et de l'annulation de l'intégralité de la dette publique multilatérale et bilatérale des pays pauvres très endettés. Ils ont convenu, lorsqu'il sera approprié, d'envisager de réduire considérablement ou de restructurer la dette des pays en développement à revenu faible ou intermédiaire qui ne bénéficient pas de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et dont le niveau d'endettement n'est pas viable.
- ▶ Commerce : Ils se sont engagés à déployer des efforts conçus pour faire en sorte que les pays en développement, et les PMA en particulier, participent pleinement au système commercial mondial pour répondre à leurs besoins de développement économique, et ils ont réaffirmé leur volonté d'assurer un accès élargi et prévisible au marché des exportations des pays en développement. Ils ont exprimé leur volonté d'assurer un accès en franchise de droits et hors quotas de tous les produits des PMA aux marchés des pays développés et à ceux des pays en développement qui sont en mesure de leur accorder cet avantage, et d'appuyer les efforts des PMA à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent du côté de l'offre. Ils se sont engagés à assurer la libéralisation des échanges commerciaux et à faire diligence pour appliquer les volets du programme de travail de Doha relatifs au développement.
- ▶ Initiatives à effet instantané : Ils ont résolu d'accorder leur concours immédiat aux initiatives à effet instantané visant à appuyer les efforts dans les domaines de la lutte contre le paludisme, de l'éducation et des soins de santé.
- ▶ Environnement : Ils ont reconnu la gravité du défi posé par les changements climatiques et la nécessité d'honorer tous les engagements et obligations découlant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ils se sont engagés à agir par la coopération internationale pour aider les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement, les PMA et les pays africains, notamment ceux qui sont spécialement vulnérables aux changements climatiques, à faire face à leurs besoins d'adaptation aux effets préjudiciables de ces changements.
- ▶ Pays ayant des besoins particuliers : Ils ont réaffirmé leur engagement à répondre aux besoins particuliers des PMA et ont exhorté tous les pays et tous les organismes concernés des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, à faire des efforts concertés et à adopter rapidement des mesures pour atteindre, dans les

délais fixés, les buts et objectifs du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Ils ont de même réaffirmé leur détermination de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique, qui est le seul à ne pas être en voie de réaliser un seul des objectifs de la Déclaration du Millénaire fixés pour 2015, et ont souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

▶ Droits de l'homme : Ils ont résolu de renforcer les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme en intensifiant leur soutien au HCDH et ont pris note du plan d'action du Haut Commissaire qui appelle à un doublement de son budget ordinaire au cours des 5 années à venir et à la création d'un Conseil des droits de l'homme en 2006. Ils se sont engagés à éliminer la discrimination généralisée fondée sur le sexe, et notamment les inégalités dans le domaine de l'éducation et des droits de propriété, et la violence envers les femmes et les filles et à mettre un terme à l'impunité des auteurs de la violence.

▶ Démocratie : Ils ont réaffirmé que la démocratie est une valeur universelle et ont accueilli avec satisfaction la création du nouveau Fonds des Nations Unies pour la démocratie, qui a déjà reçu des annonces de contributions de 32 millions de dollars de 13 pays.

▶ État de droit : Ils ont reconnu la nécessité de voir l'état de droit consacré et respecté par tous aux niveaux national et international. Les ratifications intervenues durant le Sommet ont abouti à l'entrée en vigueur de la Convention contre la corruption.

▶ VIH/SIDA, paludisme, tuberculose et autres questions de santé : Ils se sont engagés à accroître, en s'appuyant sur les mécanismes existants et au moyen de partenariats, les investissements visant à renforcer les systèmes sanitaires des pays en développement et en transition, afin d'assurer la disponibilité en nombre et quantité suffisants de travailleurs de la santé, d'infrastructure, de systèmes de gestion et de fournitures pour atteindre les OMD relatifs à la santé.

▶ Aide humanitaire : Ils ont appuyé le renforcement de l'efficacité des interventions humanitaires des Nations Unies, notamment en faisant en sorte que les fonds nécessaires soient plus rapidement disponibles et plus prévisibles, grâce en partie à une amélioration du fonctionnement du Fonds central d'urgence autorenewable.

▶ Devoir de protéger les populations : Ils ont accepté la responsabilité qui incombe à chaque État de protéger les populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité. Cette responsabilité comporte un devoir de prévention de ces crimes, ainsi que de leur encouragement, par les moyens appropriés et nécessaires, et ils ont convenu d'agir en conséquence.

▶ Terrorisme : Ils ont condamné fermement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les buts, car il constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales. Ils ont souligné la nécessité de n'épargner aucun effort pour parvenir à un accord et conclure une convention générale sur le terrorisme international durant la 60e session de l'Assemblée générale.

▶ Maintien de la paix et consolidation de la paix : Ils ont appelé à la poursuite de l'élaboration de propositions tendant à accroître les moyens d'intervention rapide pouvant être déployés pour renforcer les opérations de maintien de la paix dans les situations de crise. Ils ont résolu d'établir une Commission de consolidation de la paix en tant qu'organe intergouvernemental consultatif ayant pour vocation de rassembler toutes les parties intéressées aux fins de la mobilisation de ressources, et de formuler des conseils et des propositions concernant des stratégies intégrées de consolidation de la paix et de relèvement après les conflits. Ils ont demandé que cette commission soit dotée d'un bureau d'appui et d'un fonds permanent pour aider les pays à opérer la transition de la guerre à la paix. Ils ont convenu de la formation d'une force de police permanente qui appuiera les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et qui renforcera les capacités du Secrétaire général en matière de médiation et de bons offices.

Source : Assemblée générale des Nations Unies, Document final du Sommet mondial de 2005, 20 septembre 2005, A/60/L.1, disponible en ligne à <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/LTD/N05/511/31/PDF/N0551130.pdf?OpenElement>

en 2002, l'accèsion des PMA reste un processus long et complexe. À ce jour, seul deux PMA (le Cambodge et le Népal) ont été admis à l'OMC durant la période de l'après-Doha, ce qui porte le nombre total de PMA membres à 32. Neuf autres PMA en sont à divers stades du processus d'adhésion, certains depuis près d'une décennie, et sont loin de parvenir au but; toutefois, même s'ils y parviennent, il est difficile de déterminer dans quelle mesure cela leur bénéficiera. Les engagements liés à l'accèsion à l'OMC pourraient obliger un certain nombre de PMA à réallouer à d'autres fins des ressources qui sont nécessaires dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure.

De nombreux PMA n'ont pas les capacités requises pour prendre part aux processus de négociation complexes et d'un caractère souvent fortement juridique en raison des limitations de leurs ressources humaines et financières, qui se font sentir particulièrement dans les négociations commerciales. En 2000, par exemple, il n'y avait pas moins de 15 pays d'Afrique sans représentant au siège de l'OMC. Il fut un temps où 29 pays d'Afrique possédant une mission permanente à Genève n'avaient qu'un seul fonctionnaire pour assurer la liaison avec tous les organismes des Nations Unies et traiter des divers problèmes. On ne saurait s'attendre à ce que, ne disposant pas des capacités requises pour effectuer la recherche et assurer le suivi, ces pays soient en mesure de participer de manière efficace aux activités des forums mondiaux. Cette déficience a un impact croissant du fait du haut degré de technicité et de complexité qui caractérisent aujourd'hui certaines des négociations mondiales. Les questions telles que les ADPIC, les normes environnementales et la passation de marchés internationaux exigent de solides connaissances de fond pour que les débats apportent des résultats positifs pour les PMA.

La participation aux forums mondiaux exige aussi, pour être efficace, un solide travail de fond et une action coordonnée au niveau du pays. Fréquemment, toutefois, les décideurs politiques, les législateurs et les politiciens des PMA semblent ne pas connaître les grandes questions mondiales qui ont des implications majeures pour leur pays. Dans de nombreux cas, le manque de connaissances du processus de négociations de l'OMC a pour effet de forcer les pays à modifier leurs politiques intérieures pour se conformer à des accords qu'ils ne comprennent pas pleinement. La gestion mondiale en souffre également, étant donné le manque de cohérence entre les positions prises par les divers ministères et missions à l'étranger.

La restructuration de la gouvernance mondiale pour les PMA doit porter sur trois composantes fondamentales : de nouvelles perspectives, des stratégies renouvelées et des réformes institutionnelles.

Stratégies de restructuration et réforme de la gouvernance mondiale

Compte tenu des considérations qui précèdent, la question cruciale qui se pose est celle de savoir quel type de structure de gouvernance mondiale est nécessaire pour que les défis du développement des PMA puissent être relevés de manière efficace. Avec la fondation des Nations Unies et d'autres institutions mondiales, il a été établi un système de gouvernance mondial qui est en place depuis plus de 50 ans. De nouvelles organisations, de nouvelles règles, de nouveaux instruments et de nouveaux acteurs apparaissent constamment, mais beaucoup des structures de la gouvernance mondiale n'ont pas évolué depuis leur création et l'on peut assumer sans danger de se tromper que des réformes peuvent y être apportées pour surmonter les obstacles qui s'opposent au développement des PMA. Les conclusions du Sommet mondial de 2005 signalent l'existence d'un mouvement positif de prise en compte des besoins des pays de ce groupe, en particulier en Afrique où le risque de ne pas atteindre les OMD est le plus grand (voir l'encadré 5.1). En général, toutefois, la restructuration de la gouvernance mondiale pour les PMA doit porter sur trois composantes fondamentales : de nouvelles perspectives, des stratégies renouvelées et des réformes institutionnelles.

Nouvelles perspectives

La restructuration du système de gouvernance mondial devrait commencer par l'adoption de nouvelles perspectives fondées sur un ensemble de nouveaux principes, présentant les grandes caractéristiques suivantes :

- ▶ Situation des préoccupations et des droits des personnes au centre de la gouvernance mondiale, ce qui consiste :
 - À renforcer l'éthique et la responsabilité mondiales,
 - À introduire les principes du développement humain et de la protection sociale dans les concepts et la pratique de la gouvernance économique mondiale,
 - À adopter des accords régionaux et mondiaux pour éviter la compétition sauvage entre pays,
 - À élaborer un code de conduite mondial pour les entreprises et à établir un forum mondial pour en assurer la surveillance,
 - À renforcer l'engagement mondial en faveur de la gouvernance démocratique;
- ▶ Réduction des vulnérabilités humaines et protection des pauvres, ce qui consiste :
 - À réduire l'insécurité financière,
 - À protéger les gens en période de crise et d'ajustement,
 - À contrôler les « maux mondiaux »,
 - À maintenir la diversité culturelle,
 - À préserver l'environnement;
- ▶ Réduction des disparités mondiales, ce qui consiste :
 - À promouvoir l'établissement de conditions de jeu équitables et égalitaires,
 - À veiller à ce que les pays faibles disposent de possibilités,
 - À les aider à renforcer leurs capacités.

Trois éléments sont nécessaires pour accroître l'efficacité et la conformité aux principes démocratiques des arrangements mondiaux : un pluralisme renforcé, qui donne à tous les acteurs étatiques et non étatiques des possibilités plus grandes d'influer sur les politiques et de tenir les acteurs puissants responsables de leurs actes; une représentation, une transparence et une responsabilisation accrues au niveau des processus décisionnels; et des possibilités et des règles justes et équitables pour permettre une participation effective de toutes les parties prenantes. Toutefois, ces trois éléments nécessitent tous une volonté politique de la part des courtiers du pouvoir en faveur d'une plus grande équité pour les PMA.

Stratégies renouvelées

Des stratégies de gouvernance mondiale renouvelées permettraient de relever toute une gamme de défis auxquels les PMA font face en matière de développement, notamment les défis liés au commerce, aux flux financiers, à l'APD, à la migration et à l'exode des cerveaux, aux problèmes environnementaux et aux « maux mondiaux ».

Échanges commerciaux et accès aux marchés

Dans les domaines des échanges commerciaux et de l'accès aux marchés, il faut assurer un renforcement des capacités tant du côté de l'offre que de la demande. Du côté de l'offre, de nombreux PMA, en particulier en Afrique, qui exportent surtout actuellement des produits primaires peuvent bénéficier d'une diversification de leurs exportations. L'absence de diversification caractérise également la plupart des petits États insulaires, où l'agriculture est toujours un secteur majeur de production à l'exportation. Parmi les autres questions importantes relatives au renforcement des capacités du côté de l'offre figurent le développement des aptitudes des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail et le contrôle de la qualité. Toutes ces questions pourraient être prises en compte au moyen de stratégies favorisant les

L'établissement de systèmes hors quotas et en franchise de droits pour tous les produits des PMA contribuerait énormément à l'accroissement des recettes d'exportation et mettrait le commerce au service du développement humain.

réformes institutionnelles et une meilleure intégration dans l'ensemble du programme de développement.

Du côté de la demande, on peut envisager plusieurs mesures :

- ▶ L'accès mondial aux marchés en franchise de droits pour les PMA est un objectif prioritaire important. L'établissement de systèmes hors quotas et en franchise de droits pour tous les produits des PMA contribuerait énormément à l'accroissement des recettes d'exportation et mettrait le commerce au service du développement humain. Les systèmes préférentiels dont bénéficient actuellement certains PMA pourraient être appliqués à tous les pays de la catégorie.
- ▶ L'assouplissement des règles d'origine pour les exportations des PMA accroîtrait le taux d'utilisation, qui est défini comme le ratio des importations bénéficiant effectivement de préférences par rapport aux importations couvertes par un régime préférentiel donné.
- ▶ Les PMA touchés par l'élimination des quotas des produits textiles et vestimentaires auront peut-être besoin d'une aide financière et d'une assistance technique pour couvrir le manque à gagner. Il serait également utile d'étendre les régimes préférentiels actuels aux produits textiles et vestimentaires des PMA et de refocaliser d'autres préférences commerciales. Toutes ces mesures contribueraient à atténuer l'impact soudain de l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements.
- ▶ Une coopération et un commerce intrarégionaux entre les PMA seraient bénéfiques pour toutes les parties. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens par l'intégration de nombreux accords régionaux, notamment pour la zone de libre-échange d'Asie du Sud (ZLESA) et la zone de libre-échange des pays de l'ASEAN (AFTA) en Asie, et pour la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) en Afrique.

En général, les capacités des PMA doivent être renforcées pour leur permettre de mieux appréhender ces questions et pour créer des conditions dans lesquelles ils formuleront leurs vues et leurs positions concernant ces questions. Il faut, par exemple, que les PMA soient en mesure de participer de manière efficace aux négociations et aux arrangements commerciaux divers. Neuf PMA africains ont participé au Programme commun d'assistance technique intégrée (JITAP) visant à renforcer les capacités de PMA africains pour leur permettre de participer au système d'échanges commerciaux multilatéral. Les programmes de facilitation du commerce, tel que les programmes d'automatisation et de modernisation des douanes, peuvent être utiles pour les PMA. Plusieurs de ces pays en ont bénéficié, notamment le Bangladesh, le Bénin, le Cap-Vert, l'Ouganda et le Togo. La formation dans ce domaine est dispensée par la CNUCED.

Des mesures spécifiques, notamment des mesures commerciales concessionnelles, seraient bénéfiques pour les pays sans littoral et les PEID. Ces pays font face à des contraintes géophysiques particulières qui, en combinaison avec les politiques commerciales des pays développés, limitent leur participation au commerce mondial. Les pays sans accès direct à la mer doivent disposer d'une infrastructure de transport et faire l'objet de mesures d'intégration aux marchés, de facilitation des échanges et d'harmonisation au niveau régional avant de pouvoir intervenir sur les marchés internationaux²⁷⁶.

Le Programme d'action d'Almaty, adopté lors de la Conférence ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport en transit, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) en 2003, établit un cadre global permettant de forger des partenariats plus étroits afin d'accroître

²⁷⁶ Voir la déclaration d'Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement, devant la Deuxième Commission, lors de la 60e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le point 50 a) de l'ordre du jour : Commerce international et développement, 31 octobre 2005, pp. 3-4.

l'efficacité des transports. Il faut aussi, pour favoriser l'intégration mondiale des pays sans littoral, identifier les produits commerciaux qui sont de poids et de volume limités et de grande valeur, ou qui dépendent moins d'options de transport coûteuses, et fournir des appuis à leur commerce. Des mesures analogues seraient également bénéfiques pour les PMA insulaires dont les petites dimensions et l'éloignement limitent les possibilités de diversification de leur économie et de leurs exportations. Les pays insulaires sont aussi plus vulnérables aux risques environnementaux et aux catastrophes naturelles qui pèsent sur la productivité économique.

Plus généralement, les mesures décrites ci-dessous pourraient améliorer considérablement les échanges commerciaux et l'accès aux marchés pour les PMA :

► Intégration des questions commerciales dans les stratégies nationales de développement. C'est là précisément le but du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés. À la fin 2005, 27 PMA participaient à ce programme²⁷⁷. Une Étude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC) menée par le Cadre intégré portant sur 14 PMA s'est achevée en 2004.

► Accroissement de l'intégration régionale. Ceci devrait constituer une étape préparatoire qui contribuera à assurer une meilleure intégration des PMA dans l'économie mondiale, en établissant une position unifiée des PMA et en leur donnant une voix dans chaque région, en établissant un marché de plus grandes dimensions, en permettant aux entreprises de bénéficier d'économies d'échelle et en instaurant un environnement concurrentiel ainsi qu'un mécanisme de protection contre les changements de politique, qui sont toutes des actions favorables, et même nécessaire, à la croissance économique et au développement humain. On peut déjà relever des exemples de coopération économique opérante au niveau régional entre certains PMA (voir l'encadré 5.2). Un moteur important de l'augmentation des exportations des pays en développement est l'accroissement de la demande des marchés d'autres pays en développement. La croissance des exportations Sud-Sud a généralement dépassé celle du commerce mondial au cours de 10 dernières années. De 1990 à 2000, les échanges commerciaux Sud-Sud se sont développés à raison d'environ 10 % par an, contre 6 % pour les échanges mondiaux (voir figure 1). Du fait de cette forte croissance, la part du commerce Sud-Sud dans le commerce mondial est passé de 8 % à plus de 12 % au cours de la même période. Quelque 40 % des exportations du Sud sont aujourd'hui orientées vers d'autres pays en développement. Bien que les quatre cinquièmes de ces exportations concernent le commerce intra-asiatique, on constate aussi une forte croissance du commerce intrarégional en Afrique et en Amérique latine qui, bien que sur des bases plus limitées, démontre que la croissance du commerce Sud-Sud n'est pas un phénomène strictement asiatique. Simultanément, le commerce inter-régional, encore que d'un volume relativement réduit, donne des signes d'accélération²⁷⁸.

► Évaluation de l'impact social des mesures commerciales et détermination des impacts humains de l'ouverture économique. Les évaluations sociales sont particulièrement utiles pour déterminer les vulnérabilités supplémentaires de la main-d'œuvre féminine dans le secteur de l'exportation. Étant donné que la libéralisation commerciale fait non seulement des gagnants mais aussi des perdants et qu'elle est porteuse de risques ainsi que d'opportunités, il est important de déterminer quels en ont été les coûts humains et quelles mesures de dédommagement il est possible de prendre. Il est nécessaire de définir des critères pour déterminer qui doit être dédommagé des pertes subies; l'importance, la nature du dédommagement et les méthodes de dédommagement doivent faire l'objet d'un examen soigneux, en raison de leurs effets sensibles de distorsion et de leurs répercussions sur le bien-être. Il faut également mobiliser des ressources pour dédommager les membres des groupes à revenu relativement faible qui ont à perdre à la libéralisation ou qui subissent des coûts d'ajustement substantiels.

Un moteur important de l'augmentation des exportations des pays en développement est l'accroissement de la demande des marchés d'autres pays en développement.

²⁷⁷ Voir www.integratedframework.org.

²⁷⁸ www.unctad.org/TEMPLATES/Download.asp?docid=5674?&intItemID=3315.

Encadré 5.2. Quelques exemples de coopération régionale entre les PMA

Il existe en Afrique, outre le NEPAD, un autre partenariat régional important au sein de l'Union africaine. L'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) rassemble 16 pays africains, dont 14 sont des PMA. Le traité en vertu duquel l'organisation a été créée prévoit la mise en place d'une législation moderne et unifiée régissant la conduite des affaires, renforce la sécurité juridique et judiciaire pour les entreprises et promeut le recours à l'arbitrage pour régler les différends contractuels. À ce jour, des « Actes uniformes » ont été adoptés pour le droit commercial général, les sociétés commerciales et les groupements d'intérêt économique, les sûretés, les procédures de faillite et d'apurement du passif, les procédures de recouvrement des dettes et l'arbitrage.

En Asie, 4 PMA figurent parmi les 7 États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), qui structure la coopération économique de ses membres dans cinq grands domaines : agriculture, développement rural et télécommunications, météorologie et services de santé et population. Étant donné l'asymétrie fondamentale qui existe entre les États membres, la coopération économique est un processus complexe et graduel. À ce jour, les États membres ont conclu divers accords, dont l'Arrangement préférentiel sud-asiatique (ACPSA) et l'Accord de libre-échange d'Asie du Sud (SAFTA). L'un des grands principes du SAFTA est qu'il convient d'accorder un traitement spécial aux PMA dans les arrangements et régimes commerciaux. En outre, les États membres ont entrepris l'harmonisation des lois économiques et engagé un dialogue pour formuler des positions régionales, chaque fois qu'il est possible, dans les négociations commerciales mondiales.

De même, l'ASEAN progresse sur la voie de l'instauration d'un marché et d'une base de production uniques dans la sous-région d'ici 2020. Les États membres prévoient d'éliminer tous les droits de douane dans 11 secteurs prioritaires d'ici 2007 pour le sous-groupe de l'ASEAN 6 (qui ne compte pas de PMA) et d'ici 2012 pour le sous-groupe CLMV (Cambodge, RDP lao, Myanmar et Viet Nam). En outre, ils collaborent en vue de l'instauration d'un processus de résolution des différends commerciaux, en coopération avec divers partenaires extérieurs, de l'alignement des marchés financiers et des capitaux, de la protection des travailleurs et autres parties des effets négatifs de l'intégration économique, et de la réduction de l'écart de développement entre les deux sous-groupes. En vue de la réalisation de ces objectifs, les dirigeants des États membres ont adopté la Vision 2020 de l'ASEAN et émis la Déclaration Concord II, qui visent toutes deux à promouvoir un développement économique équitable, à réduire la pauvreté et les disparités économiques dans la région de l'ASEAN et à développer la coopération technique par le biais de l'Initiative pour l'intégration de l'ASEAN.

Sources : www.ohada.org; www.saarc-sec.org/main.php; www.aseansec.org; www.southasianmedia.net/Magazine/Journal/previousfour_editorial.htm.

L'évaluation des impacts sociaux peut également contribuer à élaborer une approche des négociations commerciales qui aboutira à des positions et des programmes plus spécifiquement adaptés au contexte, plus équilibrés et plus attentifs aux besoins de chaque pays concerné, et à un calendrier qui tienne compte des analyses des effets probables des divers trains de mesures, règles et concessions.

- ▶ Deux points importants à prendre en considération lors de la libéralisation de l'économie sont le choix du moment et l'ordre des mesures successives d'ouverture. Si le moment et l'ordre des mesures sont mal choisis et le processus trop hâtif, le pays et ses habitants risquent de perdre davantage qu'ils ne bénéficieront de la mondialisation.
- ▶ Une meilleure coordination entre les différents ministères et organismes au sein des PMA peut préparer le terrain en vue de l'adoption de positions cohérentes dans les forums mondiaux. Divers mécanismes peuvent être retenus à cette fin, notamment un groupe spécial présidentiel, ou une entité spéciale relevant du cabinet présidentiel ou des services du premier ministre, ou une entité spéciale interministérielle. Quelle que soit l'option choisie, l'entité de coordination doit avoir la visibilité, l'autorité et la souplesse requises, ainsi que des compétences techniques et un poids politique suffisants, pour s'acquitter de ses fonctions.

Mobilisation des ressources

Le renforcement des capacités d'absorption des PMA peut accroître l'efficacité de l'aide étrangère au développement. Une structure propice à la bonne gouvernance, comportant notamment des systèmes efficaces, une corruption réduite, des mécanismes assurant la transparence et la responsabilité, et la stabilité politique, y contribue. Plus spécifiquement, la bonne absorption des ressources exige : pour l'IED, des règles simplifiées, un guichet unique, des mécanismes incitatifs efficaces et une main-d'œuvre qualifiée; pour l'APD, une coordination et une gestion de l'aide améliorées ainsi que l'alignement des priorités de l'APD et des priorités nationales; et pour l'allègement de la dette, une orientation du développement tenant compte de l'emploi des fonds dégagés. Les mécanismes incitatifs pour les entrepreneurs privés de l'étranger doivent également faire une place prioritaire à la responsabilité citoyenne, à la transparence et à la responsabilité.

S'agissant de l'APD, il pourrait être nécessaire de procéder à une révision radicale du système pour les PMA. Il est impératif que la tendance actuelle à la baisse s'inverse; les priorités des donateurs doivent s'aligner sur les priorités nationales; et il faut augmenter les allocations en faveur des secteurs sociaux. De manière plus générale, l'aide visant à encourager la bonne gouvernance pourrait être employée de manière constructive dans les pays dont les performances sont actuellement médiocres, au lieu que les donateurs se contentent d'éviter ces pays. Il est possible de maintenir l'équilibre entre l'octroi de récompenses aux pays qui obtiennent de bons résultats et l'apport d'un soutien à ceux qui ont le plus besoin de l'APD. La qualité de l'aide est aussi importante que la quantité, et la question de la gestion et de la coordination de l'aide doit être abordée. Les changements touchant l'APD, quels qu'ils soient, seraient particulièrement utiles à condition d'être axés sur le renforcement du cadre général de mobilisation des ressources en faveur de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des OMD.

Dans le domaine de l'allègement de la dette, si les pays bénéficiaires de l'initiative des PPTE ne reçoivent pas une aide concessionnelle substantielle à l'avenir, leur dette publique est appelée à remonter à des niveaux non viables. Faute d'une telle aide, ils retomberont inévitablement dans le piège de la dette, car ils seront forcés d'effectuer des ajustements financiers majeurs pour parvenir à la durabilité, ajustements qui se feront aux dépens des programmes sociaux, y inclus des programmes d'atténuation de la pauvreté, et qui déboucheront sur des difficultés de politique économique. La plupart des PPTE n'atteindront pas les OMD, bien qu'il leur reste encore une décennie pour y parvenir, s'ils n'ont pas accès à des ressources extérieures considérablement accrues pour compléter leurs propres ressources. Si l'aide étrangère prend la forme de prêts, même de prêts concessionnels, la plupart des PPTE ne seront pas capable d'assurer le service de cette dette, malgré les réductions de leur dette antérieure.

L'apport de ressources aux PMA dépendra des progrès de la gouvernance. Ces pays doivent donc se montrer plus disposés à accroître leurs capacités de traiter de problèmes tels que le détournement, la mauvaise allocation et le gaspillage des ressources, ainsi que la corruption. Les partenaires au développement extérieurs hésitent à appuyer les PMA lorsque les institutions du pays sont dysfonctionnelles, que les capacités de mise en œuvre sont faibles et que la qualité de la gouvernance laisse à désirer. Par ailleurs, il est important de reconnaître que les pays où la gouvernance est mauvaise, où les institutions sont faibles et dont les capacités de mise en œuvre sont insuffisantes sont souvent ceux qui ont le plus grand besoin d'appuis. Abandonner ces pays aggraverait leur situation et réduirait leurs chances de relever leurs défis de développement. Il convient donc d'encourager vivement les partenaires au développement extérieurs à œuvrer de manière soutenue et constructive avec ces pays et d'examiner en quoi ils ont contribué eux-mêmes à l'instauration des conditions difficiles qu'ils connaissent.

Les partenaires au développement extérieurs hésitent à appuyer les PMA lorsque les institutions du pays sont dysfonctionnelles, que les capacités de mise en œuvre sont faibles et que la qualité de la gouvernance laisse à désirer.

Migration et exode des cerveaux

Les intérêts des PMA dans le domaine de la migration seront plus pleinement reconnus et mieux pris en compte s'ils font l'objet de débats dans tous les forums mondiaux et régionaux appropriés. Des institutions telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) peuvent établir des normes et des directives pour protéger les droits des travailleurs à l'étranger et veiller à leur bien-être, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil. Du côté commercial, on gagnerait à ce que les systèmes d'envoi de remises et d'autres opérations financières soient simplifiés et deviennent plus largement disponibles. Un domaine particulièrement pré-occupant est celui du trafic des êtres humains, notamment de la traite des femmes et des filles à des fins de prostitution. Ce problème peut être traité plus vigoureusement par divers moyens conjugués, notamment par l'adoption et l'application de normes largement acceptées et de cadres juridiques plus stricts, et par la collaboration multinationale des organismes de police.

L'exode des cerveaux est, pour les PMA, un problème complexe que de nombreuses personnes, des PMA et d'ailleurs, ont suggéré d'aborder selon diverses approches. En dernière analyse, il semble que les stratégies les plus appropriées devraient consister à s'attacher moins à endiguer l'exode des cerveaux et davantage à évaluer comment il est possible d'en tirer des bénéfices. Parmi les plusieurs propositions actuellement sur la table figurent :

- ▶ Un droit de sortie, payé par l'employé ou l'entreprise du pays d'accueil au moment de l'octroi du visa d'emploi;
- ▶ Un impôt uniforme, frappant les ressortissants étrangers qui verseraient une fraction de leurs revenus (1 % peut-être) à leur pays d'origine;
- ▶ Un modèle global selon lequel un régime multilatéral permettrait le versement automatique intergouvernemental de contributions des employeurs ou d'impôts sur le revenu versés par les ressortissants étrangers.

Toutes ces propositions méritent que l'on s'y arrête et que l'on examine soigneusement leur contenu, leurs avantages, leurs inconvénients et leurs implications institutionnelles.

Problèmes environnementaux mondiaux

Lorsque l'on envisage l'application de stratégies pour traiter des problèmes environnementaux qui affectent les PMA, il faut commencer par reconnaître que leur prise en compte optimale se situe à un niveau multinational, et que ce processus comprend notamment :

- ▶ Des débats bilatéraux et multilatéraux sur les problèmes environnementaux mondiaux et l'élaboration de solutions ayant pour condition fondamentale d'être bénéfiques pour toutes les parties concernées;
- ▶ La participation des PMA aux discussions et négociations de niveau mondial relatives à l'environnement, y inclus celles qui portent sur les phénomènes dont ils sont les victimes et pas les responsables (par exemple, les émissions de gaz à effet de serre);
- ▶ La formulation de normes environnementales régionales et sous-régionales. Ceci permettrait d'une part d'harmoniser les normes environnementales dans les PMA appropriés et d'autre part aiderait ceux-ci à adopter des positions communes dans les négociations commerciales où les questions environnementales sont mises sur le tapis;
- ▶ L'introduction de permis d'émissions de gaz à effet de serre dans l'optique envisagée par le Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.

Consortiums multinationaux pour les routes transnationales entre pays enclavés

Il est largement admis que les routes transnationales peuvent apporter des bénéfices nets non seulement aux pays enclavés mais également à tous les pays par lesquels elles passent. Mais la conception et la réalisation de ces routes présentent toute une série de questions difficiles. Il s'agit notamment de déterminer comment aborder la conception et la construction des routes

Lorsque l'on envisage l'application de stratégies pour traiter des problèmes environnementaux qui affectent les PMA, il faut commencer par reconnaître que leur prise en compte optimale se situe à un niveau multinational.

transnationales lorsqu'elles concernent de multiples nations, qui devrait financer les coûts particulièrement lourds des projets d'infrastructure correspondants, comment il conviendra de faire face aux coûts d'exploitation et d'entretien, et comment l'on pourra résoudre les questions d'équité entre les pays au niveau des bénéfices et des coûts, compte tenu du fait que : 1) les bénéfices peuvent varier selon les pays considérés, et 2) les pays peuvent avoir des opinions différentes sur les modalités de prise en charge de tous les coûts (construction, exploitation et entretien).

La formation d'un consortium multipays, analogue à une société à responsabilité limitée du secteur privé, constitue une première étape importante pour traiter ces questions. Tous les pays par le territoire desquels la future route est appelée à passer doivent être membres du consortium et ils doivent s'accorder sur des normes communes de conception et de construction. En outre, ils pourront décider des formules selon lesquelles les coûts de construction, d'exploitation et d'entretien seront répartis entre les participants; ils pourront tenir compte, par exemple, de la longueur du tronçon de route sur leurs territoires respectifs ou d'analyses de coûts-avantages spécifiques de chaque pays.

Les institutions multilatérales de prêts peuvent jouer divers rôles d'une importance primordiale dans ce type de projets. En intervenant dans les débats au niveau régional ou sous-régional, elles peuvent faire fonction de catalyseurs pour la formation du consortium; elles peuvent agir en médiateurs dans les décisions relatives aux règles et règlements, aux obligations et aux responsabilités du consortium; enfin, au lieu d'apporter leur concours aux pays distincts, elles peuvent accorder les prêts au consortium et appliquer des directives claires relatives au décaissement des fonds et aux responsabilités de chaque pays. Des organismes extérieurs peuvent également se porter garants des membres du consortium, leur réputation étant un encouragement aux bailleurs de fonds privés nationaux à prêter au consortium. Selon ce processus, l'évaluation de la solvabilité se fait pour l'ensemble du consortium et non pas pour chaque pays distinct comme cela se pratique généralement actuellement.

Les institutions non financières peuvent elles aussi jouer un rôle majeur dans divers domaines. Elles peuvent fournir une assistance technique traditionnelle à différentes étapes du projet, notamment lors de la conception, du tracé géographique et de la définition des normes communes et des redevances communes. Elles peuvent aussi contribuer au renforcement des capacités en organisation des formations et des ateliers sur le développement des ressources humaines, l'exploitation et l'entretien, la gestion financière et administrative et le partage des connaissances. Les institutions non financières peuvent également intervenir dans de nouveaux domaines tels que le renforcement des capacités nationales en matière de sous-traitance, de passation de marchés et d'activités analogues.

Cadre régional régissant les migrations

À l'ère de la mondialisation, la main-d'œuvre se déplace d'un pays à l'autre en quête de possibilités économiques et de conditions de vie meilleures. Mais ces déplacements sont entravés par plusieurs contraintes, telles que le manque d'information exacte, les obstacles juridiques imposés par différents pays et l'absence de cadre uniforme pour protéger les droits et le bien-être des travailleurs migrants. En conséquence, la migration est devenue un processus très dangereux. Le trafic des personnes, en particulier des femmes pour le travail sexuel, est largement répandu, et les droits de l'homme des travailleurs migrants, même licites, sont constamment violés.

Un cadre régional régissant les migrations, assorti de règles et de normes, de processus et de procédés opératoires, et de mécanismes de résolution des différends et des conflits, peut contribuer considérablement au bien-être humain et au développement de tous les pays concernés. La formulation d'un tel cadre peut commencer par des examens et des débats

Un cadre régional régissant les migrations ... peut contribuer considérablement au bien-être humain et au développement de tous les pays concernés.

régionaux sur ces questions et mener à l'approbation du cadre une fois celui-ci élaboré et à l'adhésion des parties participants. Un organe de suivi régional peut également être institué pour faire fonction de chien de garde afin de veiller à ce que le cadre adopté soit appliqué de manière appropriée et efficace.

Les organisations multilatérales de prêt et non financières peuvent apporter leur concours à la formulation et à l'application du cadre. Les institutions de prêt peuvent fournir des fonds, ou aider à en mobiliser en faisant fonction de garant, aux pays concernés aux fins de l'application du cadre ainsi que de la mise en place du mécanisme de suivi, les pays participants étant tenus de rembourser les prêts. Les organisations non financières peuvent fournir une assistance technique, par exemple en facilitant les débats et la conclusion d'accords régionaux, en renforçant les capacités de l'organe de suivi et en améliorant le partage des connaissances entre toutes les parties prenantes.

Normes régionales et sous-régionales communes

Les normes communes sont importantes pour permettre aux PMA de participer de manière efficace aux négociations mondiales. Leur participation est plus crédible et leur influence plus grande lorsqu'ils s'entendent sur les objectifs et les stratégies et présentent un front uni; ils font ainsi échec à la politique trop fréquemment appliquée par les pays riches qui consiste à diviser pour régner. Des normes communes peuvent être élaborées dans des domaines tels que la main-d'œuvre, l'environnement et les transferts de technologie. Il faut que les PMA engagent des débats plus larges entre eux afin d'identifier les critères applicables à ces normes.

Réformes institutionnelles

Les réformes institutionnelles requises en matière de gouvernance mondiale pour relever les défis de développement des PMA consistent en un renforcement de certains mécanismes en place, en la révision de certains autres et en la création de nouveaux dispositifs. Certaines propositions de large portée font l'objet de débats et de discussions depuis un temps appréciable.

Implication accrue de la société civile

La participation, le soutien du public et l'appropriation de la part des acteurs locaux et des instances gouvernementales sont essentiels pour que la coopération internationale soit opérante. On assiste aujourd'hui à l'émergence d'une nouvelle politique mondiale capable d'avoir des effets catalytiques sur le changement et l'innovation. Les nouveaux mouvements se caractérisent notamment par la pression qu'ils exercent sur les entités politiques et les entreprises commerciales de par le monde pour les inciter à répondre aux besoins des pays en développement. Le fait d'aller au-delà des gouvernements pour atteindre les groupes, les alliances et les experts transnationaux constitue une étape importante; il serait d'une importance égale que les nouveaux processus à multiples parties prenantes dépassent le stade des simples consultations pour donner aux acteurs non étatiques un rôle plus actif dans la définition des programmes et la formulation et le suivi des politiques. Une implication accrue des ONG, en particulier de celles des pays en développement et des PMA, pourrait élargir aussi les processus décisionnels internationaux. À la fin 2005, seules 250 des 1 550 ONG associées au Département de l'information des Nations Unies venaient de pays en développement, et la proportion des ONG de pays en développement ayant statut consultatif auprès de Conseil économique et social des Nations Unies est plus faible encore. Il faut aussi se rendre compte par ailleurs que l'inclusion des organisations de la société civile dans les processus décisionnels

La participation, le soutien du public et l'appropriation de la part des acteurs locaux et des instances gouvernementales sont essentiels pour que la coopération internationale soit opérante.

ne peut avoir d'effets significatifs si les gouvernements nationaux restent exclus de la sphère où se prennent les grandes décisions internationales.

Centres sous-régionaux d'aide juridique pour les négociations commerciales

Comme il a déjà été mentionné, les PMA se heurtent souvent à divers obstacles en matière de négociations commerciales, en raison de leur manque de capacités humaines et financières. Ces obstacles peuvent être levés partiellement par la création de centres sous-régionaux d'aide juridique qui fournissent des ressources, financières et humaines, aux pays pauvres. Ces centres pourraient disposer d'un petit secrétariat permanent ainsi que d'avocats et de négociateurs commerciaux vacataires, ce qui permettrait aux PMA de recourir à leurs services en cas de besoin lors des négociations de l'OMC ou d'autres négociations commerciales. Le secrétariat pourrait jouer un rôle catalytique et assurer l'appariement de l'offre et de la demande en tenant compte des besoins des pays et des services d'experts disponibles. Les services proposés pourraient comprendre l'interprétation des clauses commerciales, le règlement des différends et l'examen des obligations financières, y inclus les questions d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres. Une prise en considération soignée des quelques points énoncés ci-après pourra contribuer à la création et au maintien en place de centres d'aide juridique sous-régionaux viables.

- ▶ L'appropriation, la fiabilité et le respect sont souvent accrus lorsque les services ne sont pas gratuits; on pourra donc fixer des redevances à des tarifs abordables pour les pays pauvres.
- ▶ Les organisations multilatérales de prêts et les autres peuvent aider à établir et à gérer les centres d'aide juridique sous-régionaux pour les négociations commerciales. Les organisations de prêt peuvent, comme elles le font traditionnellement, fournir les capitaux de lancement et d'exploitation de ces centres; elles peuvent également faire fonction de garants de prêts. Les pays de la sous-région doivent être encouragés à établir un plan de remboursement des prêts.
- ▶ Les organisations autres que celles de prêt peuvent fournir un appui technique pour instituer le secrétariat permanent, localiser les juristes et les négociateurs disponibles dans la sous-région et conclure des contrats avec eux. Elles peuvent également exercer deux fonctions majeures de portée plus générale : le renforcement des capacités de chaque pays et la gestion des connaissances par le partage des expériences concernant les résultats et les processus des diverses négociations commerciales appuyées par le centre.

Réforme des institutions de Bretton Woods

Nombreux sont les ressortissants de PMA qui considèrent que leurs intérêts ne sont pas représentés par les institutions internationales telles que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC ou que celles-ci ne sont pas tenues responsables de leurs actes comme elles le devraient. Ces institutions sont largement perçues comme ne servant les intérêts que de leurs membres les plus puissants et n'ayant de comptes à rendre qu'à ces membres, par le jeu de processus informels ainsi que formels. Ces questions sont sujettes à controverse et font de longue date l'objet de débats. Il faut donc mener des recherches plus objectives qui permettront d'orienter et de guider les réformes en la matière²⁷⁹. Au fil des ans, la légitimité des institutions de Bretton Woods a été mise en question dans trois grands domaines : leurs structures de gouvernance internes, leurs exigences politiques et leur association perçue avec ce que l'on a appelé le consensus de Washington. S'agissant de leur structure de gouvernance interne, les institutions de Bretton Woods ont été perçues à de multiples occasions comme étant guidées par des arrangements informels ponctuels, trop proches des décideurs politiques

Les PMA se heurtent souvent à divers obstacles en matière de négociations commerciales, en raison de leur manque de capacités humaines et financières.

²⁷⁹ Pour un traitement équilibré de ces questions, voir Jagdish Bhagwati, *In Defence of Globalisation*, Oxford University Press, 2004; Joseph E. Stiglitz, *Globalization and its Discontents*, W.W. Norton & Company, Inc. 2003.

des États-Unis, première puissance économique mondiale, et trop fortement influencées par les pays du G8. De réels progrès ont toutefois été accomplis pour axer résolument les travaux des institutions de Bretton Woods et des Nations Unies sur les OMD, ce qui a fait de ceux-ci un cadre de coopération au niveau des pays. Dans la pratique, toutefois, l'adhésion et l'appropriation des pays peuvent être difficiles à obtenir, en particulier pour les PMA, vu leur forte dépendance de ces institutions.

En ce qui concerne les institutions de Bretton Woods, les réformes des politiques doivent être liées à des réformes de gouvernance : si leur gouvernance était perçue comme plus légitime, leurs prescriptions en matière de politiques seraient plus acceptables. Mais sur le front des politiques également, elles doivent accorder une plus grande priorité à l'appropriation par les pays des stratégies et des politiques qu'elles recommandent.

Si l'on souhaite que les institutions de Bretton Woods jouent à l'avenir un rôle positif majeur dans le développement, il faut que des changements puissent être apportés à leur structure de gouvernance ainsi qu'à celle du système économique international. L'amélioration de la parité des sexes au sein de la haute direction pourrait constituer un bon départ. Les femmes ne représentent actuellement que 8 % des membres du Conseil d'administration du Fonds monétaire international. En outre la gouvernance supérieure du système économique international devrait être élargie au-delà du G8. Les systèmes d'allocation des droits de vote, qui favorisent depuis longtemps l'Europe de l'Ouest et les États-Unis, devraient également être modifiés pour tenir compte des réalités économiques et démographiques actuelles.

L'octroi aux PMA et aux autres pays en développement d'une voix et d'une influence plus fortes dans le processus de règlement des différends de l'OMC est une question qui devrait être traitée en priorité.

Réforme de l'OMC

Les processus décisionnels de l'OMC sont d'une lenteur et d'une lourdeur croissantes en raison des dimensions, de la complexité et de la nature globale de l'approche dite de l'unicité des négociations. Cette approche exige que tous les pays participant à un cycle de négociations multilatérales souscrivent à l'accord sur les politiques dont il est convenu et le mettent en application dans son intégralité. La réforme ne limiterait pas nécessairement la capacité des négociateurs à traiter de questions complexes et techniques et ne porterait pas non plus atteinte à la nature consensuelle des règles de l'OMC. Elle devrait toutefois se concentrer sur l'accroissement de la transparence et sur l'officialisation du processus dit de la « chambre verte » par lequel les pays concluent actuellement des accords informels. L'octroi aux PMA et aux autres pays en développement d'une voix et d'une influence plus fortes dans le processus de règlement des différends de l'OMC est une question qui devrait être traitée en priorité. On parviendrait également à reconnaître les besoins de PMA et à y répondre de manière plus efficace en établissant un processus consultatif formel dans lequel les parties prenantes des pays pauvres, y inclus les organisations de la société civile et les syndicats ouvriers, par exemple, sont associées aux discussions.

L'instauration de la gouvernance démocratique est impérieuse non seulement au niveau national mais aussi au niveau mondial. Tant que les possibilités ne seront pas également réparties au niveau mondial, les PMA continueront de se heurter à des obstacles qui freineront leurs efforts de développement. Le huitième OMD porte sur la nécessité d'une coopération mondiale entre les nations. Faute d'une telle coopération, ni le développement ni le bien-être humain ne peuvent être assurés dans quelque région du globe que ce soit, riche ou pauvre; la coopération ne peut être opérante pour tous que si elle reflète un système juste fondé sur les avantages mutuels. La gouvernance démocratique au niveau mondial est donc essentielle pour les PMA et pour appuyer leurs efforts visant à la réalisation des OMD dans les 15 ans à venir.

Glossaire général

Accès à l'information : Comprend non seulement la promotion et la protection des droits à l'information, mais également la promotion et la protection de la communication (usage de l'information) pour exprimer ses opinions, participer aux processus démocratiques se déroulant à tous les niveaux (communautaire, national, régional et mondial) et fixer des priorités en vue d'actions.

Accès à la justice : Désigne principalement l'accès des personnes aux tribunaux ou la garantie de la représentation par avocat. Le concept d'accès à la justice englobe également ceux de la justice et de l'équité des dispositions juridiques et des décisions judiciaires.

Administration publique : Désigne : 1) l'ensemble de l'appareil (politiques, règles, procédures, systèmes, structures organisationnelles, personnel, etc.) financé par le budget de l'État et chargé de la gestion et de la direction des affaires du pouvoir exécutif et de ses interactions avec les autres parties prenantes de l'État, de la société et de l'environnement extérieur; et 2) la gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des activités gouvernementales relatives à l'application des lois, règlements et décisions du gouvernement et à la fourniture de services publics.

Approche fondée sur les droits de l'homme : Approche du développement qui définit un cadre conceptuel du processus du développement humain, qui est fondée sur les normes internationales des droits de l'homme et qui est orientée dans le sens de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Essentiellement, une telle approche intègre les normes, règles et principes du système international des droits de l'homme dans les plans, politiques et processus de développement. Les règles et normes dont il s'agit sont énoncées dans de multiples déclarations et traités internationaux; les principes comprennent ceux de l'égalité et de l'équité, de la responsabilité, de l'habilitation/autonomisation et de la participation.

► *Relation expresse avec les droits :* Ces approches commencent par définir expressément les objectifs du développement et de l'aide en termes de droits particuliers, en tant que prérogatives à base juridique, et établissent des relations normatives avec les instruments internationaux, régionaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme.

► *Responsabilité :* Les approches fondées sur les droits de l'homme s'attachent à relever les niveaux de responsabilité dans le processus du développement en identifiant les titulaires des droits (et leurs prérogatives) et ceux à qui incombe la réalisation de ces droits, les débiteurs des obligations, et les obligations correspondantes. À cet égard, elles examinent les obligations positives (de protéger, de promouvoir et de réaliser les droits) et les obligations négatives (de s'abstenir de violations) des débiteurs.

► *Habilitation/Autonomisation :* Les approches fondées sur les droits privilégient également les stratégies d'habilitation et d'autonomisation de préférence aux interventions caritatives.

► *Participation :* Les approches fondées sur les droits exigent un degré élevé de participation des communautés, de la société civile, des minorités, des peuples autochtones, des femmes et d'autres groupes. Cette participation doit être « active, libre et significative », c'est-à-dire que les contacts de pure forme ou de cérémonie avec les bénéficiaires ne sont pas suffisants.

► *Non discrimination et attention aux groupes vulnérables :* L'impératif inhérent du respect des droits de l'homme de ces approches signifie également qu'elles attachent une attention particulière à la discrimination, à l'égalité, à l'équité et aux groupes vulnérables, tels que les femmes, les minorités, les peuples autochtones, les détenus ainsi que d'autres. Il n'existe toutefois pas de liste universelle des groupes ou personnes les plus vulnérables dans une situation donnée, et les approches fondées sur les droits de l'homme doivent déterminer ce qu'il en est dans chaque contexte spécifique. À cette fin, les données du développement doivent être désagrégées dans toute la mesure du possible par race, religion, groupe ethnique, langue, sexe et autres catégories pertinentes du point de vue des droits de l'homme.

Autonomisation/Habilitation : Accroissement des capacités et élargissement des choix des gens; développement de l'aptitude à opérer des choix sans être exposé à la faim, au besoin et au manque; possibilité pour les gens de participer aux processus décisionnels qui influent sur leur vie ou d'y donner leur aval. L'autonomisation considère les bénéficiaires comme titulaires de droits et directeurs du développement; elle place les êtres humains résolument au cœur du processus du développement (directement, par l'intermédiaire de leurs avocats et par l'entremise des organisations de la société civile). Le but visé est de donner aux gens le pouvoir, les capacités, les aptitudes et l'accès nécessaires pour qu'ils puissent changer eux-mêmes leur vie, améliorer eux-mêmes leurs communautés et prendre en main leur propre destin. Les gens doivent être considérés non pas comme des sujets passifs mais comme des agents capables de participer et de contribuer au développement et d'en bénéficier.

Bien public : En économie, un bien public est un bien qui est difficile voir impossible à produire en en tirant des bénéfices privés, parce que le marché ne tient pas compte de ses larges externalités bénéfiques. Le bien public possède, par définition, deux caractéristiques : 1) la non-rivalité, à savoir que sa consommation ne débouche pas sur le phénomène de la rareté, et qu'une fois qu'il a été produit, tout le monde peut en bénéficier sans réduire pour autant les possibilités d'autrui d'en bénéficier; 2) la non-exclusion, à savoir qu'une fois qu'il a été produit, il est difficile sinon impossible d'empêcher quiconque d'y accéder. Il ne faut pas confondre le concept économique de bien public et l'expression « le bien public », qui renvoie à l'application de la notion éthique de bien collectif prise en considération dans le processus décisionnel politique.

Bonne gouvernance pour le développement humain durable : Pour que le développement soit humain et durable, il faut que les fins et les moyens de la bonne gouvernance soient démocratisés. La démocratisation de la bonne gouvernance pour le développement humain signifie : 1) que les libertés liées au développement soient des fins en elles-mêmes, outre leur valeur instrumentale, et 2) que la liberté soit l'étalon du développement selon lequel les gens et les entités gouvernementales suivent et évaluent le progrès humain.

Cadre de coopération de pays : Document qui expose la nature, la focalisation et l'importance financière des programmes de coopération du PNUD dans un pays donné. Il précise les principaux buts et les possibilités d'appui du PNUD en faveur des programmes et priorités nationaux, conformément aux visées prioritaires de l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du développement humain durable approuvés par le Conseil d'administration. Il reflète les principaux éléments des stratégies et des domaines thématiques prévus sans entrer dans les détails des programmes.

Capacités : Aptitudes, connaissances et ressources nécessaires pour exercer une fonction.

Capacités institutionnelles : Potentiel que possède l'institution considérée d'agir de manière efficace et de faire usage de ses compétences et de ses ressources pour atteindre ses objectifs et pour répondre aux attentes des parties prenantes.

Capacités humaines : Connaissances théoriques et pratiques et savoirs acquis par les personnes au moyen d'activités formelles et informelles de formation et d'éducation.

Capital social : Fait référence aux caractéristiques de l'organisation sociale, telles que les réseaux et les valeurs, notamment la tolérance, l'inclusion, la réciprocité, la participation et la confiance, qui facilitent la coordination et la coopération pour le bénéfice de toutes les parties concernées.

Commission Blair : Au début 2004, le Premier ministre britannique Tony Blair a établi la *Commission for Africa* qui a été chargée de déterminer les obstacles à la prospérité de l'Afrique et de proposer des solutions pour les lever. La commission comptait 17 membres dont 9 Africains. Elle a publié le 11 mars 2005 son rapport intitulé « Our Common Interest », qui est adressé aux dirigeants du G8 et à l'ensemble de la communauté internationale, ainsi qu'aux populations de l'Afrique et des autres régions du monde.

Comptage de Borda : Système électoral préférentiel axé sur les candidats utilisé dans les circonscriptions uninominales ou plurinominales. Les électeurs indiquent leurs préférences par des numéros sur leur bulletin de vote, puis attribuent une valeur à chaque préférence (par exemple, 2 pour leur premier choix, 1 pour leur second choix). On additionne les chiffres et le/les candidats qui se classent en tête sont élus.

Corruption : Mésusage du pouvoir, d'une charge ou de l'autorité pour l'obtention d'un bénéfice personnel, par la subornation, l'extorsion, le trafic d'influence, le népotisme, la fraude ou le détournement de fonds.

Démocratisation : Transition d'un régime politique autoritaire ou semi-autoritaire à un régime démocratique. Les régimes démocratiques se caractérisent par le suffrage universel, la tenue d'élections régulières, la présence d'une société civile active, l'état de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Développement des capacités : Processus par lequel les individus, groupes, institutions et pays acquièrent des aptitudes, individuellement et collectivement, à exercer des fonctions, résoudre des problèmes et atteindre des objectifs.

Développement durable : Développement dans le cadre de processus et d'institutions durables qui répond à certains critères : il n'épuise pas les ressources mais les préserve pour les générations futures; les capacités des gens et des institutions sont accrues de façon permanente; les avantages apportés par le développement sont largement partagés.

Développement humain : Processus d'obtention des aptitudes nécessaires; gamme des choses qu'une personne peut faire et être dans la vie. Lorsque le développement humain et les droits de l'homme progressent de concert, ils se renforcent mutuellement, ce qui étend les aptitudes des gens et protège leurs libertés et droits fondamentaux. Les documents des Nations Unies insistent sur un développement humain qui est mesuré d'après l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes, l'accès aux trois niveaux d'éducation, ainsi que d'après le revenu moyen des gens, condition nécessaire de leur liberté de choix. Au sens large, la notion de développement humain englobe tous les aspects du bien-être des individus, depuis leur état de santé jusqu'à leur liberté économique et politique. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 1996*, publié par le PNUD, « le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen ».

Développement humain durable : Développement qui vise à élargir les choix de tous les gens, femmes, hommes, enfants, générations actuelles et générations futures, tout en protégeant les systèmes naturels dont dépendent toutes les formes de vie. Se distinguant d'une approche du développement étroitement axée sur l'économie, le développement humain durable place les êtres humains au centre du développement et les considère à la fois comme le moyen et la fin du développement. Cette forme de développement vise donc à éliminer la pauvreté, à promouvoir la dignité et les droits de la personne, et à offrir à tous des possibilités équitables par la bonne gouvernance, favorisant ainsi la réalisation de tous les droits de l'homme, droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.

Développement institutionnel : Création, élaboration et mise en rapport de certaines fonctions pour accomplir des tâches spécifiques au sein des institutions.

Droit au développement : Droit de participer et de contribuer au développement économique, social, culturel et politique et d'en bénéficier.

Droits de l'homme : Notion qui fait référence à l'idée que tous les gens, les hommes comme les femmes, peuvent prétendre à des facultés, à des prérogatives et à des arrangements sociaux qui les protègent des pires atteintes et des manques les plus graves et qui leur permettent de jouir de leur dignité d'êtres humains.

Efficacité : Capacité d'atteindre les objectifs organisationnels et/ou individuels. Elle exige des compétences, de la sensibilité et une réactivité aux préoccupations humaines spécifiques et concrètes, et l'aptitude à exprimer des préoccupations, à formuler des objectifs pour y répondre, et à élaborer et à appliquer des stratégies pour atteindre ces objectifs.

Efficience : S'applique à la capacité de processus et d'institutions à produire des résultats qui répondent aux besoins en faisant un usage optimal des ressources disponibles.

E-gouvernance : Désigne des systèmes conçus pour faire en sorte que les politiques émergentes relatives à l'information et aux médias accroissent le pluralisme et l'accès du public, facilitent un emploi à large base des technologies de l'information et des communications (TIC), augmentent les capacités des instances gouvernementales à fournir des services d'information et des services publics de manière conviviale et efficace par rapport aux coûts, et élaborent des solutions appliquant les TIC qui favorisent un accès à l'information d'un coût abordable et selon des modalités conviviales pour les usagers. L'e-gouvernance comprend également les capacités à faire usage des TIC pour établir des réseaux et partager l'information, à améliorer la participation aux processus consultatifs et décisionnels au moyen des TIC, et à appuyer l'usage des TIC pour promouvoir la responsabilité et le dialogue entre les différentes parties prenantes.

Élections : On entend par élections un processus qui constitue : 1) un moyen pour le peuple de se choisir ses représentants, au sein d'un parlement, d'un congrès et ou d'une charge exécutive telles que la présidence; et 2) un moyen de choisir les gouvernements. Les élections confèrent de la légitimité aux systèmes politiques. Elles constituent l'un des moyens des plus importants par lesquels les citoyens peuvent participer aux décisions qui influent sur leur vie et tenir leurs représentants responsables de l'obtention de résultats. Les élections se situent donc à l'intersection de l'action des situations et de la réalisation des objectifs interreliés de l'atténuation de la pauvreté, du développement humain et des OMD. La légitimité politique découlant d'élections crédibles est essentielle pour assurer la solidité de l'État et elle confère un mandat crucial aux pouvoirs publics qui doivent se doter des capacités requises pour relever la multitude de défis associés à l'instauration d'un développement durable.

Environnement porteur : Conditions qui entourent une activité ou un système et qui favorise la réalisation de l'activité ou le fonctionnement du système. S'agissant de l'environnement du développement humain durable, les conditions préalables à son instauration comprennent la présence de lois et de règlements favorables, la disponibilité de ressources et de connaissances appropriées, une large compréhension et une acceptation des différents rôles de l'État, du secteur privé et de la société civile dans l'instauration du développement humain durable, et l'existence d'un but commun et de rapports de confiance entre les diverses parties prenantes. Les relations qui existent entre ces conditions et l'environnement mondial ont également leur importance.

État : Ensemble d'institutions politiques ayant pour objet spécifique d'assurer l'organisation et la gestion sociales et politiques, au nom de l'intérêt commun, sur un territoire déterminé.

État de droit : Principe de gouvernance selon lequel toutes les personnes, institutions et entités, publiques et privées, y inclus l'État lui-même, sont assujettis aux lois en vigueur, celles-ci étant appliquées de manière égalitaire et sous le contrôle d'un pouvoir judiciaire indépendant, et conformes aux normes et règles internationales des droits de l'homme. L'état de droit exige également des mesures pour assurer le respect des principes de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi, de la responsabilité au regard de la loi, de l'équité dans l'application de la loi, de la séparation des pouvoirs, de la participation aux processus décisionnels, de la certitude juridique, de l'évitement de l'arbitraire et de la transparence procédurale, juridique et législative.

Évaluation : Exercice sélectif qui vise à apprécier systématiquement et objectivement les progrès accomplis dans l'obtention d'un résultat. Il ne s'agit pas d'une activité ponctuelle mais d'un exercice de portée et de profondeur variées mené en plusieurs points du temps pour répondre aux besoins en évolution de connaissances et d'apprentissage évaluatifs au décours du processus visant à l'obtention du résultat. Toutes les évaluations, même les évaluations des projets qui portent sur la pertinence, la performance et autres critères, doivent être reliées aux résultats et pas seulement à la mise en œuvre des activités ou à leurs produits immédiats.

Gouvernance : La gouvernance fait référence à « l'exercice du pouvoir économique, politique et administratif pour gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux ». Elle comprend les mécanismes, processus et institutions par l'intermédiaire desquels les particuliers et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légitimes, s'acquittent de leurs obligations et résolvent leurs différends. Le terme de bonne gouvernance est apparu à la fin des années 80 et au début des années 90, principalement dans les documents de la Banque mondiale, qui se préoccupait des modalités selon lesquelles la gouvernance influe sur les performances économiques. La dimension économique de la bonne gouvernance amène à prendre en considération de façons variées la gestion du secteur public, la responsabilité des organisations, l'état de droit, la transparence des processus décisionnels et l'accès à l'information. La notion a été reprise et développée par l'OCDE et l'UE et incluse parmi les conditions d'admissibilité à l'aide au développement. Elle a été étendue ultérieurement par le PNUD pour y intégrer une dimension politique comprenant la légitimité du gouvernement, la responsabilité du gouvernement, la compétence du gouvernement et la protection des droits de l'homme par l'état de droit.

Gouvernance d'entreprise : Processus de supervision et de contrôle (de la gestion) ayant pour objet de veiller à ce que la direction de l'entreprise agisse dans le sens des intérêts de ses actionnaires. La gouvernance se distingue ainsi de la prise de décisions exécutives, en ce qu'elle est le processus selon lequel les gestionnaires sont tenus responsables de leurs actions dans l'exercice de leurs fonctions exécutives.

Gouvernance démocratique : La gouvernance démocratique a ceci en commun avec la bonne gouvernance qu'elle vise à instaurer des institutions efficaces et un environnement économique et politique prévisible permettant une croissance économique, ainsi qu'à se doter de services publics qui fonctionnent. Il faut toutefois, pour parvenir au-delà de la croissance économique au développement humain, une liberté politique et économique reposant sur le respect des droits de l'homme. La gouvernance démocratique pour le développement humain incarne le plus fondamental des principes démocratiques, qui veut que les gens se gouvernent par l'intermédiaire de dirigeants qu'ils se choisissent librement.

Du point de vue du développement humain, la bonne gouvernance est une gouvernance démocratique, ce qui signifie en particulier : 1) que les droits de l'homme et les libertés fondamentales de la population sont respectés, ce qui permet aux gens de vivre avec dignité; 2) que les gens ont leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur vie; 3) que les gens peuvent demander des comptes aux décideurs; 4) que les interactions sociales sont régies par des règles, des institutions et des pratiques inclusives et équitables; 5) que les femmes sont partenaires des hommes sur un pied d'égalité avec eux, dans la vie privée et public et les processus décisionnels; 6) que les gens sont exempts de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, la classe sociale, le sexe ou tout autre attribut; 7) que les besoins des générations futures sont pris en considération dans les politiques en vigueur; 8) que les politiques économiques et sociales tiennent compte des besoins et des aspirations des gens. (Les politiques économiques et sociales visent à l'élimination de la pauvreté et à l'élargissement des choix offerts à tous les gens dans leur vie.)

Gouvernance locale : Processus par lequel la société est habilitée aux niveaux infranationaux pour faire en sorte que la population locale participe aux activités de ses propres institutions de gouvernance et de ses services de développement et en bénéficie. Elle met la formulation des politiques, les prestations de services et la gestion des ressources à la portée de la population.

Gouvernance mondiale : Désigne les institutions, organisations, réseaux et processus émanant des acteurs mondiaux pour guider et contrôler leur propre comportement et celui d'autres parties dans le domaine national ainsi qu'international. Parmi ces acteurs mondiaux figurent des organismes gouvernementaux, des organisations multilatérales et interpayes et du secteur privé qui mènent leurs activités commerciales sur une base mondiale, ainsi que des organisations non gouvernementales dont les membres, les valeurs, les domaines, la structure ou les activités ont des éléments transnationaux ou supraterritoriaux. Le terme de gouvernance mondiale est d'une acception plus large que celui de gouvernement mondial, qui connote une entité centralisée capable de créer des obligations formelles sans le consentement exprès des États et autres parties concernées.

Institution : Organisation ou groupe d'organisations reliées entre elles constitués en vue de parvenir à un but spécifique.

Institutions nationales de défense des droits de l'homme (INDDH) : Type particulier d'institution se situant entre la société civile et le secteur public et ayant pour objet de veiller à l'application des normes des droits de l'homme au niveau national. Les INDDH contribuent ainsi à introduire et à intégrer les principes des droits de l'homme dans le discours politique national et les structures et pratiques de l'État. Autonomes et indépendantes, les INDDH peuvent toutefois être considérées comme des organismes officiels de l'État car elles sont financées sur les fonds publics et établis par des dispositions législatives nationales. Les INDDH pleinement accrédités sont les organisations qui se conforment aux principes de Paris adoptés par les Nations Unies, notamment par leur mandat, leur indépendance et la représentation pluraliste de groupements de la société en leur sein.

Intégrité : Élément clé qui s'ajoute aux notions de responsabilité et de transparence et les complète. Elle se définit comme l'incorruptibilité, un état sans entrave et sain, et est synonyme d'honnêteté. Dans la fonction publique, l'intégrité exige que les titulaires d'une charge publique ne contractent pas d'obligations financières ou autres envers des individus ou organisations extérieurs susceptibles de les influencer dans l'exercice de leurs fonctions. L'intégrité n'est pas une fin en soi; c'est un processus qui mène au bon exercice des fonctions et à l'apport effectif des prestations de services que le public a le droit de recevoir de ceux qui le gouvernent.

Justice : Idéal de responsabilité et d'équité en matière de protection des droits, de compensation des atteintes aux droits, de prévention des violations et de sanctions contre les auteurs de violations. La justice implique le respect des droits des accusés et le souci de l'intérêt des victimes ainsi que du bien-être de l'ensemble de la société.

Justice transitionnelle : Toute la gamme de processus et de mécanismes associés aux efforts déployés par la société pour résoudre les problèmes posés par un héritage de violations de grande envergure afin d'assurer la reddition de comptes, de servir la justice et de parvenir à la réconciliation. Il peut s'agir de mécanismes judiciaires ainsi que non judiciaires, avec différents degrés de participation internationale ou restant un processus strictement national, comportant des combinaisons diverses de poursuites individuelles, d'indemnisations, de commissions de vérité, de réformes institutionnelles, de vérifications d'antécédents et de limogeages.

Légitimité : Mesure dans laquelle les procédures des pouvoirs publics relatives à l'élaboration et à l'application des lois sont acceptables aux yeux de la population. Un régime légitime est respectueux des lois en vigueur, mais aussi, chose plus importante, la population croit en son caractère approprié et se conforme à ses règles. La légitimité est étroitement liée à la gouvernance. Le respect volontaire des lois et règlements donne des résultats plus efficaces que l'usage de la coercition et l'appel aux loyautés personnelles.

Mécanisme africain d'examen par les pairs : Initiative du NEPAD conçue pour permettre aux pays africains d'œuvrer de concert aux fins de remédier aux insuffisances et aux faiblesses de leurs institutions et pratiques de gouvernance. Les pays participants ont convenu d'établir des codes, normes et indicateurs de bonne gouvernance clairs et d'élaborer et d'appliquer une méthode de suivi des performances aux niveaux national, régional et continental. Le but général de l'initiative est de favoriser la stabilité, de promouvoir la paix, la sécurité et la démocratie et d'appuyer l'état de droit. Ce mécanisme est une initiative volontaire; en juin 2005, 25 pays avaient décidé d'y participer et d'autres prévoient d'y accéder à une date ultérieure.

Médiateur : Organe administratif établi pour recevoir les plaintes des citoyens à l'encontre des pouvoirs publics et régler les litiges. Il peut être établi au niveau local ou national ou relever d'un service administratif donné.

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : Conçu en tant que vision et cadre stratégique d'un renouveau africain, le document du NEPAD émane d'un mandat conféré aux cinq chefs d'État fondateurs (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Nigéria et Sénégal) par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) relatif à l'élaboration d'un cadre de développement socioéconomique intégré pour l'Afrique. Ce document a été officiellement adopté par l'OUA lors de son 37^e Sommet en juillet 2001 et ratifié de nouveau par l'Union africaine lors de la création de celle-ci en 2002. La démocratie et la bonne gouvernance politique, économique et des entreprises figurent parmi les grandes priorités du NEPAD.

Organisation non gouvernementale (ONG) : Selon la définition de la Banque mondiale, les ONG « sont des organisations privées qui exercent des activités visant à alléger la souffrance, à promouvoir les intérêts des pauvres, à protéger l'environnement, à fournir des services sociaux de base ou à entreprendre un développement communautaire ». Au sens large, peut être considérée comme ONG toute organisation à but non lucratif qui est indépendante des pouvoirs publics. Les ONG sont typiquement des organisations axées sur les valeurs qui dépendent, en tout ou en partie, de dons de bienfaisance et de services bénévoles.

Participation : Les approches fondées sur les droits exigent un haut degré de participation, notamment des communautés, de la société civile, des minorités, des peuples autochtones, des femmes et d'autres. Cette participation doit être active, libre et significative; c'est-à-dire que les contacts de pure forme ou de cérémonie avec les bénéficiaires ne sont pas suffisants. Les approches fondées sur les droits accordent également l'attention voulue aux questions d'accessibilité, notamment des processus de développement, des institutions, de l'information et des mécanismes de recours ou de plainte. Cela comporte également le souci de situer les mécanismes des projets de développement à proximité des partenaires et des bénéficiaires. Ces approches optent nécessairement pour des méthodes et de techniques de développement fondées sur les processus, et évitent les solutions instantanées de conception étrangère et les modèles techniques importés.

Partis politiques : En tant qu'institutions qui occupent une place centrale dans les régimes démocratiques, les partis politiques ont de multiples fonctions. Entre autres activités, ils interviennent dans le processus électoral pour essayer de contrôler les institutions gouvernementales afin d'appliquer des politiques qu'ils considèrent appropriées; ils opèrent une agrégation d'intérêts divers en rassemblant des gens et des groupes qui adhèrent à des valeurs et à des opinions communes; ils offrent une structure aux fins de la participation à la politique et formulent des options de politiques sur les grandes questions nationales; ils émettent des idées sur la façon dont la société devrait être gouvernée. Les partis politiques repèrent également les dirigeants politiques et les forment, et ils assurent la liaison entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Petites et moyennes entreprises (PME) : Les définitions opérationnelles de ces entreprises sont généralement fondées sur le nombre de salariés ou sur le montant du capital fixe, et ces chiffres varient selon les pays. Sont généralement considérées comme des PME les entreprises ayant de 5 à 200 salariés, actives dans le secteur formel (c.-à-d. étant officiellement enregistrées en tant qu'organisation commerciale). Les SME se distinguent des microentreprises, qui emploient un très petit nombre de gens (souvent de 1 à 5 seulement), connaissent de graves contraintes en matière d'accès aux ressources et constituent généralement un segment du secteur informel, ainsi que des grandes entreprises, qui possèdent un grand nombre de salariés et un capital plus substantiel.

Réforme de l'administration publique : Modification des processus, souvent de large portée, dans des domaines tels que les structures organisationnelles, la décentralisation, la gestion du personnel, les finances publiques, la gestion axée sur les résultats et la réglementation. Peut également faire référence à des réformes ciblées telles que la révision des lois sur la fonction publique.

Renforcement des capacités : Processus qui s'appuie sur des capacités préexistantes au lieu de partir de zéro dans l'acquisition de capacités par lequel les individus, groupes, institutions et pays. Le but du renforcement des capacités, et du développement des capacités, est d'aider les instances gouvernementales, les organisations et les gens à parvenir à un niveau d'autosuffisance qui leur permet de gérer leurs propres affaires de manière efficace.

Renforcement du pouvoir législatif : Processus d'accroissement des capacités des organes législatifs à opérer de manière plus efficiente et plus efficace dans l'exercice de leurs fonctions d'élaboration de la législation, pour ce qui a trait à la rédaction des lois, à la révision des règles ou des procédures et à leur rôle de supervision et de représentation, y inclus aux relations avec les mandants, aux négociations budgétaires et à la responsabilisation des instances de l'exécutif.

Représentation : En politique, cette notion fait référence à la modalité selon laquelle les citoyens peuvent gouverner le pays. Dans les régimes démocratiques représentatifs, les représentants élus au parlement agissent au nom de leurs mandants. Généralement, seuls les citoyens sont représentés au sein des instances gouvernementales par le biais du droit de vote; certaines démocraties ont toutefois accordé ce droit à d'autres personnes que leurs citoyens.

Responsabilité : Fait référence au droit de demander aux personnes et aux organisations de rendre compte de leurs actions aussi objectivement que possible. On distingue quatre sortes de responsabilité qui sont étroitement liées et intégrées :

► *La responsabilité financière*, qui est l'obligation incombant à quiconque est chargé de gérer des ressources, d'exercer des fonctions publiques ou d'occuper une autre situation de confiance de rendre compte de l'emploi prévu et effectif des ressources ou de l'exercice de sa charge; elle comprend également le devoir d'assurer la transparence des processus et procédures relatives à cette obligation;

► *La responsabilité administrative*, qui porte sur les systèmes critiques de contrôle interne des fonctions gouvernementales qui complètent et assure le bon fonctionnement des freins et contrepoids prévus par la constitution, avec la participation de la population; les mécanismes de la responsabilité administrative comprennent les normes et incitatifs relatifs à la fonction publique, les codes de déontologie, les sanctions pénales et les examens administratifs;

► *La responsabilité politique*, qui a pour point de départ des élections libres et transparentes et qui est le fondement de l'exercice de la surveillance. Dans les démocraties électorales, la population dispose d'une méthode régulière et ouverte pour sanctionner ou récompenser les titulaires de charges publiques. Par le biais d'élections périodiques et de mécanismes de contrôle, les représentants élus et nommés sont tenus responsables de leurs actions dans l'exercice de leurs fonctions publiques. Un autre mécanisme permettant d'assurer une surveillance plus spécifique consiste à charger de fonctions de supervision mutuelle chacun des pouvoirs politiques (exécutif, législatif et judiciaire). En outre, la séparation de l'institution qui mobilise les recettes et alloue les fonds de celle qui effectue les dépenses contribue à assurer le respect de l'intérêt du public; et

► *La responsabilité sociale*, qui est une démarche axée sur la demande fondée sur l'engagement civique et faisant intervenir les citoyens et les groupements pour demander la reddition de comptes de la part des dirigeants et des entités publiques sur leurs actions et leurs prestations.

Scrutin à deux tours : Système électoral pluralitaire/majoritaire dans lequel une deuxième élection a lieu si aucun candidat ou parti n'obtient un taux de suffrages donné, généralement la majorité absolue (50 % plus un) au premier tour. Le scrutin à deux tours peut prendre la forme d'un scrutin pluralitaire/majoritaire, dans lequel plus de deux candidats peuvent se présenter au second tour, celui qui recueille le plus grand nombre de suffrages étant élu qu'il ait ou non la majorité absolue, ou d'un scrutin majoritaire au second tour, où seuls peuvent se représenter les deux candidats ayant recueilli le plus de suffrages au premier tour.

Scrutin à représentation proportionnelle avec liste : Système électoral dans lequel chaque parti ou groupement présente une liste de candidats pour une circonscription plurinomiale, les électeurs votent pour un parti et les partis se voient attribuer un certain nombre de sièges selon la proportion du total des suffrages qu'ils ont recueillis. Dans certains systèmes à liste dite bloquée ou fermée, les candidats sont élus dans l'ordre dans lequel ils figurent sur la liste; dans les systèmes à liste ouverte, les électeurs peuvent indiquer leurs préférences pour les candidats en modifiant l'ordre des noms dans la liste.

Scrutin à représentation proportionnelle mixte : Système électoral dans lequel les choix exprimés par les électeurs sont interprétés pour élire les représentants selon deux systèmes dis-

tincts : un système de représentation proportionnelle avec liste et (généralement) un système pluralitaire/majoritaire, et selon lequel le système de représentation proportionnelle avec liste compense la disproportion des résultats du système pluralitaire/majoritaire.

Scrutin à vote unique non transférable : Système électoral dans lequel les électeurs ne disposent que d'une voix dans une circonscription plurinomiale. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de suffrages sont élus. Les électeurs votent pour les candidats, pas pour les partis politiques.

Scrutin à vote unique transférable : Système électoral préférentiel dans lequel les électeurs ne disposent que d'une voix dans une circonscription plurinomiale et dans lequel les candidats qui dépassent un quota défini de votes de première préférence sont élus immédiatement. Dans les comptages successifs, les votes recueillis par les candidats les moins populaires, qui sont éliminés, et les votes en excédent des quotas des candidats élus sont redistribués qu'un nombre suffisant de candidats soit élu pour pourvoir tous les sièges. Les électeurs votent normalement pour les candidats, pas pour les partis politiques, encore qu'une option de liste de parti soit possible.

Scrutin de bloc de parti : Système électoral pluralitaire/pluralitaire/majoritaire utilisé dans des circonscriptions plurinomiales, selon lequel les électeurs ne disposent que d'un vote qu'ils émettent pour un parti de leur choix, mais pas pour un candidat donné. Le parti qui recueille le plus de suffrages se voit attribuer tous les sièges de la circonscription.

Scrutin de liste : Système électoral plurinominal pluralitaire/majoritaire. Les électeurs ont autant de voix qu'il y a de candidats à élire. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de suffrages sont élus. Généralement, les électeurs votent pour les candidats plutôt que pour les partis politiques et, dans la plupart des systèmes, sont autorisés à voter pour autant de candidats qu'il y a de postes à pourvoir, ou seulement pour certains candidats.

Scrutin majoritaire uninominal : Forme la plus simple de système électoral pluralitaire/majoritaire. Le candidat élu est celui qui recueille plus de suffrages que tout autre candidat, même s'il n'obtient pas la majorité des voix valides. Le scrutin se déroule dans des circonscriptions uninominales et les électeurs votent pour des candidats, pas pour des partis politiques.

Scrutin préférentiel : Système électoral pluralitaire/majoritaire utilisé dans les circonscriptions uninominales. Les électeurs indiquent leurs préférences par des numéros sur leur bulletin de vote. Tout candidat qui obtient une majorité absolue (50 % plus un) des votes de première préférence est élu. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, les candidats ayant obtenu le moins de votes de première préférence sont éliminés et leurs voix sont redistribuées selon la seconde préférence exprimée par les électeurs qui les avaient choisis en première préférence. On continue de procéder de la sorte jusqu'à ce qu'il se dégage un candidat qui a la majorité absolue. Les électeurs choisissent les candidats, pas les partis politiques.

Secteur informel : Désigne toutes les activités de production et d'échanges génératrices de revenus qui ont lieu hors du domaine de l'économie officielle réglementée par l'État. Les caractéristiques du secteur informel urbain sont : la facilité d'entrée, l'utilisation de ressources locales, la propriété familiale des entreprises, la petite envergure des activités, des technologies adaptées et à forte intensité de travail, des formations acquises hors du système scolaire, et des marchés non réglementés et concurrentiels.

Secteur privé : Segment de l'économie d'un pays qui n'est pas sous le contrôle direct des pouvoirs publics. Il réunit les fournisseurs de services, les organisations non gouvernementales et

les entités à but lucratif, à but non lucratif, formelles et informelles. Il peut également englober les quelques entreprises d'État qui existent encore, dont le seul objet est l'activité commerciale et qui fondent leurs décisions strictement sur des critères commerciaux. Parmi les éléments les plus courants du secteur privé figurent les intervenants du secteur informel, les entreprises familiales, les entreprises à base communautaire, les institutions de microfinance, les petites et moyennes entreprises, les sociétés d'affaires nationales et internationales et les quelques entreprises d'État à activités exclusivement commerciales qui existent encore.

Secteur public : Secteur de l'économie dont les entités ne sont pas sous le régime de la propriété privé, parce qu'elles sont soit propriété de l'État, soit détenues en propriété collective. Le secteur public englobe généralement les institutions gouvernementales nationales, l'administration locale, les industries nationales et les entreprises publiques.

Société civile : Terme qui fait référence au domaine de l'action collective concernant les intérêts et objectifs communs et les valeurs partagées. En théorie, ses formes institutionnelles sont distinctes de celles de l'État, de la famille et du marché, mais dans la pratique, les limites qui séparent l'État, la société civile, la famille et le marché sont souvent complexes, floues et négociées. La société civile englobe généralement toute une gamme d'espaces, d'acteurs et de types d'institutions d'une formalité, d'une autonomie et de pouvoir variables. La société civile regroupe souvent des entités telles que les organisations caritatives, les organisations non gouvernementales de développement, les groupements communautaires, les organisations féminines, les organisations confessionnelles, les associations professionnelles, les syndicats du travail, les groupes d'entraide, les mouvements sociaux, les associations commerciales, les coalitions et les groupes de plaidoyers.

Suivi : Fonction continue qui vise principalement à fournir aux dirigeants et aux principales parties prenantes d'une intervention en cours des indications précoces sur les progrès ou sur l'absence de progrès sur la voie de l'obtention des résultats. L'intervention en cours peut être un projet, un programme ou une autre forme d'appui en vue de l'obtention d'un résultat final.

Systèmes parallèles : Système électoral mixte dans lequel les choix exprimés par les électeurs sont interprétés pour élire les représentants selon deux systèmes distincts : un système de représentation proportionnelle avec liste et (généralement) un système pluralitaire/majoritaire, mais où il n'est pas tenu compte du nombre de sièges attribués par le premier système pour calculer les résultats selon le second système.

Transparence : Fait référence à tous les moyens qui facilitent l'accès des citoyens à l'information et les aide à comprendre le mécanismes de prise de décisions. La transparence du secteur public commence par l'application des normes sans ambiguïté et par l'accès à l'information.

Voix : Fait référence à l'aptitude des gens à se faire entendre dans les processus décisionnels publics; cette aptitude repose sur la liberté d'expression et de pensée, la liberté de l'information, la liberté et l'indépendance des médias et la possibilité d'un débat public ouvert.

Vote limité : Système électoral axé sur les candidats qui est utilisé dans les circonscriptions plurinominales dans lequel les électeurs peuvent avoir plusieurs votes, mais où ils ont moins de votes qu'il n'y a de candidats à élire. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de suffrages sont élus.

Bibliographie

- Access to Justice Revisited. 2005. International Conference on Peace, Justice, and Reconciliation in the Asia-Pacific Region. Brisbane, Australie : University of Queensland.
- Abdellatic, Adel A. « Good Governance and Its Relationship to Democracy and Economic Development ». [GF3/WS/IV-3/S1]. 2003. Séoul, République de Corée.
- Acharya, Meena et Art Wright. 2000. « An Evaluation of the Impact of the United Nations on Capacity Building for Poverty Eradication in Nepal 1985-2000 ». New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales/Nations Unies).
- Adejumobi, Said. 2001. « Citizenship, Rights, and the Problem of Conflict and Civil Wars in Africa ». *Human Rights Quarterly* 23(1):148-170.
- African Statesmen Initiative. 2005. *Déclaration de Bamako de l'Initiative des chefs d'État africains*.
- Ahmad, Mzaffer, Ahmed Farid, Shamaila Mahbub, Muhammad A. Amin et Manzoor Hasan. 2005. *National Integrity Systems Country Study Report: Bangladesh 2003*. Transparency International.
- AICC (African Institute of Corporate Citizenship). « Corporate Citizenship ». Pretoria, Afrique du Sud : AICC. En ligne à www.aiccafrica.com.
- , 2001. *Socially Responsible Investment in South Africa*. Pretoria, Afrique du Sud : AICC.
- , 2004. « Business and Economic Development: Pharmaceutical Sector Case Studies ». Pretoria, Afrique du Sud : AICC
- Ajawin, Yoanes and Alex de Waal. Ajawin, Yoanes et Alex de Waal, eds. 2002. *When Peace Comes: Civil Society and Development in Sudan*. Lawrenceville, États-Unis : Red Sea Press.
- Akindele, R. A. Akindele, R. A., ed. 2003. *Civil Society, Good Governance, and the Challenge of Regional Security in West Africa*. Lagos, Nigéria : African Strategic and Peace Research Group. Vantage.
- Alagappa, Muthiah. 2004. *Civil Society and Political Change in Asia: Expanding and Contracting Democratic Space*. Palo Alto, États-Unis : Stanford University Press.
- Alesina, Alberto, Arnaud Devleeschauwer, William Easterly, Sergio Kurlat and Romain Wacziarg. 2003. « Fractionalization ». *Journal of Economic Growth* (8):155-194.
- Alexander, Susan. 2005. « The Role of the Media in Attaining the MDGs. » *Development* 48(1):129-131.
- Allain, Jean et Andreas O'Shea. 2002. « African Disunity: Comparing Human Rights Law and Practice of North and South African States. » *Human Rights Quarterly* 24:86-125.
- Alsop, Ruth et Samantha Forusz. 2002. « Community User Groups: Vehicles for Collective Action - Or Personal Gain? » *The World Bank PREM Notes* (72).
- Alvazzi de Frate, Anna. 1998. *Victims of Crime in the Developing World*. [Publication UNICRI # 57]. Rome, Italie : UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice).
- Amnesty International. 2001. *Universal Jurisdiction: The Duty of States to Enact and Implement Legislation*. Londres, Royaume-Uni : Amnesty International.
- , 2004. *International Criminal Court: The Failure of States to Enact Effective Implementing Legislation*. Londres, Royaume-Uni : Amnesty International.

- Aoláin, Fionnuala Ní et Colm Campbell. 2005. « The Paradox of Transition in Conflicted Democracies. » *Human Rights Quarterly* (27):172-213.
- Aron, Janine. 2002. « Building Institutions in Post-Conflict African Economies. » [Document d'analyse n° 2002/124]. UNU (Université des Nations Unies), WIDER (Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement).
- ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est). 2004. *Annual Report 2004-2005*. Djakarta, Indonésie : ASEAN.
- . 2005. *Narrowing the Development Gap*. Djakarta, Indonésie : ASEAN.
- Asofou So'o, Le'apai L., Ruta-Fita Sinclair, Unasa L. F. Va'a et Sonny Lameta. 2004. *National Integrity Systems Country Study Report: Samoa 2004*. Transparency International.
- Atallah, Sami. 2001. *E-Government: Considerations for Arab States*. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Centre de contact sous-régional.
- Atsanavong, Lonkham, Ranjith Perera et Thammarath Koottatep. 2005. « Decentralised Sanitation Systems: Reaching an Under-Served Urban Community. » *Juth Pakai: Sharing Information to Stimulate Development* (4):6-17.
- Ayyagari, Meghana, Thorsten Beck et Asli Demirguc-Kunt. 2003. *Small and Medium Enterprises across the Globe: A New Database*. Document de recherche. Banque mondiale.
- Baazara, Nyangabyaki. 2000. *Contemporary Civil Society and the Democratisation Process in Uganda: A Preliminary Exploration*. Kampala, Ouganda : Centre for Basic Research.
- Bageya, Waiswa. 2003. *Justice Law and Order Sector: Sector PEAP Revision Strategy Paper*. Ouganda.
- Baldwin, Peter. 2005. « Beyond Weak and Strong: Rethinking the State in Comparative Policy History. » *The Journal of Policy History* 17(1):12-33.
- Ball, Nicole. 2002. *Enhancing Security Sector Governance: A Conceptual Framework for UNDP*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Ball, Nicole, J., 'Kayode Fayemi, Funmi Olonisakin et Rocklyn Williams. Ball, Nicole et J. 'Kayode Fayemi, eds. 2004. *Security Sector Governance in Africa: A Handbook*. Londres, Royaume-Uni.
- Balogun, M. J. 2003. *Performance Management and Agency Governance for African Development: The Search for Common Cause on Excellence in the Public Service*. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies).
- Banque mondiale. 1999. « Yemen: Forging a New Consensus. » *Précis* (179):1-5.
- . 2000. *Helping Countries Combat Corruption: Progress at the World Bank since 1997*. Washington, États-Unis : Banque mondiale, OCS (Operational Core Services)/PREM (Poverty Reduction and Economic Management (PREM) Network).
- . 2001. *Cambodia: Legal and Judicial Reform Project*. [Project ID# KHPE71289]. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2003a. *Implementation Completion Report on the Republic of Yemen Legal and Judicial Development Project*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2003b. *Assessing Sub-national Administration in Afghanistan: Early Observations and Recommendations for Action*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.

- . 2003c. « Mitigating the Food Crisis in Southern Africa: From Relief to Development. » *Findings* (224).
- . 2004a. *Guinea: Strengthening Public Expenditure Management for Poverty Reduction and Growth*. [PREM 4/ Report No. 27347-GUI]. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2004b. *Rapport sur le développement dans le monde 2004. Des services pour les pauvres*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2004c. « Strengthening Public Expenditure Management for Poverty Reduction and Growth. » *Public Expenditure Review*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2005a. *East Asia Decentralizes: Making Local Government Work*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2005b. *Enabling Country Capacity to Achieve Results: 2005 CDF Progress Report*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Baran, Kanna, et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2000. « Laos: Building Local Models for a National Civil Society. » In Anirudh Krishna, ed. *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction - An Examination of Nine Case-Studies*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Barman, Dalem, Golam Rahman et Tasneem Siddiqui. *Democracy Report for Bangladesh*. Rapports de pays pour le Projet de l'état de la démocratie de International IDEA. International IDEA : Stockholm, Suède.
- Barnes, Samuel H. 2001. « The Contribution of Democracy to Rebuilding Postconflict Societies. » *The American Journal of International Law* 95:86-101.
- Barsky, Jennifer. 2004. *UNDP and the Private Sector: Building Partnerships for Development*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Barton, Carol, Martin Khor, Sunita Narain et Victoria Tauli-Corpuz. 2005. *Civil Society Perspectives on the Millennium Development Goals*. New York, États-Unis : United Nations.
- BAAsD (Banque asiatique de développement). *Review of the Governance Cooperation Fund*. BAAsD.
- . 2001. *Women in Bangladesh*. Country Briefing Paper. Dacca, Bangladesh : BAAsD (Banque asiatique de développement).
- . 2002a. *Annual Report 2002. Special Theme: Rehabilitation and Reconstruction: ADB's Role in Afghanistan and the Region*.
- . 2002b. *Country Strategy and Programme 2002-2004: The Republic of Maldives*.
- BAAsD (Banque asiatique de développement) et OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). 2004. *Controlling Corruption in Asia and the Pacific*. Kuala Lumpur, Malaisie : OCDE, BAAsD.
- BAAsD (Banque asiatique de développement), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), Banque mondiale et Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. 2004. *Securing Afghanistan Future: Accomplishment and the Strategic Path Forward*. A Government-International Agency Report.
- Bell, Christine et Johanna Keenan. 2004. « Human Rights Nongovernmental Organizations and the Problems of Transition. » *Human Rights Quarterly* 26:330-374.

- Bhatnagar, Subhash. 2003. *Administrative Corruption: How Does E-Government Help?*, Ahmedabad, Inde : Indian Institute of Management.
- Biaou, Rogatien. 2005. Communication du Bénin à l'occasion du Forum régional sur « La réinvention de la gouvernance en Afrique ». Exposé des ministres des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine au Forum régional sur « La réinvention de la gouvernance en Afrique : le repositionnement du secteur public pour relever les défis dans les pays les moins avancés dans les situations de post-conflit armé ». Johannesburg (Afrique du Sud).
- BID (Banque interaméricaine de développement). 2004. *Haiti: Bank's Transition Strategy 2005-2006*. Washington, États-Unis : BID.
- Bildin, Pinar et Adam D. Morton. 2004. « From 'Rogue' to 'Failed' States? The Fallacy of Short-termism. » *Politics* 24(3):169-180.
- Binger, Al. 2004. *Report of the Expert Group Meeting on Resource Mobilization for Poverty Eradication in the Least Developed Countries*. [CDP2004/PLEN/4]. New York, États-Unis : Comité des politiques de développement (CDP).
- Bissio, Roberto. 2003. « Civil Society and the MDGs. » *Development Policy Journal* 3:151-160.
- Boafo, S.T. Kwame. 2000. *Promoting Community Media in Africa*. Paris, France : UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
- Bovaird, Tony et Elke Löffler. 2003. « Evaluating the Quality of Public Governance: Indicators, Models and Methodologies. » *International Review of Administrative Sciences* 69:313-328.
- Boyle, Elizabeth H. 2000. « Is Law the Rule? Using Political Frames to Explain Cross National Variation. » *Social Forces* 79(2):385-418.
- Brato, M. et Aldfelder, P. 1999. « The Effects of Civic Education on Political Culture: Evidence from Zambia. » *World Development* 27 (5).
- Breman, Henk et Siegfried Kofi Debrah. 2003. « Improving African Food Security. » *SAIS Review* 23(1):153-170.
- Brinkerhoff, Derick W. 1999. « State-Civil Society Networks for Policy Implementation in Developing Countries. » *Policy Studies Review* 16(1):123-147.
- Brown, Mark Malloch. 2005. *Democratic Governance: Linking the Security and Development Agenda*. New York, États-Unis : Nations Unies.
- Bujra, Abdalla et Siphon Buthelezi. 2002. *Leadership. Civil Society and Democratisation in Africa: Case Studies from Southern Africa*. Addis-Abeba, Éthiopie : Development Policy Management Forum.
- Burma Center, Netherlands, Transitional Institute. 1999. *Strengthening Civil Society in Burma: Possibilities and Dilemmas for International NGOs*. Chiang Mai, Thaïlande : Silkworm Books.
- Buscaglia, Edgardo. 2001. *Justice and the Poor: Formal vs. Informal Dispute Resolution Mechanisms: A Governance-Based Approach*. Saint-Petersbourg, Russie : Banque mondiale, Gouvernement de la Fédération de Russie.
- Cain, Tess Newton et Anita Jowitt. 2005. *National Integrity Systems Country Study Report: Vanuatu 2004*. Transparency International.
- Callahan, William A. 1999. *Pollwatching, Elections, and Civil Society in Southeast Asia*. Aldershot, Royaume-Uni : Ashgate.

- Carapico, Sheila. 1998. *Civil Society in Yemen: The Political Economy of Activism in Modern Arabia*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Carothers, Thomas. 2002. « The End of the Transition Paradigm. » *Journal of Democracy* 13(1):5-21.
- , 2003. *Promoting the Rule of Law Abroad: The Problem of Knowledge*. [Rule of Law Series No. 34]. Washington, États-Unis : Carnegie Endowment for International Peace.
- CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). 2004. *Rapport intérimaire du Groupe d'experts des pays les moins avancés*. [FCCC/SBI/2004/17].
- Centre Djoliba et Mémorial Modibo Keita. 2002. *Bâtissons la mémoire du Mali démocratique : 26 mars 1991 – 26 mars 2001: Xe anniversaire*. Bamako, Mali: Centre Djoliba, Mémorial Modibo Keita.
- Centre for Humanitarian Dialogue. 2004. *February 2004 Report: Assistance to Justice and the Rule of Law in Afghanistan – A Strategic Analysis*. Londres, Royaume-Uni.
- Chanda, Alfred. 2003. *National Integrity Systems Country Study Report : Zambia 2003*. Transparency International.
- Cheema, G. Shabir. 2005. *Building Democratic Institutions: Governance Reform in Developing Countries*. Bloomfield, États-Unis : Kumarian Press.
- Chege, Michael. 2002. « Sierra Leone: The State that Came Back from the Dead. » *The Washington Quarterly* 25(3):147-160.
- Chesterman, Simon. 2005. *State-Building and Human Development*. Human Development Report Occasional Paper. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Chichereau, Philippe. 2004. *Aid Coordination, Planning and Management in Sudan: Ownership Through Partnership*. Needs Assessment Report and Recommendations.
- Chirwa, Wiseman, Nandini Patel et Fidelis Kanyongolo. *Democracy Report for Malawi*. Stockholm, Suède : International IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance).
- Clapham, Christopher. 2002. « The Challenge to the State in Globalized World. » *Development and Change* 33(5):775-795.
- Clark, David H. et Timothy Nordstrom. 2005. « Democratic Variants and Democratic Variance: How Democratic Constraints Shape Interstate Conflict. » *The Journal of Politics* 67(1):250-270.
- Clarke, John. 2005. *Afghanistan Case Study: SG's Report to ECOSOC on Transitions*. Polycopié.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2002. *Les pays les moins avancés – Rapport 2002 : Échapper au piège de la pauvreté*. New York, États-Unis; Genève, Suisse : CNUCED
- , 2003. *Le développement économique en Afrique : Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*. Genève, Suisse; New York, États-Unis : CNUCED
- , 2004a. *Development and Globalization: Facts and Figures*. New York, États-Unis; Genève, Suisse : CNUCED.

- . 2004b. *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés : Commerce international et réduction de la pauvreté*. New York, États-Unis; Genève, Suisse : CNUCED.
- . 2004c. *Manuel de statistiques de la CNUCED*. New York, États-Unis : CNUCED.
- . 2005. *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés : Aperçu par le Secrétaire général de la CNUCED*. New York, USA; Genève, Suisse : CNUCED.
- COHRE (Centre on Housing Rights and Evictions). 2005. *UNDP Discussion Note on Land Rights: Summary*. Photocopié.
- Colburn, Marta. 2002. *The Republic of Yemen: Development Challenges in the 21st Century*. Londres, Royaume-Uni : Stacey International.
- Commission sur la sécurité humaine. 2003. *Human Security Now: Protecting and Empowering People*. New York, USA.
- Commission des droits de l'homme. 2005. *Droits civils et politiques et notamment indépendance du pouvoir judiciaire, administration de la justice, impunité*. [E/CN.4/2004/60/Add.1]. New York, États-Unis : Nations Unies.
- Conley, Marshall et Daniel Livermore. 1996. « Human Rights, Development and Democracy: The Dilemmas of Linking Theory and Practice. » *Canadian Journal of Development Studies*: 0 (0):19-36.
- Commission constitutionnelle de l'Afghanistan. 2003. *The Constitution-Making Process in Afghanistan*.
- Corner, Lorraine. 2005. *Gender-sensitive and Pro-poor Indicators of Good Governance*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Cowen, Michael et Liisa Laakso. Cowen, Michael et Liisa Laakso, eds. 2002. *Multi-party Elections in Africa*. New York, États-Unis : Palgrave.
- Cramer, Christopher et Jonathan Goodhand. 2002. « Try Again, Fail Again, Fail Better? War, the State, and the 'Post-Conflict' Challenge in Afghanistan. » *Development and Change* 33(5):885-909.
- Crook, Richard C. 2001. *Strengthening Democratic Governance in Conflict Torn Societies: Civil Organisations, Democratic Effectiveness and Political Conflict*. [IDS Working Paper 129]. Brighton, Royaume-Uni : IDS (Institute of Development Studies).
- Dahlerup. Drude. 2002. « Quotas - A Jump to Equality? The Need for International Comparisons of the Use of Electoral Quotas to Obtain Equal Political Citizenship for Women. » Jakarta, Indonesia; Stockholm, Suède : International IDEA.
- . 2003. « Comparative Studies of Electoral Gender Quotas. » Lima, Pérou; Stockholm, Suède : International IDEA,
- Daniel, John, Roger Southall et Morris Szeftel. Daniel, John, Roger Southall and Morris Szeftel, eds. 1999. *Voting for Democracy: Watershed Elections in Contemporary Anglophone Africa*. Aldershot, Royaume-Uni : Ashgate.
- Darrow, Mac et Amparo Tomas. 2005. « Power, Capture, and Conflict: A Call for Human Rights Accountability in Development Cooperation. » *Human Rights Quarterly* 27:471-538.
- Davis, David R. et Terrence Chapman. 2003. « Conflict and Development: Assessing the Impact Violent Conflict on Human Development 1980-1999. » Exposé présenté lors de la réunion annuelle de la Midwest Political Science Association. Chicago, États-Unis.

- Desai, Meghnad. 2000. *Poverty and Governance*. New York, États-Unis : Bureau des politiques de développement, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- DFID (Department for International Development). 2002. *Safety, Security, and Accessible Justice: Putting Policy into Practice*. Londres, Royaume-Uni.
- Dhungel, Dwarika N. 2002. *Governance Situation in Nepal*. Katmandou, Népal : IIDS (Institute for Integrated Development Studies).
- Dhungel, Dwarika Nath et Achyut B. Rajbhandary. 1998. *Introducing Good Governance in the Public Administration of Nepal*. Lalitpur, Népal : CSDG (Centre for Studies on Democracy and Good Governance).
- Diamond, Larry. 1999a. « Fostering Institutions to Contain Corruption. How Can Institutions of Accountability Be Developed to Control Endemic Corruption? » *The World Bank PREM Notes* (24).
- . 1999b. « Civil Society. » In *Developing Democracy: Toward Consolidation*. Baltimore, États-Unis : John Hopkins University Press.
- Diamond, Larry et Leonardo Morlino. 2004. « The Quality of Democracy: An Overview. » *Journal of Democracy* 15(4):20-31.
- Dicklitch, Susan et Doreen Lwanga. 2003. « The Politics of Being Non-Political: Human Rights Organizations and the Creation of a Positive Human Rights Culture in Uganda. » *Human Rights Quarterly* 25:482-509.
- Doherty, Ivan. 2001. « Democracy Out of Balance: Civil Society Can't Replace Political Parties. » *Policy Review*.
- Donnelly, Jack. 2005. « Human Rights, Democracy, and Development. » *Human Rights Quarterly* 21(3):608-632.
- Doornbos, Martin. 2002. « State Collapse and Fresh Starts: Some Critical Reflections. » *Development and Change* 33(5):797-815.
- Dorff, Robert H. 2005. « Failed States After 9/11: What Did We Know and What Have We Learned? » *International Studies Perspectives* (6):20-34.
- Dung, Luu Tien. 2003. *Judicial Independence in Transitional Countries*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Dunn, John. 2005. *Setting the People Free: The Story of Democracy*. Londres, Royaume-Uni : Atlantic Books.
- Dyer, Kate et Chris Pain. 2004. *Civil Society Budget Monitoring for National Accountability: Workshop Report*. Lilongwe, Malawi: OXFAM.
- Dyg, Pernille M. et Saleumy Phithayaphone. 2005. « Home Gardens in the Lao PDR: Linkages between Agricultural Biodiversity and Food. » *Juth Pakai: Sharing Information to Stimulate Development* (4):18-26.
- Ebrahim, Hassen. 2002. *Constitution-Making in Southern Africa: Challenges for the New Millennium*. Boston, États-Unis : John F. Kennedy School of Government, Harvard University.
- ECDPM (Centre européen de gestion des politiques de développement). 2005. « Study on Capacity, Change and Performance: Interim Report. » Polycopié.

- Eichenberger, Reiner et Bruno S. Frey. 2002. « Democratic Governance for a Globalized World. » *Kyklos* 55(2):265-288.
- Ellis, Andrew et Alistair Legge. 2004. « Political Culture, Representation and Electoral Systems in the Pacific. » Port Vila, Vanuatu : International IDEA, PIANZEA (Pacific Islands, Australia and New Zealand Election Administrators' Network).
- Ellis, Andrew. 2004. *Enhancing Women's Participation in Electoral Processes in Post-Conflict Countries: Background Paper*. [EGM/ELEC/2004/BP. 2]. New York, États-Unis : OSAGI (Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, Nations Unies).
- Erixon, Fredrik. 2005. *Aid and Development: Will It Work This Time?* Londres, Royaume-Uni : International Policy Network.
- Eschenbacher, Jens-Hagen. 2005. *Internal Displacement: Global Overview of Trends and Developments in 2004*. Genève, Suisse : Global IDP Project, Norwegian Refugee Council.
- Eurodad/WIDER Development Conference on Debt Relief. 2001. *Debt Reduction for Poverty Eradication in the Least Developed Countries: Analysis and Recommendations on LDC Debt*. Bruxelles, Belgique.
- Ezekiel, Zachariah. 2003. *Beyond Bylines: Engaging the News Media in Urban Governance*. [Policy Brief No. 16]. Ottawa, Canada : Institut sur la gouvernance.
- Faruque, Omar, Atiur Rahman et Abu Yusuf. 2005. « Small-Scale Water Resources Development Sector Project (SWRDSP). » Document inédit.
- Fatton, Robert. 1999. « The Impairments of Democratization: Haiti in Comparative Perspective. » *Comparative Politics* 31(2):209-229.
- Feuer, Cary. 2005. « Perception of Corruption in Foreign Aid Projects. » *Juth Pakai: Sharing Information to Stimulate Development* (4):38-49.
- FIDA (Fonds international de développement agricole). 2001. *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale : Comment mettre fin à la pauvreté rurale*. New York, États-Unis : IFAD.
- Finn, John E. 2004. « The Rule of Law and Judicial Independence in Newly Democratic Regimes. » *The Good Society* 13(3):12-16.
- Fisher, Dana R. et Jessica F. Green. 2004. « Understanding Disenfranchisement: Civil Society and Developing Countries' Influence and Participation in Global Governance for Sustainable Development. » *Global Environmental Politics* 4(3):65-81.
- Fleschenberg, Andrea. 2005. « Dynasties and Political Leaders in Asia. Engendering Electoral Politics – Quota Regulations as a Means of Increasing Female Political Representation? » [Project Discussion Paper 10/2005].
- Fletcher, Christine. 2005. *Local Democracy: Electoral Systems and Representation in Asia and the Pacific - A Background Note*. Katmandou, Népal : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- FMI (Fonds monétaire international). 2003. *Perspectives de l'économie mondiale : croissance et institutions*. Washington, États-Unis : FMI.
- Forrest, Joshua B. 2003. *Lineages of State Fragility: Rural Civil Society in Guinea-Bissau*. Athens, États-Unis : Ohio University Press.

- Foster, Mick et Sadie Mackintosh-Walker. 2001. *Sector Wide Programme and Poverty Reduction*. [ODI Working Paper No. 157]. Londres, Royaume-Uni : Overseas Development Institute.
- Fox, Jonathan. 2000. *Civil Society and Political Accountability: Propositions for Discussion*. South Bend, États-Unis : University of Notre Dame.
- Frankl, Emma. 2004. *Quota as Empowerment: The Use of Reserved Seats in Union Parishad as an Instrument for Women's Political Empowerment in Bangladesh*. [Working Paper Series 2004: 3]. 2004. Stockholm, Suède : Université de Stockholm.
- Fukuyama, Francis. 2004. « The Imperative of State-Building. » *Journal of Democracy* 15(2):17-31.
- . 2005. « Building Democracy After Conflict: 'Stateness' First. » *Journal of Democracy* 16(1):84-88.
- Fung, Archon et Erik Olin Wright. 2003. *Deepening Democracy: Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*. [The Real Utopias Project; v. 4]. Londres, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Verso.
- Gargarella, Roberto. 2002. *Too Far Removed from the People. Access to Justice for the Poor: The Case of Latin America*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Garon, Lise. 2003. *Dangerous Alliances: Civil Society, the Media, and Democratic Transition in North Africa*. Londres, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Zed Books.
- Gary, Ian et Nikki Reisch. 2005. *Le pétrole tchadien : miracle ou mirage ? Suivre l'argent au dernier né des pétro-États d'Afrique*. Washington, États-Unis : Catholic Relief Services et Bank Information Center.
- Gerring, John, Strom C. Thacker et Carola Moreno. 2005. « A Centripetal Theory of Democratic Governance: A Global Inquiry. » Document soumis à la *American Science Review*.
- Ghai, Yash. 2001. *Human Rights and Social Development: Toward Democratisation and Social Justice*. [Governance and Human Rights Programme Paper No. 5]. 2001. Genève, Suisse : UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social).
- . 2002. *A Journey around Constitutions: Reflecting on Contemporary Constitutions*. Stockholm, Suède : International IDEA.
- Ghana Center for Democratic Development. 2004. *Strengthening Capacities to Combat Corruption in Tanzania; Final Report*. Accra, Ghana: Ghana Centre for Democratic Development.
- Gillespie, Stuart, Lawrence Haddad et Robin Jackson. 2001. *VIH/SIDA, sécurité alimentaire et nutrition : impacts et actions*. IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), PAM (Programme alimentaire mondial),
- Glasius, Marlies, David Lewis et Hakan Seckinelgin. 2004. *Exploring Civil Society: Political and Cultural Contexts*. Londres, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Routledge.
- Gloppen, Siri, Lise Rakner et Arne Tostensen. 2003. *Responsiveness to the Concerns of the Poor and Accountability to the Commitment to Poverty Reduction*. Bergen, Norvège : Christian Michelsen Institute.
- Goetz, Anne Marie et John Gaventa. 2001. *Bringing Citizen Voice and Client Focus into Service Delivery*. Working Paper 138. Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies.

- Goldstone, Jack et Jay Ulfelder. 2004. « How to Construct Stable Democracies. » *The Washington Quarterly* 28(1):9-20.
- Gole, Tadesse Woldemariam. 2002. « Conservation and Use of Coffee Genetic Resources in Ethiopia: Challenges and Opportunities in the Context of Current Global Situations. » Présentation PowerPoint.
- Golub, Stephen. 2003. *Beyond the Rule of Law Orthodoxy: The legal Empowerment Alternative*. [Rule of Law Series, No. 41]. Washington, États-Unis : Carnegie Endowment for International Peace.
- Goodson, Larry. 2005. « Bullets, Ballots and Poppies in Afghanistan. » *Journal of Democracy* 16(1):24-38.
- Goodson, Larry P. 2005. « Afghanistan in 2004: Electoral Progress and an Opium Boom. » *Asian Survey* 45(1):88-97.
- Gracien Jean, J. A. Waldemar Urquiza et Félix Ulloa. 2002. *Sociétés civiles en mutation*. Port-au-Prince, Haïti : Centre international de politologie appliquée.
- Graduate Institute for International Studies. 2005. *Small Arms Survey 2005 : Au cœur des conflits*. Genève, Suisse : Oxford University Press.
- Gready, Paul. Gready, Paul, ed. 2004. *Fighting for Human Rights*. Londres, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Routledge.
- Grimmett, Richard F. 2004. *Conventional Arms Transfer to Developing Nations, 1996-2003*. [CRS Report for Congress RL32547]. Washington, États-Unis : Congressional Research Service, The Library of Congress.
- Gueye, Maître Mame Adama. 2001. *National Integrity Systems Country Study Report: Senegal 2001*. Transparency International.
- Gyimah-Boadi, E. 1996. « Civil Society in Africa. » *Journal of Democracy* 7(2):118-132.
- Haggard, Stephan et Robert R. Kaufman. Haggard, Stephan et Robert R. Kaufman, eds. 1992. *The Politics of Economic Adjustment: International Constraints, Distributive Conflicts, and the State*. Princeton, États-Unis : Princeton University Press.
- Hamann, Ralph et Paul Kapelus. 2004. « Corporate Social Responsibility in Mining Southern Africa: Fair Accountability or Just Greenwash? » *Development* 47(3):85-92.
- Hamm, Brigitte I. 2001. « A Human Rights Approach to Development. » *Human Rights Quarterly* 23:1005-1031.
- Hammergren, Linn. 1998. « Donor-Supported Reforms of Criminal Justice Systems. » Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Harcourt, Wendy. 2005. « The Millennium Development Goals: A Missed Opportunity? » *Development* 48(1):1-4.
- Hart, Vivien. 2003. *Democratic Constitution Making*. Special Report 107. Washington, États-Unis : United States Institute of Peace.
- Haynes, Jeffrey. 1997. *Democracy and Civil Society in the Third World: Politics and New Political Movements*. Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press.
- Held, David. 2005. « Globalisation, International Law and Human Rights. » Londres, Royaume-Uni : Centre for the Study of Global Governance.

- Herzberg, Benjamin et Andrew Wright. 2005. *Competitive Partnerships: Building and Maintaining Public and Private Dialogue to Improve the Investment Climate*. [WPS3683]. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Heyns, Christof et Frans Viljoen. 2001. « The Impact of the United Nations Human Rights Treaties on the Domestic Level. » *Human Rights Quarterly* (23):483-535.
- Holloway, Richard. 1998. *Supporting Citizens' Initiatives: Bangladesh's NGOs and Society*. Londres, Royaume-Uni : Intermediate Technology Publications.
- Howland, Todd. 2004. « UN Human Rights Field Presence as Proactive Instrument of Peace and Social Change: Lessons from Angola. » *Human Rights Quarterly* 26:1-28.
- Htun, Mala. 2004. « Is Gender Like Ethnicity? The Political Representation of Identity Groups. » *Perspectives in Politics* 2(3):439-458.
- Hudock, Ann. 2003. « Hearing Voices of the Poor: Encouraging Good Governance and Poverty Reduction through Media Sector Support. » Washington, États-Unis : WLID (World Learning for International Development).
- Huffer, Elise. 2005. « Governance, Corruption, and the Ethics in the Pacific. » *The Contemporary Pacific* 17(1):118-140.
- Huizer, G. 1999. *Peasant Mobilization for Land Reform: Historical Considerations and Theoretical Considerations*. [UNRISD Monograph 6]. Rome, Italie : Popular Coalition to Eradicate Hunger, UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social).
- Humphreys, Macartan et Ashutosh Varshney. 2004. « Violent Conflict and the Millennium Development Goals: Diagnosis and Recommendations. » Polycopié.
- Huntington, Samuel P. 1991. *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman, États-Unis : University of Oklahoma Press.
- Huq, Saleemul, Atiq Rahma et Mama Konate. 2003. *Mainstreaming Adaptation to Climate Change in Least Developed Countries (LDCs)*. Londres, Royaume-Uni : IIED (International Institute for Environment and Development), BCAS (Bangladesh Centre for Advance Studies), ENDA (Environnement et Développement du Tiers Monde).
- IATT (Équipe spéciale interinstitutions sur l'éducation - ONUSIDA). 2004. *Le rôle de l'éducation dans la protection, les soins et le soutien des orphelins vivant dans un monde avec le VIH et le sida*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- Ibhawoh, Bonny. 2000. « Between Culture and Constitutions: Evaluating the Cultural Legitimacy of Human Rights in the Africa State. » *Human Rights Quarterly* 22:838-860.
- ICHRP (International Council on Human Rights Policy). 2005. *National Human Rights Institutions: Impact Assessment Indicators*. Genève, Suisse : ICHRP.
- IDEASS (Innovation for Development and South-South Cooperation). 2004. « Participatory Budgeting. » Brésil.
- Igoe, Jim et Tim Kelsall. Igoe, Jim et Tim Kelsall, eds. 2005. *Between a Rock and a Hard Place: African NGOs, Donors, and the State*. Durham, États-Unis : Carolina Academic Press.
- Institut danois des droits de l'homme. 2004a. « Supporting National Institutions for the Promotion and Protection of Human Rights: A Strategic Niche for UNDP? – Issues Paper. » Polycopié.
- . 2004b. « Supporting National Human Rights Institutions: A Strategic Niche for UNDP? – Country Report Rwanda. » Polycopié.

- . 2005. « Supporting National Human Rights Institutions: A Strategic Niche for UNDP? – Country Report Uganda. » Polycopié.
- . 2005b. « Strengthening CSO Budget Participation, Burkina Faso. » Newsletter (No. 26).
- Institut Panos Afrique de l'Ouest. 2004. *Stratégies de Communication de la société civile en Afrique de l'Ouest: Étude de bonnes pratiques*. Dakar, Sénégal : Institut Panos Afrique de l'Ouest.
- International Bar Association. 2003. *Angola: Promoting Justice Post-Conflict*. Londres, Royaume-Uni : International Bar Association.
- International Budget Project. 2005a. *CSOs Examine Chad-Cameroon Pipeline Project and Chad Budget Process*. Newsletter No. 26.
- International Council on Human Rights Policy. 2002. *Local Rule: Decentralisation and Human Rights*. Versoix, Suisse.
- International IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance). 1997. *Consolidating Democracy in Nepal*. Capacity-Building Series 2/97.
- . 1998. *La démocratie au Burkina Faso*. Stockholm, Suède : International IDEA. Capacity-Building Series 4.
- . 2003. *The Implementation of Quotas: Asian Experiences*. Stockholm, Suède : International IDEA.
- . 2004. Ballington, Julie, ed. *The Implementation of Quotas: African Experiences*. Stockholm, Suède : International IDEA.
- Isima, Jeffrey O. 2005. *Building Effective and Accountable Security Institutions in Africa: A Dialogue on Governance*. [GFN Paper Number 101]. Cotonou, Bénin : Global Facilitation Network for Security Sector Reform.
- ISS (Institute for Security Studies) et MIM (Malawi Institute of Management). 2003. *HIV/AIDS and Attrition: Assessing the Impact on the Safety, Security and Access to Justice Sector in Malawi and Developing Appropriate Mitigation Strategies*. Lilongwe, Malawi : ISS (Institute for Security Studies), MIM (Malawi Institute of Management).
- IWGIA (International Work Group for Indigenous Affairs). 2000. *The Indigenous World 1999-2000*. Copenhague, Danemark.
- . 2001. *The Indigenous World 2000/2001*. Copenhague, Danemark.
- . 2002. *The Indigenous World 2001/2002*. Copenhague, Danemark.
- . 2003. *The Indigenous World 2002-2003*. Copenhague, Danemark.
- . 2005. *The Indigenous World 2005*. Copenhague, Danemark.
- Jackson, Dorothy. 2004. *Implementation of International Commitments on Traditional Forest-related Knowledge: Indigenous Peoples' Experiences in Central Africa*. Discussion paper.
- Jahan, Selim. 2002a. *Millennium Development Goals and Governance: An Issues Note*. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- . 2002b. *Poverty Reduction and Governance: An Issues Note*. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- . 2003a. *Millennium Development Goals (MDGs) and Human Rights: An Issues Note*. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

------. 2003b. *Financing Millennium Development Goals: An Issues Paper*. Manchester, Royaume-Uni; New York, États-Unis : University of Manchester, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

------. 2005. *Reorienting Development: Towards an Engendered Employment Strategy*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Jaquette, Jane S. 2001. « Regional Differences and Contrasting Views. » *Journal of Democracy* 12(3):111-125.

Johnson, John K. et Robert Nakamura. 1999. *Concept Paper on Legislatures and Good Governance*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Joseph, Richard. 1999. « Democracy in Africa after 1989: Comparative and Theoretical Perspectives. » In Lisa Anderson, ed. *Transition to Democracy*. New York, États-Unis : Columbia University Press.

Kahkonen, Satu. 2001. « Decentralization and Governance: Does Decentralization Improve Public Service Delivery? » *The World Bank PREM Notes* (55).

Karanja, Wangui et Mosi Kisare. 2002. *Three Days of Discovery: Tanzanian CSOs Examine Their Performance in Managing Change Between 1995 and 2002*. Arusha, Tanzanie : East African Support Unit for NGOs.

Kaufman, Daniel. 2004. « Remarques à la Conference on Human Rights and Development: Toward Mutual Reinforcement. » New York, États-Unis : EGI (Ethical Globalization Initiative), NYU Center for Human Rights and Global Justice.

Kauzya, John-Mary et Jide Balogun. 2005. *Governance and Public Administration Reforms and Innovations in African Countries: A Focus on Achievements, Setbacks and Future Directions*. Johannesburg, Afrique du Sud : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Kempf, Isabell. 2004. Expert Workshop on Data Collection and Disaggregation on Indigenous Peoples. [PFII/2004/WS,1/7]. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).

Keuleers, Patrick. 2003. *The Merit System Versus Political Appointments*. Substantive Research Paper. Bangkok, Thaïlande : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

------. 2004. *Governance in the Least Developed Countries in Asia and the Pacific: An Assessment of the Current Situation*. Bangkok, Thaïlande : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Khembo, Nixon S. 2004. *National Integrity Systems Country Study Report: Malawi 2004*. Transparency International.

Khor, Martin. 2004. « Patents and Access to Medicines: What Can Be Done at National Level? » *TWN Briefing Paper*(23).

Khosla, Romi et Jane Samuels. 2005. *Removing Unfreedoms: Citizens as Agents of Change in Urban Development*. Colchester, Royaume-Uni : ITDG Publishing, DFID (Department for International Development).

Kiai, Wambui. 2000. « Media Functions in HIV/AIDS Prevention and Management. » In S. T. Kwame Boafo et Carlos A. Arnaldo, eds. *Media and HIV/AIDS in East and Southern Africa: A Resource Book*. Paris, France: UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

- Kinne, Brandon J. 2005. « Decision Making in Autocratic Regimes: A Poliheuristic Perspective. » *International Studies Perspectives* (6):114-128.
- Kirugu, Kithinji. 1998. *Civil Service Reform in Southern and Eastern Africa: Lessons of Experience*. Nairobi, Kenya : KK Consulting Associates.
- Kleinfeld Belton, Rachel. 2005. *Competing Definitions of the Rule of Law: Implications for Practitioners*. [Rule of Law Series No. 55]. Washington, États-Unis : Carnegie Endowment for International Peace.
- Kovach, Hetty, Caroline Neligan et Simon Burall. 2003. *Power Without Accountability? The Global Accountability Report 2003*. Londres, Royaume-Uni : One World Trust.
- Krafchik, Warren. 2003. *What Role Can Civil Society and Parliament Play in Strengthening the External Auditing Function?* Washington, États-Unis : The International Budget Project.
- Krasner, Stephen D. 2004. « Sharing Sovereignty: New Institutions for Collapse and Failing States. » *International Security* 29(2):85-120.
- Krause, Volker et Susumu Suzuki. 2005. « Causes of Civil War in Asia and Sub-Saharan Africa: A Comparison. » *Social Science Quarterly* 86(1).
- Krishna, Anirudh. 2000. *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction; an Examination of Nine Case-Studies*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Krishnan, Gopakumar. 2001. *Increasing Information Access to Improve Political Accountability and Participation: Mapping Future Actions in Asia Pacific*. Tokyo, Japan: Privacy International.
- . 2002. *Corruption in South Asia: Insights and Benchmarks from Citizen Feedback Surveys in Five Countries*. Transparency International.
- LaFraniere, Sharon. 2005. « Africa Tackles Graft, With Billion in Aid in Play. » *The New York Times*. 6 July 2005.
- Landman, Todd. 2005. « Measuring Human Rights: Principle, Practice, and Policy. » *Human Rights Quarterly* 26:906-931.
- Large, Daniel. 2005. *Corruption in Post-War Reconstruction: Confronting the Vicious Circle: The Lebanese Transparency Association, PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), TIRI (The Governance Access Learning Network)*.
- Leander, Silvia. 2005. *Burkina Faso Case Study on Anti-Corruption*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Lewis, David, Anthony J. Bebbington, Simon P. J. Batterbury, Alpa Shah, Elizabeth Olson, Shameem Siddiqui et Sandra Duvall. 2003. « Practice, Power and Meaning: Frameworks for Studying Organizational Culture in Multi-Agency Rural Development Projects. » *Journal of International Development* (15):541-557.
- Lewis, W. Arthur. 1955. *The Theory of Economic Growth*. Londres, Royaume-Uni : George Allen and Unwin Ltd.
- Liew, Jeff. 2000. « Traditional Strengths and Modern Technologies: Exploring and Building Synergy in the Pacific. » In Anirudh Krishna, ed. *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction - An Examination of Nine Case-Studies*. New York, États-Unis : PNUD (United Nations Development Programme).
- Linz, Juan J. et Alfred Stepan. 1996. « Toward Consolidates Democracies. » *Journal of Democracy* 7(2):14-33.

- Lister, Sarah. 2005. *Power in Partnership? An Analysis of an NGO's Relationship with Its Partners*. [CVO International Working Paper Number 5]. Londres, Royaume-Uni : London School of Economics.
- Lloyd-Laney, Megan. 2003. *Making Knowledge Networks Work for the Poor: Final Report*. Rugby, Royaume-Uni : Intermediate Technology Development Group
- Loewenson, Rene et Alan Whiteside. 2001. « Turning the Tide: Counteracting HIV/AIDS Impact on Human Development Goals. » Polycopié.
- Loewenson, Rene. 2001. *HIV/AIDS: Implications for Poverty Reduction*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Lopes, Carlos et Thomas Theisohn. 2003. *Appropriation, leadership et transformation. Pouvons-nous faire mieux pour développer les capacités ?* New York, États-Unis : Earthscan Publications Ltd.
- Lopez-Claros, Augusto et Saadia Zahidi. 2005. *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap*. Genève, Suisse : Forum économique mondial.
- Lorent, Albert. Lorent, Albert, ed. 2004. *Aux sources de la démocratie, le mouvement associatif : une étude monographique de 25 associations et organisations de développement au Tchad*. N'Djaména, Tchad : Département Études et Médias, CEFOD (Centre d'étude et de formation pour le développement).
- Luckham, Robin, Anne Marie Goetz et Mary Kaldor. 1999. *Democratic Institutions and Politics in Context of Inequality, Poverty, and Conflict*. [IDS Working Paper 104]. Brighton, Royaume-Uni : IDS (Institute of Development Studies), University of Sussex.
- Luckham, Robin, Ismael Ahmed, Robert White et Sarah Muggah. 2001. *Conflict and Poverty in Sub-Saharan Africa: an Assessment of the Issues and Evidence*. [IDS Working Paper 128]. Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies.
- MacKenzie, Ueantabo Neemia. 2004. *National Integrity Systems Country Study Report: Kiribati 2004*. Transparency International.
- MacLean, Sandra J., Fahimul Quadir et Timothy M. Shaw. 2001. *Crisis of Governance in Asia and Africa*. Aldershot, Royaume-Uni : Ashgate.
- Mahbub Ul Haq Human Development Centre. 1999. *Human Development in South Asia 1999: The Crisis of Governance*. New Delhi, Inde : Vedam Books.
- . 2004. *Human Development in South Asia 2003: The Employment Challenge*. New Delhi, Inde : Vedam Books.
- Mahmood, Waseem. 2001. *Policy Analysis of Electronic Media Practices in South Asia: A Comparative Study*. Birmingham, Royaume-Uni : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), BMC (Baltic Media Centre).
- Manby, Bronwen. 2004. « The African Union, NEPAD, and Human Rights: The Missing Agenda. » *Human Rights Quarterly* 26(4):983-1027.
- Mandaza, Ibbo. Mandaza, Ibbo, ed. 1998. *Governance and Human Development in Southern Africa*. Harare, Zimbabwe : SAPPHO.
- Manning, Nick. 1999. « Using an Ombudsman to Oversee Public Officials. » *The World Bank PREM Notes* (19).
- Manohar, Sujata. 2002. « Trafficking in Women and Girls. » [EGM/TRAF/2002.WP.1]. Glen Cove, États-Unis : Nations Unies.

- Matheson, Michael. 2001. « United Nations Governance of Post Conflict Societies. » *The American Journal of International Law* 95:76-85.
- McVay, Mary. 2002. *An Information Revolution for Small Enterprise in Africa: Experience in Interactive Radio Formats in Africa*. [SEED Working Paper No. 27]. Genève, Suisse; OIT (Organisation internationale du Travail). Series on Innovation and Sustainability in Business Support Services (FIT).
- McCord, Michael R. 1997. « The Challenges of Constitution-Making in Eritrea. » *African Voices, Newsletter on Democracy and Governance in Africa* 6(3):3-4.
- Meagher, Patrick. 2005. *Service Delivery in Fragile States: An Issues Paper*. Washington, États-Unis : USAID (Agency for International Development des États-Unis).
- Mellor, Thuy et Jak Jabes. 2004. *Governance in the Pacific: Focus for Action 2005-2009*. Manille, Philippines : BAsD (Banque asiatique de développement).
- Milliken, Jennifer et Keith Krause. 2002. « State Failure, State Collapse, and State Reconstruction: Concepts, Lessons and Strategies. » *Development and Change* 33(5):753-774.
- Modi, Vijay. 2005. *Energy Services for the Poor*. New York, États-Unis : Projet Objectifs du Millénaire United Nations Millennium Project.
- Mohanty, Manoranjan, Partha Nath Mukherji et Olle Tornquist. 1998. *People's Rights: Social Movements and the State in the Third World*. New Delhi, Inde; Thousand Oaks, États-Unis : Sage Publications.
- Mold, Andrew, et ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies). 2005. *Trade Preferences and Africa: The State of Play and Issues at Stake*. [ATPC Work in Progress No. 12]. Addis-Abeba, Éthiopie : ATPC (African Trade Policy Centre) et ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies).
- Molland, Sverre. 2005. « Human Trafficking and Poverty Reduction: Two Sides of the Same Coin? » *Juth Pakai: Sharing Information to Stimulate Development* (4):27-37.
- Moore, Mick et James Putzel. 1999. *Thinking Strategically About Politics and Poverty*. [IDS Working Paper 101]. Brighton, Royaume-Uni : Institute of Development Studies.
- Moore, Mick. 2001. « Political Underdevelopment: What Causes 'Bad Governance'. » *Public Management Review* 3(3):385-418.
- Moravsik, Andrew. 2004. « 'Democracy Deficit' in World Politics? A Framework for Analysis. » *Government and Opposition* 39(2):336-363.
- Moreno Torres, Magui et Michael Anderson. 2004. *Fragile States: Defining Difficult Environments for Poverty Reduction*. [PRDE Working Paper 1]. Londres, Royaume-Uni : DFID (UK Department for International Development).
- Mozammel, Masud et Sina Odugbemi. *With the Support of Multitudes: Using Strategic Communication to Fight Poverty through PRSPs*. Londres, Royaume-Uni : DFID (UK Department of International Development), Banque mondiale.
- Musoni, Protais. 2005. « Decentralised Governance and Civic Engagement for Poverty Reduction, Peace Building and Consolidation of Democracy. » Discours prononcé lors du Forum régional sur la réinvention du gouvernement en Afrique, Johannesburg, Afrique du Sud, janvier 2005.
- Mwinga, Mwene. 2002. *Civil Society and the Poverty Reduction Process in Zambia*. Lusaka, Zambie : KEPA (Service Centre for Development Cooperation).

- Nakirunda, Maureen. 2001. *Civil Society – State Relations: ACFODE's Claims for Gender Equality*. Kampala, Ouganda : Centre for Basic Research.
- Nathan, Laurie. 2000. « The Four Horsemen of the Apocalypse: The Structural Causes of Crisis and Violence in Africa. » *Peace and Change* 25(2):188-207.
- Ndegwa, Stephen N. 2001. *Governance, Peace and Social Stability*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- . 2002. *Decentralization in Africa: A Stocktaking Survey*. [Africa Region Working Paper Series No. 40]. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2003. « Decentralization in Africa: Emerging Trends and Progress. » *Findings* (229).
- NDI (the National Democratic Institute). 2004. *Assessment of the Opportunities and the Challenges to the Development of Political Parties in the Maldives*. Washington, États-Unis.
- Nederlandse Organisatie voor Internationale Bijstand. 2003. *Mapping Somali Civil Society: Working Draft*. Nairobi, Kenya : OXFAM Pays-Bas.
- Neou, Kassie. 2000. *Human Rights in Action: Developing Partnerships Between Government and Civil Society – Our Unique Non-Confrontational Approach in Cambodia*. Document de travail du Rapport mondial sur le développement humain. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Netherlands Institute of International Relations Clingendael, International Alert, et Saferworld. 2002. *Towards a Better Practice Framework in Security Sector Reform: Broadening the Debate*. 2002.
- Neumayer, Eric. 2002. « Is Good Governance Rewarded? A Cross-national Analysis of Debt Forgiveness. » *World Development* 30(6):913-930.
- Newbury, Colin. 2000. « Patrons, Clients, and Empire: The Subordination of Indigenous Hierarchies in Asia and Africa. » *Journal of World History* 11(2):227-263.
- Nguyen, L. 2005. « Poor Victimized by Extortion, Large and Small. » Inter Press Service News Agency, 20 septembre 2005.
- Nohlen, Dieter, Michael Krennerich et Bernhard Thibaut. Nohlen, Dieter, Michael Krennerich et Bernhard Thibaut, eds. 1999. *Elections in Africa: A Data Handbook*. Oxford, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Oxford University Press.
- Nohlen, Dieter, Florian Grotz et Christof Hartmann. Nohlen, Dieter, Florian Grotz et Christof Hartmann, eds. 2001. *Elections in Asia and the Pacific: A Data Handbook*. Oxford, Royaume-Uni; New York, États-Unis : Oxford University Press.
- Norlund, Anja Taarup. 2004. *Demands for Electoral Gender Quotas in Afghanistan and Iraq*. [Working Paper Series 2004: 2]. Stockholm, Suède : University of Stockholm.
- Norris, Pippa. 2004. *Implementing Women's Representation in Afghanistan's Electoral Law: Options for Reserved Seats*. New York, États-Unis : Center on International Cooperation, New York University; Cambridge, États-Unis : John F. Kennedy School of Government, Harvard University.
- Norris, Pippa et Dieter Zinnbauer. 2002. *Giving Voice to the Voiceless: Good Governance, Human Development and Mass Communication*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Norris, Pippa. 2005. *Stable Democracy and Good Governance in Divided Societies: Do Power-Sharing Institutions Work?* [RWP05 -014]. Cambridge, États-Unis : Harvard University.

Nyang'oro, Julius Edo. Nyang'oro, Julius Edo, ed. 1999. *Civil Society and Democratic Development in Africa: Perspectives from Eastern and Southern Africa*. Harare, Zimbabwe : MWENGO.

Nzongola-Ntalaja, Georges. 2004. *Democratic Governance and Human Rights in the International Framework*. Helsinki, Finlande : Centre d'Oslo pour la gouvernance - PNUD.

OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques). 2005. *Living Up to the Capacity Development Challenge: Lessons and Good Practices*. [DCD/DAC/GOVNET(2005)4]. Paris, France : OCDE.

OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) et Paris 21. 2005. *What is Metagora Accomplishing? Summary of Intermediary Project's Result as of May 13th 2005; A Project Focusing on Methods, Tools and Frameworks for Measuring Democracy, Human Rights and Governance*. 2005. Paris, France : OECD-DCD, Paris 21.

Odinkalu, Chidi A. et Camilla Christensen. 1998. « The African Commission on Human and People's Rights: The Development of its Non-State Communication Procedures. » *Human Rights Quarterly* 20(2):235-280.

O'Donnell, Guillermo. 2000. « The Judiciary and the Rule of Law. » *Journal of Democracy* 11(1):25-31.

----- . 2004. « Why the Rule of Law Matters. » *Journal of Democracy* 15(4):32-46.

OHRLLS (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement). 2002. *Conférence ministérielle des pays les moins avancés : Déclaration de Cotonou 2002*. Cotonou, Bénin.

----- . 2003. *Critical Importance of Water Issues for the Least Developed Countries (LDCs)*. New York, États-Unis.

----- . 2004. « Déclaration ministérielle » In *Rapport du Conseil économique et social pour 2004* [A/59/3/ Chapitre III]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

OHRLLS (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2005a. *Capacité à susciter l'espoir : Les pays les moins avancés face aux défis du VIH/SIDA*. New York, États-Unis : OHRLLS; PNUD.

----- . 2005b. *Hoping and Coping: A Call for Action. The Capacity Challenge of HIV/AIDS in Least Developed Countries*. New York, États-Unis : OHRLLS; PNUD

OIT (Organisation internationale du Travail). 1998. *La création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises : Guide de la Recommandation n° 189 de l'OIT*. Genève, Suisse : OIT.

----- . 2003. *Decent Employment through Small Enterprises: A Progress Report on SEED Activities*. Genève, Suisse : OIT.

----- . 2004. *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*. Genève, Suisse : OIT.

Olowu, Dele. 2003. « Local Institutions and Political Structures and Processes: Recent Experience in Africa. » *Public Administration and Development* 23.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2001a. *Déclaration et Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010*. Assemblée générale des Nations Unies. Résolution 55/279

----- . 2001b. *Human Rights, Poverty and Governance in the Least Developed Countries: Right-based Approaches Towards a New Framework of Cooperation; Contributions of the United*

Nations Office of the High Commissioner for Human Rights to the Third United Nations Conference on the Least Developed Countries. [A/CONF.191/BP/8]. New York, États-Unis : Assemblée générale.

----- . 2001c. *Gouvernance, paix et stabilité sociale.* [A/CONF.191/L.1]. New York, États-Unis : Assemblée générale.

----- . 2002. *Supporting Africa's Efforts to Achieve Sustainable Development: Dialogues at the Economic and Social Council.* New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

----- . 2003a. « NGOs Assess the Millennium Development Goals. » *NGLS Roundup* (105):1-6.

----- . 2003b. *Report of the Expert Group Meeting on the Review of the List of Least Developed Countries.* New York, États-Unis : Nations Unies.

----- . 2003c. *Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde; situation des droits de l'homme au Soudan; Rapport du Rapporteur spécial, Gerhart Baum, présenté en application de la résolution 2002/16.* [E/CN.4/2003/42]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

----- . 2004a. *Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit : Rapport du Secrétaire général.* [S/2004/616]. New York, États-Unis : Conseil de sécurité.

----- . 2004b. *Promotion et protection des droits de l'homme : le rôle de la bonne gouvernance dans la promotion des droits de l'homme.* Note du Haut Commissaire aux droits de l'homme. [E/CN.4/2005/97]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

----- . 2004c. *La situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones.* Note du Secrétaire général. [A/59/258]. New York, États-Unis : Assemblée générale.

----- . 2004d. *Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Instance permanente sur les questions autochtones - Rapport du Secrétaire général concernant l'examen préliminaire des activités du système des Nations Unies liées à la Décennie internationale des populations autochtones, effectué par la Coordonnatrice de la Décennie.* [E/2004/82]. New York, États-Unis : United Nations.

----- . 2004e. *Rapport sur les travaux de l'Atelier sur la collecte de données relatives aux peuples autochtones.* [E/C.19/2004/2]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

----- . 2004f. *Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; Rapport du Secrétaire général.* New York, États-Unis : Nations Unies.

----- . 2004g. *Civil and Political Rights, Including the Questions of: Independence of the Judiciary, Administration of Justice, Impunity.* [E/CN.4/2004/60/Add.1]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

----- . 2004h. *Rapport du Secrétaire général en réponse au rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la société civile.* [A/59/354]. New York, États-Unis : Assemblée générale.

----- . 2004i. *Supporting Africa's Efforts to Achieve Sustainable Development: Dialogues at the Economic and Social Council.* New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).

- . 2004j. *Comité des politiques de développement. Rapport de la sixième session (29 mars-2 avril 2004)*. [E/2004/33, Supplément N° 13]. New York, États-Unis : Nations Unies.
- . 2004k. *Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et suivi de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme : Situation des droits de l'homme dans la région du Darfour au Soudan*. [E/CN.4/2005/3]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2004l. *Mobilisation des ressources et promotion de l'environnement aux fins de l'élimination de la pauvreté dans le cadre de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 – Rapport du Secrétaire général*. [E/2004/54]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2004m. *Sudan: Millennium Development Goals; Interim Unified Report*.
- . 2004n. *Droits économiques, sociaux et culturels : Rapport soumis par l'experte indépendante sur l'extrême pauvreté, Anne-Marie Lizin; Additif : Mission au Yémen*. [E/CN.4/2004/43/Add.1]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2005a. *Dans une liberté plus grande : Développement, sécurité et droits de l'homme pour tous. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies*. [A/59/2005]. New York, États-Unis : Assemblée générale.
- . 2005b. *Expert Group on Improving Criteria for the Identification of Least Developed Countries*. [CDP2005/PLEN/18]. New York, États-Unis : Nations Unies.
- . 2005c. *Organisation des travaux de la session : Rapport de l'expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Emmanuel Akwei Addo*. [E/CN.4/2005/11]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2005d. *Services consultatifs et coopération technique dans le domaine des droits de l'homme : Situation des droits de l'homme en Haïti; rapport établi par l'expert indépendant Louis Joinet*. [E/CN.4/2005/123]. New York, États-Unis : Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2005e. *Background Information: Implementation of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010, Report of the Secretary-General*. New York, États-Unis : Assemblée générale, Conseil économique et social (ECOSOC).
- . 2005f. *World Public Sector Report 2005: Unlocking the Human Potential for Public Sector Performance*. [ST/ESA/PAD/SER.E/63]. New York, États-Unis : United Nations.
- . 2005g. *Mise en œuvre du Consensus de Monterrey : une perspective régionale. Note du Secrétaire général*. [A/59/826] New York, États-Unis : Nations Unies.
- ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique de l'ONU). 1999. *Forum sur le développement de l'Afrique 1999 : Documents thématiques*. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA.
- . 2000. *Governance, Peace and Social Stability – An Issues Note*. [ESPD/ High Level/2000/4]. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA.
- . 2003a. *Land Tenure Systems and Sustainable Development in Southern Africa*. [ECA/SA/EGM.Land/2003/2]. Lusaka, Zambie : ONU/CEA.
- . 2003b. *Rapport économique sur l'Afrique 2003 : Accélérer le rythme du développement*. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA.
- . 2004a. *Quatrième Forum pour le développement de l'Afrique : Gouvernance pour une Afrique en marche*. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA.

- . 2004b. *Best Practices in the Participatory Approach to Delivery of Social Services*. Addis-Abeba, Éthiopie : ONU/CEA.
- . 2004c. *Scoring African Leadership for Better Health*. Nairobi, Kenya : ONU/CEA.
- . 2004d. *Scaling Up AIDS Treatment in Africa: Issues and Challenges*. Addis-Abeba, Éthiopie : CHGA (Commission sur le VIH/SIDA et la gouvernance en Afrique), ONU/CEA.
- . 2005. *L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance*. Addis-Abeba (Éthiopie), ONU/CEA.
- ONU/CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique - ONU). 2001. *Women's Organizations and Their Use of Information and Communication Technologies in the Caucasus and Central Asia Region: An Exploration Assessment*. New York, États-Unis : ONU/CESAP.
- ONU/CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique - ONU) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2005. *Voices of the Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Achieving the Millennium Development Goals through a Global Partnership*. New Delhi, Inde : Elsevier.
- ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2003a. *World Statistics Pocketbook Least Developed Countries*. [Special Issue – Series V No. 26/LDC]. New York, États-Unis : ONU/DAES.
- . 2003b. *Progress of the Least Developed Countries on the Millennium Development Goals*. New York, États-Unis : ONU/DAES.
- . 2005a. *Survey Report: NGO/Civil Society and Poverty Eradication in Least Developed Countries*. New York, États-Unis : ONU/DAES.
- . 2005b. *Poverty Reduction and Good Governance*. New York, États-Unis : ONU/DAES.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). 2001. *Investigating the Links between Access to Justice and Governance Factors: An Objective Indicators' Approach*. Research and Scientific Series, Programme mondial contre la corruption. Vienne, Autriche : ONUDC.
- . 2003. *The Opium Economy in Afghanistan: An International Problem*. New York, États-Unis : ONUDC.
- . 2005 a. *Crime and Development in Africa*.
- . 2005b. *Rapport mondial sur les drogues 2005; Volume 1 : Analyse*. Vienne, Autriche: ONUDC.
- ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2001. *The State of the World's Cities*. Nairobi, Kenya : ONU-Habitat.
- . 2003a. « Water and Sanitation for Cities. » *Habitat Debate* 9(3).
- . 2003b. *Better Water and Sanitation for the Urban Poor*. Nairobi, Kenya : Communautés européennes et Water Utilities Partnership, ONU-Habitat.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA). 1999. *La riposte des ménages et des communautés à l'épidémie de VIH/SIDA dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne*. Collection Meilleures pratiques de l'ONUSIDA. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2000. *Récapitulatif des meilleures pratiques : Le partenariat international contre le SIDA en Afrique*. Série des meilleures pratiques de l'ONUSIDA. Genève, Suisse : ONUSIDA.

- . 2003a. *Where There's a Will There's a Way: Nursing and Midwifery Champions in HIV/AIDS Care in Southern Africa*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2003b. *Accélérer l'action contre le SIDA en Afrique*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2004a. *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004; Vaincre le SIDA : la nouvelle donne*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2004b. *Le point sur l'épidémie de SIDA 2004*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2004c. *Une riposte commune au SIDA*. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- . 2005. *Stigmatisation, discrimination et violations des droits de l'homme associées au VIH : Études de cas des interventions réussies*. Collection Meilleures pratiques de l'ONUSIDA. Genève, Suisse : ONUSIDA.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA), UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population) et UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme). 2004. *Women and HIV/AIDS: Confronting the Crisis*. Genève, Suisse; New York, États-Unis : ONUSIDA, UNFPA, UNIFEM.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2005. *Facing the Future Together: Report of the Secretary General's Task Force on Women, Girls, and HIV/AIDS in Southern Africa*. Genève, Suisse : ONUSIDA, UNICEF.
- Onyach-Olaa, Martin. 2003. « The Challenges of Implementing Decentralisation: Recent Experiences in Uganda. » *Public Administration and Development* 23:105-113.
- Opio-Odongo, Joseph et Charles Lwanga-Ntale. 2000. « Partnership and Empowerment through Participation: Some Lessons from Uganda. » In Anirudh Krishna, ed. *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction - An Examination of Nine Case-Studies*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Otobo, Ejeviome Eloho. 2000. « Contemporary External Influences on Corporate Governance: Coping with the Challenges in Africa. » Document élaboré pour la Banque africaine de développement.
- Ottaway, Marina. 2002. « Rebuilding State Institutions in Collapsed States. » *Development and Change* 33(5):1001-1023.
- Ottaway, Marina et Stefan Mair. 2004. *States at Risk and Failed States: Putting Security First*. Washington, États-Unis : Carnegie Endowment for International Peace; Berlin, Germany: SWP (German Institute for International and Security Affairs).
- Ouédraogo, Hubert M. G. 2003. « Decentralisation and Local Governance: Experiences from Francophone West Africa. » *Public Administration and Development* 23:97-103.
- OXFAM International et Amnesty International. 2003. *Shattered Lives: The Case for Tough International Arms Control*. Londres, Royaume-Uni : OXFAM International, Amnesty International.
- OXFAM International. 2003. *Robbing the Poor to Pay the Rich? How United States Keeps Medicines from the World's Poorest*. OXFAM Briefing Paper. Londres, Royaume-Uni : OXFAM International.
- Papan, Andrea S. 2003. « UNDP Case Studies on Anti-Corruption: Mozambique. » Polycopié.

- Paris, Roland. 2001. « Human Security: Paradigm Ship or Hot Air? » *International Security* 26(2):87-102.
- Pasha, Hafiz. 2004. « When Textile Quotas Disappear. » *International Herald Tribune*, 30 décembre 2004.
- PCIL (Philippine Center for Investigative Journalism). Coronel, Sheila S., ed. 2001. *The Right to Know: Access to Information in Southeast Asia*. Quezon City, Philippines: PCIL (Philippine Center for Investigative Journalism), SEAPA (Southeast Asian Press Alliance), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Pereira, Joao C. G. et Yul Derek Davids. 2002. « Political Reforms in Mozambique: Attitudes to Democracy among Ordinary People. » In Henning Melber, ed. *Measuring Democracy and Human Rights in Southern Africa*. Uppsala, Suède : Nordiska Afrikainstitutet.
- Pickering, Jeffrey et Emizet F. Kisangani. 2005. « Democracy and Diversionary Military Intervention: Reassessing Regime Type and the Diversionary Hypothesis. » *International Studies Quarterly* (49):23-43.
- Plattner, Marc F. 1995. « The Uses of 'Civil Society'. » *Journal of Democracy* 6(4):169-173.
- . 2005. « Building Democracy after Conflict: Introduction. » *Journal of Democracy* 16(1):5-8.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1995. *Public Sector Management, Governance, and Sustainable Human Development*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 1997. *Governance for Sustainable Development*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 1998. *Rapport mondial sur le développement humain 1998 : Modes de consommation et développement humain*. Paris, France : PNUD.
- . 1999a. « Small and Medium Enterprise Development. » *Essentials: Synthesis of Lessons Learned* (1).
- . 1999b. « Entrepreneurship Development. » *Essentials: Synthesis of Lessons Learned* (2).
- . 1999c. *Pacific Human Development Report: Creating Opportunities*. Suva, Fidji : PNUD.
- . 1999d. *Rapport mondial sur le développement humain 1999 : La mondialisation à visage humain*. Paris, France; Bruxelles, Belgique : PNUD.
- . 1999e. *Fighting Corruption to Improve Governance*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2000a. *The Round Table Process and the Private Sector: An Issue Paper*.
- . 2000b. *Arab Parliamentary Development Symposium: UNDP Support to Legislatures in the Arab States*. Beyrouth, Liban : PNUD.
- . 2000c. *Rapport mondial sur le développement humain 2000 : Droits de l'homme et développement humain*. Paris, France; Bruxelles, Belgique : PNUD.
- . 2001a. *UNDP Legislative Assistance Retrospective*. Polycopié.
- . 2001b. *UNDP Electoral Support Retrospective: Ten Years of Experience*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2001c. *UNDP Thematic Trust Fund: Poverty Reduction*. New York, États-Unis : PNUD.

- 2001d *Rapport mondial sur le développement humain 2001 : Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*. Paris, France; Bruxelles, Belgique : PNUD.
- 2002a. *Substantive Research Piece - East Timor: Global Experiences Using Expatriate Judges*. 2002. Bangkok, Thaïlande : PNUD.
- 2002b. *UNDP and Civil Society Organizations: A Policy Engagement*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2002c. *Results: HIV/AIDS*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2002d. *Comment le PNUD fournit un appui aux parlements*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2002e. *UNDP and Civil Society: Partnerships at a Glance*. New York : PNUD.
- 2002f. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*. Paris, France; Bruxelles, Belgique : PNUD.
- 2002g. *Justice and Security Sector Reform: BCPR's Programmatic Approach*. New York, États-Unis : Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR) du PNUD.
- 2002h. *Les capacités pour le développement : nouvelles solutions aux vieux problèmes*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2002i. « Civic Engagement. » *Essentials: Synthesis of Lessons Learned* (8):1-13. New York, États-Unis : PNUD.
- 2003a. *Governance in the Asia and the Pacific Region: An Assessment of Current Trends*. Polycopié.
- 2003b. *Partenaires pour le développement humain. Le PNUD et les organisations de la société civile*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2003c. *UNDP Practice Note: Disarmament, Demobilisation and Reintegration of Ex-Combatants*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2003d. *Conference Report: Coherence, Cooperation and Comparative Strengths*. Oslo, Norvège : PNUD.
- 2003e. *Rapport sur le développement dans le monde arabe : Vers une société du savoir*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2003f. *Regional Human Development Report - HIV/AIDS and Development in South Asia 2003*. New Delhi, Inde : PNUD.
- 2003g. *Rapport mondial sur le développement humain 2003 : Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*. Paris, France : PNUD.
- 2003h. *Comparative Experiences of Police Reform in Transitional Societies*. Katmandou, Népal : PNUD.
- 2003i. *Développement parlementaire. Note d'orientation*. New York, États-Unis : PNUD.
- 2003j. *UNDP Support for Local Elections: Comparative Experiences*. Katmandou, Népal : PNUD.
- 2003k. *Millennium Development Goals: National Reports. A Look Through a Gender Lens*. New York, États-Unis : PNUD.

- . 2003l. *UNDP Practice Note: Poverty Reduction and Human Rights*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2003m. *Systèmes et processus électoraux - Note de pratique*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2003n. *Equity News: A Breakthrough in Cambodian Election Broadcasting*. Phnom Penh, Cambodge : PNUD.
- . 2003o. *Making Global Trade Work for People*. Londres, Royaume-Uni; Sterling, États-Unis : Earthscan Publications Ltd.
- . 2004a. *UNDP Case Studies on Anti-Corruption: Tanzania*.
- . 2004b. *Réforme de l'administration publique - Note de pratique*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004c. *Lutte contre la corruption - Note de pratique*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004d. *Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres*, New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004e. *Sub-Regional Launch UN Report on Unleashing Entrepreneurship - Making Business Work for the Poor and Workshop on SME Development in South Asia*. New Delhi, Inde : PNUD.
- . 2004f. *UNDP Practice Note : Access to Justice*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004g. *Challenges to Democracy*. PNUD.
- . 2004h. *Global Project for Parliamentary Strengthening Phase II (GPSS II): Project Proposal*. New York, États-Unis : PNUD, Groupe de la gouvernance démocratique, (DGG), Programme de développement bi-communautaire (BDP).
- . 2004i. *Exploring the Paths Toward Peace and Human Development. (Update)*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD.
- . 2004j. *Afghanistan Human Development Report 2004: Security with Human Face*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004k. *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié*. Paris, France : PNUD.
- . 2004l. *Sharing Innovative Experiences: Examples of the Successful Conservation and Sustainable Use of Dryland Biodiversity*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004m. *UNDP Practice Note: Decentralised Governance for Development. A Combined Practice Note on Decentralisation, Local Governance and Urban/Rural Development*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004n. *Systèmes et processus électoraux - Note de pratique*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004o. *Transformation across Borders: Addressing HIV/AIDS in the Asia Pacific Region*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004p. *Local Electoral Systems in Southeast Asia: Cambodia*. Polycopié.
- . 2004q. *Reducing Disaster Risk: A Challenge for Development A Global Report*. New York, États-Unis : PNUD.

- . 2004r. *UNDP in Africa: Supporting Africa as It Meets the Challenges of the 21st Century*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2004s. *Deepening our Partnerships: Reflections on UNDP-funded Projects in The Gambia*. Volume II. Banjul, Gambie : PNUD.
- . 2005a. *Experiences from the Field: UNDP-CSO Partnerships for Conflict Prevention*. New York, États-Unis : Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR) du PNUD, Bureau des ressources et des partenariats stratégiques (BRSP) du PNUD.
- . 2005b. *Support to the Independent Administrative Reform and Civil Service Commission (IARCSC) in Establishing a Program for the Advancement of Women and the Promotion of Equal Opportunities in the Afghan Civil Service*. Kaboul, Afghanistan : PNUD.
- . 2005c. *Sourcebook on Building Partnerships with Civil Society Organizations*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2005d. *The Millennium Development Goals and the Private Sector: The Caribbean Business Experience*. Georgetown, Guyana : PNUD. UWI (Institute of Business).
- . 2005e. *Trends and Challenges in Public Administration Reform in Asia and Pacific*. Bangkok, Thaïlande : PNUD.
- . 2005f. *UNDP Primer: Fiscal Decentralisation and Poverty Reduction*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2005g. *Programming for Justice: Access for All. A Practitioner's Guide to a Human Rights-Based Approach to Access to Justice*. Bangkok, Thaïlande : PNUD.
- . 2005h. *A Guide to Civil Society Organizations Working on Democratic Governance*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance, PNUD.
- . 2005i. *The Role of Civil Society in Local Governance and Poverty Alleviation: Concepts, Realities, and Experiences*. Tirana, Albanie : PNUD.
- . 2005j. *UNDP and Indigenous Peoples: A Policy of Engagement*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2005k. *Rapport sur le développement dans le monde arabe 2004 : Vers la liberté dans le monde arabe*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2005l. *Concept Note: Support to the Implementation of Afghanistan's New Constitution*. Polycopié.
- . 2005m. *Les droits de l'homme au PNUD - Note de pratique*. New York, États-Unis : Groupe de la gouvernance démocratique. PNUD.
- . 2005n. *Empowering and Engendering Governance Indicators*. New Delhi, Inde : PNUD.
- . 2005o. *The Sustainable Difference: Energy and Environment to Achieve the MDGs*. New York, États-Unis : PNUD.
- . 2005p. *Monitoring Gender Issues in the Nepalese Print Media*. Katmandou, Népal : PNUD. Press Council Nepal.
- . 2005q. *Yemen Human Development Report 1998*. Sana'a, Yémen : PNUD.
- . 2005r. *Rapport mondial sur le développement humain 2005, La Coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*. Paris, France : PNUD.

----- . 2005s. *UNDP Support to Institutional and Legislative Systems for Disaster Risk Management - Executive Summary*. New York, États-Unis : Groupe de la prévention des catastrophes, Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR) du PNUD.

----- . 2005t. « UNDP Launches Hotline for Free legal Assistance and Supports Automates Legal Information and Case Management System. » *SURF-AS Digest # 18*. Sana'a, Yémen : PNUD.

----- . 2005u. *Handbook on Opportunities in Political Party Programming: UNDP Experiences and Perspectives*. New York, États-Unis : PNUD.

----- . 2005v. « The G8 Summit: The Aid Equation. » New York, États-Unis : PNUD.

----- . 2005w. *Democracy in Latin America: Towards a Citizens' Democracy*. New York, États-Unis : PNUD.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et Christian Michelsen Institute. 2005. *Unleashing Capacities to Achieve the MDGs: Summary Note*. Bergen Seminar Series.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies). 2002. *La gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté en Afrique*. Maputo, Mozambique : PNUD.

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2004. *Risk of Water Scarcity: A Business Case for Financial Institutions - Preliminary Findings*.

Polidano, Charles. 2001. *Why Civil Service Reforms Fail*. [IDPM Public Policy and Management Working Paper no. 16]. Manchester, Royaume-Uni : IDPM.

Poulton, Robin E., Ibrahim ag Youssouf et Mahamane Baby. 2000. « Peacemaking and Sustainable Human Development: Big Pictures or Small Projects: Collaboration between UNDP and Civil Society in Mali. » In Anirudh Krishna, ed. *Changing Policy and Practice from Below: Community Experiences in Poverty Reduction - An Examination of Nine Case-Studies*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Price, Monroe E., Stacy Sullivan, Lin A. Neumann et Hervé Deguine. 2000. « Reconstructing the Media in Post Conflict Societies: Four Perspectives. The Experiences of Intergovernmental and Non-Governmental Organizations. » *Cardozo Online Journal of Conflict Resolution* 2(1):1-56.

Price, Richard. 2003. « Transnational Civil Society and Advocacy in World Politics. » *World Politics* (55):579-606.

Projet Objectifs du Millénaire. 2005. *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement* New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Quah, Jon S. T. 1999. « Corruption in Asian Countries: Can It Be Minimized? » *Public Administration Review* 59(6).

Radnitzky, Gerard. 2000. « Hayek on the Role of the State: a Radical Libertarian Critique. » *Policy*: 16-20.

Ragme, Rama Krishna et Devendra Raj Panday. 2001. *National Integrity Systems Country Study Report: Nepal 2001*. Transparency International.

Rakotondramboa, Yveline et Dominique Rakotomalala. 2005. « Transparency International: Madagascar. » Polycopié.

- République du Mozambique. 2005. *Anti-Corruption Strategy General Guidelines (2005-2009)*. Maputo, Mozambique.
- Reynolds, Andrew. 2005. « Building Democracy after Conflict: Constitutional Medicine. » *Journal of Democracy* 16(1):54-68.
- Ribot, Jesse C. 2003. « Democratic Decentralisation of Natural Resources: Institutional Choice and Discretionary Power Transfers in Sub-Sahara Africa. » *Public Administration and Development* 23:53-65.
- Robalino, David A., Carol Jenkins et Karim El Maroufi. 2002. *Risks and Macroeconomic Impact of HIV/AIDS in the Middle East and North Africa: Why Waiting to Intervene Can Be Costly*. [World Bank Policy Research Working Paper 2874]. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Roberts, John. 2003. *Managing Public Expenditure for Development Results and Poverty Reduction*. [Working Paper 203]. Londres, Royaume-Uni : Overseas Development Institute.
- Romeo, Leonardo G. 2003. « The Role of External Assistance in Supporting Decentralization Reform. » *Public Administration and Development* 23:89-96.
- Rondinelli, Dennis A. 2005. *Revitalisation de l'administration publique : grandes orientations pour l'avenir*. [E/C.16/2005.2]. New York, États-Unis : Nations Unies.
- Rose, Laurel. 2002. « Women's Strategies for Customary Land Access in Swaziland and Malawi: A Comparative Study. » *Africa Today* 49(2):123-149.
- Rotberg, Robert I. 2002. « The New Nature of Nation-State Failure. » *The Washington Quarterly* 25(3):85-96.
- , 2003. « The Roots of Africa's Leadership Deficit. » *Compass: A Journal of Leadership*.
- , 2003. *When States Fail*. Princeton, États-Unis : Princeton University Press.
- , 2004. « Strengthening Governance: Ranking Countries Would Help. » *The Washington Quarterly* 28(1):71-81.
- Rotberg, Robert I. et Deborah L. West. 2004. *The Good Governance Problem: Doing Something about It*. [WPR Reports Number 39]. Cambridge, États-Unis : John F Kennedy School of Government at Harvard University, World Peace Foundation.
- Roughan, Paul. 2004. *National Integrity Systems Country Study Report: Solomon Islands 2004*. Transparency International.
- Rowley, Charles K. 1996. « What is Living and What is Dead in Classical Liberalism? » *The Independent Review* 1(1):9-28.
- Roy, Chandra K. 2004. *Indigenous Women: A Gender Perspective*. Oslo, Norvège : Resource Center for the Rights of Indigenous Peoples.
- Roy, Raja Devasish. 2005. *Traditional Customary Laws and Indigenous Peoples in Asia*. Londres, Royaume-Uni : Minority Rights Group International.
- Rubin, Bernett R. 2004. « Crafting a Constitution for Afghanistan. » *Journal of Democracy* 15(13).
- Rudra, Nita. 2002. « Globalization and the Decline of the Welfare State in Less-Developed Countries. » *International Organization* 56(2):411-445.

- Sabally, Hawa S. et Demba A. Jawo. 2004. *National Integrity Systems Questionnaire: The Gambia 2004*. Transparency International
- Sabatini, Christopher. 2002. « Who Do International Donors Support in the Name of Civil Society? » Manuscript inédit.
- Sachikonye, Lloyd. Sachikonye, Lloyd, ed. 1995. *Democracy, Civil Society, and the State: Social Movements in Southern Africa*. Harare, Zimbabwe : SAPES Books.
- Sachs, Jeffrey. 2003. *Institutions Don't Rule: Direct Effects of Geography on Per Capita Income*. NBER Working Paper [No. w 9490]. Cambridge, États-Unis : NBER (National Bureau of Economic Research).
- Saif, Ahmed A. 2001. *A Legislature in Transition: the Yemeni Parliament*. Aldershot, Royaume-Uni : Ashgate.
- Salam, A. H. Abdel et Alex de Waal. 2001. *The Phoenix State: Civil Society and the Future of Sudan*. Lawrenceville, États-Unis : Red Sea Press.
- Saldanha, Cedric. 2004. « Strategies for Good Governance in the Pacific. » *Asian-Pacific Economic Literature* 18(2):30-43.
- Sambanis, Nicholas. 2004. « Poverty and the Organization of Political Violence. » In Susan M Collins et Carol Graham, eds. *Brookings Trade Forum: 2004. Globalization, Poverty, and Inequality*. Washington, États-Unis : Brookings Institution Press.
- SARIPS (Southern Africa Regional Institute for Policy Studies). 1998. *SADC Regional Human Development Report 1998*. Harare, Zimbabwe.
- Schedler, Andreas, Larry Diamond et Marc F. Plattner. 1999. *The Self-Restraining State: Power and Accountability in New Democracies*. Boulder, États-Unis : Lynne Rienner Publishers, Inc.
- Schilderman, Theo. 2002. *Strengthening the Knowledge and Information Systems of the Urban Poor*. Londres, Royaume-Uni : DFID (UK Department for International Development).
- Schmidt, Harriet. 2003. *Progress in the Implementation of the Brussels Programme of Action: The Challenges Ahead*. Bangkok, Thaïlande : CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique).
- Schmitter, Philippe C. 2004. « The Ambiguous Virtues of Accountability. » *Journal of Democracy* 15(4):47-60.
- Schwartz, Daniel, et Ashbindu Singh. 1999. *Environmental Conditions, Resources and Conflicts: An Introductory Overview and Data Collection*. Nairobi, Kenya : PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement).
- Schwedler, Jillian. 2002. « Yemen's Aborted Opening. » *Journal of Democracy* 13(4):48-55.
- Seljan, Audrey N. 2002. *ICTs in Support of Human Rights, Democracy and Good Governance*. Genève, Suisse : UIT (Union internationale des télécommunications).
- Selim, Rasheda. 2003. « Gender Dimensions of Poverty and HIV/AIDS: A Statistical Review of Six Countries. » *Development Policy Journal* 3:81-100.
- Sen, Amartya. 1981. *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford, Royaume-Uni : Clarendon Press.
- . 1990. « Development as Capability Expansion. » In K. Griffin et J. Knight, eds. *Human Development and the International Development Strategy for the 1990s*. Londres, Royaume-Uni : Mac Millan Press.

Sen, Amartya et Sudhir Anand. 1997. *Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Sen, Amartya. 1999. *Development as Freedom*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

----- . 1999. « Democracy as a Universal Value. » *Journal of Democracy* 10(3):3-17.

Shah, Babar. 2004. *The Constitution Process in Afghanistan*. Islamabad, Pakistan: ISS (Institute of Strategic Studies).

Shaw, Mark. 2000. *Crime and Policing in Transitional Society - Conference Summary and Overview*. Braamfontein, Afrique du Sud : SAIIA (South African Institute of International Affairs).

Sheehan, James. 2005. *NGOs and Participatory Management Styles: A Case Study of CONCERN Worldwide, Mozambique*. [CVO International Working Paper Number 2]. Londres, Royaume-Uni : London School of Economics.

Shell Foundation et Forum for the Future. 2004. *Sustainable Investment in Africa: Pipedream or Possibility? Innovative Financing Mechanisms for Small and Medium Sized Enterprises in Africa*. Londres, Royaume-Uni : Forum for the Future, Shell Foundation.

Sheptycki, James. 2000. « Policing and Human Rights: An Introduction. » *Policing and Society* 11:1-10.

Shetty, Salil. 2005. « The Millennium Campaign: Getting Governments to Keep their Promises. » *Development* 48(1):25-29.

Shultz, Jim. 2005. *Follow the Money: A Guide to Monitoring Budgets and Oil and Gas Revenues*. New York, États-Unis : Open Society Institute.

Shuster, Don, Peter Larmour et Karin von Strokirch. Shuster, Don, Peter Larmour et Karin von Strokirch, eds. 1998. *Leadership in the Pacific Islands: Tradition and the Future*. Canberra, Australie : National Centre for Development Studies, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University.

Sibounheuang, Lanngsy. 2004. *Combating Fraud and Corruption for the Transparency and Effectiveness of Public Management in Lao P.D.R.* Hanoi, Viet Nam.

Silva-Leander, Sebastian. 2005. *UNDP Case Study on Anti-Corruption: Burkina Faso*. PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). Polycopié.

Simie, E. 2000. « Ethiopia Case Study: Water Utilities Partnership. Project No. 5. » Polycopié.

SIPA (School of International and Public Affairs). À paraître. « Financing Development: Challenges for the Millennium Development Goals. » *Journal of International Affairs*.

Sisk, Timothy D. 2005. *Democracy at the Local Level: The International IDEA Handbook on Participation, Representation, Conflict Management, and Governance*. [International IDEA Handbook Series 4]. Stockholm, Suède : International IDEA.

Sklar, Richard L. 2004. « On the Study of Constitutional Government in Africa. » In Okon Akiba, ed. *Constitutionalism and Society in Africa*. Aldershot, Royaume-Uni : Ashgate.

Smulovitz, Catalina et Enrique Peruzzotti. 2000. *Societal and Horizontal Controls: Two Cases about a Fruitful Relationship*. South Bend, États-Unis : University of Notre Dame.

- Snow, Thomas, Michael Faye, John McArthur et Jeffrey Sachs. 2003. *Country Case Studies on the Challenges Facing Landlocked Developing Countries*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Social Watch. 2003. *Social Watch Report 2003: The Poor and the Market*. Montevideo, Uruguay.
- , 2004. *Social Watch Report 2004: Fear and Want: Obstacle to Human Security*. Montevideo, Uruguay.
- Staibano, Carina et Peter Wallensteen. 2004. « Attention and Commitment: Practical Approaches in Bridging Gaps in UN's Post-Conflict Peace Building. » Polycopié.
- Stapenhurst, Rick. 2000. *The Media's Role in Curbing Corruption*. Washington, États-Unis : Banque mondiale Institute.
- Stapleton, Adam. 2002. « Paralegal Aid in Africa: A Case Study from Malawi. » *Corrections Today* 64(1):34-37.
- Stewart, Frances. 1998. *The Root Causes of Conflict: Some Conclusions*. [QEH Working Paper Series Number 16 (QEHWPS16)]. 1998. Oxford, Royaume-Uni : Queen Elizabeth House, University of Oxford.
- Stockholm International Peace Research Institute. 2005. *SIPRI Yearbook 2004: Armaments, Disarmaments, and International Security*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Stone, Christopher E. et Heather H. Ward. 2000. « Democratic Policing. » *Policing and Society* 10:11-45.
- Strohmeier, Hansjorg. 2001. « Collapse and Reconstruction of Judicial System: The United Nations Missions in Kosovo and East Timor. » *The American Journal of International Law* 95(46).
- Sutter, Raymond. 2004. « Transformation of Political Parties in Africa Today. » *Transformation* 55:1-27.
- Taafaki, Tauaasa. 2004. *National Integrity Systems Country Study Report: Tuvalu 2004*. Transparency International.
- Tamang, Parshuram et Bijay Kumar Singh. 2004. *An Assessment of the Implementation of the Nepalese Government's International Commitments on Traditional Forest Related Knowledge (TFRK) from the Perspective of Indigenous Peoples*. San Jose, Costa Rica.
- Tettey, Wisdom J. 2002. *The Media, Accountability and Civil Engagement in Africa*. Document de travail pour le RMDH 2002. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- TUGI (The Urban Governance Initiative). 2005. *Issues Report Card Good Governance: Civil Society Participation; Developing Capacities for Good Urban Governance*. Kuala Lumpur, Malaisie : TUGI.
- Udogu, E. Ike. 2004. « The Transition to Democratic Governance in Africa. » *Journal of Third World Studies* 21(2):216-220.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2003. « ICTs and The Millennium Development Goals. » In *World Telecommunication Development Report 2003: Access Indicators for Information Society*. Genève, Suisse : UIT.
- , 2004. *Information and Communication Technology in the Atolls: Maldives Case Study*. Male, Maldives : UIT.

- UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme). 2005. *Le progrès des femmes à travers le monde 2005 : Les femmes, le travail et la pauvreté*. New York, États-Unis : UNIFEM
- UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social). 2005. *Gender Equality: Striving for Justice in an Unequal World*. Genève, Suisse : UNRISD.
- van de Walle, Nicolas. 2002. « Africa's Range of Regimes. » *Journal of Democracy* 13(2):66-80.
- van der Westhuizen, Carlene. 2004. « Monitoring Provincial Budgets from a Pro-poor Perspective. » *Budget Briefs* (139).
- Varshney, Ashuosh. 2001. « Ethnic Conflict and Civil Society: India and Beyond. » *World Politics* 53(3):362-398.
- Verdoolaege, Annelies et Paul Kerstens. 2004. « The South African Truth and Reconciliation Commission and the Belgian Lumumba Commission: A Comparison. » *Africa Today* 50(3):75-91.
- Wandera, B. 2000. *Tanzania Case Study - Strengthening the Capacity of Water Utilities to Deliver Water Sanitation Services, Environment Health and Hygiene Education to Low Income Urban Communities*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Partenariat eau et assainissement pour le renforcement des capacités en Afrique.
- Ward, Jeanne. 2002. *If Not Now, When? Addressing Gender-based Violence in Refugee, Internally Displaced, and Post-conflict Settings*. New York, États-Unis : Women's Commission for Refugee Women and Children.
- Waszink, Camilla. 2001. « The Proliferation of Small Arms: A Threat to International Human Rights. » Genève, Suisse : Small Arms Survey.
- Weiss, Dieter. 2002. *Summary of Discussions - The Law, Legal Certainty and Empowerment: The Concept of Law within a Cultural Context*. Berlin, Allemagne : Institute of International Economics, Berlin Free University.
- White, Geoffrey M. et Lamont Lindstrom. White, Geoffrey M. et Lamont Lindstrom, eds. 1997. *Chiefs Today: Traditional Pacific Leadership and the Postcolonial State*. Palo Alto, États-Unis : Stanford University Press.
- Widner, Jennifer. 2001. « Courts and Democracy in Postconflict Transitions: A Social Scientist's Perspective on the African Case. » *The American Journal of International Law* 95:64-75.
- Wimmer, Andreas et Conrad Schetter. 2002. *State Formation First. Recommendations for Reconstruction and Peace-Making in Afghanistan*. [ZEF Discussion Papers on Development Policy Number 45]. Bonn, Allemagne : ZEF Bonn (Centre de recherches sur le développement, Université de Bonn).
- Woodrow Wilson International Center for Scholars. Hanley, Lisa M., Blair A. Ruble et Joseph S. Tulchin, eds. 2004. *Youth, Poverty, and Conflict in Southeast Asia Cities*. Washington, États-Unis : Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- Woods, Ngaire. 2002. *Accountability in Global Governance*. Document de travail du RMDH 2002. Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, PNUD.
- Work, Robertson. 2002. « Overview of Decentralisation Worldwide: A Stepping Stone to Improved Governance and Human Development. » Exposé pour la 2e Conférence internationale sur la décentralisation et le fédéralisme, 25-27 juillet 2002. Manille, Philippines.

- WUP Africa (Renforcement des capacités, Partenariat eau et assainissement en Afrique). 2003. *Améliorer l'accès des populations urbaines démunies aux services d'eau et d'assainissement : Recueil des bonnes pratiques en Afrique subsaharienne*. Nairobi, Kenya: Communautés européennes et Partenariat eau et assainissement.
- Yoder, John C. 2003. *Popular Political Culture, Civil Society, and State Crisis in Liberia*. Lewiston, États-Unis : Edwin Mellen Press.
- Yoon, Chin Saik. 2004. *Digital Review of Asia Pacific 2003/2004*. Montréal, Canada: Réseau international des chaires UNESCO en communications (ORBICOM), Centre de recherches pour le développement international (CRDI), PNUD, Programme de développement Asie-Pacifique.
- Zafarullah, Habib et Mohammad Habibur Rahman. 2002. « Human Rights, Civil Society and Nongovernmental Organizations: The Nexus in Bangladesh ». *Human Rights Quarterly* (24):1011-1034.
- Zararullah, Habib, Mohammad Mohabbat Khan et Mohammad Habibur Rahman. 2005. *Civil Service Systems, Bangladesh*. Bloomington, États-Unis : Indiana University.
- Zezeza, Paul T. et Phillip J. McConnaughay. Zezeza, Paul T. et Phillip J. McConnaughay, eds. 2004. *Human Rights, the Rule of Law and Development in Africa*. Philadelphia, États-Unis : University of Pennsylvania Press.
- Ziegler, Melissa et Rachel Neilds. 2002. *From Peace to Governance: Police Reform and International Community*. Washington, DC: WOLA (Washington Office for Latin America).
- Zuckerman, Adrian A. S. 2000. « Reforming Civil Justice Systems: Trends in Industrial Countries. » *The World Bank PREM Notes* (46).
- Zvekic, Ugljesa. 1998. « Policing and Attitudes towards Police in Countries in Transition: Preliminary Results of the International Crime (Victim) Survey. » *Policing and Society* 8:205-224.

Annexe statistique

Introduction et vue d'ensemble

L'annexe statistique se compose essentiellement de 50 profils de pays et de 11 tableaux donnant la valeur des indicateurs sélectionnés au dernier trimestre 2005. Les profils et les tableaux couvrent les principales caractéristiques du développement relatives à la gouvernance des pays, y inclus au bien-être, ainsi qu'à leur situation économique et environnementale. Profils et tableaux se complètent mutuellement et illustrent les multiples succès remportés par les PMA de même que les multiples défis auxquels ils font face, dans la perspective du Programme d'action de Bruxelles et des OMD.

Les indicateurs ont été choisis sur la base de plusieurs critères, notamment la couverture dans le temps et des divers PMA, l'objectivité et l'impartialité de la source, et la pertinence au regard du sujet général du présent rapport. Un dernier facteur pris en compte a été le degré de disponibilité et d'accessibilité des données.

Les principales sources des indicateurs, mais pas les seules, sont le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*, la *Base de données sur les indicateurs du Millénaire* tenue par les Nations Unies et l'édition 2005 des *Indicateurs du développement mondial* de la Banque mondiale.

Étant donné l'effort général de mise en évidence des tendances, il a été accordé la priorité aux sources qui fournissent des informations sur des périodes de longue durée, par rapport aux autres sources. Lorsque les données étaient disponibles, il est donné deux estimations pour différentes dates, ce qui permet de constater s'il y a eu amélioration, détérioration ou stagnation de la situation correspondant à l'indicateur. Deux points (..) signifient qu'il n'a pas été trouvé d'estimations fiables publiées.

Le déflateur du PIB des États-Unis a été appliqué pour autoriser des comparaisons dans le temps pour les indicateurs, tels que l'aide et la dette extérieure par habitant, pour lesquels les chiffres étaient donnés initialement en dollars courants. De ce fait, les indicateurs ont été corrigés pour tenir compte de l'inflation aux États-Unis et les variations observées sont des variations réelles.

Enfin, il convient de noter que les indicateurs de différents pays peuvent provenir de différentes sources et qu'il y a lieu de faire preuve de prudence lors des comparaisons entre pays. On trouvera des informations supplémentaires sur les sources dans les sections ci-dessous sur les sources des indicateurs et sur l'agrégation.

Indicateurs de gouvernance

Toutes les données figurant dans les tableaux et les profils de pays peuvent, d'une façon ou d'une autre, être considérées comme des indicateurs de gouvernance au niveau national et, le cas échéant, au niveau international. Toutefois, le présent rapport contient également des indicateurs de gouvernance proprement dits, qui ont été élaborés spécifiquement aux fins d'évaluer la gouvernance, notamment le nombre de partis politiques actuellement représentés au sein du parlement, la date de l'élection la plus récente et les indicateurs agrégés de perception de la gouvernance.

On notera que les analyses effectuées sur la base d'un seul indicateur de gouvernance comportent toujours une large marge d'erreur. Il est donc conseillé d'analyser simultanément plusieurs des indicateurs retenus dans la présente publication avant de tirer des conclusions sur les réalisations et sur les difficultés des PMA en matière de gouvernance. En outre, les lecteurs sont vivement encouragés à ne considérer les indicateurs de gouvernance que comme des éléments à l'appui de l'analyse qualitative contenue dans le texte principal.

Notation

Tous les profils de pays sont organisés selon le même plan thématique, avec les mêmes sections et dates. Par ailleurs, chaque pays a ses propres références concernant les valeurs aberrantes²⁴¹. Selon les estimations dont il s'agit, dans les profils et tableaux, les références temporelles sont présentées de l'une des trois façons suivantes. La première (a) est la référence principale, qui figure en tête de la liste des indicateurs et qui concerne généralement deux périodes distinctes (1995 et 2002-2004 en général). La seconde (b) s'applique lorsque les dates de l'indicateur ne correspondent pas aux dates indiquées en (a). Dans ce cas, une note explicative est donnée dans une colonne située à droite de la case où se trouve la date divergente. La troisième (c) est portée dans une colonne située à gauche de l'estimation et concerne exclusivement les indicateurs non tendanciels, à savoir les estimations ponctuelles.

La présence d'un tiret (-) entre deux années (par exemple 1995-1999) en haut des colonnes signifie que c'est l'estimation la plus récente pour la période considérée qui a été retenue. La barre oblique (/) entre deux années (par exemple 1998/1999) indique qu'il s'agit d'un cycle scolaire ou d'une simple moyenne arithmétique pour la période considérée.

Dans le tableau des traités internationaux, le point centré plein (•) signifie que le traité a fait l'objet d'une ratification, d'une accession ou d'une succession; le point centré vide (°) signifie que le traité a été signé mais qu'il n'avait pas été ratifié à la date du recueil des données.

Agrégation

En général, les agrégats²⁴² publiés dans les profils de pays et les tableaux sont des moyennes pondérées selon la population totale ou le nombre de naissances vivantes, fondées sur le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Pour certains indicateurs, superficie en km², population totale, réfugiés et personnes touchées par les catastrophes naturelles, ce sont des totaux qui sont donnés au lieu de moyennes pondérées. Les totaux sont indiqués par un T majuscule.

Les méthodes et formules d'agrégation utilisées dans le présent rapport sont semblables à celles du *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Les deux conditions qui doivent être réunies pour établir les estimations sont qu'au moins la moitié des pays d'un groupe donné soit représentée et qu'au moins les deux tiers du poids du groupe soient représentés. Si l'une de ces conditions n'est pas réalisée, l'agrégat du groupe n'est pas calculé.

L'année de l'agrégat est celle qui est indiquée dans la colonne correspondante. S'agissant des indicateurs de tendances, les pays pour lesquels on ne dispose pas de données dans au moins l'une des périodes considérées ne sont pas inclus.. Sauf indication contraire figurant dans la section ci-dessous sur les sources des indicateurs, les agrégats concernant une année spécifique sont fondés sur une seule source de données. Ces conditions assurent la comparabilité des agrégats dans le temps et entre les pays.

Enfin, il convient de noter que les agrégats publiés dans le présent rapport peuvent présenter des différences avec ceux d'autres documents et rapports. Il y a deux raisons à cela. La première est que les groupements de pays sont en constante évolution et changent du fait du passage des pays d'un groupe à un autre; la seconde est que les méthodes de calcul diffèrent selon les conditions d'agrégation retenues, qui varient suivant le niveau de précision souhaité.

²⁴¹ Dans les statistiques du présent rapport, on entend par valeur aberrante les estimations qui se situent hors d'une fourchette de temps précisée. Par exemple, si l'on recueille des données pour l'année 2000 et que pour un pays particulier l'estimation la plus récente date de 1995, cette estimation est considérée comme aberrante.

²⁴² Les agrégats utilisés sont les suivants : monde, PMA, pays en développement, pays à faible revenu, pays à faible développement humain, pays à revenu intermédiaire, pays à développement humain élevé, pays à revenu élevé et pays de l'OCDE à revenu élevé. Pour plus de détails sur ces agrégats, voir PNUD (2005a), OHRLLS (2005), et Banque mondiale (2005a).

TABLEAU 1

PMA – Caractéristiques de base

Pays	Superficie (en km ²)	Population		Structure parlementaire	Capitale
		En millions d'habitants 2004	Taux de croissance démographique annuel 2003/2015		
Afghanistan	652 090	28,5	„	Bicamérale	Kaboul
Angola	1 246 700	14	2,8 %	Monocamérale	Luanda
Bangladesh	144 000	140,5	1,7 %	Monocamérale	Dhaka
Bénin	112 620	6,9	2,9 %	Monocamérale	Porto-Novo/Cotonou
Bhoutan	47 000	0,9	2,2 %	Monocamérale	Thimbu
Burkina Faso	274 000	12,4	2,9 %	Monocamérale	Ouagadougou
Burundi	27 830	7,3	3,4 %	Bicamérale	Bujumbura
Cambodge	181 040	13,6	1,9 %	Bicamérale	Phnom Penh
Cap-Vert	4 030	0,5	2,2 %	Monocamérale	Praia
Comores	2 230	0,6	2,5 %	Monocamérale	Moroni
Djibouti	23 200	0,7	1,6 %	Monocamérale	Djibouti
Erythrée	117 600	4,5	3 %	Monocamérale	Asmara
Ethiopie	1 104 300	70	2,3 %	Bicamérale	Addis-Abeba
Gambie	11 300	1,4	2,3 %	Monocamérale	Banjul
Guinée	245 860	8,1	2,3 %	Monocamérale	Conakry
Guinée-Bissau	36 120	1,5	3 %	Monocamérale	Bissau
Guinée équatoriale	28 050	0,5	2,2 %	Monocamérale	Malabo
Haïti	27 750	8,6	1,4 %	Bicamérale	Port-au-Prince
Iles Salomon	28 900	0,5	2,3 %	Monocamérale	Honiara
Kiribati	730	0,1	„	Monocamérale	Tarawa
Lesotho	30 350	1,8	-0,3 %	Bicamérale	Maseru
Libéria	111 370	3,4	„	Monocamérale	Monrovia
Madagascar	587 040	17,3	2,5 %	Bicamérale	Antananarivo
Malawi	118 480	11,2	2,2 %	Monocamérale	Lilongwe
Maldives	300	0,3	2,4 %	Monocamérale	Male
Mali	1 240 190	11,9	2,9 %	Monocamérale	Bamako
Mauritanie	1 025 520	2,9	2,7 %	„	Nouakchott
Mozambique	801 590	19,1	1,8 %	Monocamérale	Maputo
Myanmar	676 580	49,9	0,9 %	„	Yangon
Népal	147 180	25,2	1,9 %	Bicamérale	Katmandou
Niger	1 267 000	12,1	3,3 %	Monocamérale	Niamey
Ouganda	241 040	25,9	3,7 %	Monocamérale	Kampala
République centrafricaine	622 980	3,9	1,4 %	Monocamérale	Bangui
République démoc- ratique du Congo	2 344 860	54,8	3 %	Bicamérale	Kinshasa
République démoc- ratique populaire lao	236 800	5,8	2,1 %	Monocamérale	Vientiane
République-Unie de Tanzanie	945 090	36,6	1,8 %	Monocamérale	Dodoma
Rwanda	26 340	8,4	2,1 %	Bicamérale	Kigali
Samoa	2 840	0,2	0,3 %	Monocamérale	Apia
Sao Tomé-et-Principe	960	0,2	2,1 %	Monocamérale	São Tomé
Sénégal	196 720	10,5	2,2 %	Monocamérale	Dakar

Pays	Superficie (en km ²)	Population		Structure parlementaire	Capitale
		En millions d'habitants 2004	Taux de croissance démographique annuel 2003/2015		
Sierra Leone	71 740	5,4	2,5 %	Monocamérale	Freetown
Somalie	637 660	9,9	„	Monocamérale	Mogadishu
Soudan	2 505 810	34,4	1,9 %	Monocamérale	Khartoum
Tchad	1 284 000	8,8	2,8 %	Monocamérale	N'Djamena
Timor-Leste	14 870	0,9	4,9 %	Monocamérale	Dili
Togo	56 790	5	2,5 %	Monocamérale	Lomé
Tuvalu	26	0	„	Monocamérale	Funafuti (Fongafale)
Vanuatu	12 190	0,2	1,8 %	Monocamérale	Port-Villa
Yémen	527 970	19,8	3,1 %	Bicamérale	Sanaa
Zambie	752 610	10,5	1,7%	Monocamérale	Lusaka
Monde	133 458 177	T	6 286,7	T	1,1 % „ „
Pays les moins avancés	20 802 220	T	689	T	2,3 % „ „
Pays en développement	78 282 355	T	5 006,2	T	1,3 % „ „
Faible revenu	31 551 440	T	2 323	T	1,6 % „ „
Développement humain faible	17 389 160	T	577,4	T	2,3 % „ „
Développement humain moyen	75 226 130	T	4 425,5	T	1 % „ „
Revenu intermédiaire	69 920 895	T	3 014,8	T	0,8 % „ „
Développement humain élevé	38 777 973	T	1 213,8	T	0,5 % „ „
Revenu élevé	32 432 681	T	954,8	T	0,5 % „ „
Revenu élevé OCDE	31 799 316	T	919	T	0,5 % „ „

“Sources : Colonnes 1 et 2 Banque mondiale (2005a) OHRLLS (2005); colonne 3 PNUD (2005a); colonne 4 Union interparlementaire (2005a); colonne 5 OHRLLS (2005)”.

TABLEAU 2

PMA – Situation du développement humain (indicateurs clés)

■ = OMD

Pays	Espérance de vie en années (hommes et femmes combinés)		Taux d'alphabétisation des adultes (en % des personnes de 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	
	1990	2003	2000-2004	2002/3	
Afghanistan	41,5	42	..	39,4 %	
Angola	45,5	46,7	66,8 %	30 % (b)	
Bangladesh	54,8	62,4	41,1 %	53 %	
Bénin	51,9	53	33,6 %	55 %	
Bhoutan	57,7 (a)	63,5	..	49 % (d)	
Burkina Faso	45,4	42,8	12,8 % (b)	24 %	
Burundi	43,6	41,6	58,9 %	35 %	
Cambodge	50,3	54	73,6 %	59 %	
Cap-Vert	65,3	69,2	75,7 %	73 %	
Comores	56	61,6	56,2 %	47 %	
Djibouti	47,8	43	..	24 %	
Erythrée	48,9	51,1	..	35 %	
Ethiopie	45	42	41,5 %	36 %	
Gambie	49,3	53,4	..	48 %	
Guinée	43,7	46,2	..	41 %	
Guinée-Bissau	42,4	45,5	..	37 % (b)	
Guinée équatoriale	47,2	52,2	84,2 %	65 %	
Haïti	53,1	51,9	51,9 %	48 % (d)	
Iles Salomon	64,5	69,5	..	52 %	
Kiribati	56,8	63,1	..	84,9 %	
Lesotho	57,6	37,2	81,4 %	66 %	
Libéria	45,1	47,1	55,9 %	61 %	
Madagascar	52,8	55,7	70,6 %	51 %	
Malawi	44,6	37,5	64,1 % (b)	72 %	
Maldives	61,7	69,5	96,3 %	75 %	
Mali	45	40,6	19 % (b)	32 %	
Mauritanie	49,1	51	51,2 %	45 %	
Mozambique	43,4	40,7	46,5 %	43 %	
Myanmar	54,7	57,3	89,7 %	48 %	
Népal	53,6	60,2	48,6 %	61 %	
Niger	42,1	46,4	14,4 %	21 %	
Ouganda	46,8	43,2	68,9 %	74 %	
République centrafricaine	47,6	41,8	48,6 %	31 %	
République démocratique du Congo	51,5	45,2	65,3 %	28 % (b)	
République démocratique populaire lao	49,7	54,7	68,7 %	61 %	
République-Unie de Tanzanie	50,1	42,7	69,4 %	41 %	79 %
Rwanda	40,2	39,8	64 %	55 %	
Samoa	66,3	69,5	98,7 %	71 %	
Sao Tomé-et-Principe	62,2	66	..	62 % (b)	
Sénégal	49,5	52,3	39,3 %	40 %	
Sierra Leone	35,2	37,4	29,6 %	45 % (b)	
Somalie	41,6	47,4	
Soudan	52,2	58,6	59 %	38 %	
Tchad	46,2	48,3	25,5 %	38 %	
Timor-Leste	..	62,2	..	75 % (b)	
Togo	50,5	49,7	53 %	66 %	
Tuvalu	..	61	..	68,7 %	
Vanuatu	64,5	68,7	74 % (b)	58 %	

(à suivre)

■ Écoliers atteignant la 5e année d'études (en % des inscrits en 1ère année)

■ Abonnés au téléphone fixe et mobile (pour 1 000 habitants)

Utilisateurs d'Internet (pour 1 000 habitants)

1990/1991		2001/2002		1995		2002-2003		1997		2002-2003	
..	1,5	11,8	1
..	5,1	15,4	0,1	0,1	0,1	2,9
..	..	54 %	..	2,4	15,6	0	0	0	1,8
55 %	68 %	68 %	..	5,4	43,1	0,3	0,3	0,3	10
..	..	91 % (e)	..	9	45,2	1,1 (i)	1,1 (i)	1,1 (i)	20,4
70 %	66 %	66 %	..	3	23,9	0,2	0,2	0,2	3,9
62 %	68 %	68 %	..	2,9	12,3	0,1	0,1	0,1	2
..	..	61 %	..	2,2	37,8	0,1	0,1	0,1	2,5
..	..	88 %	..	55,7	272,6	2,5	2,5	2,5	43,6
..	..	72 % (f)	..	7,2	19,1	0,0	0,0	0,0	6,3
87 %	80 %	80 %	..	13,1	49,7	0,9	0,9	0,9	9,7
..	..	86 %	..	4,9	9	0,1	0,1	0,1	7,2
..	..	62 %	..	2,5	7,7	0	0	0	1,1
..	18,9	100,8	0,5	0,5	0,5	9,2 (k)
59 %	1,7	17,8	0	0	0	5,2
..	..	38 % (g)	..	6,9	9,2	0,2	0,2	0,2	14,8
..	..	29 % (e)	..	6,3	94,1	0,5	0,5	0,5	1,5 (k)
..	8,4	55,2	0,3 (j)	0,3 (j)	0,3 (j)	18
85 %	18,4	16,2	3,9	3,9	3,9	5,2
..	26,1	57,3	6,1 (j)	6,1 (j)	6,1 (j)	22,8
71 %	73 %	73 %	..	8,8	55,7	0	0	0	9,7
..	1,6	2,8 (h)	0	0	0	0,3 (l)
22 %	53 %	53 %	..	3	21	0,1	0,1	0,1	4,3
64 %	44 %	44 %	..	3,7	21	0,1	0,1	0,1	3,4
..	56,7	251,1	3,1	3,1	3,1	53,4
73 %	75 %	75 %	..	1,9	10,3	0,1	0,1	0,1	2,4
75 %	61 %	61 %	..	4,1	141,4	0	0	0	4,4
33 %	49 %	49 %	..	4	18,6	0,1	0,1	0,1	2,8
..	..	65 %	..	3,6	8,1	0 (k)	0 (k)	0 (k)	0,5
..	..	65 %	..	4,1	17,8	0,2	0,2	0,2	3,4
62 %	69 %	69 %	..	1,5	3,3	0	0	0	1,3
..	..	64 %	..	2,1	32,7	0,1	0,1	0,1	4,9
24 %	2,5	5,5	0,1	0,1	0,1	1,4
55 %	1	10,8	0	0	0	0,1 (k)
..	..	64 %	..	3,9	32	0,1 (j)	0,1 (j)	0,1 (j)	1,1 (k)
..	..	88 %	..	3,3	29	0,1	0,1	0,1	7,1
60 %	47 %	47 %	..	1,3	16,4	0	0	0	3,1
..	..	94 % (e)	..	46,4	130,5	1,7	1,7	1,7	5,7 (k)
..	..	61 % (e)	..	19,7	77,6	2,8 (j)	2,8 (j)	2,8 (j)	98,7
85 %	80 %	80 %	..	9,8	77,7	0,3	0,3	0,3	21,7
..	3,7	18,2	0	0	0	1,6
..	1,7	13,3	0	0	0	9
94 %	84 %	84 %	..	2,8	46,6	0	0	0	9
53 %	60 % (e)	60 % (e)	..	0,8	5,8	0	0	0	1,9
..
51 %	69 %	69 %	..	5,2	56,1	2,3	2,3	2,3	42
..
..	..	72 % (f)	..	25,9	69	1,4	1,4	1,4	36,1

TABLEAU 2 (suite)

PMA — Situation du développement humain (indicateurs clés)

■ = OMD

Pays	Espérance de vie en années (hommes et femmes combinés)		Taux d'alphabétisation des adultes (en % des personnes de 15 ans et plus)	Taux brut de scolarisation combiné pour l'enseignement primaire secondaire et supérieur
	1990	2003	2000-2004	2002/3
Yémen	52,2	57,7	49 %	55 %
Zambie	49,1	36,5	67,9 % (b)	48 %
Monde	65,3	66,8	76,9 % (c)	67 %
Pays les moins avancés	50,1	51,1	53,5 % (c)	45 %
Pays en développement	62,6	64,6	75,2 % (c)	63 %
Faible revenu	56,3	58,3	60,5 % (c)	54 %
Développement humain faible	48,6	45,1	56,5 % (c)	46 %
Développement humain moyen	64,3	66,8	78,5 % (c)	66 %
Revenu intermédiaire	67,8	69,7	89,3 % (c)	73 %
Développement humain élevé	75	77,6	..	91 %
Revenu élevé	76	78,5	..	94 %
Revenu élevé OCDE	76	78,5	..	95 %

Notes : (a) 1992; (b) année autre que celle spécifiée; (c) l'agrégat utilise la population moyenne pour une période donnée; certaines estimations concernent une année autre que celle spécifiée; (d) estimation du PNUD (2005a); (e) cycle scolaire 2000/2001; (f) cycle scolaire 1999/2000; (g) cycle scolaire 1989/1999; (h) 2001; (i) 1999; (j) 1998; (k) 2000; (l) 2001.

Sources : Colonnes 1 à 2 Banque mondiale (2005a) et OMS (2005a); colonne 3 UNESCO (2005) et Banque mondiale (2005a); colonnes 4 à 6 PNUD (2005a); colonnes 7 à 10 Banque mondiale (2005a).

TABLEAU 3

PMA — Profil du dénuement humain (indicateurs clés)

■ = OMD

Pays	Pauvreté (en % de la population)		Part des revenus ou de la consommation des 20 % les plus riches	■ Part des revenus ou de la consommation des 20 % les plus pauvres	Indice de Gini national
	■ Vivant avec moins de 1 \$EU par jour (PPA)	Taux de pauvreté au niveau du seuil de pauvreté			
	1991-2001	1990-2004	1993-2001		
Afghanistan
Angola
Bangladesh	36 %	49,8 %	41,3 %	9 %	31,8
Bénin	..	29 %
Bhoutan
Burkina Faso	44,9 %	45,3 %	60,7 %	4,5 %	46,7
Burundi	54,6 %	36,4 %	48 %	5,1 %	42,4
Cambodge	34,1 %	35,9 %	47,6 %	6,9 %	..
Cap-Vert	40,4
Comores
Djibouti
Erythrée	23 %	53 %
Ethiopie	..	44,2 %	39,4 %	9,1 %	30
Gambie	53,7 %	57,6 %	53,4 %	4,8 %	47,5
Guinée	..	40 %	47,2 %	6,4 %	40,3
Guinée-Bissau	53,4 %	5,2 %	47
Guinée équatoriale
Haïti	0,7 %
Iles Salomon
Kiribati

(à suivre)

■ Écoliers atteignant la 5e année d'études (en % des inscrits en 1ère année)

1990/1991	2001/2002
..	76 %
..	81 % (f)

■ Abonnés au téléphone fixe et mobile (pour 1 000 habitants)

1995	2002-2003
12,7	48,9
8,8	29,4

Utilisateurs d'Internet (pour 1 000 habitants)

1997	2002-2003
0,2	0,8 (k)
0,1	6,1

..	..	137,5	402	21,4	116,7
..	..	3,4	21,8	0,1	4,3
..	..	42,6	243,2	2,3	51,6
..	..	11	52,9	0,5	13,9
..	..	4,4	29,5	0,1	5,7
..	..	45,7	254,7	1,6	45,8
..	..	73,1	392,8	3	74,2
..	..	516,3	1 131,4	95,6	407,6
..	..	611,1	1 268,6	117	467,8
..	..	614,8	1 268,1	118,9	472,6

Enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (en % des moins de 5 ans)

1995-2003

■ Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans)

1995-2003

Personnes vivant avec le VIH/SIDA (en % des adultes de 15 à 49 ans)

2001 2003

■ Taux de mortalité maternelle ajusté (pour 100 000 naissances vivantes)

1995 2000

48 %	49 %	820	1 900
45 %	31 %	3,7 %	3,9 %	1 300	1 700
42 %	48 %	600	380
31 %	23 %	1,9 %	1,9 %	880	850
40 %	19 %	500	420
39 %	38 %	4,2 %	1,8 %	1 400	1 000
57 %	45 %	6,2 %	6 %	1 900	1 000
45 %	45 %	2,7 %	2,6 %	590	450
..	190	150
42 %	25 %	570	480
26 %	18 %	2,8 %	2,9 %	520	730
38 %	40 %	2,8 %	2,7 %	1 100	630
52 %	47 %	4,1 %	4,4 %	1 800	850
19 %	17 %	1,2 %	1,2 %	1 100	540
26 %	23 %	2,8 %	3,2 %	1 200	740
31 %	25 %	910	1 100
..	0 %	1 400	880
23 %	17 %	5,5 %	5,6 %	1 100	680
..	60	130
..

TABLEAU 3 (suite)

PMA – Profil du dénuement humain (indicateurs clés)

■ = OMD

Pays	Pauvreté (en % de la population)		Part des revenus ou de la consommation des 20 % les plus riches 1993-2001	■ Part des revenus ou de la consommation des 20 % les plus pauvres	Indice de Gini national
	■ Vivant avec moins de 1 \$EU par jour (PPA) 1991-2001	Taux de pauvreté au niveau du seuil de pauvreté 1990-2004			
Lesotho	36,4 %	..	66,5 %	1,5 %	63,2
Libéria
Madagascar	61 %	71,3 %	53,5 %	4,9 %	47,5
Malawi	41,7 %	65,3 %	56,1 %	4,9 %	50,3
Maldives
Mali	72,3 %	63,8 %	56,2 %	4,6 %	50,5
Mauritanie	25,9 %	46,3 %	45,7 %	6,2 %	39
Mozambique	37,9 %	69,4 %	46,5 %	6,5 %	39,6
Myanmar
Népal	39,1 %	42 %	44,8 %	7,6 %	36,7
Niger	60,6 %	63 %	53,3 %	2,6 %	50,5
Ouganda	..	44 %	49,7 %	5,9 %	43
République centrafricaine	66,6 %	..	65 %	2 %	61,3
République démocratique du Congo
République démocratique populaire lao	26,3 %	38,6 %	45 %	7,6 %	37
République-Unie de Tanzanie	48,5 %	35,7 %	44,2 %	6,9 %	36,7
Rwanda	51,7 %	60,3 %
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	22,3 %	33,4 %	48,2 %	6,4 %	41,3
Sierra Leone	..	0,7 %	62,9 (a)
Somalie
Soudan
Tchad	..	64 %
Timor-Leste
Togo
Tuvalu
Vanuatu
Yémen	15,7 %	41,8 %	41,2 %	7,4 %	33,4
Zambie	63,7 %	72,9 %	56,6 %	3,3 %	52,6
Monde
Pays les moins avancés
Pays en développement
Faible revenu
Développement humain faible
Développement humain moyen
Revenu intermédiaire
Développement humain élevé
Revenu élevé
Revenu élevé OCDE

Notes : (a) 1989.

Sources : Colonnes 1-2 et 8-9 Banque mondiale (2005a); colonnes 3 à 5 Banque mondiale (2005a) et WIDER (2005); colonnes 6 et 7 OMS (2005b); colonnes 10 et 11 ONU (2005) et Banque mondiale (2005a).

Enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (en % des moins de 5 ans) 1995-2003	■ Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en % des moins de 5 ans) 1995-2003	Personnes vivant avec le VIH/SIDA (en % des adultes de 15 à 49 ans)		■ Taux de mortalité maternelle ajusté (pour 100 000 naissances vivantes)	
		2001	2003	1995	2000
46 %	18 %	29,6 %	28,9 %	530	550
40 %	27 %	5,1 %	5,9 %	1 000	760
48 %	40 %	1,3 %	1,7 %	580	550
49 %	25 %	14,3 %	14,2 %	580	1 800
25 %	30 %	390	110
38 %	33 %	1,7 %	1,9 %	630	1 200
35 %	32 %	0,5 %	0,6 %	870	1 000
36 %	26 %	12,1 %	12,2 %	980	1 000
32 %	32 %	1 %	1,2 %	170	360
51 %	48 %	0,4 %	0,5 %	830	740
40 %	40 %	1,1 %	1,2 %	920	1 600
39 %	23 %	5,1 %	4,1 %	1 100	880
28 %	23 %	13,5 %	13,5 %	1 200	1 100
38 %	31 %	4,2 %	4,2 %	940	990
42 %	40 %	0,1 %	0,1 %	650	650
44 %	29 %	9 %	8,8 %	1 100	1 500
43 %	24 %	5,1 %	5,1 %	2 300	1 400
4 %	2 %	15	130
29 %	13 %
25 %	23 %	0,8 %	0,8 %	1 200	690
34 %	27 %	2 100	2 000
23 %	26 %	1 600	1 100
43 %	41 %	1,9 %	2,3 %	1 500	590
29 %	28 %	4,9 %	4,8 %	1 500	1 100
49 %	46 %	850	660
22 %	25 %	4,3 %	4,1 %	980	570
..
20 %	12 %	32	130
52 %	46 %	..	0,1 %	850	570
47 %	28 %	16,7 %	15,6 %	870	750
..	..	1,2 %	1,2 %
..	..	4,5 %	4,4 %
..	..	1,4 %	1,4 %
..	..	2,3 %	2,3 %
..	..	5,9 %	5,7 %
..	..	0,8 %	0,8 %
..	..	0,7 %	0,6 %
..	..	0,4 %	0,4 %
..	..	0,3 %	0,4 %
..	..	0,4 %	0,4 %

TABLEAU 4

PMA – Accès aux services sociaux de base

■ = OMD

Pays	■ Taux net de scolarisation Enseignement primaire		■ Part de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées		■ Part de la population ayant un accès durable à une source d'approvisionnement en eau améliorée	
	1999/2000	2002/2003	1990	2002	1990	2002
	Afghanistan	8 %	..
Angola	61 % (a)	..	30 %	30 %	32 %	50 %
Bangladesh	89 %	84 %	23 %	48 %	71 %	75 %
Bénin	58 %	..	11 %	32 %	60 %	68 %
Bhoutan	70 %	..	62 %
Burkina Faso	34 %	36 %	13 %	12 %	39 %	51 %
Burundi	45 %	57 %	44 %	36 %	69 %	79 %
Cambodge	88 %	93 %	..	16 %	..	34 %
Cap-Vert	100 %	99 %	..	42 %	..	80 %
Comores	55 %	..	23 %	23 %	89 %	94 %
Djibouti	30 %	34 % (b)	48 %	50 %	78 %	80 %
Erythrée	38 %	45 %	8 %	9 %	40 %	57 %
Ethiopie	40 %	47 %	4 %	6 %	25 %	22 %
Gambie	67 %	79 %	..	53 %	..	82 %
Guinée	49 %	65 %	17 %	13 %	42 %	51 %
Guinée-Bissau	45 %	45 % (c)	..	34 %	..	59 %
Guinée équatoriale	84 %	85 % (b)	..	53 %	..	44 %
Haïti	15 %	34 %	53 %	71 %
Iles Salomon	..	72 %	..	31 %	..	70 %
Kiribati	25 %	39 %	48 %	64 %
Lesotho	61 %	86 %	37 %	37 %	..	76 %
Libéria	70 %	..	38 %	26 %	56 %	62 %
Madagascar	66 %	79 %	12 %	33 %	40 %	45 %
Malawi	100 %	..	36 %	46 %	41 %	67 %
Maldives	100 %	92 %	..	58 %	99 %	84 %
Mali	38 % (a)	44 %	36 %	45 %	34 %	48 %
Mauritanie	63 % (a)	68 %	28 %	42 %	41 %	56 %
Mozambique	50 %	55 %	..	27 %	..	42 %
Myanmar	84 %	84 %	21 %	73 %	48 %	80 %
Népal	70 %	70 % (c)	12 %	27 %	69 %	84 %
Niger	27 %	38 %	7 %	12 %	40 %	46 %
Ouganda	43 %	41 %	44 %	56 %
République centrafricaine	23 %	27 %	48 %	75 %
République démocratique du Congo	18 %	29 %	43 %	46 %
République démocratique populaire lao	82 %	85 %	..	24 %	..	43 %
République-Unie de Tanzanie	46 %	69 %	47 %	46 %	38 %	73 %
Rwanda	..	87 %	37 %	41 %	58 %	73 %
Samoa	92 %	98 %	98 %	100 %	91 %	88 %
Sao Tomé-et-Principe	85 % (a)	97 % (b)	..	24 %	..	79 %
Sénégal	61 %	58 %	35 %	52 %	66 %	72 %
Sierra Leone	39 %	..	57 %
Somalie	25 %	..	29 %
Soudan	46 %	..	33 %	34 %	64 %	69 %
Tchad	57 %	63 %	6 %	8 %	20 %	34 %
Timor-Leste	33 %	..	52 %
Togo	91 %	91 %	37 %	34 %	49 %	51 %
Tuvalu	78 %	88 %	91 %	93 %
Vanuatu	89 %	94 %	60 %	60 %
Yémen	60 %	72 %	21 %	30 %	69 %	69 %
Zambie	67 %	68 %	41 %	45 %	50 %	55 %

(à suivre)

Médecins (pour 1 000 habitants)		Dépenses publiques dans les secteurs de			
1993/1998	2004	la santé (en % du PIB)		l'éducation (en % du PIB)	
		1998	2002	1998/1999	2002/2003
0,1	0,2	0,5 %	3,1 %
0,1	0,1	1 %	2,1 %	2,6 %	2,8 % (c)
0,2	0,2	1 %	0,8 %	2,4 %	2,4 %
0,1	0,1	1,8 %	2,1 %	2,5 %	3,3 %
0,2	0,1	3,4 %	4,1 %	5,2 % (g)	5,2 % (b)
0	0	1,7 %	2 %
0,1	0,1	0,6 %	0,6 %	3,9 %	3,9 %
0,1	0,1	1,1 %	2,1 %	1,3 %	1,8 %
0,2	0,2	3,8 %	3,8 %	4,4 %	7,9 %
0,1	0,1	2,2 %	1,7 %	3,8 %	3,9 %
0,1	0,1	3,3 %	3,3 %	3,5 %	..
0	0	3,1 %	3,2 %	4,6 %	4,1 %
0	0	2,3 %	2,6 %	4,3 %	4,6 % (b)
0	0	1,7 %	3,3 %	3 % (g)	2,8 %
0,1	0,1	0,8 %	0,9 %	1,8 %	1,8 % (c)
0,2	0,2	1,8 %	3 %	2,1 % (g)	..
0,2	0,2	2,5 %	1,3 %	1,8 %	0,6 %
0,3	0,3	2,5 %	3 %
0,1	0,1	4,2 %	4,5 %	3,3 %	3,4 % (c)
0,3	0,3	8,2 %	7,9 %
0,1	0,1	4,6 %	5,3 %	13 %	8,9 % (b)
0	0	4,3 %	1,4 %
0,1	0,1	1,2 %	1,2 %	1,9 %	2,9 % (b)
0	0	3 %	4 %	4,6 %	6 %
0,4	0,8	3,7 %	4 %	3,7 %	..
0,1	0	1,9 %	2,3 %	3 %	3 % (g)
0,1	0,1	1,7 %	2,9 %	3,8 %	4,1 % (g)
0 (d)	0	2,4 %	4,1 %	2,5 %	2,4 % (g)
0,3	0,3	0,2 %	0,4 %	0,6 %	1,3 % (c)
0	0,1	1,3 %	1,4 %	2,9 %	3,4 %
0	0	1,6 %	2 %	2,1 % (g)	2,3 %
0	0	1,6 %	2,1 %	2,5 % (g)	..
0	0	1,2 %	1,6 %	1,9 %	..
0,1	0,1	0,2 %	1,1 %
0,6	0,6	1,2 %	1,5 %	2,4 %	2,8 %
0	0	2,3 %	2,7 %	2,2 %	..
0	0	2,6 %	3,1 %	2,6 %	2,8 % (c)
0,3	0,7	4,3 %	4,7 %	4,5 %	4,8 % (b)
0,5	0,5	7,2 %	9,7 %
0,1	0,1	1,5 %	2,3 %	3,5 %	3,6 %
0,1	0,1	1,3 %	1,7 %	1 %	3,7 % (c)
0	0	1,2 %	1,2 % (f)
0,1	0,2	0,9 %	1 %
0	0	1,7 %	2,7 %	1,7 %	2 % (g)
..	..	5,2 %	6,2 %
0,1	0,1	4,5 %	5,1 %	4 %	2,6 %
..
0,1	0,1	2,6 %	2,8 %	8,6 %	6,3 %
0,2	0,2	1,7 %	1 %	9,9 % (c)	9,5 % (b)
0,1	0,1	3,5 %	3,1 %	2,3 %	2 % (b)

TABLEAU 4 (suite)

PMA – Accès aux services sociaux de base

■ = OMD

Pays	■ Taux net de scolarisation Enseignement primaire		■ Part de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées		■ Part de la population ayant un accès durable à une source d'approvisionnement en eau améliorée	
	1999/2000	2002/2003	1990	2002	1990	2002
Monde	43 %	58 %	75 %	83 %
Pays les moins avancés	23 %	35 %	51 %	61 %
Pays en développement	33 %	48 %	70 %	79 %
Faible revenu	20 %	35 %	64 %	77 %
Développement humain faible	27 %	32 %	44 %	55 %
Développement humain moyen	36 %	51 %	74 %	83 %
Revenu intermédiaire	48 %	61 %	77 %	83 %
Développement humain élevé
Revenu élevé
Revenu élevé OCDE

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001/2002; (c) 2000/2001; (d) 2000; (e) la population moyenne pour la période a été sélectionnée pour la pondération; (f) 2001; (g) 1999/2000.

Sources : Colonnes 1-2 et 11-12 UNESCO (2005); colonnes 3 à 6 ONU (2005) et PNUD (2005a); colonnes 7 à 10 Banque Mondiale (2005a).

TABLEAU 5

PMA – Performance économique

Pays	PIB par habitant (en \$ internationaux constants - PPA)		Taux de croissance annuel du PIB par habitant	Commerce	
	1995	2004		1990-2003	Exportations de biens et services en % du PIB
Afghanistan	56,6 % (d)
Angola	1 782,7	2 135,8	0,4 %	85,4 % (a)	71,3 %
Bangladesh	1 319,5	1 735,3	3,1 %	10,9 %	14 %
Bénin	867,6	1 043,2	2,2 %	20,2 %	13,7 %
Bhoutan	3,6 %	36,9 %	21,8 % (d)
Burkina Faso	928,6	1 126	1,7 %	12,4 %	8,6 %
Burundi	693,9	624,8	-3,5 %	12,9 %	8,6 %
Cambodge	1 450,7	2 164,2	4 %	31,7 %	67,7 %
Cap-Vert	4 063,5	5 289,2	3,3 %	19,1 %	33 %
Comores	1 792,7	1 715	-1,3 %	19,8 %	12,5 %
Djibouti	2 273,3	1 947,8	-3,3 %	40,8 %	44,6 % (e)
Erythrée	1 003	990,1	1 %	22,4 %	12,8 %
Ethiopie	601,3	752,5	2 %	13,6 %	16,9 %
Gambie	1 573,2	1 861,6	-0,1 %	48,9 %	36,7 %
Guinée	1 795,5	1 996,2	1,6 %	20,8 %	23,1 %
Guinée équatoriale	1 589,4	..	16,8 %	55,2 %	101,7 % (f)
Guinée-Bissau	920,9	667,1	-2,4 %	11,7 %	30 %
Haïti	1 723,2	1 559,2	-2,8 %	10,1 %	12,9 % (d)
Iles Salomon	2 459,1	1 641,4	-2,5 %	62,5 %	31,5 % (d)
Kiribati	14,5 %	26,8 % (e)
Lesotho	1 745,9	2 403,1	2,3 %	21,3 %	39 %
Libéria
Madagascar	821,3	787,4	-0,9 %	24,1 %	28,4 %
Malawi	560,8	584,7	0,9 %	29,7 %	27,3 %
Maldives	4,7 %	92,7 %	85,2 %
Mali	697,9	952,9	2,4 %	21,1 %	26,4 %

(à suivre)

Médecins (pour 1 000 habitants)		Dépenses publiques dans les secteurs de			
1993/1998	2004	la santé (en % du PIB)		l'éducation (en % du PIB)	
		1998	2002	1998/1999	2002/2003
1,4 (e)	1,5	2,6 %	2,8 %
0,1 (e)	0,1	1,4 %	1,7 %
0,9 (e)	1	1,9 %	2 %
0,4 (e)	0,4	1,5 %	1,5 %
0,1 (e)	0,1	1,7 %	1,9 %
1,1 (e)	1,2	1,9 %	2 %
1,6 (e)	1,7	2,4 %	2,5 %
..	2,6	(e)	3,5	5,4 %	5,9 %
2,8	(e)	3,8	5,9 %	6,4 %	..
2,8	(e)	3,8	5,9 %	6,5 %	..

Importations de biens et services en % du PIB		Investissement étranger direct net En % du PIB		Service de la dette total En % des exportations	
1995	2003-2004	1995	2003	1995	2003
..	89,1 % (d)
75,9 % (a)	66,8 %	9,4 %	10,2 %	12 %	13,7 %
17,3 %	20,6 %	0 %	0,2 %	13,2 %	5,9 %
33 %	25,9 %	0,4 %	1,4 %	6,8 %	6,9 %
41,6 %	42,7 % (d)	0 %	0 %	10,9 %	4,6 % (d)
27,1 %	22,9 %	0,4 %	0,3 %	12,2 % (a)	11,2 %
27,3 %	24,8 %	0,2 %	0 %	27,6 %	65,8 %
48,2 %	78,6 %	4,5 %	2,1 %	0,7 %	0,9 %
59,1 %	67,2 %	5,3 %	1,9 %	5 %	5,7 %
44,6 %	24,5 %	0,4 %	0,3 %	1,6 %	..
57,6 %	62,8 % (e)	0,6 %	1,8 %	5,5 %	..
82,9 %	85,7 %	0 %	2,9 %	3 % (f)	14,1 %
22,1 %	36,3 %	0,2 %	0,9 %	18,4 %	6,8 %
73 %	38,6 %	2 %	16,4 %	15,5 %	11,5 % (h)
24,5 %	25 %	0 %	2,2 %	25 %	15,1 %
104,2 %	173,5 % (f)	77,4 %	49,1 %	2,2 %	2,6 % (c)
35,1 %	45 %	0 %	0,9 %	51,7 %	15,1 %
30,7 %	37,2 % (d)	0,2 %	0,3 %	50,2 %	4,1 %
73 %	33,3 % (d)	0,6 %	-0,9 %	3,8 %	4,8 % (g)
90,1 %	67,4 % (e)
120,2 %	90,5 %	29,5 %	3,9 %	6,1 %	8,7 %
..	..	3,4 %	0 %	0,8 % (h)	0,1 %
31,7 %	43,3 %	0,3 %	0,2 %	7,6 %	6,1 %
47 %	38,2 %	-1,4 %	1,4 %	24,9 %	8 %
77,2 %	66,1 %	1,8 %	2 %	3,4 %	3,6 %
36,2 %	30,8 %	4,5 %	3 %	13,4 %	5,8 %

TABLEAU 5 (suite)

PMA – Performance économique

Pays	PIB par habitant (en \$ internationaux constants - PPA)		Taux de croissance annuel du PIB par habitant	Commerce	
	1995	2004	1990-2003	Exportations de biens et services en % du PIB	
				1995	2003-2004
Mauritanie	1 684,2	2 074	1,6 %	49,1 %	40,2 %
Mozambique	684,1	1 140,9	4,6 %	15,2 %	22,8 %
Myanmar	5,7 %	1,2 %	0,4 % (g)
Népal	1 179,8	1 374,6	2,2 %	25 %	17,2 %
Niger	787,1	775	-0,6 %	17,2 %	15,5 %
Ouganda	1 061,5	1 440	3,9 %
République centrafricaine	1 147,8	1 041,6	-0,4 %	20,4 %	24,4 %
République démocratique du Congo	963,9	650,4	-6,3 %	28,5 %	18,9 % (d)
République démocratique populaire lao	1 258,5	1 790,7	3,7 %	23,2 %	25,5 %
République-Unie de Tanzanie	485,9	611,9	1 %	11,8 %	13,7 %
Rwanda	911,8	1 227,2	0,7 %	5,2 %	8,6 %
Samoa	4 420,6	5 270,1	2,4 %	34,6 %	32,6 % (e)
Sao Tomé-et-Principe	-0,2 %	20,6 %	38,5 %
Sénégal	1 333	1 614,8	1,3 %	34,5 %	27,8 %
Sierra Leone	629,7	754,1	-5,3 %	17,4 %	25,9 %
Somalie	9,8 % (b)	..
Soudan	1 410,7	1 868,9	3,3 %	8 % (c)	16,3 %
Tchad	889,5	2 120,3	0 %	22,3 %	53,3 %
Timor-Leste
Togo	1 527,3	1 591,9	0,4 %	20,7 %	18,3 %
Tuvalu	32,4 %	33,5 %
Vanuatu	3 289,2	2 678	-0,3 %	45,8 %	46,8 % (g)
Yémen	753,2	822	2,4 %	50,7 %	27,3 %
Zambie	770,6	851,7	-0,9 %	36 %	20,9 %
Monde	6 732,9	8 264,8	1,4 %	22,9 %	30,6 %
Pays les moins avancés	1 049	1 270,6	2 %	18,6 %	20,1 %
Pays en développement	3 163,3	4 306	2,9 %	21,8 %	30,6 %
Faible revenu	1 603,9	2 160,3	0,1 %	17,5 %	22 %
Développement humain faible	920,3	1 029,7	2,8 %	29,5 %	30,3 %
Développement humain moyen	3 186,3	4 487,4	2,4 %	21,5 %	30,6 %
Revenu intermédiaire	4 362,2	6 096,3	2,5 %	26 %	37 %
Développement humain élevé	21 336,2	2 5527,1	1,8 %
Revenu élevé	24 718,4	29 508,2	1,8 %
Revenu élevé OCDE	24 807,1	29 623,9	1,9 %

Notes : (a) 1994; (b) 1990; (c) 1996; (d) 2002; (e) 2000; (f) 1998; (g) 1999; (h) 1997.

Sources : Colonnes 1-2 et 4 à 11 Banque mondiale (2005a); colonne 3 PNUD (2005a).

Importations de biens et services en % du PIB		Investissement étranger direct net En % du PIB		Service de la dette total En % des exportations	
1995	2003-2004	1995	2003	1995	2003
59,5 %	86,9 %	0,7 %	18,1 %	22,9 %	27,7 % (f)
39,9 %	39,4 %	1,9 %	7,8 %	34,5 %	6,9 %
2 %	1,1 % (g)	17,8 %	4,2 %
34,5 %	30,6 %	0 %	0,3 %	7,5 %	6 %
24,3 %	25,1 %	0,4 %	1,1 %	16,7 %	..
20,8 %	27,5 %	2,1 %	3,1 %	19,8 %	7,1 %
27,7 %	30,6 %	0,6 %	0,3 %	12,9 % (a)	..
23,7 %	22,1 % (d)	-0,4 %	2,8 %
37,3 %	25,3 %	5,4 %	0,9 %	6,3 %	9,4 %
38,6 %	27,4 %	2,3 %	2,4 %	17,9 %	5,1 %
25,8 %	27,7 %	0,2 %	0,3 %	20,4 %	14,6 %
59,8 %	81,6 % (e)	1,7 %	0 %	4,2 %	5,1 % (g)
100,1 %	105,2 %	0 %	16,8 %	34 % (b)	30,9 %
40,1 %	38,8 %	0,7 %	1,2 %	16,8 %	8,7 %
24,8 %	54,6 %	0,8 %	0,3 %	54,3 %	12,4 %
37,7 % (b)	..	0,6 % (b)
19,3 % (c)	12,1 %	0 %	7,6 %	6,7 %	0,9 %
34,3 %	37,1 %	2,3 %	32,1 %	9,2 % (a)	..
..
37,4 %	47 %	2 %	1,1 %	6 %	1,9 %
..
54,8 %	60,6 % (g)	13,6 %	6,9 %	1,2 %	1,4 %
58 %	36,4 %	-5,1 %	-0,8 %	3,1 %	3,1 %
39,8 %	26,6 %	2,8 %	2,3 %	47 % (h)	29,6 %
24,3 %	31,1 %	2,2 %	2 %	19,1 %	16,1 %
29,2 %	31,5 %	0,9 %	2,5 %	15,7 %	6,8 %
23,5 %	31,2 %	2,5 %	2 %	20,2 %	16,2 %
21,2 %	25,6 %	1,3 %	1,5 %	24,8 %	14,9 %
36,8 %	34,7 %	1,6 %	2,5 %
22,8 %	30,8 %	2,4 %	2,1 %	18,8 %	16,1 %
26,3 %	35,4 %	3,2 %	2,7 %	15,6 %	17 %
..	..	1,5 %	1,4 %
..	..	1 %	1,1 %
..	..	1 %	1,1 %

TABLEAU 6

PMA – Appui des pays riches (membres du CAD/OCDE)

Pays	Commerce		Allègement de la dette		Aide publique au développement (APD)					
	Importations de biens des PMA		Contributions bilatérales annoncées au Fonds fiduciaire PPTE (en millions de \$EU)		Remise bilatérale brute de la dette (en millions de \$EU)		APD par habitant du pays donateur (en \$EU 2002)		APD aux PMA (en % de l'APD totale)	
	Total (en millions de \$EU)	Part des importations totales (en %)	2004	1990-2003	1990	2003	1990	2003		
Allemagne	2 761	0,5 %	350	7 371	96	68	28 %	37 %		
Australie	148	0,2 %	14	83	49	50	18 %	21 %		
Autriche	179	0,2 %	50	709	21	51	63 %	33 %		
Belgique	2 181	0,9 %	64	1 468	88	145	41 %	59 %		
Canada	770	0,3 %	165	1 567	80	55	30 %	31 %		
Danemark	168	0,3 %	80	377	227	265	39 %	38 %		
Espagne	1 647	0,8 %	165	1 208	23	37	20 %	17 %		
États-Unis	11 525	0,9 %	750	10 882	58	55	19 %	28 %		
Finlande	157	0,4 %	51	156	131	89	38 %	33 %		
France	2 598	0,7 %	258	15 878	119	100	32 %	41 %		
Grèce	180	0,4 %	17	26	..	15 %		
Irlande	136	0,3 %	25	..	19	103	37 %	53 %		
Italie	1 400	0,5 %	217	2 334	54	34	41 %	45 %		
Japon	1 584	0,4 %	256	4 331	83	66	19 %	22 %		
Luxembourg	6	..	4	..	73	354	39 %	34 %		
Nouvelle-Zélande	29	0,2 %	2	..	27	32	19 %	27 %		
Norvège	81	0,2 %	127	237	314	388	44 %	39 %		
Pays-Bas	657	0,3 %	242	2 170	179	199	33 %	32 %		
Portugal	234	0,5 %	24	476	18	25	70 %	64 %		
Royaume-Uni	1 587	0,4 %	436	2 574	55	95	32 %	36 %		
Suède	169	0,2 %	109	286	184	218	39 %	34 %		
Suisse	118	0,1 %	93	340	119	154	43 %	31 %		
Pays membres du CAD/OCDE	72	70	29 %	33 %		

Source : Colonnes 1 à 8 PNUD (2005a).

TABLEAU 7

PMA – Sécurité humaine

Pays	Réfugiés (a) (b)		Personnes déplacées 2002-2005	Personnes touchées par les catastrophes naturelles (c)		Dépenses militaires par rapport aux dépenses et d'éducation de santé (d) (en % du PIB) 1998/2002
	Pays d'accueil 2004	Pays d'origine		1991/1995	1996/2000	
	Afghanistan	30		2 084 925	153 192-200 000	
Angola	13 970	228 838	91 240	0	24 800	2 %
Bangladesh	20 449	5 730	500 000	11 771 305	5 585 997	0,4 %
Bénin	4 802	309	..	25 800	129 180	..
Bhoutan	..	105 255	..	120	0	..
Burkina Faso	492	582	..	13 300	4 300	..
Burundi	48 808	485 764	117 000	0	183 682	1,6 %
Cambodge	382	18 121	..	135 800	1 076 515	1,1 %
Cap-Vert	..	8	..	260	0	0,1 %
Comores	..	50	..	0	0	..
Djibouti	18 035	495	..	24 155	70 000	0,7 %
Erythrée	4 240	131 119	50 509	0	67 000	4,3 %
Ethiopie	115 980	63 105	150 000-265 000	1 365 375	2 460 860	1,1 %
Gambie	7 343	684	..	0	6 200	0,2 %
Guinée	139 252	4 782	82 000	1 213	0	0,7 %
Guinée-Bissau	7 536	1 018	..	344	240	0,6 %
Guinée équatoriale	..	549	..	0	0	..
Haïti	..	9 208	..	301 000	2 400	..
Iles Salomon	..	61	..	17 700	76	..
Kiribati	..	32	..	0	16 800	..
Lesotho	..	7	..	100 300	46	0,2 %
Libéria	15 172	335 467	110 000	0	1 000	..
Madagascar	..	135	..	315 000	395 500	1,7 %
Malawi	3 682	94	..	3 183 600	87 400	0,1 %
Maldives	..	3	..	0	0	..
Mali	11 256	483	..	60 400	757	0,4 %
Mauritanie	473	31 131	..	89 383	5 040	0,3 %
Mozambique	623	104	..	1 060 000	434 070	0,4 %
Myanmar	..	161 006	540 000	109 855	20 877	2 %
Népal	124 928	1 416	100 000-200 000	112 826	45 120	0,2 %
Niger	344	689	..	0	4 852	0,2 %
Ouganda	250 482	31 963	1 800 000	10 000	235 800	0,6 %
République centrafricaine	25 020	31 069	Non déterminé	408	7 200	0,3 %
République démocratique du Congo	199 323	462 203	2 170 000	0	18 200	..
République démocratique populaire lao	..	16 114	..	284 098	178 000	0,5 %
République-Unie de Tanzanie	602 088	985	..	200 303	1 581 756	0,3 %
Rwanda	50 221	63 808	Non déterminé	0	232 909	0,7 %
Samoa	17 000	0	..
Sao Tomé-et-Principe	..	39	..	0	0	..
Sénégal	20 804	8 332	64 000	1 000	73 171	0,3 %
Sierra Leone	65 437	41 801	..	0	40 000	0,6 %
Somalie	357	389 272	370 000-400 000	1 700	361 100	..
Soudan	141 588	730 612	5 355 000	1 831 193	765 348	..
Tchad	259 880	52 663	..	68 069	25 701	0,3 %
Timor-Leste	3	221
Togo	11 285	10 819	..	12 000	19 081	..
Tuvalu	..	3	..	0	0	..
Vanuatu	1 230	2 880	..
Yémen	66 384	1 605	..	45 200	27 850	0,5 %
Zambie	173 907	124	..	594 641	262 400	0,2 %

(à suivre)

TABLEAU 7 (suite)

PMA – Sécurité humaine

Pays	Réfugiés (a) (b)		Personnes déplacées 2002-2005	Personnes touchées par les catastrophes naturelles (c)		Dépenses militaires par rapport aux dépenses et d'éducation de santé (d) (en % du PIB) 1998/2002
	Pays d'accueil 2004	Pays d'origine		1991/1995	1996/2000	
Monde	9 236 521	8 693 752 T	25 300 000 T	191 926 983	208 707 755 T	0,5 % (e)
Pays les moins avancés	2 404 576	5 512 804 T	..	21 819 618	15 013 718	T 0,8 % (e)
Pays en développement	6 208 213	7 399 024 T	..	185 952 142	203 279 991	T 0,5 % (e)
Faible revenu	4 068 347	6 094 767 T	..	65 531 090	74 357 564	T 0,6 % (e)
Développement humain faible	2 219 783	1 680 169 T	..	8 407 491	7 556 533 T	.. (e)
Développement humain moyen	4 258 964	3 389 796 T	..	177 090 620	195 013 600	T 0,5 % (e)
Revenu intermédiaire	2 789 976	2 595 272 T	..	121 587 337	130 953 248 T	0,4 % (e)
Développement humain élevé	2 419 330	264 893 T	..	5 321 632	4 420 195	T 0,2 % (e)
Revenu élevé	..	3 730 T	..	4 836 397	3 398 896	T 0,2 % (e)
Revenu élevé OCDE	2 371 543	1 879 T	..	4 807 899	3 396 621	T 0,2 % (e)

Notes : (a) Données provisoires pour 2004; (b) le total pour les pays d'origine des réfugiés exclut les catégories « tibétains », « apatrides » et « divers »; (c) moyenne calculée pour la période donnée; une estimation pour la période est nécessaire pour calculer la moyenne; (d) une moyenne des années de 1998 à 2002 pour chaque indicateur a été retenue lorsque le chiffre minimum nécessaire pour calculer la moyenne de chaque indicateur est un et qu'il existe une estimation pour la période; (e) population moyenne pour la période 1998/2002 utilisée pour calculer l'agrégat.

Sources : Colonnes 1-2 HCR (2005); colonne 3 IDP (2005); colonnes 4-5 GEO-3 (2005); colonne 6 Banque mondiale (2005a).

TABLEAU 8

PMA – Égalité et inégalité des sexes

Pays	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (de 15 ans et plus) 2000-2004	Ratio du taux brut filles/garçons dans l'enseignement primaire (en %) 1999/2000 2002/2003		Ratio du taux de revenus estimés femmes/hommes 1991-2003	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus) (1990=100) 2003 2003		Femmes législateurs, hauts fonctionnaires et cadres (en % du total) 1992-2001
					Part du taux des hommes		
Afghanistan	..	7,5 %	52,5 %
Angola	65,5 %	86,3 %	..	62 %	98	82 %	..
Bangladesh	62,4 %	100 %	104,3 %	54 %	101	76 %	8 %
Bénin	48,8 %	67,3 %	72,4 %	69 %	96	90 %	..
Bhoutan	100	65 %	..
Burkina Faso	43,5 % (a)	70 %	73,6 %	73 %	97	85 %	..
Burundi	77,6 %	80 %	80,2 %	72 %	98	89 %	..
Cambodge	75,6 %	86,4 %	90 %	76 %	98	97 %	14 %
Cap-Vert	79,7 %	96,9 %	95,2 %	48 %	110	54 %	..
Comores	77,4 %	85,6 %	82,7 %	55 %	99	73 %	..
Djibouti	..	73,8 %	76,1 %
Erythrée	..	82,8 %	81,4 %	51 %	98	87 %	..
Ethiopie	68,7 %	65,2 %	72,4 %	52 %	98	67 %	..
Gambie	..	86 %	97,7 %	59 %	101	78 %	..
Guinée	..	68 %	77,2 %	68 %	97	89 %	..
Guinée équatoriale	82,9 %	95,3 %	90,9 % (d)	40 %	101	52 %	..
Guinée-Bissau	..	66,7 %	66,7 % (e)	49 %	100	63 %	..
Haïti	93 %	56 %	97	70 %	..
Iles Salomon	66 %	97	92 %	..
Kiribati	..	101,5 % (c)	116,5 %
Lesotho	122,5 %	107,7 %	101,6 %	39 %	103	56 %	..

(à suivre)

TABLEAU 8 (suite)

PMA – Égalité et inégalité des sexes

Pays	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (de 15 ans et plus) 2000-2004	Ratio du taux brut filles/garçons dans l'enseignement primaire (en %)		Ratio du taux de revenus estimés femmes/hommes 1991-2003	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus)		Femmes législateurs, hauts fonctionnaires et cadres (en % du total) 1992-2001
		1999/2000	2002/2003		Indice (1990=100) 2003	Part du taux des hommes 2003	
Libéria	54,4 %	73 %
Madagascar	85,3 %	96,2 %	95,9 %	59 %	99	78 %	..
Malawi	72,1 % (a)	95,2 %	95,8 %	68 %	97	90 %	..
Maldives	100,2 %	100,8 %	98,3 %	..	101	80 %	15 %
Mali	44,5 % (a)	75,4 %	75,8 %	60 %	97	79 %	..
Mauritanie	72,9 %	94,4 %	97,8 %	56 %	97	74 %	..
Mozambique	50,4 %	75,3 %	81,6 %	68 %	99	92 %	..
Myanmar	92 %	98,9 %	101,1 %	..	99	75 %	..
Népal	55,6 %	80,5 %	88,9 %	51 %	101	67 %	..
Niger	47,9 %	66,7 %	70,6 %	57 %	99	75 %	..
Ouganda	75,2 %	90,6 %	97,6 %	67 %	98	88 %	..
République centrafricaine	51,7 %	..	67,9 %	61 %	96	78 %	..
République démocratique du Congo	65 %	90,4 % (c)	..	55 %	97	72 %	..
République démocratique populaire lao	79,1 %	85,5 %	87,1 %	65 %	101	85 %	..
République-Unie de Tanzanie	80,2 %	101,6 %	96,5 %	71 %	97	93 %	49 %
Rwanda	83,5 %	95,9 %	100 %	62 %	98	88 %	..
Samoa	99,4 %	97 %	97,2 %
Sao Tomé-et-Principe	..	96,3 % (c)	93,8 % (d)
Sénégal	57,3 %	87 %	92,8 %	55 %	101	72 %	..
Sierra Leone	51,5 %	..	69,9 % (e)	42 %	107	55 %	..
Somalie
Soudan	72 %	84,7 %	87,5 %	32 %	116	42 %	..
Tchad	31,4 %	60,2 %	64,2 %	59 %	102	77 %	..
Timor-Leste	96	86 %	..
Togo	56 %	78,3 %	83,3 %	47 %	101	62 %	..
Tuvalu	..	95,3 % (c)	113,5 % (d)
Vanuatu	..	99 %	100 %
Yémen	41,1 %	63,4 %	69,4 %	31 %	110	37 %	4 %
Zambie	78,4 % (a)	92,7 %	92,9 %	56 %	98	74 %	..
Monde	81,9 % (b)	91,2 %	94,2 %	52,3 % (f)	103	69 %	..
Pays les moins avancés	67,1 % (b)	86,8 %	90,4 %	56,1 % (f)	100	74 %	..
Pays en développement	80,6 % (b)	88,6 %	92,6 %	50,7 % (f)	102	67 %	..
Faible revenu	68,6 % (b)	84,4 %	90,3 %	45,9 % (f)	103	61 %	..
Développement humain faible	70,5 % (b)	80,5 %	82,4 %	54,9 % (f)	99	71 %	..
Développement humain moyen	82,4 % (b)	51,5 % (f)	101	68 %	..
Revenu intermédiaire	91,9 % (b)	55,6 % (f)	102	73 %	..
Développement humain élevé	..	99,1 %	99,4 %	54,1 % (f)	106	71 %	..
Revenu élevé	..	99,2 %	99,6 %	56 % (f)	107	74 %	..
Revenu élevé OCDE	..	99,2 %	99,6 %	56,1 % (f)	107	75 %	..

Notes : (a) 1995-1999; (b) agrégats calculés sur la base de la population moyenne pour la période des données concernées; certaines estimations couvrent une année autre que celle indiquée; (c) 1998/1999; (d) 2001/2002; (e) 2000/2001; (f) agrégats calculés sur la base de la population moyenne pour la période des données concernées.

Sources : Colonnes 1 à 3 UNESCO (2005) et Banque mondiale (2005a); colonnes 4 à 7 PNUD (2005a).

TABLEAU 9

PMA – Traités internationaux

	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948)	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965)	Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984)	Convention relative aux droits de l'enfant (1989)	Convention des Nations Unies contre la corruption (2003)
Afghanistan	•	•	•	•	•	•	◦	•
Angola	•	•	•	◦	•	•	•	•
Bangladesh	•	•	•	•	•	•	•	•
Bénin	•	•	•	•	•	•	•	•
Bhoutan	◦	◦	•	•				
Burkina Faso	•	•	•	•	•	•	•	◦
Burundi	•	•	•	•	•	•	•	•
Cambodge	•	•	•	•	•	•	•	•
Cap-Vert	•	•	•	•	•	•	◦	•
Comores	•	•	•	•	•	•	◦	•
Djibouti	•	•	•	•	•	•	•	•
Erythrée	•	•	•	•	•	•	•	•
Ethiopie	•	•	•	•	•	•	•	◦
Gambie	•	•	•	•	•	•	•	•
Guinée	•	•	•	•	•	•	•	◦
Guinée-Bissau	◦	◦	•	•	•	•	•	•
Guinée équatoriale	•	•	•	•	•	•	•	•
Haïti	•	•	•	•	•	◦	•	•
Iles Salomon	•	•	•	•	•	•		
Kiribati	•	•	•	•	•	•	•	•
Lesotho	•	•	•	•	•	•	•	•
Libéria	•	•	•	•	•	•	•	•
Madagascar	•	•	•	•	◦	•	•	•
Malawi	•	•	•	•	•	•	◦	•
Maldives	•	•	•	•	•	•		
Mali	•	•	•	•	•	•	•	◦
Mauritanie	•	•	•	•	•	•	•	•
Mozambique	•	•	•	•	•	•	◦	•
Myanmar	•	•	•	•	•			
Népal	•	•	•	•	•	•	•	◦
Niger	•	•	•	•	•	•	•	•
Ouganda	•	•	•	•	•	•	•	•
République centrafricaine	•	•	•	•	•	◦	•	•
République démocratique du Congo	•	•	•	•	•	•	•	•
République démocratique populaire lao	•	•	•	◦	•	•	◦	•
République-Unie de Tanzanie	•	•	•	•	•	•	◦	•
Rwanda	•	•	•	•	•	•	◦	•
Samoa	•	•						
Sao Tomé-et-Principe	◦	◦	◦	•	◦	•	•	•
Sénégal	•	•	•	•	•	•	•	◦
Sierra Leone	•	•	•	•	•	•	◦	•
Somalie	•	•	•	•	◦			
Soudan	•	•	•	•	•	•	◦	•

(à suivre)

TABLEAU 9 (suite)

PMA – Traités internationaux

	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948)	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965)	Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966)	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984)	Convention relative aux droits de l'enfant (1989)	Convention des Nations Unies contre la corruption (2003)
Tchad	•	•	•	•	•	•	•	•
Timor-Leste	•	•	•	•	•	•	•	
Togo	•	•	•	•	•	•	•	◦
Tuvalu	•	•	◦					
Vanuatu	•	•						
Yémen	•	•	•	•	•	•	•	◦
Zambie	•	•	•	•	•	•	◦	•

Notes

l Ratification, adhésion ou succession OU convention ratifiée

m Signature sans ratification

Convention 87 Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)

Convention 98 Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949)

Convention 29 Convention sur le travail forcé (1930)

Convention 105 Convention sur l'abolition du travail forcé (1957)

Convention 100 Convention sur l'égalité de rémunération (1951)

Convention 111 Convention concernant la discrimination (emploi et profession) (1958)

Convention 138 Convention sur l'âge minimum (1973)

Convention 182 Convention sur les pires formes de travail des enfants (1999)

TABLEAU 10

Gouvernance dans les PMA

	Année	Nombre de partis politiques ayant des sièges au parlement tels que répertoriés par l'Organisation Internationale des Parlements des États souverains (UIP)		Année	Elections parlementaires répertoriées par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (plusieurs années de début)
		Chambre basse ou unique	Chambre haute ou sénat		
Afghanistan	2005
Angola	1992	12	1
Bangladesh	2001	6 (a)	7
Bénin	2003	12 (b)	3
Bhoutan
Burkina Faso	2002	11 (c)	5
Burundi	2005	6	2005	3	1
Cambodge	2003	3	1999	3	3
Cap-Vert	2001	3	3
Comores	2004	2	2
Djibouti	2003	4 (e)	2
Erythrée	1994
Ethiopie	2005	12 (d) (f)	2005	..	2
Aambie	2002	3	6
Guinée	2002	6 (c)	2
Guinée-Bissau	2004	5	2
Guinée équatoriale	2004	3
Haïti	2000	5 (a)	2000	1	3
Iles Salomon	2001	5 (d)	5
Kiribati	2003	6
Lesotho	2002	7 (c)	2002	..	5

(à suivre)

Liberté d'association et de négociation collective		Élimination du travail forcé		Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession		Abolition du travail des enfants	
Convention 87	Convention 98	Convention 29	Convention 105	Convention 100	Convention 111	Convention 138	Convention 182
•	•	•	•	•			
•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•

Date de l'évolution de politique la plus récente (3 points ou plus sur l'échelle de politique) (j)

Indicateur de transformation

Date de fin du régime précédent	Date de début du régime actuel	Progrès globaux 1998-2003	Progrès 2001-2005 Tendances du développement démocratique	Tendances du développement économique
..	..	—	—	—
5-03-91	15-04-97	—	Pas de changement notable	Pas de changement notable
25-09-91	26-09-91	Pas de changement notable	Pas de changement notable	—
25-02-90	25-03-91	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
..
18-09-01	19-09-01	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
5-06-98	5-06-98	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
30-11-98	30-11-98	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
..
30-04-99	30-04-99
9-04-99	9-04-99
..	24-05-93 (k)	—	—	—
..	24-0i-93	—	Pas de changement notable	Pas de changement notable
23-07-94	24-07-94
12-07-95	12-07-95	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
13-09-03	14-09-03
28-02-69	1-03-69
10-01-99	26-11-00	—	—	—
..	7-07-78 (k)
..
15-05-98

TABLEAU 10 (suite)

Gouvernance dans les PMA

	Nombre de partis politiques ayant des sièges au parlement tels que répertoriés par l'Organisation Internationale des Parlements des États souverains (UIP)				Elections parlementaires répertoriées par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (plusieurs années de début)
	Année	Chambre basse ou unique	Année	Chambre haute ou sénat	
Libéria	2005	12 (d)	2005	10 (d)	..
Madagascar	2002	7 (a)	2001	..	6
Malawi	2004	7 (d)	4
Maldives	2005	3
Mali	2002	5 (d)	2
Mauritanie(g)	3
Mozambique	2004	2 (h)	2
Myanmar(g)	2
Népal	1999	4 (c)	2001	4	7
Niger	2004	7	4
Ouganda	2001	4
République centrafricaine	2005	8 (d)	2
République démocratique du Congo	2003	..	2003	..	2
République démocratique populaire lao	2002	1
République-Unie de Tanzanie	2000	5	2
Rwanda	2003	3 (i)	2003
Samoa	2001	4 (d)	3
Sao Tomé-et-Principe	2002	3	4
Sénégal	2001	10	6
Sierra Leone	2002	3	4
Somalie	2004	1
Soudan	2005	3
Tchad	2002	15	1
Timor-Leste	2001	13 (d)	1
Togo	2002	6 (d)	5
Tuvalu	2002	3
Vanuatu	2004	11 (d)	5
Yémen	2003	6 (d)	2001	..	3
Zambie	2001	8 (d)	3

Notes : (a) Comprend les catégories « autres » et « indépendants » ; (b) Parlement formé de deux groupes, la mouvance présidentielle (huit partis) et l'opposition (quatre partis); (c) Comprend la catégorie « autres » ; (d) Comprend la catégorie « indépendants » ; (e) Les quatre partis du groupe politique Union pour la majorité présidentielle (UMP); (f) Deux tours de scrutin ont eu lieu pour des raisons de logistique (les résultats repris dans ce tableau sont ceux du premier scrutin). Le second tour a eu lieu dans l'État de Somalie uniquement mais fut boycotté par tous les partis à l'exception du Front démocratique populaire révolutionnaire éthiopien (EPRDF) – alliance de 24 partis – et de la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), qui compte quatre partis; (g) Le pays n'apparaît pas dans les résultats de recherche de l'UIP parce que les parlements ont été dissous ou suspendus pour une période indéfinie; (h) La Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) a contesté les élections en tant que Coalition électorale RENAMO; (i) Les trois partis

Date de l'évolution de politique la plus récente (3 points ou plus sur l'échelle de politique) (j)
Indicateur de transformation

Date de fin du régime précédent	Date de début du régime actuel	Progrès globaux 1998-2003	Progrès 2001-2005 Tendances du développement démocratique	Tendances du développement économique
16-09-90	2-08-97	Pas de changement notable	–	Pas de changement notable
31-10-91	26-11-92	Pas de changement notable	–	–
14-06-93	18-05-94	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
..
26-03-91	9-06-92	–	–	Pas de changement notable
2-04-62	3-04-62
27-10-94	28-10-94	Pas de changement notable	Pas de changement notable	–
2-03, -62	1-07-63	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
10-11-90	11-11-90	–	–	Pas de changement notable
9-03-99	18-07-99	Pas de changement notable	–	–
16-02-93	17-02-93	Pas de changement notable	Pas de changement notable	–
7-06-91	23-08-93	–	–	Pas de changement notable
6-12-92	..	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
1-01-60	3-12-75	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
28-10-00	29-10-00	Pas de changement notable	Pas de changement notable	–
4-08-93	5-07-94	Pas de changement notable	–	–
..
..
19-03-00	20-03-00	Pas de changement notable	–	Pas de changement notable
25-05-97	..	–	–	Pas de changement notable
27-01-91	..	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
30-06-89	1-07-89	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
1-10-91	16-03-92	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
..	20-05-02 (k)
26-08-91	26-08-93	–	Pas de changement notable	Pas de changement notable
..
..
22-05-90	28-04-93	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable
18-11-96	18-11-96	Pas de changement notable	Pas de changement notable	Pas de changement notable

sont le Front patriotique rwandais (FPR), qui a formé une coalition avec quatre autres partis, le Parti socio-démocrate (PSD) et le Parti libéral (PL); (j) Calculé selon la liste « des dates de la transition politique la plus récente de trois points ou plus sur l'échelle de l'indice politique. La date de fin est celle à laquelle le régime politique précédent a pris fin et la date de début est celle de début du régime actuel »; (k) Indépendance; (l) L'indicateur de situation montre le développement des 116 États sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché. Les États dotés de structures démocratiques et de marché opérationnels ont les scores les plus élevés.

Sources : Colonnes 1 et 2 UIP (2005a); colonne 3 IDEA (2005a); colonnes 4 et 5 Gurr et al. (2003); colonne 6 Bertelsmann (2004); colonnes 7 et 8 Bertelsmann (2005).

TABLEAU 11

Représentation politique dans les PMA

	Femmes au gouvernement, niveau ministériel (en % du total) 2005	Femmes au parlement (en % du total)				Quotas prévus par la loi (au parlement, dans les partis politiques et le gouvernement) pour les femmes et autres catégories	
		Chambre basse ou unique		Chambre haute ou sénat		Par sexe	Groupes ethniques
		1990	Elections les plus récentes	Elections les plus récentes	Elections les plus récentes		
Afghanistan	2005	Oui	Oui
Angola	5,7 %	15 %	1992	15 %	..	Non	Non
Bangladesh	8,3 %	10 %	2001	12,8 %	..	Oui	Non
Bénin	19 %	3 %	2003	7,2 %	..	Non	Non
Bhutan	0 %	2 %	..	8,7 %	..	Non	Oui
Burkina Faso	14,8 %	0 %	2002	11,7 %	..	Non	Non
Burundi	10,7 %	0 %	2005	30,5 %	2005	32,7 %	Non
Cambodge	7,1 %	0 %	2003	9,8 %	1999	13,1 %	Non
Cap-Vert	18,8 %	12 %	2001	11,1 %	..	Non	Non
Comores	..	0 %	2004	3 %	..	Non	Non
Djibouti	5,3 %	0 %	2003	10,8 %	..	Oui	Non
Erythrée	17,6 %	0 %	1994	22 %	..	Oui	Non
Ethiopie	5,9 %	0 %	2005	21,2 %	2005	8,3 %	Non
Gambie	20 %	8 %	2002	13,2 %	..	Non	Non
Guinée	15,4 %	0 %	2002	19,3 %	..	Non	Non
Guinée-Bissau	37,5 %	20 %	2004	14 %	..	Non	Non
Guinée Equatoriale	4,5 %	13 %	2004	18 %	..	Non	Non
Haïti	25 %	0 %	2000	3,6 %	2000	25,9 %	Non
Iles Salomon	0 %	0 %	2001	0 %	..	Non	Non
Kiribati	2003	4,8 %	..	Non	Oui
Lesotho	27,8 %	0 %	2002	11,7 %	..	36,4 %	Non
Libéria	2003	5,3 %	..	Oui	Non
Madagascar	5,9 %	7 %	2002	6,9 %	2001	11,1 %	Non
Malawi	14,3 %	10 %	2004	13,6 %	..	Non	Non
Maldives	11,8 %	6 %	2005	12 %	..	Non	Non
Mali	18,5 %	0 %	2002	10,2 %	..	Non	Non
Mauritanie	9,1 %	0 %	Non	Non
Mozambique	13 %	16 %	2004	34,8 %	..	Non	Non
Myanmar	Non	Non
Népal	7,4 %	6 %	1999	5,9 %	2001	8,3 %	Oui
Niger	23,1 %	5 %	2004	12,4 %	..	Oui	Oui
Ouganda	23,4 %	12 %	2001	23,9 %	..	Oui	Non
République Centrafricaine	10 %	4 %	2005	Non	Non
République démocratique du Congo	12,5 %	5 %	2003	12 %	2003	2,5 %	Non
République démocratique populaire lao	0 %	6 %	2002	22,9 %	..	Non	Non
République Unie de Tanzanie	15,4 %	0 %	2000	21,4 %	..	Oui	Non
Rwanda	35,7 %	17 %	2003	48,8 %	2003	34,6 %	Oui
Samoa	7,7 %	0 %	2001	6,1 %	..	Non	Oui
Sao Tomé-et-Principe	14,3 %	12 %	2002	9,1 %	..	Non	Non
Sénégal	20,6 %	13 %	2001	19,2 %	..	Non	Non
Sierra Leone	13 %	0 %	2002	14,5 %	..	Non	Non
Somalie	2004	Non	Non
Soudan	2,6 %	0 %	2000	9,7 %	..	Oui	Non
Tchad	11,5 %	0 %	2002	6,5 %	..	Non	Non
Timor-Leste	22,2 %	0 %	2001	25,3 %	..	Non	Non

	Femmes au gouvernement, niveau ministériel (en % du total) 2005	Femmes au parlement (en % du total)					Quotas prévus par la loi (au parlement, dans les partis politiques et le gouvernement) pour les femmes et autres catégories	
		Chambre basse ou unique	Elections les plus récentes		Chambre haute ou sénat		Par sexe	Groupes ethniques
			1990	Année	pourcentage	Année		
Togo	20 %	5 %	2002	7,4 %	Non	Non
Tuvalu	2002	Non	Non
Vanuatu	8,3 %	4 %	2004	3,8 %	Non	Non
Yémen	2,9 %	4 %	2003	0,3 %	2003	..	Non	Non
Zambie	25 %	7 %	2001	12,7 %	Non	Non
Monde	10,1 %	(a)
Pays les moins avancés	11,3 %	(a)
Pays en développement	8,4 %	(a)
Faible revenu	7 %	(a)
Développement humain faible	12,1 %	(a)
Développement humain moyen	7,6 %	(a)
Revenu intermédiaire	9,2 %	(a)
Développement humain élevé	18,3 %	(a)
Revenu élevé	20,4 %	(a)
Revenu élevé OCDE	20,7 %	(a)

Notes : (a) Estimations des chiffres de la population 2004 utilisées pour la pondération

Sources : Colonnes 1 et 2 PNUD (2005a) et Banque mondiale (2005a); colonnes 3 et 4 UIP (2005c); colonnes 5 à 7 Htun (2004) et IDEA (2005b).

Afghanistan

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2005	Population (en millions d'habitants)	28,5
2005	Densité de la population (par km ²)	46,0
2005	Population urbaine (en % de la population totale)	24,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	99 %
2005	Population féminine (en % du total)	48,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,89
	Endettement	Non classé
	Année de l'indépendance	1919

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-43,4 %	-72,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-374,1 %	-425,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-26,1 %	-34,1 %

Progress dans la réalisation des OMD

Progress dans la réalisation des OMD	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	41,5	42
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,9	6,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	260	257
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	14 %

Éducation

Éducation	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	..	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
■ Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	29 %	92 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	36 %	61 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	..	12 %

Responsabilité publique

Responsabilité publique	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,5 %	3,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9 %	23,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	91,4 %	48,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	..	-16,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	70 % (a)	66 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,5 % (b)	..
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant		
(encours de la dette en \$EU constants 2000)
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant en \$EU constants 2000)	12,3 (b)	..
Aide (en % du RNB)	..	33,4 %
2005 Initiative PPTe (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)		
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	..	145,6 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	..	24,6 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	..	6,3 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	28,7 % (c)	10,6 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	..	28,5 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	..	4,9 %
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,5	11,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	10,2	14,2(d)
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,4	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)		..
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)		..
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)		..
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)		..
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)		..
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire		..
Rang IDH – rang ISDH		..
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Wolesi Jirga	
Chambre haute ou sénat	Meshrano Jirga	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	18/09/2005	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1963	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1963	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,5	-1,4
Stabilité politique	-1,8	-2
Efficacité du gouvernement	-1,3(c)	-1,2
Qualité réglementaire	-3,6(c)	-2
État de droit	-1,2	-1,8
Lutte contre la corruption	-1,6(c)	-1,3
ENVIRONNEMENT		
1990-1995		
■ Superficie des terres boisées (en %)	2,1 %	2,1 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0

Notes : (a) 1990; (b) 1994; (c) 2000; (d) 2001.

Angola

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

	2004
Population (en millions d'habitants)	14
2004 Densité de la population (par km ²)	11,2
2004 Population urbaine (en % de la population totale)	36,5 %
■ 2001 Part de la population urbaine vivant dans des taudis	83 %
2004 Population féminine (en % du total)	50,6 %
2004 Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1,03
Endettement	Fortement endetté
Année de l'indépendance	1975

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-67,8 %	-101,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-114,8 %	-138,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-23,7 %	-32 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	45,5	46,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,2	7,0
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	260	260
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	22,5 %	44,7 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	66,8 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	71,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	65,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	75,7 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	74 %	..
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	42 % (a)	..
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	15 %	19 % (b)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,3 %	2,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	2,1 %	4,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	58,6 %	58,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,3 %	2,8 % (b)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	21,4 %	4,7 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	44
2003 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	58,9 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,445
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1782,7	2135,8
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	26,1 % (c)	36,7 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	30,5 % (c)	11,6 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	9,4 %	10,2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	2671,8 %	40,4 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	40,1 % (c)	..

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	75 % (d)	71 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	2,4 %	2,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	1149,2	677,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	12 %	13,7 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	41,8	34,8
Aide (en % du RNB)	11,3 %	4,2 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	161,2 % (e)	138,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	0,3 % (f)	65,5 % (g)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0 % (f)	13,9 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	94,8 % (f)	3 % (g)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	5,1	15,4
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	7,4	20,1
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,4	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	11,33	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE**Développement parlementaire**

Chambre basse ou unique	Assembleia Nacional
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	30/9/1992
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	91,2 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	91,2 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1975
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1975
1993 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des droits de l'homme et des requêtes et suggestions des citoyens

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,4	-1
Stabilité politique	-2,2	-0,9
Efficacité du gouvernement	-1,1	-1,1
Qualité réglementaire	-1,6	-1,4
État de droit	-1,4	-1,3
Lutte contre la corruption	-1	-1,1

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	56,9 %	56 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	12 %	12 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,9	0,5

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001/2002; (c) 1994; (d) 1990; (e) 1996; (f) 1991; (g) 2000.

Bangladesh

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	140,5
2004	Densité de la population (par km ²)	1 079,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	24,63 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	85 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,61
Endettement		Moins endetté
Année de l'indépendance		1971

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-106,6 %	-147,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-21,4 %	-34,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	61,6 %	44,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	54,8	62,4
Taux de fécondité (naissances par femme)	4,1	2,9
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	144	69
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	8 %	14 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	41,1 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	49,7 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	62,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	71,1 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	100 %	96 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	56 %	56 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	45 %	47 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,9 %	0,8 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	4,7 %	4,4 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	64,6 %	64,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,4 %	2,4 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	15 %	15,5 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,4 %	1,2 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	28,7 %	18,6 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	36	50
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	60,3 %

Économie

	1995	2002-2004
Panorama économique		
IDH	0,452	0,52
PIB par habitant (dollars internationaux constants PPA)	1319,5	1735,3
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	12,6 %	17 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	19,1 %	23,4 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	0,2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	10,2 %	3,2 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	4,6 %	5,4 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	65 % (a)	54 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	143,9	128,5
■ Service de la dette total (en % des exportations)	13,2 %	5,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	11,7	9,5
Aide (en % du RNB)	3,3 %	2,5 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	28,2 %	34,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	10,4 %	7,7 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	17,3 %	19,8 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	85,2 %	89,5 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	69,1 %	62,8 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,4 %	0,6 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	7,7 %	7,7 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,4	15,6
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	18,8	61,5
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	7,1	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

2000 Indice de Gini national	31,8	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	36 %	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	82,8 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	49,8 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	53 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	36,6 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	5	
2003 Rang IDH – rang ISDH	2	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Jatiya Sangsad
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	1/10/01
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	75 %
1986 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	54,1 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1972
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1972
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,3	-0,7
Stabilité politique	-0,5	-1,2
Efficacité du gouvernement	-0,7	-0,7
Qualité réglementaire	-0,5	-1,1
État de droit	-0,7	-0,9
Lutte contre la corruption	-0,5	-1,1

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	9 %	10,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	1 %	1 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,3

Notes : (a) 1990.

Bénin

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	6,9
2004	Densité de la population (par km ²)	62,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	45,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	84 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,89
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-104,4 %	-145,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-36,8 %	-51,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-35,1 %	-42,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	51,9	53
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,6	5,2
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	185	154
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1

■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)

	59,8 %	65,5 %
--	--------	--------

Éducation

Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi

	2000-2004	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	Réalisation progressive ou garanties partielles	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	33,6 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	44,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	48,8 %	
	55,9 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	87 %	109 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	53 %	62 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	22 %	28 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,6 %	2,1 %
Dépenses publiques générales desanté (en % des dépenses publiques)	9 %	11,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	57,3 %	50,2 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,5 %	3,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,8 % (a)	..
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	81
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	64,5 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,395	0,431
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	867,6	1043,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	6,7 %	-1,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	17,2 %	20,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,4 %	1,4 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	14,5 %	0,9 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	11,2 %	13,6 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	64 % (a)	52 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	320,4	257
■ Service de la dette total (en % des exportations)	6,8 %	6,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	55,7	41,3
Aide (en % du RNB)	14,3 %	8,3 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	53,2 %	39,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	14,1 %	32,8 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	27,3 %	23,9 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	5,6 %	7,6 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	59,4 %	52,3 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	5,4 %	0,2 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	9,4 %	17,4 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	5,4	43,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	19,4	33,8
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	2,6	
1999 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	5,4	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	29 %	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	33 %	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	23,3 %	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	30/3/2003
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	70,1 %
1996 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	77,8 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1956
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1956
1995 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité du droit, de l'administration et des droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,7	0,3
Stabilité politique	1,2	-0,4
Efficacité du gouvernement	0	-0,4
Qualité réglementaire	0,2	-0,5
État de droit	0	-0,5
Lutte contre la corruption	-0,8(b)	-0,3

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	30,3 %	24 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	23 %	23 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,3

Notes : (a) 1990; (b) 1998.

Bhoutan

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,9
2004	Densité de la population (par km ²)	19,1
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	8,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	44 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,5 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,87
	Endettement	Fortement endetté
	Année de l'indépendance	1949

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-25 %	-50 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-36,1 %	-51 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-8,9 %	-18,7 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	57,7(a)	63,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,85(a)	5,1
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	166	85
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	14,9 % (b)	23,7 %"

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	42 %	38 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	3,1 %	4,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	8,3 %	12 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	10,4 %	7,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	5,2 %	5,2 % (c)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	13,8 %	12,9 % (c)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,536
PIB par habitant en \$ internationaux constants PPA
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	42,1 %	32,4 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	44,6 %	53,5 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	0 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	9,5 %	1,6 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	23,8 %	18,4 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	94 % (b)	94 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,2 %	1,6 % (d)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	165,3	456,2
■ Service de la dette total (en % des exportations)	10,9 %	4,6 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	112,2	83,3
Aide (en % du RNB)	26,3 %	12,8 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	78,5 %	64,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	23,3 % (e)	13,3 % (f)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	21,5 % (e)	17,9 % (f)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	40,1 % (e)	39,9 % (f)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	63,8 % (e)	69,6 % (f)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	25,6 % (e)	41,9 % (f)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,4 % (e)	10,4 % (f)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	9	45,2
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	17,2	29
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	12,3	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Tshogdu	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	3	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1953	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1953	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,4	-1,2
Stabilité politique	1	0,8
Efficacité du gouvernement	0,3	-0,1
Qualité réglementaire	0,1	0
État de droit	-1,2	0,3
Lutte contre la corruption	0,5 (g)	0,7
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	64,2 %	64,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	25 %	26 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,2

Notes : (a) 1992; (b) 1990; (c) 2000/2001; (d) 2000; (e) 1994; (f) 1999; (g) 1998.

Burkina Faso

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	12,4
2004	Densité de la population (par km ²)	45,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	18,19 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	77 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,98
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-245,6 %	-314,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-107,5 %	-130,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-24,9 %	-33,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	45,4	42,8
Taux de fécondité (naissances par femme)	7	6,19
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	210	207
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	41,5 %	31 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Réalisation progressive ou garanties partielles	
1996	Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	12,8 %
1996	Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	19,4 %
1996	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	43,5 %
1996	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	54,9 %
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	42 %	46 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	49 %	45 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	10 %	11 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,9 %	2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	8,2 %	10,6 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	57,4 %	53,5 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,4 %	1,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	11,2 %	11,6 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	23
2001	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	58,3 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,311	0,317
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	928,6	1126
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	8,2 %	4,8 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	22,2 %	19,1 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,4 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	7,4 %	-0,4 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	15 %	13 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	92 % (a)	92 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,2 %	0,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	140,2	143,9
■ Service de la dette total (en % des exportations)	12,2 % (b)	11,2 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	53,4	35,2
Aide (en % du RNB)	20 %	10,8 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	39,5 %	31,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	24,7 %	19,6 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	21,2 %	21,3 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	6,1 %	17,1 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	62 %	60,3 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,1 %	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	14 %	16,9 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3	23,9
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	9,5	12,2
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,6	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	1,3	

Pauvreté et inégalité

1998 Indice de Gini national	46,7	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	44,9 %	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	81,02 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	45,3 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	51,0 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	16,5 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	11	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	5/5/02
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	...
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	64,1 %
1998 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	56,1 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1958
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1958
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Assemblée Nationale

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,5	-0,4
Stabilité politique	-0,3	-0,3
Efficacité du gouvernement	-0,8	-0,5
Qualité réglementaire	-0,3	-0,3
État de droit	-0,8	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,3	-0,3

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	26,5 %	25,9 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	15 %	15 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1990; (b) 1994.

Burundi

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	7,3
2004	Densité de la population (par km ²)	285,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	10,28 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	65 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,9
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1962

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-581,8 %	-718,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-179,2 %	-209,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-31,2 %	-38,7 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Inversion/stagnation
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	Réalizable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	43,6	41,6
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,8	5,7
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	190	190
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	25,2 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	58,9 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	72,3 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	77,6 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	91,9 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation école primaire (en % brut)	63 %	77 %
Ratio élèves-enseignants école primaire	57 %	50 %
Scolarisation école secondaire (en % brut)	..	11 %

Responsabilité publique	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,6 %	0,6 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	2,1 %	2,0 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales pour la santé)	80,1 %	78,5 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4,1 %	3,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	..	13,0 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	6,3 %	5,9 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	38,2 %	51,7 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	107
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	63,4 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,324	0,378
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	693,9	624,8
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-4,8 %	-5,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	9,7 %	14,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,2 %	0 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	19,3 %	7,9 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	13,4 %	7,9 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	92 % (a)	90 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,4 %	1,5 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	204,2	171,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	27,6 %	65,8 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	50,8	29,4
Aide (en % du RNB)	29,1 %	39 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	40,2 %	33,4 %"
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	91,3 %	93,1 %"
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	20,9 %	11,2 %"
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	3,4 %	1,9 %"
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	64,1 %	71 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 % (b)	..
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,4 %	12,9 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,9	12,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	2,5	35,1
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,4	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,5	

Pauvreté et inégalité

1998 Indice de Gini national	42,4	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	54,6 %	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	87,6 %	
1990 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	36,4 %	
1990 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	36,0 %	
1990 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	43,0 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-10	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Inama NshingmateKa
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	4/7/05
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	29/7/2005
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1993 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	91,4 %
1993 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	97,3 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1961
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1961
2002 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité de la justice et des droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,3	-1,1
Stabilité politique	-1,8	-2
Efficacité du gouvernement	-1	-1,2
Qualité réglementaire	-1,3	-1,4
État de droit	-0,2	-1,5
Lutte contre la corruption	-0,8(c)	-1,2

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	9,4 %	3,7 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	5 %	6 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0

Notes : (a) 1990; (b) 1993; (c) 1998.

Cambodge

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	13,6
2004	Densité de la population (par km ²)	77,2
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	19,2 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	72 %
2004	Population féminine (en % du total)	51,3 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,76
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1949

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-185,2 %	-242,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-23,6 %	-37,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-25,6 %	-33,6 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	50,3	54
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,6	3,9
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	115	140
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	31,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	73,6 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	83,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	75,6 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	89,7 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	102 %	124 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	50 %	56 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	17 %	25 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,1 %	2,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	11,3 %	18,6 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	81 %	70,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	1 %	1,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	8,7 %	14,6 % (a)
Dépenses militaires (en % du PIB)	3,6 %	2,5 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	71,7 %	38,7 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	24	47
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	31,3 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,533	0,571
PIB par habitant (dollars internationaux constants PPA)	1 450,7	2 164,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-1,9 %	12,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	14,2 %	22,7 %
Investissements étrangers directs nets (en pourcentage du PIB)	4,5 %	2,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	1,1 %	3,8 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	5 %	6,7 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	74 % (b)	69 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	5,7 %	2,9 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	221	221,3
■ Service de la dette total (en % des exportations)	0,7 %	0,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	53,8	35,8
Aide (en % du RNB)	16,7 %	12,9 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	79,9 %	146,3 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	53,6 % (c)	63,4 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	13,5 % (c)	6,3 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	1,6 % (c)	0,7 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	76,5 % (c)	84,3 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,1 % (c)	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	7,6 % (c)	7,3 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,2	37,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	8,3	7,6(d)
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,6	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1997 Indice de Gini national	..	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	34,1 %	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	77,7 %	
1999Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	35,9 %	
1999Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	40,1 %	
1999Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	13,9 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	5	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Radhspshea Ney Preah
Recheanachakr Kampuchea	
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	27/7/2003
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	25/3/1999
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2003 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	83,2 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1955
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1955
.. Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des droits de l'homme et des plaintes

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,7	-0,9
Stabilité politique	-1,1	-0,6
Efficacité du gouvernement	-0,6	-0,9
Qualité réglementaire	-0,3	-0,2
État de droit	-0,9	-1
Lutte contre la corruption	-0,9	-1

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	56,1 %	52,9 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	17 %	22 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0

Notes : (a) 2000/2001; (b) 1990; (c) 2000; (d) 2001.

Cap-Vert

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,5
2004	Densité de la population (par km ²)	119,4
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	56,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	70 %
2004	Population féminine (en % du total)	51,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,79
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1975

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	43,3 %	32 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	23,6 %	15,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-33,3 %	-40,5 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	65,3	69,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,5	3,5
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	60	35
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	54 %	88,5 % (a)

Éducation

	2000-2004	
Éducation primaire gratuite garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	75,7 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	89,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	79,7 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	93,8 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation école primaire (en % brut)	125 %	121 %
Ratio élèves-enseignants école primaire	29 %	28 %
Scolarisation école secondaire (en % brut)	..	70 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	3,3 %	3,8 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9 %	11,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales pour la santé)	26 %	24,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4,4 % (b)	7,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	..	17,0 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	0,8 %	0,7 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	4,3 %	4,8 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	178
1999	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	36,5 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,677	0,721
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	4 063,5	5 289,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	2,4 %	-12,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	42,4 %	21,6 %
Investissements étrangers directs nets (en pourcentage du PIB)	5,3 %	1,9 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	8,4 %	1,9 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	19,8 %	14,8 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	31 % (c)	22 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,8 %	0,7 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	609,2	965,8
■ Service de la dette total (en % des exportations)	5 %	5,7 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	333,4	289
Aide (en % du RNB)	24,2 %	18,3 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	78,3 %	100,2 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	22 %	3,5 % (d)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	31,1 %	33,7 % (d)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	76,7 %	95,7 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	51,6 %	57,7 % (d)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	14,2 %	5,6 % (d)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	55,7	272,6
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	2,6	105
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	11,3	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	40,4	..
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	..

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assembleia Nacional
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	14/1/2001
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Oui

Participation

2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	54,1 %
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	58,9 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1975
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1975
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,9	0,8
Stabilité politique	0,8 (e)	0,7
Efficacité du gouvernement	-0,1	-0,2
Qualité réglementaire	-0,6	0,3
État de droit	0,1	0,3
Lutte contre la corruption	-0,3 (e)	0,3

ENVIRONNEMENT

■ Superficie des terres boisées (en %)	8,7 %	21,1 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,3	0,3

Notes : (a) 1998; (b) 1998/1999; (c) 1990; (d) 2001; (e) 2002.

Comores

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,6
2004	Densité de la population (par km ²)	275,6
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	35,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	61 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,1 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,79
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1975

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-93,8 %	-132,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-44,4 %	-60,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-37,4 %	-44,2 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	56	61,6
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,8	4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	120	73
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	51,6 %	61,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	56,2 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	59 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	77,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	79,5 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	84 %	90 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	37 %	37 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	24 %	31 %

Responsabilité publique	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,9 %	1,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	11,2 %	8,2 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales pour la santé)	39,2 %	42,0 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,8 %	3,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	23,5 % (a)	24,1 %
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	30
200-2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	50 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH 0,517	0,547	
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 792,7	1 715
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-5,3 %	0,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	15,5 %	8,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,4 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	22,3 %	18,1 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	78 % (b)	73 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	471,2	452,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	1,6 %	..
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	92,2	38,6
Aide (en % du RNB)	17,9 %	7,7 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	64,3 %	37 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	76,4 %	88,7 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	48,5 %	21,9 % (c)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	23,2 %	8,2 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	36,7 %	51 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	..	0,1 % (d)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	12,6 %	4,1 % (c)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	7,2	19,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	18,9	24,3
2001 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	5,1	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée de l'Union
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	18/4/2004
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1987 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	65 %
1996 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1956
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1956
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,1	-0,1
Stabilité politique	-0,2(e)	-0,1
Efficacité du gouvernement	-0,6	-1,4
Qualité réglementaire	-0,7	-1,1
État de droit	-1 (f)	-1
Lutte contre la corruption	-0,8 (f)	-1,1

ENVIRONNEMENT

■ Superficie des terres boisées (en %)	6,5 %	4,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	3 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 1990; (c) 2000; (d) 1997; (e) 2002; (f) 1998.

Djibouti

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,7
2004	Densité de la population (par km ²)	30,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	84,1 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	..
2004	Population féminine (en % du total)	50 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,84
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1977

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	14,1 %	-3,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-82,1 %	-102 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-23,9 %	-32,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Inversion/stagnation
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	47,8	43
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,976	5,2
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	175	138
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	61 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	37 %	40 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	32 %	34 % (a)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	16 %	20 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	3,3 %	3,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	10 %	10,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	25,2 %	24,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,5 % (b)	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	4,3 %	4,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	61
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	57,2 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,477	0,495
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	2 273,3	1 947,8
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-8,3 %	-5,3 % (c)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	8,4 %	12,8 % (c)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,6 %	1,8 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	32,4 %	25,2 % (c)
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	82 % (d)	78 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	527,6	530,4
■ Service de la dette total (en % des exportations)	5,5 %	..
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	196,8	104,2
Aide (en % du RNB)	20,4 %	11,7 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	98,4 %	107,4 % (c)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	21,2 % (e)	..
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	27 % (e)	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	13,4 % (e)	..
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	49,7 % (e)	..
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,2 % (e)	..
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	8,1 % (e)	..
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	13,1	49,7
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	72,6	77,7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,5	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	10/1/03	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
1997 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	56,8 %	..
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	56,3 %	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1946	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1986	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,8	-0,8
Stabilité politique	-0,7 (f)	-0,4
Efficacité du gouvernement	-1,1	-0,8
Qualité réglementaire	0	-0,8
État de droit	-0,3 (g)	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,8 (g)	-0,9
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	0,3 %	0,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,6	0,5

Notes : (a) 2001/2002; (b) 1998/1999; (c) 2000; (d) 1990; (e) 1992; (f) 2002; (g) 1998.

Érythrée

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	4,5
2004	Densité de la population (par km ²)	44,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	20,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	70 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,87
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1993

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-294,7 %	-373,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-67,7 %	-86 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-28,4 %	-36,2 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Inversion/stagnation
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	48,9	51,1
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,5	4,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	147	85
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	20,6 %	28,3 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Réalisation progressive ou garanties partielles	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	58 %	63 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	48 %	47 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	26 %	28 %

Responsabilité publique 1999

	2002-2004	
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,5 %	3,2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	2,7 %	5,6 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	40,3 %	36,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	5 %	4,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	37,6 %	19,4 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	62 %	30,1 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,409	0,444
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 003	990,1
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-38 %	-51,1 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	22,5 %	21,8 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	2,9 %

Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	43,9 %	53,7 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	80 % (a)	77 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	3,1 %	9,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	11,2	136,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	3 % (b)	14,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	45,3	66,1
Aide (en % du RNB)	25,4 %	41,2 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	105,3 %	98,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	4,9	9
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	15,8	53
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,5	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	23 %	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
1994Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	53 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Hagerawi Baito
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	1/2/94
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1955
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1955
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,1	-2
Stabilité politique	0,5	-0,1
Efficacité du gouvernement	-0,4	-1,1
Qualité réglementaire	-0,1	-1,3
État de droit	-0,2	-0,8
Lutte contre la corruption	0,5 (b)	-0,6

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	13,9 %	13,5 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	3 %	3 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,2

Notes : (a) 1993; (b) 1998.

Éthiopie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	70
2004	Densité de la population (par km ²)	70
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	15,9 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	99 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,92
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	..

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-650 %	-800 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-118,3 %	-142,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-11,9 %	-21,4 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Inversion/stagnation
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Inversion/stagnation

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	45	42
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,9	5,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	204	169
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	5,6 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	41,5 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	57,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	68,7 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	82,2 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	55 %	66 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	54 %	65 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	14 %	20 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,4 %	2,6 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7,9 %	7,6 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	40,6 %	36,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4,7 %	4,6 % (a)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	11,3 %	13,8 % (b)
Dépenses militaires (en % du PIB)	10,7 %	4,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	57,7 %	18,8 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	92
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,323	0,367
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	601,3	752,5
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	8 %	1,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	16,4 %	19,8 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,2 %	0,91 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	10 %	17,8 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	11,8 %	22,4 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	85 % (c)	82 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,5 %	0,5 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	198	98,5
■ Service de la dette total (en % des exportations)	18,4 %	6,8 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	17	20,7
Aide (en % du RNB)	15,4 %	22,8 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	35,7 %	53,2 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	72,5 %	62 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	13,8 %	21,5 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	11,2 %	11,4 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	72,4 %	64 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	2,9 %	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,1 %	12 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,5	7,7
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	4,4	6,7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,9	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	0,4	

Pauvreté et inégalité

2000 Indice de Gini national	30	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	77,8 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	44,2 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	45 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	37 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	23	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Yehizb Tewokayoch Mekir Bet
Chambre haute ou sénat	Yefedereshein Mekir Bet
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	15/5/2005
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	3/10/05
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2000 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	90 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1955
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1955
1995 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité permanent des affaires juridiques et administratives

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,6	-1,1
Stabilité politique	-0,6	-1
Efficacité du gouvernement	-0,4	-1
Qualité réglementaire	-0,7	-1,2
État de droit	-0,3	-1
Lutte contre la corruption	-1	-0,8

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	4,5 %	4,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	17 %	17 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0,1

Notes : (a) 2001/2002; (b) 2000/2001; (c) 1993.

Gambie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	-1,4
2004	Densité de la population (par km ²)	144,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	26,1 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	67 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,5 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,78
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1970

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-120,6 %	-164,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-61,8 %	-79,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-39,1 %	-45,7 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	49,3	53,4
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,9	4,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	154	123
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	44,1 %	54,6 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	80 %	85 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	37 %	38 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	33 %	34 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,3 %	3,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	10 %	12 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	42,8 %	35,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3 %	2,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	14,2 %	8,9 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	0,8 %	0,5 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	6,2 %	3,2 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	32
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	18,5 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,424	0,47
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 573,2	1 861,6
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-3,9 %	19,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	20,2 %	23,9 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2 %	16,4 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	7 %	14,2 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	13,7 %	10,7 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	82 % (a)	78 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,1 %	0,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	415	418,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	15,5 %	11,5 % (b)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	45,5	39,7
Aide (en % du RNB)	12,4 %	17,2 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	122 %	75,3 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	59,8 %	99,8 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	36,4 %	28,4 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	36 %	17 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	45,8 %	63 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,2 %	0,1 % (c)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	14,1 %	3,6 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	18,9	100,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	3,7	14,6
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,3	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	1,7	

Pauvreté et inégalité

1998 Indice de Gini national	47,5	
■ 1992 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	53,7 %	
■ 1992 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	84 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	57,6 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	61 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	48 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-5	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	17/1/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1997 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	73,2 %
1996 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	80,0 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1960
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1960
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,3	-0,6
Stabilité politique	0,2	0,4
Efficacité du gouvernement	-0,1	-0,5
Qualité réglementaire	-1,3	-0,1
État de droit	0,2	-0,3
Lutte contre la corruption	0,4	-0,6

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	43,6 %	48,1 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	4 %	4 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,2

Notes : (a) 1990; (b) 1997; (c) 2000.

Guinée

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	8,1
2004	Densité de la population (par km ²)	32,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	35,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	72 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,7 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,85
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1958

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-67,8 %	-101,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-81,5 %	-101,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-12,1 %	-21,6 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	42,4	46,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,9	5
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	240	160
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	30,5 %	34,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	63 %	81 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	46 %	45 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	14 % (a)	24 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,9 %	0,9 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	5,4 %	4,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	83,2 %	84,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2 %	1,8 % (b)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	25,8 % (a)	25,6 % (b)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,6 %	2,9 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	40,7 %	70,4 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	37
2002	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	51,3 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,466
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 795,5	1 996,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	12,8 %	8,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	16,6 %	10,5 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	2,2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	6,2 %	5,6 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	87 % (c)	83 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,6 %	0,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	534,1	412,9
■ Service de la dette total (en % des exportations)	25 %	15,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	68,7	28,4
Aide (en % du RNB)	11,6 %	6,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	45,3 %	48,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	7,6 %	2 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	31 %	23,1 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	24,3 %	25,3 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	47,3 %	52,9 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 % (d)	0,1 %"
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	19 %	21,7 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,7	17,8"
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	15,7	17,2"
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,8	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1994 Indice de Gini national	40,3	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
1994 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	40 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	30/6/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	72 %
1998 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	69,8 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1958
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1958
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,1	-1,1
Stabilité politique	-1,3	-0,9
Efficacité du gouvernement	-1,2	-0,9
Qualité réglementaire	0	-0,9
État de droit	-1,1	-1,1
Lutte contre la corruption	0,4	-0,8

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	29,6 %	28,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	6 %	6 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,1

Guinée-Bissau

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	1,5
2004	Densité de la population (par km ²)	54,5
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	34,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	93 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,6 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,93
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1974

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-341,2 %	-429,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-76,3 %	-95,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-42,7 %	-48,9 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	43,7	45,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,1	6,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	253	204
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	25 %	34,7 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	70 %	70 % (a)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	44 %	44 % (a)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	18 %	18 % (a)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,1 %	3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	6,6 %	8,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	58,2 %	51,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,1 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	4,8 %	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,4 % (b)	3,1 % (c)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	15,6 %	28,5 % (c)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,341	0,348
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	920,9	667,1
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-1,2 %	4 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	22,3 %	12,4 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	0,9 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	45,4 %	0,9 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	6,4 %	14,1 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	85 % (d)	82 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,7 %	2,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	819,7	472,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	51,7 %	15,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	108,1	92,1
Aide (en % du RNB)	50,2 %	63,6 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	46,8 %	75,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	89,1 %	..
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	43,6 %	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0,2 %	..
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	39,6 %	..
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	16,2 %	..

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	6,9	9,2
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	28,1(e)	40,4
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,3	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	4,8	

Pauvreté et inégalité

1993 Indice de Gini national	47	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assembleia Nacional Popular
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	28/3/2004
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	80 %
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	71,9 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1977
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1977
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,6	-0,6
Stabilité politique	-0,6	-0,5
Efficacité du gouvernement	-0,9	-1,2
Qualité réglementaire	-0,1	-0,9
État de droit	-1,6	-1,3
Lutte contre la corruption	-1	-0,7

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	66,5 %	60,5 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,2

Notes : (a) 2000/2001; (b) 1998; (c) 2001; (d) 1990; (e) 1999.

Guinée équatoriale

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,5
2004	Densité de la population (par km ²)	18
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	49 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	87 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,6 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,89
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1968

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-0,9 %	-21,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-16,5 %	-29,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-42,5 %	-48,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	47,2	52,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,89	5,4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	206	146
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	5 %	64,6 %"

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	84,2 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	93,8 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	82,9 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	99,8 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	125 %	126 % (a)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	43 %	43 % (b)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	31 %	30 % (a)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,7 %	1,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9,9 %	9,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	34,3 %	22,4 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	1,8 % (c)	0,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	..	1,6 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	2,1 % (d)	..
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,518	0,655
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 589,4	..
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	27,3 %	19,9 % (e)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	76,3 %	91,6 % (e)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	77,4 %	49,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	16,4 %	21 % (e)
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	75 % (f)	69 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1 %	0,6 %
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	790,2	610,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	2,2 %	2,6 % (g)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	90,9	40,7
Aide (en % du RNB)	21,9 %	2,8 % (h)
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	159,4 %	275,2 % (e)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	6,3	94,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	92,3	116 (e)
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	4	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	4,6	
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-1	
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique		Cámara de Representantes del Pueblo
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	25/4/2004	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Oui	
Participation		
Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1963	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1963	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,5	-1,7
Stabilité politique	0,2	(i)-0,3
Efficacité du gouvernement	-1,6	-1,4
Qualité réglementaire	-0,9	-0,8
État de droit	-1,7(e)	-1
Lutte contre la corruption	-0,8(e)	-1,6
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	66,2 %	62,5 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	5 %	14 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,3	0,4

Notes : (a) 2001/2002; (b) 2001/2002; (c) 1998/1999; (d) 1995; (e) 1998; (f) 1990; (g) 1996; (h) 2001; (i) 2002.

Haïti

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	8,6
2004	Densité de la population (par km ²)	311,7
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	38,14 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	86 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,72
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1804

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-52,1 %	-82,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-55,8 %	-72,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-11,3 %	-20,9 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Inversion/stagnation

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	53,1	51,9
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,42	4,2
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	150	118
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,3	0,3
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	19,5 %	23,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	51,9 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	66,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	93 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	101,1 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,5 %	3 %
Dépenses publiques générales pour la santé (en % des dépenses publiques)	18,5 %	23,8 %
Dépenses de santé personnelles (en % des dépenses totales pour la santé)	43,9 %	42,1 %
Dépenses publiques pour l'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques pour l'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	23	42
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	83,5 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,45	0,475
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 723,1	1 559,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-7,8 %	..
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	11,1 %	23,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,2 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	27,6 %	22,8 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	6,8 %	5,4 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	68 % (a)	61 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,2 %	0,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	123,6	146,4
■ Service de la dette total (en % des exportations)	50,2 %	4,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	110	22,4
Aide (en % du RNB)	23,8 %	6,9 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	40,8 %	50,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	37,5 %	15,5 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	62,1 %	84 % (b)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 % (c)	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	8,4	55,2
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	34,8	60,1
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,6	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national
■ 2001 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	67 %	..
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	83,3 %	..
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
1995 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	66 %	..
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Chambre des Députés
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	21/5/2000
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	21/5/2001
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2000 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	60 %
2000 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	60 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1950
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1950
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,5	-1,5
Stabilité politique	-0,2	-1,9
Efficacité du gouvernement	-1,4	-1,9
Qualité réglementaire	-1,2	-1,1
État de droit	-1,2	-1,7
Lutte contre la corruption	-1	-1,5

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	5,7 %	3,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,2

Notes : (a)1990; (b) 1997; (c) 1991.

Iles Salomon

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,5
2004	Densité de la population (par km ²)	16,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	16,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	8 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,9
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1978

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-14,2 %	-37 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-16,3 %	-29 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-20,8 %	-29,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	64,5	69,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,9	5,3
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	36	22
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	85 %	85 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	..	107 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	..	61 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	4,6 %	4,5 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	11,1 %	11,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	3,1 %	3,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,2 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	15,4 %	..
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	40	59
2005	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	34,5 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,594
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	2 459,1	1 641,4
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	3 % (a)	..
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,6 %	-0,9 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	9,6 %	7,1 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	27,5 % (a)	..
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	77 % (a)	72 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	469,6	384,2
■ Service de la dette total (en % des exportations)	3,8 %	4,8 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	141,3	124,6
Aide (en % du RNB)	14,9 %	26,1 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)

Commerce international

Commerce (en %du PIB)	135,5 %	64,8 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	16,3 % (b)	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	55,1 % (b)	..
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	24,7 % (b)	..

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	18,4	16,2
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	6,8	10,5
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	5,9	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Parlement national
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	5/12/01
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1997 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	68,4 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1974
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1974
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	1,1	0,1
Stabilité politique	..	-0,7
Efficacité du gouvernement	-1,1	-1,8
Qualité réglementaire	-1,2	-1,5
État de droit	-0,7(c)	-1,2
Lutte contre la corruption	-0,5(c)	-1,2

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	90,3 %	88,8 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,4	0,4

Notes : (a) 1990; (b) 1996; (c) 1998.

Kiribati

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,1
2004	Densité de la population (par km ²)	134
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	48,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	56 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,5 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,69
	Endettement	Non classé
	Année de l'indépendance	1979

Critères PMA du Comité des politiques de développement		Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)		18,7 %	2,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel		18,5 %	9,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel		-42,9 %	-49,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD		1990-2000
■ OMD faim		..
■ OMD éducation primaire		..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation		..
■ OMD mortalité infantile		Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau		..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	56,8	63,1
Taux de fécondité (naissances par femme)	4	3,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	88	66
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,3	0,3
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	72 %	85 % (a)

Éducation		2000-2004
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi		Pas de garantie juridique
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)		..
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)		..
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)		..
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)		..
		1999/2000
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)		131 % (b)
Ratio élèves-enseignants dans le primaire		22 % (b)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)		104 %

Responsabilité publique		1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)		7,4 %	7,9 %"
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)		9,7 %	10,2 %"
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)		1,1 %	1,2 %"
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	
Dépenses militaires (en % du PIB)	
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	
Données sur les prisons et la justice		1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)		117	67
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	6,2 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique		1995	2002-2004
IDH	
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	
Épargne intérieure brute (en % du PIB)		-45,1 %	..
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)		55,8 % (c)	..
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	54,2 %	..
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	30 % (d)	26 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	209,2	180,1
Aide (en % du RNB)	19,3 %	20,3 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	104,6 %	94,1 % (e)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	97,8 %	91,5 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	39,4 %	36,8 % (f)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0 %	0 % (f)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	47,9 %	49,4 % (f)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	54,9 %	50,7 % (f)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	10,1 %	10,4 % (f)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	26,1	57,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	20	43,8
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	25,9	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Maneaba Ni Maungatabu	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	5/9/03	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
1983 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	79,9 %	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1967	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1967	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	1,2	0,9
Stabilité politique	..	0,8
Efficacité du gouvernement	-0,4	-0,6
Qualité réglementaire	-0,4	-0,5
État de droit	-0,7(a)	0,2
Lutte contre la corruption	-0,5(a)	0
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	38,4 %	38,4 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	1 %	2 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,3	0,3

Notes : (a) 1998; (b) 1998/1999; (c) 1992; (d) 1990; (e) 2000; (f) 1999.

Lesotho

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	1,8
2004	Densité de la population (par km ²)	59,6
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	18,1 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	57 %
2004	Population féminine (en % du total)	52,5 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,86
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1966

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-30,9 %	-57,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-21,1 %	-34,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-16,3 %	-25,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	57,6	37,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,1	4,3
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	104	110
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	49,6 %	59,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Réalisation progressive ou garanties partielles	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	81,4 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	122,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	108 %	126 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	44 %	47 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	32 %	35 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	4,4 %	5,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7,2 %	10,9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	1,4 %	1,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	10,1 %	8,9 % (a)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	18,5 %	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	3,7 %	2,6 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	19,5 %	14 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	156
2005	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	16,3 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,573	0,497
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 745,9	2 403,1
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-38,4 %	-24,2 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	61,2 %	40,5 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	29,5 %	3,9 %

Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	9,3 %	6,7 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	17,9 %	20,8 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	41 % (b)	39 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	447,7	372,3
■ Service de la dette total (en % des exportations)	6,1 %	8,7 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	74,4	41,6
Aide (en % du RNB)	8,6 %	6 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	141,4 %	129,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	8,8	55,7
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	12,3	36,8
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	8,5	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	9	

Pauvreté et inégalité

1995 Indice de Gini national	63,2	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	36,4 %	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	56,1 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	9	
2003 Rang IDH – rang ISDH	2	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée nationale
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	25/5/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	26/5/2002
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Oui

Participation

2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	66,7 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1965
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1965
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Parlement

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0	0,3
Stabilité politique	1	0,3
Efficacité du gouvernement	0,2	-0,3
Qualité réglementaire	-0,7	-0,3
État de droit	-0,3	0
Lutte contre la corruption	0(c)	0

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	0,5 %	0,5 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)

Notes : (a) 2001/2002; (b) 1990; (c) 1998.

Libéria

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	3,4
2004	Densité de la population (par km ²)	35,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	47,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	56 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,88
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1822

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-163,2 %	-215,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-42,1 %	-57,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-41,4 %	-47,7 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	45,1	47,1
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,8	5,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	235	235
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	50,9 %

Éducation

	2000-2004	
Éducation primaire gratuite garantie par la loi	Réalisation progressive ou garanties partielles	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	55,9 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	70,8 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	54,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	64,2 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	105 %	..
Ratio élèves-enseignants école primaire	38 %	..
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	34 %	..

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	4,2 %	1,4 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	11,4 %	5,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	18,1 %	30,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	31,2 % (a)	7,5 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	5 % (b)	13,5 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	3,4 %	0 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	..	10,7 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	72 % (c)	67 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	2,2 %	1,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	856	719
■ Service de la dette total (en % des exportations)	0,8 % (d)	0,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	49,1	29,9
Aide (en % du RNB)	28,8 % (d)	28,3 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,6	2,8(b)
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	20,3	25,4(e)
2000 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,4	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	14,2	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Chambre des représentants
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	11/10/05
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	11/10/05
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	6
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1946
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1946
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,4	-1,2
Stabilité politique	-2,4	-2,2
Efficacité du gouvernement	-2,2	-1,9
Qualité réglementaire	-2,9	-1,8
État de droit	-2,2	-1,8
Lutte contre la corruption	-1,7	-0,9

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	38,1 %	31,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	13 %	13 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,1

Notes : (a) 1994; (b) 2001; (c) 1990; (d) 1997; (e) 2000.

Madagascar

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	17,3
2004	Densité de la population (par km ²)	29,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	26,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	93 %
2004	Population féminine (en % du total)	50 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,88
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-196,4 %	-255,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-45,1 %	-60,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	71,3 %	52,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	52,8	55,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,2	5,2
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	168	126
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	47,3 %	46,2 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	70,6 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	70,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	85,3 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	94,1 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	102 % (a)	120 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	48 %	52 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	14 %	..

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,2 %	1,2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	6,9 %	8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	41,5 %	40 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,5 %	2,9 % (b)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	10,2 % (a)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,2 %	1,4 % (c)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	18,5 %	19,3 % (c)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	151	109
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	65,4 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,458	0,499
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	821,3	787,4
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	3,4 %	8,8 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	10,9 %	24,4 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,3 %	0,2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	49,1 %	13,8 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	6,7 %	9,2 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	78 % (d)	73 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,4 %	0,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	352,9	277,3
■ Service de la dette total (en % des exportations)	7,6 %	6,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	24,6	30,2
Aide (en % du RNB)	10 %	10 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	55,8 %	71,7 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	69,1 %	55,5 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	16,3 %	16,3 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	14,4 %	38,4 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	65 %	71,9 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	1,5 %	0,4 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	14 %	10,2 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3	21
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	11,6	17,6
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	3,6	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	4,5	

Pauvreté et inégalité

2001 Indice de Gini national	47,5	
■ 2001 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	61 %	
■ 2001 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	85,1 %	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	71,3 %	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	76,7 %	
1999 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	52,1 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-23	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-3	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Antenimieram-Pirenena
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	15/12/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	18/3/2001
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	67,9 %
1996 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	60,9 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1959
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1959
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,3	0,1
Stabilité politique	0,2	0
Efficacité du gouvernement	-0,6	-0,4
Qualité réglementaire	-0,1	0,1
État de droit	-0,8	-0,3
Lutte contre la corruption	0,4	-0,2

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	22,2 %	20,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	2 %	3 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001/2002; (c) 2001; (d) 1990.

Malawi

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	11,2
2004	Densité de la population (par km ²)	118,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	16,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	91 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,7 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,94
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1964

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-323,72 %	-408,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-41 %	-56,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-24,5 %	-32,7 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	44,6	37,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	7	6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	241	178
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	54,8 %	61 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
1998	Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	64,1 %
1998	Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	76,3 %
1998	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	72,1 %
1998	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	86,1 %
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	143 %	140 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	63 %	62 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	38 %	33 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,9 %	4 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9,7 %	9,7 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	28,6 %	25,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4,1 %	6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	24,6 % (a)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	0,8 %	0,8 % (b)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	5,6 %	5,1 % (b)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	44	70
2003	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	23,5 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,412	0,404
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	560,8	584,7
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-0,3 %	0 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	14,8 %	10,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	-1,4 %	1,4 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	83,3 %	9,6 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	21 %	15,2 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	87 % (c)	82 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,2 %	0,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	264,4	270,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	24,9 %	8 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	51,3	42,9
Aide (en % du RNB)	32,2 %	30 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	76,7 %	65,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	90,4 %	86,1 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	13,9 %	16,9 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	7,3 %	11,8 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	73,4 %	68,6 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,1 %	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,1 %	11,9 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3,7	21
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	2,1	5,9
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	2,9	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,5	

Pauvreté et inégalité

1997 Indice de Gini national	50,3	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	41,7 %	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	76,1 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	65,3 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	66,5 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	54,9 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	0	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	20/5/2004
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	92,3 %
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	93,8 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1961
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1961
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,4	-0,5
Stabilité politique	0,1	-0,3
Efficacité du gouvernement	-0,7	-0,8
Qualité réglementaire	-0,4	-0,6
État de droit	-0,2	-0,3
Lutte contre la corruption	-1	-0,8

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	34,7 %	27,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	16 %	16 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001; (c) 1990.

Maldives

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,3
2004	Densité de la population (par km ²)	998,4
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	29,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	0 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,5 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,73
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1965

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	62,2 %	54,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	15,6 %	6,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	10,1 %	-1,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	61,7	69,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,7	4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	115	72
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,4	0,8
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	90 %	70,3 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	96,3 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	98,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	100,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	100,3 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	134 %	118 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	24 %	20 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	43 %	67 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	3,9 %	4 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	13,2 %	12,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	14,8 %	12,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,7 % (a)	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	11,2 % (a)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	414
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,745
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	46,8 %	51,4 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	31,5 %	25,5 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	1,8 %	2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	5,5 %	6,4 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	16,8 %	23,2 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	33 % (b)	21 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	4,6 % (c)	4,3 % (d)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	692,2	905,8
■ Service de la dette total (en % des exportations)	3,4 %	3,6 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	258,9	57,9
Aide (en % du RNB)	15,3 %	2,8 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	169,9 %	151,3 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	73,8 %	67,7 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	23,9 %	20,9 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	25,3 %	32 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	60,7 %	63 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,4 %	11,7 %
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	56,7	251,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	61,7	131
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	72,1	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Majlis	..
Chambre haute ou sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	22/1/2005	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	..
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	..
Participation		
1994 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	75,4 %	..
1998 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	76,7 %	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1932	..
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1932	..
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1	-1,1
Stabilité politique	1,3(e)	0,8
Efficacité du gouvernement	-0,1	0,5
Qualité réglementaire	0,2	0
État de droit	-0,7(c)	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,5(c)	0,1
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	3,3 %	3,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	1,1	3,4

Notes : (a) 1998/1999; (b) 1990; (c) 1998; (d) 2000; (e) 2002.

Mali

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	11,9
2004	Densité de la population (par km ²)	9,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	33 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	93 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,9 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,99
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-226,1 %	-291,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-176,4 %	-206,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-22,1 %	-30,5 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Réalisable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	45	40,6
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,7(a)	6,4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	250	220
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	23,7 %	40,6 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
1998	Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	19 %
1998	Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	24,2 %
1998	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	44,5 %
1998	Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	52,3 %
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	1999/2000	2002/2003
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	50 %	58 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	65 %	57 %
	15 %	20 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,8 %	2,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	6,6 %	9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	51 %	43,7 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	2 %	1,9 % (b)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	19,5 %	14,4 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	41	34
2002	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	67,2 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,307	0,333
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	697,9	952,9
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	7,8 %	18,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	22,9 %	19,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	4,5 %	3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	13,4 %	-3,1 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	9,7 %	10,1 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	86 % (c)	80 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	333,9	253,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	13,4 %	5,8 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	61,1	42,8
Aide (en % du RNB)	22,4 %	12,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	57,3 %	57,2 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	23,2 % (d)	17,2 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	19,9 % (d)	16,2 % (b)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	2,1 % (d)	40 % (b)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	62,5 % (d)	67,2 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 % (e)	0,1 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	15,6 % (d)	21,9 % (b)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,9	10,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	15,3	27,3
2002 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	1,1	

Pauvreté et inégalité

1994 Indice de Gini national	50,5	
■ 1994 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	72,3 %	
■ 1994 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	90,6 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	63,8 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	75,9 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	30,1 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-2	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	14/7/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1997 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	21,6 %
1997 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	28,4 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1956
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1956
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,3	0,3
Stabilité politique	0,6	0,1
Efficacité du gouvernement	-0,8	-0,3
Qualité réglementaire	0,2	-0,3
État de droit	-0,8	-0,3
Lutte contre la corruption	-0,3	-0,5

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	11,6 %	10,8 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	2 %	2 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0

Notes : (a) 1994; (b) 2001; (c) 1990; (d) 1996; (e) 1997.

Mauritanie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	2,9
2004	Densité de la population (par km ²)	2,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	63 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	94 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,6 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,82

Endettement

Année de l'indépendance	1960	
Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-98,9 %	-138,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-44 %	-59,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-4,9 %	-15,2 %

Modérément endetté

Progrès dans la réalisation des OMD

■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	Inversion/stagnation

1990-2000

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	49,1	51
Taux de fécondité (naissances par femme)	6	4,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	162	107
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	40 %	56,9 %

Éducation

Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	51,2 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	61,3 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	72,9 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	81,9 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	87 %	88 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	45 %	41 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	19 %	23 %

2000-2004

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,7 %	2,9 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7 %	10,1 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	35,8 %	25,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,6 %	4,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	16,6 % (a)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	2 %	1,6 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	13,2 %	10,9 % (b)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	41
2003 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	12,5 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,424	0,477
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 684,2	2 074
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	8,9 %	1,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	19,3 %	16,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,7 %	18,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	6,5 %	5,2 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	14,1 %	18,4 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	55 % (c)	52 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	2 %	1,7 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	1 131,1	782,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	22,9 %	27,7 % (d)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	108,8	80,5
Aide (en % du RNB)	22,7 %	20,9 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	108,6 %	127,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	57,4 %	8 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	23,6 %	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0,2 %	20,8 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	53,3 %	43,5 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,5 %	1,1 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	22 %	29,2 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	4,1	141,4
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	34,4	43,6
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,9	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

2000 Indice de Gini national	39	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	25,9 %	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	63,1 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	46,3 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	61,2 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	25,4 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	9	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	..
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	..
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	..

Participation

2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	54,4 %
1997 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	74,7 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1961
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1961
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,8	-1,2
Stabilité politique	0,7	0,3
Efficacité du gouvernement	0,3	0,2
Qualité réglementaire	-0,6	0
État de droit	-0,6	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,3(d)	0

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	0,4 %	0,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	2 %	2 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	1,3	1,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2000; (c) 1990; (d) 1998.

Mozambique

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	19,1
2004	Densité de la population (par km ²)	24,4
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	36,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	94 %
2004	Population féminine (en % du total)	51,2 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,84
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1975

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-240,9 %	-309,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-175 %	-205 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	3,9 %	-7,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	43,4	40,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,3	5
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	242	147
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0(a)	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	44,2 %	48 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	46,5 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	62,8 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	50,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	64,3 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	85 %	103 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	61 %	67 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	11 %	16 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,8 %	4,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	14,2 %	19,9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	14,4 %	10,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,4 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	12,3 % (b)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,4 %	1,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	14,7 %	11,2 %
	1990-1995	1996-2005
Données sur les prisons et la justice	..	50
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)		
1999 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	72,9 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,328	0,379
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	684,1	1 140,9
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	4,9 %	11,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	29,6 %	22,2 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	1,9 %	7,8 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	54,4 %	11,1 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	9,5 %	11,2 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	83 % (c)	81 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,1 %	0,1 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	511,9	247,8
■ Service de la dette total (en % des exportations)	34,5 %	6,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	73	51,9
Aide (en % du RNB)	49,9 %	25 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	55,1 %	62,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	66,3 %	22,9 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	22,3 %	14 % (d)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	13,3 %	7,5 % (d)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	62,2 %	46,6 % (d)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	2,1 %	9,5 % (d)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	9,9 %	15,9 % (d)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	4	18,6
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	4	16,5
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,6	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,5	

Pauvreté et inégalité

1997 Indice de Gini national	39,6	
■ 1996 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	37,9 %	
■ 1996 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	78,4 %	
1997 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	69,4 %	
1997 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	71,3 %	
1997 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	62 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	10	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assembleia da Republica
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	1/12/04
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	68,1 %
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	69,5 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1975
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1975
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,2	-0,1
Stabilité politique	-0,3	-0,2
Efficacité du gouvernement	-0,7	-0,4
Qualité réglementaire	-1	-0,3
État de droit	-1,2	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,5	-0,8

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	39,8 %	39 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	8 %	9 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 2000; (b) 1998/1999; (c) 1990; (d) 2001.

Myanmar

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	49,9
2004	Densité de la population (par km ²)	75,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	30 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	26 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,56
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1948

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-166 %	-219,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	8,3 %	-1,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-18,5 %	-27,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	54,7	57,3
Taux de fécondité (naissances par femme)	3,8	2,8
MDGTaux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	130	107
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,3	0,3
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	56,4 %	..

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	89,7 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	94,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	92 %	
2004 Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	97,5 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	91 %	92 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	33 %	33 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	38 %	39 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,2 %	0,4 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	0,8 %	2,3 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	88,8 %	81,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	0,6 %	1,3 % (a)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	8,7 %	18,1 % (a)
Dépenses militaires (en % du PIB)	2 %	1,2 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	120
2002 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	12,9 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,578
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	13,5 %	..(b)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	13,7 %	12 % (c)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	25,2 %	36,6 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	73 % (d)	70 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,6 %	2,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	142,1	140,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	17,8 %	4,2 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	3,7	2,4
Aide (en % du RNB)
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	3,1 %	1,5 % (e)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	53,4 % (f)	..
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	14,7 % (f)	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	9,4 % (f)	..
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	82,1 % (f)	..
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,3 % (f)	..
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	2,3 % (f)	..

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3,6	8,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	6,9	7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	2,7	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	8,7	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	..	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	..	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	..	

Participation

1990 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	73,3 %	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1935	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1946	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,7	-2,2
Stabilité politique	-1,1	-1,2
Efficacité du gouvernement	-1	-1,6
Qualité réglementaire	-1,1	-2,3
État de droit	-1,3	-1,6
Lutte contre la corruption	-1,2	-1,5

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	60,2 %	52,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	5 %	5 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,2

Notes : (a) 2000/2001; (b) 2000; (c) 1997; (d) 1990; (e) 1998; (f) 1992.

Népal

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	25,2
2004	Densité de la population (par km ²)	176,2
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	15,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	92 %
2004	Population féminine (en % du total)	48,7 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,77
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1923

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-212,5 %	-275 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-16,8 %	-29,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	25,4 %	11,9 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	53,6	60,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,3	4,1
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	145	82
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	9 %	10,9 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	48,6 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	70,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	55,6 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	74,6 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	116 %	119 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	40 %	36 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	37 %	45 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1 %	1,4 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	5,9 %	7,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	72,7 %	67,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3 %	3,4 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	13,2 %	14,9 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	0,9 %	1,6 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	29	29
2002 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	59,8 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,466	0,526
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 179,8	1 374,7
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	15,7 %	12,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	22,1 %	19,1 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	7,6 %	2,8 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	9,2 %	10,3 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	94 % (a)	93 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,6 %	0,9 %

Dettes et aide

Dettes extérieures par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	128,4	124,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	7,5 %	6 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	23	17,9
Aide (en % du RNB)	9,8 %	8 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	59,5 %	47,7 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	1,1 %	9,9 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	15,1 %	12,6 % (b)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	98,8 %	66,7 % (b)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	47,4 %	49,1 % (b)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 % (c)	0 % (d)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	19,5 %	16,3 % (b)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	4,1	17,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	3,4	8,5 (e)
2000 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	17,4	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1996 Indice de Gini national	36,7	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	39,1 %	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	80,9 %	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	42 %	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	44 %	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	23 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-5	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-2	

GOVERNANCE**Développement parlementaire**

Chambre basse ou unique	Pratinidhi Sabha
Chambre haute ou sénat	Rastriya Sabha
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	3/5/99
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	27/6/2001
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	65,8 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1951
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1951
1998 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité de la justice sociale

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,1	-1
Stabilité politique	-0,3	-1,7
Efficacité du gouvernement	-0,4	-0,9
Qualité réglementaire	-0,2	-0,6
État de droit	-0,4	-0,8
Lutte contre la corruption	-0,3	-0,6

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	32,7 %	27,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	14 %	17 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,2

Notes : (a) 1990; (b) 2000; (c) 1994; (d) 1999; (e) 2001.

Niger

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	12,1
2004	Densité de la population (par km ²)	9,5
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	22,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	96 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,7 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1,04
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1960

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-316,7 %	-400 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-287,3 %	-329,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-31,6 %	-39 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	42,1	46,4
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,6	7,1
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	320	262
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	14,9 %	15,7 %

Éducation

	2000-2004	
Éducation primaire gratuite garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	14,4 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	19,8 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	47,9 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	54,3 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	33 %	44 %
Ratio élèves-enseignants dans le primaire	41 %	42 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	7 %	7 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,3 %	2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	12,5 %	10 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	45,1 %	46,5 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,1 %	2,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,2 %	1,1 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	52
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,256	0,281
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	787,1	775
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	0,2 %	7,6 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	7 %	15,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,4 %	1,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	10,6 %	0,3 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	14,1 %	12,4 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	90 % (a)	87 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	188,8	170
■ Service de la dette total (en % des exportations)	16,7 %	..
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	33	36,4
Aide (en % du RNB)	15 %	16,7 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	41,5 %	40,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	17,4 %	30,4 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	32,4 %	33,5 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0,9 %	7,9 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	50,8 %	44 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 %	1,6 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	12,9 %	16,9 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,5	3,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	8,6	10,2
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,4	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	0,2	

Pauvreté et inégalité

1995 Indice de Gini national	50,5	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	60,6 %	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	85,8 %	
1993 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	63 %	
1993 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	66 %	
1993 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	52 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	4	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	4/12/04
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1999 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	99,4 %
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	39,6 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1948
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1948
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,4	-0,1
Stabilité politique	-0,1	-0,6
Efficacité du gouvernement	-0,8	-0,9
Qualité réglementaire	-0,8	-0,6
État de droit	-1,3	-0,9
Lutte contre la corruption	-0,3	-0,9

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	1,5 %	1 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	7 %	7 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1990.

Ouganda

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	25,9
2004	Densité de la population (par km ²)	131,5
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	12,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	93 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,9 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1,04
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1962

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-152,5 %	-203 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-38,2 %	-53,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-14,4 %	-23,6 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	46,8	43,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	7	6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	160	140
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	37,8 %	39 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	68,9 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	80,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	75,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	85,7 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	132 %	141 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	56 %	53 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	10 %	20 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,9 %	2,1 %
"Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9,4 %	9,1 %
Dépenses personnelle de santé (en % des dépenses totales de santé)	42,7 %	37,7 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,5 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	2,4 %	2,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	18,1 %	16,3 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	94	95
2005	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	58 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,412	0,508
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 061,5	1 440
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	7,4 %	7,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	15,7 %	21,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2,1 %	3,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	8,6 %	3,3 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	9,8 %	15,7 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	85 % (a)	79 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,5 %	0,5 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	191,8	170,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	19,8 %	7,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	44,7	35,9
Aide (en % du RNB)	14,7 %	15,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	32,6 %	41,1 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	90,3 %	66,8 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	15,8 %	16,2 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	4,4 %	9,4 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	77,8 %	66,7 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,1 %	0,1 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	1,7 %	13,7 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,1	32,7
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	7,3	15,8
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,3	
2000 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,7	

Pauvreté et inégalité

1999 Indice de Gini national	43	
■ 1999 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ 1999 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
1997 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	44 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	2	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Parlement
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	26/6/2001
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	70,3 %
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	70,3 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1962
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1962
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,6	-0,6
Stabilité politique	-1,2	-1,3
Efficacité du gouvernement	-0,4	-0,4
Qualité réglementaire	0,1	0,1
État de droit	-0,9	-0,8
Lutte contre la corruption	-0,5	-0,7

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	25,6 %	21 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	26 %	26 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0,1

Notes : (a) 1990.

République centrafricaine

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	3,9
2004	Densité de la population (par km ²)	6,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	43,25 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	92 %
2004	Population féminine (en % du total)	51,3 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,82
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-170,8 %	-224,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-83,9 %	-104 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-14,2 %	-23,4 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	Réalisable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	47,6	41,8
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,5	4,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	180	180
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	45,9 %	44 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	48,6 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	58,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	51,7 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	66,6 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	75 % (a)	66 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	12 % (a)	12 % (b)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,3 %	1,6 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7,7 %	7,4 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	59 %	55,7 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	1,9 % (c)	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,2 % (d)	1,3 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	110
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,367	0,355
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 147,8	1 041,6
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	6,2 %	11,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	13,1 %	6,9 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,6 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	19,2 %	-1,7 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	15,2 %	10,1 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	80 % (e)	71 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	306,3	323,2
■ Service de la dette total (en % des exportations)	12,9 % (f)	..
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	54,6	12,1
Aide (en % du RNB)	15,3 %	4,2 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	48.1 %	55 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	4.2 %	1,4 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	15.6 %	23,4 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	44.8 %	36,6 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	64.2 %	55,9 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0.8 %	0 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	8.7 %	11 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2.5	5,5
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	4.8	5
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,6	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	1,73	

Pauvreté et inégalité

1993 Indice de Gini national	61,3	
■ 1993 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	66,6 %	
■ 1993 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	84 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-5	
Rang IDH – rang ISDH	..	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	13/3/2005
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1998 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	58,5 %
1999 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	59,1 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1986
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1986
2001 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des requêtes, des droits de l'homme et du droit humanitaire international

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,2	-1,2
Stabilité politique	0	-1,4
Efficacité du gouvernement	-0,8	-1,7
Qualité réglementaire	-0,3	-1,3
État de droit	-0,2	-1,4
Lutte contre la corruption	-0,5 (g)	-1,4

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	37,3 %	36,8 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	17 %	17 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 2000/2001; (b) 2001/2002; (c) 1998/1999; (d) 1996; (e) 1990; (f) 1994; (g) 1998.

République démocratique du Congo

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	54,8
2004	Densité de la population (par km ²)	24,2
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	32,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	50 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1,02
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-650 %	-800 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-60,3 %	-77,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-9,3 %	-19,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Inversion/stagnation
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	51,5	45,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,7	6,7
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	205	205
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	60,7 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	65,3 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	68,7 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	65 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	79,6 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	50 %	..
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	26 % (a)	..
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	18 %	..

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,2 %	1,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	2,6 %	16,4 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	92,8 %	69,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,2 %	..
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	44,5 %	41,2 % (b)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	57
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,393	0,385
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	963,9	650,4
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	14,1 %	4,1 % (c)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	9,7 %	13,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	-0,4 %	2,8 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	541,9 %	31,5 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	4,9 %	3,8 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	68 % (d)	62 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,3 %	0,5 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	323,9	198,5
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	4,8	95,6
Aide (en % du RNB)	4 %	97,9 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	52,2 %	40,9 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	..	9,6 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	..	62,7 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1	10,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	1,9	2,3
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,5	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,76	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	22/8/2003
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	22/8/2004
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	Période de transition
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1992 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	70,9 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1967
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1970
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,2	-1,6
Stabilité politique	-1,7	-2,3
Efficacité du gouvernement	-2,1	-1,4
Qualité réglementaire	-2,4	-1,8
État de droit	-1,8	-1,7
Lutte contre la corruption	-2	-1,3

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	62 %	59,6 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	8 %	8 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2000; (c) 2002; (d) 1990.

République démocratique populaire lao

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	5,8
2004	Densité de la population (par km ²)	25,1
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	21,2 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	66 %
2004	Population féminine (en % du total)	50 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,82
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1954

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-152,5 %	-203 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-18,5 %	-31,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-15,7 %	-24,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	49,7	54,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	6	4,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	163	91
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,6	0,6
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	19,4 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	68,7 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	78,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	79,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	90,4 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	115 %	116 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	30 %	31 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	36 %	44 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,5 %	1,5 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	8,8 %	8,7 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	40,5 %	39,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2 %	2,8 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	7,4 %	11 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	2,2 %	2,1 % (a)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	69
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	1 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,487	0,545
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 258,5	1 790,7
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	11,9 %	20,5 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	26 %	18,9 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	5,4 %	0,9 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	19,6 %	10,5 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	8,3 %	5,2 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	78 % (b)	76 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	6 %	4,5 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	501,7	475,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	6,3 %	9,4 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	71,5	49,8
Aide (en % du RNB)	17,6 %	14,9 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	60,6 %	50,8 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3,9	32
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	9,8	54,2
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	4	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1997 Indice de Gini national	37	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	26,3 %	
■ 1997 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	73,2 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	38,6 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	41 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	26,9 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	2	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Sapha Heng Xat
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	24/2/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1958
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1958
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,1	-1,5
Stabilité politique	1,2	-0,8
Efficacité du gouvernement	0	-1
Qualité réglementaire	-1,2	-1,2
État de droit	-1,4	-1,3
Lutte contre la corruption	-0,9	-1,1

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	56,7 %	54,4 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	14 %	16 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,2

Notes : (a) 2001; (b) 1990.

République-Unie de Tanzanie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	36,6
2004	Densité de la population (par km ²)	41,4
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	36,5 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	92 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,3 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,88
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1961

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-185,2 %	-242,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-33,8 %	-48,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	30,7 %	16,6 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Inversion/stagnation
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	50,1	42,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,3	5
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	163	165
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	38,2 %	35,8 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	69,4 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	78,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	80,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	94,2 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	63 %	84 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	40 %	53 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	6 %	..

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,2 %	2,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	14,8 %	14,9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	43,6 %	37,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,2 % (a)	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,3 % (b)	2,1 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	15,6 %	24,1 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	116
2004	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	49 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,422	0,418
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	485,9	611,9
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	1,9 %	9,5 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	19,6 %	19 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2,3 %	2,4 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	28,4 %	4,1 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	11,5 %	13,4 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	84 % (c)	80 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,2 %	0,2 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	271,8	197,8
■ Service de la dette total (en % des exportations)	17,9 %	5,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	32,1	43,9
Aide (en % du RNB)	17,1 %	16,3 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	59,3 %	45,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	65,2 % (b)	59 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	10 %	13,2 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	10,4 % (b)	18,1 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	84,4 %	65,5 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,3 % (b)	2 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	0,5 %	18,5 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3,3	29,5
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	17,7	43,5
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,1	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

2001 Indice de Gini national	36,7	
■ 1991 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	48,5 %	
■ 1991 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	72,5 %	
2001 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	35,7 %	
2001 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	38,7 %	
2001 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	29,5 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	5	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Bunge	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	29/10/2000	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	

Participation

2000 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	72,8 %	
2000 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	84,4 %	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1959	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1959	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,8	-0,3
Stabilité politique	0	-0,4
Efficacité du gouvernement	-1,2	-0,4
Qualité réglementaire	-0,5	-0,5
État de droit	-0,7	-0,5
Lutte contre la corruption	-1	-0,6

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	45 %	43,9 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	38 %	38 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 1997; (c) 1990.

Rwanda

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	8,4
2004	Densité de la population (par km ²)	341
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	20,1 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	88 %
2004	Population féminine (en % du total)	52,3 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,91
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-226,1 %	-291,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-61,3 %	-78,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-41,5 %	-47,9 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	40,2	39,8
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,1	5,7
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	173	203
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	25,8 %	31,3 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	64 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	76,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	83,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	98,4 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	121 %	122 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	54 %	60 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	12 %	16 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	3 %	3,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	13,5 %	13,4 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	29,7 %	27,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2,6 % (a)	2,8 % (b)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	4,6 %	2,8 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	41,1 %	15,5 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	129
2002 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	2,4 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,335	0,45
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	911,8	1 227,2
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-7,3 %	1,1 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	13,4 %	20,8 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,2 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	7,4 % (c)	6,9 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	10,3 %	13,3 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	92 % (d)	90 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,6 %	1,3 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	196,5	173,3
■ Service de la dette total (en % des exportations)	20,4 %	14,6 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	133,8	37,3
Aide (en % du RNB)	54,1 %	20,1 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	31 %	36,2 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	57,3 % (c)	52,3 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	18,9 % (c)	11,7 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	13,8 % (c)	10,3 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	64,1 % (c)	66,7 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,2 % (c)	6,8 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,5 % (c)	15,6 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,3	16,4
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	4,2	7,8
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,2	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	0,9	

Pauvreté et inégalité

2001 Indice de Gini national	..	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	51,7 %	
■ 2000 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	83,7 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	60,3 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	65,7 %	
2000 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	14,3 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-13	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Chambre des Députés
Chambre haute ou sénat	Sénat
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	29/9/2003
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	2/10/03
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1961
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1961
1995 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité pour l'unité nationale et les droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,4	-1,1
Stabilité politique	-1,2	-0,9
Efficacité du gouvernement	-1,3	-0,6
Qualité réglementaire	-1,1	-0,4
État de droit	-0,2	-0,9
Lutte contre la corruption	-0,5 (e)	-0,4

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	18,5 %	12,4 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	8 %	8 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2000/2001; (c) 1996; (d) 1990; (e) 1998.

Samoa

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,2
2004	Densité de la population (par km ²)	63,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	22,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	10 %
2004	Population féminine (en % du total)	48,9 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,68
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1962

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	48,2 %	37,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	38,1 %	31,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-9,5 %	-19,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	Réalisé

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	66,3	69,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	4,8	4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	42	24
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,3	0,7
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	76 %	100 % (a)

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	98,7 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	99,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	99,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	100,1 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	98 %	105 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	24 %	27 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	75 %	76 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	4,6 %	4,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	12,9 %	13,9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	20,7 %	19,2 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4 %	4,8 % (b)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	13,3 %	14,6 % (b)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	150	123
2003	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	6,8 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,742	0,776
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	4 420,6	5 270,1
Épargne intérieure brute (en % du PIB)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	1,7 %	0 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	-2,9 %	16,3 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	42 % (c)	33 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dettes et aide		
Dettes extérieures par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	1 121,4	1 938,2
■ Service de la dette total (en % des exportations)	4,2 %	5,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	285,4	175,4
Aide (en % du RNB)	22,4 %	10,4 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	94,5 %	114,2 % (d)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	96,3 % (e)	17,3 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	27,1 % (c)	27,5 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	3,6 % (c)	81,4 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	58,8 % (c)	56,5 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	..	0,5 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	11,4 % (c)	13,5 %
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	46,4	130,5
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	130,9	148,2
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	20,2	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Fono	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	5/3/01	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	82,5 %	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1990	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1990	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,8	0,7
Stabilité politique	0,8 (f)	0,9
Efficacité du gouvernement	-0,3	0,1
Qualité réglementaire	-0,2	0,4
État de droit	-1 (a)	0,6
Lutte contre la corruption	-0,3 (a)	0
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	..	37,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	1 %	2 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,8	0,8

Notes : (a) 1998; (b) 2001/2002; (c) 1990; (d) 2000; (e) 1997; (f) 2002.

Sao Tomé-et-Principe

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,2
2004	Densité de la population (par km ²)	167,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	37,9 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	2 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,2 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,81
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1975

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-167,9 %	-221,4 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	1,4 %	-9,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-11,5 %	-21,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	62,2	66
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,1	4,3
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	118	118
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,5	0,5
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	78,6 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 à 24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	107 % (a)	126 % (b)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	36 % (a)	33 % (b)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	..	39 % (b)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	8,7 %	9,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	12,5 %	14,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	12,7 %	12,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	99	79
2002	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	58,5 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	..	0,604
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-11,4 %	-17,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	68,1 %	33,1 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	16,8 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	27,6 %	24,8 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	71 % (c)	63 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dettes et aide		
Dettes extérieures par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	2 013,8	2 025,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	34 % (c)	30,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	693,1	226,1
Aide (en % du RNB)	210,6 %	66,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)	120,7 %	143,7 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	19,7	77,6
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	51,2	92,7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	5,6	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Assembleia Nacional	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	3/3/02	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	66,3 %	
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	70,6 %	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1975	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1975	
1991 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Troisième comité	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,9	0,6
Stabilité politique	0,6 (d)	0,1
Efficacité du gouvernement	-0,5	-0,9
Qualité réglementaire	-0,4	-0,5
État de droit	-1 (e)	-0,5
Lutte contre la corruption	-0,8 (e)	-0,7
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	28,3 %	28,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,6	0,6

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001/2002; (c) 1990; (d) 2002; (e) 1998.

Sénégal

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	10,5
2004	Densité de la population (par km ²)	54,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	50,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	76 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,3 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,85
	Endettement	Modérément endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-53,1 %	-83,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-44,4 %	-60,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-3,6 %	-14,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

■ OMD	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	Peu de progrès
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Réalisable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	49,5	52,3
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,2	4,9
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	148	137
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	46,6 %	41,4 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	39,3 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	49,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	57,3 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	70 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	72 %	80 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	51 %	49 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	17 %	19 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,7 %	2,3 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	8,3 %	11,2 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	60,6 %	52,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	3,4 %	3,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,7 %	1,5 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	14,7 %	10 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	54
2000 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	33,1 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,421	0,458
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 333	1 614,8
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	11,1 %	20,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	14,7 %	20,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,7 %	1,2 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	7,9 %	0,5 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	12,4 %	14,3 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	77 % (a)	63 %

Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,5 %	0,4 %
--	-------	-------

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	509,7	407,6
■ Service de la dette total (en % des exportations)	16,8 %	8,7 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	87,1	41,5
Aide (en % du RNB)	15,4 %	7 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point d'achèvement	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	74,6 %	66,7 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	15,5 %	37,1 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	32,5 %	29,6 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	49,8 %	34,3 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	53,3 %	47,4 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	15,2 %	20,1 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	10 %	18,6 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	9,8	77,7
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	27,6	39,7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,3	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1995 Indice de Gini national	41,3	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	22,3 %	
■ 1995 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	63,1 %	
1992 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	33,4 %	
1992 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	40,4 %	
1992 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	23,7 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	14	
2003 Rang IDH – rang ISDH	1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	29/4/2001
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1998 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	39,3 %	
1993 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	51,5 %	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1945	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1945	
1993 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des lois, de la décentralisation, du travail et des droits de l'homme	

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,2	0,2
Stabilité politique	-0,7	-0,2
Efficacité du gouvernement	-0,4	-0,1
Qualité réglementaire	-0,5	-0,3
État de droit	-0,2	-0,2
Lutte contre la corruption	-0,4	-0,4

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	34,6 %	32,2 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	11 %	11 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,4	0,4

Notes : (a) 1990.

Sierra Leone

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	5,4
2004	Densité de la population (par km ²)	75,9
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	39,5 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	96 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,9 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,84
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1961

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-476,9 %	-592,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-153,5 %	-181,1 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-19 %	-27,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	35,2	37,4
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,5	5,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	302	284
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	41,7 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	29,6 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	38,2 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	51,5 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	63,8 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	65 %	79 % (a)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	37 %	.. (a)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	..	26 % (a)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2 %	1,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9,4 %	6,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	46,2 %	39,7 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	1 % (b)	3,7 % (a)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,1 % (c)	1,7 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	27
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,298
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	629,7	754,1
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-2,1 %	-10,7 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	5,6 %	19,6 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,8 %	0,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	26 %	14,2 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	14 %	13,2 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	67 % (d)	61 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,4 %	0,7 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	300,9	285,3
■ Service de la dette total (en % des exportations)	54,3 %	12,4 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	49,7	52,6
Aide (en % du RNB)	24,4 %	30,9 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	42,2 %	80,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	..	91,6 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	..	22,5 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	..	7,5 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	..	29,3 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	..	39,7 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	3,7	18,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	11	13,2(e)
2002 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,9	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1989 Indice de Gini national	62,9	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
2004 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	70,2 %	
2004 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	79 %	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	56,4 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	4	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Parlement
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	14/5/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2002 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	83,3 %
2002 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	81,4 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1961
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1961
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,4	-0,5
Stabilité politique	-2,7	-0,6
Efficacité du gouvernement	-0,2	-1,3
Qualité réglementaire	-0,5	-1
État de droit	-1	-1,1
Lutte contre la corruption	-1,7	-0,9

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	19,8 %	14,7 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	4 %	4 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,1

Notes : (a) 2000/2001; (b) 1998/1999; (c) 1997; (d) 1990; (e) 2001.

Somalie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	9,9
2004	Densité de la population (par km ²)	15,8
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	35,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	97 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1,01
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-323,7 %	-408,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-547,1 %	-617,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-33,2 %	-40,4 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	41,6	47,4
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,3	6,9
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	225	225
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	34,2 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	..	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,2 %	1,2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	4,2 %	4,2 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	55 %	55,4 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-12,5 % (a)	..
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	14,9 % (a)	..
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0,6 % (a)	..
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	75 % (a)	70 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	7 %	..

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	395,4	278,5
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	27,9	17,2
Aide (en % du RNB)	59,1 % (a)	..
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	47,5 % (a)	..
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	..	82,9 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	..	32,2 % (b)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	..	1,5 % (b)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	..	58,5 % (b)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	..	0 % (b)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	..	5 % (b)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	1,7	13,3
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	13,7	20,2
Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Parlement fédéral de transition	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	20/8/2004	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	..	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1956	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1956	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,9	-1,6
Stabilité politique	-2,1	-2,4
Efficacité du gouvernement	-2,2	-2,3
Qualité réglementaire	-2,9	-2,6
État de droit	-1,7	-2,3
Lutte contre la corruption	-1,7	-1,6

ENVIRONNEMENT

■ Superficie des terres boisées (en %)	13,2 %	12 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	1 %	1 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	..

Notes : (a) 1990; (b) 2000.

Soudan

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	34,4
2004	Densité de la population (par km ²)	14,5
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	39,9 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	86 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,7 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,75
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1956

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-125,2 %	-170,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-18,5 %	-31,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-18,1 %	-27 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Réalisable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	52,2	58,6
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,4	4,4
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	120	93
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,2
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	86,3 %	..

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	59 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	74,6 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	72 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	84,8 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	54 %	60 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	..	29 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	28 %	35 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	0,8 %	1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7,2 %	6,3 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	83,9 %	78,9 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	2,4 %	2,4 % (a)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	35,7 %	34,9 % (a)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	36
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	10 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,465	0,512
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 410,7	1 868,9
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	10,2 % (b)	5,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	12 % (b)	20 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	0 %	7,6 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	68,4 %	5,8 % (c)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	7,3 % (b)	12,2 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	69 % (d)	59 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,2 %	0,9 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	680,8	492,7
■ Service de la dette total (en % des exportations)	6,7 %	0,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	9,4	17,5
Aide (en % du RNB)	3,9 %	3,8 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	27,3 % (b)	28,4 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	44,5 %	18,3 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	24,4 %	18,7 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	6,3 %	3,3 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	59,4 %	74,4 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0,3 %	72,4 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	13,9 %	4,8 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	2,8	46,6
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	84,9	386,4
Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,6	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	-2	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Majlis Watani
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	31/8/2005
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	72,2 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	72,2 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1964
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1964
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,7	-1,8
Stabilité politique	-2,7	-2,1
Efficacité du gouvernement	-1,5	-1,3
Qualité réglementaire	-1,7	-1
État de droit	-1,5	-1,6
Lutte contre la corruption	-1,1	-1,3

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	30 %	25,9 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	5 %	5 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,1	0,3

Notes : (a) 2000; (b) 1996; (c) 2001; (d) 1990.

Tchad

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	8,8
2004	Densité de la population (par km ²)	7
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	25,4 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	99 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,6 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	1
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-269,5 %	-343,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-110,7 %	-133,7 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-37,5 %	-44,3 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	46,2	48,3
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,1	6,2
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	203	200
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0	0
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	15 %	16,3 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	25,5 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	37,3 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	31,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	41,7 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	70 %	76 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	69 %	68 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	12 %	16 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,1 %	2,7 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	10,5 %	12,2 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales pour la santé)	64,6 %	56,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	2 %	..
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)	1,4 %	1,5 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	19,5 %	23,6 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	46
2002	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	22,6 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH	0,344	0,341
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	889,5	2120,3
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-1,7 %	43,2 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	11,6 %	24,7 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2,3 %	32,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	9,1 %	-1,9 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	11,8 %	5 %

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	83 % (a)	73 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,1 %	0,9 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	146	165
■ Service de la dette total (en % des exportations)	9,2 % (b)	..
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	38,1	27,2
Aide (en % du RNB)	16,8 %	10,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays est arrivé au point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	56,5 %	90,3 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	24 %	..
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	55,8 %	..
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	17,9 %	..

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	0,8	5,8
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	3,4	5,1
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,5	
1998 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	0,2	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	64 %	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	67 %	
1996 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	63 %	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-1	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	21/4/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	No

Participation

1997 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	50,1 %
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	61,1 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1958
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1958
2002 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité de la communication, des droits et des libertés fondamentaux

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,8	-1,1
Stabilité politique	-0,7	-1,2
Efficacité du gouvernement	-0,6	-1,3
Qualité réglementaire	0	-0,8
État de droit	-0,2	-1,2
Lutte contre la corruption	-0,8(c)	-1,1

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	10,7 %	10,1 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	9 %	9 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0	0

Notes : (a) 1990; (b) 1994; (c) 1998.

Timor-Leste

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,9
2004	Densité de la population (par km ²)	62,2
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	7,7 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	12 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,73
	Endettement	Non classé
	Année de l'indépendance	1999

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-56,9 %	-88,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-51,1 %	-67,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	..
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	..	62,2
Taux de fécondité (naissances par femme)	..	7,6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	160	124
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	25,8 %	24 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	..	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	142 % (a)	143 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	51 %	51 % (b)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	31 % (a)	35 % (b)

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	6 %	6,2 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	7,7 %	9 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	11,6 %	18,7 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	41
2003	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	70,9 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,513
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	-13 % (c)	-47 % (d)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	0	162,4
Aide (en % du RNB)	.. (e)	40,6 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	0,5	..
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Parlement national	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	30/8/2001	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
2001 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	86 %	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	.. (f)	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	.. (f)	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,2 (g)	0,3
Stabilité politique	-0,9 (g)	-0,6
Efficacité du gouvernement	-0,9 (g)	-1,2
Qualité réglementaire	-1,2 (g)	-0,4
État de droit	-1,1 (g)	-0,6
Lutte contre la corruption	-0,5 (g)	-0,3
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)	36,6 %	34,3 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)

Notes : (a) 2000/2001; (b) 2001/2002; (c) 1999; (d) 2001; (e) 1998; (f) no data; (g) 2002.

Togo

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	5
2004	Densité de la population (par km ²)	91,3
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	35,8 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	81 %
2004	Population féminine (en % du total)	50,4 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,85
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1960

Critères PMA du Comité des politiques de développement	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-156 %	-207,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-13,2 %	-25,5 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-10,8 %	-20,5 %

Progress dans la réalisation des OMD

Progress dans la réalisation des OMD	1990-2000
■ OMD faim	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD éducation primaire	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Peu de progrès
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	Peu de progrès

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	50,5	49,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,6	4,9
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	152	140
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	..	48,6 %

Éducation

Éducation	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Réalisation progressive ou garanties partielles	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	53 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	74 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	56 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	76,1 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	123 %	121 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	37 %	35 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	36 %	..

Responsabilité publique

Responsabilité publique	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	4,4 %	5,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	12,4 %	7,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	72,2 %	83,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	4,2 %	2,6 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	26,2 %	13,6 %
Dépenses militaires (en % du PIB)	2,4 %	1,6 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	21,7 % (a)	16,5 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	65
1998	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	55,4 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,51	0,512
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	1 527,3	1 591,9
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	11,2 %	4,5 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	13,6 %	21,2 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2 %	1,1 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	16,4 %	0,4 %

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	12,1 %	9,7 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	66 % (b)	59 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,5 %	0,4 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	414,2	331,8
■ Service de la dette total (en % des exportations)	6 %	1,9 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	54	8,7
Aide (en % du RNB)	15,2 %	2,6 %
2005 Initiative PPTTE (point de décision /point d'achèvement)	Le cas du pays doit encore être examiné	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	69,8 %	80,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	18,5 %	15,5 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	18,4 %	17,1 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	7,3 %	58 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	48,5 %	61,2 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	0 %	0,3 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	29,9 %	18,8 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	5,2	56,1
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	12,1	123,1
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,1	
2000 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	2,2	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	-2	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée Nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	27/10/2002
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Oui

Participation

1994 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	65,1 %
1998 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	69,8 %
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1945
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1945
1994 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-1,1	-1,2
Stabilité politique	-0,6	-0,5
Efficacité du gouvernement	-0,7	-1,3
Qualité réglementaire	0,2	-0,8
État de droit	-1,2	-1
Lutte contre la corruption	-1	-0,9

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	13,2 %	9,4 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	11 %	11 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,3

Notes : (a) 1995; (b) 1990.

Tuvalu

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0
2005	Densité de la population (par km ²)	402
2005	Population urbaine (en % de la population totale)	57 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	0 %
1991	Population féminine (en % du total)	55,6 %
2003	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,64
	Endettement	..
	Année de l'indépendance	1978

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	45,8 %	34,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	13,7 %	4,2 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-47,4 %	-53,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	..
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé

	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	..	61
Taux de fécondité (naissances par femme)	..	2,8
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	..	51
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	99 %	..

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	..	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	104 % (a)	102 % (b)
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	..	25 % (b)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	78 % (a)	84 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	3,6 %	1,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	42,7 %	53,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	44	60
2005	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	0,0 %

ÉCONOMIE

Panorama économique

	1995	2002-2004
IDH
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)
Épargne intérieure brute (en % du PIB)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	33 % (c)	25 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)
Dette et aide		
Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)
■ Service de la dette total (en % des exportations)
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)
Aide (en % du RNB)
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)
Commerce international		
Commerce (en % du PIB)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)
Technologies de l'information et des communications		
■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)
Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)
Pauvreté et inégalité		
Indice de Gini national
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire
Rang IDH – rang ISDH
GOVERNANCE		
Développement parlementaire		
Chambre basse ou unique	Palamene o Tuvalu	
Chambre haute ou sénat	..	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	25/7/2002	
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..	
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4	
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non	
Participation		
1981 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	85 %	
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1967	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1967	
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..	
Indicateurs agrégés		
Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	1,3	0,9
Stabilité politique	..	0,9
Efficacité du gouvernement	1,3 (d)	-0,8
Qualité réglementaire	0,4 (d)	0,8
État de droit	1,5 (d)	0,8
Lutte contre la corruption	-0,1 (d)	-0,8
ENVIRONNEMENT		
■ Superficie des terres boisées (en %)
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	110 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)

Notes : (a) 1998/1999; (b) 2001/2002; (c) 1990; (d) 2000.

Vanuatu

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	0,2
2004	Densité de la population (par km ²)	17,6
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	23,3 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	37 %
2004	Population féminine (en % du total)	48,8 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,76
	Endettement	Moins endetté
	Année de l'indépendance	1980

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	30,7 %	16,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	4,2 %	-6,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-16,9 %	-25,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	..
■ OMD éducation primaire	Réalisé
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Réalisable d'ici à 2015
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	64,5	68,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	5,5	4,3
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	70	38
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	89,1 %	..

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
1999 Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	74 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	..	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	..	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	109 %	113 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	22 %	29 % (a)
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	32 %	28 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,7 %	2,8 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	12 %	12,8 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	13,5 %	12,1 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	7,1 %	6,3 %
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	17,4 %	28,6 %
Dépenses militaires (en % du PIB)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	53	51
2003 Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	8,6 %	

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	..	0,659
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	3 289,2	2678
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	14,3 %	..(b)
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	23,8 %	20,2 % (b)
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	13,6 %	6,9 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	2,2 %	3 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	27,1 %	26,1 % (b)

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	43 % (c)	35 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	315,3	426,1
■ Service de la dette total (en % des exportations)	1,2 %	1,4 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	294,3	145,7
Aide (en % du RNB)	21 %	12,3 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	100,6 %	107,4 % (b)
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	75,2 % (d)	71,4 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	20,4 % (d)	21,9 % (e)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	10,7 % (d)	7,9 % (e)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	69,3 % (d)	58,6 % (e)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	..	0 % (e)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	6,8 % (d)	15 % (e)

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	25,9	69
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	10,7	13
2003 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	15,7	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

Indice de Gini national	..	
■ Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
■ Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	..	
Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	..	
Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	..	
Rang IDH – rang ISDH	..	

GOVERNANCE**Développement parlementaire**

Chambre basse ou unique	Parlement
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	6/7/04
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	4
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

1998 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	39,9 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1975, 1980 (f)
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1975, 1980 (f)
Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	..

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	0,5	0,7
Stabilité politique	..	0,5
Efficacité du gouvernement	-0,2	-0,6
Qualité réglementaire	-0,1	-0,3
État de droit	-0,7 (g)	-0,1
Lutte contre la corruption	-0,3 (g)	-0,5

ENVIRONNEMENT

■ Superficie des terres boisées (en %)	36,2 %	36,7 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	0 %	0 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,4	0,4

Notes : (a) 2001/2002; (b) 1999; (c) 1990; (d) 1994; (e) 2000; (f) la référence à plusieurs dates montre les étapes de l'octroi des droits; (g) 1998.

Yémen

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	19,8
2004	Densité de la population (par km ²)	37,4
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	26 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	65 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,1 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,90
	Endettement	Moins endetté(a)
	Année de l'indépendance	1918, 1967

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-77,3 %	-112,8 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-17,5 %	-30,3 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-24,6 %	-32,8 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Peu de progrès
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	..
■ OMD mortalité infantile	Peu de progrès
■ OMD accès à l'eau	..

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	52,2	57,7
Taux de fécondité (naissances par femme)	7,5	6
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	142	113
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,2	0,2"
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	21,6 %	..

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Gratuité de l'éducation garantie	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	49 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	67,9 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	41,1 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	60,3 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	76 %	83 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	30 % (b)	..
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	44 %	47 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	1,4 %	1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	5 %	3,5 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	57,4 %	62,5 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	..(c)	9,5 % (d)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	..	32,8 % (c)
Dépenses militaires (en % du PIB)	5,2 %	7,1 %
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	33,5 %	40,4 %
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	83
Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,436	0,489
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	753,2	822
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	14,6 %	9,3 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	20,6 %	16,4 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	-5,1 %	-0,8 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	55,1 %	10,8 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	14,4 %	13,1 %

main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	60 % (e)	48 %
Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	1,5 %	2,4 %

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	444,1	264,9
■ Service de la dette total (en % des exportations)	3,1 %	3,1 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	12,1	12
Aide (en % du RNB)	4,6 %	2,4 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	..	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	108,8 %	63,6 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	2,8 %	2,2 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	28,9 %	35,6 % (f)
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	0,6 %	0,3 % (f)
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	59,4 %	48,7 % (g)
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	95,3 %	96,9 % (f)
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	7,9 %	12 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	12,7	48,9
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	273,3	307,8
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,3	
Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	..	

Pauvreté et inégalité

1998 Indice de Gini national	33,4	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	15,7 %	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	45,2 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	41,8 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	45 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	30,8 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	19	
2003 Rang IDH – rang ISDH	-4	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Majlis Annowab
Chambre haute ou sénat	Majlis Alshoora
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	27/4/2003
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	28/4/2001
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	6
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Non

Participation

2003 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	75 %
Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	..
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1967, 1970 (h)
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1967, 1970 (h)
1990 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité des droits de l'homme

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,9	-1
Stabilité politique	-0,9	-1,5
Efficacité du gouvernement	-0,6	-0,8
Qualité réglementaire	-0,7	-1
État de droit	-1	-1,1
Lutte contre la corruption	-0,2	-0,8

ENVIRONNEMENT

■ Superficie des terres boisées (en %)	1 %	0,9 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes-kilomètres par habitant)	0,7	0,7

Notes : (a) 1918 pour le Yémen du Nord et 1967 pour le Yémen du Sud; (b) 1998/1999; (c) 2000/2001; (d) 2001/2002; (e) 1990; (f) 2000; (g) 2001; (h) 1967 pour le Yémen du Sud et 1970 pour le Yémen du Nord.

Zambie

■ = OMD

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

2004	Population (en millions d'habitants)	10,5
2004	Densité de la population (par km ²)	14,2
2004	Population urbaine (en % de la population totale)	36,2 %
■ 2001	Part de la population urbaine vivant dans des taudis	74 %
2004	Population féminine (en % du total)	49,9 %
2004	Rapport de dépendance (population dépendante/population active)	0,88
	Endettement	Gravement endetté
	Année de l'indépendance	1964

Critères PMA du Comité des politiques de développement

	Inclusion	Reclassement
Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en \$EU)	-136,6 %	-183,9 %
Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel	-26,7 %	-40,6 %
Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel	-24,9 %	-33,1 %

Progrès dans la réalisation des OMD

	1990-2000
■ OMD faim	Inversion/stagnation
■ OMD éducation primaire	..
■ OMD égalité des sexes dans l'éducation	Réalisé
■ OMD mortalité infantile	Inversion/stagnation
■ OMD accès à l'eau	Réalisable d'ici à 2015

BIEN-ÊTRE

Santé	1990	2003
Espérance de vie à la naissance (en années, hommes et femmes combinés)	49,1	36,5
Taux de fécondité (naissances par femme)	6,3	5
■ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	180	182
	1993-1998	1999-2004
Médecins (pour 1 000 habitants)	0,1	0,1
■ Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total)	46,5 %	43,4 %

Éducation

	2000-2004	
Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi	Pas de garantie juridique	
Alphabétisation des adultes (en % - 15 ans et plus)	67,9 %	
Alphabétisation des jeunes (en % - 15-24 ans)	69,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15 ans et plus)	78,4 %	
Ratio du taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)	91,2 %	
	1999/2000	2002/2003
■ Scolarisation dans le primaire (taux brut)	79 %	82 %
Ratio élèves-enseignant dans le primaire	47 %	43 %
Scolarisation dans le secondaire (taux brut)	20 %	28 %

Responsabilité publique

	1999	2002-2004
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2,8 %	3,1 %
Dépenses publiques générales de santé (en % des dépenses publiques)	9,9 %	11,3 %
Dépenses personnelles de santé (en % des dépenses totales de santé)	39,7 %	35,5 %
Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB)	1,9 %	2 % (a)
Dépenses publiques d'éducation (en % des dépenses publiques)	17,6 % (b)	..
Dépenses militaires (en % du PIB)	1 %	0,6 % (c)
Dépenses militaires (en % de la consommation finale du gouvernement)	7,6 %	6 % (c)
Données sur les prisons et la justice	1990-1995	1996-2005
Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants)	..	129
2003	Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale)	38,6 %

ÉCONOMIE

Panorama économique	1995	2002-2004
IDH	0,424	0,394
PIB par habitant (en \$ internationaux constants PPA)	770,6	851,7
Épargne intérieure brute (en % du PIB)	12,2 %	18,9 %
Formation brute de capital fixe (en % du PIB)	12,4 %	23,3 %
Investissements étrangers directs nets (en % du PIB)	2,8 %	2,3 %
Inflation sur les prix à la consommation (taux annuel)	34,9 %	22,2 %
Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB)	15,4 %	13,3 %
Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale)	74 % (d)	68 %

Personnel militaire (en % de la main-d'œuvre totale)	0,6 %	0,4 %
--	-------	-------

Dette et aide

Dette extérieure par habitant (encours de la dette en \$EU constants 2000)	851,9	583,4
■ Service de la dette total (en % des exportations)	47 % (e)	29,6 %
Aide par habitant (en \$EU constants 2000)	248,7	50,9
Aide (en % du RNB)	62,9 %	13,4 %
2005 Initiative PPTE (point de décision /point d'achèvement)	Le pays a atteint le point de décision	

Commerce international

Commerce (en % du PIB)	75,8 %	48,5 %
Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises)	2,7 %	9,5 %
Importations alimentaires (en % des importations de marchandises)	9,8 %	13,9 %
Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises)	7 %	13,6 %
Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises)	72,3 %	75,1 %
Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises)	3,3 %	1,8 %
Importations de combustibles (en % des importations de marchandises)	13,2 %	7,1 %

Technologies de l'information et des communications

■ Abonnés téléphonie fixe et mobile (pour 1 000 habitants)	8,8	29,4
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	43,7	61,7
2004 Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants)	1,8	
2000 Journaux quotidiens (pour 1 000 habitants)	21,9	

Pauvreté et inégalité

1998 Indice de Gini national	52,6	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 1 \$/jour (PPA) (en % de la population)	63,7 %	
■ 1998 Personnes vivant avec moins de 2 \$/jour (PPA) (en % de la population)	87,4 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté national (en % de la population)	72,9 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale)	83,1 %	
1998 Taux de pauvreté au seuil de pauvreté urbain (en % de la pop. urbaine)	56 %	
2003 Rang IPH-1 – rang de pauvreté monétaire	-6	
2003 Rang IDH – rang ISDH	0	

GOVERNANCE

Développement parlementaire

Chambre basse ou unique	Assemblée nationale
Chambre haute ou sénat	..
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre basse ou unique	27/12/2001
Élections parlementaires les plus récentes – Chambre haute ou sénat	..
Mandat parlementaire en chambre basse ou unique (en années)	5
Obligation parlementaire de déclarer les biens personnels	Oui

Participation

1996 Rapport votants à électeurs inscrits (parlementaires)	78,5 %	
1996 Rapport votants à électeurs inscrits (présidentielles)	55,5 %	
Année d'obtention du droit de vote pour les femmes	1962	
Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes	1962	
1999 Organes parlementaires traitant des droits de l'homme	Comité sur les affaires juridiques, la gouvernance, les droits de l'homme et la condition féminine	

Indicateurs agrégés

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale	1996	2004
Moyens d'expression et responsabilité	-0,2	-0,4
Stabilité politique	-0,4	-0,2
Efficacité du gouvernement	-0,9	-0,8
Qualité réglementaire	0,3	-0,5
État de droit	-0,3	-0,5
Lutte contre la corruption	-1	-0,7

ENVIRONNEMENT

	1990-1995	2000-2004
■ Superficie des terres boisées (en %)	53,5 %	42 %
■ Superficie des zones protégées (en % de la superficie des terres)	41 %	41 %
■ Émissions de dioxyde de carbone (tonnes par habitant)	0,2	0,2

Notes : (a) 2001/2002; (b) 1998/1999; (c) 2000; (d) 1990; (e) 1997.

Glossaire des termes statistiques

Abonnés à un service de téléphonie fixe ou mobile : La téléphonie fixe relie l'équipement des abonnés par des lignes terrestres aux réseaux téléphoniques publics commutés. La téléphonie mobile relie l'équipement des abonnés à un service de téléphonie public mobile aux réseaux téléphoniques publics commutés par une liaison radio (technologie cellulaire).

Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total) : Pourcentage des accouchements avec intervention de personnel de santé (médecins, personnel infirmier, sages-femmes) ayant reçu la formation requise pour superviser l'accouchement, dispenser les soins et les conseils requis aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période post-partum, pour pratiquer lui-même les accouchements et pour prendre soin des nouveau-nés.

Activité économique des femmes : Part de la population féminine âgée de 15 ans et plus qui fournit ou est disponible pour fournir de la main-d'œuvre pour la production de biens et la fourniture de services.

Aide : Comprend l'aide publique au développement (APD) et l'aide officielle.

Aide officielle nette : Flux d'aide (nets des remboursements) de donateurs vers les pays et territoires figurant dans la IIe partie de la liste des bénéficiaires du CAD : pays avancés d'Europe centrale et orientale, pays de l'ex-Union soviétique et certains pays et territoires en développement avancés. (L'aide officielle est octroyée dans des conditions analogues à celles de l'APD.) Voir aussi Aide et APD.

Aide publique au développement (APD) : Dons et prêts (nets de remboursements du principal) concessionnels octroyés par des organismes officiels des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, des institutions multilatérales et des organismes de pays n'appartenant pas au CAD. L'APD a pour objectif de promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant à la Partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Elle comprend les prêts comportant un élément de don d'au moins 25 % (calculé à un taux d'actualisation de 10 %).

Aide publique au développement par habitant du pays donateur : Aide publique au développement (APD) octroyée par un pays donateur, divisée par le nombre d'habitants du pays.

Allègement brut de la dette bilatérale : Remise de la dette bilatérale de pays en développement avec l'apport de fonds publics des pays donateurs. Les montants compensatoires du principal de l'aide publique au développement (APD) ne sont pas soustraits.

Alphabétisation des adultes, taux d' : Pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, taux d' : Pourcentage de personnes de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Année d'obtention du droit de candidature pour les femmes : Date indiquant l'année où les femmes ont obtenu le droit de se porter candidates aux élections.

Année d'obtention du droit de vote pour les femmes : Date indiquant l'année où les femmes ont obtenu le droit de participer aux élections en tant qu'électrices.

Annonces de contributions bilatérales au Fonds fiduciaire pour les PPTE : Obligation ferme contractée par un donateur officiel de fournir une aide d'un montant précisé au Fonds fiduciaire pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Ces annonces bilatérales sont comptabilisées pour le montant total de la contribution prévue, quelles que soient les dates imposées pour les décaissements.

Articles manufacturés : Ces articles comprennent ceux des sections suivantes de la CTCI : section 5 (produits chimiques); section 6 (articles manufacturés de base); section 7 (machines et matériel de transport); section 8 (articles manufacturés divers). Ils ne comprennent pas ceux de la division 68 de la CTCI (métaux non ferreux).

Catastrophes naturelles : Phénomènes comprenant les sécheresses, séismes, températures extrêmes, inondations, glissements de rochers et de boue, éruptions volcaniques, raz-de-marée, incendies irréprimés et tempêtes de vent.

Classification type pour le commerce international (CTCI) : Classification statistique des marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux; la CTCI est conçue pour fournir les agrégats de marchandises nécessaires aux fins de l'analyse économique et pour faciliter les comparaisons internationales des données relatives au commerce.

Combustibles : Dans le présent rapport, désigne les produits de la section 3 de la Classification type pour le commerce international (CTCI), à savoir les combustibles minéraux.

Commerce : Somme des exportations et des importations de biens et de services exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB).

Déflateur implicite du PIB : Rapport du PIB en monnaie locale actuelle au PIB en monnaie locale constante. L'année de base varie selon le pays.

Densité de population (au km²) : La densité de population se calcule en divisant le nombre total d'habitants au milieu de l'année par la surface émergée en kilomètres carrés.

Dépenses de santé par habitant : Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités liées à la nutrition et l'aide d'urgence affectée à la santé; elles ne comprennent pas l'alimentation en eau et l'assainissement.

Dépenses de santé privées : Dépenses directes des ménages (effectives), assurances-maladie privées, dons des organismes caritatifs et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. Les dépenses de santé totales comprennent les dépenses de santé privées et publiques.

Dépenses de santé publiques : Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites au budget des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoires ou non). Les dépenses de santé totales comprennent les dépenses de santé privées et publiques.

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (anciennement consommation des administrations publiques) : Comprennent toutes les dépenses ordinaires de l'administration pour les achats de biens et de services (y inclus la rémunération des fonctionnaires). Elles comprennent également la plupart des dépenses de défense et de sécurité nationale mais pas les dépenses militaires qui font partie de la formation de capital des administrations publiques.

Dépenses militaires : Total des dépenses engagées par tous les ministères, défense et autres, pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses du pays qui la fournit.

Dépenses militaires par rapport aux dépenses d'éducation et de santé (en % du PIB) : Indicateur clé obtenu en évaluant le rapport des dépenses militaires en pourcentage du PIB

pour chaque point de pourcentage du PIB alloué par le secteur public à l'éducation et à la santé. Il est calculé en appliquant la formule suivante, pour le pays i à l'époque t :

$$\varepsilon_{it} = (\text{dépenses militaires en \% du PIB}) / (\text{dépenses publiques de santé en \% du PIB} + \text{dépenses publiques d'éducation en \% du PIB})$$

Dépenses personnelles de santé : Tout versement direct effectué par les ménages, y inclus les gratifications et paiements en nature, aux praticiens de santé et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, de matériel thérapeutique et d'autres biens et services ayant pour principal objectif de contribuer au rétablissement ou à l'amélioration de l'état de santé de particuliers ou de groupes de population. Elles font partie des dépenses de santé privées.

Dépenses publiques d'éducation : Comprendent les dépenses d'équipement (construction, rénovation, réfections importantes et achat de matériel lourd et de véhicules) et les dépenses de fonctionnement (biens et services consommés dans le courant de l'année et devant être renouvelés l'année suivante). Elles couvrent des dépenses telles que les salaires et les avantages sociaux du personnel, les achats de services, les livres et matériels pédagogiques, les services sociaux, le mobilier et l'équipement, les petites réparations, le carburant, les assurances, les loyers, les télécommunications et les déplacements.

Dépenses publiques de santé : Comprendent les dépenses ordinaires et les dépenses d'équipement inscrites au budget des administrations publiques centrales et locales, les emprunts et dons extérieurs (y inclus les dons d'organismes et d'ONG internationaux), et les fonds d'assurance-maladie (obligatoires ou non).

Détenus en attente de leur procès : Pourcentage de la population carcérale totale en détention provisoire avant ouverture du procès.

Dettes extérieures par habitant : également dite « encours de la dette par habitant ». Dette due à des non-résidents, remboursable en devises étrangères, en biens ou en services. La dette extérieure totale est la somme de la dette à long terme publique, des prêts privés non garantis, des crédits du FMI utilisés et de la dette à court terme. La dette à court terme comprend toutes les dettes ayant une échéance initiale d'un an ou moins et l'intérêt arriéré de la dette à long terme. Les données sont indiquées en dollars constants des États-Unis.

Écart en % par rapport au seuil de l'ICH actuel : Chaque PMA présente un écart (négatif ou positif) par rapport aux seuils fixés par le Comité des politiques de développement (CDP). Cet écart est exprimé en pourcentage de la valeur actuelle du critère considéré, et indique donc la situation du pays pour le critère en question, à savoir dans le cas présent, l'indice de capital humain (ICH). Un pourcentage négatif indique que le pays se situe au-dessus du seuil de l'ICH. Un écart de -100 %, par exemple, donne deux informations distinctes : la première est que le pays considéré répond au critère d'inclusion dans la catégorie des PMA (signe négatif) et la seconde est la valeur de l'écart, laquelle, dans cet exemple, est égale à celle de son ICH actuel.

Écart en % par rapport au seuil de l'IVE actuel : Chaque PMA présente un écart (négatif ou positif) par rapport aux seuils fixés par le Comité des politiques de développement (CDP). Cet écart est exprimé en pourcentage de la valeur actuelle du critère considéré, et indique donc la situation du pays pour le critère en question, à savoir dans le cas présent l'indicateur de vulnérabilité économique (IVE). Un pourcentage négatif indique que le pays se situe au-dessus du seuil de l'IVE. Un écart de -100 %, par exemple, donne deux informations distinctes : la première est que le pays considéré répond au critère d'inclusion dans la catégorie des PMA (signe négatif) et la seconde est la valeur de l'écart, laquelle, dans cet exemple, est égale à celle de son IVE actuel.

Écart en % par rapport au seuil du RNB par habitant actuel (en dollars EU) : Chaque PMA présente un écart (négatif ou positif) par rapport aux seuils fixés par le Comité des politiques de développement (CDP). Cet écart est exprimé en pourcentage de la valeur actuelle du critère considéré, et indique donc la situation du pays pour le critère en question, à savoir dans le cas présent, le revenu national brut (RNB) par habitant. Un pourcentage négatif indique que le pays se situe au-dessus du seuil du RNB. Un écart de -100% , par exemple, donne deux informations distinctes : la première est que le pays considéré répond au critère d'inclusion dans la catégorie des PMA (signe négatif) et la seconde est la valeur de l'écart, laquelle, dans cet exemple, est égale à celle de son RNB par habitant actuel.

Écoliers atteignant la 5e année d'étude : Pourcentage des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire qui atteignent la 5e année (ou la 4e si le cycle des études primaires est de 4 ans). Ces estimations sont établies d'après la méthode de la cohorte reconstituée qui fait usage de données sur l'inscription et sur les redoublants plus de deux années consécutives.

Élèves-enseignant dans le primaire, ratio : Nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire, divisé par le nombre d'enseignants de l'enseignement primaire (quelles que soient leurs attributions en matière d'enseignement).

Émissions de dioxyde de carbone : Émissions de gaz carbonique, exprimées en tonnes par habitant, d'origine anthropique, à savoir provenant de la combustion de carburants fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Elles sont calculées d'après les données sur la consommation des combustibles solides, liquides et gazeux, le torchage des gaz et la production de ciment.

Endettement : Sont considérés comme fortement endettés les pays pour lesquels un des ratios suivants ou les deux se situent au-dessus de niveaux critiques : le ratio du service de la dette par rapport au RNB (niveau critique = 80%) et ratio du service de la dette par rapport aux exportations (niveau critique = 220%). Sont considérés comme modérément endettés les pays pour lesquels un de ces deux ratios ou les deux dépassent 60% des niveaux critiques mais ne les atteignent pas.

Pour les pays qui ne fournissent pas de statistiques détaillées sur leur dette au Système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale, il n'est pas possible de calculer les valeurs actuelles de ces ratios. On applique alors la méthode suivante. Sont considérés comme fortement endettés les pays pour lesquels trois des quatre ratios suivants (valeur moyenne sur la période 2001-2003) dépassent les niveaux critiques : ratio de la dette par rapport au RNB (niveau critique = 50%); ratio de la dette par rapport aux exportations (niveau critique = 275%); ratio du service de la dette par rapport aux exportations (niveau critique = 30%); ratio de l'intérêt par rapport aux exportations (niveau critique = 20%). Sont considérés comme modérément endettés les pays pour lesquels trois de ces quatre ratios dépassent 60% des niveaux critiques mais ne les atteignent pas. Tous les autres pays classés dans les catégories à revenu faible et intermédiaire sont considérés comme moins endettés.

Enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (en % des enfants de moins de 5 ans) : Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont la taille se situe à deux écarts-types en dessous de la moyenne de référence du National Centre for Health Statistics (NCHS) et de l'OMS pour leur âge. Note : On parle de « rabougrissement » pour les enfants de cette catégorie.

Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en % des enfants de moins de 5 ans) : Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont le poids se situe à deux écarts-types en dessous de la moyenne de référence du National Centre for Health Statistics (NCHS) et de l'OMS pour leur âge.

Épargne intérieure brute (en % du PIB) : L'épargne intérieure brute est calculée en déduisant les dépenses de consommation finale (consommation totale) du PIB.

Espérance de vie (en années, sans distinction de sexe) : Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

Évolution de politique la plus récente, date : Date du déplacement le plus récent de trois points sur l'échelle des indicateurs de la politique (*voir ce mot*). La date finale est celle de la fin du régime précédent et la date initiale celle de l'instauration du régime actuel.

Exportations de produits manufacturés : Comprennent, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les produits chimiques, les produits manufacturés de base, les machines et le matériel de transport, et divers autres biens manufacturés.

Fécondité, taux de (total) : Nombre d'enfants qui devraient naître par femme si elle devait passer toute la période reproductive à procréer selon la projection actuelle ou selon des taux de fécondité spécifiques par âge.

Femmes membres du gouvernement au niveau ministériel : Donnée déterminée en fonction de la définition que chaque pays donne de son pouvoir exécutif national; peut comprendre les femmes exerçant les fonctions de ministre et de vice-ministre, ainsi que d'autres fonctions ministérielles, telles que les secrétaires parlementaires.

Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et cadres (en % du total) : Proportion de femmes dans les postes définis selon la Classification internationale type des professions (CITP-88) qui comprennent les parlementaires, les hauts fonctionnaires gouvernementaux, les chefs traditionnels et chefs de villages, les hauts responsables de groupements d'intérêts spéciaux, les responsables, directeurs et directeurs généraux d'entreprises, les chefs de services de production et d'opérations et les autres responsables de services divers et généraux.

Femmes siégeant au parlement (en % du total) : Nombre de sièges détenus par des femmes dans les instances parlementaires (chambre basse ou unique, et chambre haute ou sénat, selon le cas).

Formation brute de capital fixe (en % du PIB) : La formation brute de capital fixe (anciennement investissement fixe intérieur brut) comprend les améliorations foncières (clôtures, fossés, drains, etc.), les achats d'installations fixes et de matériel, et la construction d'ouvrages d'infrastructure tels que routes, voies ferrées, écoles, bureaux hôpitaux, bâtiments privés à usage résidentiel et bâtiments commerciaux et industriels. Selon le SCN de 1993, les acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs sont également considérées comme formation de capital fixe.

Gratuité de l'éducation primaire garantie par la loi : Les pays sont classés par catégories selon qu'ils accordent ou non une garantie juridique de gratuité de l'éducation. Les données sont fondées sur les rapports fournis par les pouvoirs publics au titre de traités relatifs aux droits de l'homme, et font donc autorité. Ces engagements sont pris selon deux grandes modalités : soit par la garantie de la gratuité de l'éducation pour tous les enfants d'âge scolaire, soit par le biais d'une obligation incombant aux pouvoirs publics de dispenser une éducation gratuite.

Groupements politiques : Terme générique désignant toutes les entités politiques participant à une élection ou représentés au Parlement. Ils comprennent les partis, alliances, blocs, coalitions politiques, etc. Les groupements politiques reflètent les diverses modalités selon lesquelles la population vise à assurer la réalisation d'objectifs communs par le biais de la représentation au sein des instances parlementaires et gouvernementales.

Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale : Plus la notation est basse, moins bonne est la gouvernance du pays considéré.

- ▶ *Voix et responsabilité redditionnelle* : réunit plusieurs indicateurs mesurant divers aspects du processus politique, des libertés civiles, des droits politiques et des droits de l'homme; mesure également à quel point les gouvernés peuvent participer à la sélection des gouvernants.
- ▶ *Stabilité politique et absence de violence* : réunit plusieurs indicateurs mesurant la perception de la probabilité d'une déstabilisation ou d'un renversement du régime au pouvoir, peut-être par des moyens inconstitutionnels et/ou violents, notamment par la violence interne et le terrorisme.
- ▶ *Efficacité de l'administration publique* : rassemble diverses réponses sur la qualité de la fourniture des services publics, la qualité des services de l'administration, la compétence des fonctionnaires, l'indépendance de la fonction publique par rapport aux pressions politiques, et la crédibilité de l'attachement des pouvoirs publics aux politiques en vigueur.
- ▶ *Qualité de la réglementation* : se concentre sur les politiques publiques elles-mêmes et comprend des mesures de l'incidence de politiques non favorables au marché, telles que le contrôle des prix et une supervision bancaire inappropriée; tient compte également de la perception du fardeau résultant d'une réglementation excessive dans certains domaines tels que le commerce extérieur et le développement des entreprises.
- ▶ *État de droit* : comprend plusieurs indicateurs de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la société et s'y conforment; porte également sur la perception de l'incidence de la criminalité, de l'efficacité et de la prévisibilité de l'appareil judiciaire, et de l'application des contrats.
- ▶ *Lutte contre la corruption* : comprend l'appréciation de la portée de la corruption, celle-ci étant définie par convention comme l'exercice du pouvoir public à des fins de bénéfices privés; fondé sur de multiples variables provenant de sondages d'experts et d'enquêtes.

Indicateur de la pauvreté humaine-1 (IPH-1) : L'IPH-1 mesure, dans les pays en développement, les manques dans les trois catégories essentielles du développement humain prises en compte dans l'IDH (longévité, savoir et niveau de vie). Un IPH-1 de 0,25 signifie qu'en moyenne 25 % des habitants du pays considéré souffrent de pauvreté humaine. Les indicateurs sur lesquels il est fondé comprennent : la probabilité à la naissance de ne pas vivre au-delà de 40 ans; le taux d'illettrisme des adultes; le pourcentage de gens sans accès durable à une source d'eau améliorée; et le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un déficit pondéral. Un pays qui se classe plus haut d'après l'indicateur de la pauvreté monétaire, et qui présente donc un écart positif entre les deux indicateurs, est parvenu à réduire davantage le nombre des gens vivant en deçà d'un seuil de pauvreté prédéfini que celui des gens affectés par la pauvreté humaine, notion multidimensionnelle plus large que celle de la pauvreté monétaire.

Indicateur de vulnérabilité économique (IVE) : Cet indicateur est calculé à partir des composantes suivantes : a) instabilité des recettes d'exportation; b) instabilité de la production agricole; c) nombre d'habitants; d) part de la transformation (secteur secondaire) et des services modernes dans le PIB; e) concentration des exportations de marchandises. La valeur de l'indicateur est de 0 à 100; plus elle est élevée, plus le pays dont il s'agit est vulnérable aux chocs économiques.

Indicateur de transformation : Également dit « indicateur de situation », il reflète les progrès accomplis par le pays considéré sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché. Les États possédant des entités démocratiques et axées sur le marché opérantes se voient attribuer les notes les plus fortes. La valeur de l'indicateur est la valeur médiane des notes pour les catégories « transformation politique » (à savoir le développement démocratique) et « transformation économique » (à savoir le développement économique). La valeur médiane

est calculée à partir des valeurs exactes, non arrondies, pour chacune de ces deux catégories; ces valeurs sont, elles, calculées d'après les notations concernant cinq critères politiques (sur la base de 18 indicateurs) et sept critères économiques (sur la base de 14 indicateurs).

Indicateur du développement humain (IDH) : Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité et santé, instruction et niveau de vie. Les indicateurs utilisés dans son calcul comprennent l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux brut de scolarisation et le PIB par habitant (en PPA).

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) : L'ISDH est basé sur l'IDH qui est ajusté pour tenir compte des inégalités constatées entre les hommes et les femmes dans les trois catégories de l'IDH. L'existence d'une disparité entre les sexes fait que le pays se classe à un rang inférieur selon l'ISDH par rapport à son rang selon l'IDH.

Indice de capital humain (ICH) : L'ICH est fondé sur quatre indicateurs, deux pour la santé et la nutrition et deux pour l'éducation : a) la ration calorique moyenne par habitant exprimée en pourcentage de la ration minimum; b) la mortalité des moins de 5 ans; c) le taux brut de scolarisation dans le secondaire; d) le taux d'alphabétisation des adultes. Sa valeur est comprise entre 0 et 100, les valeurs les plus élevées indiquant la présence d'un « meilleur » capital humain.

Indice de Gini : Indice généralement calculé au niveau national, qui indique dans quelle mesure la répartition des revenus ou de la consommation des individus ou des ménages s'écarte de l'égalité parfaite. La valeur 0 représente une parfaite égalité et reflète une situation dans laquelle chacun des membres de la société reçoit une part égale des revenus ou effectue une part égale de la consommation; la valeur 100 représente une parfaite inégalité et reflète une situation dans laquelle un membre de la société reçoit tous les revenus et les autres n'en reçoivent pas. Seuls les valeurs estimées de haute qualité et à haute couverture du WIDER ont été retenues.

Inflation : Mesurée selon l'indice des prix à la consommation, l'inflation est le changement annuel exprimé en pourcentage du coût d'acquisition d'un panier de biens et de services pour le consommateur moyen. Le contenu de ce panier peut être fixe ou modifié à différents intervalles, annuellement par exemple.

Investissements directs étrangers (flux nets) : Entrées nettes d'investissements destinées à acquérir une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Le capital ainsi investi peut l'être sous forme de capitaux propres, de bénéfices réinvestis, d'autres concours à long terme et de concours à court terme, ainsi qu'il apparaît dans la balance des paiements. Les tableaux statistiques du présent rapport indiquent les entrées nettes dans les pays déclarants.

Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale) : Proportion de la main-d'œuvre agricole par rapport à la main-d'œuvre totale.

Médecins : Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quelle que soit leur spécialité (y inclus l'enseignement, la recherche et la pratique de l'art).

Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux de : Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle, taux de (TMM) : Nombre de femmes décédant chaque année de causes liées à la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Avec la participation de l'UNFPA, l'OMS et l'UNICEF ont élaboré une méthode d'estimation des taux de mortalité maternelle

pour les pays qui ne possèdent pas de données et pour corriger les données disponibles afin de tenir compte des phénomènes de sous-déclaration et des erreurs de classification. La double stratégie appliquée consiste à corriger les données nationales en employant des critères spécifiques et à produire des estimations modélisées pour les pays ne fournissant pas de données. Le changement le plus important en 2000 a été la prise en compte de l'impact de la mortalité liée au VIH. Les marges d'incertitude des TMM estimés sont très larges et ces taux ne sauraient donc servir aux fins du suivi des tendances dans le court terme. Par ailleurs, une grande prudence s'impose lors des comparaisons entre les pays étant donné que différentes stratégies sont appliquées pour obtenir les valeurs estimées.

Niveaux d'éducation : Ces niveaux, définis par la Classification internationale type de l'éducation (CITE), sont les suivants : préprimaire, primaire, secondaire et tertiaire. L'éducation préprimaire (niveau 0 de la CITE) est dispensée dans les jardins d'enfants et les écoles maternelles, aux enfants n'ayant pas l'âge d'entrer dans l'enseignement primaire. L'éducation primaire (niveau 1 de la CITE), portant sur les connaissances fondamentales, est dispensée dans des établissements tels que les écoles primaires et élémentaires. L'éducation secondaire (niveaux 2 et 3 de la CITE) est fondée sur au moins quatre années d'instruction au niveau 1 et elle consiste en une instruction soit générale, soit spécialisée, soit les deux, dispensées dans divers établissements dits d'enseignement secondaire, lycées, collèges, établissements de formation d'enseignants à ce niveau et établissements de formation professionnelle ou d'enseignement technique. Le niveau tertiaire (niveaux 5 à 7 de la CITE) est celui de l'éducation dispensée dans des établissements tels que les universités, les établissements supérieurs de formation d'enseignants et autres grandes écoles, qui exigent tous comme condition d'admissibilité l'achèvement d'un programme d'éducation secondaire ou la preuve de la possession d'un niveau de connaissances équivalent.

Nombre de journaux quotidiens (pour 1 000 habitants) : Les quotidiens sont définis comme des journaux qui paraissent au moins quatre fois par semaine. Ce chiffre est calculé en circulation moyenne (nombre d'exemplaires imprimés) pour 1 000 habitants.

OMD, cibles choisies des : Les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) suivantes sont prises en considération dans les informations statistiques du présent rapport :

- ▶ Accès à l'eau : Réduire, d'ici à 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et à l'assainissement;
- ▶ Éducation primaire : Donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires, d'ici à 2015;
- ▶ Égalité des sexes dans l'éducation : Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard;
- ▶ Faim : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim;
- ▶ Mortalité infantile : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Pour les méthodes de calcul des progrès en matière de réalisation des OMD au niveau des pays, voir CNUCED (2004) et PNUD (2003b, 2005a).

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Un dollar exprimé en PPA, comme c'est le cas dans le présent rapport, a le même pouvoir d'achat dans le pays considéré qu'un dollar aux États-Unis.

Part de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées : Pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires appropriées pour l'évacuation des excréments, tels qu'un raccordement à un système d'assainissement ou à une fosse septique, des latrines à chasse d'eau, des latrines à fosse simples ou ventilées. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou collectif (mais pas public) et s'il permet d'éviter le contact des êtres humains, des animaux et des insectes avec les excréments.

Part de la population ayant accès à des sources d'alimentation en eau améliorées : Pourcentage de la population ayant un accès raisonnable à l'un des types suivants de sources d'alimentation en eau potable : raccordement à l'habitation, borne publique, trou de sonde, puits protégé, source protégée, réservoir d'eau de pluie. L'accès raisonnable est défini comme la disponibilité d'au moins 20 litres par personne et par jour à un point d'alimentation distant de moins d'un kilomètre de la résidence de l'utilisateur.

Part de la population utilisant des combustibles solides (en % de la population totale) : Proportion de la population faisant usage de biomasse (bois, charbon de bois, résidus de récolte et déjections animales) et de houille en tant que source primaire d'énergie pour la cuisson des aliments et le chauffage.

Pauvreté aux niveaux national/rural/urbain, taux de : Voir Pauvreté monétaire

Pauvreté monétaire : Renvoie au pourcentage de la population vivant en deçà d'un seuil de pauvreté donné. Les valeurs généralement précisées de ces seuils sont les suivantes :

- ▶ 1 dollar par jour, aux prix internationaux 1985 (soit 1,08 dollar aux prix internationaux 1993), corrigé des parités de pouvoir d'achat.
- ▶ 2 dollars par jour, aux prix internationaux 1985 (soit 2,15 dollars aux prix internationaux 1993), corrigé des parités de pouvoir d'achat.
- ▶ Seuil de pauvreté national, à savoir le seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays considéré. Les estimations nationales sont fondées sur les valeurs pondérées des estimations de sous-groupes de population provenant des sondages auprès des ménages.

Personnel militaire : Catégorie qui englobe tous les effectifs militaires en service actif, y inclus les forces paramilitaires si celles-ci sont constituées en unités régulières, de par leur organisation, leur équipement, leur formation et leur mission. Le personnel militaire représente une proportion donnée de la population active telle que celle-ci est définie par l'Organisation internationale du Travail.

Personnes déplacées : Personnes ou groupes de personnes qui ont été obligées de fuir ou de quitter leur lieu de résidence habituel, en particulier à la suite de conflits armés, de situations de violence généralisée, de violations de droits de l'homme ou de catastrophes d'origine naturelle ou anthropique, ou pour éviter de tels événements ou situations, et qui n'ont pas traversé de frontière nationale reconnue au niveau international.

Personnes touchées par les catastrophes naturelles : Personnes qui ont été blessées, affectées et/ou laissées sans abri du fait de la survenue d'une catastrophe naturelle.

PIB (Produit intérieur brut) : Somme des valeurs ajoutées brutes de toutes les unités productrices résidentes, augmentée de la partie des impôts, moins les subventions, sur les produits qui n'est pas déjà incluse dans la valeur de la production. Le PIB est calculé sans déduction pour dépréciation des biens manufacturés ou pour épuisement ou dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur industriel après addition de tous les produits et soustraction des intrants intermédiaires.

PIB par habitant : Dans le présent rapport, les données du PIB (produit intérieur brut) sont converties en dollars internationaux en appliquant des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA). Un dollar international a ainsi le même pouvoir d'achat dans le PIB que le dollar des États-Unis aux États-Unis. Le PIB aux prix acheteurs est la somme des valeurs ajoutées brutes de toutes les unités productrices résidentes, augmentée de la partie des impôts, moins les subventions, sur les produits qui n'est pas déjà incluse dans la valeur de la production. Il est calculé sans déduction pour dépréciation des biens manufacturés ou pour épuisement ou dégradation des ressources naturelles. Les données sont indiquées en dollars internationaux constants 2000.

Point d'achèvement de l'initiative des PPTE : Date à laquelle un pays participant à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), visant à la réduction de la dette, achève les réformes structurelles dont il a été convenu au point de décision de l'initiative des PPTE (voir ci-dessous), ce qui consiste notamment en l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Le pays se voit alors octroyer la majorité de sa remise de dette au titre de l'initiative des PPTE sans que soient exigées de conditions de politiques supplémentaires.

Point de décision de l'initiative des PPTE : Date à laquelle un pays participant à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), visant à la réduction de la dette, s'engage à entreprendre des réformes additionnelles et à élaborer et à appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté. Les pays admissibles doivent faire état de bonnes performances passées au titre des programmes d'ajustement appuyés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Politie : Organisation politique ou gouvernementale; société ou institution possédant un gouvernement organisé; État; corps politique.

Population des taudis : L'estimation directe du nombre d'habitants des taudis est généralement difficile sinon impossible en raison du manque de données fondées sur une définition opérationnelle spécifique. Pour le présent rapport, les estimations ont été établies en s'efforçant en premier lieu de mesurer la sécurité d'occupation, définie comme « la protection de l'expulsion de la terre ou de la résidence sans procédure juridique régulière ». Les efforts initiaux, qui ont échoué, portaient sur l'emploi du statut de l'occupant (propriétaire, locataire et squatter) en tant qu'indicateur substitutif. ONU-Habitat a ensuite proposé que la sécurité d'occupation soit déterminée d'après le comportement des ménages, ceux qui jouissent de cette sécurité ayant tendance à apporter des améliorations davantage que ceux qui n'en jouissent pas, et la mesure pouvant se faire au moyen d'un indicateur substitutif fondé sur des données comprenant la structure du logement et les aménagements. Cette prise de mesures a été incluse dans l'initiative de l'indicateur des taudis d'ONU-Habitat déjà en cours. L'indicateur de sécurité d'occupation qui en résulte donne une bonne évaluation de l'importance des taudis. Parmi les variables caractéristiques figurent : la proportion des ménages sans accès à l'eau (à une distance de 200 mètres); la proportion d'ouvrages définitifs dans le parc résidentiel, la proportion de logements conformes à la réglementation locale; la proportion de logements raccordés à un égout et la proportion de logements raccordés à l'électricité.

Population féminine (en % de la population totale) : Pourcentage de la population totale qui est de sexe féminin.

Population totale : Population effective, à savoir toutes les personnes présentes dans une région donnée à un moment donné.

Population urbaine / Population rurale : Proportion de la population dans les zones classées comme zones urbaines et zones rurales selon les critères appliqués par chaque pays, ainsi que le pays les communique aux Nations Unies.

Prévalence du VIH, taux de : Pourcentage de gens d'une région, d'un groupe démographique ou d'un groupe de population donnés qui sont infectés par le VIH. Le taux de prévalence du VIH chez les adultes, statistique globale la plus fréquemment utilisée, est celui des gens de 15 à 49 ans.

Produits alimentaires : Dans le présent rapport, désigne les produits des sections suivantes de la Classification type pour le commerce international (CTCI) : sections 0 (produits alimentaires et animaux vivants); 1 (boissons et tabacs); 4 (huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale); et division 22 de la section 2 (graines et fruits oléagineux).

Quintile : Partie d'une distribution de fréquence en cinq groupes (de 20 %) .

Quotas établis pour les femmes et autres groupes : Quotas fixés par la loi pour les femmes et autres catégories (dans les partis politiques, les instances parlementaires et les entités du pouvoir exécutif).

Rapport de dépendance en fonction de l'âge : Rapport entre les éléments de la population qui sont économiquement à charge (de moins de 15 ans et de plus de 64 ans) et les éléments productifs (gens de 15 ans à 64 ans). Un rapport de 0,7 signifie donc qu'il y a 7 personnes à charge pour 10 personnes productives.

Rapport du nombre de votants aux électeurs inscrits : Nombre de votes divisé par le nombre de noms figurant dans le registre des électeurs, exprimé en pourcentage. L'électorat effectif est l'ensemble des électeurs inscrits; c'est donc le nombre de noms figurant dans le registre des électeurs au moment de la clôture de la période d'inscription, nombre qui est communiqué par l'organe d'administration des élections.

Rapport du revenu estimé moyen des femmes à celui des hommes : Pourcentage indiquant la valeur du revenu moyen gagné par les femmes par rapport au revenu moyen gagné par les hommes.

Rapport du taux d'alphabétisation femmes/hommes des jeunes adultes et des adultes : Pourcentage de femmes par rapport aux hommes des groupes d'âge de 15 à 24 ans et de 15 à 49 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Réfugiés : Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leurs opinions politiques ou de leur appartenance à un certain groupe social, et qui ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer au pays. Le *pays d'asile* est le pays dans lequel un réfugié a fait une demande d'asile qui n'a pas encore reçu de réponse, ou un réfugié inscrit d'autre manière en tant que demandeur d'asile. Le *pays d'origine* est le pays dont le demandeur est ressortissant.

Revenu national brut (RNB, anciennement PNB) : Somme des valeurs ajoutées de toutes les unités productrices résidentes, augmentée de la partie des impôts, moins les subventions, sur les produits qui n'est pas déjà incluse dans la valeur de la production, plus les recettes nettes de revenus primaires (rémunération des salariés et revenus de biens) de l'étranger. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur industriel après addition de tous les produits et soustraction des intrants intermédiaires..

Revenu ou consommation, parts : Parts du revenu ou de la consommation de différents sous-groupes de population (déciles ou quintiles), d'après les enquêtes nationales auprès des ménages portant sur différentes années. Étant donné que les données proviennent d'enquêtes couvrant différentes années et appliquant différentes méthodes, il faut faire preuve de prudence dans les comparaisons entre les pays.

Scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, taux brut de:

Nombre de personnes inscrites dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire quel que soit leur âge, en pourcentage de la population totale d'âge scolaire pour les trois niveaux.

Scolarisation, taux brut de : Nombre d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Le taux brut de scolarisation peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements de classe et de la présence dans la classe considérée d'élèves d'un âge inférieur ou supérieur à l'âge normal pour la classe.

Scolarisation, taux net de : Nombre d'élèves inscrits à un niveau d'enseignement donné et ayant l'âge correspondant officiel, en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant pour ce niveau.

Service total de la dette : Somme des remboursements des intérêts et du principal effectivement versée en devises, biens ou services au titre de la dette à long terme, des intérêts versés au titre de la dette à court terme et des remboursements (rachats et charges) au FMI.

Superficie (en km²): Superficie totale du pays considéré, en excluant la superficie couverte par les masses d'eau intérieures, le territoire du plateau continental revendiqué par le pays et les zones économiques exclusives. Dans la plupart des cas, les principaux cours d'eau et lacs sont inclus dans la définition des masses d'eau intérieures.

Superficie des terres boisées (en %) : Pourcentage de la surface émergée du pays considéré couverte de peuplements d'arbres, naturels ou de plantation, productifs ou non.

Superficie des zones terrestres et marines protégées : Superficie de terre et/ou de mer consacrée spécifiquement à la protection et à l'entretien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles qui y sont associées, et sous régime de gestion à fondement juridique. Les zones protégées se répartissent en sept catégories : 1) réserve naturelle intégrale (zone protégée gérée principalement à des fins scientifiques); 2) zone de nature protégée (zone protégée gérée principalement à des fins de préservation de la nature); 3) parc national (zone protégée gérée principalement à des fins de préservation des écosystèmes et de loisirs); 4) aire naturelle (zone protégée gérée principalement à des fins de conservation de caractéristiques naturelles spécifiques); 5) zone de gestion des habitats/espèces (zone protégée gérée principalement à des fins de conservation par des interventions de gestion); 6) paysage terrestre ou marin protégé (zone protégée gérée principalement à des fins de conservation de paysages terrestres ou marins et de loisirs); et 7) zone de gestion des ressources naturelles (zone de gestion des ressources gérée principalement pour assurer l'utilisation durable des écosystèmes).

Taux de croissance pluriannuels : Les taux de croissance sont exprimés en taux de changement annuels moyens. Dans le calcul des taux du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, seuls sont prises en considération les valeurs initiales et finales.

Téléviseurs : Nombre de récepteurs de télévision en usage, pour 1 000 habitants.

Utilisateurs d'Internet : Personnes ayant accès à Internet.

Source des indicateurs

Abonnés à un service de téléphonie fixe ou mobile (pour 1 000 habitants) : Banque mondiale (2005a)

Accouchements assistés par du personnel de santé compétent (% du total) : Banque mondiale (2005a), OMS (2005b)

Activité économique des femmes (en % de celle des hommes) : (1990 = 100): PNUD (2005a)

Aide (en % du RNB) : Banque mondiale (2005a)

Aide par habitant (en \$EU constants) : Banque mondiale (2005a)

Aide publique au développement en faveur des PMA (en % du total) : PNUD (2005a)

Aide publique au développement par habitant du pays donateur (en \$EU 2002) : PNUD (2005a)

Allègement brut de la dette bilatérale (en millions de \$EU) : PNUD (2005a)

Alphabétisation des adultes (en %, personnes de 15 ans et plus) : UNESCO (2005)

Alphabétisation des jeunes adultes (en %, personnes de 15 à 24 ans) : UNESCO (2005)

Année où les femmes ont obtenu le droit de se présenter aux élections : UIP (2005b)

Année où les femmes ont obtenu le droit de vote : UIP (2005b)

Annonces de contributions bilatérales au Fonds fiduciaire pour les PPTe (en millions de \$EU) : PNUD (2005a)

Capital : OHRLLS (2005)

Chambre basse ou unique : UIP (2005a)

Chambre haute ou sénat : UIP (2005a)

Corps parlementaires compétents en matière de droits de l'homme : UIP (2005d)

Date d'accession à l'indépendance : OHRLLS (2005)

Déflateur implicite du PIB : Banque mondiale (2005a)

Densité de population au km² : ONU (2004b) Banque mondiale (2005a)

Dépenses d'éducation publiques (en % des dépenses publiques totales) : Banque mondiale (2005a) UNESCO (2005)

Dépenses d'éducation publiques (en % du PIB) : UNESCO (2005)

Dépenses de santé publiques (en % des dépenses publiques totales) : OMS (2005a)

Dépenses de santé publiques (en % du PIB) : Banque mondiale (2005a)

Dépenses finales de consommation des administrations publiques (en % du PIB) : Banque mondiale (2005a)

Dépenses militaires (en % des dépenses des administrations publiques centrales) : Banque mondiale (2005a) SIPRI (2005b)

Dépenses militaires (en % du PIB) : SIPRI (2005a)

Dépenses militaires par rapport aux dépenses d'éducation et de santé (en % du PIB) :

Banque mondiale (2005a)

Dépenses personnelles en pourcentage des dépenses de santé totales : OMS

(2005a)

Détenus en attente de leur procès (en % de la population carcérale) : ICPS (2005)

Dettes extérieures par habitant (encours de la dette en \$EU constants) : Banque mondiale

(2005a)

Durée du mandat parlementaire à la chambre basse ou unique (en années) : UIP

(2005a)

Écart par rapport au seuil en % de l'ICH actuel : ONU (2004a)

Écart par rapport au seuil en % de l'IVE actuel : ONU (2004a)

Écart par rapport au seuil en % du RNB par habitant actuel (en dollars EU) : ONU

(2004a)

Échanges commerciaux (en % du PIB) : Banque mondiale (2005a)

Écoliers atteignant la 5e année d'études (en % des enfants inscrits en 1ère année) :

PNUD (2005a)

Élection parlementaire la plus récente - chambre basse ou unique : UIP (2005a)

Élection parlementaire la plus récente - chambre haute ou sénat : UIP (2005a)

Élections parlementaires figurant sur la liste de l'International Institute for

Democracy and Electoral Assistance (IDEA) (diverses années initiales) : IDEA

(2005a)

Émissions de dioxyde de carbone (en tonnes par habitant) : ONU (2005), ONU

(2003)

Endettement : Banque mondiale (2005a)

Enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (en % des enfants de

moins de 5 ans) : OMS (2005b)

Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en % des enfants

de moins de 5 ans) : OMS (2005b)

Entrées nettes d'investissement étranger direct (en % du PIB) : Banque mondiale

(2005a)

Épargne intérieure brute (en % du PIB) : Banque mondiale (2005a)

Espérance de vie (en années, sans distinction de sexe) : Banque mondiale (2005a), OMS

(2005a)

Exportations alimentaires (en % des exportations de marchandises) : Banque mondiale

(2005a)

Exportations de combustibles (en % des exportations de marchandises) : Banque

mondiale (2005a)

Exportations de produits manufacturés (en % des exportations de marchandises) :

Banque mondiale (2005a)

Femmes au gouvernement au niveau ministériel (en % du total) : PNUD (2005a)

- Femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et cadres (en % du total) :** PNUD (2005a)
- Femmes siégeant au parlement (en % du total) :** UIP (2005c), PNUD (2005a)
- Formation brute de capital fixe (en % du PIB) :** Banque mondiale (2005a)
- Garantie juridique de gratuité de l'éducation primaire :** Tomasevski (2003)
- Importations alimentaires (en % des importations de marchandises) :** Banque mondiale (2005a)
- Importations de combustibles (en % des exportations de marchandises) :** Banque mondiale (2005a)
- Importations de marchandises en provenance des PMA (total en millions de \$EU) :** PNUD (2005a)
- Importations de marchandises en provenance des PMA en proportion des importations totales (en %) :** PNUD (2005a)
- Importations de produits manufacturés (en % des importations de marchandises) :** Banque mondiale (2005a)
- Indicateur de l'activité économique des femmes (1990 = 100) :** PNUD (2005a)
- Indicateur de situation :** Bertelsmann Stiftung (2005)
- Indicateur de vulnérabilité économique (IVE) :** ONU (2004a)
- Indicateur du développement humain (IDH) :** PNUD (2005a)
- Indicateurs de la gouvernance de la Banque mondiale :** Banque mondiale (2005b)
- Indice de Gini national :** Banque mondiale (2005a), WIDER (2005)
- Indice du capital humain (ICH) :** ONU (2004a)
- Inflation, prix à la consommation (en % annuel) :** Banque mondiale (2005a)
- Initiative des PPTE (point de décision/point d'achèvement) :** ONU (2005)
- Main-d'œuvre agricole (en % de la main-d'œuvre totale) :** CNUCED (2004)
- Médecins (pour 1 000 habitants) :** Banque mondiale (2005a)
- Mortalité des moins de 5 ans (taux pour 1 000 naissances vivantes) :** Banque mondiale (2005a), OMS (2005a)
- Nombre de bureaux de poste permanents (pour 100 000 habitants) :** UPU (2005), Banque mondiale (2005a)
- Nombre de partis politiques détenant des sièges au parlement figurant sur la liste de l'Organisation internationale des parlements d'États souverains (UIP) :** UIP (2005a)
- Notation du projet Polity IV :** Gurr et coll. (2003)
- Obligation de déclaration de patrimoine des parlementaires :** UIP (2005a)
- OMD relatif à l'accès à l'eau :** CNUCED (2004)
- OMD relatif à l'éducation primaire :** CNUCED (2004)
- OMD relatif à l'égalité des sexes dans l'enseignement :** CNUCED (2004)
- OMD relatif à la faim :** CNUCED (2004)

- OMD relatif à la mortalité infantile :** CNUCED (2004)
- Part du revenu ou de la consommation :** Banque mondiale (2005a), WIDER (2005)
- Personnel militaire (en % de la population active totale) :** Banque mondiale (2005a)
- Personnes déplacées :** IDP (2005)
- Personnes touchées par les catastrophes naturelles :** GEO-3 (2005)
- PIB par habitant (en dollars constants, PPA) :** Banque mondiale (2005a)
- Population (en millions d'habitants) :** ONU-OHRLLS (2005) Banque mondiale (2005a)
- Population des taudis en pourcentage de la population urbaine :** ONU (2005)
- Population féminine (en % du total) :** ONU (2004b) ONU (2003), Banque mondiale (2005a)
- Population urbaine (en % de la population totale) :** ONU (2004b), Banque mondiale (2005a)
- Proportion de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées :** ONU (2005), PNUD (2005a)
- Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'alimentation en eau améliorée :** ONU (2005), PNUD (2005a)
- Proportion de superficie terrestre couverte par des forêts (en %) :** ONU (2005)
- Quotas (au parlement, dans les partis politiques et les instances du pouvoir exécutif) en faveur des femmes et autres groupes :** IDEA (2005b), Htun (2004)
- Quotidiens (par 1 000 habitants) :** Banque mondiale (2005a)
- Rang selon l'IDH - rang selon l'ISDH :** PNUD (2005a)
- Rang selon l'IPH-1 - rang selon la pauvreté monétaire :** PNUD (2005a)
- Rapport de dépendance en fonction de l'âge :** Banque mondiale (2005a) OMS (2005a)
- Rapport de la superficie protégée à la superficie totale :** ONU (2005)
- Rapport des votants aux électeurs inscrits (élections parlementaires) :** IDEA (2005a)
- Rapport des votants aux électeurs inscrits (élections présidentielles) :** IDEA (2005a)
- Rapport du revenu estimé des femmes à celui des hommes :** PNUD (2005a)
- Rapport du taux brut de scolarisation dans le primaire des filles à celui des garçons :** UNESCO (2005), Banque mondiale (2005a)
- Rapport du taux d'alphabétisation des femmes à celui des hommes (15 ans et plus) :** UNESCO (2005), Banque mondiale (2005a)
- Rapport du taux d'alphabétisation des femmes à celui des hommes (15 à 24 ans) :** UNESCO (2005)
- Rapport élèves-enseignant dans le primaire :** UNESCO (2005)
- Réfugiés par pays d'asile :** HCR (2005)
- Réfugiés par pays d'origine :** HCR (2005)
- RNB par habitant :** ONU (2004a)

Scolarisation dans le primaire (taux brut, en %) : UNESCO (2005)

Scolarisation dans le primaire (taux net, en %) : UNESCO (2005), Banque mondiale (2005a)

Scolarisation dans le secondaire (taux brut, en %) : UNESCO (2005)

Service total de la dette (en % des exportations) : Banque mondiale (2005a)

Structure parlementaire : UIP (2005a)

Superficie (en km²) : Banque mondiale (2005a), OHRLLS (2005)

Taux annuel de croissance démographique de 2003 à 2015 : PNUD (2005a)

Taux annuel de croissance du PIB par habitant (en %) : PNUD (2005a)

Taux annuel de croissance du PNB par habitant (de 1990 à 2003) : PNUD (2005a)

Taux bruts de scolarisation combinés pour l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire : PNUD (2005a)

Taux de fécondité total (naissances par femme) : Banque mondiale (2005a), OMS (2005a)

Taux de mortalité maternelle corrigé (pour 100 000 naissances vivantes) : ONU (2005), Banque mondiale (2005a)

Taux de pauvreté – seuil de 1 dollar par jour (PPA) (en % de la population) : Banque mondiale (2005a)

Taux de pauvreté – seuil de 2 dollars par jour (PPA) (en % de la population) : Banque mondiale (2005a)

Taux de pauvreté selon le seuil de pauvreté national (en % de la population) : Banque mondiale (2005a)

Taux de pauvreté selon le seuil de pauvreté rural (en % de la population rurale) : Banque mondiale (2005a)

Taux de pauvreté selon le seuil de pauvreté urbain (en % de la population urbaine) : Banque mondiale (2005a)

Taux de population carcérale (pour 100 000 habitants) : ICPS (2005)

Taux de prévalence du VIH chez les adultes (en % des gens de 15 à 49 ans) : Banque mondiale (2005a), PNUD (2005a)

Téléviseurs (pour 1 000 habitants) : Banque mondiale (2005a)

Traités : PNUD (2005a), UNODC (2005)

Usagers d'Internet (pour 1 000 habitants) : Banque mondiale (2005a)

Références statistiques

Banque mondiale. 2000. « Toward More Operationally Relevant Indicators of Governance. » PREM Notes Public Sector. Washington, États-Unis : Banque mondiale.

----- . 2002. *World Bank Group Work in Low-Income Countries under Stress: A Task Force Report*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.

----- . 2004. *Rapport sur le développement dans le monde 2004. Des services pour les pauvres*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.

----- . 2005a. World Development Indicators On-line Edition. Washington, États-Unis : Banque mondiale. En ligne à <http://publications.worldbank.org/WDI/>.

----- . 2005b. Governance Indicators: 1996-2004. Washington, États-Unis : Banque mondiale. En ligne à www.worldbank.org/wbi/governance/govdata/.

Bertelsmann Stiftung. 2004. *Bertelsmann Transformation Index 2003: Political Management in International Comparisons*. Gütersloh, Germany: Bertelsmann Stiftung. En ligne à www.bertelsmann-transformation-index.de/11.0.html?&L=1.

----- . 2005. *Status Index 2006*. Gütersloh, Germany: Bertelsmann Stiftung. En ligne à <http://en.bertelsmann-stiftung.de/index.html>.

Besançon, Marie. 2003. *Good Governance Rankings: The Art of Measurement*. Cambridge, États-Unis : World Peace Foundation, John F. Kennedy School of Government.

Bovaird, Tony et Elke Löffler. 2003. « Evaluating the Quality of Public Governance: Indicators, Models and Methodologies. » *International Review of Administrative Sciences* 69(3):311-312.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2004. *Rapport 2004 sur les pays les moins avancés : Commerce international et réduction de la pauvreté*. Genève, Suisse; CNUCED.

Court, Julius, Goran Hyden et Ken Mease. 2002. *Assessing Governance: Methodological Challenges*. Université des Nations Unies.

Goldstone, Jack, Ted R. Gurr, Barbara Harff, Marc A. Levy, Monty G. Marshall, Robert H. Bates, David L. Epstein, Colin H. Kahl, Pamela T. Surko, John C. Ulfeder et Alan N. Unger. 2002. *State Failure Task Force Report: Phase III Findings*. College Park, États-Unis : University of Maryland.

Guillaumont, Patrick, Olav Bjerkholt, Jayendra Nayak, Milivoje Paniae, Suchitra Punyaratabandhy, et Funmi Togonu-Bickersteth. 2003. *Report of the Expert Group Meeting on the Review of the List of Least Developed Countries*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).

Guillaumont, Patrick. 2004. *A Revised EVI*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).

Guillaumont, Patrick, Olav Bjerkholt, Albert Binger, Suchitra Punyaratabandhy et Kerfalla Yansane. 2005. *Expert Group Meeting on Improving Criteria for the Identification of Least Developed Countries*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).

Gurr, Ted R., Monty G Marshall et Keith Jagers. 2003. *Polity IV Project Political Regime Characteristics and Transitions 1800-2003*. College Park, États-Unis : University of Maryland. En ligne à www.cidcm.umd.edu/inscr/polity/.

- Hauserman, Julia, et Todd Landman. 2003. *Map-Making and Analysis of the Main International Initiatives on Developing Indicators on Democracy and Good Governance*. Colchester, Royaume-Uni : University of Essex, Human Rights Centre.
- HCDH (Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme). 2000. *Human Rights in Development: What, Why and How*. Genève, Suisse : HCDH.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2004. *2004 Global Refugee Trends: Overview of Refugee Populations, New Arrivals, Durable Solutions, Asylum-Seekers, Stateless and Other Persons of Concern to UNHCR*. Genève, Suisse : HCR. En ligne à www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/statistics.
- . 2005. *Correspondence on refugees data*. Genève, Suisse; HCR.
- Htun, Mala. 2004. « Is Gender Like Ethnicity? The Political Representation of Identity Groups. » *Perspectives in Politics* 2(3):439-458.
- ICPS (International Centre for Prison Studies). 2005. *Prison Brief - Highest to Lowest Rates*. Londres, Royaume-Uni : King's College. En ligne à www.kcl.ac.uk/depsta/rel/icps/world-brief/highest_to_lowest_rates.html.
- IDEA (International Institute for Democracy and Electoral Assistance). 2004. *Voter Turnout Website*. Stockholm, Suède : International IDEA. En ligne à www.idea.int/vt/.
- IDEA (International Institute for Democracy and Electoral Assistance) et Stockholm University. 2005. *Global Database of Quotas for Women*. Stockholm, Suède : International IDEA. En ligne à www.quotaproject.org/index.cfm.
- IDP (Global Internal Displaced Person Project). 2005. *Internal Displaced Persons (IDP)*. Global Internal Displaced Person (IDP) Project. En ligne à www.idpproject.org/statistics.htm.
- Jabes, Jak. 2002. *On the (f)utility of Governance Indicators: Lessons from Countries in Transition*. Banque asiatique de développement.
- Jonas, Olga B. 2004. *The Sixth Session of the Committee for Development Policy*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).
- Kaufmann, Daniel, Francesca Recanatini et Sergiy Biletsky. 2002. *Assessing Governance: Diagnostic Tools and Applied Methods for Capacity Building and Action Learning*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Kaufmann, Daniel. 2004a. *Governance Redux: The Empirical Challenge*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2005b. *Corruption, Governance and Security for the Rich Countries and the World*. Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- . 2005. *Rethinking Governance: Empirical Lessons Challenge Orthodoxy*. Economics Working Papers, Economics Working Papers Archive. Washington, États-Unis.
- Keefer, Philip. 2004. « A Review of the Political Economy of Governance: From Property Rights to Voice. » Washington, États-Unis : Banque mondiale.
- Knack, Stephen, Mark Kugler et Nick Manning. 2003. « Second-Generation Governance Indicators. » *International Review of Administrative Sciences* 69(3):345-364.
- Lambsdorff, Johann. 2001. *Background Paper to the 2001 Corruption Perceptions Index*. Berlin, Allemagne : Transparency International.

- Landman, Todd. 2004. « Measuring Human Rights: Principle, Practice, and Policy. » *Human Rights Quarterly* (26):906-931.
- Malik, Adeel. 2002. *State of the Art in Governance Indicators*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- . 2005. *Democracy and Development: A Review of the Statistical Evidence*. Oxford, Royaume-Uni : St Peter's College Oxford.
- Marshall, Monty G, et Keith Jagers. 2005. *Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2002*. College Park, États-Unis : University of Maryland.
- Ndegwa, Stephen N. 2001. *Governance, Peace and Social Stability*. New York, États-Unis : PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).
- Nzongola-Ntalaja, Georges. 2005. *Democracy Assessment and Indicators*. Oslo, Norvège : Centre d'Oslo pour la gouvernance - PNUD.
- . 2001. *Human Rights, Poverty and Governance in the Least Developed Countries: Rights-based Approaches towards a New Framework of Cooperation*. [A/CONF.191/BP/8] Bruxelles, Belgique : Nations Unies.
- OHRLLS (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement). 2003a. *List of Least Developed Countries*. New York, États-Unis : OHRLLS. En ligne à www.un.org/special-rep/ohrlls/ldc/list.htm.
- . 2003b. *Programme of Action for the Least Developed Countries: An Update*. Bangkok, Thaïlande : OHRLLS.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2002. *25 Questions et Réponses sur la santé et les droits humains*. Genève, Suisse : OMS.
- . 2005a. WHO Statistical Information System (WHOSIS): Evidence and Information for Health Policy. Genève, Suisse : OMS. En ligne à www3.who.int/whosis/menu.cfm.
- . 2005b. *Statistiques sanitaires mondiales*. Genève, Suisse : OMS.
- ONU (Nations Unies). 2000. *Committee for Development Policy's Economic Vulnerability Index Explanatory Note*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).
- . 2002. *Data Used in the Three Criteria for the Identification of the Least Developed Countries*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).
- . 2003. *World Statistics Pocketbook Least Developed Countries 2003*. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). En ligne à <http://unstats.un.org/unsd/pubs/gesgrid.asp?mysearch=pocketbook>.
- . 2004a. *The Current List of Least Developed Countries: Key Indicators*. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).
- . 2004b. *World Population Prospects: The 2004 Revision*. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). En ligne à <http://esa.un.org/unpp/>.
- . 2004c. *Poverty Reduction and Good Governance*. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).
- . 2004d. *Report on the Sixth Session (29 March - 2 April 2004), Official Records 2004, Supplement 13*. New York, États-Unis : CDP (Comité des politiques de développement).

- . 2005a. *Base de données des indicateurs du Millénaire*. New York, États-Unis : UNSD. En ligne à http://unstats.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp.
- . 2005b. *Expert Meeting on Improving the Criteria for the Identification of Least Developed Countries*. New York, États-Unis : ONU/DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) et CDP (Comité des politiques de développement).
ONU/CEA (Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies). 2005. *L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance*. Addis-Abeba, Éthiopie : CEA-ONU.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime). 2005. *Convention des Nations Unies contre la corruption*. Vienne, Autriche : ONUDC. En ligne à www.unodc.org/unodc/en/crime_signatures_corruption.html?print=yes.
- Pacific Islands Forum Secretariat. 2003. *Environmental Vulnerability Index*. Majuro, Îles Marshall : Pacific Islands Forum Secretariat.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2002. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*. Paris, France; Bruxelles, Belgique : PNUD.
- . 2003a. *Sources for Democratic Governance Indicators*. Oslo, Norvège : PNUD.
- . 2003b. *Rapport mondial sur le développement humain 2003 : Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*. Paris, France : PNUD.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et Nadia Hijab. 2003. *Human Rights-Based Reviews of UNDP Programmes: Working Guidelines*. New York, États-Unis : PNUD.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et Commission européenne. 2004. *Governance Indicators: A Users' Guide*. Oslo, Norvège: PNUD, Centre d'Oslo pour la gouvernance.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2004. *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié*. Paris, France : PNUD.
- . 2005a. *National HDRs and the Use of Governance Indicators for Pro-Poor and Gender-Sensitive Policy Reform*. New Delhi, Inde : PNUD.
- . 2005b. *Rapport mondial sur le développement humain 2005 : La coopération internationale à la croisée des chemins : L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités*. Paris, France : PNUD.
- . 2005c. *Using Governance Indicators to Measure Human Development*. New York, États-Unis : PNUD.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2002. *GEO-3 Data Compendium*. Londres, Royaume-Uni : Earthscan Publications. En ligne à http://geocompendium.grid.unep.ch/data_sets/index_nat_dataset.htm.
- UIP (Inter-Parliamentary Union). 2005a. Base de données PARLINE. Genève, Suisse : UIP. En ligne à www.ipu.org/parline-f/parlinesearch.asp.
- . 2005b. *Le suffrage féminin : Une chronologie mondiale de la reconnaissance aux femmes des droits de voter et d'être candidates*. Genève, Suisse : UIP. En ligne à www.ipu.org/wmn-f/suffrage.htm.

----- . 2005c. Les femmes dans les parlements nationaux. Genève, Suisse : UIP. En ligne à www.ipu.org/wmn-f/classif.htm.

----- . 2005d. Instances parlementaires spécialisées. Genève, Suisse : UIP. En ligne à www.ipu.org/parline-f/Instanceadvanced.asp.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2005. *Statistiques de l'éducation*. Montréal, Canada : UNESCO. En ligne à www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=5187_201&ID2=DO_TOPIC

UPU (Union postale universelle). 2005. Statistiques des services postaux. Interrogation de la base de données. Berne, Suisse : UPU. En ligne à www.upu.int/pls/ap/spp_report.main?p_language=FR&p_choice=BROWSE.

US Census Bureau. 2005. « Description of the Foreign Trade Statistics Program - Merchandise Trade Statistics. » in *Guide to Foreign Trade Statistics*. Washington, États-Unis : US Census Bureau. En ligne à www.census.gov/foreign-trade/www/sec2.html.

Sano, Hans-Otto et Lone Lindholt. 2005. *Human Rights Indicators: Country Data and Methodology 2000*. Copenhague, Danemark : Institut danois des droits de l'homme.

SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2005a. *SIPRI Military Expenditure Database*. Stockholm, Suède : SIPRI. En ligne à www.sipri.org/contents/milap/milex/mex_database1.html.

----- . 2005b. *Correspondence on Military Expenditure Data in Constant US\$m at 2000 Prices and Exchange Rates*. Stockholm, Suède : SIPRI.

Tomasevski, Katarina. 2003. *School Fees as Hindrance to Universalizing Primary Education*. Paris, France : UNESCO/EPT (Éducation pour tous).

WIDER (Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement). 2005. *World Income Inequality Database V 2.0a June 2005*. Helsinki, Finlande : WIDER. En ligne à www.wider.unu.edu/wiid/wiid.htm.

Pays les moins avancés

Afghanistan	Mali
Angola	Mauritanie
Bangladesh	Mozambique
Bénin	Myanmar
Bhoutan	Népal
Burkina Faso	Niger
Burundi	Ouganda
Cambodge	République centrafricaine
Cap-Vert	République démocratique du Congo
Comores	République populaire démocratique lao
Djibouti	République-Unie de Tanzanie
Érythrée	Rwanda
Éthiopie	Samoa
Gambie	Sao Tomé-et-Principe
Guinée	Sénégal
Guinée équatoriale	Sierra Leone
Guinée-Bissau	Somalie
Haïti	Soudan
Îles Salomon	Tchad
Kiribati	Timor-Leste
Lesotho	Togo
Libéria	Tuvalu
Madagascar	Vanuatu
Malawi	Yémen
Maldives	Zambie



Programme des Nations Unies pour le développement

Groupe de la gouvernance démocratique
Bureau des politiques de développement
304 East 45th Street, Tenth Floor
New York, NY 10017

www.undp.org